

E U R O P E .

60

A

L

Longitudine del Meridiano dell'Isola del Ferro.

L'EUROPA
NEL SUO
STATO PRESENTE
per l'Opera
M Costume antico e moderno
di tutti i Popoli
F. Bordignon inc.



- Miglia comuni d'Italia di 60 al Grado
- Werte Moderne di Russia di 100 al G.
- Miglia comuni d'Inghilterra di 50 al G.
- Leghe comuni di Francia di 25 al G.
- Leghe Veneziane di Spagna di 16 2/3 al G.
- Miglia comuni di Germania di 40 al Grado
- Miglia di Ungheria di 15 2/3 al Grado
- Leghe di Svezia di 20 2/3 al Grado

Longitudine del Meridiano di Parigi



390
F37
x
vol 1

DE L'EUROPE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE

ROBUSTINIEN GIRONI

VICE-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET ROYALE DE MILAN
ET CENSEUR.

MALGRÉ que, des quatre continens qui composent notre globe, l'Europe soit le moins considérable ; malgré qu'il ne soit sorti de la nuit des siècles que long tems après ceux qui formaient avec lui l'ancien monde, et n'ait commencé que fort tard à exercer sur eux l'influence de son pouvoir, ce continent est néanmoins celui qui mérite le plus de fixer notre attention et nos soins dans la recherche du costume des peuples dont il fut le berceau, et de ceux qui l'habitent aujourd'hui. C'est dans son sein d'ailleurs que se trouve la belle Italie,

*Importance
de l'Europe.*

. felice , onorato , almo terreno (1).

où nous avons eu le bonheur de naître, qui fut la patrie des maîtres de l'univers, et depuis la terre classique d'où les connaissances humaines se sont répandues chez les autres nations.

L'Europe est cette région célèbre, où l'esprit humain a donné l'essor à toutes ses facultés et développé toute son énergie, en portant à la perfection les arts et les sciences à peine ébauchés et restés dans l'enfance chez les Egyptiens, les Assyriens et les Phéniciens. Elle est encore en droit de s'énorgueillir du nombre et de la civilisation de ses habitans, de leurs constitutions politiques, de leur commerce, de leur industrie, de leurs découvertes, et même de leur ambition, de leurs caprices, de leurs besoins, ainsi que de la variété de leurs passions, de leurs caractères et de leurs usages. C'est elle qui a été le théâtre des plus grandes révolutions, des événemens les plus extraordinaires, et qui nous offre le champ le

*Supériorité
de l'Europe.*

(1) Le Tasse, Rimes.

plus vaste à parcourir parmi une foule de peuples divers, de monumens insignes et de chefs-d'œuvre de la magnificence des beaux arts (1). Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici, au sujet de cette terre fameuse, ces paroles de Pline : *Altrix victoris omnium gentium populi, longeque terrarum pulcherrima EUROPA.*

*Diverses
recherches
au sujet
de l'Europe.*

*Ses différens
noms.*

Mais d'où est venu à ce continent le nom qu'il porte? comment a-t-il été peuplé? qu'elles étaient les limites de l'ancienne Europe, et qu'elles sont les révolutions qu'elle a subies? Telles sont les questions sur lesquelles s'exerce ordinairement l'érudition des savans. Nous dirons d'abord qu'on ne peut assurer rien de positif sur la dénomination de l'*Europe*, ni au sujet des noms sous lesquels elle a été anciennement connue. Ortelius et Brietius s'accordent à dire, d'après la Bible, que les écrivains sacrés lui donnèrent le nom de *Japetia*; mais ils n'apportent aucune raison solide à l'appui de leur opinion (2). Brietius assure encore que l'Europe fut jadis appelée *Galazia*, et il s'appuie en cela de l'autorité de Diodore et de Solin, qui pourtant ne désignent point sous ce nom l'Europe entière, mais seulement quelques-unes de ses contrées. Ptolémée dans le second livre de son *opus quadripartitum*, lui donne celui de *Celtica*; et on la trouve désignée sous le même nom dans d'autres écrivains de l'antiquité; mais encore cette dénomination ne peut s'appliquer à tous les pays qui composaient autrefois cette partie du monde. Il n'est guères facile de déterminer l'origine du mot *Europe*, qui est le nom le plus général et peut être le plus ancien

(1) Si l'on veut considérer les Européens sous le rapport des arts et des sciences, quel est le peuple qui peut leur être comparé? Les autres nations ne sont jamais sorties des limites et des époques de leur empire. Semblables à ces arbres qui ne peuvent prospérer que sur leur sol natal, les arts ne se sont jamais étendus chez elles au delà des besoins de la vie. L'Européen, franchissant les bornes du présent, a embrassé dans l'activité de son imagination et de ses travaux le passé et l'avenir. Il a recueilli avec des peines infinies les débris des arts; et fier de ces riches dépouilles, il a su conduire à la perfection ce que le génie des anciens n'avait fait qu'ébaucher, ajouter de nouvelles découvertes à celles qu'ils lui ont transmises, imposer des lois aux élémens, parcourir tous les pays, et dans sa noble audace, aller interroger la nature jusques sous les pôles. » Telles sont les éloquents expressions dont s'est servi M^r *Masson de Morvilliers* en parlant de l'Europe.

(2) Ortel. Geogr. Pars 2 lib. 1 cap. 4. Briet. Paral. Geogr. Pars poster. tom. 1. lib. 1.



de ce continent. Festus le fait dériver d'*Europa* fille d'Agenor, qui fut enlevée par Jupiter, et transportée dans un pays auquel dans la suite passa son nom, et il cite à l'appui de son sentiment le témoignage de plusieurs écrivains qui attestent, qu'Agenor et les Phéniciens avaient fait la conquête de ce pays, sous le prétexte de l'enlèvement d'une jeune fille, qui portait peut-être le nom d'*Europa*. D'autres enfin prétendent que ce nom lui est venu des Phéniciens, dans la langue desquels le mot *Europa*, ou *Ur-Appa* signifie une terre dont les habitans ont le *visage blanc* (1). Entre toutes ces opinions et autres semblables, que la crainte d'être prolixes nous fait passer sous silence, il serait embarrassant de porter un jugement certain : c'est pourquoi nous nous contenterons de les avoir indiquées. Eh ! qu'importe d'ailleurs pour notre instruction, que les Phéniciens aient donné à l'Europe le nom d'*Ur-Appa*, *visage blanc*, parce que cette couleur est celle des peuples qui l'habitent, ou qu'il se soit formé du mot oriental *ourab*, qui veut dire pays de l'occident (2) ?

Conjectures
sur le nom
Europa

Il ne nous sera peut-être pas aussi difficile de découvrir quels ont été les premiers hommes qui ont peuplé l'Europe. Nous avons déjà dit, qu'après le déluge universel, les restes de l'espèce humaine échappés à cette grande catastrophe, allèrent se réfugier dans les hautes régions de l'Asie, et que c'est delà sans doute que l'Europe aura reçu dans la suite ses premières colonies, lesquelles après s'être avancées à travers les pays qui joignent les deux continents à l'est, ou les îles nombreuses dont l'Archipel est parsemé, seront venues s'établir d'abord dans ses contrées orientales, d'où elles se seront ensuite répandues peu-à-peu sur toute sa surface. Et en effet Moïse, parlant des enfans de Japhet, ou plutôt des peuples qui étaient leurs descendans, dit qu'il se *partagèrent entre eux les îles des gentils, et les divers pays, chacun selon son langage* (3). Or les interprètes sont d'avis pour la plu-

Premiers
habitans
de l'Europe.

(1) V. Bochart. Phaleg. lib. 4 et 35.

(2) Chantreau *Science de l'Histoire*, vol. 2 pag. 61. D'autres écrivains veulent encore que le mot *Europe* tire son origine d'un canton fort petit qui portait ce nom, et se trouvait dans le voisinage de l'Hellespont ; mais leur opinion manque de raisons solides. *Pinkerton*, vol. 1 pag. 12.

(3) Gen. X. 5. V. Calmet. *Diction. de la Bible*, vol. I. Malte-Brun, *Hist. de la Géogr.* pag. 17. *Pluche, Concorde de la Géogr.* pag. 244. *Hist. univers. d'une société de gens de lettres.* T. I. L. 1 c. 2 Sect. IV.

part que, par ces mots *insulæ gentium*, on doit entendre l'Europe. Cette expression asiatique s'accorde en effet avec ce qu'il y a de plus certain en géographie, car la première chose qui se présente à quiconque veut passer de l'Asie Mineure en Europe, est cette multitude d'îles qui s'étendent dans tout l'Archipel. *Le Clerc* croit même que l'Europe entière passait pour être une île dans l'esprit des anciens peuples de l'Asie. C'est aussi l'idée que semble en avoir eue *Pomponius Mela*. On lit encore dans le second livre des *Machabées*, qu'après avoir réduit ses ennemis à ne pouvoir plus troubler la tranquillité de ses états, *Démétrius Nicanor* licencia son armée, à l'exception des troupes étrangères, qu'il avait appelées *ex insulis gentium*, c'est à dire de la Grèce. Il paraît donc que la Grèce, ou les autres contrées qui en sont voisines, ont été les premières habitées en Europe; et il est à présumer que delà sa population se sera étendue dans les Gaules, en Espagne et en Etrurie, par suite du penchant naturel qui devait porter les hommes de ces premiers tems à s'établir dans des pays fertiles et d'une douce température, plutôt que dans les climats stériles et glacés du nord; de quoi nous aurons occasion de parler plus amplement dans les recherches que nous aurons à faire, sur le costume de chacun des peuples de ce continent.

*Europe
des anciens.*

Homère.

Mais les anciens n'eurent encore que des connaissances fort imparfaites sur la configuration et l'étendue de l'Europe. *Hérodote*, ce père de l'Histoire, qui vivait environ quatre siècles après *Homère*, croyait que l'Europe égalait en grandeur l'Asie et la Lybie prises ensemble. *Homère*, le prince des poètes et des historiens de l'antiquité, regardait le mont *Olympe* en Thessalie comme le centre de l'univers, et l'île de *Scherie*, depuis *Corcyre*, maintenant *Corfou*, comme la partie la plus occidentale de ce continent (1). Il place au nord de la Grèce les vastes contrées de la *Thrace*; mais il ne nous dit rien de l'*Hébre*, ni du *Danube* dont il est fait mention pour la première fois dans *Hésiode* sous le nom d'*Ister*. L'Italie même est à peine indiquée, et encore confusément, dans l'*Odyssée*. La Sicile (2) et les îles adjacentes y sont décrites d'une manière bien peu conforme à leur véritable position, et comme étant le séjour de monstres, de nymphes dangereuses, et de peu-

(1) *Odyss.* VI. v. 204.

(2) Appelée *Thrinaccia*, et ensuite *Thrinacria*.

ples entièrement fabuleux : ce qui prouve combien peu elles étaient connues de cet écrivain célèbre (1).

On trouve dans Hérodote des notions bien plus étendues sur l'Europe. Il parle des peuples de l'*Adriatique*, des *Thyrrhéniens*, de l'*Ibérie*, et de *Tartessus*, aujourd'hui l'*Andalousie* en Espagne ; il donne quelque indice, quoique d'une manière obscure, de *Masilie*, aujourd'hui *Marseille*, des *Liguriens*, et des *Enéthes* ; il désigne très-clairement l'*Ister*, le *Boristhène* et le *Tanaïs* ; il fait une belle relation des *Scythes* dont il place les diverses tribus entre l'*Ister* et le *Tanaïs*, et cite en outre divers autres peuples confinans avec les *Scythes*. Mais entre ces régions, dont quelques-unes sont décrites avec beaucoup d'exactitude par cet historien, il se trouve des vuides immenses qu'il n'a point su remplir.

Hérodote.

Depuis Hérodote, la géographie de l'Europe ne paraît pas avoir fait de grands progrès, jusqu'à l'époque brillante où la valeur Romaine porta ses aigles triomphantes dans toutes les contrées du monde alors connu. On sait pourtant qu'un certain *Pytheas* habitant de *Marseille*, lequel vivait quelques années avant *Alexandre*, avait écrit la relation d'un voyage qu'il avait fait en *Scandinavie*, et peut-être jusques dans la mer *Baltique* ; et que d'autres voyageurs, particulièrement de la Grèce, avaient cherché à pénétrer peut-être encore plus avant dans le nord ; mais leurs ouvrages ont été la proie du tems, et ce qu'on en trouve rapporté dans certains écrivains, ne présente que des notions imparfaites et très-obscurées.

Pythéas.

Ce ne fut même que sous le siècle d'Auguste que les Romains, plus jaloux de conquérir que de publier leurs conquêtes, songèrent à donner une description exacte des pays qui leur étaient soumis. Mais la politique apprit bientôt à ces maîtres du monde, combien il leur importait de connaître la position et les limites de leur vastes domaines, ainsi que les avantages qu'ils pouvaient en tirer pour le commerce, pour le luxe et pour la guerre. C'est peut-être à cette politique que nous sommes redevables des œuvres de *Strabon* et de *Plin*e. Le premier vivait sous Auguste. Il fit un recueil, qui n'est pas toujours très-fidèle, de tous les écrits des géographes qui l'avaient précédés, et des relations de son tems. La série des régions que ce géographe a décrites, commence par l'*Ibérie* ou l'Espagne, et continuant par les *Gaules*, l'*Italie*, l'*Allemagne*, l'*Illyrie*, et la *France*,

Les Romains.

Strabon.

(1) V. Gosselin, *Géographie des Grecs analysée*.

finir aux îles de la Grèce. Il fait aussi mention d'*Albion* ou de la grande Bretagne, de la *Scandinavie*, et autres contrées du nord, malgré qu'il suspecte un peu la vérité des relations d'après lesquelles il en parle. Mais il lui arrive souvent de tomber dans des erreurs grossières, et d'avoir des opinions extravagantes au sujet de pays qui, de son tems, devaient être parfaitement connus à Rome. Il fait courir la chaîne des *Pyrenées* du nord au midi, et couler le *Rhin* sur une ligne parallèle à cette chaîne. Sa description de l'Italie contient des notions du plus grand intérêt; mais on l'y voit avec peine discutant sérieusement si cette péninsule a la figure d'un triangle ou d'un carré.

Pline.

Pline aussi doit être considéré comme un compilateur soigneux de toutes les relations qui avaient été faites avant lui et de son tems, sur la géographie universelle; mais comme il avait puisé en partie aux mêmes sources que Strabon, on trouve également dans ses écrits des contradictions choquantes, et un étrange assemblage de vérités et de fables, surtout lorsqu'il parle de l'Europe septentrionale. Admirable par la précision et l'étendue de ses connaissances, quand il décrit quelque objet d'Histoire naturelle appartenant même à des pays très-éloignés de Rome, il admet avec une crédulité puerile l'existence de certains peuples, dont les uns avaient des pieds de chevaux, et les autres des oreilles si grandes qu'elles leur servaient comme de coussin dans leur lit. Son ouvrage cependant, malgré le grand nombre d'erreurs dont il est semé, nous fournit des éclaircissemens précieux, pour déterminer quelles étaient les limites de l'Europe septentrionale dans les premiers siècles de l'empire Romain.

Itinéraires
Romains.

Ce qui contribua encore beaucoup aux progrès de la géographie, ce fut ce qu'on appela les *itinéraires*, que certains Empereurs firent dresser pour indiquer, non seulement les routes, mais encore les confins, les revenus, et l'étendue des provinces qui étaient sous la domination Romaine. Malgré qu'il y eût des ordres très-sévères pour empêcher que ces *itinéraires* ne fussent connus, (1) il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils échappassent à la curiosité des géographes et des voyageurs. Et en effet, Ptolémée, astronome d'Alexandrie, le dernier et le plus grand des géographes de l'antiquité, qui vécut sous le règne des

Europe
de Ptolémée.

(1) Tacit. Annal. (en plusieurs endroits).

Antonins, y puisa la plupart des connaissances qu'il avait acquises dans cette science. A l'exemple de *Marinus de Tyr* il posa les fondemens de la géographie sur l'astronomie et les mathématiques (1). Les notions qu'il nous a laissées, nous mettent dans le cas d'assigner d'une manière assez précise, les limites qu'avait l'ancienne Europe à l'orient et au nord. Il trace avec beaucoup d'exactitude le cours du *Volga* qu'il appelle *Rha*, ainsi que celui du *Tanaïs*, auquel il fait décrire une courbe comme celle qu'il suit réellement dans les cartes modernes, tandis que Strabon le fait courir du nord au midi. On trouve néanmoins diverses erreurs dans son ouvrage. Il fait avancer la Méditerranée vers le levant à vingt degrés au delà des limites qu'elle a de ce côté, malgré que de son tems, cette mer fût parcourue par les Grecs et les Romains dans toute son étendue : il donne à *Albion* une extension si considérable à l'orient, qu'il la fait replier sur l'Allemagne, et à l'Italie même une configuration peu conforme à celle qu'elle a ; enfin, dans la description qu'il fait des parties septentrionales de l'Europe, qu'il prolonge jusqu'à la *Chersonèse Cimbrique*, aujourd'hui le *Jutland* en Dannemark, il désigne comme des îles, certaines contrées qui tiennent au continent,

On voit par cet exposé rapide des progrès de la géographie de l'Europe, que les anciens n'eurent qu'une connaissance très-imparfaite de ce continent jusqu'à la fondation de l'Empire Romain. Depuis cette époque, on sut d'une manière positive qu'il était borné, non seulement au midi par la Méditerranée, mais encore à l'occident par une ligne qui s'avancant dans l'Océan, passait entre l'Irlande et l'Angleterre, et regagnait la muraille d'Antonin en Ecosse. Ses limites du côté du nord ne sont pas aussi faciles à fixer. Après avoir dit tout ce qu'il connaissait des contrées septentrionales de l'Europe, Ptolémée lui donne pour confins, au lieu de l'océan, des terres qu'il suppose inconnues. Les navigateurs Romains avaient visité les côtes méridionales de la Baltique jusqu'au *Rubo*,

*Confins
de l'ancienne
Europe.*

(1) Quelques écrivains ont élevé des doutes sur l'authenticité de la géographie de Ptolémée. Ils prétendent que le vrai texte est perdu, et que l'ouvrage qu'on a, n'est qu'une compilation postérieure aux tems où vivait cet écrivain. Cette opinion ne repose cependant que sur des fondemens bien fragiles : nous n'entreprendrons point de la discuter ici. On peut lire à cet égard ce qu'en a dit *Gosselin* dans l'ouvrage que nous avons déjà cité.

aujourd'hui la *Dwina*, et ils en avaient rapporté les noms de diverses peuplades qui les habitaient, sans y laisser aucun établissement. On voit même clairement, par les cartes de Ptolémée, que les Romains n'avaient aucune connaissance des pays intérieurs de l'Allemagne. Ainsi l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que les anciens n'étaient point allés, sur le continent, au delà du 51.^e degré de latitude septentrionale, ou d'une ligne qui, partant de l'embouchure du Rhin, venait finir aux monts *Sarmates* ou *Krapacks*. Quant aux confins de ce continent à l'est, les opinions des anciens géographes sont partagées, et on lit dans Brietius qu'il y avait à cet égard cinq systèmes différens, que nous n'entreprendrons point de discuter ici, pour ne point trop nous écarter du but que nous nous sommes proposés. Ce qu'il y a de certain, c'est que du tems des Empereurs Romains, on donnait pour limites à l'Europe, du côté de l'orient, la *mer Egée* ou l'Archipel, la *Propontide*, ou mer de Marmara, le *Pont Euxin* ou la Mer Noire, jusqu'à l'embouchure du *Niester*, et de là une ligne qui remontait le long de ce fleuve jusqu'aux monts *Krapacks*; mais on ne pourrait rien dire de positif sur la limite véritable qui séparait l'Europe de l'Asie au delà de l'embouchure de ce fleuve (1).

*Division
de l'Europe
sous l'Empire
Romain.*

Nous venons de voir quels étaient les confins de l'Europe ancienne. Ce serait ici le cas d'en présenter la carte selon le plan que nous nous sommes prescrit; mais comme il serait difficile de lui donner assez d'étendue pour y éviter la confusion, à cause du grand nombre de divisions qu'il faudrait y marquer; et l'ordre que nous avons adopté, exigeant que nous traitions distinctement de chaque pays en son lieu, nous nous réservons à donner les différentes

(1) L'Encyclopédie méthodique étend l'Europe ancienne jusqu'au *Tanaïs*; mais il n'est pas encore bien décidé si le *Tanaïs* des anciens était le *Danube*, ou le *Don*, ou quelqu'autre fleuve de la Russie. Il est d'autres écrivains qui donnent pour limite à cette partie du monde, du côté de l'est, une partie du *Don*, puis une ligne qui va de ce fleuve au *Volga*, du *Volga* au *Carambice* qu'ils croient être l'*Oby*, et enfin le reste du cours de ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure. Cette démarcation confond d'une manière étrange les limites de l'Europe moderne avec celles de l'ancienne. Pour ne point nous exposer à donner comme certaines des choses douteuses, ou trop hasardées, nous avons préféré de nous en tenir à l'opinion des écrivains les plus dignes de foi, sur les confins de ce continent qui nous paraissent les mieux démontrés.

cartes de la géographie comparée de ce continent, au commencement de l'histoire particulière de chacun des peuples qui l'habitent. Nous nous bornerons donc à observer pour le moment que, lors de l'empire Romain, l'Europe se divisait en douze provinces qui étaient, les *îles Britanniques*, la *Scandinavie*, la *Sarmatie*, la *Gaule*, la *Germanie*, l'*Espagne*, l'*Italie*, la *Mésie*, la *Thrace*, la *Macédoine*, l'*Illyrie*, et la *Grèce*.

Telles étaient en Europe les contrées sur lesquelles, comme sur le reste du monde connu, s'étendait dans les premiers tems la domination Romaine. Mais déjà s'accumulaient dans le nord de cette partie du monde ainsi qu'en Asie, ces hordes de peuples belliqueux et féroces, qui devaient un jour envahir l'empire et Rome même. Tandis que les Romains livrés à la mollesse et à tous les excès de la corruption, perdaient insensiblement dans des révolutions continuelles et dans les guerres intestines leur ancienne vigueur et la supériorité de leurs vertus guerrières, ces mêmes hordes qu'ils appelaient *Barbares*, croissaient de jour en jour en nombre et en force, et trop resserrées bientôt dans leurs terres natales, menaçaient d'en sortir comme des torrens impétueux. Au commencement de l'ère vulgaire, l'Europe civilisée était divisée de l'Europe encore barbare par une ligne, qui prendrait à-peu-près depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle du Danube (1). D'un côté la nature étalait toutes ses beautés, réunies à tout ce que l'industrie, les arts et les sciences avaient pu inventer pour les commodités et les agrémens de la vie; de l'autre on ne trouvait que d'affreux climats en proie à un hiver perpétuel, et manquant de tout, que de misérables cabanes, et des hommes errans comme des bêtes sauvages (2). Non contents de leurs immenses possessions et toujours avides de conquêtes, les Romains osèrent s'avancer au delà de cette ligne, et engager avec ces hordes misérables une guerre qui dura pendant presque les deux premiers siècles de l'empire. Forcées de se retirer plus au loin dans le nord, elles s'y multiplièrent bientôt au point de n'y plus trouver de quoi subsister; et cédant à l'appât des riches dépouilles que leur offraient les provinces de l'empire Romain tombant en ruine de toutes parts, surtout après le partage qui en fut fait en empire d'orient et em-

*Décadence
de l'Empire
Romain.*

*Causes
de l'invasion
des Barbares.*

(1) Voy ce que nous avons dit plus haut.

(2) Le Sage. *Atlas historiq.* Tabl. 8, edit. de Flor.

pire d'occident, elles franchirent de nouveau, vers le milieu du troisième siècle, les confins de leurs climats glacés, et se précipitèrent en foule sur les plus belles contrées de l'Europe. Telle fut l'invasion des *Goths*. Dans le même tems, et poussés sans doute par les mêmes motifs, les *Huns*, non moins barbares que les *Goths*, sortirent des régions centrales de l'Asie, et se débordèrent également sur les terres de l'empire Romain. Quelle douceur et quels charmes ne devait point avoir pour ces peuples l'aspect de pays si riches, si florissans, et si différens en tout des tristes contrées qu'ils avaient quittées? Entraînés par les mêmes causes, et peut être par l'exemple des *Goths* et des *Huns*, d'autres barbares, laissant là leurs déserts, se joignirent à eux, ou leur firent la guerre, et se disputèrent entre eux les débris sanglans de cet empire. Envain quelques Empereurs réussirent à repousser ces hordes féroces, et même à les forcer de se retirer dans les pays lointains d'où elles étaient sorties: elles revinrent toujours avec plus de fureur, et finirent par chasser à jamais les aigles Romaines de l'empire d'occident (1). La Bretagne fut envahie par les *Saxons*, la Gaule par les *Francs*, et l'Espagne par les *Visigoths*. L'Italie après avoir subi successivement le joug des *Huns*, des *Hérules*, des *Ostrogoths*, et autres peuples barbares, passa enfin sous celui des *Lombards*.

Goths, Huns.

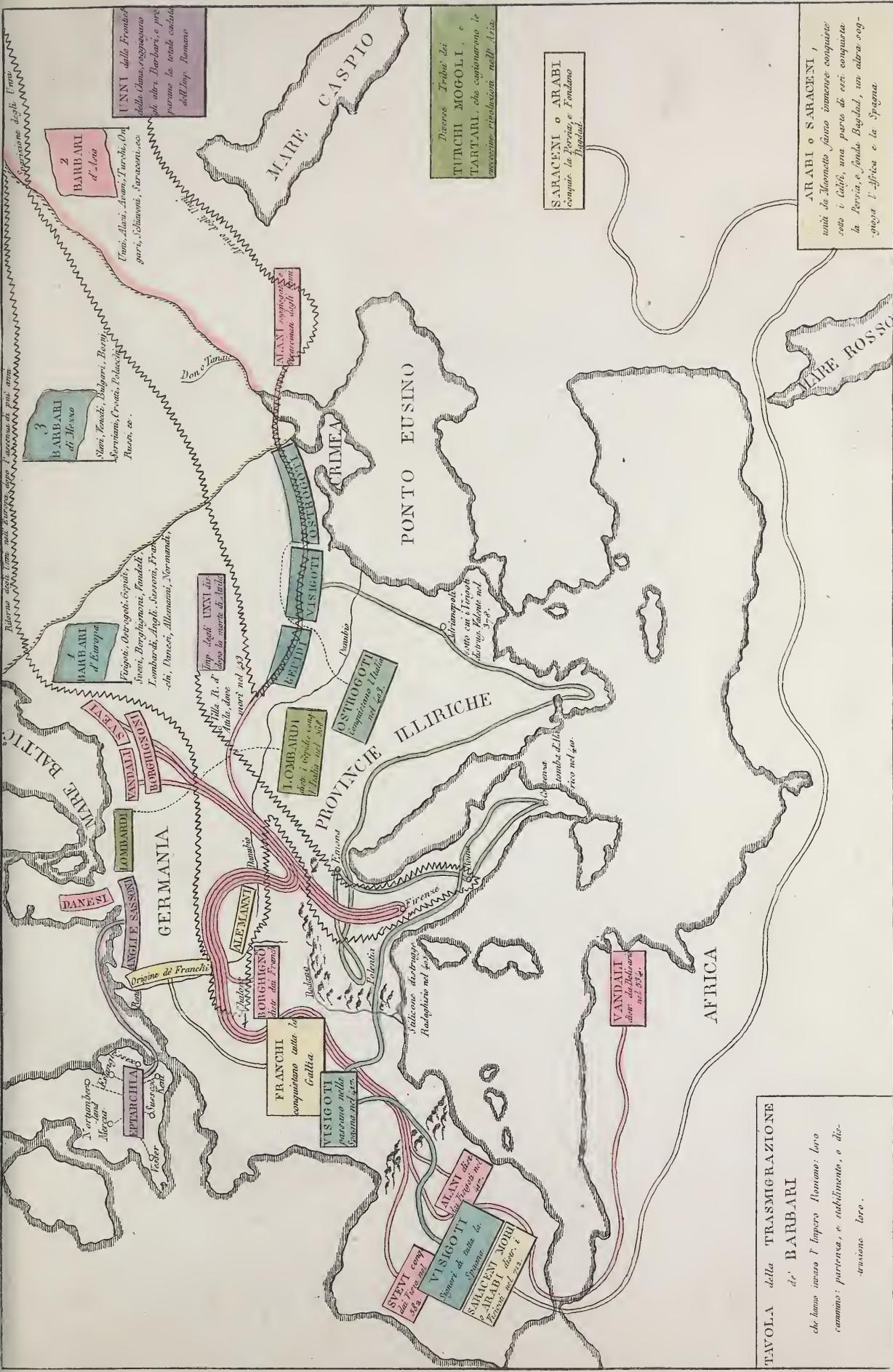
Totale invasion des Barbares.

Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs que de leur donner ici une carte où sont représentées les invasions des Barbares d'après les idées de *Le Sage*. L'étendard bleu indique ceux qui étaient sortis du nord de l'Europe, et dont les pays se trouvaient entre l'Océan, et une ligne qu'on pourrait imaginer tracée entre la *Crimée* et l'embouchure de la *Dwina*: l'étendard rouge désigne ceux qui étaient venus de l'Asie, et qui habitaient au delà d'une ligne qu'on pourrait tirer depuis l'embouchure du *Don* jusqu'à celle de l'*Oby*; et l'étendard jaune signale ceux dont les tribus occupaient les contrées comprises entre ces deux lignes.

Nouvel ordre politique.

La chute de l'empire Romain en occident y fit éclore un nouvel ordre de choses; et des ruines de l'Europe ancienne, s'éleva pour ainsi dire l'Europe moderne. Un nouveau costume commença dès lors à s'introduire parmi les peuples qui étaient passés sous le

(1) Une chose qui ne contribua pas peu à la décadence de l'empire Romain, ce fut le partage solennel qui en fut fait en empire d'orient, et en empire d'occident sous Valentinien en l'an 364.



Significato degli Unni

Barbari d'Europa

Barbari d'Asia

Barbari d'Africa

Barbari d'Europa

1 BARBARI d'Asia
Unni, Alani, Avari, Turchi, Ostrogoti, ecc.

2 BARBARI d'Europa
Goti, Ostrogoti, Franchi, ecc.

3 BARBARI d'Europa
Alani, Franchi, Bulgari, ecc.

4 BARBARI d'Europa
Franchi, Longobardi, ecc.

5 BARBARI d'Europa
Vandali, ecc.

6 BARBARI d'Europa
Svevi, ecc.

7 BARBARI d'Europa
Alani, ecc.

8 BARBARI d'Europa
Sarraceni, ecc.

UNNI dalle Frontiere della China, invasori di altri Barbari, e presero la sede capitale dell'Imp. Romano

ALANI invasori del Ponto Eusino

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

UNNI d'Europa dopo la morte di Attila, dove sono nel 453

Diversi Tribù dei TURCHI MOGOLI, e TARTARI, che conquistarono le invasioni rivoluzionarie nell'Asia

SARACENI o ARABI conquiscono la Persia, e Fondano Bagdad.

ARABI o SARACENI, uniti da Maometto, fanno immense conquiste sotto i Califfi, una parte di essi conquistano la Persia, e fonda Bagdad, un'altra soggiorna in Africa e la Spagna

TAVOLO della TRASMIGRAZIONE dei BARBARI

che hanno invaso l'Impero Romano: loro cammino: partenza, e stabilimento, o distruzione loro.

joug des Barbares, costume qui dans nos recherches nous servira comme de liaison entre l'ancien, et surtout entre le Romain et celui des tems modernes.

Malgré l'invasion des Barbares, et lorsque l'empire d'occident avait déjà repris sous de nouvelles formes une nouvelle existence sous Charlemagne vers le commencement du neuvième siècle, l'empire d'orient ne s'était pas tout à fait éclipsé, et il conservait encore quelque reste de puissance sur certaines contrées de l'Italie. Mais comme les vicissitudes politiques de cet empire ont moins de rapport avec l'Europe qu'avec l'Asie, où il s'étendait presque entier, nous nous réservons d'en parler de nouveau lorsque nous traiterons du costume des peuples appartenans aux contrées occidentales de ce dernier continent. Quant aux grands événemens qui se sont passés à Constantinople, lieu de la résidence des Empereurs d'orient, nous en ferons mention incessamment dans notre introduction au costume des Grecs. Nous nous bornerons à observer pour le moment à nos lecteurs, que cet empire, qui était connu encore sous les noms d'*empire Grec*, et de *bas empire*, accablé sous le poids des vices de son gouvernement et de l'avisement de la nation, finit, après diverses révolutions, par devenir la proie des Turcs en 1543, époque mémorable, où Mahomet II. prit Constantinople d'assaut, et fonda en Europe l'empire Ottoman qui dure encore aujourd'hui. (1).

*Empire
d'orient.*

L'invasion des Barbares en Europe opéra, comme nous venons de le dire, un changement total dans l'ancien costume de ses habitans. Il se fit un mélange bizarre des lois, des institutions, des coutumes, des langages même et des arts des conquérans avec ceux des nations subjuguées. Nous marcherons pendant plusieurs siècles à travers les ténèbres, dans l'ignorance et la confusion. Des générations féroces se succéderont, jusqu'à ce qu'il sorte de l'Italie un premier rayon de lumière, qui annoncera l'aurore de plus beaux jours. Alors nous verrons l'ordre et l'harmonie sortir peu-à-peu comme du *cahos*, et s'étendre dans toute l'Europe. Le génie de l'Italie se relevera plus glorieux que dans le siècle d'Auguste, et reprendra son empire sur cette partie du monde, non plus par la violence, par la force des armes, ni par la tyrannie, mais par les lettres, les arts, les sciences et le commerce.

*Nouveaux
costume.*

(1) V. Gibbon. *History of the decline and fall of the Roman empire*. Beau. *Histoire du Bas-Empire*. Montesq. *Décadence* etc.

*Progrès de la
géographie.*

Ces irruptions de Barbares contribuèrent néanmoins aux progrès de la géographie, et à reculer les limites de l'ancienne Europe. Les relations qu'ils donnèrent sur les pays dont ils étaient originaires, furent recueillies, bien que grossièrement, dans les chroniques des siècles modernes. Elles furent la source de connaissances plus étendues et plus précises sur les régions du nord. Mais c'est encore moins à ces relations qu'à la propagation de la religion Chrétienne, que l'Europe est redevable de l'avancement de sa géographie. Les moines lui ont rendu des services importants ainsi qu'aux autres sciences. C'est d'eux que nous tenons, non seulement les annales des siècles du moyen âge, mais encore les différentes descriptions des pays dont ils ont donné l'histoire. (1). Le zèle des missionnaires pénétra dans des climats, jusqu'où les conquérans n'avaient point osé s'avancer. Ce furent eux qui les premiers nous firent connaître la véritable position du Dannemark, de la Suède, et de l'Irlande. Ils parcoururent les bords de la *Vistule* et de l'*Oder*, et donnèrent la description de ces contrées, ainsi que des mœurs de leurs habitans (2). Des Princes qui sentaient tous les avantages que pouvaient leur procurer de ces connaissances, firent entreprendre des voyages vers toutes les extrémités de l'Europe. Dès le neuvième siècle, les Normands avaient découvert les îles de *Féroer* et l'*Islande* (3). On était même parvenu dans le dixième siècle jusqu'aux plages lointaines du Groënland (4). Les Danois s'aventurèrent les premiers dans la mer glaciale au delà du 76.^e degré de latitude, et en 1553 ils découvrirent les îles sauvages et glacées du *Spitzberg*.

Nous avons parcouru toutes les époques les plus remarquables de l'Europe, depuis la plus haute antiquité jusqu'aux dernières dé-

(1) V. Anton. Matthei. *Analecta veteris aevi*, ec.

(2) C'est ainsi qu'Emon, abbé de Werum, fit vers l'an 1217 la description de toutes les contrées que les Croisés avaient traversées depuis les Pays-bas jusques en Palestine. S. Boniface apôtre des Allemands en fit autant de divers cantons de l'Allemagne, dans des lettres qu'il écrivit aux Souverains Pontifes. Voy. encore Malte-Brun, tom. 1, pag. 408.

(3) Langebek. *Script. rer. Dan.* T. III. *Torf. Hist. Norveg.* II. lib. 2.

(4) Voy. Torfoei. *Groenland. antiqua*. Quelques géographes enclavent encore le *Groënland* en Europe. Mais les dernières découvertes qui ont été faites, ne permettent plus de douter que cette contrée ne tienne au continent de l'Amérique.



1



Q. Bigatti. f. c.

3



2

couvertes qui y ont été faites; et nous avons ainsi indiqué en quelque sorte la marche que nous nous proposons de suivre, dans la recherche du costume des différens peuples de ce continent. Nous sentons toute la difficulté d'une pareille entreprise; mais cette difficulté même servira d'aiguillon à notre zèle, et l'accueil favorable que le public a fait jusqu'ici à notre ouvrage rassurera nos pas dans cette carrière épineuse. Nous ne donnerons pas non plus la carte de l'Europe moderne, par les mêmes motifs qui nous ont fait omettre celle de l'Europe ancienne. Nous nous contenterons donc d'avertir ici nos Lecteurs, que dans la division des états de l'Europe, nous suivrons le système généralement adopté, d'après lequel on la partage en dix sept régions qui sont: le Portugal, l'Espagne, la France, la Hollande avec la Belgique, la Grande Bretagne, le Dannemark, la Norvège, la Suède, la Russie, la Prusse, la Pologne, la Bohême, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Hongrie et la Turquie, outre les diverses îles disséminées dans ses mers.

*Division
de l'Europe
moderne.*

L'Europe moderne est bornée au nord par la mer glaciale, à l'occident par l'Océan, au midi par la Méditerranée qui la sépare de l'Afrique, à l'orient par l'Archipel, la mer de Marmara, la mer Noire, la mer d'*Asof*, et ensuite par le *Don* et le *Volga* jusqu'aux monts *Poyas* ou *Oural* (1). Elle s'étend depuis le 12° 20' de longitude occidentale, jusqu'au 65° 40' de longitude orientale du méridien de Paris, et depuis le 36.° jusqu'au 72.° degré de latitude septentrionale: ce qui fait 1110 lieues de longitude depuis le cap Saint Vincent jusqu'à l'embouchure de l'Oby, et environ 920 lieues de latitude depuis le cap *Matapan* jusqu'au cap *Nord* (2).

Ses confins.

Les anciens, comme on le sait, étaient dans l'usage de représenter l'Europe sous l'image fabuleuse d'une jeune nymphe que Jupiter avait enlevée en prenant la forme d'un taureau: c'est là le seul symbole qu'il nous en ont laissé. La planche 3 en offre trois figures emblématiques qui ont été copiées sur divers monumens. Le n.° 1, pris d'une peinture appartenant au tombeau des Nasons, représente l'Europe enlevée à la vue de ses compagnes qui parais-

*L'Europe
comme
représentée.*

(1) Selon la carte de *Robert*.

(2) Voyez la carte géographique qui précède ce discours. Les limites qui séparent l'Europe moderne de l'Asie ne sont pas encore parfaitement déterminées entre les Géographes. Il n'entre point dans notre sujet de discuter cette question, sur laquelle le Lecteur pourra consulter le voyage de *Pallas*.

sent épouvantées. Dans le n.º 2, copié sur un camée du Chevalier Fontaine, la nymphe se montre sans aucun ornement. Le n.º 3, qui est tracé d'après une autre camée du cabinet de la maison de Brandebourg, la dépeint au milieu du cortège gracieux des Amours et des Néréïdes, telle qu'on la trouve décrite dans Lucien. Divers artistes modernes l'ont représentée sous la figure d'une matrone magnifiquement vêtue. Son habillement à diverses couleurs annonce la variété de ses richesses. Sa tête est ceinte d'un brillant diadème, en signe de la domination qu'elle exerça sur le monde entier du tems des Romains. Elle est assise pour l'ordinaire sur deux grandes cornes d'abondance, symbole de sa fertilité: d'une main elle tient l'image d'un temple, comme signe allégorique de religion; et de l'autre un sceptre dont l'expression emblématique désigne la forme la plus commune de ses gouvernemens. On voit d'un côté, un cheval avec des trophées qui annoncent son génie belliqueux; et de l'autre des livres, des globes, des compas, des pinceaux, et des instrumens de sculpture et de musique, qui attestent sa supériorité dans les sciences et dans les arts. L'Europe est encore figurée quel quefois sous l'image d'une Pallas ayant un casque en tête, avec un sceptre d'une main, et de l'autre une corne d'abondance.

*Europe
de Lebrun.*

Lebrun l'a représentée dans le grand escalier du château de Versailles sous la figure d'une femme, d'un aspect aimable et en même tems noble et majestueux, assise sur des canons. Elle a pour coiffure un casque surmonté d'un panache blanc: une cuirasse d'or brille sur sa poitrine, et un riche manteau de couleur bleue lui sert de vêtement. D'une main elle tient un sceptre, et de l'autre une corne d'abondance. A l'un de ses côtés, un coursier hennissant lève sa tête superbe; et de l'autre se voyent quelques livres, avec un étendard, un casque et un bouclier.

*L'Europe
d'Appiani.*

Enfin le Chevalier Appiani a figuré l'Europe sous l'aspect d'une belle femme se reposant dans une chaise d'or, et contemplant l'Olympe. Un long sceptre est dans l'une de ses mains, qu'elle tient mollement étendue sur une corne d'abondance: elle est vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau couleur de pourpre: non loin de la chaise sont épars çà et là le ciseau, le maillet, la palette, une harpe, un caducée, et une couronne de laurier, emblèmes des beaux arts. On voit à ses pieds un livre, un compas, un équerre, et un globe qui sont les attributs des sciences et des arts, et plus loin une chouette, symbole de la sagesse.



L. Appiani dipinse nella F. P. Corte di Milano

Stat. Boncati disegnò ed incisè 1816.

LE COSTUME

ANCIEN ET MODERNE

DE LA GRÈCE

PAR

M.^r GIRONI

VICE-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET ROYALE DE MILAN,
ET CENSEUR.

INTRODUCTION.

Au seul nom de la Grèce, de grands souvenirs se réveillent en foule dans l'âme de quiconque a fréquenté l'école des muses, et se pique de quelques connaissances, même médiocres, dans les sciences et les arts. Et qui pourrait en effet arrêter sa pensée sur cette terre heureuse qui donna le jour aux Homères, aux Hérodotes, aux Sophocles, aux Démosthènes, aux Thémistocles, et à tant d'autres grands hommes, sans être pénétré d'un sentiment puissant qui élève l'âme et enflamme l'imagination? Il semble que des monumens qui nous restent de cette nation célèbre, s'échappe une flamme, pour ainsi dire, divine qui, dispersant les nuages amoncelés par les tems, découvre à nos yeux le spectacle enchanteur des scènes Mythologiques, et fait revivre dans notre esprit tout ce que l'histoire nous a transmis de plus étonnant dans les arts, et de plus merveilleux en fait d'événemens.

*Idees
que réveille
en nous le nom
de la Grèce.*

Mais aussi, dans cette espèce d'enthousiasme qui s'empare de nous en songeant à la Grèce, il est bien difficile de ne pas se laisser transporter par un mouvement d'admiration, qui nous empêche souvent de juger sainement de la vérité, et nous égare dans des routes incertaines et trop élevées. C'est là peut-être ce qui a donné lieu à cette multitude de systèmes sur l'origine de la Mythologie Grecque; aux explications étranges, et souvent contradictoires qui en ont été faites; au peu de vérité qui régné quelque fois dans les écrits des historiens, et même dans les récits des voyageurs; et enfin à l'imperfection des descriptions qui nous ont été transmises sur les monumens de l'ancienne Grèce: considérations qui toutes devraient nous faire renoncer au projet de retracer ici le costume des peuples qui l'ont habitée.

*Difficulté
de bien décrire
la Grèce.*

Une autre difficulté non moins grande s'est présentée à nous dans cette entreprise, c'est celle de rapporter l'histoire et le costume de cette nation à un centre commun, de lier ensemble tous les événemens qui la concernent, et de lui donner, pour ainsi dire, une seule et même physionomie d'habitudes, de lois et de constitu-

*Difficulté
de rapporter
à un centre
commun tout ce
qui concerne
la Grèce.*

tions, comme il est aisé de le faire pour tous les autres peuples de l'antiquité. Et en effet, la Grèce doit être envisagée en quelque sorte, non comme une seule et même nation, mais bien comme un monde entier, comme une aggrégation de divers peuples, qui, tout en conservant entre eux quelque ressemblance et certains rapports, diffèrent néanmoins essentiellement de caractère, de mœurs, de gouvernemens et même de langage. Cette diversité se manifeste bientôt de la manière la plus sensible, par exemple entre les Athéniens et les Béotiens ou Spartiates.

*Histoire
de Gillies.*

Quant à l'histoire de ce pays, nous sommes d'avis que Gillies est l'écrivain qui l'a le mieux traitée, et peut-être le seul qui ait su mettre de l'ensemble dans le tableau des différentes vicissitudes des peuples de la Grèce, et les ramener à un point d'unité qui, dans tous les genres, fait le charme principal des productions de l'esprit. C'est pourquoi nous nous en rapporterons souvent aux relations de cet écrivain, en tout ce qui concerne les événemens politiques et militaires qui peuvent avoir quelque liaison avec l'objet du costume. Mais comme de tous les peuples de la Grèce, les Athéniens méritent le plus de fixer notre attention, nous nous attacherons à décrire le leur d'une manière plus particulière. Parmi les villes Grecques, Athènes fut sans contredit la plus polie et la plus remarquable. C'est d'elle que les autres empruntèrent leurs connaissances dans les arts et dans les sciences, aussi bien que leurs vices. Les modes Athéniennes furent recherchées et suivies par tous les Grecs qui avaient quelque prétention au bon goût. D'ailleurs le territoire d'Athènes nous est beaucoup mieux connu que tout autre lieu de la Grèce; et les descriptions que nous avons sur le costume Attique sont en si grand nombre, qu'il nous sera aisé d'en former un tableau, d'après lequel on pourra se faire une juste idée du caractère de ce peuple, qui fut autrefois le premier de la terre.

*Athéniens,
principal
peuple
de la Grèce.*

*Inutilité
des recherches
minutieuses.*

Mais en nous proposant de traiter ici du costume des Athéniens et de celui des autres peuples de la Grèce, notre intention n'est pas d'entrer dans des recherches minutieuses, ni dans des raisonnemens subtils, qui ne tendraient qu'à faire pompe d'une vaine érudition, sans aucun profit pour le lecteur. Qu'aurions nous gagné en effet dans l'étude de l'antiquité, lorsqu'après bien des conjectures, nous parviendrions à savoir quelle était la forme du lit de Junon, ou du vaisseau qui transporta les Argonautes à la conquête de la toison d'or? Bien loin donc de vouloir imiter le docte

Saumaise, qui, après avoir démontré dans deux longues et savantes dissertations, que les pommes d'or du jardin des Hespérides n'étaient, selon le témoignage de divers auteurs, que des oranges de la plus grande beauté, finit par déclarer avec un Docteur Allemand, que ces pommes n'étaient point des oranges, mais des citrons, nous laisserons de côté tout ce qui ne fournirait matière qu'à de vaines arguties, et n'aurait d'autre mérite que de grossir inutilement cet ouvrage. Car, encore une fois, notre but n'est pas d'y rassembler tout ce qui a été dit au sujet de la Grèce; mais seulement d'y exposer avec choix les notions dont la certitude ou au moins la probabilité sont reconnues, et surtout celles qui peuvent être de quelque utilité pour les artistes. Nous ne prétendons donc point à l'honneur de publier des choses nouvelles, ou que personne n'ait jamais dites; notre ambition se borne seulement à recueillir ça et là, et à réunir en un seul corps, tout ce qui concerne le costume Grec, et dont on ne pourrait s'instruire autrement, qu'en lisant une multitude de volumes, qui ne se trouvent que dans les plus riches bibliothèques. Et que pourrait-on dire de neuf sur un sujet, qui a été traité par tant d'auteurs célèbres anciens et modernes? Nous ne marcherons pourtant point pour cela servilement sur les traces de ceux que nous prendrons pour guides, quelque soit du reste le poids de leur autorité; nous n'hésiterons même pas à nous écarter de leur jugement, toutes les fois que les lumières d'une saine critique nous feront appercevoir qu'ils peuvent être tombés eux mêmes dans l'erreur.

Nous éviterons également de nous arrêter sur certains vices grossiers, et sur quelques dérèglements particuliers aux Grecs. Les mœurs Athéniennes surtout, même dans le beau siècle de Périclès, étaient souillées de taches honteuses, que la pudeur ne permet point de montrer à nu. C'est pourquoi nous n'en dirons que ce qui sera indispensable pour en donner une juste idée, et pour que notre ouvrage ne soit pas incomplet à cet égard; mais nous aurons soin d'observer dans nos expressions la décence la plus scrupuleuse, à l'exemple de Socrate, qui voulait que les grâces, ces voluptueuses compagnes de Venus, ne parussent jamais que couvertes d'un voile.

Un autre écueil, et sans doute bien dangereux, vient encore s'offrir à nous dans cette tâche laborieuse, c'est la difficulté de trouver un guide sûr, d'après lequel nous puisions juger de ce qui appartient aux tems fabuleux. Il est des écrivains et des ar-

*Critique
de Saumaise.*

*Notre but dans
cet ouvrage.*

*Décence
nécessaire
dans
la description
du costume
Grec.*

*Difficulté
de bien traiter
des tems
fabuleux.*

tistes qui se montrent peu délicats sur ce point, et qui, sans respect pour la vérité, représentent les Grecs, des tems par exemple d'Hercule et de Thésée, avec un costume qui ne convient qu'aux Grecs déjà policés, et devenus maîtres dans les arts de tout genre. Que de fois n'avons nous pas vu sur la scène, Euridice et Ariane, habillées en Aspasies, et comme les belles Grecques du tems d'Alexandre ? Que de fois ne nous a-t-on pas présenté la ville de Thèbes assiégée par les sept chefs, bâtie avec cette magnificence d'architecture qui ne se développa que plusieurs siècles après la seconde guerre Thébaine ? C'est pourquoi nous avons cru ne pouvoir consulter, dans la description du costume propre aux tems fabuleux, d'autorité plus respectable que celle d'Homère et autres poètes de la plus haute antiquité. Personne n'ignore que les premières relations historiques ont été écrites en vers, et qu'on n'y mêla le merveilleux, que dans la vue de les graver plus profondément dans l'esprit du peuple, en frappant plus vivement son imagination. En même tems que nous offrirons à l'attention de nos lecteurs quelque un des monumens appartenans à ces siècles reculés, nous nous ferons un devoir de les instruire des motifs qui nous ont déterminé à le leur présenter préférablement à d'autres. Nous avons donc rangé tout ce qui tient à ces tems fabuleux sous trois époques distinctes, qui sont : l'expédition des Argonautes, la seconde guerre de Thèbes, et la guerre de Troie.

*Les Poètes
premiers
historiens
de la Grèce.*

*Tems
historiques
second âge
de la Grèce.*

Après cette dernière guerre, le flambeau de l'histoire commence à jeter quelques rayons de lumière, au moyen desquels nous voyons se développer peu à peu des scènes imposantes qui étonnent l'imagination, et mettre en pratique les grandes maximes de la politique et de la philosophie. Au retour de cette entreprise fameuse, les Grecs devinrent la proie de révolutions affreuses et sans cesse renaissantes ; on ne vit de toutes parts que des trônes teints de sang, des villes opprimées par de cruels tyrans, et des divisions intestines et sanglantes. Quelques villes secouèrent enfin le joug, et la nation entière se forma en république. C'est à cette époque, qu'on peut regarder comme le second âge de la Grèce, que parurent les plus grands capitaines et les plus sages législateurs ; que les arts et les sciences parvinrent au plus haut degré de splendeur ; que la population s'accrut, au point qu'il fallut envoyer au dehors des colonies pour s'y procurer une vie plus commode ; et que les Grecs enfin devinrent le premier peuple du monde.

Mais l'esprit de rivalité, ce fléau destructeur des républiques et des empires, vint bientôt troubler cette union politique qui fait la principale force d'une nation, et à laquelle les Grecs étaient redevables des victoires étonnantes qu'ils avaient remportées sur les Perses. La Grèce fut partagée en trois puissances. Athènes, Sparte et Thèbes furent tour à tour en possession du pouvoir suprême. Cependant Thèbes voyait se former dans son propre sein, sous les leçons du père d'Epaminondas, Philippe le Macédonien, politique profond, à la pénétration duquel rien n'échappait de ce qui pouvait lui servir un jour pour se rendre maître de la Grèce entière. Il se complaisait à voir les Grecs se déchirer entre eux, et user toutes leurs forces dans cette fameuse guerre civile, connue sous le nom de guerre sacrée. Dès qu'il fut monté sur le trône de Macédoine, il donna le premier choc à leur liberté; mais cette grande entreprise ne fut portée à sa fin que sous son fils Alexandre. L'époque que nous venons de parcourir comprend les plus beaux tems de la Grèce, et l'âge où les arts et les sciences arrivèrent au plus haut point de perfection.

*Troisième
âge de la Grèce*

*Philippe
s'empare
de la Grèce*

Après la mort d'Alexandre, la Grèce devint le théâtre des guerres des Macédoniens, et ses villes furent livrées à la merci de tyrans féroces, jusqu'à l'époque où les Achéens, sous le commandement d'Aratus, jettèrent les fondemens d'une nouvelle république, qu'on peut regarder comme le dernier effort de la liberté de Grecs. Cependant les Etoliens et Cléomène Roi de Sparte, s'opposèrent fortement au projet d'Aratus, qui seul pouvait rendre à la Grèce son ancien lustre. Après plusieurs défaites, les Achéens appelèrent à leur secours Philippe II Roi de Macédoine. De leur côté les Etoliens s'allièrent avec les Athéniens; mais voyant qu'ils ne pouvaient se soutenir contre les forces des Achéens et des Macédoniens réunis, ils se mirent sous la protection des Romains, qui ne tardèrent point à déclarer la guerre à Philippe. Les Romains dont la puissance était déjà devenue formidable par la ruine de Carthage, usèrent d'abord envers les Grecs de cette politique astucieuse, dont ils s'étaient déjà servis pour tromper d'autres peuples, et tout en feignant de vouloir rendre à chaque ville son premier état, ils les tinrent toutes divisées, et les mirent ainsi dans l'impuissance de se défendre ni de faire aucune entreprise sérieuse pour recouvrer leur indépendance. Enfin, après avoir réglé les affaires de la Grèce comme arbitre et comme médiatrice, Rome la subjuga par la force

Quatrième âge.

*Politique
des Romains*

*La Grèce
conquise par
les Romains.*

*Dernier âge
de la Grèce.*

des armes. Le Consul Mummius détruisit la superbe Corinthe, et sous ses ruines s'ensevelit pour toujours la liberté des Grecs. Depuis cet événement qui eut lieu l'an 608 après la fondation de Rome, la Grèce devint une province Romaine sous le nom d'Achaïe.

*Guerre
de Mithridate
et de Sulla.*

Sous Octave.

*Constantinople
et empire
d'Orient.*

Cependant, dans cet état même de servitude, les vaincus conservaient sur les vainqueurs une sorte d'empire, par leur supériorité dans les arts et dans les sciences, lorsque Mithridate Roi de Pont, et l'ennemi le plus terrible des Romains suscita contre eux une guerre des plus sanglantes. Sylla n'ayant point de machines pour prendre Athènes, qui était devenue le centre des forces et de la puissance militaire de Mithridate, fit raser les bosquets de l'Académie et du Lycée, et ayant fait construire avec les bois qu'il en tira toutes celles dont il avait besoin pour tenter un assaut, il s'empara de cette malheureuse ville, et la livra à toutes les horreurs du pillage et de la devastation, comme il avait déjà fait des temples d'Epidaure, d'Olympie et de Delphes. Octave, après avoir saisi les rênes du monde, craignant que la Grèce ne parvint une autre fois à secouer le joug, y envoya trois Préteurs Romains pour la gouverner; et depuis lors, l'oppression et l'avilissement ne laissent plus voir dans les Grecs, qu'un peuple misérable et dégradé.

Bysance qui prit ensuite le nom de Constantinople et devint la capitale de l'empire d'orient, ne conserve plus rien du costume Grec, que les vices, la superstition, le mensonge et la mauvaise foi. « La révolution, comme le remarque l'illustre Choiseul dans le discours préliminaire de son grand ouvrage, qui transféra sur le Bosphore le siège de l'empire, ne pouvait manquer de jeter aussitôt les Grecs dans une espèce d'ivresse. L'abandon de Rome pour une ville Grecque, fut à leurs yeux une espèce de victoire que la Grèce remportait sur Rome. Mais de quel effet pouvait être, après tant de désastres, un événement de cette nature, tout flatteur qu'il était en apparence? Les idées de patrie et de liberté s'évanouirent tout-à-fait. Les Grecs devinrent d'autant plus lâches et plus vils, qu'ils se trouvèrent plus près du trône: les vices de la cour se propagèrent rapidement dans tout le corps de la nation: les dignités usurpèrent les hommages dus à la vertu, et chacun fit son unique étude de chercher à plaire au tyran. »

*La Grèce
sous les Turcs.*

La Grèce ne nous offrira plus désormais qu'une suite d'événemens déplorables. Prise et dévastée tour à tour par cent peuples divers, Goths, Scythes, Alains, Gépides, Bulgares, Africains,



Sarrazins, Croisés, elle devint enfin, vers le commencement du XIV.^e siècle la proie des Turcs, sous le joug desquels elle gémit encore, et ne présente plus aujourd'hui à l'œil du voyageur, que des pays incultes, de tristes chaumières, et des habitans plongés dans l'ignorance et la misère. Malgré cet état d'abjection, la Grèce compte encore quelques âmes nobles qui, tout en gémissant sur les restes précieux de leur ancienne patrie, conservent des sentimens généreux, et attendent que quelque main bienfesante vienne lui rendre son premier éclat. C'est dans les campagnes et sur les monts, ajoute le même auteur, qu'il faut chercher aujourd'hui les descendants véritables des anciens Grecs. C'est sur ces monts escarpés, que se formèrent ces terribles phalanges qui, sous la conduite de Pyrrhus, envahirent l'Italie, et portèrent l'épouvante jusque dans les murs de la capitale du monde: c'est là que le fameux Scanderberg, le héros de la Chrétienté, le vainqueur d'Amurat et de Mahomet II, renouvella, avec une poignée de braves dans le XV.^e siècle, les prodiges de valeur dont furent temoins, dix huit siècles auparavant, les champs de l'Attique et de la Béotie: c'est là enfin que vivent les rejetons des anciens Spartiates, connus sous le nom de *Maniottes*, qui n'ont jamais plié sous le joug Ottoman. Dejà quelques rayons de lumière semblent se répandre sur ces malheureuses contrées, depuis que les Grecs modernes, surtout dans l'Ionie, ont commencé à cultiver leur esprit et leur cœur par l'étude des arts et des sciences, dont ils ont hérité de leurs ancêtres. Puissent'ils recouvrer un jour leur gloire primitive, et faire revivre les noms de ces grands hommes, dont la mémoire nous enflamme avec eux du plus noble enthousiasme! Pleins de cette espérance, nous avons, à l'exemple du même Choiseul, représenté à la planche 6 la Grèce, sous la figure d'une matrone dans les fers: elle est entourée de monumens funéraires élevés en l'honneur des illustres personnages qui l'ont rendue si célèbre: un de ses bras est appuyé sur la tombe de Léonidas: derrière elle s'élève une pierre, où on lit l'inscription faite par Simonide pour les trois cents Spartiates qui périrent à la bataille des Thermopyles: *Passant, vas dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois*. La Grèce ne semble attendre que le secours de quelque grande puissance, pour se relever de son avilissement. Sur une roche voisine sont gravées ces paroles de Didon dans le IV.^e livre de l'Enéide:

EXORARE ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR.

*Grecs
modernes.*

Maniottes.

*Image
de la Grèce.*

CATALOGUE DES PRINCIPAUX OUVRAGES

QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS

SUR LE COSTUME DES GRECS (1).



- A**CHILLIS Tatii De Clitophonis et Leucippes amoribus libri VIII. gr. et lat. ex recens. B. G. L. Boden. *Lipsiae*, 1776, in 8.^o
- Æschyli Tragoediae, cur. Fr. H. Bothe. *Lipsiae*, 1805, in 8.^o
- Agincourt, Seroux d', Histoire de l'art par les monumens. *Paris*, 1811, et suiv. fol.^o
- Agricola, De mensuris et ponderibus Romanor. et Graecor. *Basil.*, 1550, in fol.^o
- Alciphronis Soph. Epistolae. *Milan*, 1806, in 8.^o
- Alypii, introductio musica, gr. lat. apud antiq. musicae auctores, ex edit. Marc. Meibomii. *Amstel.*, 1652, vol. 2, in 4.^o
- Anacreon. T. et Saphus, Carmina cur. Fr. G. Born. gr. *Lipsiae*, 1789, in 8.^o
- Anthologia. *Napoli*, gr. ital., 1788, vol. 6. in 4.^o
- Antiquité sacr. et prof. gr. et rom. *Haye*, 1796, in fol.^o
- Antonini Itinerarium, edit. Pet. Wesselingii. *Amstel.*, 1755, in 4.^o
- Appiani Alexandr. Historiae, gr. lat. cum notis varior. *Amstel.*, 1670, 2, vol. in 8.^o
- Apollodori Athen. Bibliotheca, cum notis et versione gallica E. Clavier. *Paris*, 1805, vol. 2, in 8.^o
- Apollonii Rhodii. Argonautica, cum notis varior. cur. Jo. Shaw gr. lat. *Oxon.*, 1779, in 8.^o
- Apuleii, Metamorphoseon. L. XI. edit. Priaei. *Goudae.*, 1650, in 8.^o

(1) Nous ne citerons ici que le principaux ouvrages. Si quelqu'un de nos lecteurs trouvait que nous en avons oublié quelques-uns, nous le prions de ne pas nous taxer trop promptement d'omission, car nous pourrions lui répondre que nous avons en effet passé à dessein sous silence divers auteurs, soit parce qu'ils ne nous ont offert aucuns matériaux propres à notre objet, soit parce que leurs écrits nous ont paru trop médiocres pour mériter que nous en fissions mention. Tel est, entre autres, l'ouvrage de Bannier. Outre ceux qui sont énoncés dans ce catalogue, nous avons eu encore recours à plusieurs autres dont on trouvera l'indication au bas de chaque page.

- Archæologia, or Miscell. Tracts. relat. to antiquities, publ. by the Society of antiq. of *London*, 1779, 1814, vol. 18, in 4.^o
- Aristophanis Comoediæ, cur. Brunck. gr. lat. *Argent.*, 1783, vol. 4, in 8.^o
- Arrianus. De exped. Alexandri et Indica, cur. Nic. Blancardo, gr. lat. *Amstel.*, 1668, in 8.^o
- Athenians letters *Lond.*, 1781, in 4.^o
- Aubignac. Pratique du théâtre. *Amster.*, 1715, vol. 2, in 8.^o
- Augustinus. Gemmæ et Sculpt. antiq. ec. 1694, in 4.^o
- Augustini S. Opera, edit. Benedictin. *Parisiis*, 1679, vol. 11, in fol.^o
- Auli Gellii Noctes atticæ, cum notis varior. *Lugd. Bat.*, 1666, vol. 2, in 8.^o
- Bailly, Histoire de l'astronomie ancienne, *Paris, Debure*, 1781, in 4.^o
- Essai sur les fables et sur leur histoire. *Paris, an VIII.*, vol. 2, in 8.^o
- Balduinus, De Calceo antiquo etc. *Amstel.*, 1667, in 16.^o
- Bardon, Dandré. Les costumes des anciens peuples. *Paris*, 1772, vol. 3, in 4.^o
- Barthelemy, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce publ. par. M. de Sainte-Croix. *Paris, Didot jeune an VII.*, 7 vol. in 4.^o et atlas.
- Bartholinus Th. De armillis veterum. *Amst.*, 1676, in 12.^o De tibiis veterum. *Ibid.* 1679, 12.^o
- Bartholdy, Voyage en Grèce dans les ans-1803-4. Trad. de l'Allem. par. A. D. C. *Paris*, 1808, vol. 2, in 8.^o
- Bartoli a Sante. Mus. odescalcum. *Romæ*, 1747, vol. 2, in fol.^o
- Basilii magni Collectio operum, gr. lat. *Parisiis*, 1721, vol. 3, in fol.^o
- Batteux, Histoire des causes premières. *Paris*, 1769, vol. 2, in 8.^o
- Bayle, Dict. histor. et critiq. *Roterdam*, 1720, vol. 4, in fol.^o
- Belon, Observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce etc. *Paris*, 1588, in 4.^o
- Begeri Bellum et excidium Trojanum ex antiquitatum reliquiis etc. *Berolini*, 1699, in 4.^o
- Berger, Comment. de personis vulgo larvis. *Francof.*, 1723, in 4.^o
- Bianchini Fr., Storia universale provata co'monumenti. *Roma*, 1697, in 4.^o
- Bionis et Moschi Idyllia cur. L. A. Teuchero gr. lat. *Lipsiæ*, 1793, in 8.^o
- Blond, Description des pierres gravées de M. le Duc d'Orleans. *Paris*, 1780, vol. 2, in fol.^o
- Blair's, Chronological tables and maps, etc. *Lond.*, 1803, in fol.^o
- Boettiger, Descriptions et Fragmens etc. trad. de l'Allem. par. F. F. Bast. *Paris. Didot le jeune, an IX.*, 1801, in 8.^o
- Les furies. *Paris*, 1802, in 8.^o
- Bos (Lamb.) Antiquitatum graecar. descriptio. *Lipsiæ*, 1767, in 8.^o
- Bossuet, Discours sur l'Hist. universelle. *Paris, Renouard*, 1805, vol. 6, in 12.^o
- Bracci, Comment. de antiq. Scaploribus. *Flor.* 1786, vol. 2, in f.^o
- Bruckerus (Jac.) Historia critica philosophiæ. *Lipsiæ*, 1742, vol. 6, in 4.^o
- Brissonius (Barn.) et Hottomanus, De veteri ritu nuptiar. et jure conubiorum. *Lugd. Bat.*, 1641, in 12.^o
- Brunings (Chri.) Compendium antiquitatum graecarum etc., 1734, in 8.^o

- Buffon, Histoire natur. etc. rédigé par Sonnini. *Paris an VII.*, 1798, 1807, vol. 127, in 8.°
- Byzantinae historiae scriptores, etc. *Parisiis*, etc., vol. 50, in fol.°
- Callimachi Cyr. Omnia cum notis Varior. gr. lat. *Lugd. Bat.*, 1761, in 8.°
- Caryophilus, De veterum clypeis. *Lugd. Bat.*, 1751, in 4.°
- Caylus, Recueil d'antiquités égypt. étrusques etc. *Paris*, 1761, vol. 7, in 4.°
- Cellarius, Notitia orbis antiqui. *Lips.* 1731, vol. 2, in 4.°
- Chandler's, Travels in Greece, and in Asia minor. *Oxford and London*, 1776, vol. 2, in 4.°
- Inscriptiones antiquae. *Oxonii*, 1774, in fol.°
- Charitonis aphrodisiensis, de Cherea et Callirhoe etc. gr. lat. *Amstel.*, 1750, vol. 2, in 4.°
- Chau, Description des pierres gravées de M. le Duc d'Orleans. *Paris*, 1780, vol. 2, in fol.°
- Sur les attributs de Venus. *Paris*, 1776, in 4.°
- (Chaussard,) Fêtes et courtisanes de la Grèce. *Paris*, 1803, vol. 4, in 8.°
- Chevalier, Voyage dans la Troade. *Paris*, vol. 3, in 8.°
- Choisseul-Gouffier, Voyage pittoresq. de la Grèce. *Paris*, 1782, in fol.°
- Coluthus, De raptu Helenae, gr. lat. ital. ex recens. M. Bandini. *Florentiae* 1765, in 8.°
- Conti, Illustrazione del Parmenide di Platone. *Venezia*, 1743, in 4.°
- Corsinus, Fasti attici. *Florent.*, 1744, vol. 4, in 4.°
- Croix, Ste, Examen critiq. des anciens historiens d'Alexandre. *Paris*, 1775, in 4.°
- Danetius, Dictionar. antiquitat. Roman. et Graec. *Paris.*, 1698, in 4.°
- Dapper, Description des îles de l'Archipel. *Amst.* 1703, in fol.°
- Denina, Istoria della Grecia. *Venezia*, 1784, vol. 4, in 8.°
- Diodori Siculi Biblioth. cur. P. Weseling, gr. lat. *Bip. et Argent.*, 1793-801, vol. 11, in 8.°
- Diogenes Laertius, De vitis philosophorum, gr. lat. *Lips.*, 1739, in 8.°
- Dionysius Halicarn. Opera omnia, gr. lat. *Oxon.*, 1704, vol. 2, in fol.°
- Dissertation on the Eleosinian and Bacchic Mysteries. *Amst.*, in 8.°
- Dodwel, De veteribus Graecor. Romanor. cyclis. *Oxon.*, 1701, in 4.°
- Dupuis, Origine de tous les cultes, etc. *Paris, an III.* (1795) vol. 4, in 4.°
- Durand, Recueil et Paral. des édifices, etc. *Paris, an VIII.*, fol.° atlant. obl.
- Eckel, Doctrina numor. veterum, *Vindobonae*, 1798, vol. 8, in 4.°
- Eisenchmidius, De ponderibus et mensuris veterum. *Argent.*, 1737, in 12.°
- Encyclopedie méthodiq. Antiquités, Mythologie etc. *Paris*, 1786, et suiv., in 4.°
- Ercolano, Antichità d', etc. *Napoli*, 1757, 92, vol. 9, in fol.°
- Euripidis Tragoediae ex edit. et cum not. Barn. cur. Beckio, gr. lat. *Lips.* 1778-88, vol. 5, in 4.°
- Origenis opera omnia, gr. lat. cur. Car. de la Rue. *Paris*, 1732, vol. 4, in fol.°

- Flaxman, The Iliad and Odyssey of Homer, engrav. by Th. Piroli, etc. *Lond.*, 1795, fol.° obl.
- Compositions from the tragedies of Aeschylus, etc. *Lond.*, 1795, fol.° obl.
- Geographiae veteris scriptores graeci minores, edit. H. Dod. et J. Hudson, gr. lat. *Oxon.*, 1698, vol. 4, in 8.°
- Gell, Geography and antiquities of Ithaca. *Lond.*, 1807, in 4.°
- Gessnerus, Numismata Graeca etc. Tiguri in fol.°
- Gillies, History of the ancient Graece. *Lond.*, 1786, vol. 2, in 4.°
- Goguet, De l'origine des lois, etc. *Paris*, 1758, vol. 3, in 4.°
- Gorius. Thesaurus gemmar. antiq. *Flor.* 1750, vol. 3, in fol.°
- Gosselin, Géographie des Grecs analysée. *Paris*, 1790, in 4.°
- Gronovii Thesaurus antiquitatum Graecar. *Lugd. Bat.* 1697, vol. 13, in fol.°
- Guichard, Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Grecs et des Rom. *Lyon*, 1581, in 4.°
- Guis, Voyage littéraire de la Grèce. *Paris*, 1783. vol. 4, in 8.°
- Hamilton, Pitture de' vasi antichi. *Firenze*, 1800, vol. 4, in fol.°
- Hancarville, Recherches sur les arts de la Grèce. *Lond.*, 1785, vol. 3, in 4.°
- Antiquités étrusq. grecq. etc. *Naples*, 1767, vol. 4, in fol.°
- Herodote, Histoire etc. par Larcher. *Paris*, 1802, etc. vol. 9, in 4.°
- Hesiodi Opera cum notis Varior. gr. lat. *Amstel.*, 1701, in 8.°
- Homerus. Ilias, cur. C. G. Heyne, gr. lat. *Lips.*, 1802, vol. 8, in 8.°
- Opera, cur. J. Aug. Ernesto, gr. lat. *Lips.* 1759, vol. 5, in 8.°
- Hume, Discours politiq. *Paris*, 1754, vol. 2, in 12.°
- Jamblichus, De mysteriis etc., gr. lat. *Oxonii*, 1678, in fol.°
- Juliani Imperatoris Opera, gr. lat., cur. Spanhemio. *Lips.*, 1696, in fol.°
- Junius, De pictura veterum. *Roterd.*, 1694, in fol.°
- Justini Hist. cum notis Varior., cur. Gronovio. *Lugd. Bat.*, 1760, in 8.°
- Justini Martyris Opera omnia, gr. lat. stud. Bened. *Parisiis*, 1742, in fol.°
- Kirmannus, De annulis. *Lug. Bat.*, 1672, in 16.°
- Laguilletière, Athènes ancienne et nouvelle. *Paris*, 1775, in 12.°
- Lampe, De cymbalis veterum. *Traj. ad Rh.*, 1703, in 16.°
- Lens, Costume, ou essai sur l'habillement et les usages de plus. peupl. de l'antiquité, prouvé par les monumens. *Liège*, 1776, in 4.°
- Lessing, Laocoon sur la peinture et la poésie, trad. de l'Allem. *Paris*, 1802, in 8.°
- Lipsius Justus, Opera omnia. *Antwerp.*, 1692, vol. 4, in fol.°
- Lomeyerus, De lustrationibus veterum gentilium. *Ultraj.*, 1681, in 4.°
- Lydius, De re militari. *Dordr.*, 1698, in 4.°
- Malliot, Recherches sur les costumes, etc. des anc. peuples etc. *Paris*, Didot l'ainé, 1804, vol. 3, in 4.°
- Mariette, Des pierres gravées. *Paris*, 1750, vol. 2, in fol.°
- Marmora oxoniensia, gr. lat. *Oxon*, 1763, in fol.°
- Martin, Explication de divers monumens singuliers etc. *Paris*, 1739, in 4.°

- Meibomius, *Antiquae musicae auctores*, gr. lat. *Amstel.*, 1652, vol. 2, in 4.^o
- Meiners, *Histoire etc. des arts dans la Grèce*, trad. de l'Allem. *Paris*, vol. 5, in 8.^o
- Mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres. *Paris*, 1717, etc.
- Meursius, *Graecia feriata*. *Lugd. Bat.*, 1615, in 4.^o *Graecia ludibunda*. *Ibid.*, 1625, in 8.^o
- Millingen, *Peintures antiq. et inédites de vases Grécs etc.* *Rome*, 1813, in fol.^o
- Mionnet. *Description de medailles antiq. gr. etc.* *Paris*, 1816-13, vol. 6, in 8.^o
- Montfaucon, *Antiquité expliquée*. *Paris*, 1719, vol. 15, in fol.^o
- Paleographia graeca*. *Paris*, 1708, in fol.^o
- Montesquieu, *Ses oeuvres*. *Amst.*, 1758, vol. 3, in 4.^o
- Musée Napoléon etc. *Paris*, 1804, et suiv. in 4.^o
- Nicolai, *De graecorum luctu*. *Thielae*, 1697, in 16.^o
- Noel, *Dictionnaire mythologique*. *Paris*, an IX., vol. 2, in 8.^o
- Nonni *Dionysiaca*, gr. lat. *Hanoviae*, 1610, in 8.^o
- Orphaei *Omnia quae extant*, cur. God. Hermanno, gr. lat. *Lips.*, 1805, in 8.^o
- Paciaudus, *De athletis Graecorum*. *Romae*, 1756, in 4.^o
- Palmerius, *Graeciae descriptio*. *Lug. Bat.*, 1678, in 4.^o
- Passerius Nov. *Thes. gemmarum*. *Romae*, 1781, vol. 5, in fol.^o
- Pausanias, *Graeciae descriptio*, cur. Jo. Fr. Facio, gr. lat. *Lips.*, 1794, vol. 4, in 8.^o
- Paw, *Recherches philosophiq. sur les Grecs*. *Berlin*, 1788, vol. 2, in 8.^o
- Picard, *Bern. Cérémonies et coutumes relig. etc.* *Amst.*, 1723, tom. 5, vol. 7, in fol.^o
- Piranesi, I. B. *Antiquités de la grande Grèce*, etc. *Paris*, 1804, in fol.^o
- Platonis, *Opera*, gr. lat. interpr. Mars. Ficino. *Francof.*, 1602, in fol.^o
- Plinii, Ser. (Caii) *Historiae natur. cum notis varior. ex recens. Georg. Frid. Franzii*. *Lips.* 1778-91, vol. 10, in 8.^o
- Pluche, *Histoire du ciel*. *Paris*, 1739, vol. 2, in 12.
- Concorde de la Géographie des différens âges*. *Paris*, 1785, in 8.^o
- Plutarco, *Le vite etc., volgarizzate da Girol. Pompei*. *Verona*, 1773, vol. 5, in 4.^o
- Polenus, *Utriusq. thesauri antiquitat. roman. et graecar. etc.* *Venet.*, 1737, vol. 5, in fol.^o
- Polybius, *Historiae*, cur. Jo. Schweighaeuser, gr. lat. *Lips.*, 1789, vol. 9, in 8.^o
- Postellus, *De magistratibus Atheniensium*. *Venet.*, 1541, in 8.^o
- Potterus, *Archaeologia graeca*. *Lug. Bat.*, 1702, in fol.^o
- Pouqueville, *Voy. en Morée, en Albanie, etc.* *Paris*, 1815, vol. 3, in 8.^o
- Procopii *Historiae*, gr. lat. *Parisiis*, 1662, vol. 2, in fol.^o
- Quadrio, *Della storia e della ragione d'ogni poesia*. *Bologna e Milano*, 1739-52, tom. 5, vol. 7, in 4.^o

- Quatremere, Le Jupiter Olympien, etc. *Paris*, 1815, in fol.°
- Quintus Calaber, Praetermissa ab Homero, cur. I. Corn. de Paw., gr. lat. *Lug. Bat.*, 1734, in 8.°
- Posthomerorum etc. cum observ. Chr. G. Heynii. *Argent.* 1807, in 8.°
- Rasche, Lexicon univ. rei numariae etc. *Lipsiae*, 1785-1805, 7 Tom. vol. 14, in 8.°
- Roccheggiani, Raccolta di 200 Tavole rappres. i costumi etc., *Roma*, 1804, vol. 2, fol. obl.
- Roi (le) Ruines de la Grèce. *Paris*, 1770, tom. 2, vol. 1, in fol.°
- Roussier, Mémoire sur la musique des anciens. *Paris*, 1770, in 4.°
- Sabatier, Moeurs, coutumes et usages des anc. peuples. *Paris*, 1770, in 4.°
- Saint-Non, Voyage pittoresq. etc. du Royaume de Naples etc. *Paris*, 1781-86, Tom. 4, en 5 vol. in fol.°
- Schlegel, Geographia Homerica. *Hanov.* 1788, in 8.°
- Scrofani, Viaggio in Grecia negli anni 1794 e 95, vol. 3, in 8.°
- Sonnini, Voyage en Grèce etc. *Paris*, 1801, vol. 2, in 8.° et atlas, in 4.°
- Sophoclis Tragoediae, cur. B. Brunckio, gr. lat. *Argent.*, 1776, vol. 2, in 4.°
- Spallart, Tableau historiq. des costumes etc., trad. de l'Allem. etc. *Metz*, 1804-9, vol. 7, in 8.° et atlas. etc.
- Spon, Recherches curieuses sur l'antiq. *Lyon*, 1683, in 4.°
- Stosch, Pierres antiq. gravées. *Amst.*, 1724, in fol.°
- Stuard, The antiquities of Athen etc. *London*, 1761, in fol.°, trad. aussi en Français.
- Thucididis Historia cum notis etc., gr. lat. *Biponti*, 1788, vol. 6, in 8.°
- Tischbein, Recueil de gravures d'après des vases antiques etc. *Paris*, 1810, vol. 4, in fol.°
- Figures d'Homère d'après l'antiquité etc. *Metz*, 1801, in fol.°
- Valerius Flaccus, Argonauticon, cur J. A. Wager. *Gottlingae*, 1805, vol. 2, in 8.°
- Visconti, Il Museo Pio-Clementino. *Roma*, 1782, vol. 6, in fol.°
- Iconographie grecque. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1811, vol. 3, in 4.° avec atlas.
- Visconti, Fil. Aur. e Guattani. Il Museo Chiaramonti. *Roma*, 1808, in fol.°
- Vitruvius, De architectura etc. cur. I. Got. Schneider. *Lips.*, 1808, vol. 4, in 8.° etc.
- Weler, Voyage d'Italie, de Dalmat. de Grèce, etc. *La Haye*, 1725, vol. 2, in 12.
- Winkelmann, Histoire de l'art chez les anciens, etc. avec des notes, etc. *Paris*, an XI, 1802, vol. 3, in 4.°
- Monumenti antichi inediti. *Roma*, 1767, vol. 2, in fol.°
- Young, Wil. The history of Athens. *Lond.*, 1786, in 4.°
- Xenophontis quae extant omnia, ex edit. Schaeideri et Zeunii, gr. lat. *Edinburg*, 1811, vol. 10, in 8.°

TOPOGRAPHIE

DE LA GRÈCE.

*Étymologie
des noms
de la Grèce.*

LES historiens sont encore partagés d'opinions sur l'étymologie des mots de *Grèce* et de *Grecs*. Quoique moins anciens que les Egyptiens, les Juifs, les Assyriens et les Chinois, les Grecs sont peut-être de tous les peuples, celui dont le berceau est enveloppé de plus de nuages, et qui offre le moins de monumens sur son origine. De grands Empires florissaient déjà en Asie et en Afrique, que la Grèce était encore sauvage et barbare. C'est par un effet de cette ignorance absolue sur leurs commencemens, que les Grecs eux mêmes se vantaient d'être *A'vréobores*, c'est à dire les enfans de la terre qu'ils habitaient. On trouve dans Pline (liv. 4, ch. 7) que ce pays prit son nom de *Greco*, un des Rois de la Thessalie. Qu'il nous soit permis cependant, de nous écarter en cela du sentiment de cet écrivain, qui n'est appuyé d'aucunes preuves, et de rechercher de plus haut l'étymologie de ce mot. Les noms les plus anciens sous lesquels nous trouvons désignés les Grecs, sont ceux de *Pelages* et d'*Helléniens*. M.^r De Gébélín est d'avis, que les premiers habitans de la Grèce sont venus des contrées boréales, ou des rives du Danube, et qu'ils s'appelaient *Pelages*: il ajoute qu'ils donnèrent le nom d'*Illyrique*, ou de *Détroit*, à une partie de mer longue et resserée, et qu'ils appelèrent aussi *Illyrie* le pays qui s'étendait le long des rivages de cette mer; mais que s'étant avancés jusqu'au mont *Acrocéronien* au nord de la *Chaonie* et de la *Thessalie* où finit ce golphe, ils trouvèrent une mer spacieuse, à laquelle ils donnèrent le nom de *Rha* ou *Rhe*, qui veut dire, vaste, immense, d'où se forma le mot *Rhâicus*, sous lequel ils désignèrent la mer, ainsi que la nation qui peuplait ses bords. D'Esichius a conservé cette dénomination comme étant, selon lui, celle que les Grecs eurent dans le principe. Mais comme les lettres linguales, *L* et *R*, ajoute M.^r de Gébélín, sont ordinairement précédées d'une lettre gutturale, il est à présumer que le mot *Rhâicus* se sera aisé-

Mappe dell'antica Grecia

*Limiti di Stato
Roma di Stato*



ment changé en celui de *Graicus*. Cette conjecture, si elle n'est des mieux fondées, est au moins très-ingénieuse; et comme l'observe fort bien M.^r Mentelle, elle explique la raison pour laquelle les peuples compris sous la dénomination de *Grecs*, furent toujours distincts des *Macédoniens*, des *Thraces* et autres nations *Pélasges*, bien que, selon toutes les apparences, ils aient eu tous une origine commune.

L'opinion de Gêbelin semble se confirmer par le mot *πέλασγος*, ou *πῆλασγος*, qui veut dire *cicogne*, parce qu'à l'exemple de certains oiseaux, ces peuples allaient errans de pays en pays. Ils quittèrent les bords du Danube, attirés sans doute par la douceur du climat, et par l'abondance des productions que la nature leur offrait à mesure qu'ils s'avançait vers les contrées méridionales de l'Europe. Le même auteur dit encore, que les *Pélasges* furent aussi appelés *Joniens*, du nom d'*Jon* leur père, fils de *Japhet* et petit fils de *Noé*, d'où une partie de la Grèce prit le nom d'*Jonie* (1). Il croit voir en outre dans l'histoire de *Deucalion* et des *Argonautes* l'emblème de celle de *Noé*: c'est pourquoi il regarde comme très-probable, qu'*Hellenus*, qui, au dire des Grecs, était fils de *Deucalion*, et du nom duquel ils prirent celui d'*Helléniens*, n'était autre chose que *Jon*, père des *Joniens* ou des *Pélasges*, et conclut que *Moyse* avait des notions parfaitement exactes sur le sol et les populations de la Grèce. Le sentiment de Gêbelin, quel qu'il soit, diffère peu de celui de Gillies (2), non plus que des anciennes traditions, qui font remonter la population de la Grèce à environ dix huit siècles avant l'ère vulgaire: il paraît même, aux yeux de ceux qui partagent cette opinion, que ces premiers peuples n'étaient pas aussi sauvages qu'ils ont été représentés par la plupart des écrivains; et qu'ils ne tombèrent depuis dans la plus grossière barbarie, que par suite de quelque-une de ces grandes catastrophes qui ont bouleversé à diverses époques toutes les parties de notre globe, laquelle aura, pour ainsi dire, totalement défigurée cette contrée, comme nous nous proposons de le démontrer dans un autre lieu. Nous ne croyons pas pourtant pour cela devoir adopter entièrement l'hypothèse que nous avons exposée aupara-

*Étymologie
du mot
Pélasges*

*Ancienneté
de la Grèce.*

(1) Cette opinion paraît être aussi celle de Boccart dans ses savantes recherches sur les racines et l'origine des langues.

(2) Hist. of anc. Greece vol. 1. pag. 3.

vant; et nous ne l'avons rapportée, que parce qu'elle nous a paru la plus ingénieuse et la plus vraisemblable (1).

D'après toutes ces considérations, et dans la supposition que les premiers habitans de la Grèce soient venus du Danube, on pourrait, suivant le système de Gêbelin (2) envisager cette contrée sous la forme d'un triangle aigu, qui aurait pour base le lit de ce fleuve au nord, et dont les côtés seraient l'*Adriatique* et la mer *Jonienne* d'une part, et de l'autre l'*Hellespont* ou détroit de *Galipoli*, avec la mer *Egée* ou l'*Archipel*. Ce triangle est partagé en trois grandes bandes ou sections, par diverses chaînes de montagnes parallèles à la base. L'angle qui lui est opposé se termine par une péninsule, qui est presque entièrement détachée du reste du triangle. Telle est l'idée la plus exacte qu'on puisse se former de la configuration du territoire de la Grèce. On dirait que la nature l'a ainsi disposé, pour en faire le séjour d'une grande nation divisée en peuplades différentes, suivant les démarcations qu'elle même y a établies.

*Premiers
habitans
de la Grèce.*

Il est probable que les premiers peuples qui se sont fixés en Grèce étaient venus de l'Asie, en passant l'*Hellespont* qui n'est qu'un bras de mer très-étroit. Les bateaux les plus ordinaires purent leur suffire pour ce passage, car plusieurs siècles après, quinze mille Bulgares osèrent le traverser à cheval, sans le secours d'aucune barque. Arrivées au Danube, et ne pouvant s'avancer plus loin au nord, faute de moyens pour franchir ce fleuve, ces colonies se dispersèrent le long de l'*Adriatique*, et s'étendirent de proche en proche jusqu'au bout du triangle. Retranchant maintenant de ce triangle la Thrace qui ne fit jamais partie de la Grèce, ainsi que la Macédoine qui ne fut aggrégée à la Grèce proprement dite que du tems de Philippe, nous aurons pour nouvelle base la chaîne de l'Olympe qui sépare la Thessalie de la Macédoine, et la Grèce se trouvera ainsi divisée par la nature même en deux parties, savoir;

*Division
générale
de la Grèce.*

(1) Nous ne devons point taire non plus celle du célèbre Larcher à cet égard, qui est que tout le pays appelé *Grèce* ou *Hellade* du tems d'Hérodote, n'était connu avant la guerre de Troie, et encore long tems après, que sous le nom des divers peuples qui l'habitaient. Homère parle bien des *Dauniens*, des *Argiens*, des *Achéens* etc., mais il ne désigne jamais sous un même nom tous les Grecs ensemble.

(2) Dict. Etymol. de la Lang. grecq. disc. prélim. pag. xxxiii.

d'un côté le mont Olympe jusqu'à l'isthme de Corinthe; et de l'autre, l'étendue de pays qui se trouve depuis cet isthme jusqu'au cap le plus méridional de la péninsule, appelé anciennement *Taenarium Promontorium*, et aujourd'hui le *Cap Matapan*.

Cette contrée s'étend depuis le 36.° jusqu'au delà du 40.° degré 20 minutes environ de latitude septentrionale, savoir du mont *Olympe* jusqu'à la pointe la plus méridionale de l'île de Cythère, à présent *Cérigo*, et depuis le 39.° degré moins 30 minutes, jusqu'au 42.° et 30 minutes de longitude dans sa plus grande largeur prise obliquement, depuis la rivière *Achéron*, appelée aujourd'hui *Uliki*, jusqu'au cap *Sunni*, qui est maintenant le cap *Colonna*. Sa plus grande longueur peut donc être évaluée à environ 240 milles, et à peu-près à 200 sa plus grande largeur. Elle forme ainsi deux grandes péninsules que joint ensemble l'isthme de Corinthe, et qui sont baignées par le golfe *Thermaïco*, aujourd'hui golfe de *Salonique*, par la mer *Egée*, par l'*Archipel*, et par la mer *Jonienne* qui forme l'entrée de l'*Archipel*. Le golfe de *Corinthe*, qui porte encore ce nom, sépare l'une de l'autre ces deux péninsules. La Grèce est le plus beau séjour qu'il y ait sur la terre, tant à cause du climat qui par sa latitude y est généralement tempéré, et jouit d'un ciel toujours pur et serein, qu'en raison de sa position au bord de mers parsemées d'îles, presque toutes fertiles et agréables.

La Grèce est entrecoupée de montagnes qui déploient diverses chaînes du nord au midi, et partagent tout son territoire en divers cantons dont quelques-uns ont fort peu d'étendue, et sont circonscrits dans les limites de quelques-unes des rivières qui sortent de ces différentes chaînes. Plusieurs de ces monts, surtout dans la Grèce septentrionale, sont très-élevés et cachent presque en tout tems leurs sommets sous des masses de neige et de glace. Tels sont entre autres; l'*Olympe*, aujourd'hui mont *Lahca*, où les anciens poètes placèrent le séjour de leurs divinités fabuleuses; et le *Parnasse*, appelé maintenant *Japora*, dont la cime se divise en plusieurs pics, et qui, au dire de Wholer et de Spon, ne le cède point au *Mont Cénis* en hauteur (1). La péninsule, au dessus de l'isthme, ne comptait pas moins de vingt quatre de ces monts fameux dans l'antiquité. Après l'*Olympe* et le *Parnasse*, les plus connus étaient; l'*Ossa*, à présent *Cassova*, et le *Pélion* maintenant *Petras*, qui ne sont

Longitude
et latitude.

Longueur
et largeur.

Climat
et situation.

Montagnes.

(1) Chandler, Voy. en Grèce, vol. 3 pag. 359.

qu'une ramification de l'*Olympe*, laquelle s'étend le long des côtes de l'*Archipel*; le Pinde qui est une longue branche de l'*Hemus*, autre mont fameux et très-élevé dans la *Thrace* ou *Romanie*, aujourd'hui mont *Argentaro* ou *Chaîne du monde*; l'*Hélicon*; le *Cithéron* qui forme une chaîne d'occident en orient; le *Penthélique* maintenant *Penteli*, autrefois renommé par ses marbres; et l'*Hyméte*, à présent mont *Sethinos*, connu par l'excellence de son miel. On trouve dans les cartes de Danville et de Laurenberg (1) ces différentes chaînes parfaitement tracées.

Montagnes
du Péloponnèse

D'autres chaînes se présentent encore dans la péninsule, au dessous de l'isthme appelé par les anciens *Péloponnèse*, ou île de *Pélops*, héros qui selon la tradition était venu de l'Asie, et conquit une partie de la Grèce. Strabon lui donne la figure d'une feuille de platane, parce qu'elle ressemble en effet à une feuille divisée comme en plusieurs lobes (2). C'est pour la même raison que les modernes lui ont donné le nom de *Μορῖα* (*Morée*), car elle abonde en une espèce de *mûriers* dont les feuilles sont partagées en cinq lobes, qui est le nombre des principaux caps du *Péloponnèse*. Cette péninsule tient au continent par l'*isthme de Corinthe*, appelé aujourd'hui *Hexa-Mili*, nom qui dérive du Grec moderne, et veut dire six milles, qui est précisément l'étendue de sa largeur (3). On rencontre sur cet isthme les monts *Géranien*s et les *Pierres Scyronides* qui sont une chaîne de rochers. Les chaînes des montagnes de cette péninsule ont aussi leur direction du nord au midi, quoi qu'en certains endroits elles jettent des branches qui vont d'occident en orient, ce qui la partage en divers cantons dont la nature semble avoir posé elle-même les limites. Les plus remarquables de ces monts sont, l'*Acrocorinthe* qui s'élève sur l'isthme comme un pic ou comme une roche nue, le *Stymphale* à présent mont

(1) Il y a encore en Thessalie des crêtes ou roches fameuses parmi les Grecs modernes sous le nom de *météores*. Selon Pouqueville, ch. 28, ces roches forment un canton séparé à la distance d'environ trente milles de Jannina. On voit sur leurs cimes quelques couvens de *Calogers*. La situation de ces lieux escarpés et inaccessibles, fait qu'on ne peut monter à ces couvens que par des échelles de cordes, ou dans un panier que les moines tirent à eux au moyen d'une roue.

(2) Strab. Paris etc. 1812, vol. 3. pag. 139.

(3) Deux lieues de France.

Poglyphe, l'*Erymanthe* maintenant *Dimizane*, le *Parthenius*, le *Ménale*, l'*Ithome*, l'*Anchisius*, et le *Taygète* aujour d'hui mont des *Mainottes*, qui abonde en toutes sortes de gibier.

Quelques-unes des îles qui avoisinent la Grèce ont aussi des monts ou masses de rochers très-élevés, et ont été célèbres par la beauté de leurs marbres, telles que *Paros*, et *Antiparos*. Cette contrée avait en outre des mines de différens métaux, dont on trouve encore des vestiges. Thucydide, Xénophon et Strabon font mention des mines d'argent de l'Attique, et il est dit dans Hérodote que *Pesistrate* tira beaucoup d'or des sables du *Strymon*, sur les rives duquel il y avait, au rapport de Strabon, diverses mines d'or et d'argent. La petite île de *Kimolos* a pris le nom d'*Argentière* que lui ont donné les modernes, à cause des mines d'argent qui y furent découvertes (1). Certains monts de la Grèce, surtout dans les îles, ne permettent point de douter que cette partie de la terre n'ait aussi subi toutes les catastrophes, que l'action des volcans a occasionnées sur presque toute la surface du globe. On en voit la preuve, non seulement dans les cratères qu'on aperçoit encore sur plusieurs de ces monts, et dans les eaux thermales qu'on y trouve, mais encore dans la quantité des matières volcaniques que renferme entre autres cette dernière île, et qu'on rencontre sur le mont *Mosychon* dans celle de *Lemnos* (2).

Les montagnes de la Grèce donnent naissance à une foule de rivières, dont la plupart sont plus célèbres par ce qu'en ont dit les Poètes, que par le volume de leurs eaux. Les plus considérables de la péninsule au dessus de l'isthme sont; l'*Achelous*, appelé aujourd'hui l'*Aspropotane*, qui sort du *Pinde*, et se jette dans la mer à l'entrée occidentale du détroit: Homère lui donne le nom de *ἄχιος Ἀχέλαος* (3) qui veut dire *Roi Achelas*, ses eaux étaient autrefois le principe de la fertilité des pays qu'elles arrosaient; le *Céphise* qui prend sa source dans le mont *Oeta*, à présent *Banina*, et qui après avoir grossi son cours de quelques autres rivières, va se perdre dans le lac *Copaïs*, maintenant lac de *Topoglia* renommé par ses coquilles; et le *Penée* actuellement *Salampria*, qui vient aussi du *Pinde*, et a son embouchure dans le

Montagnes
des îles.

Mines.

Volcans.

Rivières et lacs.

(1) Sonnini, Voy. en Gr. tom. 2. pag. 35.

(2) Buttmann. Sur le Volc. de l'île de Lemnos.

(3) Lib. XX. v. 194. Iliad.

golfe *Thermaïque*, ou de *Salonique*. Dans la péninsule au dessous de l'isthme, les principales rivières sont; l'*Alphée* aujourd'hui *Roféas* qui se jette dans la mer *Jonienne*, et dont la source n'est pas encore bien connue des Géographes; le *Crati* qui prend sa source dans une montagne du même nom, et va se décharger dans le golfe de *Corinthe*, il recevait autrefois les eaux de l'*Alisson* et du *Styx*; et l'*Eurolas*, maintenant *Vasili-Potasmo*, ou *Fleuve Royal*, qui n'est qu'un écoulement de quelques marais, dont le lit est resserré entre des bois d'oliviers, et des rochers d'un très-beau marbre, et qui, après s'être dirigé vers le midi, tombe dans la mer *Jonienne*. On trouve encore dans les deux péninsules d'autres rivières, telles que, l'*Ilyssus*, le *Céphise*, l'*Inachus* et autres, qui doivent toute leur célébrité aux fictions des poètes, et qui ne sont que des torrens ou des ruisseaux dont on aperçoit à peine quelques traces, lorsqu'ils ne sont plus alimentés par les pluies ou par la fonte des neiges (1). Tels sont encore les marais et les lacs, excepté pourtant celui de *Copaïs* que nous venons de citer. Parmi ces lacs, on doit néanmoins quelque distinction au *Stymphalus*, aujourd'hui *Vulcinus*, fameux par ses oiseaux dont la destruction fut une des expéditions d'Hercule.

Sol.

Le sol de la Grèce et de ses îles est composé en grande partie de matière *calcaire* (2); et comme il renferme les espèces les plus pures de cette substance, telles que les marbres et les pierres *calcinées*, aussi bien que les espèces mixtes, comme les terres et les pierres faciles à entrer en effervescence, il s'ensuit que la *Flore Grecque* consiste assez généralement en plantes qui sont propres à la nature de ce sol, et qui croissent également en d'autres climats,

Herbes et fleurs.

même en Italie. De ce nombre sont; l'*acanthus cardusifolius*, acanthe à feuilles de chardon sauvage; le *chicorium spinosum*, la chicorée épineuse; la *sauge pomifère*; l'*astragale tragacanthe*, d'où on extrait la gomme d'*adragant*; et le *cistus ladanifère*, le ciste ladanifère qui croît particulièrement dans l'île de Crète. Ce dernier est un arbuste recommandable par l'élégance de sa forme, et

Arbustes.

la bonne odeur de la gomme appelée *ladanum*, qui suinte de ses feuilles et de ses bourgeons. Voy. la planche 7, fig. 4. On recueille cette gomme en frappant la plante avec de petits cordons de cuir

(1) Chandeler, Voy. en Grèce etc.

(2) Pinkerton, vol. III.



autour desquels elle s'attache en forme de glu. L'Hélicon est parsemé à sa base d'herbes de toutes sortes, et de jolis arbustes parmi lesquels on distingue l'*arbutus andrachne*, ou arbuste à panicule. Il est d'un aspect riant et pittoresque, et il est presque toujours couvert de fleurs et de fruits en même tems: Voy. le n.º 5 de la même planche. L'*opuntis*, appelé vulgairement aujourd'hui le *figuier d'Inde*, abonde dans le territoire d'*Argos*: cette plante est composée d'articulations ovales et serrées, de la longueur d'un pied plus ou moins, et d'un pouce de largeur, qui croissent les unes au dessus des autres, et forment entre elles un tissu comme une espèce de réseau.

Les arbres les plus communs en Grèce et dans les îles voisines sont, le *sapin* ordinaire, le *pin mélèse*, le *cédre*, le *chêne à cochenille*, avec les fruits duquel on fesait l'écarlate avant que l'arbre de la cochenille fût généralement connu, le *chêne* appelé proprement *Grec* qu'on trouve aussi répandu en Italie, le *platane d'orient*, le *sycomore*, le *mûrier*, le *cyprès*, le *laurier* et autres. Parmi les arbres fruitiers les plus nombreux sont, les *oliviers* dont il y a des forêts entières, le *myrte à larges feuilles*, le *myrte commun*, l'*oranger*, le *figuier*, la *vigne*, le *grénadier*, le *noyer*, le *cerisier* et le *chataigner*. La palmier et autres plantes qu'on voit figurées dans les anciens monumens de la Grèce, sont aujourd'hui fort rares dans cette contrée.

Arbres.

Le règne animal n'y offre que très-peu de particularités: les quadrupèdes, les oiseaux et les insectes y sont à peu près les mêmes que dans toutes les autres parties méridionales de l'Europe. Certains cantons de la Grèce étaient renommés par la beauté et le grand nombre des chevaux qu'ils produisaient, ce qui avait fait donner à ces cantons le surnom de *ἰπποδάμεις*, qui veut dire *amateurs de chevaux*. Le *jakal* animal féroce et vorace se fait voir quelquefois en Grèce: on y trouve aussi des loups, des ours et des renards. Parmi les quadrupèdes dont on se sert, ou qui sont de quelque utilité à l'homme, les plus communs sont, le *bufle*, le *bœuf*, le *cerf*, le *chevreuil*, le *mouton*, le *lapin*, la *belette*, le *lièvre*, et des *chiens* de presque toutes les races.

Animaux.

La Grèce nourrit en outre une quantité de volatiles sauvages et domestiques de toutes les espèces. Il y a aux environs de *Mégare* une espèce de poule singulière, que Chandler (1) croit très-ancienne

Volatiles.

(1) Chandler, Tom. III. pag. 455, et suiv.

dans ce pays, mais qui est particulière à la Perse et à la Virginie; on lui a donné le nom moderne de *Cu-nu*, parce qu'elle est sans croupion, et manque par conséquent des plumes qui devraient former sa queue. Les Grecs avaient un autre oiseau célèbre parmi eux qu'ils appelaient *Porphyrion*, et dont font mention Aristote, Diodore de Sicile et autres: étranger à leur sol, ils le faisaient venir de la Lybie et des îles Baléares: il faisait l'ornement des palais et des temples où on le laissait errer librement comme un hôte digne de ces lieux, par la noblesse de son port, la douceur de son naturel, et la beauté de son plumage. Voy. la planche 3 fig. 3. Parmi les oiseaux de rapine, le plus remarquable est la chouette, ou pour mieux dire le *hibou cornu* aux ailes noires, qu'on appelle encore le *grand hibou*; c'est le même que celui qu'Edward a décrit sous le nom de *grand hibou d'Athènes*. Voy. fig. 4. Il a la force et la voracité de l'aigle, et ne craint pas, lorsqu'il est pressé par la faim, d'assaillir les lièvres et même les agneaux. Haller assure avoir vu de ces oiseaux s'attaquer avec des aigles et en rester vainqueurs (1). Les *Eperviers*, les *Faucons*, les *Vautours* et autres espèces d'oiseaux de proie sont très-communs surtout dans les îles (2). Parmi les reptiles on doit distinguer le *serpent d'Epidaure*, consacré à Esculape, qui est jaune, fort gros, facile à apprivoiser et n'est point venimeux: il se défend vigoureusement avec sa queue lorsqu'il est attaqué. Voy. la même planche fig. 5.

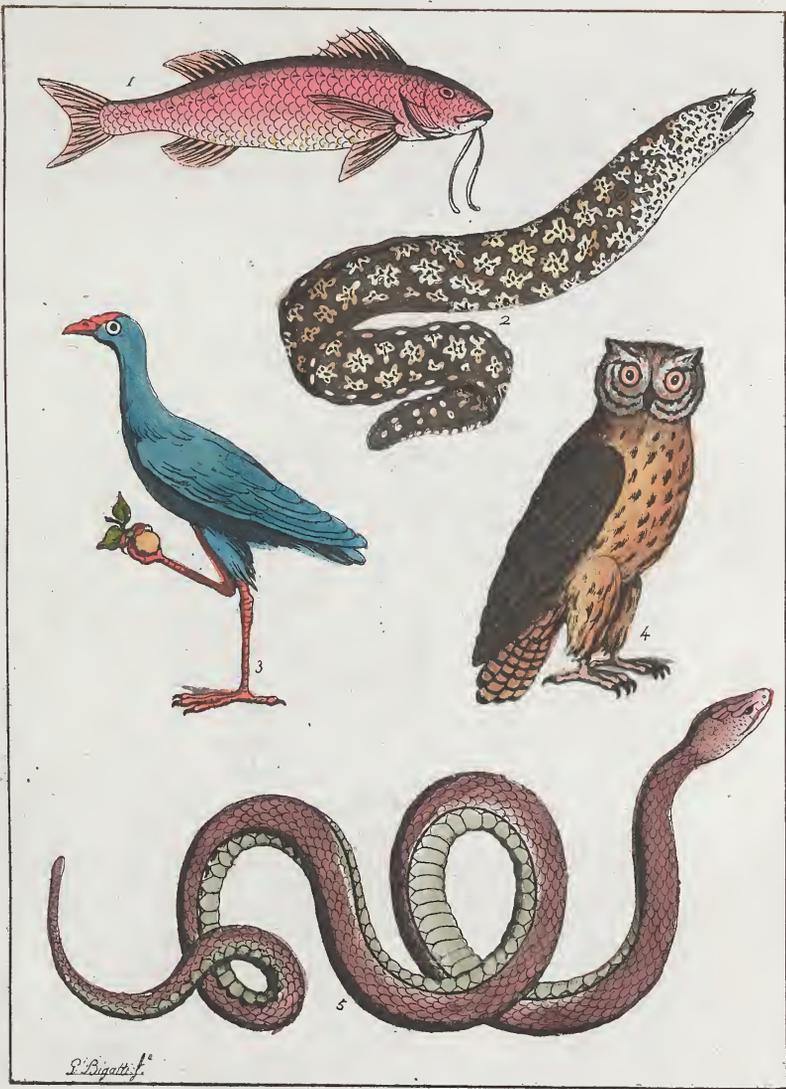
*Hibou
d'Athènes.*

Poissons.

Le peu de profondeur des mers qui baignent les côtes de la Grèce, les sables et le gravier qui en forment presque par tout le

(1) Que la chouette dont il s'agit, et connue ordinairement sous le nom de *grand hibou* soit réellement le grand hibou d'Athènes, et par conséquent la vraie chouette de Pallas, c'est ce qu'il est facile de reconnaître par la grande ressemblance qu'on observe entre celle-ci, et la chouette qui est représentée dans les anciens monumens comme l'emblème de cette déesse, ainsi qu'on peut le voir au n.º 2 de la planche 10, copié d'après les vases d'Hamilton. En effet Démosthènes avait l'habitude de dire que Minerve Poliade faisait ses délices de trois bêtes affreuses qui étaient, la *chouette*, le dragon et le peuple: ce qu'il n'aurait pu dire, si la première eût été la chouette commune. C'est donc un erreur de la part des artistes, que de représenter Minerve avec la petite chouette, qui est cette dernière.

(2) Sonnini, Voy. etc. T. II. pag. 177.



L. Rigotti sculp.

fond, et la multitude d'îles et de rochers dont elles sont parsemées, font que leurs eaux fourmillent de poissons de toutes sortes. La *scale*, célèbre chez les anciens, est très-commune dans l'Archipel: elle a les dents larges, de grandes et minces écailles, et elle est d'une couleur bleue tirant sur le noir, excepté sous le ventre qui est blanc: elle vit dans les fentes des rochers, et forme, dit-on, une espèce de société soumise à un chef qui la gouverne. Le *Rouget* de l'Archipel, appelé par Linnée *mullus barbatus*, était aussi en grande réputation chez les anciens. Ce poisson était un morceau friand pour les Romains; leur sensualité allait même jusqu'à le faire cuire sur la table tout vif et à petit feu sous des cloches de verre, afin que les conviés pussent jouir du plaisir de le voir prendre insensiblement une teinte rouge, avant de le manger. Voy. la planche 8, fig. 1. Une autre poisson également renommé dans ces mers, c'est la *Murène*, espèce de serpent de la longueur de 9 à 12 pieds sur un et demi de tour, dont Sonnini donne la description, et qu'on voit représenté sous le n.º 2. On l'appela encore *serpent de mer*, non seulement à cause de sa forme, de la vivacité et de la sinuosité de ses mouvemens, mais encore en raison de sa beauté et de la variété des couleurs qui brillent sur tout son corps. Dans le tems où le luxe fut porté chez eux au plus haut point, les Romains étaient dans l'usage de tenir une quantité de ces poissons dans les réservoirs de leurs jardins, et de livrer à leur voracité les esclaves qui avaient commis quelque faute. Nous nous bornerons à cette courte description de l'histoire naturelle de la Grèce, car les animaux, les végétaux et autres productions qui s'y trouvent, se rencontrent également en Italie et dans les autres contrées du midi de l'Europe.

Rouget.

Murène.

Mais dans le régime animal, l'espèce qui sous cet heureux climat se montre sous des formes plus belles, et dans un état d'organisation plus parfait que partout ailleurs, est celle de l'homme. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, si l'on réfléchit que de la température du climat dépendent en grande partie la conformation du corps humain, ainsi que le développement de ses facultés intellectuelles. M.^r de Buffon (1) observe que les Grecs de la partie septentrionale sont très-blancs, et que ceux de la partie méridionale et des îles ont le teint brun. Il paraîtrait que dans des tems

L'homme.

(1) Vol. XX. Edit. Sonnini, pag. 231.

très-éloignés de nous, les habitans de ces contrées étaient d'une très-haute stature, et que par une des conséquences de la civilisation et de la mollesse qu'elle introduisit peu-à-peu dans leur genre de vie, leur stature s'est réduite insensiblement à celle des hommes les mieux conformés. Les bustes et les médailles des anciens nous les représentent avec de grands yeux, et des sourcils très-élevés. On retrouve encore dans les Grecs modernes la même vivacité de physionomie, avec l'élégance des formes et les belles proportions de leurs ancêtres (1). " La nature, dit Winkelmann (2), après avoir passé par tous les degrés du chaud et du froid, s'est fixée dans la Grèce comme dans son centre où régné une température moyenne, entre l'hiver et l'été. Plus elle s'approche de ce centre, plus elle annonce de franchise et de sérénité, et plus ses opérations se manifestent généralement par des formes gracieuses et spirituelles, par des traits décidés et caractéristiques. Entourée sans cesse d'un air pur et serein, tel qu'Euripide décrit le climat d'Athènes, elle n'est point gênée dans son activité par les brouillards et les vapeurs; et portant plutôt le corps à sa maturité, elle s'élève avec force dans des statures avantageuses, surtout dans la taille des femmes On ne doit point ajouter foi à ce que disent les scholiastes de la longueur démesurée des têtes ou des visages des habitans de l'Eubée (3). „ Nous avons représenté à la planche 7 diverses têtes, d'après lesquelles on pourra se former quelque'idée des traits caractéristiques de celles des anciens Grecs. Le n.º 2 est une tête d'Aspasie, célèbre courtisane de Milet, qui sut s'élever au point de régir avec Périclés les destins d'Athènes. La fig. 1 est une tête d'Alcibiade en qui la nature réunit les plus rares talens avec les plus belles formes. Le docte antiquaire Visconti est d'avis que cette

(1) M.^r Douglas, dans son essai sur les Grecs anciens et modernes, est d'avis que c'est dans les îles de l'Archipel plutôt que sur le continent, que le sang de cette nation paraît s'être conservé dans sa plus grande pureté. V. Bib. Britan. Tom. 57, pag. 479.

(2) Histoire de l'art. Vol. 1, pag. 317.

(3) Ces observations doivent s'entendre particulièrement du climat d'Athènes, car on trouve dans les *Recherches philosophiques* de Paw, qu'en divers cantons de la Grèce, l'hiver est très-rigoureux, et l'été brûlant. Vol. I, part. 1, pag. 84. Les relations de cet écrivain sont confirmées à cet égard par les voyageurs modernes. Ponqueville, en parlant de l'Arcadie, dit qu'en hiver il y tombe beaucoup de neige.

image n'est point celle du héros dans la fleur de la jeunesse, mais déjà sur le déclin de l'âge. Ses traits ont bien en effet quelque chose de noble et même encore des grâces, mais on y remarque aussi l'empreinte des chagrins et du malheur. Ces deux têtes sont prises de l'Iconographie Grecque du même antiquaire. La figure sous le n.º 3 est encore une tête d'Alcibiade dans sa jeunesse, et a été dessinée sur une cornaline du cabinet de Fabius Ursin (1). Nous donnerons en outre dans ce traité, des dessins d'autres monumens, au moyen desquels on pourra encore mieux juger du caractère de la physionomie des anciens Grecs; et nous ferons connaître celle des Grecs de nos jours, d'après des figures prises dans les tems modernes.

Jusqu'ici nous n'avons fait que tracer une esquisse rapide de l'état physique de la Grèce. L'ordre des matières exige maintenant que nous disions quelque chose de sa division politique et géographique. Cette contrée, comme nous l'avons déjà observé, est entrecoupée de montagnes et de rivières qui la partagent en cantons distincts et séparés les uns des autres. Nous allons donc examiner sa géographie sous trois aspects qui sont; la géographie des tems héroïques, ou la géographie d'Homère; la géographie des tems historiques; et la géographie des colonies.

Description géographique.

La géographie d'Homère se trouve dans la seconde partie du second livre de l'Iliade, où le poète passe en revue les différens peuples qui prirent les armes contre Troie. Il n'y est point parlé des Macédoniens ni des Epirotes; et les seuls peuples dont il fait mention sont ceux, de l'*Étolie*, de la *Phocide*, de la *Béotie*, de la *Locride*, de l'*Argolide*, de la *Laconie*, de la *Messénie*, de l'*Arcadie*, de la *Thessalie*, des grandes îles de *Samos* et de *Céphalonie*, de l'*Eubée*, de la *Crète*, de *Rhodes*, et des petites îles qui sont disséminées tant dans la *Mer Egée* ou l'Archipel, que dans la mer *Jonienne* à l'occident du *Péloponnèse*. Il ne parle point de l'*Attique*, mais seulement d'Athènes, peut-être parce que les diverses tribus que comprenait ce canton avaient été réunies ensemble par Thésée, et ne formaient, comme l'observe également M.^r *Cousin* qu'une seule peuplade. Les épithètes dont se sert ce poète célèbre pour caractériser chaque pays et chaque ville, donnent une

Géographie d'Homère.

(1) *Imag. ex Bibl. F. Ursini*, n.º. 4.

juste idée de leur situation, de la qualité de leur sol, et de leurs richesses (1).

*Géographie
des tems
historiques.*

Après la géographie d'Homère il en vient trois autres qui appartiennent aux tems historiques ou certains, savoir ; celle de *Strabon*, de *Pausanias*, et de *Ptolémée*. Notre plan ne nous permettant pas d'entrer dans le détail des notions contenues dans ces différens ouvrages, nous nous bornerons, à l'exemple de *Chantreau*, à présenter dans le tableau suivant, l'ancienne géographie des Grecs comparée avec la moderne, d'après les descriptions que nous en ont laissées ces anciens géographes (2). Nous avons cru à propos de joindre à ce tableau une carte topographique de l'ancienne Grèce, prise de l'Atlas de Lesage.

(1) « Le dénombrement des deux armées qu'on lit dans le second livre de l'Iliade présente la première carte géographique de la Grèce et de la côte d'Asie, tracée avec une précision admirable. L'ouvrage de Strabon n'est en partie qu'un commentaire et une apologie de cette carte : et Wood qui a traversé l'Archipel avec un Homère et un Strabon à la main, ne cesse d'exalter l'exactitude du poète dans ses descriptions topographiques. » Cesarotti Raison. Histor. critique sur les œuvres d'Homère I.^{re} part., III.^e sec.

(2) Science de l'Histoire Vol. II. pag. 364.

T A B L E A U
DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE LA GRÈCE.

DIVISION ANCIENNE.	NOMS MODERNES DES PAYS.	PEUPLES QUI LES HABITAIENT.	NOMS ANCIENS DES PRINCIPALES VILLES.	NOMS MODERNES
<i>Epirus</i> , l'Épire	Basse Albanie	<i>Molosses</i>	<i>Ambracia</i>	Larta.
			<i>Nicopolis</i>	Prevesa-Vecchia.
			<i>Cynos-Cephalae</i>	(ruinée)
			<i>Pharsalus</i>	Farsa.
<i>Thessalia</i> , la Thessalie. Sangiakato di Larissa.			<i>Larissa</i>	Larisse.
			<i>Magnesia</i>	Lamie.
			<i>Pherae</i>	Ienizara
				sans villes d'importance.
<i>Acarmania</i> , Acarnanie. Livadie	<i>idem</i>		<i>Calydon</i>	Aiton.
<i>Aetolia</i> , l'Étolie	<i>idem</i>		<i>Amphissa</i>	Salone.
<i>Locris</i> , la Locride	<i>idem</i>	<i>Locriens</i>	<i>Naupactus</i>	Lépante.
				elle avait quatre petites villes de peu d'importance.
<i>Phocis</i> , la Phocide	<i>idem</i>	<i>Phocéens</i>	<i>Delphi</i> (Delphes)	Castri.
			<i>Thebae</i> (Thèbes)	Striva.
<i>Boeotia</i> , la Béotie	<i>idem</i>	<i>Béotiens</i>	<i>Cheronaea</i>	(ruinée)
			<i>Leuctra</i>	<i>idem</i> .
			<i>Platea</i>	<i>idem</i> .
			<i>Aulis</i>	<i>idem</i> .
<i>Megaris</i> , la Mégaride	<i>idem</i>		<i>Megare</i>	Mégare.
<i>Attica</i> , l'Attique	<i>idem</i>	<i>Athéniens</i>	<i>Athenae</i>	Athènes.
			<i>Marathon</i>	Marazona
			<i>Eleusis</i>	Lepsine.
	<i>Corinthia</i> , la Corinthie		<i>Corinthus</i>	Corinthe.
			<i>Cenchraea</i>	Port de Corinthe.
<i>Achaja</i> , l'Achaïe divisée en	<i>Sicyonia</i> , la Sicyonie. partie du Duché de Clarence	<i>Achéens</i>	<i>Sycion</i>	Basilique.
	<i>Achaja propria</i> , l'Achaïe propre	autre partie du Duché de Clarence	<i>Patrae</i>	Patras.
			<i>Dymae</i>	Clarence.
			<i>Egium</i>	Vostiza.
			<i>Argos</i>	Argos.
			<i>Mycenae</i>	Charia.
<i>Argolis</i> , l'Argolide	Sacanie	<i>Argiens</i>	<i>Epidaurus</i>	Cherronesi.
			<i>Hermione</i>	(ruinée)
			<i>Nauplia</i>	Napoli de Romanie
<i>Laconia</i> , la Laconie	Tzaconie	<i>Lacedémoniens</i> , <i>Spartiates</i>	<i>Sparta</i>	Misitra.
			<i>Epidauria</i>	Malvasia.
<i>Messene</i> , la Messénie.	partie du Belvédère		<i>Messenia</i>	Mosseniga.
			<i>Pylus Messenia-</i> <i>nacus</i>	Navarino.
<i>Elis</i> , l'Elide	autre partie du Belvédère.		<i>Elis</i>	Belvédère.
			<i>Olympia</i>	Langanizo.
			<i>Pisa</i>	(ruinée)
<i>Arcadia</i> , l'Arcadie		<i>Arcadiens</i>	<i>Megalopolis</i>	Leontari.
			<i>Mantineia</i>	Goriza.

Tels étaient les pays de l'ancienne Grèce sur le continent. Il faut maintenant y ajouter les îles nombreuses repandues dans ses mers, et dont les principales sont; *Lesbos*, à présent Métélin; *Chio*; *Samos*; *Coos*, actuellement Stanchio; *Pathmos*, appelée encore Patino; l'*Eubée* aujourd'hui le Négrepont; *Rhodes*; *Chypre*; *Coreyre* maintenant Corfou, ainsi que plusieurs autres dont on peut voir les noms dans la carte géographique sous le n.º 6.

Colonies
Grecques.

Mais, soit par un effet de leur penchant à la nouveauté et au changement, soit par suite de l'accroissement excessif de leur population ou de leurs guerres intestines, soit enfin qu'ils fussent pressés par le besoin d'aller chercher ailleurs des moyens de subsister, comme il était déjà arrivé à d'autres peuples, les Grecs envoyèrent des colonies, non seulement dans les îles voisines, mais même jusques sur les côtes de l'Italie, des Gaules, de l'Asie et de l'Afrique. On raconte qu'avant la guerre de Troie, *Iolas* neveu d'*Hercule*, avait amené de Thèbes, ville de Béotie, en Sardaigne une colonie Grecque, qui y fut assaillie et presque entièrement détruite par les Phéniciens et les Carthaginois (1). Vers la fin de la guerre de Troie, quelques Athéniens vinrent bâtir la ville d'*Elée* dans l'Asie mineure, presque en face de l'île de *Lesbos*. Cette ville devint dans la suite un port fameux, et l'arsenal de la grande ville de Pergame. Les *Doriens* qui habitaient entre le Parnasse et la Thessalie, réduits à l'impossibilité de pourvoir aux besoins de leur nombreuse population, expédièrent une colonie composée d'une jeunesse choisie, qui alla s'établir, partie dans l'île de *Rhodes*, et partie sur le continent voisin. Cette colonie, à laquelle se réunirent ensuite des *Cariens* venus de *Crète*, jetta les fondemens des villes de *Gnide* et d'*Halicarnasse*.

Colonie
de Doriens.

Colonie
des Eoliens.

Mais de toutes les émigrations des Grecs depuis la guerre de Troie, la plus fameuse est celle des *Eoliens* qui, partis de la *Laconie* sous la conduite de *Pentile* fils d'*Oreste*, se rendirent maîtres de l'île de *Lesbos* aujourd'hui *Métélin*, et y bâtirent la célèbre ville de *Mitylène*. Guidés par les fils de *Pentile*, les *Eoliens* firent de nouvelles entreprises, et ils construisirent sur le continent, entre la *Mysie* et la *Phrygie*, la ville de *Cumes* ainsi que plusieurs autres, qui, avec l'île de *Lesbos*, formèrent ce qu'on appela depuis l'*Eolie*. Après la mort de *Codrus* dernier Roi d'Athènes, environ 1132 ans avant l'ère vulgaire, son fils *Nélée* quitta l'*Attique* avec une forte colonie, et vint se fixer sur la côte maritime d'une partie de la *Lydie*. C'est à cette colonie qu'est due la fondation de plusieurs villes considérables, telles que, *Phocée*, *Smyrne*, *Colophon*, *Ephèse* et *Milet*. De tous ces divers établissemens réunis, il se forma peu-à-peu une nouvelle Grèce, qui prit le nom de *Grèce Asiatique*, et dont voici le tableau.

Colonie
des Atticiens.

(1) Pluche Concorde de la Géographie.

T A B L E A U

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE LA GRÈCE ASIATIQUE.

NOMS ANCIENS.	OBSERVATIONS.	NOMS MODERNES.	NOMS	
			ANCIENS	MODERNES
			DES PRINCIPALES VILLES.	
<i>Eolia</i> , l'Eolide.	Fesait partie de la <i>Mœsie</i> . Elle fut appelée <i>Eolie</i> , du nom des <i>Eoliens</i> qui, après la guerre de Troie, vinrent du Péloponnèse s'établir dans l'Asie mineure. L'île de <i>Lesbos</i> en faisait partie.	Dépend aujourd'hui du Gouvernement de <i>Kutaieh</i> .	<i>Eloea</i> <i>Cumae</i> <i>Phocoea</i> Castro. Fokia.
L' <i>Ionie</i> .	Ainsi appelée de <i>Ione</i> , lequel après avoir établis les <i>Ioniens</i> dans l' <i>Attique</i> , vint avec une petite colonie en <i>Asie</i> . <i>Nélée</i> y transporta depuis une autre colonie plus nombreuse que la précédente.	Appartient au Gouvernement de <i>Kutaieh</i> , <i>Sangiagato</i> d' <i>Aidinlli</i> .	<i>Smyrna</i> <i>Clazomenae</i> <i>Theos</i> <i>Colophon</i> <i>Phocoea</i> <i>Ephesus</i>	Smyrne, ou Ismir. Vourla. Seagi. Alto-Bosco. Fokia-Vecchia. Aïa-Salouk.
La <i>Carie</i> .	Se divisait en <i>Carie</i> proprement dite, et en <i>Doride</i> , ainsi appelée des <i>Doriens</i> qui vinrent s'y établir. Elle prit encore le nom de <i>Pentapole</i> , de ses cinq villes principales, dont trois étaient dans l'île de <i>Rhodes</i> qui en faisait partie.	Appartient aux <i>Sangiakats</i> d' <i>Aidinlli</i> , et de <i>Menteckek</i> .	<i>Halicarnassus</i> <i>Miletus</i> <i>Gnidus</i> <i>Myndus</i>	Bodrouino. Milet. Gnido. San-Pietro.

Colonies
Grecques
en Sicile.

Dès les tems les plus reculés, des colonies Grecques étaient venues s'établir dans la Sicile. Les plus célèbres sont celles qui jettèrent les fondemens de *Messine* et de *Syracuse*. *Messine* s'appelait auparavant *Zanclé*, nom sicilien qu'elle avait emprunté, selon *Thucydide*, de la forme de son port qui ressemblait à une faille. Chassés du *Péloponnèse* par les *Spartiates*, les *Messéniens*, aidés d'*Anassila*, Messénien lui même et tyran de *Reggio*, débarquèrent en Sicile, et s'emparèrent de *Zanclé*, qui prit depuis lors le nom de *Messana*. Cette événement date d'environ 94 ans après la fondation de Rome. Néanmoins la plus considérable de toutes les colonies Grecques qui passèrent dans cette île, fut celle qu'y conduisit *Arcade* Corinthien, quelques années après la fondation de Rome, et environ sept siècles et demi avant l'ère vulgaire. *Arcade* ayant débusqué les *Siciliens* de la petite île d'*Ortygie*, fit construire quelques ouvrages autour du lac de *Syracus* pour en former un port: ce qui fit donner le nom de *Syracuse* à la petite ville que renfermait cette île. Autour de cette ville, *Arcade* en fit encore bâtir quatre autres petites, qui ayant été entourées dans la suite d'une même muraille, prirent ensemble le nom de *Syracuse*.

Colonies
Grecques
en Italie.

Avant l'établissement de ces colonies en Sicile, d'autres s'étaient déjà fixées dans le midi de l'Italie. Plusieurs des héros Grecs n'ayant pu rentrer dans leurs domaines à leur retour de la guerre de Troie, prirent le parti d'aller se chercher une autre patrie, et se dispersèrent principalement dans l'Italie méridionale, dont le climat est à peu-près le même que celui de la Grèce. Le territoire qu'ils occupèrent comprenait tous les pays situés entre celui des *Salentins* (maintenant la terre d'Otrante), et le *détroit*; et on l'appela la *Grande Grèce*, parce qu'au rapport de *Pline* (1), il parut aux Grecs qui s'y étaient réfugiés d'avoir trouvé un pays plus vaste, plus beau et plus heureux que celui qu'ils avaient quitté. *Diomède* et *Idoménée* furent les principaux fondateurs de ces colonies. Le premier ayant trouvé ses états dans le plus grand désordre à son retour du siège de Troie, quitta Argos, et vint avec *Philoctecte* et quelques autres chefs s'établir à la pointe de l'Italie. Effrayé du soulèvement qu'il avait excité parmi ses peuples, en sacrifiant impitoyablement son propre fils à Neptune, *Idoménée* Roi de *Crète* se refugia, avec un bon nombre de sujets qui lui étaient restés fidèles, sur la côte orientale de cette péninsule, à peu de distance du golphe de *Tarente*. Voici également le Tableau comparé de la *Grande Grèce*.

(1) Lib. III. c. 5. et 10.

TABLEAU COMPARÉ

DE LA GRANDE GRÈCE.

DIVISION ANCIENNE.	NOMS MODERNES.	PEUPLES QUI L'HABI- TAIENT.	NOMS	
			ANCIENS DES VILLES PRINCIPALES.	MODERNES
<i>Apulia.</i>	La Capitanate. On croit que c'est là que Diomède établit sa colonie, et fonda la ville de <i>Venusia</i> , dont le premier nom fut <i>Aphrodisia</i> , ou la <i>Ville de Venus</i> . Fréret fait descendre les <i>Apuliens</i> des <i>Liburniens</i> , peuples qui étaient passés de l'Illyrie en Italie environ seize siècles avant l'ère vulgaire.	<i>Dauniens.</i> <i>Messapiens.</i>	<i>Venusia</i> . . . <i>Cannae</i> . . . <i>Tarentum</i> . . .	Venosa. Cannes. Tarente.
<i>Brutium.</i>	La Terre { de Bari . . d'Otrante. Fréret prétend que le nom de <i>Brutium</i> dérive des mots celtiques <i>ber</i> , <i>bret</i> , <i>arbre</i> , <i>forêt</i> , parce que ce pays était anciennement couvert de forêts.	<i>Brutiens.</i>	<i>Croton</i> <i>Locri</i> <i>Regium</i> . . .	Crotone. Mota di Burzano. Reggio.
{ <i>Lucania.</i> <i>Calabria.</i>	Les deux Calabres. Le <i>Lucaniens</i> étaient <i>Samnites</i> d'origine, et on croit que leur nom dérive de <i>Lucanus</i> , ou de <i>Lucius</i> leur ancien fondateur, ou bien encore du mot <i>Luc</i> ou <i>Lug</i> , qui, en langue samnite, veut dire <i>eau</i> , parce que leur nouveau pays était arrosé d'eaux de toutes parts. La <i>Calabre</i> fut peut-être ainsi appelée, du mot oriental <i>calab</i> , qui signifie <i>poix</i> , parce que cette contrée produit une quantité de <i>pins</i> dont on tire la <i>Résine</i> .	<i>Lucaniens.</i> <i>Salentins.</i> <i>Calabrais.</i>	<i>Elea</i> <i>Sybaris</i> . . . <i>Thurium</i> , bâtie sur les ruines de <i>Sybaris</i> . <i>Rudiae</i> <i>Brundisium</i> .	Castello a mare. } Détruites. (Villes détruites.) Brindes.

Colonies
dans les Gaules
et ailleurs.

Mais plusieurs siècles avant l'ère vulgaire, il y avait déjà des Grecs établis dans les *Gaules*, en *Chypre* et en *Afrique*. Quelques marchands *Phocéens*, cinq cents ans avant la naissance du Christ, vinrent de l'Ionie jusques aux bouches du *Rhône*, et bâtirent la ville de *Marseille*. Environ à la même époque, la *Lybie*, province d'Afrique, voyait déjà fleurir la belle colonie de *Cyrène*, capitale de la Cyrénaïque. *Teucer*, chassé par son père de *Salamine*, ville et île tout près d'*Athènes*, vint s'établir en *Chypre*, où il fonda une nouvelle *Salamine*, avec d'autres villes, telles qu'*Amathonte*, *Paphos* et *Idalion*, qui devinrent célèbres dans la suite, par le culte qu'on y rendait à *Venus* (1).

Macédoine ;
quand réunie
à la Grèce.

Aucune province cependant n'avait encore été réunie à la Grèce proprement dite, jusqu'au tems de Philippe II le Macédonien. Envoyé, quoique fort jeune encore, par son père *Amyntas* en otage à *Thèbes*, il y étudia les mœurs Grecques, et conçut dès lors le projet d'asservir la Grèce entière. A peine monté sur le trône de Macédoine, toutes ses pensées se tournèrent vers cette entreprise; et en effet, après une guerre sanglante et des événemens divers, il parvint, par la victoire qu'il remporta à *Chéronée* vers l'an 338 avant l'ère vulgaire, à se rendre l'arbitre de toute la Grèce: depuis cette époque, les Macédoniens ne furent plus regardés par les Grecs comme un peuple barbare, et leur pays fit partie intégrante de l'empire Grec. La conquête de Philippe, ou la réunion de la Macédoine à la Grèce, fut consolidée ensuite par la valeur

(1) Il n'est nullement hors de probabilité que les Grecs aient poussé leurs colonies jusques dans le Nord. Voici ce que rapporte à ce sujet le docte Lanzì dans son Mémoire sur les vases antiques, pag. 42. « J'en donne pour preuve une lettre écrite par M.^r Luaff Chevalier Moscovite à M.^r Jacques Byres Anglais, qui, il y a peut-être 20 ans, m'en communiqua à Rome un fragment de la teneur suivante: *On a trouvé aux environs de Coliran dans une grotte artificielle une inscription en caractères inconnus aux Chinois, aux Tartares et aux Japonais, et qu'on n'a pu déchiffrer. Un peu plus loin dans la grotte, qui est une galerie de 200 toises, on a découvert deux vases dont l'un était d'argent, d'une forme parfaitement grecque, avec des bas-reliefs d'un beau travail, et l'autre était étrusque; qu'est ce que cela signifie au fond de la Sibérie? Je ne suis point éloigné de croire qu'il n'y ait eu jadis par là quelque colonie Grecque, comme il y en eut à Tomes, dont le dialecte conservait encore du tems d'Ovide quelques restes d'hellénisme.* »

et les exploits de son fils *Alexandre*. Ce dernier s'étant fait nommer généralissime des troupes, dans une assemblée des villes Grecques qu'il avait convoquée à Corinthe, il prit avec lui l'élite de l'armée, et secondé par une fortune constamment heureuse, il porta ses armes victorieuses en Asie et en Afrique; s'empara de la Syrie, de la Perse, de la Médie et de l'Égypte; et fonda dans les pays qu'il avait conquis, des colonies et des villes auxquelles il donna les coutumes et les lois de la Grèce. Après sa mort, qui arriva à Babylone, ses Généraux se partagèrent ses conquêtes, et avec eux commencèrent les nouvelles dynasties des *Antiochiens*, des *Séleucides*, des *Ptolémées*, et autres Princes, tant en Perse, qu'en Syrie et en Égypte. Depuis lors, le costume des principales villes de l'Afrique et de l'Asie fut presque entièrement Grec. Ainsi tout ce que nous dirons par la suite de celui de la Grèce proprement dite, devra s'entendre aussi, non seulement des colonies Grecques, mais encore des divers contrées de l'Asie et de l'Afrique qui furent subjuguées par Alexandre.

*Conquêtes
d'Alexandre.*

Il nous reste maintenant à dire quelque chose de la population de la Grèce tant ancienne que moderne. Quant à la première, les auteurs même les plus renommés présentent d'étranges contradictions. Quelques-uns d'entre eux donnent à la Grèce une population en quelque sorte innombrable; d'autres la réduisent au point que leurs calculs sont démentis par les faits seuls. Cette question difficile ne pourrait donc être décidée que d'après l'autorité des monumens; car si le témoignage des écrivains nous paraît quelquefois justement suspect, il n'en est pas ainsi des monumens, dont la vérité parle aux yeux. Les Pyramides de l'Égypte attestent d'une manière évidente l'immense population de ce pays dans des tems reculés. Le Colysée, où cent mille hommes pouvaient assister aux spectacles à Rome, nous donne une idée bien plus positive de l'étonnante population de cette ville, que toutes les relations qui traitent de la puissance Romaine. Mais on ne rencontre point dans la Grèce de ces monumens gigantesques, et il ne paraît pas que les villes, même les plus considérables et les plus florissantes, y fussent d'une étendue à contenir un nombre d'habitans aussi prodigieux. Athènes était sans contredit la ville la plus grande de toute la Grèce, et n'avait de rivale que Sparte, du tems de Thucydide. Mais qui est ce qui voudra ajouter foi au rapport d'Athénée qui assure, que la première de ces deux villes comptait dans

*Population
de la Grèce.*

ses murs vingt un mille citoyens (1), dix mille étrangers, et quatre cent mille esclaves? Jamais les productions du sol de l'Attique, déjà peu fertile par lui même, ni les approvisionnemens que le commerce maritime pouvait tirer du dehors, n'auraient pu suffire aux besoins d'une pareille population, surtout à l'époque où Athènes était le siège de la délicatesse, du luxe et de la magnificence. Aussi a-t-on lieu de présumer qu'Athénée a mis par erreur un chiffre de trop, au moins dans le nombre qui représente cette multitude d'esclaves. Pausanias, en parlant de *la loi Achéenne* qui concernait tout le Peloponnèse, dit que tous les Achéens en état de porter les armes, y compris même un grand nombre d'esclaves qui avaient obtenu la liberté, ne formaient pas plus de quinze mille hommes. Diodore de Sicile assure que tous les Etoliens propres au service militaire, du tems d'Antipater, ne fesaient que dix mille combattans. Or on peut poser en fait, d'après ces données, que l'ancienne Grèce proprement dite, contenait, dans son plus grand lustre, neuf cent vingt mille habitans libres, et quatre cent soixante mille esclaves; et que par conséquent toute sa population pouvait s'élever à environ un million et trois cent quatre vingt mille habitans, nombre qui n'excède guères celle de la Grèce moderne (2), d'après ce qu'en ont écrit les voyageurs, et comme nous le verrons en son lieu.

Dans cette description topographique de la Grèce, nous n'avons remarqué que les choses les plus importantes, notre but n'étant pas d'entrer dans un examen plus détaillé de tout ce qui concerne l'histoire naturelle, la statistique, et enfin la géographie de cette contrée. Nous avons cependant indiqué les sources où nous avons puisé, pour l'utilité de ceux de nos lecteurs qui voudraient acquérir des connaissances plus étendues sur ces différentes matières, et

(1) Par citoyens on doit entendre, selon le témoignage des plus doctes écrivains, les hommes libres, et propres à porter les armes.

(2) Quant à l'ancienne population de la Grèce, on peut lire le *Discours* de David Hume *sur la population des nations anciennes*. L'auteur y traite la question avec beaucoup d'érudition, et avec la plus fine critique. On peut lire encore l'*Essai* de F. S. North Donglas, au sujet de quelques points de ressemblance entre les Grecs anciens et modernes (Londres, 1813 in 8.º). Ce serait trop nous écarter de notre objet, que de nous arrêter plus long tems sur cette question. Nous aurons néanmoins occasion d'en parler ailleurs.



1800. G. B. S. P.

nous nous réservons de leur donner d'autres renseignemens à ce sujet, surtout lorsque nous aurons à parler de l'agriculture. En attendant, nous avons cru de faire une chose qui leur serait agréable, que de leur présenter, à la planche 9, une vue d'Athènes, telle qu'elle se montre aujourd'hui aux voyageurs (1). On jugera aisément, d'après cette vue, de l'état où se trouve actuellement, non seulement cette ville jadis si célèbre, mais encore la Grèce entière; et les artistes y trouveront un modèle à suivre, dans toutes les imitations qu'ils auraient à faire, d'un sol et d'un horizon semblables à ceux de la Grèce. On voit sur un rocher la citadelle anciennement appelée par les habitans *Acropolis*, qui veut dire *ville haute*, et était ainsi distinguée d'Athènes, ou de la *ville basse*: on la regardait comme le lieu le plus sacré de la ville, et elle renfermait les plus beaux temples, ainsi que le trésor et les archives de l'Etat. Elle sert encore à présent de forteresse; mais elle ne conserve presque plus rien de son état primitif, ni de son ancienne magnificence. Les murs, ainsi que les édifices, en sont construits, en plusieurs endroits, avec des fragmens de colonnes, de corniches et autres morceaux de sculpture, dont le bizarre assemblage offre l'image déplorable de la barbarie et de la destruction. Vers le milieu s'élève le *Parthénon*, ou temple de Minerve: entre une tour moderne qui sert aujourd'hui de prison, et un bâtiment carré qui est un magasin militaire, on retrouve des restes des célèbres *Propylées*, ou des portes d'Acropolis, qui étaient des arcs magnifiques consacrés à Mercure. A quelque distance de la citadelle, du côté de l'occident, est le mont *Anchesme*, au haut duquel est bâtie une petite église dédiée à Saint Georges, sur les ruines même du temple de Jupiter *Anchesmien*: au pied du mont, et près du mur de circonvallation on aperçoit un tombeau Turc: à l'orient, et sur le même plan qu'Acropolis, mais hors des murs, on découvre une colonne qui était surmontée anciennement d'un grand trépiéd: plus bas en gagnant la plaine, on voit les ruines du théâtre de Bacchus. Les colonnes d'ordre corinthien qui paraissent dans la campagne sont des restes gigantesques du temple de Jupiter Olympien; derrière s'élève l'arc d'Adrien; entre cet arc et la colline se trouve l'Athènes moderne, et on découvre au fond une partie du mont *Hyméte*.

(1) V. Stuart. *Antiq. of Athenes*. Vol. II.

Europe. Vol. I.

COSTUME DE LA GRÈCE.

TEMES MYTHOLOGIQUES OU FABULEUX.

*Ancien
coutume
propre de tous
les peuples.*

IL n'est personne qui ne sache aujourd'hui, que les peuples de tous les pays ont eu plus ou moins, dans le principe, un costume qui leur a été commun, et dont la nature et le besoin leur ont donné les premières leçons. Des herbes, des racines et des fruits formaient leur unique nourriture; ils cherchaient dans des grottes, dans des cavernes, dans des troncs d'arbres, un abri contre l'intempérie des saisons, et un asile contre la fureur des bêtes féroces; le soupçon, la vengeance et la crainte étaient les principaux mobiles de leurs actions. Ainsi l'histoire des commencemens d'une nation, est, pour ceux qui ne recherchent ni les dates, ni les noms, celle de toutes les autres à leur berceau (1). On peut donc se figurer, que le costume des premiers habitans de la Grèce, aura été à peu près le même, que celui des peuples les plus sauvages de l'Afrique et de l'Amérique. Malgré les soins continuels qu'exigeait leur conservation, et le besoin où ils étaient de lutter sans cesse contre une nature ingrate et barbare, ils auront néanmoins conservé comme ces derniers quelques idées confuses de religion, qu'ils auront reçues par tradition de leurs premiers pères. Les Pélasges, qui étaient les plus anciens peuples de la Grèce, avaient, au dire d'Hérodote, des notions de quelques divinités; mais ils ne savaient pas encore les distinguer par des noms propres. Leurs connaissances à cet égard se seront bornées à savoir, qu'il y avait des êtres dont la puissance gouvernait toutes choses. La première révolution qui s'opéra chez les Grecs, ou leur passage de l'état de barbarie à l'état social, est dû, selon le même auteur, aux colonies étrangères, et particulièrement à celles venues de l'Égypte. Ce fut d'elles qu'ils apprirent à distinguer les dieux du premier et du second ordre, et à fonder des lois, des coutumes et des institutions sur des principes raisonnés de religion. Il résulte donc du témoignage de cet écrivain, qu'avant l'arrivée de ces colonies, les Grecs avaient déjà quelque idée passable de l'être suprême; et que par conséquent ce

*Idées
des Pélasges
au sujet
de leurs Dieux.*

(1) Batteux Hist. des causes premières, pag. 88.

sont les opinions de ces mêmes étrangers, qui les ont égarés en matière de religion.

L'établissement de ces colonies serait donc l'époque, d'où devraient commencer nos recherches sur le costume des Grecs. Mais que peut-on dire de ces tems éloignés dont il ne nous est resté aucun monument ? La raison veut, qu'à défaut de cette ressource, nous ayons recours aux plus anciens historiens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous. Or, combien de siècles n'ont pas dû s'écouler depuis l'arrivée de ces colonies, jusqu'au siècle d'Hésiode et d'Homère, qui sont les plus anciens écrivains de la Grèce ? Quelles étaient les opinions, les lois et les coutumes des Grecs dans ces siècles reculés ? Si nous consultons les œuvres d'Homère, d'Hésiode, et autres poètes ou historiens de l'antiquité, nous n'y voyons que le chaos informe de la mythologie. Il est bien vrai que ces écrivains n'ont dû faire autre chose, que de recueillir dans leurs ouvrages les traditions populaires, surtout en ce qui avait rapport à la religion, dont l'influence fut toujours si puissante sur l'esprit des peuples doués d'une imagination vive et prompte, tels que l'étaient les Grecs. Nous considérerons donc cette époque, antérieure au siècle d'Hésiode et d'Homère, comme celle des tems mythologique et fabuleux ; et prenant pour guides les auteurs les plus renommés, nous allons chercher si, parmi les nuages épais qui couvrent ces tems éloignés, il est possible de découvrir quelque trait de lumière, à la faveur duquel nous puissions reconnaître quelques faits d'une vérité non équivoque. Malgré que les traditions qui nous en sont parvenues soient d'une origine très-obscur, et ne nous offrent presque aucun caractère d'authenticité, elles ne sont cependant pas pour cela tout-à-fait dépourvues d'un certain degré de probabilité : car si les écrits dans lesquels elles sont rapportées, ne sont point réellement des auteurs dont ils portent les noms, elles n'en doivent pas moins passer pour très-anciennes, puisqu'elles sont données pour telles par des auteurs qui sont eux mêmes de la plus haute antiquité. Et quand elles seraient encore, comme l'observe M.^r *Batteux*, d'une date plus récente, elles seraient toujours d'une grande autorité, comme étant composées de matériaux appartenans à des tems très-reculés (1). Hésiode et Homère nous font voir dans leurs œuvres

*La Grèce
avant Hésiode
et Homère.*

*Recherches
sur l'origine de
la Mythologie.*

(1) *Hist. des caus. premièr.* pag. 97. Cet auteur ajoute que ceux qui regardent comme supposés les hymnes d'Orphée, les attribuent à un cer-

le système de la mythologie déjà solidement établi. Ils y exposent les choses telles qu'ils les ont trouvées, et telles qu'elles étaient crues de leur nation, en sorte que leur autorité pourrait suffire en quelque manière à la partie historique de nos recherches; mais comme la partie philosophique exige que nous remontions à une époque plus éloignée, nous aurons recours aux conjectures, pour découvrir l'origine de la mythologie et du polythéisme, qui ont eu tant d'empire sur le costume des Grecs.

*Opinion
de Montfaucon*

Le célèbre Montfaucon est d'avis, qu'on ne peut dire rien de positif sur les commencemens de l'idolâtrie, ni déterminer l'époque à laquelle ses différens cultes se sont propagés sur la terre (1). Nembrod passe, aux yeux de quelques-uns, comme le premier homme auquel il a été rendu des honneurs divins, et qui, sous les noms de *Bel* ou *Baal*, a eu des autels dans tout l'orient. Les premières idoles dont il est fait mention dans l'histoire sacrée sont celles de *Thare*, d'où elles passèrent dans la famille de *Laban*. L'auteur que nous venons de citer croit voir une des principales causes de l'idolâtrie, dans les statues élevées chez divers peuples de l'antiquité qui n'avaient que de faibles notions de la divinité, à des hommes qui s'étaient illustrés par de grandes actions, par quelque découverte utile à l'humanité, ou qui s'étaient acquis par leurs vertus la considération de leurs semblables. Chaque peuple se créait des dieux à sa fantaisie; et comme dit le prophète Isaïe, du même bois qui servait à le chauffer, l'homme se fit des statues qui devinrent l'objet de son culte, et dans lesquelles il plaça toute sa confiance (2).

*Sentiment
d'Isaïe.*

*Fausseté
des rapports de
la Mythologie
avec la Bible.*

Quelques écrivains, d'un nom même assez marquant, après avoir employé toute leur sagacité à trouver quelques rapports entre la

tain *Onomacrite* Athénien, qui vivait 600 ans avant l'ère vulgaire. L'ancienneté de cette date n'est pas moins respectable, que ne le serait celle même d'Orphée.

(1) Montfaucon. *L'Antiquité expliquée*. Tom. I. Par. I. pag. XCII.

(2) Isaïas, Chap. 45, 15. L'auteur du livre de la *Sagesse* indique comme une des sources de l'idolâtrie la douleur d'un père qui a perdu son fils par une mort prématurée. Pour se consoler de cette perte, il fait faire une image de ce fils chéri, et lui rend, au sein de sa famille, des honneurs qui ne sont dus qu'à la divinité. Ce culte se propage bientôt du foyer de cette famille dans toute la ville, et d'un dieu privé il se fait ainsi peu-à-peu une divinité publique.

Bible et la Mythologie, ont prétendu que plusieurs des événemens rapportés dans l'histoire sacrée, ont été empruntés de la Mythologie; et que par conséquent, quelques-uns des Dieux et des Héros de cette dernière, ne sont que des personnages illustres dont parle l'ancien testament (1). Par exemple, le *Tubalcain* de la Génèse, serait, selon eux, le *Vulcain* des poètes Grecs: opinion des plus étranges, qui n'est appuyée d'aucune autorité, et ne repose que sur des simples conjectures (2). Les Juifs formaient une nation trop méprisée de ses voisins, et trop ignorée des peuples de l'antiquité, pour que les Phéniciens, les Egyptiens et les Grecs ayent pris chez elle aucune idée de religion ni de mythologie. Cette nation était d'ailleurs si jalouse de ses dogmes et de ses cérémonies religieuses, qu'elle se faisait un devoir le plus scrupuleux d'en dérober la connaissance aux étrangers; et il ne paraît pas en effet que les Grecs en eussent la moindre notion, avant la conquête d'Alexandre (3).

L'abbé Bannier pense (4) qu'on doit regarder la mythologie comme un grand et précieux dépôt d'événemens remarquables, arrivés dans les tems les plus reculés, immédiatement après le déluge, et l'établissement des enfans de Noë en diverses contrées; et il croit fonder son système sur une base solide, en l'étayant de la doctrine de certains pères de l'Eglise, et de savans écrivains tels que, *Boccard*, *Vossius*, *Einsius*, le père *Tournemine* et autres. Ainsi, c'est avec le plus grand sérieux qu'il parle, du Roi *Tem*,

*Opinion
de Bannier.*

(1) Vossius, Seldéne, Boccart et autres ont prétendu expliquer l'origine et le sens de diverses fictions mythologiques par de savantes recherches sur les racines des langues Hébraïque et Phénicienne.

(2) L'éditeur de Daniel selon la version des septante, ouvrage publié à Rome en 1772 est aussi de cette opinion. Il va même jusqu'à prétendre qu'Homère a pris plusieurs choses de la Bible; et il croit voir la chute des Anges dans la fable d'*Até*, Déesse de l'injure lancée hors de l'Olympe par Jupiter, et l'histoire de Joseph dans celle du *Bellerophon*.

(3) Dans les premiers siècles du Christianisme, il y en eut encore qui entreprirent de prouver que les Grecs étaient une nation, non seulement d'origine récente, mais encore qui tenait des Juifs les principes de sa morale et de sa législation. On s'imaginait favoriser ainsi la religion Chrétienne, tandis qu'au contraire on l'exposait d'avantage aux attaques de ces ennemis, en employant des moyens aussi futiles pour la soutenir. Lisez Larcher dans son Com. sur Hérodote. Vol. VII, pag. 289 et suiv.

(4) *Explication historiq. des Fables.*

du Prince *Ciel*, de la Princesse *Terre*, et des Capitaines *Tithon* et *Taurus*. On voit que tout ce système ne tient qu'à des conjectures vagues et incertaines, et n'est appuyé de l'autorité d'aucun écrivain de l'antiquité, ensorte qu'on est autorisé à le regarder, bien plus comme un jeu de l'imagination, que comme le résultat de méditations solides et raisonnées.

*Système
de De-Pluche.*

L'ingénieur *De-Pluche* rapporte à l'astronomie l'origine de toutes les divinités anciennes (1). Les premières sociétés, ou pour mieux dire, les premières familles qui se formèrent après le déluge, furent instruites par le besoin à observer le cours des astres, le retour des saisons, les changemens des vents, et enfin tous les phénomènes de la nature qui intéressent la vie de l'homme. Quelques-uns de ces phénomènes, ou événemens naturels, étaient précédés, ou accompagnés du vol de certains oiseaux, ou d'un autre aspect de la Lune et du Ciel; d'autres avaient quelques point de ressemblance avec des animaux, ou autres objets terrestres déjà connus. L'inondation du Nil, par exemple, est toujours précédée de l'*Epervier*, lequel quitte alors la partie septentrionale de ces contrées, pour s'envoler vers l'Ethyopie, lorsque le vent du nord pousse vers cette dernière les nuages amoncelés. Ainsi l'image de cet oiseau à été employée pour indiquer l'approche des débordemens de ce fleuve, et avertir les Egyptiens de retirer de leurs champs tout ce qu'ils voulaient mettre à l'abri de l'eau. Ils avaient encore observé, que cette inondation était précédée de même de l'apparition d'une étoile à l'horison, un peu avant l'aurore. Le lever de cet astre était pour eux d'une si grande importance, qu'ils le prirent pour le commencement de leur année, et en firent dériver la succession de leurs fêtes religieuses (2). Or, pour ne point le confondre avec les autres étoiles, ce qui serait sans doute arrivé, s'ils l'eussent représenté en peinture, ils trouvèrent à propos de lui donner une figure, qui eût quelqu'analogie avec le bienfait qu'ils en recevaient. Ils imaginèrent donc de le désigner sous la forme d'un homme avec une tête de chien, parce que cet animal avertit par ses aboyemens de l'approche de quelqu'un; c'est pourquoi ils donnèrent à cette figure le nom d'*Anubis*, qui veut dire l'*aboyeur*,

*Figures
symboliques
des Egyptiens.*

(1) *Histoire du Ciel*. Vol. I. pag. 3 et suiv. *Spectacle de la Nature* Lausanne. 1739, vol. IV. pag. 306 et suiv.

(2) *Porphyr. de Nymphar. antro.*

la *canicule*. Telle fut, selon cet auteur, l'origine de l'écriture ou des signes symboliques usités en Égypte, et en d'autres contrées de l'orient. L'utilité de ces signes pour le peuple lui en rendit bientôt l'intelligence familière ; mais leur usage ne se borna point à l'indication de certains objets pris dans la nature, on s'en servit encore pour exprimer des notions abstraites de politique et de morale. Cependant on inventa des caractères alphabétiques, dans la combinaison desquels on trouva un moyen plus facile et plus prompt de communiquer ses pensées, que ne pouvait l'offrir l'usage des signes symboliques (1). Tous les peuples qui se piquaient de quelque savoir, et par conséquent les Égyptiens avec eux, se hâtèrent d'adopter cette nouvelle invention. Depuis cette époque, l'écriture symbolique cessa d'être cultivée, et ne se vit plus que sur les anciens monumens : le peuple oublia peu-à-peu leur véritable signification, et on finit par regarder ces figures emblématiques, comme des objets de culte religieux, ou tout ou moins comme des monumens historiques qui attestaient les actions mémorables des anciens héros. La superstition, toujours prompte à se glisser parmi le peuple, vint confirmer cette croyance, que la doctrine des prêtres entretenit depuis avec le plus grand soin. On voit par ce système, que M.^r De-Pluche attribue en grande partie aux Égyptiens l'origine de la Mythologie. Nous ne disconvierons pas qu'elle n'ait en effet une de ses principales sources dans les figures symboliques des Égyptiens ; mais nous ne saurions être entièrement de son avis, sur la manière de l'expliquer, d'après le sens qu'il lui plaît de donner à ces signes emblématiques.

Nous ne croyons pas non plus devoir adopter l'opinion de certains écrivains tant anciens que modernes, qui croient que les Grecs ont emprunté des Égyptiens toute leur religion. Sans doute que les colonies Égyptiennes, en portant dans la Grèce leurs usages et leurs mœurs, y auront aussi transporté avec eux quelques-unes de leurs divinités. Mais d'autres peuples non moins anciens, et non moins civilisés que les Égyptiens, envoyèrent aussi des colonies dans cette contrée. C'est pourquoi elle avait des divinités et des cérémonies religieuses, dont les unes lui étaient venues de la Phénicie, d'autres de l'Etrurie, et beaucoup, comme l'observe *Mont-*

*Symboles ;
causes de la
superstition.*

*Si les colonies
Égyptiennes
ont porté le
culte religieux
en Grèce.*

(1) Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quel a été l'inventeur des signes alphabétiques : nous en parlerons en traitant du costume des Chaldéens.

faucon (1), avaient pris naissance dans le sein de cette même Grèce, dont le génie fut si fécond en fictions de tout genre. Il ne suffit pas d'apercevoir quelque ressemblance dans le culte des divinités des nations différentes, pour en conclure aussitôt qu'elles se sont communiquées leurs idées religieuses : car en raisonnant ainsi, on pourrait dire également, que les Péruviens et les Mexicains ont pris aussi leur culte des Egyptiens, ou les Egyptiens des Mexicains et des Péruviens, parce que les monumens des uns et des autres, présentent des figures emblématiques du zodiaque, ainsi que de divers objets physiques et moraux, comme on peut le voir dans le voyage du célèbre *Humboldt*. D'habiles écrivains ont prétendu trouver effectivement des rapports frappans, entre les divinités Indiennes, et celles de la Grèce et de Rome (2). Cette conformité, qu'on remarque aussi entre les idoles et les signes symboliques usités chez des peuples, de costumes bien différens, et séparés par de grandes distances, ne peut avoir, selon nous, d'autre cause que l'identité des besoins et des passions qui se font sentir aux hommes, dans des circonstances semblables. Avec les mêmes facultés physiques et intellectuelles, les hommes agiront plus ou moins de la même manière, lorsqu'ils y seront déterminés par les mêmes motifs ; et ils exprimeront leurs idées par des signes, qui seront à peu-près les mêmes. C'est pour cela sans doute, que les arts encore au berceau, chez les Egyptiens, les Etrusques, les Grecs et les Romains, aussi bien que chez les Péruviens, les Mexicains, et les Indiens, montrent tant de ressemblance dans leurs productions, surtout en peinture et en architecture. Aussi le Chevalier Boni a-t-il eu raison de dire, que les lois d'après lesquelles l'homme agit, sont, à parité de circonstances, partout les mêmes (3).

Conformité
entre les idoles
de diverses
nations.

Système
de Dupuis.

De tous les systèmes modernes, celui qui a obtenu le plus de crédit, bien qu'il ne soit fondé que sur une simple hypothèse, est sans contredit le système de Dupuis (4). Ce philosophe établit pour principe de sa doctrine, que *Dieu est l'univers, ou que l'ensemble de tous les corps est le Dieu universel*. Dès que les hommes ont voulu

(1) *L'antiquité expliquée* vol. I. pag. IX. et ailleurs.

(2) Lisez le Mémoire du célèbre *Hastings* inséré dans les *Recherches Asiatiques*, et *Desbrosses Dieux fétiches*.

(3) Idole de Fiésolanum, pag. 9.

(4) *Origine de tous les Cultes, ou Religion universelle* etc.

raisonner sur la cause de leur être et de leur conservation, ils ont adoré les *divers membres* de ce grand corps. Pour que ces membres lui devinssent sensibles, et offrissent quelque attrait à son imagination, l'homme les représenta sous diverses formes, auxquelles il donna les noms de différentes divinités. Or ces divinités n'étant rien autre chose que la nature même, ou l'univers, leur histoire sera celle de la nature; et comme elle ne présente d'autres événemens que les phénomènes qui lui sont propres, les actions de ces divinités ne seront que ces mêmes phénomènes exposés allégoriquement. Ainsi le plus sûr moyen d'expliquer la Mythologie, est de rapporter aux effets des causes naturelles, toutes les fictions qui ont pour objet la divinité. Voilà en quoi consiste le fameux système sur l'origine des cultes. Il eut aussitôt pour sectateurs zélés, *Volney* (1), *Rabaud de Saint-Etienne*, l'auteur des *Fêtes et des Courtisannes* de la Grèce (2), *Noel* (3), le rédacteur de la partie *Antiquités* de l'Encyclopédie, et autres. Ce système repose tout entier sur la physique et l'astronomie. Selon *Dupuis*, les peuples n'ont jamais adoré, et n'adorent encore dans leurs différens cultes, que le soleil, ses attributs, ou les divers rapports que cet astre vivificateur et bien-faisant a avec tous les autres corps célestes, et avec la nature entière. On peut expliquer, dit-il, allégoriquement les exploits des héros de la fable, par le passage du soleil d'une constellation à l'autre. Les mouvemens du ciel donnent l'interprétation des histoires d'*Hercule* et d'*Osiris*: les poèmes de *Linus*, d'*Orphée*, et autres poètes de l'antiquité, ne sont que des allégories, sous lesquelles est figurée la nature, mère de tous les êtres.

*Le Soleil,
divinité
de toutes
les nations.*

Nous ne nous permettrons pas d'entrer dans une discussion approfondie du système de cet écrivain, pour ne point trop nous écarter de notre sujet. Il a été depuis peu sagement combattu par *M.^r Palmieri* (4). Nous nous bornerons à faire quelques observations sur son ensemble. D'abord, on ne peut pas le regarder comme tout-à-fait nouveau, car ce n'est autre chose que le Panthéisme, ou

*Funeste
du système
de Dupuis.*

(1) *Les ruines; ou méditations sur les révolutions des empires.*

(2) *Mr. Chaussard.*

(3) *Dictionnaire de la Fable.*

(4) *Analyse raisonnée des systèmes et des fondemens de l'athéisme et de l'incrédulité.* Gênes 1811 et suiv.

le système de Spinoza : ainsi tous les argumens qui ont été dirigés contre les *Panthéistes* et les *Spinosistes*, peuvent être également employés à le refuter. L'autorité des écrivains que cite Dupuis, n'est d'aucun poids dans la thèse qu'il soutient, en ce que leurs dissertations ne tendent qu'à prouver, que les anciens, et surtout les Egyptiens, adoraient les astres. Ces mêmes écrivains sont d'ailleurs d'une époque bien éloignée des tems, auxquels on veut rapporter les prétendues allégories mythologiques. Nous voulons bien convenir que dans les tems les plus reculés, les Grecs rendaient peut-être aussi aux astres un culte religieux, comme l'atteste même Platon; nous ajouterons même que certaines fictions mythologiques, semblent bien avoir quelques rapports avec l'astronomie, selon l'opinion de Lucien (1); mais nous nierons toujours qu'on puisse démontrer, que la Mythologie n'est autre chose que le culte de l'univers considéré comme divinité, et qu'avec ce système on puisse expliquer toute espèce de théogonie.

Contradictions
entre
les anciens
philosophes.

En second lieu: les anciens philosophes se contredisent eux mêmes, lorsqu'ils disputent sur l'origine et la généalogie de leurs Dieux. Cicéron (2), en parlant de l'opinion des anciens Grecs, dit que *Jupiter* est la même chose que le *Ciel*, et il cite à ce sujet plusieurs passages d'Ennius, des Augures et d'Euripide. Diodore de Sicile affirme au contraire (3), sur la foi de plusieurs auteurs de l'antiquité, que Jupiter était πνεῦμα, le *souffle* qui anime tout ce qui vit; et quant aux autres Dieux, il nous en donne une toute autre idée que Cicéron. On peut donc conclure de cette étrange diversité d'opinions, qui règne parmi les anciens écrivains sur certains sujets de la fable, que ces fictions n'appartiennent point à la Mythologie considérée dans son origine; mais qu'elles ont été imaginées par ces mêmes écrivains, pour couvrir ce que les relations fabuleuses avaient de ridicule et d'absurde; et que par conséquent les idées les plus bizarres et les plus extravagantes à

(1) Lucian. *De Astrologia* tom. I. pag. 992. *Licet potissimum ex Homeri poetae Hesiodique carminibus intelligere priscorum fabulas cum astrologia consentire Nam quaecumque de Veneris et Martis adulterio dixit, deque detectione haud aliunde, quam ex hac scientia sunt confecta.*

(2) Lib. II. *De Nat. Deorum.*

(3) Liv. I. pag. 10.

cet égard, sont réellement originelles et inhérentes à la Mythologie (1).

Après cette courte exposition des principaux systèmes mythologiques, il n'est pas besoin sans doute de beaucoup de raisonnemens, pour démontrer qu'aucun d'eux ne peut être considéré comme la source unique et véritable de l'idolâtrie et du polythéisme, et bien moins encore comme une doctrine certaine, qui donne la clé des mystères étranges et infinis de la Mythologie Grecque. Voici ce que dit *Dupuis* lui même dans sa Préface contre les inventeurs de pareils systèmes, sans s'apercevoir que ses réflexions pouvaient s'appliquer au sien propre: " La plupart de ceux qui ont écrit sur les antiquités religieuses, ne nous ont donné que des notions fausses ou incomplètes. Ils avaient, avant d'écrire, une opinion faite, et ils n'ont travaillé que pour rassembler des preuves propres à lui donner quelque vraisemblance. Alors leurs études, leurs efforts, n'ont servi qu'à les égarer, en ne leur montrant que ce qu'ils voulaient voir. Ils avaient déjà un système, et ils ont étudié l'antiquité, afin de trouver de quoi l'établir. „ Ainsi donc, tout système de Mythologie, selon l'observation d'un écrivain judicieux, est comme un lit de Procuste, aux dimensions duquel, à force de tortures et de mutilations, toutes les différentes interprétations, même contraires entre elles, doivent s'adapter. A combien d'erreurs et d'absurdités n'a pas donné lieu cette espèce de manie, de vouloir expliquer au hasard tous les mystères de la Mythologie? Chaque écrivain a prétendu découvrir dans les fictions des anciens, l'objet qu'il s'était proposé dans ses études. Le Physicien y a vu des allégories aux secrets de la nature; le politique, les principes d'un bon gouvernement; le philosophe, la plus belle morale; l'alchimiste, tous les secrets de son art: chacun d'eux enfin a regardé la Mythologie comme un pays de conquête, où il s'est cru en droit de faire une incursion, selon ses idées et son propre intérêt (2). Concluons donc, avec le Comte Carli dans son prologue sur l'*Expédition des Argonautes*, que " c'est afficher un esprit de sys-

*Inutilité
des systèmes
Mythologiques*

*Erreurs qui
en sont dérivées.*

(1) C'est avec raison que S. Augustin s'exprimait ainsi contre la doctrine de ces philosophes: *Sed cum conantur vanissimas fabulas, sive hominum res gestas velut naturalibus interpretationibus honorare, alias homines acutissimi tantas patiuntur angustias, ut eorum quoque vanitatem dolere cogamur.* De Civ. Dei. 7. 18.

(2) *Encycl. méthod. Antiq. Mitologie.* Tom. IV. pag. 226.

tème, c'est à dire un art propre à tout expliquer, sans rien enseigner, que de vouloir envisager l'antiquité sous un seul point de vue, en rapportant tout à l'histoire sacrée, à la morale, ou à la physique, et en croyant voir partout du mystère. Comment une seule cléf peut-elle nous ouvrir la porte à toute la Mythologie, qui est un composé de choses si disparates, inventées, amplifiées et enseignées par des personnages divers, à des époques et dans des tems différens? „

*Origine
véritable
de la
Mythologie
Grecque.*

Quelle sera donc l'origine de la Mythologie Grecque? Comment a-t-elle pu jeter d'aussi profondes racines chez un peuple, dont le génie s'éleva au premier rang dans les arts et dans les sciences? Nous ne croyons pas nous tromper en disant, qu'elle a eu autant de causes et autant de sources différentes, qu'on en a vu dans tous les systèmes dont nous venons de parler.

*Doctrine
des colonies.*

Pour ce qui concerne les Grecs dont il s'agit ici, il y a lieu de croire que leurs premières connaissances en Mythologie leur auront été apportées par les colonies qui sont venues s'établir chez eux, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, et comme l'atteste également Diodore de Sicile. Réduit encore à des mœurs rudes et presque sauvages, n'ayant que le sentiment de ses propres besoins, et d'autres notions que celles qu'il tenait de ses ancêtres sur la nature et l'être suprême, doué d'une imagination active, entraîné aux passions par tempérament et par l'effet du climat, ardent pour tout ce qui portait l'empreinte de la nouveauté et du merveilleux, ce peuple dut accueillir avec transport les leçons de ses nouveaux hôtes. Les mêmes raisons durent lui faire regarder ces étrangers comme des êtres extraordinaires, comme des demi-dieux envoyés par l'être suprême pour réformer ses mœurs, pour lui enseigner les arts et les sciences, et comme pour le régénérer; ou comme des enfans de la terre d'une nature immortelle et supérieure à la sienne, dont il ignorait l'origine et la patrie. De là les fables de Prométhée, d'Hercule, d'Apollon, des Titans et autres semblables. Ne vit-on pas les mêmes choses chez les Mexicains, les Péruviens et autres peuples de l'Amérique, lorsque les Européens parurent pour la première fois dans ce continent; avec cette différence pourtant, que les Grecs ne renoncèrent point, selon toutes les apparences, aux connaissances qu'ils avaient déjà, et dont l'amalgame avec les nouvelles idées qui leur furent communiquées depuis, dut produire un assemblage bizarre de traditions fabuleuses?

Dès les premiers pas qu'ils auront fait dans la civilisation, les Grecs se seront sans doute montrés jaloux de cette apparence d'antiquité qu'ils ont ensuite recherchée avec tant d'ardeur; et ils n'auront certainement rien négligé pour voiler aux yeux de la postérité l'état de barbarie dans lequel leurs ancêtres vécurent pendant long tems, sans frein et sans lois, et à la manière des brutes. Ils auront en conséquence imaginé d'être descendus, dans les siècles les plus reculés, de héros enfans de ces mêmes Dieux, qui auront eu commerce avec quelque nymphe, ou mortelle honorée de leurs faveurs. Voilà une autre source de la Mythologie chez cette nation. De nouvelles circonstances, et par conséquent de nouvelles fables seront venues successivement fortifier cette opinion, qui ne pouvant être transmise par l'art de l'écriture dont l'usage n'était point encore connu, se sera perpétuée par la voie de la tradition, où même de quelque monument symbolique.

*Affectation
d'antiquité.*

Plusieurs de ces fables auront peut-être encore pris leur source dans les relations de voyageurs ignorans et souvent menteurs. Privés des lumières nécessaires pour bien juger des choses, ces voyageurs se seront laissés séduire, et auront séduit également, par des récits exagérés ou peu réfléchis, leurs compatriotes, toujours prêts comme eux à se passionner pour tout ce qui tenait du merveilleux. Les fables qui ont été débitées dans les derniers tems par quelques-uns de nos plus célèbres voyageurs au sujet des géans de la côte des *Patagons*, n'ont sans doute pas eu une autre origine. C'est peut-être d'après les relations de quelque voyageurs, que les champs Elysées furent placés dans les heureuses contrées de la *Bétique*. Ajoutons à toutes ces causes, l'ignorance des Grecs en fait de navigation. Ils ne savaient parler de l'océan que comme d'une immense région couverte de ténèbres, dans laquelle le soleil se plongeait tous les soirs avec un fracas épouvantable, pour aller se coucher avec *Thétis*. Si quelque vaisseau avait eu l'audace de franchir le détroit qui sépare l'Italie de la Sicile, le bruit se répandait aussitôt qu'il s'était trouvé entre deux rochers battus par les flots impétueux, qui étaient *Charybde* et *Sylla*, deux monstres affreux qui engloutissaient les navigateurs.

*Ignorance
des voyageurs.*

*Ignorance
de la
navigation.*

Ce défaut de connaissances en physique, en chronologie et en histoire, dut être pour les Grecs la source d'une infinité de relations fabuleuses. On attribua à des causes animées une foule d'effets dont on ne connaissait pas la raison ni le principe. Les

*Ignorance
de la physique,
de la
chronologie
et de l'histoire.*

vents furent regardés comme des divinités malfesantes, qui déchaînaient les tempêtes sur la terre et sur la mer; et l'arc-en-ciel fut pris pour une déesse gracieuse, vêtue d'un manteau de diverses couleurs. Les Grecs n'ayant commencé que fort tard, comme nous l'avons déjà observé, à faire usage de l'écriture, et à déterminer les époques principales de leur histoire, ils ne pouvaient guères embrasser dans leur mémoire, que les événemens de quatre ou cinq générations, au delà desquelles ils n'apercevaient plus qu'un labyrinthe obscur de traditions confuses sur les divinités, de Saturne, de Jupiter, du ciel et de la terre. Ils inventèrent donc une généalogie de Rois, de Dieux et de Héros qui n'existèrent jamais; à mesure que leurs relations s'étendaient avec d'autres peuples, par la guerre, par le commerce ou autrement, ils transportèrent en même tems dans leur propre histoire ce qui appartenait à ces peuples, et en firent ainsi un mélange monstrueux de choses réelles et imaginaires.

*Opinion de
d'Hancarville.*

Nous ne devons pas non plus passer sous silence l'opinion de M.^r d'Hancarville à ce sujet, comme présentant beaucoup de vraisemblance (1): « Long tems avant que la peinture, la sculpture, et l'art d'écrire fussent connus des Grecs, pour rappeler le souvenir des événemens qui les intéressaient, celui de leurs Héros, et de leurs Dieux, ils donnèrent les noms des uns et des autres aux territoires, aux mers, aux fleuves de leurs pays, aux villes qui leur parurent distinguées par quelques singularités. Leur imagination brillante, et plus encore les fictions de leurs anciens poètes, leur représentèrent ces mêmes objets comme étant protégés par les divinités dont ils portaient les noms; quelquefois même ils leur attribuèrent les actions de ces divinités. De pareilles idées ne pouvaient qu'être accueillies avec transport, par un peuple dont la vanité croissait en raison des progrès qu'il faisait dans la civilisation. », Voilà une des autres sources de la Mythologie. Ainsi, dit encore le même auteur, les rochers du mont Sypile d'où sortaient plusieurs fontaines, étaient Niobé même entourée de ses enfans, accablée de tristesse, changée en pierre, et pleurant encore les malheurs de sa famille. Nous reviendrons sur l'opinion de cet écrivain, lorsque nous aurons à parler du culte et de la sculpture des Grecs.

(1) Vases d'Hamilton etc. T. III.

Enfin plusieurs de ces fables peuvent encore être dérivées du sens équivoque que présentent une foule de mots dans les langues orientales, et même dans la langue Grecque. Ainsi il est assez vraisemblable, que quelques poètes auront feint que *Venus* était sortie de l'écume de la mer, parce que le mot *Ἀφροίτη*, nom que les Grecs donnaient à cette Déesse, vient de *ἄφρος*, qui veut dire écume. Il suit donc de toutes ces observations, comme nous l'avons déjà dit, que la Mythologie Grecque n'a pas eu qu'une seule origine, et que parmi les causes qu'on peut lui assigner, les principales sont; l'orgueil et la vaine gloire de cette nation; son ignorance dans l'histoire, dans la chronologie, dans les langues, dans la physique et en géographie; et les notions diverses qui lui ont été apportées par les étrangers.

*Équivoque
dans les mots.*

Dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous n'avons encore envisagé la Mythologie que sous le rapport des recherches philosophiques auxquelles elle a donné lieu : nous allons la considérer maintenant comme partie historique de ce premier période de la Grèce. Pour ne point nous engager dans un labyrinthe d'où il nous serait difficile de sortir, nous ne ferons que marcher sur les traces d'Hésiode et d'Apollodore. Le premier, au dire d'Hérodote, fut contemporain d'Homère, et, selon d'autres écrivains, le précéda de quelques années (1) : ainsi il appartient à la plus haute antiquité. Sa *Théogonie* contient toutes les traditions qui étaient le plus en vogue de son tems; mais il n'y parle guère que de l'histoire des Dieux, et ne dit que quelques mots des anciens Héros. On trouvera, dans le tableau suivant, la généalogie des Dieux suivant le système de cet écrivain, et nous croyons qu'il suffira pour donner à nos lecteurs une idée de la théogonie des Grecs. Nous l'avons pris de l'*Histoire universelle* de François Bianchini, ouvrage plein d'érudition, dont se sont servis avantageusement plusieurs écrivains ultramontains des plus renommés, surtout ceux qui ont imaginé les nouvelles théories mythologiques et historiques, et dont les opinions ont été tant vantées par quelques-uns de nos compatriotes, qui, à la honte de leur patrie, ne se montrent admirateurs outrés des productions étrangères, que parce qu'ils ignorent les richesses qui lui sont propres.

*Mythologie
considérée
comme partie
historique.*

(1) Volney. *Chronologie des douze siècles etc*, e Blair-Tabl. *Chronologiques*.

Après Hésiode, Apollodore Athénien a décrit, dans sa Bibliothèque, les actions des Dieux et des Héros; et on ne peut nier que la théogonie de cet écrivain ne conserve une espèce de liaison entre les diverses ramifications de la descendance des Titans et des premières divinités. Mais en avançant, sa narration devient si embrouillée et présente tant de lacunes, qu'il serait bien difficile de trouver un fil pour s'y reconnaître. Le savant *Clavier* s'est efforcé de remplir ces lacunes, à l'aide de fragmens qu'il a su découvrir dans divers auteurs de l'antiquité, et son ouvrage a repandu beaucoup de lumières sur celui de l'historien Grec, qui ne nous est parvenu que très-imparfait. L'*Heyne* a éclairé l'édition qu'il a faite du même historien par des tables généalogiques, dans lesquelles il a tâché de classer en diverses souches la génération des Dieux et des Héros. Mais ce serait trop nous écarter de notre sujet, que de vouloir exposer ici dans tout son jour la doctrine de ces deux habiles commentateurs. Ce n'est que dans les *Dictionnaires de la fable*, et autres ouvrages de ce genre, auxquels nous renvoyons nos lecteurs (1), qu'il faut chercher des notions plus étendues sur la vie, les aventures, et en général sur l'histoire des Dieux et des Héros. Nous aurons bien aussi à entrer dans plus de détails à cet égard, en nous aidant des monumens qui y auront rapport, lorsque nous en serons à l'article de la religion. Néanmoins pour terminer cette époque, qu'on peut appeler le premier période du costume des Grecs, nous joindrons ici le tableau de la dynastie des Rois d'Argos jusqu'à l'invasion des *Héraclides*, copié d'après les anciennes théogonies, et rédigé avec la plus grande précision par M.^r Palamède Carpani notre collègue, pour l'usage de Messieurs les Pages du ci-devant Royaume d'Italie; et nous le donnons d'autant plus volontiers, que la ville d'Argos eut pour fondateur *Inachus* qui amena en Grèce les premières colonies, et que l'histoire de sa race est plus féconde qu'aucune autre en événemens fabuleux ou mythologiques.

*Temps
mythologiques.*

Après les siècles des Dieux viennent ceux qu'on appelle *heroïques* dans lesquels on distingue quelques faits historiques, malgré les fictions et les absurdités dont ils sont enveloppés (2). Nous re-

(1) Parmi les livres qu'on peut consulter à ce sujet, les meilleurs, selon nous sont; les Dictionnaires de *Millin* et de *Noel*, l'*Iconographie* de *Ripa*, les *Images* de *Cartari*, et le Dictionnaire de *Sabathier*.

(2) Toute la Mythologie peut se diviser en deux générations, l'une des Dieux, et l'autre des Héros. *Au commencement*, dit *Critias* dans

SUCCESSION DES ROIS

Inachus, venu

Io, Prêtre
 Jupiter
 cadie, e
 donne l
 vient er
 selon q
 et selo
 elle est

Epaphus (ensu

Lil

Bé

Egyptus, peut-être Sésostris Roi d'

12 Lyncée, un des 50 fils d'Eg
 tue Danaüs et lui succède.

13 Abas é,
 et fo

14 Proetus chassé d'Argos par son frère,

ibie épouse
 phius Roi
 la Phocide.

22 Agamemnon
 épouse
 Clytemnestre
 veuve
 de Tantale.

Méné
 Hélène
 de T

15 Electre épouse

Iphigénie.

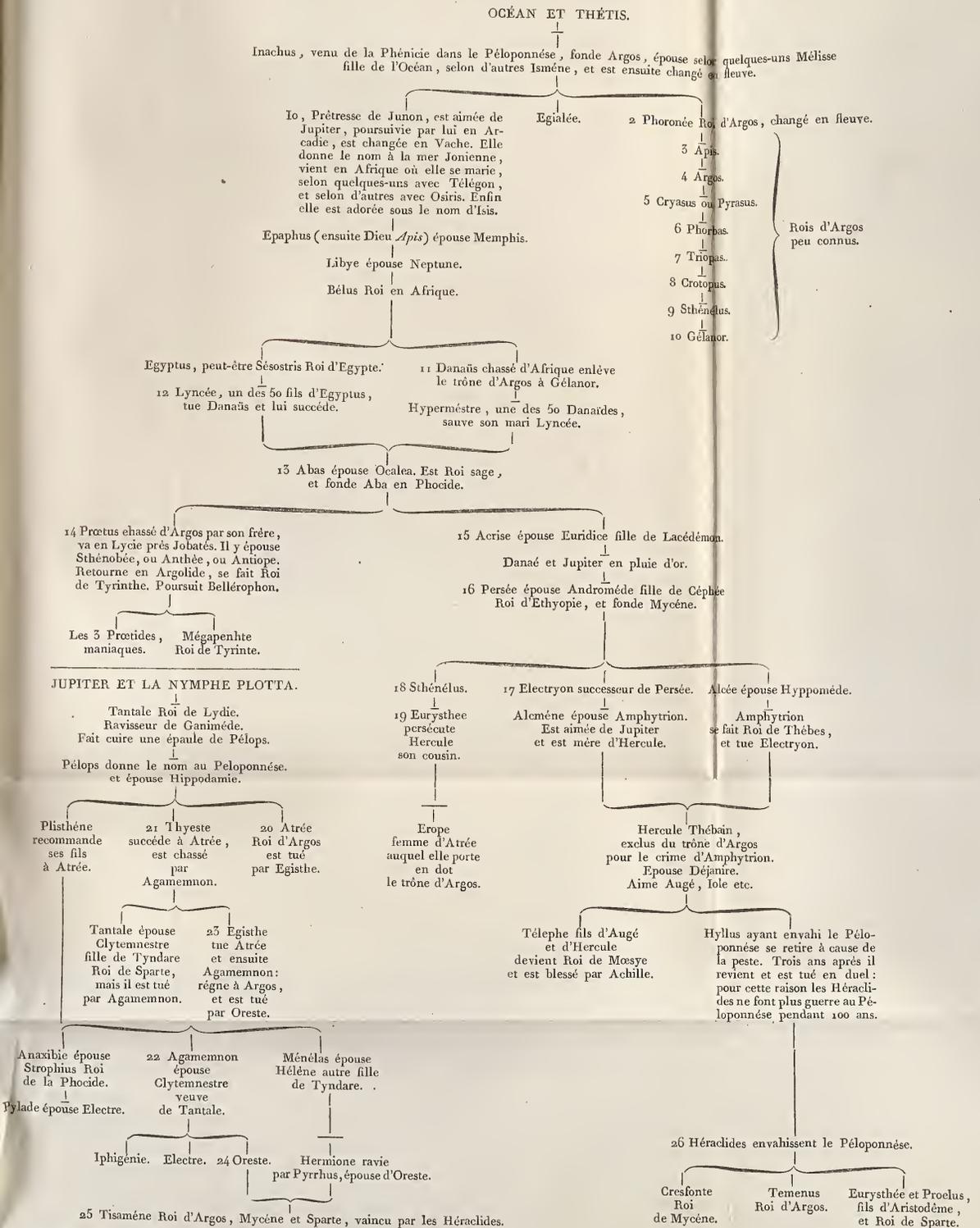
Electre.

24 Oreste.

Hern
 par Pyrr

25 Tisaméne Roi d'Argos, Mycène et Spa

SUCCESSION DES ROIS D'ARGOS JUSQU'A L'INVASION DES HÉRACLIDES.





E.

..... } Nérée } cinquante Nymphes marines, sa-
 } Doris } voir, Protée etc. v. 240.
 } Isis. v. 266.
 } Thaumantis, Aello et Occipète, Harpies.
 } Ceto } Grées, ou Gorgones, qui sont
 } Phorcys } Méduse etc.
 } 24 Fleuves principaux, savoir, le Nil etc. v. 338
 } Trois mille Fleuves moins considérables.
 } 41 Nymphes des Fleuves principaux, parmi
 } lesquelles *Stix*. v. 350. mère de
 }
 } la Force, la Vigueur, la Victoire, le Zéle.
 } 3000 nymphes des Fleuves moins considérab.
 } *L'ancien Scholiaste de Pindare, XIX.^e*
 } *Olymp., dit qu'il y a trente mille Nymphes*
 } Océanitides.

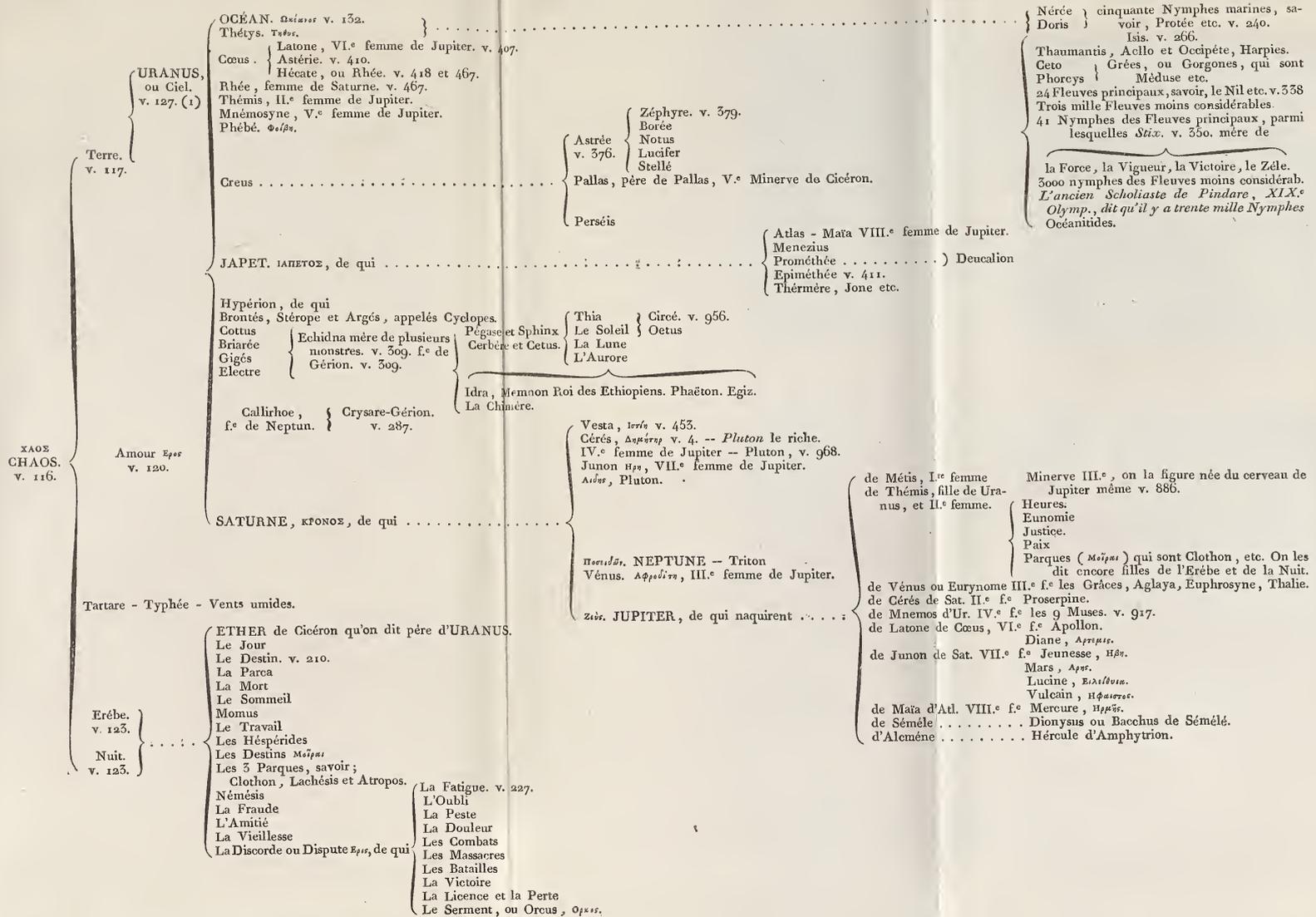
e de Jupiter.

) Deucalion

ΧΑΟΣ
 CHAOS.
 v. 116.

re femme Minerve III.^e, on la figure née du cerveau de
 fille de Ura- Jupiter même v. 886.
 I.^e femme. { Heures.
 { Eunomie
 { Justice.
 { Paix
 { Parques (*Μοῖραι*) qui sont Clotho, etc. On les
 dit encore filles de l'Erébe et de la Nuit.
 u Eurynome III.^e f.^e les Grâces, Aglaya, Euphrosyne, Thalie.
 e Sat. II.^e f.^e Proserpine.
 d'Ur. IV.^e f.^e les 9 Muses. v. 917.
 de Cœus, VI.^e f.^e Apollon.
 Diane, *Αρτεμις*.
 le Sat. VII.^e f.^e Jeunesse, *Ηβη*.
 Mars, *Αρης*.
 Lucine, *Ειλειθυια*.
 Vulcain, *Ηφαιστος*.
 Atl. VIII.^e f.^e Mercure, *Ηρμης*.
 Dionysus ou Bacchus de Sémélé.
 Hércule d'Amphytrion.

GÉNÉALOGIE DES DIEUX D'HÉSIODE.



La lettre v. indique les vers d'Hésiode.

marquerons avec *Heyne* que ces faits ne remontent pas à plus de cinq générations avant la guerre de Troie, et que par conséquent on ne trouve au delà de cette époque, aucun événement qui soit rapporté par Homère dans le sens de narration historique (1). La première génération qui précède la prise de Troie est la guerre Thébaine, à laquelle prit part *Tydeé* père de *Diomède*; la seconde est l'expédition des *Argonautes*; la troisième est celle d'*Hercule*, de *Nelée* père de *Nestor*, et d'*Œnée* père de *Tidée* et de *Méléagre*; la quatrième est celle d'*Amphytrion* et d'*Alcmène*; et la cinquième est celle de *Persée* et de *Pélops*, l'un et l'autre fils de *Jupiter*. Le généalogie de *Priam* offre également cinq générations. Car *Priam* eut pour père *Laomédon*: celui-ci fut fils d'*Ilus*, qui naquit de *Troès* fils d'*Erichon*, lequel eut pour père *Dardanus* fils de *Jupiter* et d'*Electre* fille d'*Atlas*.

*Cinquième âge
avant la guerre
de Troie.*

Mais parmi ces diverses époques, trois particulièrement sont remarquables. La première est l'expédition des *Argonautes* conduits par *Jason* à la conquête de la toison d'or, environ 79 ans avant la prise de Troie, et 1263 ans avant l'ère vulgaire (2). La seconde est la guerre des sept chefs contre Thèbes, qui eut lieu 1226 ans avant cette ère (3). La troisième est la prise de Troie, environ 1184 ans avant la même ère (4). Comme ces trois époques comprennent les faits les plus marquans dans les fastes de l'ancienne Grèce, et qui ont fourni à la poésie et aux beaux arts les sujets de composition les plus célèbres, nous croyons qu'il importe de nous y arrêter un peu, afin d'en éclaircir l'histoire par l'examen critique de quelque monument qui y ait rapport.

*Epoques
des tems
historiques.*

Platon, *les Dieux régnèrent sur la terre dans les lieux qui leur échurent par le sort*. Voilà la *Théogonie*, ou génération des Dieux. Les hommes *bons et sages*, selon le même Critias, qui prirent à tâche d'imiter les Dieux, formèrent l'*Hérogonie*, ou génération des Heros.

(1) *Hom. Carmina*. Tom. VIII. *Excursus* IV. pag. 831.

(2) La même année *Adraste* Roi d'Argos célébra pour la première fois les jeux *Pythiques*.

(3) Nous nous sommes servis des Tables chronologiques de *Blair* pour déterminer les années de ces époques.

(4) Troie fut incendiée par les Grecs dans la nuit du 23 au 24 du mois de *Targelion*, qui correspond à celle du 11 au 12 juin, d'après les marbres d'*Arondel*, 408 ans avant la première Olympiade selon *Apollodore*. Les marbres d'*Arondel*, connus encore sous les noms de marbres

EXPÉDITION DES ARGONAUTES.

*Diversité
d'opinions
sur le mot
Argos.*

Les Argonautes furent ainsi appelés du mot *Argos*, nom du vaisseau qu'ils montèrent pour aller en Colchide à la conquête de la toison d'or. Apollonius, Diodore de Sicile et autres sont d'avis, que ce vaisseau prit le nom d'*Argus* ou d'*Argos*, de celui qui en fut le constructeur. D'autres prétendent que cette dénomination dérive du mot Grec *αργος*, qui veut dire *vite*, *léger* (1), d'autres enfin la font dériver d'*Argos*, nom de la ville où il fut construit (2). Quelle que soit l'étymologie de ce mot, l'opinion était, que le même navire avait été fait sur le dessin et sous les auspices de Minerve, que sa proue était du bois des chênes de la forêt de Dodone qui parlaient et rendaient des oracles, et le reste, de bois coupés sur le mont Pélion. C'est pourquoi on lui avait encore donné les noms de *sacra*, *loquax*, *fatidica*, ainsi que ceux de *pelia* et *pelica*.

de *Paros* et d'*Oxford*, sont le plus ancien et le plus beau monument de chronologie qui existe. Ils furent découverts dans l'île de *Paros* par *Thomas Petre*, que *Lord Howard* Comte d'*Arondel* avait envoyé dans le Levant, pour y faire l'acquisition des monumens de l'antiquité les plus précieux, et le dépôt en a été confié à l'Université d'*Oxford* où ils se trouvent maintenant. Ils indiquent les époques les plus mémorables de la Grèce, depuis Cécrops fondateur d'Athènes jusqu'à l'Archonte Diognète, ce qui forme une suite de 1318 ans.

(1) *Quidam* *Argo a celeritate dictam volunt*. Servius. Comm. in IV. Virg. Eclog.

(2) Quelques-uns s'en tenant aux deux vers rapportés par Cicéron dans le premier livre de ses *Tusculanes*, comme étant d'un ancien poète latin, ont donné une autre étymologie au mot *Argos*. Ces vers, qui sont d'Ennius, sont les suivans :

*Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Vecti, petebant pellem inauratam arietis.*

On regarde néanmoins généralement comme apocriphes, malgré le sentiment de Virburge, ces expressions *quia Argivi*, car dans toutes les éditions d'Ennius on lit : *Argo, qua vecti Argivi delecti viri*.

Le chef de cette expédition fut Jason, et avec lui partirent cinquante deux princes, la fleur des héros de la Grèce. Ils s'embarquèrent à Pagase promontoire de la Magnésie en Thessalie, passèrent à Lemnos, et de là dans la Samothrace. Après avoir traversé l'Hellespont et cotoyé l'Asie mineure, ils entrèrent dans le Pont-Euxin par le détroit des Simplegades (1), et abordèrent à Aea, capitale de la Colchide (2). Le but de leur voyage étant rempli, ils se rembarquèrent, non sans courir quelques dangers, revinrent presque tous heureusement dans leur patrie. On trouve dans Apollonius, dans Apollodore, dans Ovide, et dans Valerius Flaccus (3), des notions détaillées sur cette expédition et sur les héros qui y prirent part.

*Voyage
des Argonautes*

On fait ordinairement deux questions au sujet de cette entreprise fameuse. On demande d'abord quelle était la forme du vaisseau dont il s'agit. La plupart des écrivains sont d'avis qu'il était long, et ressemblait à nos galères. La construction devait en être fort simple et même grossière dans ces premiers tems, où l'art de la navigation était encore dans son enfance; et en effet le scholiaste d'Apollonius rapporte que, selon l'opinion commune, ce vaisseau fut le premier à qui on donna une forme longue, ou le premier navire de quelqu'importance et armé en guerre qui parut: ce qui est encore attesté par Diodore. Pline assure la même chose sur la foi de Philostéphane (4). Que ce navire ne fût pas d'un volume bien considérable, c'est de dont on ne peut guères douter, d'après l'ancienne tradition qui le fait porter sur les épaules même des Argonautes, depuis les bords du Danube jusqu'à la mer Adria-

*Opinions
sur la forme
du navire
Argos.*

(1) Deux îles, ou plutôt deux rochers près le détroit de Constantinople: ils sont si près l'un de l'autre qu'ils semblent se toucher et s'entrechoquer; ce qui a fait imaginer aux poètes, que c'étaient deux monstres marins funestes aux navigateurs.

(2) Aujourd'hui *Mingrélie*, à l'extrémité orientale de la mer Noir, entre la Circassie, la Géorgie et l'Aladulie.

(3) Lisez sur cette fameuse expédition le X.^e tome des œuvres du Comte Carli. Milan, 1785, *Monast. de S. Ambroise*. Ce savant auteur a traité son sujet en quatre livres, dans lesquels sont éclaircis divers points sur la Navigation, l'Astronomie, la Chronologie et la Géographie des anciens.

(4) *Longa nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est.* Plin. liv. 7. c. 58.

tique. On croit encore qu'il était de l'espèce de ceux appelés *πεντακιστήροι* à cinquante rames, comme on peut le conjecturer d'après certains passages d'Orphée, d'Apollodore, de Pindare et autres. On le voit en effet représenté avec des rames, sur une médaille qui se trouve dans le I.^{er} tome des Antiquités Grecques de Gronove, de laquelle le Comte Carli a donné une copie dans son ouvrage, et dont nous présentons l'image à la planche 10, fig. 1. La légende de cette Médaille est *ΑΡΓΩ ΜΑΓΝΗΤΩΝ*, *Argos des Magnésiens*, autre nom des Argonautes, soit parce qu'ils étaient tous de la *Magnésie*, soit parce que Jason était né à *Giolchos*, ville de cette contrée, soit enfin parce que le vaisseau avait été construit à *Pagase*, qui était également une ville et un promontoire de la *Magnésie*. Après son expédition, Jason consacra à Neptune son navire, qui fut ensuite transporté au ciel, et mis au nombre des constellations.

Médaille où est représenté ce navire.

On demande en second lien quel était le but de cette fameuse expédition, et ce qu'on doit entendre par la *toison d'or*. Selon la tradition mythologique, *Athamante* fils d'*Eole*, eut de *Néphéle* un garçon et une fille appelés *Phrysus* et *Hellé*. *Néphéle* ayant été métamorphosée en nuage, *Athamante* épousa *Inus* ou *Inon*. Cette dernière, dans la vue de se débarrasser de ses beaux-fils, persuada aux femmes de l'*Eolide* de broyer le grain avant de le semer, en leur promettant de recueillir par ce moyen une moisson plus abondante. Ce conseil artificieux fut la cause d'une horrible famine dans toute la Thessalie. Les prêtres de Delphes qui avaient déjà été gagnés par *Inon*, dirent que la famine ne cesserait, que quand *Néphéle* aurait immolé un de ses enfans. *Phrysus* fut designé pour être sacrifié. Mais *Néphéle*, les enveloppa tous les deux d'un nuage, et les fit monter sur un bélier dont la toison était d'or, pour les enlever de la Grèce. En traversant la mer *Assénienne*, *Hellé* tomba dans l'eau et se noya, ce qui fit donner à cette mer le nom d'*Hellespont*. Arrivé à *Cole*, *Phrysus* sacrifia le bélier à *Mars*, épousa *Calciope* fille d'*Hecta* Roi de Colchide, et suspendit sa toison à un arbre de la forêt. Or l'expédition des Argonautes avait pour but la conquête de cette toison.

Objet de l'ex. édition des Argonautes

Nous ne rapporterons pas ici l'interprétation que *Dupuis*, *Rabaud de saint Etienne*, et autres philosophes modernes donnent à cette histoire en disant, qu'elle est une allégorie des personnages et des signes emblématiques du firmament, qui courent après le

Système de Dupuis et autres.

bélier dans le zodiaque, lorsque cette constellation revient sur l'horizon : nous avons vu le cas qu'on doit faire des systèmes de ces philosophes. Nous nous abstenons également de parler des explications presque ridicules ou puériles qu'on trouve dans Héraclite, Palefate, Suidas et autres (1) dont M.^r Carli fait mention dans son ouvrage. D'autres, et particulièrement *Eustaze*, pensent avec plus de probabilité, que les Argonautes avaient pour objet dans leur expédition, de rapporter de l'or que les torrens de la Colchide roulent avec leurs sables, et qu'on ramasse avec des peaux de mouton, comme cela se pratique encore en quelques endroits sur les bords du Rhône et du Rhin. Strabon et Justin semblent confirmer l'opinion d'*Eustaze*. Le premier dit positivement, qu'à l'exemple de *Phrysus*, les Argonautes allèrent en Colchide pour s'enrichir dans cette riche contrée (2). C'est pour cela aussi que *Valerius Flaccus* fait dire à Jason, qu'il allait à Colchos pour s'enrichir des dépouilles des Scythes (3). Il y a peut être encore plus de probabilité dans l'opinion de *Varron* et de *Pline*, qui prétendent que la toison d'or n'était autre chose que la belle laine de Colchos, et que par conséquent l'expédition des Argonautes ne doit être considérée que comme une expédition de commerce. Tel est aussi le sentiment de *Le Clerc* et autres écrivains distingués.

*Opinion
d'Eustaze.*

*De Varron,
de Pline etc.*

(1) Héraclite dit que ce mouton était une homme appelé *χρῖος*; *Chrios*, qui veut dire aussi *Mouton*, et qu'on lui donna l'épithète d'or à cause de sa fidélité. Palefate croit que ce personnage était le trésorier d'Athamante, lequel avait entre autres choses sous sa garde une statue d'or. Suidas prétend que ce n'était autre chose qu'un livre couvert d'une peau de mouton, dans lequel on apprenait à faire de l'or. Bochart s'efforce d'expliquer toute l'histoire des Argonautes par des conjectures étranges sur l'étymologie de mots Phéniciens.

(2) Strab. Liv. I.

(3) Liv. IV. Que la Colchide fût riche autrefois en or et en argent, c'est ce qu'on peut déduire de ce passage de Pline: *Jam regnaverat in Colchis Salauces et Esuprobes, qui terram virginem nactus, plurimum argenti, aurique eruisse dicitur, in suapte gente, et alioquin velleribus inclyto regno.* Hist. nat. liv. 33, chap. 3. Que si cette contrée ne présente plus aujourd'hui aucuns trésors, on ne doit pas en conclure pour cela qu'elle n'en renfermait pas avant la guerre de Troie. Combien de pays jadis renommés par leurs richesses, qui sont à présent pauvres et misérables? Que de mines d'or, maintenant épuisées, qui étaient anciennement d'un rapport immense?

Nous ne saurions pourtant adopter à cet égard l'opinion d'un auteur moderne, qui a prétendu prouver, avec un grand étalage d'érudition, que la *toison d'or* indique les draps de soie que Jason rapporta de la Colchide en Grèce, et que par conséquent les Grecs eurent, dans les tems reculés, des relations commerciales avec la Chine (1). Les raisons qu'il donne sont d'un si faible argument, l'interprétation qu'il fait de certains passages des auteurs Grecs et Latins est si arbitraire, et la première connaissance qu'on a eue de la soie en Europe est si éloignée de l'époque de l'expédition des Argonautes, qu'il lui sera bien difficile de trouver quelqu'un de son avis. (2). On peut donc regarder cette expédition comme le premier voyage qui ait été entrepris pour des intérêts de commerce; et cette opinion nous parait au moins la plus probable de toute celles qu'a fait naître cet événement fameux, qui forme la première époque des tems héroïques.

*D'où doit-on
prendre
les monumens
concernans les
tems héroïques.*

Néanmoins, avant de donner la description d'aucun monument relatif à cette époque et à celles qui suivent, nous observerons deux choses que nous ne devons point laisser ignorer. La première, c'est qu'à défaut de monumens qui appartiennent aux siècles héroïques, nous serons obligés, non seulement de recourir à des tems postérieurs, mais encore à sortir quelquefois de la Grèce, pour rechercher en Italie ceux qui peuvent avoir rapport à l'histoire et à la Mythologie des Grecs: car après les monumens Egyptiens, les plus anciens sont ceux qui ont été trouvés en Etrurie et dans le Latium. Nous verrons même que le souvenir de certains événemens particuliers à la Grèce, s'est moins conservé dans les ouvrages des Grecs, que dans ceux qui ont été improprement appelés Etrusques. Et en effet, les peintures qui embellissent les vases et autres objets d'antiquité de l'Etrurie, sont pour la plupart dans le goût et représentent des sujets Grecs. « Il semble, dit Winckelmann (3), que l'art du dessin a été professé chez les Tyrrhéniens, ou en Etrurie par des Grecs; c'est ce qu'on peut conjecturer de l'établissement que firent quelques colonies Grecques dans ce pays, et plus encore du penchant qu'on voit dans les artistes Etrusques à ne retracer, pour ainsi dire, que des sujets de la fable ou de

*Vases
improprement
appelés
Etrusques.*

(1) Panth. Chin. par Jos. Hager.

(2) Nous reviendrons sur ce sujet à l'article du commerce des Grecs.

(3) Monumens anciens inédits. Rome, 1767, vol. I. pag. XXXVI.

l'histoire Grecques dans la plupart de leurs ouvrages. „ Les plus habiles écrivains s'accordent tous sur ce point avec Winckelmann (1). Nous nous étendrons d'avantage sur ce sujet, lorsque nous traiterons du costume des anciens Etrusques. On ne sera donc pas surpris, si lorsque la Grèce ne nous présente aucuns monumens, nous y suppléons par d'autres, pris dans des antiquités Etrusques, et qui sont analogues à son histoire.

En second lieu, c'est que malgré que les monumens dont nous invoquerons le témoignage soient postérieurs aux tems auxquels ils se rapportent, ils n'en retracent pas moins fidèlement le costume propre aux personnages qu'ils représentent, et tel qu'il était alors, ou tel qu'on le croyait avoir été à l'époque où ils furent faits. Il ne faut pas croire pourtant que dans ces sortes d'ouvrages, les artistes Grecs ne se permissent point quelque licence, surtout lorsqu'il s'agissait de représenter l'image de leurs Dieux, de leurs héros, ou de quelqu'autre personnage illustre. Par exemple, leur goût pour le nu et pour les formes élégantes, leur a fait représenter souvent leurs généraux et même leurs magistrats sans aucune sorte d'habillement, ou seulement avec quelque draperie jettée autour de leurs épaules ou de leurs reins. Or, comment est il probable, que Méléagre soit parti nu pour la chasse, tel qu'il est représenté dans la statue du Musée de Paris? Achille ne sera sans doute pas in-

*Probabilité
du costume
représenté
dans
les anciens
monumens.*

(1) Trois choses semblent aujourd'hui évidemment prouvées à l'égard des Etrusques: 1.^o que les beaux arts ont été apportés en Etrurie par des colonies Grecques qui vinrent s'y établir environ trois cent ans avant le siècle d'Homère; 2.^o que la plupart des ouvrages Etrusques représentent des sujets tirés de la Mythologie et de l'histoire Grecque, dont on ne retrouve aucune trace dans les monumens qui nous sont venus de la Grèce; 3.^o que les peuples de l'Etrurie, selon le témoignage de gens érudits, jouirent d'une longue paix, pendant laquelle il purent s'appliquer aux beaux arts qu'ils avaient appris des Grecs, tandis que ceux-ci en proie à des troubles violens, devaient naturellement être détournés des occupations paisibles. On peut donc regarder justement comme Grecs une grande partie des monumens Etrusques. V. Winckelmann *Histoire de l'art* etc., et *Monumens anciens inédits*. Guarnacci, *Origines Italiques*. Caylus, *Recueil d'antiquités*, et plusieurs autres, du nombre desquels sont d'Hancarville et le savant Heyne dans sa belle Dissertation sur les Etrusques, qui a été insérée dans le premier volume page 633. Addition G. de Winckelmann, *Histoire* etc. édition de Paris, 1802. Voy. après où il est question du gouvernement de l'ancienne Grèce.

*Liberté
des artistes
Grecs dans
le costume.*

tervenu au Conseil des Rois, dans l'état de nudité où on le voit dans les bas-reliefs du Capitole. Cet état n'aura certainement pas été non plus celui de Laocoon offrant un sacrifice à Neptune, malgré qu'il soit tel dans le fameux groupe qui le représente. Enfin, d'après les soins que prend Ulysse échappé du naufrage pour paraître avec décence devant la fille d'Alcinouïs, on ne doit pas présumer que Jason restât nu à la cour d'Aete ou de Créonte, ni dans les entretiens qu'il avait avec Médée ou avec Creïse, malgré qu'on le voye tel dans tous les bas-reliefs où il est représenté. Lisez à ce sujet la belle Dissertation de M.^r Visconti dans la Décade philosophique (1). Il sera néanmoins facile aux artistes, lorsque la décence et les circonstances l'exigeront, d'habiller ces personnages sans s'écarter du costume des tems, en leur donnant la forme de vêtement qui leur est propre, et dont ils trouveront la description dans cet ouvrage.

*Monumens
de la maison
Albani
représentans
le navire
Argos.*

La fig. 1 de la planche 10 qui représente le vaisseau des Argonautes, est copiée d'après un bas-relief en terre cuite existant dans la maison de plaisance du Cardinal Albani (2). Le mât qu'il porte peut donner une idée des bois du mont Pélion avec lesquels ce vaisseau fut fabriqué. Argos travaille à sa construction aidé par Minerve. On croit voir la Déesse arrangeant la voile sur l'antenne. Celui qui l'aide, en soutenant cette voile, est Tiphis le pilote. La partie du navire à laquelle Argos travaille est sans doute la poupe, car Pallas l'ayant placée au rang des constellations, cette partie, ainsi que le mât et la voile, étaient les seules choses qu'on voyait de ce navire. L'édifice voisin pourrait être le temple d'Appolon, qui était bâti sur le promontoire de Pagase où ce vaisseau fut construit (3).

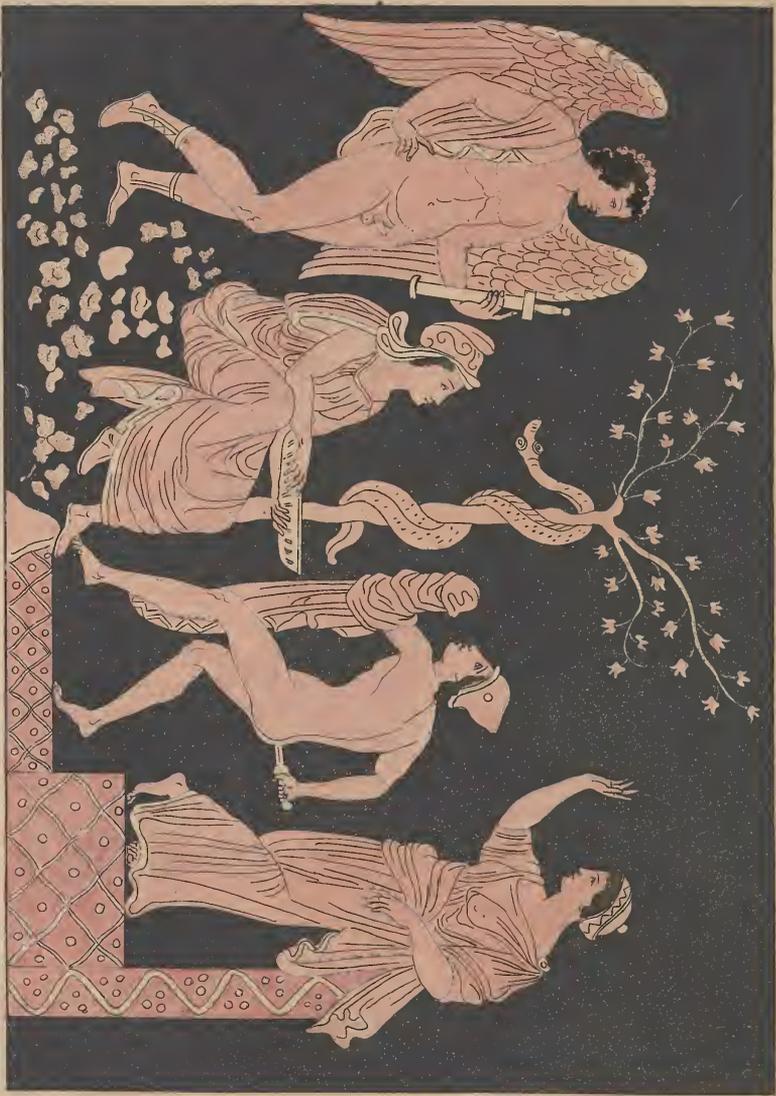
Le n.^o 3 de la même planche est pris d'un vase Etrusque de la belle Collection du Chevalier Hamilton (4). Il représente Médée qui, pour venger Jason dont Pelias avait fait périr le père et

(1) 15 *Floreal*, an 12.

(2) V. Winckelmann, *Monum. anciens* pag. IX. et *Origine de l'Art.* Tom. I. pag. 29.

(3) Ce bas-relief fut trouvé dans le mur d'une vigne en face de la porte Latine à Rome, où il était incrusté avec deux autres, et tenait lieu d'une brique ainsi que divers autres fragmens précieux du même genre.

(4) Peinture des vases antiques, édit. de Flor. 1800. Vol. I. planche VIII.



A. Simon f.

un frère promet aux filles du même Pélidas de rejuvenir leur père en le coupant par morceaux qu'elles feraient bouillir ensuite dans une chaudière, où elle aurait jetté une liqueur contenue dans la coupe qu'on voit dans la main gauche d'une des deux filles.

La planche 11 est copiée sur une des peintures antiques et inédites des vases de Millingen. Médée, assise au pied d'un arbre, présente au dragon le breuvage soporifique. Le monstre en ressent déjà les effets. Jason, profitant du moment heureux qui s'offre à lui, s'avance pour le tuer. Près du héros est Venus qui, à la prière de Junon avait allumé dans le cœur de Médée une violente passion pour Jason. La Déesse a l'air d'encourager Médée à l'entreprise, et de lui représenter que le moment est favorable pour son exécution. A côté de Médée est un jeune homme ailé. Ses formes n'ont rien d'élégant ni d'aimable, et il n'a aucun des attributs de l'Amour; son regard annonce les funestes auspices sous lesquels s'est faite l'union des deux amans, et l'épée qu'il tient dans l'une de ses mains, fait allusion aux événemens tragiques qui devaient en être la suite. Millingen croit que cette figure est le mauvais Génie de Médée, connu sous le nom de *Αλαστρις*. Jason porte un casque et une épée, et n'a pour vêtement qu'une chlamyde autour d'un bras, qui lui sert de bouclier. L'habillement de Médée est celui des Amazones et des peuples de l'Asie. Ce costume lui convient beaucoup mieux que celui qu'on lui voit dans d'autres monumens: car selon Strabon, Médée donna son nom et le genre de son vêtement au peuple de l'Asie chez lequel elle s'était réfugiée. Venus est habillée; et cette manière de la représenter est certainement la plus ancienne: l'espèce de socle sur lequel elle est, indique l'enceinte sacrée où se passe l'action. Ce monument est un des plus rares et des plus précieux que l'antiquité nous ait transmis.

Ces trois monumens nous paraissent suffisans, pour satisfaire la curiosité des amateurs du costume antique, et servir de modèle aux artistes qui voudraient retracer dans quelqu'ouvrage l'expédition des Argonautes.

Les sept Chefs contre Thèbes.

Après l'expédition des Argonautes, l'événement le plus marquant que nous présente l'histoire des tems héroïques est la première guerre de Thèbes, connue sous le nom des *Sept Chefs contre*

*Première
guerre
de Thèbes.*

Thébes. C'est aussi à cette époque que l'histoire de la Grèce commence à se rapprocher de la vérité, et à se dépouiller du caractère fabuleux dont sont empreints tous les événemens qui lui sont antérieurs. « Les lois de la guerre et de la paix, dit un illustre écrivain, allaient se perfectionnant peu-à-peu dans la Grèce, et suivaient dans leur développement les progrès de la philanthropie : la guerre de Thébes, la première entreprise remarquable qui suivit l'expédition des Argonautes, nous laisse appercevoir que les peuples, aussi bien que les individus, avaient déjà commencé à respecter les vertus qui sont les plus nécessaires à la félicité publique (1). » Le mépris affiché pour un ancien oracle, les crimes involontaires d'Œdipe, et la férocité de ses enfans, entraînèrent la famille royale de Thébes dans cet abîme de calamités si célèbres, qui, depuis Eschyle jusqu'à Alfieri ont fourni une source inépuisable d'arguments à la Muse de la tragédie. Étéocle et Polynice, tout deux fils du malheureux Œdipe, après les disgrâces infinies de leur père, convinrent d'occuper successivement, chacun pendant un an, le trône de Thébes. Étéocle, qui, en sa qualité d'ainé, avait commencé à régner la première année, ne voulut point, lorsqu'elle fut expirée, céder sa place à Polynice. Celui-ci ayant épousé Argie fille d'Adraste Roi d'Argos, engagea son beau père à l'aider de ses armes pour revendiquer ses droits envers Étéocle. Soutenus des renforts que leur amenèrent Tydée, Capanée et trois autres chefs, les deux Princes marchèrent contre Thébes à la tête d'une armée nombreuse, et l'assiégèrent avec fureur. Étéocle fit plusieurs sorties vigoureuses contre les assiégeans et les repoussa. Enfin après divers combats sanglans, l'armée des alliés périt presque toute sous les murs de cette ville avec les vaillans capitaines qui la commandaient, à l'exception d'Adraste. Pour mettre fin à cette guerre, Étéocle et Polynice en vinrent à un combat singulier, et se tuèrent l'un et l'autre (2). Créon qui, après la mort d'Étéocle s'était fait Roi de Thébes, défendit qu'on donnât la sépulture aux deux Princes dont les cadavres étaient gissans au dehors de la ville. Mais

*Mort
d'Étéocle
et de Polynice.*

(1) Gillies, John. *History of ancient Greece. London-Strehan 1786, vol. I. pag. 16.*

(2) Quiconque voudrait avoir des notions plus détaillées sur cet événement, n'a qu'à lire l'ouvrage du P. Antonioli intitulé ; *Ancienne pierre précieuse Etrusque expliquée avec deux dissertations. Pise 1757 in 4.°*



S. J. J. J. J.

10

4

12

la belle et sensible Argie, qui pleurait la mort de son cher Polynice avec autant d'amertume qu'elle l'avait tendrement aimé pendant sa vie, s'en vint la nuit dans le camp pour y chercher le corps de son malheureux amant. Elle était parvenue à le trouver, et l'arrosait de ses larmes, lorsqu'Antigone fille d'Œdipe, sortie de la ville pour enlever les cadavres de ses frères, survint dans le même lieu; s'étant reconnues l'une et l'autre, elles confondirent leurs larmes, et placèrent ces deux Princes infortunés sur le même bûcher. Créon en ayant été instruit, ordonna qu'elles fussent ensevelies toutes vives. Adraste, aidé du secours de Thésée et des Athéniens, revint ensuite sous les murs de Thèbes. Thésée tua Créon, et contraignit les Thébains à permettre aux Grecs de rendre à leurs morts les honneurs de la sépulture. Environ dix ans après cet événement, les fils de ces sept Chefs s'étant ligués entre eux, entreprirent une nouvelle expédition contre Thèbes afin de venger la mort de leurs pères; ce qui leur fit donner le nom d'*Epigones* (1). Ils tuèrent Laodamante fils d'Étéocle, forcèrent les Thébains d'abandonner leur patrie, et démolirent les murs de la ville après en avoir emporté un riche butin. Cette expédition est connue dans l'histoire sous le nom de seconde guerre de Thèbes.

*Argie
et Antigone.*

Epigones.

Le n.º 1 de la planche 12 est pris d'un scarabée Etrusque en corniole du musée Stoschano (2). Il représente Tydée, Polynice, Amphiaräus, Adraste et Parthénope, cinq des sept héros de cette expédition qui tiennent conseil entre eux. Les trois premiers noms sont écrits de droite à gauche, et les deux autres de gauche à droite. Ce monument est non seulement le premier qu'on connaisse sur cette guerre fameuse, mais il doit encore être regardé comme le plus précieux reste que nous ayons de l'art Etrusque en ce genre, et même de l'art en général (3). La forme des lettres et la composition des mots diffèrent beaucoup de l'écriture ordinaire des Etrusques, et semblent plutôt appartenir à la langue *pélasge*, que les savans croient avoir été la mère des langues Etrusque et

*Premier
monument
de la guerre
de Thèbes.*

*Prix de ce
monument.*

(1) *Descendants*, du grec *γενήμασι*, qui veut dire *naître, être engendré*, parce que les chefs de cette seconde expédition étaient nés des sept qui commandèrent la première.

(2) *Descr. des Pier. gr. du Cab. de Stosch. pag. 344.*

(3) Winckelmann, *Hist. de l'Art. Vol. I.º pag. 225*, et *monum. antiques*, vol. I.º pag. 140.

Grecque. La gravure en est d'une beauté et d'une finesse qui surpassent toutes les idées qu'on pourrait s'en former à une époque aussi reculée, malgré qu'on n'y trouve point cette variété de composition dont le mérite ne s'est acquis que dans des tems postérieurs (1). Une des choses qui frappent le plus dans cette pierre, c'est la position de Parthénope les genoux croisés l'un sur l'autre, tel que Polignote représenta depuis Hector à Delphes, et serrant de ses mains son genou gauche, attitude qui peint parfaitement l'homme absorbé dans une affliction profonde: il est enveloppé dans son manteau, comme Priam est dépeint dans Homère, c'est à dire que la draperie est tellement appliquée sur ses membres qu'elle en dessine toutes les formes. Le bouclier d'Adraste mérite encore d'être remarqué par sa forme ovale avec deux entailles semi-circulaires, comme on en voit aux boucliers retracés sur les médailles d'Argos.

Amphiaräus.

Les n. 2, 3 et 4 de la même planche représentent un fait qui appartient aussi à l'expédition de Thèbes. Amphiaräus un des sept Chefs et devin fameux, était persuadé que les chefs de cette entreprise devaient tous périr sous les murs de cette ville, excepté Adraste: il s'efforçait par conséquent d'en détourner ses compagnons, pour échapper lui même à cette destinée. Mais, par un engagement solennel qu'il avait pris avec Adraste, il s'était obligé de suivre les conseils de sa femme Eryphile dans toutes les questions qui pourraient s'élever entre eux. Flattée par l'appât d'un collier d'or dont Polynice lui fit présent, Eryphile décida que son mari devait aller à la guerre.

Le monument est copié sur une des peintures des vases antiques du Chevalier Hamilton (2). Les deux figures n.º 2 sont Amphiaräus avec l'habillement et le bâton de devin, et Eryphile donnant son avis en faveur d'Adraste. Le n.º 3 représente Amphiaräus méditant sur le parti qu'il doit prendre. On aperçoit un génie qui lui présente un casque, et le détermine à mourir victime de

(1) La description de cette pierre fut publiée pour la première fois par Gori, mais avec peu d'exactitude. Winckelmann (*Pier. grav. de Stosch.* endroit cité) finit ainsi ce qu'il en dit: « Cette pierre est donc, entre toutes les autres pierres gravées, ce qu'Homère est parmi les poètes: aucun cabinet ne peut se vanter de posséder un ouvrage en gravure aussi précieux. »

(2) Tom. premier planche XXI., édit. de Florence.

sa parole. Le n.º 4 est Eryphile menacée par son fils Alcmon, auquel son père avait recommandé le soin de le venger.

Les artistes trouveront encore à acquérir des connaissances précieuses dans les gravures de Flaxman, où sont représentés, avec un soin et des travaux infinis, tous les sujets des tragédies d'Eschyle, du nombre desquelles est aussi celle des sept Chefs contre Thébés (1).

Guerre de Troie.

Ce serait trop nous écarter de notre objet, que de vouloir traiter ici toutes les questions agitées entre les érudits au sujet de cette guerre fameuse. Nous croyons d'ailleurs qu'il est parfaitement inutile d'en retracer l'histoire, en ce qu'il n'est personne d'un esprit un peu cultivé, et ami des beaux arts, qui n'ait quelque teinture des œuvres divines d'Homère et de Virgile. Nous nous bornerons donc à exposer succinctement quelques notions préliminaires, qui seront comme autant de corollaires aux recherches laborieuses que les écrivains les plus savans ont faites sur la guerre de Troie, nous accompagnerons ces notions de quelques monumens qui aient rapport aux événemens les plus remarquables de cette guerre.

On ne peut plus douter aujourd'hui que la guerre de Troie ne soit une vérité de fait, malgré que le plus ancien écrivain qui en ait traité soit un poète, qui est Homère. On ne doit donc point regarder l'Iliade et l'Odyssée comme de simples productions d'un génie poétique, mais encore comme un recueil précieux des traditions les plus antiques de la Grèce. Plusieurs des événemens qui sont exposés dans ces deux poèmes célèbres, sont confirmés non seulement par les relations de Thucydide, de Pausanias et autres historiens Grecs, mais encore par tous les monumens les plus antiques, et entre autres par les marbres d'*Arundel* (2). Il faut pourtant savoir y distinguer ce qui est réellement historique de ce qui

*Notions
sur la guerre
de Troie.*

*Vérité
de la guerre
de Troie.*

(1) *Compositions from the tragedies of Aeschylus designed by John Flaxman, engraved by Thomas Piroli.* London etc. Plusieurs de ces compositions nous semblent prises sur celles des vases d'Hamilton, avec lesquelles elles ont en effet beaucoup de ressemblance.

(2) Voy. l'histoire universelle d'une société de gens de lettres Anglais, et Gillies. *History of An. Greece.* Vol. I.^{er} pag. 30 et suiv.

n'est que simple fiction, ou des ornemens qu'il a plu au poète d'y ajouter, pour leur donner ce caractère de merveilleux qui tient aux choses surnaturelles, et qui doit dominer dans l'épopée. On peut donc réputer comme historiques les faits suivans rapportés dans l'Iliade; 1.^o, que la Grèce était divisée à cette époque en plusieurs petites principautés; 2.^o, qu'Agamemnon Roi de Mycène, de Sicyone et de Corinthe, était le Prince le plus puissant d'entre les Grecs, et qu'il avait été élu pour commandant en chef de l'expédition contre Troie; 3.^o, on doit également retenir pour vérités historiques les noms des diverses nations et des différens Princes qui s'allièrent aux Troyens, l'art militaire et les machines de guerres usitées à cette époque, les noms des conducteurs de la flotte, leur caractère, la situation des pays et des villes, ainsi qu'une foule d'autres choses qu'il serait trop long d'indiquer ici (1).

Faits
historiques.

Poètes
Cycliques.

En second lieu, ce ne fut que cent ans au moins après Homère, et depuis la publication de ses ouvrages; que l'histoire de la guerre de Troie commença à être chantée par les poètes *cycliques*, qui, à l'exemple d'Homère, se mirent à traiter en poésies épiques non seulement les événemens rapportés dans l'Iliade, ainsi que ceux qui l'ont précédée et suivie, mais encore, comme le prétend Proclus dans Phocius, toute la mythologie, depuis les noces du ciel avec la terre, jusqu'au terme des voyages d'Ulysse (2). C'est pourquoi les savans distinguent ordinairement deux *cycles poétiques*, ou deux périodes d'événemens mythologiques et historiques: le premier s'appelle *cycle mityque* ou fabuleux, et comprend tous les tems de la fable, depuis la généalogie des Dieux jusqu'à la ruine de Troie; et le second, qui est le *cycle Troyen*, comprend tous les événemens de la guerre de Troie, tant vrais que fabuleux. Ces deux espèces de *cycles* ont donné naissance à deux sortes de

Cycle mityque.

Cycle Troyen.

(1) Dion Chrysostome est peut-être le premier qui, dans un discours qu'il adresse aux Troyens, s'est efforcé de prouver, que le siège et la ruine de Troie ne sont qu'une fable. Les érudits sont néanmoins d'avis que ce discours n'est qu'un ouvrage *sophistique*, composé par Dion pour faire pompe de son esprit. Les *Chants héroïques* de Philostrates sont du même genre, et méritent la même confiance.

(2) Lisez à ce sujet, entre autres écrivains, *Schwarzius Altdorf in Diss. de poetis cyclicis*, et Fabr. Bibl. Gr. t. I.^{er} pag. 281, et surtout le savant Heyne dans son Virgile Vol. II. *De auctoribus rerum Trojanarum* pag. 352, troisième édit. Leipsik etc.

poètes et de chants *cycliques*, selon qu'ils ont préféré de s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre. Le premier a été chanté par Eumolus Corinthien qui vivait vers le commencement des Olympiades, et par Aretinus de la même ville; le second par un autre Aretinus, par Lesque, par Stasinus de Chypre et autres. Bien que ces poètes, autant qu'on en peut juger par les fragmens qui nous restent de leurs œuvres, par l'imitation qu'en a faite Quintus de Smyrne, et par les argumens des *vers Cypriens*, aient cherché à marcher sur les traces d'Homère, ils ne laissent pas cependant de s'en écarter beaucoup, en s'égarant dans un labyrinthe de généalogies nouvelles, d'histoires particulières à certaines villes de la Grèce, et de fictions de leur invention. Ces écarts furent encore bien plus communs, lorsque les fables et les anciennes chroniques commencèrent à être traitées en prose par les écrivains *cycliques*. Alors tout frein fut, pour ainsi dire, rompu; et il n'y eut plus de tradition fabuleuse ou populaire, qui n'ait été donnée par quelqu'un de ces écrivains pour vérité historique. Vinrent ensuite les Philosophes, les Sophistes et les Rhéteurs qui corrompirent à l'envi les anciennes traditions, soit par d'étranges interprétations, comme firent Pythagore, Héraclite et Xénophon, soit pour faire pompe de leur talent en jettant des doutes sur les événemens historiques de la guerre de Troie, comme Dion Chrysostôme. Cette passion des Grecs, de donner aux relations de leur antiquité les couleurs de la fables, s'affaiblit en eux lorsqu'ils eurent subi le joug de la domination Romaine, et cette époque fut aussi celle de la décadence de la bonne poésie et des beaux arts parmi eux. On vit paraître après divers écrivains, qui prirent dans les ouvrages des anciens poètes *cycliques*, divers sujets pour de nouveaux poèmes; et à ceux-ci en succédèrent d'autres qui, des notions recueillies par eux dans les œuvres des anciens grammairiens, des historiens et des philosophes Grecs, composèrent des épitomes ou livres contenant tout ce qui avait rapport à la guerre de Troie. Du nombre des premiers sont Quintus Calabrus de Smyrne, Tryphiodore, Colutus et autres (1). Parmi les auteurs qui ont traité d'une manière historique de choses relatives à la guerre de Troie, en y ajoutant tout ce qu'ils ont trouvé sur ce sujet dans les ouvra-

Poètes
et prosateurs
cycliques.

Nouveaux
écrivains
sur la guerre
de Troie.

(1) Quint Calab. *Praetermissa ab Homero*.
Tryphiodorus-*De Trojae eversione carmen*.
Colutus-*De Raptu Helenae carmen*.

Dittis Crétois.

ges des poètes, des grammairiens et des anciens historiens, on doit compter le Crétois Ditté (1). L'écrivain qui s'est caché sous ce nom, quelqu'il soit, n'était certainement pas sans érudition, et souvent même il donne à connaître d'avoir eu sous les yeux les tragédies Grecques. Les Grecs modernes ont emprunté de lui beaucoup de choses, entre autres Jean Mulela, Cédrenus, Tzetzta et Constantin Manassé. Nous citerons enfin l'opuscule de Daréte Phrygien, auteur supposé, sous le nom duquel semble avoir voulu se déguiser quelque sophiste malhabile qui a voulu disconrir de la guerre de Troie à la manière des déclamateurs (2). Mais en voilà assez sur les écrivains qui ont parlé de cette guerre. Ceux qui voudraient acquérir des connaissances plus étendues sur cette matière, peuvent lire la Bibliothèque Grecque de Fabricius, et les doctes discussions de Heyne sur l'Illiade d'Homère, et l'Enéide de Virgile.

*Daréte
Phrygien.**Traditions
et fables
sur la guerre
de Troie.*

Troisièmement. L'abus que firent les écrivains *cycliques* de la tradition relativement à la guerre de Troie, et le goût passionné qu'eurent en tous tems les Grecs pour la nouveauté et le merveilleux, donnèrent naissance à une infinité de récits fabuleux, dont quelques-uns ne furent inventés que dans la seule vue de flatter la vanité d'un peuple, ou la superstition d'un autre. C'est de là qu'est venue, selon quelques écrivains, la tradition de l'arrivée d'Énée en Italie, et de la fondation de son nouveau royaume dans le Latium; tradition qui avait tant d'attraits pour les Romains, et que Virgile a si sagement ménagée dans son Enéide (3). Telle a été peut-être aussi l'origine de la fable du fameux cheval dont les Grecs se servirent pour prendre la ville de Troie : invention vraiment pué-

(1) Tout ce qu'on a dit de la personne de ce Crétois est fabuleux. C'est encore un point de discussion de savoir, si l'histoire de Troie que nous avons sous le nom de cet auteur, a été écrite originairement en Grec ou en Latin, et si la traduction latine qu'on attribue généralement à Q. Septimus ou Septimius, auteur du troisième ou du quatrième siècle de notre ère, ne doit point être regardée comme le texte original.

(2) Il n'y a également rien que de fabuleux dans ce qu'on rapporte au sujet de ce Daréte. L'opuscule qui porte son nom, et qu'on connaît sous le titre *De excidio Trojae*, fut attribué pendant quelque tems, sans aucun espèce de raison, à Cornelius Nepos; mais on l'a rendu depuis à son véritable auteur, qui est un certain Joseph Iscanus, écrivain des siècles modernes.

(3) V. Heyne. *Disquisitio II. De rerum in Aeneide etc.*

rile et dénuée de toute vraisemblance, mais que Virgile a exposée avec un art qui lui prête le charme du merveilleux, et la rend extrêmement intéressante. On en retrouve quelques traces dans les fragmens des poètes *cycliques*, et entre autres de Lesché et d'Arctinus (1). Nos conjectures à cet égard paraissent d'autant mieux fondées, qu'on trouve à-peu-près la même origine aux histoires de nos poètes romanciers, qui, dans leurs contes de fées et de chevaliers errans, n'ont fait que copier les traditions populaires, ou les vieilles chroniques des *Troubadours*.

Quatrièmement. L'aveu que fait Homère dans son invocation aux Muses, que ni lui ni ses contemporains ne savent rien de certain sur les capitaines qui prirent part à la guerre de Troie, et que tout ce qu'il en va dire il ne le tient que par tradition; la remarque qu'il fait souvent d'une grande décadence dans l'espèce humaine des siècles postérieurs à cette guerre jusqu'à ses jours; l'état de la langue et de la versification dans ses poèmes et la sublimité de leur composition, tout concourt à prouver que ce père des poètes vécut plusieurs siècles après la prise de cette ville. C'est pourquoi nous trouvons une grande probabilité dans le témoignage des marbres d'Arundel, qui fixent son existence à environ trois siècles après cette époque. Quoiqu'il soit à cet égard, il est certain que les ouvrages d'Homère, au dire des critiques, doivent être considérés comme le monument le plus authentique que nous ayons de l'histoire des premiers tems de la Grèce, et c'est aussi celui qui peut nous fournir les notions les plus intéressantes sur l'ancien costume des Grecs (2).

Après ces considérations, nous croyons à propos maintenant de présenter aux artistes quelque monument, qui puisse leur servir de

(1) Pausanias parle ainsi de cette fable : « Ce fameux cheval de bois était sans doute une machine de guerre propre à abattre les murs, à moins qu'on ne veuille supposer que les Troyens étaient des hommes d'une ignorance et d'une stupidité qui exclut jusqu'à l'ombre de toute raison. » C'est ce qui a fait croire à quelques-uns, que cette machine en bois se terminait en une tête de cheval faite en fer ou en bronze; semblable à celle à qui on donna dans la suite le nom de *bélier*.

(2) Ceux qui désireraient avoir, comme dans un seul corps, tout ce qui a été dit et écrit sur la personne d'Homère et sur ses ouvrages, peuvent lire le VI.^e vol. des œuvres de Cesarotti, édit. de Pise, 1812, ainsi que Pope, *An Essay on the life, Writings etc. of Homer*, et le savant Heyne que nous venons de citer.

*Sept héros
de la guerre
de Troie.*

Ulysse.

modèle dans les ouvrages où ils voudraient traiter quelque sujet appartenant à la guerre de Troie, ou à des faits qui y ont rapport. La planche 13, représente un groupe de sept héros principaux qui eurent une grande part dans cette guerre, et le dessin en est pris d'une des plus belles compositions de M.^r Tischbein. La tête du milieu est celle d'Ulysse, et a été copiée sur un ancien buste de marbre de grandeur naturelle qui appartient maintenant à Milord Bristol. Son principal caractère est dans le bonnet de navigateur, lequel est orné de fleurs, de feuilles de lotos, de génies ailés, et vers le bas d'une frange sinueuse qui imite le profil des ondes. La sagesse du héros, sa prudence et sa politique sont admirablement peintes dans son œil pénétrant et plein d'intelligence, ainsi que dans toute sa physionomie.

Diomède.

A la droite d'Ulysse est Diomède. La tête est prise d'un buste en marbre un peu au delà de la grandeur naturelle, lequel appartient au Musée Clémentin. Elle porte l'expression d'un courage mâle, de la force du corps, et montre de la fierté, de l'audace, de l'ingénuité et de la franchise dans son aspect. Son front large annonce de la fermeté et de la vigueur.

Pâris.

La tête de Pâris se reconnaît à la beauté de sa figure, à ses cheveux frisés, et à son casque Phrygien. Elle est copiée sur celle de la statue qui se voit au même Musée, et qui existait auparavant dans le palais d'Altemps. Son caractère est celui d'un jeune homme efféminé, mais qui n'a pas encore entièrement perdu le courage et la force virile. La fleur de la jeunesse brille sur ses joues arrondies et vermeilles.

Ménélas.

La dernière tête à droite est prise d'un buste en marbre, ouvrage admirable et d'un caractère sublime qui appartient encore à ce Musée. C'est celle de Ménélas : sa physionomie est l'image de la bonté et de la compassion. Le casque est d'un travail magnifique : sur sa partie supérieure est figuré en bas-relief un combat de centaures. Les aigles qu'on voit sculptées par le bas, sont devenues monstrueuses sous le ciseau d'un sculpteur moderne qui a voulu restaurer cette partie considérablement endommagée par le tems. M.^r Tischbein est d'avis que ces figures étaient anciennement des gryphons, dont pouvait être décorée la courroie qui servait à attacher ce casque sous le menton.

Agamemnon.

L'autre tête vis-à-vis celle de Ménélas vers la gauche représente Agamemnon le Roi des Rois : elle est modelée sur un buste



D. B. Ogilby

en marbre d'une grandeur au dessus du naturel , ouvrage d'un style également sublime , qui a été transporté il y a déjà quelque tems de Rome en Angleterre. On y reconnaît précisément le caractère de physionomie de l'ainé des Atrides , et une certaine ressemblance avec la tête de Jupiter. Le héros a dans le buste original une poitrine large , comme on représente ordinairement celle de Neptune ; sa barbe est très-épaisse , et sa chevelure frisée comme la crinière d'un lion , symbole de la force et du courage. Il a l'œil perçant de l'aigle , ses muscles saillans et animés portent l'empreinte d'une mâle fierté ; l'orgueil , la colère et l'ambition se lisent sur son front ; il est enfin tel que le dépeint Homère : *Agamemnon paraît au milieu d'eux , semblable au taureau dont le front superbe s'élève au dessus du troupeau qui le suit ; et parmi tant de héros , Jupiter a imprimé dans toute sa personne une noblesse et une majesté telle , qu'on le prendrait pour Mars à son riche baudrier , pour Neptune à sa vaste poitrine , et pour le Souverain des Dieux lui même au feu qui brille dans ses regards et dans tous ses traits* (1).

A côté d'Agamemnon , on voit la tête d'Achille qui est celle d'un jeune homme d'une grande beauté. Son regard annonce une gravité mâle , accompagnée d'une réflexion profonde et décidée. La fierté du héros semble comprimée par les passions de son cœur , et son air a quelque chose de mélancolique et de pensif. Son état est peut-être l'effet de la douleur qu'il ressent de la mort de son cher Patrocle : car , comme l'observe fort bien l'Heyne , la perte de la charmante Briséis avait moins affligé son âme , qu'enflammé sa colère. Son casque , qui est d'un travail précieux , est surmonté d'un gryphon et d'une sphinx (2).

Achille.

Entre Achille et Ulysse , est une tête prise d'un monument qui se trouve dans la maison du Marquis Vivenzio à Nola. M.^r Tischbein croit voir en elle celle de Nestor , ce sage vieillard dont le profond savoir , fruit d'une longue expérience , savait démêler et dis-

Nestor.

(1) Iliad. lib. II. Trad. de Monti.

(2) M.^r Tischbein assure que cette même tête se retrouve dans trois monumens de l'art de l'antiquité , savoir ; dans une statue de la maison de plaisance Borghese , dans un ouvrage découvert en 1772 à six milles de Rome , et qui fut emporté par le Général Schouwalow à Petersbourg , et dans un autre ouvrage de la collection de M.^r Reiner ancien secrétaire privé de la Reine de Naples.

poser en ordre les fils obscurs des événemens passés. Cette tête semble avoir conservé un air de jeunesse trop remarquable, comparativement à celles des autres héros; mais il faut se rappeler aussi, que, si Nestor était un vieillard, c'était un vieillard robuste et vigoureux.

Il faudrait entrer dans de trop longs détails, pour analyser toutes les beautés de composition que présente l'assemblage de toutes ces têtes. Nos lecteurs pourront consulter à ce sujet les explications de Heyne sur les figures des héros d'Homère dont Tischbein a donné les dessins.

*Enée fuyant
de Troie.*

Le n.º 1 de la planche 14, offre le sujet si connu d'Enée emportant son père Anchise sur ses épaules, et conduisant par la main le petit Ascagne, précédé de Mercure qui lui sert de guide. C'est un des tableaux de la Table Iliaque, monument précieux du premier siècle de notre ère, qui fut trouvé au milieu des ruines de Rome par Archange Spagna, grand amateur des objets d'antiquité (1).

Cassandre.

Le n.º 2 représente Cassandre, prophétesse infortunée, que le furieux Ajax traîna par les cheveux devant l'autel de Pallas. Il ne faut, pour l'intelligence de cette scène, que rappeler ces beaux vers de Virgile (2).

*Ecce trahebatur passis Priameia virgo
Crinibus a templo Cassandra adytisque Minervae,
Ad coelum tendens ardentia lumina frustra.*

Ce monument a été copié sur une peinture d'un vase antique, dont M.^r H. Meyer a donné, il n'y a pas long tems, une savante description, et que M.^r C. A. Böttiger a expliqué avec la mé-

(1) On trouve représentés sur cette table presque tous les principaux événemens de la guerre de Troie. Il semble que l'artiste ait voulu y rassembler tout ce qu'il a pu recueillir, non seulement dans Homère, mais encore dans Virgile, et même dans les poètes *cycliques*. V. Fabretti. *Explicatio veteris Tabellae anaglyphae Homeri Iliadem, atq. ex Stesichoro Arctino et Lesche Ilii excidium continentis*, et Begerus: *Bellum et excidium Trojanum* etc. La matière dont est formée cette table est un composé de chaux et de sable si habilement travaillé, qu'il parait être une pierre de la plus grande dureté. Vitruve dans son liv. 7 ch. 3 parle de cette composition comme d'un invention des Grecs.

(2) *Aeneid.* lib. II. v. 403.



L. B. 1874. 100.

2

3

4

ΑΣΚΑΝΙΩΣ ΑΙΝΗΣ

me érudition, dans un livre élégamment imprimé à Weimar en 1794 (1).

Le n.º 3 retrace l'image du sacrifice d'Iphigénie en Aulide ; il est copié sur une portion de bas-relief d'un vase antique en marbre, qu'on voyait autrefois dans les jardins des Médicis à Rome (2), et qui fait partie maintenant du Musée de Florence. Iphigénie s'est assise par terre auprès de l'autel de Diane, et pleure sur sa destinée. Selon l'usage le plus généralement suivi dans les anciens bas-reliefs, les assistans sont debout, posture que tenaient ordinairement ceux qui se trouvaient présens à quelqu'événement douloureux. L'Heyne n'est pas éloigné de croire, que le héros qu'on voit tout pensif en face d'Iphigénie ne soit Achille, et que les figures qui sont à côté de lui ne soient celles de Ménélas et d'Agamemnon qui a la tête enveloppée dans son manteau, ou peut-être même du grand prêtre Calchas. L'autre héros qui est derrière la jeune fille, est probablement Patrocle ou Diomède.

*Sacrifice
d'Iphigénie.*

Le n.º 4 est la copie d'une belle gravure tracée sur un jasper du Musée de Florence. L'Heyne croit encore y reconnaître trois des neuf capitaines Grecs, tirant au sort dans une urne à celui d'entre eux qui ira le premier attaquer Hector, comme il est dit dans le VII.º livre de l'Iliade. Nous regardons néanmoins comme plus probable l'opinion du savant antiquaire Antoine François Gorio (3), qui voit dans cette pierre Achille offrant en présent à Nestor cette urne précieuse. Et en effet, la colonne sur laquelle on distingue deux sphinx, semble indiquer le tombeau qu'Achille avait élevé à Patrocle, en l'honneur duquel il avait encore fait célébrer des jeux solennels. Après la distribution des prix aux vainqueurs, il restait un vase que le héros présenta au vieux Roi de Pylos, comme un témoignage des honneurs funébres qu'il avait fait rendre à son ami. Achille est celui qui va pour prendre l'urne, ou qui vient de la déposer. Nestor, à la barbe vénérable, est debout devant Achille, armé d'une lance, d'un bouclier et d'une

*Achille
et Nestor.*

(1) Ce sujet eut tant d'attraits pour les artistes de l'antiquité, qu'au dire de Pausanias, il fut représenté non seulement par Phidias dans le trône de Jupiter, mais encore auparavant sur l'urne de Cipséle, et ensuite par Polignote dans le temple de Delphes et ailleurs.

(2) *Admiranda Romae. Tab. 18. 19.*

(3) *Mus. Florent. tom. II. tab. XXIX.*

épée. Le jeune guerrier en face de Nestor, est probablement un des capitaines qui sont entrés en lice pour la course des chars; c'est peut-être Antiloque fils de Nestor lui même, qui y avait remporté le second prix (1).

Pénélope.

Nous croyons à propos de présenter encore à nos lecteurs un autre monument dont le sujet se rapporte à l'Odyssée; et nous le faisons avec d'autant plus de gré, que ce sujet étant d'un genre gracieux, il forme un contraste agréable avec les précédens, et peut donner une juste idée de l'habillement des femmes Grecques dans ces tems héroïques. Il est pris d'une des peintures des vases d'Hamilton qu'on voit à la 15.^e planche de l'édition Italienne, et représente Pénélope qui a fini de s'habiller: derrière elle est une femme qui porte ailleurs le miroir dont s'est servi la Princesse, tandis qu'une autre lui apporte, dans un des pans de sa robe, les choses dont elle a besoin pour continuer un ouvrage commencé par ses mains. On lit au-dessus de ce vase le mot grec *καλός* qui veut dire *καλός*, ou *beau*, qu'on trouve écrit dans la plupart des vases antiques d'un travail achevé. Cette peinture a fourni à Angelique Kauffman, à quelques changemens près, le sujet d'un fort beau tableau (2).

On pourrait citer encore beaucoup d'autres monumens qui ont rapport à la guerre de Troie. Mais comme ils sont tous d'une époque bien postérieure à cet événement fameux, et l'occasion d'en parler devant se présenter d'autres fois, on ne trouvera pas mauvais que nous terminions ici ce second période de l'histoire Grecque, qui est celui des tems héroïques. Outre la Table Iliaque dont nous venons de parler, les artistes pourront encore consulter au sujet de cet événement les antiquités du Musée de Florence, les monumens inédits de Winkelmann, les vases d'Hamilton etc., ainsi que les belles compositions de Flaxman. Les fouilles d'Herculanum ont aussi procuré quelques monumens, mais qui ne sont pas de nature à pouvoir être bien instructifs ni d'une grande utilité pour les artistes.

(1) Voy. Iliad. liv. XXIII., vers. 615. Text. gr.

(2) Ceux qui voudront faire la comparaison de cette Pénélope avec celle qu'on voit dans l'ouvrage intitulé, *Costume des peuples antiques* etc. qui s'imprime à Brescia, s'apperceveront aisément que l'auteur de cet ouvrage a composé une Pénélope à sa fantaisie, et sans consulter aucun monument digne de foi.



P. Bigazzi, inc.

GOUVERNEMENT DE LA GRÈCE.

“ L’ANCIENNE Grèce, dit *Montesquieu* (1), ne nous présente que des peuples peu nombreux et divisés, pirates sur la mer, injustes sur la terre, sans police et sans loix. Les belles actions d’Hercule et de Thésée font voir l’état où se trouvait ce peuple naissant. Il semble que la religion seule leur tenait lieu de lois civiles. Et en effet, que pouvait elle faire de plus que ce qu’elle fit pour donner de l’horreur du meurtre ? Elle établit qu’un homme tué par violence était d’abord en colère contre le meurtrier, qu’il lui inspirait du trouble et de la terreur, et voulait qu’il lui cédât les lieux qu’il avait fréquentés ; on ne pouvait toucher le criminel ni converser avec lui sans être souillé ou intestable (2) ; la présence du meurtrier devait être épargnée à la ville, et il fallait l’expier (3). „ Il semble par conséquent, qu’aux tems d’Homère, l’opinion commune des Grecs était que les Dieux intervenaient dans les actions humaines ; c’est ce qui est formellement attesté dans l’Iliade et dans l’Odyssée, et surtout au commencement du premier de ces deux poèmes, où le poète affirme que, *Jovis perficiebatur consilium* (4).

La Grèce, comme nous l’avons déjà remarqué, doit à des colonies étrangères les premiers pas qu’elle a fait, de l’état de barbarie vers la civilisation. Mais outre la colonie Egyptienne qui vint s’établir en Grèce sous la conduite de Cécrops, il en arriva encore plusieurs autres de la Phénicie et autres contrées de l’orient (5). C’est là le motif pour lequel la Grèce ne passa que fort

*Etat du
gouvernement
dans l’ancienne
Grèce.*

*Monarchie.
Forme de
gouvernement
la plus
ancienne*

(1) *De l’Esprit des Loix. Gén. 1749, pag. 388.*

(2) V. l’OEdipe Colon. de Sophocle.

(3) *Plato. De leg. lib. IX.*

(4) V. *Heyne. Homeri Carmina. Lips. 1802. Excursus etc. vol. IV. pag. 170.*

(5) « L’honneur de policer la Grèce était réservé aux colonies, qui d’Egypte et de Phénicie passèrent dans cette partie de l’Europe quelque tems après les Titans. Dans l’espace de deux siècles, tout au plus, on voit arriver successivement dans la Grèce plusieurs étrangers, qui, à la tête de différens peuples, s’emparèrent des cantons où ils avaient abordé, et s’y érigèrent en souverains. Ces nouveaux chefs firent alors dans la Grèce ce que nous savons s’être pratiqué originàirement, et se pratiquer encore journellement dans l’Amérique : ils ramassèrent quelques familles errantes

tard sous la domination d'un seul homme, et c'est pour cela aussi qu'elle fut divisée en plusieurs petits états libres et indépendans les uns des autres : division à laquelle dut contribuer la disposition naturelle du sol de ce pays, ainsi que nous l'avons observé dans la description topographique que nous en avons donnée. Les peuples de ces différens petits états n'ont pu adopter d'autre forme de gouvernement que celle de la monarchie, parce que les chefs qu'ils avaient suivi n'en connaissaient pas d'autre, et parce qu'il semble beaucoup plus facile d'obéir à la volonté d'un seul qu'à celle de plusieurs. Les notions de république supposent des lumières et des circonstances, qu'il n'est guères possible de concevoir chez un peuple naissant (1). Aussi Platon, Aristote et Tullius attribuent-ils à cette cause la division de la Grèce en petites monarchies. Ces premiers Rois ne possédaient qu'une ville, ou un tres-petit territoire; et ils étaient en même tems pontifes, juges et capitaines (2). Néanmoins leur pouvoir était tempéré par un conseil de sages ou d'anciens, qui, pourtant n'avait que voix consultative. Ce conseil est appelé dans Homère βουλευτῶν γέροντων, conseil des vieillards, et on y délibérait d'abord de tout ce qui devait être ensuite proposé au peuple, ou aux armées. Telle est l'idée que, de ces sortes de monarchies, nous offre Homère dans la Béotie, ou seconde partie du deuxième livre de son Iliade; et telle est aussi celle que s'étaient formée les Grecs du gouvernement des Dieux, dont Jupiter était le père et le Souverain.

*Diverses
petites
monarchies.*

*Conseil
des sages.*

Parmi les chefs qui conduisirent des colonies en Grèce, les plus renommés sont, *Ogygés, Inachus, Cécrops, Cadmus, Léleje* et *Danaüs*; et ce furent eux qui, à des époques peu éloignées les unes des autres, fondèrent les royaumes d'Athènes, d'Argos, de Sparte et de Thèbes. Mais on ne doit les considérer, aussi bien que leurs successeurs, que comme les chefs de petites républiques. Ainsi les anciens gouvernemens de cette contrée n'étaient, à proprement

et dispersées dans les bois et dans les campagnes, leur persuadèrent de se réunir et de vivre en société, bâtirent des maisons, instruisirent leurs nouveaux sujets dans les arts les plus utiles et les plus nécessaires, leur donnèrent des lois, et les assujettirent à une forme de gouvernement. » Goguet. *Orig.* etc. vol. II. liv. I.

(1) V. Barthelemy. *Voy. d'Anac.* vol. I. pag. 50. Paris 1790.

(2) *Arist. de Rep.* lib. III. chap. 14.

parler, qu'un mélange de monarchie, d'oligarchie et de démocratie. Les grands avaient beaucoup d'autorité, et les droits du peuple étaient très-étendus. On lit dans le VIII^e livre de l'Odyssée, qu'Alcinouïus Roi des Phéaciens se déclare le treizième des chefs qui commandaient au peuple. « La description que fait Homère de la forme de ces mêmes gouvernemens, donne assez à connaître que les Rois proposaient au peuple ce qui avait été résolu dans le conseil (1). » Il semblerait par conséquent, que l'autorité des anciens Rois de la Grèce, consistait particulièrement dans le commandement des troupes en tems de guerre, et dans l'intendance suprême sur tout ce qui tenait à la religion (2). Ces Rois étaient encore dans la dépendance d'une autre autorité, qui était celle des oracles quelque fût leur origine (3). Chez les peuples encore barbares, la religion se change aisément en superstition grossière et ridicule. Le plus fort et le plus rusé fait de cette arme l'instrument de sa politique, pour gouverner à son gré l'esprit et les passions du plus faible, et l'erreur devient ainsi une maxime de législation. Les sauvages même de l'Amérique ont leurs devins et leurs oracles, qu'ils consultent dans toutes leurs entreprises. Quant aux Grecs, la décision des oracles précédait toujours toutes leurs délibérations publiques et privées, et les Rois même étaient obligés de s'y soumettre. L'Illiade et l'Odyssée sont remplies d'exemples qui confirment cette opinion.

*Monarchie
mélée
d'oligarchie
et de
démocratie.*

*Autorité
des oracles
dans le
gouvernement.*

Les revenus et les richesses des Souverains consistaient, comme ceux des particuliers, en champs, en bois et en troupeaux. Les droits même qu'ils imposaient pour les frais de la guerre et les besoins de l'état, ainsi que les tributs qu'ils exigeaient des peuples conquis, ne se percevaient point en argent, mais en denrées et en objets de toutes sortes, parmi lesquels il ne faut point oublier les esclaves.

*Revenus
des Rois.*

Il est également certain que chez les anciens Grecs, le sceptre était un héritage qui se transmettait de père en fils, et en général à l'aîné (4). On trouve des preuves indubitables de cet usage

*Sceptre
héritaire.*

(1) In moral. l. 3. c. 5. Voy encore Denis d'Halic. l. 2.

(2) Aristot. Polit. l. 3. c. 14. Hom. passim. Plut. Cicer. etc., et un grand nombre d'autres.

(3) Nous parlerons de l'origine et de la nature des oracles à l'article de la religion.

(4) Odyss. l. 1 v. 387. liv. 16. v. 401. Arist. Polit. l. 3. c. 14. Thucyd. etc. etc.

dans plusieurs passages d'Homère, et surtout dans la généalogie qu'il fait du sceptre d'Agamemnon (1). Il arrivait néanmoins quelquefois que, par des circonstances particulières, le sceptre ne passait point à l'héritier légitime. Par exemple, celui d'Agamemnon était passé de Pélops à son fils Atrée, et de celui-ci à son frère Thyeste qui aurait dû le transmettre à son fils Egiste; mais celui-ci étant né d'un inceste, le sceptre retourna à Agamemnon fils d'Atrée (2). Il n'était pas rare aussi que, pour des motifs de superstition on en privât le véritable héritier. Homère dans l'Odyssée fait demander par Nestor à Télémaque, si ses peuples ne lui sont point devenus contraires, ensuite de quelque réponse défavorable de la part de l'oracle? (3)

*Habillement
des Rois.*

Tels ont dû être sans doute les privilèges des monarques dans ces tems héroïques. Mais, avant d'en venir aux lois positives et aux divers gouvernemens qui s'établirent en Grèce, après qu'elle eut été régénérée par les colonies étrangères, il ne sera pas hors de propos de dire ici quelque chose de la manière dont s'habillaient ces anciens Monarques, suivant le peu de monumens que nous en avons. Nous nous dispenserons pour le moment d'entrer dans un examen détaillé des diverses parties de l'habillement en général, nous réservant d'en parler plus au long, lorsque nous en serons à cet article, et à celui de l'ameublement.

Pourpre.

La pourpre marine formait un des attributs des Rois de la Grèce (4). Homère, en parlant d'un morceau d'ivoire teint en pourpre, joui ouvrage d'une femme Méonienne ou Carienne, com-

(1) Iliad. l. 2. v. 46. et 101.

(2) V. Heyne. vol. 4. *Excursus ad librum* II. Iliad. Excurs. I.

(3) Odyss. l. 3. v. 215 et l. 16. v. 96.

(4) Les Grecs connaissaient deux sortes de pourpre, savoir; la pourpre *marine* ou *animale*, et la *végétale*. La première, qui parait la plus ancienne, était d'un rouge violet, et se tirait d'une espèce de coquillage, ce qui lui avait fait donner le nom de *marine*. Nous aurons occasion de revenir sur cet objet. En attendant, nous ne pouvons dissimuler notre étonnement sur l'équivoque que prend à cet égard l'auteur de l'ouvrage intitulé, *Costume des peuples anciens et modernes*, qui s'imprime à Brescia, en affirmant à la pag. 155, que par la *pourpre marine* on doit entendre le *bleu céleste*. Mais ce n'est par là la seule erreur qui se trouve dans cet ouvrage, et malheur aux artistes qui voudraient y chercher de vrais modèles.

me propre à servir de mors pour un cheval, dit qu'il est un objet d'envie pour une foule de cavaliers : mais qu'on le tient en réserve dans la vue d'en parer le cheval de quelque Monarque (1). Voici comment le même poète (2) décrit l'habillement d'Agamemnon : *il vêtit la tunique moëlleuse, belle, neuve, et jetta le grand manteau par dessus ; il attacha à ses pieds délicats ses jolis brodequins, passa à son côté son épée suspendue à un baudrier garni de plaques en argent, et prit le sceptre paternel qui est à jamais incorruptible.* Le même héros, (3) poussant ses soldats au combat, *tenait dans sa main vigoureuse un manteau de pourpre, afin, dit le Scholiaste, qu'il leur servit de signal pour le reconnaître.*

Mais c'est comme attribut distinctif de la royauté que le sceptre doit surtout être regardé. Les Etymologistes donnent au sceptre le nom de *regia virga* ou *baculus*, du mot grec *σκηπτρον* parce que, comme nous l'apprend encore Homère (4), il servait aux Rois pour s'appuyer et comme pour s'arrêter : ce qui fait dire encore à Ovide (5)

-- *Jupiter sceptroque innixus eburno.* --

Homère vante singulièrement ce sceptre d'Agamemnon, ouvrage de Vulcain, que le héros avait hérité de ses ancêtres ; il ajoute qu'il avait été fait du tronc d'un arbre coupé sur les montagnes, et que *le tranchant du fer le dépouilla de ses feuilles et de son écorce* (6). C'est encore ainsi que Virgile (7) parle du sceptre des Rois Latins :

*Olim arbos, nunc artificis manus aere decoro
Inclusit, patribusque dedit gestare Latinis.*

(1) Iliade l. 4. v. 141.

(2) Iliad. 2. v. 42. Dans les citations que nous ferons des passages d'Homère et autres écrivains Grecs, nous nous en tiendrons le plus souvent à la traduction littérale, pour qu'on juge mieux de l'esprit de l'original et de la nature des choses.

(3) Iliad. 8. v. 221.

(4) Odyss. l. 17. v. 196. et ailleurs.

(5) Métam. I.

(6) Iliad. l. 1. v. 255.

(7) Enéide liv. 12. v. 210.

*Lances,
sceptres
antiques.*

On lit dans Justin l'historien (1), que les sceptres des anciens n'étaient autre chose que des lances: *Per ea adhuc tempora Reges hastas pro diademate habebant, quas Gracci εκήντηα dixere. Nam et ab origine rerum pro Diis immortalibus Veteres hastas coluere.* Les Rois prenaient le sceptre en main dans toutes les fonctions publiques qu'ils avaient à remplir. Il est dit dans le III.^e livre de l'Odyssée, que Nestor devant offrir un sacrifice à Minerve, s'assit le matin devant la porte de sa demeure, le sceptre en main, entouré de ses enfans, de sa femme et de plusieurs autres personnes. C'est ainsi qu'Agamemnon se présente aux chefs de l'armée pour les appeler au conseil: de même Ulysse voulant empêcher les Grecs d'abandonner les rivages de Troie, affronte Agamemnon, prend le sceptre de ses mains, et parcourt les vaisseaux des *loricati Achivi* (2). Aristote dit que les Rois fesaient encore usage du sceptre lorsqu'ils administraient la justice, et que l'acte seul de le lever en l'air avait la force du serment et en tenait lieu (3). C'est ce qui fait qu'Homère donne un sceptre à Minos juge des enfers, et que Virgile dit (4):

*Hoc Priami gestamen erat, cum jura vocatis
More daret populis, sceptrumque, sacerque tiaras.*

*Forme
et matière
du sceptre.*

Le sceptre, bien qu'il fût en bois, se terminait ordinairement en haut par un ornement en or semblable à une tête de clou. On lit même dans Homère et autres écrivains, que le sceptre était quelquefois tout d'or. Tel était selon le même poète celui de Minos et de Tyersias. Et en effet il dit dans le premier livre de l'Iliade, v. 15, que Chrysés tenait *en main la guirlande d'Apollon χρυσίη ἀνὰ εκήντηα, qui lance les flèches au loin, entrelassée autour de son sceptre d'or.* Nous observerons même que, dans les tems les plus reculés, la *masue* tenait lieu de sceptre: car Pindare, Ol. VII. v. 51, dit que Tlepolème tua Licinius avec un sceptre *d'olivier d'une extrême dureté.* On voit aussi parmi les antiquités d'Herculanum certains sceptres à trois pointes, qui ont à-peu-près la forme d'une char-

- (1) Histor. liv. 42.
 (2) Iliad. l. 2. v. 186.
 (3) Polit. chap. 14.
 (4) Eneïde l. 7. v. 246.

rue; et Pterius Valerianus, dans ses hieroglyphes, prétend que telle était celle du sceptre chez les anciens.

Servius est d'avis que les anciens Rois de la Grèce portaient en outre le diadème. Mais Homère ne parle point de cette marque distinctive, comme particulière à la royauté, et il semble au contraire ne l'accorder qu'aux Dieux, comme l'observe Pline (1). Les Rois ne ceignaient leur tête que d'un bandeau de peu de largeur, et qui était en général couleur de pourpre; et telle fut en effet la couleur du bandeau royal dont Minerve fit présent à Paris, en signe du pouvoir suprême qu'elle lui offrait. Ce bandeau était de la plus grande simplicité, tissu en fil de laine, dont la couleur n'était pas toujours de pourpre ou violette, mais quelquefois plus ou moins blanche. Pline voulant décrire le cercle blanc qu'on voyait sur la tête d'un serpent de la Cyrénaïque, le compare au bandeau royal; *Candida in capite macula, ut quodam diademate insignem* (2).

Bandeaux.

D'après ces notions préliminaires, nous présentons ici deux portraits d'anciens Rois de la Grèce, prises des peintures des vases d'Hamilton (3); et pour qu'on saisisse encore mieux toutes les beautés

*Images
des Rois.*

(1) Quant aux attributs de la Royauté du tems d'Homère, il faut lire Everard Phétius, *Antiquitatum Homericarum*, liv. 2. c. 4. dans Gronove. *Thesaur. Graecar. Antiquitat.* vol. VI. Nous verrons que le diadème royal proprement dit, ne fut en usage qu'au tems d'Alexandre.

(2) Liv. 8. c. 21. et liv. 11. c. 16.

(3) Vol. II. planche 41. et vol. III. planche 43. Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici quelques éclaircissemens sur l'antiquité et le mérite des vases d'où ces figures sont prises. Les plus anciens et les plus renommés sont ceux qu'on découvrit le siècle dernier, dans le fouilles qui furent faites entre Capoue et Nola. Ils sont remarquables par la finesse de la terre dont ils sont fabriqués, par la beauté du vernis, par l'élégance des formes, et surtout par le goût qui règne dans leurs peintures, dont le style et la manière annoncent une excellente école. Ils ont par conséquent beaucoup plus de prix que ceux qui ont été apportés des îles de la Grèce, et semblent être les mêmes vases dont Pline fait tant d'éloges au 2^e chapitre de son 17^e livre. Or Suétone (dans C. Jul. César. chap. 81) rapporte que « les habitans de la colonie envoyée à Capoue par Jules César, voulant se construire des maisons dans la campagne, se mirent à démolir d'anciens sépulcres, *vetustissima sepulcra*; et que leur ardeur à poursuivre ces démolitions était d'autant plus grande, qu'ils y fesaient de tems à autre la découverte de vases d'un travail antique. » Pour parvenir à con-

de composition qui offrent ces peintures, ainsi que l'action des personnages qui y sont représentés, nous avons cru à propos d'y réunir par fois les figures des autres personnages qui ont part à l'action, en leur donnant la position qu'elles ont dans l'original. Le n.º 1 de la planche 16 offre l'image d'un Roi habillé à-peu-près comme l'Agamemnon d'Homère; quant à l'action qui est exprimée ici, on ne saurait guères la déterminer. La planche 17 est la copie d'une peinture, que M. D'Hancarville explique ainsi: « Il me semble voir ici dit-il, Ulysse s'entretenant avec Alcinoüs, tandis que la femme et la fille de ce dernier, à l'ombre d'un parasol à la manière des Thesaliens, écoutent la réponse du héros à la proposition que le Roi semble lui avoir faite d'épouser Nausicaa. On reconnaît Ulysse à la forme de son bonnet, à son manteau, et à la tunique brodée dont

*Ulysse
et Alcinoüs.*

maître de quelle nature étaient ces vases, il n'y avait pas d'autre moyen que de chercher dans les mêmes lieux quelqu'un de ces anciens sépulcres, qui fût échappé aux recherches de cette colonie. On trouva en effet dans le dernier siècle, et même il y a peu d'années, plusieurs tombeaux qui correspondent, non seulement à ce qu'en dit Suétone, mais encore qu'une foule d'autres raisons doivent faire regarder comme des monumens d'une antiquité très-reculée. Ces tombeaux diffèrent beaucoup de ceux des anciens Romains: ils sont fabriqués sans chaux et avec des pierres carrées et si grosses, que deux mulets ou deux bœufs pourraient à peine les traîner; en un mot ils sont d'une construction semblable à celle des murs de Tyrinthe ville qui fut ruinée par les Grecs, et de la porte de l'antique Mycènes, ouvrages qui passaient l'un et l'autre pour avoir été faits par les Cyclopes, et qui marquent l'époque la plus ancienne dans l'art de bâtir. On n'y apperçoit ni inscriptions, ni portes, ni fenêtres, de sorte que pour savoir ce qu'ils renferment, il faut absolument les démolir. Enfin les caractères imprimés sur les vases qui ont été trouvés dans ces tombeaux sont entièrement Grecs. Si donc ils étaient déjà *vetustissima* du tems de Jules César, il faudrait remonter à une antiquité bien reculée pour déterminer l'époque de leur construction, c'est à dire jusqu'à celle où les Grecs vinrent s'établir en Italie. Ainsi ces vases sont probablement antérieurs au règne de Numa Pompilius: ils furent jugés d'un grand prix sous César même, non à cause de la matière dont ils sont faits: car à l'exception d'un petit nombre qui étaient en bronze, tous les autres étaient en terre cuite, mais en considération de leur antiquité, et de la beauté de leur travail: ce sont enfin des monumens inappréciables par la certitude et l'authenticité des notions qu'ils nous donnent en ce qui concerne le costume et les arts. Nous reviendrons sur cet article lorsque nous traiterons des beaux arts.



10/10/10



10/11/2



Nausicaa lui avait fait présent; et dans ces parties de son habillement comme dans tout le reste, on distingue aisément le luxe des Phéaciens. Winkelman présente dans ses *Monumens antiques*, sous les n. 64 et 65, le bas-relief d'une cuvette en marbre blanc, que l'on conservait autrefois dans la maison de plaisance Albani, lequel représente Eurysthée Roi d'Argos et de Mycènes, auquel Hercule était subordonné. L'habillement d'Eurysthée semble y être tel que le dépeint Euripide, et diffère peu de celui dont nous venons de donner la description.

Eurysthée.

Quant aux Reines, nous ne pouvons en dire que fort peu de choses: car, à l'exception de la pourpre et du diadème, leur vêtement était le même que celui du reste des femmes Grecques dont nous parlerons en son lieu, si ce n'est qu'il était plus ample et plus riche. Elles ont dans certains monumens la tête ceinte d'un simple bandeau, et dans d'autres le diadème proprement dit, ou une lame de métal triangulaire ou ronde, qui s'appliquait ordinairement sur les cheveux au dessus du front. Nous avons vu dans la planche précédente les figures de Nausicaa, et de la Reine sa mère. Les numeros 1 et 2 de la planche 18 représentent deux Reines, qu'il est aisé de reconnaître pour telles, à la richesse de leur habillement, et au siège qu'elles occupent dans les peintures des vases d'où elles sont prises (1). L'une d'elle se regarde dans un miroir que tient devant elle une de ses femmes. On trouve dans Winkelman un bas-relief en terre cuite qui représente le rapt d'Hélène. Cette femme célèbre habillée, dit cet auteur, *plus en matrone qu'en femme élégante et lascive comme la dépeint Homère, fait un mouvement avec la main comme pour se couvrir le visage, ou qui annonce qu'elle vient de se le découvrir: la tranquillité de son maintien indique qu'elle consent à quitter son mari et à se faire enlever, comme l'atteste le poète Stésicore. Paris, vêtu à la Phrygienne, la conduit sur un char, selon l'usage, de la maison de son père à la sienne propre. Il est même dit dans Euripide que Ménélas transporta Hélène sur un quadrigé* (2). L'habillement d'Hélène, dans ce monument, ne diffère pas beaucoup de celui des Reines que nous venons de décrire.

Reines.

Rapt d'Hélène.

Le trône, pris dans le sens que nous y attachons ordinairement, ne devint un attribut de la Royauté que dans des tems bien

Trônes.

(1) *Antiq. etc.* d'Hamilton t. I. 128; II. 89.

(2) Les figures Homériques de Flaxman sont également conformes à celles que nous venons de présenter.

postérieurs à Homère, et même aux conquêtes d'Alexandre. Homère semble avoir réservé aux Dieux seuls la magnificence du trône (1). Le mot (*θρονος*) signifie en effet un siège magnifique, qui pourtant n'était pas seulement propre aux Rois, mais encore à toutes les personnes distinguées par leur naissance ou leurs richesses. Ce siège avait des bras et un marche-pied (2). Il est bon néanmoins d'observer que les anciens Rois de la Grèce, étaient dans l'usage de rendre la justice ou d'écouter leurs peuples, assis sur un banc de pierre, qui portait également le nom de *trône*. Il y avait de ces sièges à la porte des Princes et des Grands. Ainsi l'on voit dans Homère, Nestor assis sur le banc de pierre sur lequel son père Nélée, le sceptre en main, avait coutume de rendre la justice (3); et le trône de Toanthe Roi de Lemnos, au dire d'Apollonius, était aussi en pierre (4). Du même genre est le siège que M.^r Chissul (5) a découvert sur la côte de l'Ionie, et dont nous présentons le dessin au n.^o 1 de la planche 19. Stuart assure qu'on trouve encore plusieurs de ces sièges ou trônes de marbre parmi les ruines d'Athènes. Les uns sont de la plus grande simplicité, et les autres ornés de sculptures. Voy. les numeros 2, 3 et 4. Le n.^o 2 de la planche 16 est tiré d'une peinture d'un des vases de Millingen. On ne saurait dire précisément quel est le Prince qui est assis ici. Cependant, d'après les autres figures qui composent ces peintures, et les personnages qui les accompagnent, on pourrait conjecturer que ce Prince est Aète Roi de Colchide, à qui Phrysus ou Jason présente la toison d'or, ou bien Pélias à qui le même Jason, de retour à Iolcos, fait hommage de cette précieuse dépouille. Le Roi est richement vêtu, et tient un sceptre qui se termine en une figure d'aigle. Le trône est orné de bas-reliefs, dont la disposition rappelle les trônes d'Apollon à Amyclée, et de Jupiter à Olympie, décrits l'un et l'autre par Pausanias. Une esclave semble vouloir approcher un siège, destiné peut-être au héros qui doit s'entretenir avec le Roi. Il est à remarquer que, dans les tems héroïques, les Rois et les Princes étaient servis par des femmes qui, le plus souvent, avaient

*Trônes
de pierre.*

(1) Nous en parlerons à l'article des usages religieux.

(2) V. l'Hérodote comm. par Larcher. vol. I. pag. 192. Note 29.

(3) Odyss. liv. 3. v. 406. et suiv.

(4) Argon. liv. 1. v. 667. V. l'edit. de Rome 1791, vol. I. pag. 204.

(5) Antiq. Asiat.



été prises à la guerre. Et en effet lorsque, dans l'Odyssée, Télémaque se présente à Nestor, ce Prince ordonne à ses femmes esclaves d'apporter un siège à cet hôte illustre. Tous les soins intérieurs de la maison chez ces Princes, étaient l'ouvrage, non seulement de ces esclaves, mais encore des épouses, des filles et des sœurs de ces hauts personnages. La cuisine seule, peut-être parce qu'elle avait quelque chose de cruel et de sanguinaire, était réservée aux hommes, et ces Princes eux mêmes y prêtaient leur ministère. C'est ainsi qu'on voit dans l'Iliade, Patrocle servant en quelque sorte de valet de chambre et de cuisinier à Achille.

Le peu d'attributions qu'avaient ces anciens Rois, et leur extrême simplicité, faisaient qu'ils n'étaient suivis que d'un très-petit cortège lorsqu'ils paraissaient en public. Télémaque, héritier du royaume d'Ithaque, sort dans l'Odyssée pour se rendre au conseil, sans autre suite que deux chiens qui l'accompagnaient; et dans Théocrite, le Roi Augias a, pour tout cortège, Hercule et son propre fils. Ainsi Virgile, par respect pour cet usage antique (1), décrit en ces termes la sortie d'Évandre avec Enée :

*Cortège
des Rois.*

*Nec non et gemini custodes limine ab alto
Procedunt, gressumque canes comitantur herilem.
Filius huic Pallas, olli comes ibat Achates.*

Cependant les Rois étaient suivis à la guerre de certains ministres appelés *δερσάνορες*, comme on peut le voir dans l'Iliade. C'est ainsi que Patrocle accompagnait Achille, Mérion Idoménée, Lycophron Ajax; et ces ministres, au dire d'Esichius, étaient comme leurs *compagnons d'armes* ou leurs *écuyers*. Parmi les personnages chargés des fonctions publiques, on distinguait entre autres les crieurs publics, ou les hérauts *κέρυκτες*, qui étaient employés à divers services auprès du Roi. Ils convoquaient le peuple en son nom, commandaient le silence, lui présentaient son sceptre, et étaient envoyés par lui en message ou en ambassade; ils l'accompagnaient dans ses voyages et dans ses expéditions, et recevaient les marques du plus grand respect partout où ils allaient. Ils portaient le caducée dans leurs missions, comme le symbole du ministère pacifique qu'ils venaient remplir: ainsi Jason montra son caducée en dé-

Ministres.

Hérauts.

(1) Homer. Odyss. liv. III. v. 489.

Europe. Vol. I.

barquant sur les rivages de Colchos (1). Les hérauts portaient quelquefois la lance et le caducée pour déclarer la guerre ou proposer la paix (2). Tel est le héraut qu'on voit sur un vase de terre cuite dans le cabinet du sacré Collège à Rome, et dont Winkelmann a aussi donné le dessin (3). Il porte une espèce de chapeau plat et rabattu sur ses épaules, qui était la coiffure des voyageurs. Voyez la planche 19 num. 5. Mais nous aurons encore occasion de parler de ces hérauts à l'article concernant l'art militaire.

L'autorité royale, comme nous venons de le voir, était tempérée par un conseil de sages (4). Ce conseil s'assemblait ordinairement sur les places, ou dans des lieux publics et élevés. Tous les membres y étaient assis, excepté celui qui devait haranguer. Ainsi Télémaque dans le II.^e livre de l'Odyssée, après avoir assemblé les anciens d'Ithaque, s'assied sur le trône de son père, et au moment de parler se lève et prend le sceptre. On y traitait, non seulement des affaires publiques, mais encore de choses privées. Dans le même poème, Télémaque se plaint en plein conseil des violences et des outrages des Procis, et ceux-ci craignent qu'il n'y révèle les trames qu'ils avaient ourdies contre lui.

*Jurisprudence
des anciens
Grecs.*

La Grèce n'avait donc d'autre jurisprudence à cette époque que quelques coutumes, qui avaient force de loi. Outre ce que nous avons dit plus haut touchant l'homicide, on voit que dès les tems héroïques, il avait été établi des peines pour d'autres délits. L'adultère était puni d'une peine pécuniaire (5). Néanmoins le divorce était permis lorsque les époux le croyaient fondé sur des raisons légitimes (6). Il paraît aussi que les alliances illicites n'avaient rien de déshonorant, car dans le huitième livre de l'Odyssée, Ulysse se vante d'être né d'une concubine. Et en effet, les enfans naturels

(1) Argonaut. Apoll. IH. v. 197.

(2) Polyb. liv. IV.

(3) Mon. anciens pag. xxxv.

(4) Il semble aussi que dans ces tems anciens les femmes prenaient part à ces assemblées publiques. C'était une tradition que dans le conseil tenu à Athènes par Cecrops, pour savoir lequel des deux divinités, de Minerve ou de Neptune donnerait son nom à la nouvelle ville, la Déesse l'emporta d'une seule voix, qui fut celle d'une femme. *Varro apud August. de Civit. Dei* liv. XVIII. ch. 9. Voy. aussi Goguet.

(5) Odyss. liv. VIII. et Diod. liv. XII.

(6) Paus. liv. VII. chap. 29. Voy. aussi Pollux.

participaient comme les enfans légitimes à l'héritage de leur père, et l'aîné n'y avait pas une part plus grande que les autres. Cependant il y avait de grands privilèges attachés au droit d'aînesse. Ces privilèges consistaient dans les témoignages de considération et de respect que les autres frères devaient rendre à leur aîné. Jupiter, dans le XV.^e liv. de l'Iliade, fait dire par Iris à son frère Neptune, qu'en sa qualité d'aîné il lui est supérieur. Les mendians, les oisifs et les vagabonds étaient regardés comme des gens infâmes, ainsi qu'on le voit par plusieurs passages d'Homère. Mais les lois principales concernaient l'agriculture (1). Parmi les sages institutions de ces anciens gouvernemens, la plus remarquable est celle qu'on attribue à Triptolème, par laquelle il était défendu à qui que ce soit de posséder plus de terrain qu'il n'en pouvait cultiver. Aussi était-ce une tradition des plus anciennes, qu'en enseignant l'agriculture aux hommes, Cérés leur avait en même tems donné des lois: c'est pourquoi Ovide dit :

Aînés.

Prima Ceres

Prima dedit leges, Cereris sumus omnia munus (2).

Tout ce que nous avons dit jusques-ici regarde la Grèce en général; mais par un effet nécessaire des particularités que nous avons déjà remarquées dans la disposition de son sol, de la diversité des mœurs et des usages qui y furent introduites par les colonies, et enfin de la variété des systèmes de législation qui y furent établis postérieurement aux tems héroïques, cet état se divisa bientôt en plusieurs peuples, malgré l'identité de langage qui les unissait entre eux. Ainsi la Grèce, resserrée dans un petit territoire, et divisée de lois et d'intérêts privés, serait devenue peu-à-peu le théâtre des guerres civiles, ou la proie du plus hardi d'entre ses Princes, et peut-être de quelque conquérant étranger. Amphictyon Roi des Thermopyles, devenu maître de toute l'Attique, obvia à ces inconvéniens, en créant un conseil qui fut appelé dans la suite, *Conseil des Amphictyons*. Cette assemblée était composée

Conseil des Amphictyons.

(1) Voy Goguet Part II liv. I. chap. IV. art. VIII.

(2) Métam. liv. V. v. 341. etc.

il arrivait quelquefois. Elle se réunissait ordinairement deux fois l'année, savoir; au printems, et en automne. Celle du printems se tenait à Delphes, comme l'attestent deux décrets que Demosthène et Strabon nous ont conservés (1); et celle d'automne aux environs d'Anthéle dans le temple de Cérés, qui pour cette raison fut appelé *Amphictyonide*. Bien que cette fameuse assemblée semble n'avoir eu d'autre objet que celui de protéger le temple de Delphes, et de rendre la justice aux personnes qui accouraient en foule de tous les points de la Grèce pour consulter l'oracle d'Apollon, néanmoins elle devait beaucoup contribuer à entretenir l'union parmi ces divers peuples, que des intérêts de religion mettaient pour ainsi dire en contact les uns avec les autres au moins deux fois par an. Or si on ne veut point regarder cette réunion comme une confédération des peuples de cette contrée, on ne peut disconvenir au moins que cette institution, qui établit entre eux un lien aussi étroit, n'ait été l'ouvrage d'une sage politique (2). Nous citerons encore

(1) *Demosth. pro Corona*. Strab. liv. IX.

(2) Les érudits avaient toujours considéré le *Conseil des Amphictyons* comme une assemblée composant les états généraux de la Grèce, et par conséquent comme une confédération purement politique, où se traitaient les grandes affaires de guerre et de paix, et qui avait pour but de tenir toute la Grèce réunie comme en une seule république. Cette opinion a été complètement réfutée par *Sainte-Croix* dans un ouvrage qui a pour titre *Des anciens Gouvernemens fédératifs*. Les différens peuples de cette contrée étaient dans un état de guerre perpétuelle entre eux; et pourtant on ne vit jamais le conseil des Amphictyons interposer son autorité pour ramener la paix, pas même dans la guerre qui dura si long temps entre les Athéniens et les Spartiates. Jamais on ne lui envoya d'ambassadeurs. Philippe même fut proclamé généralissime des Grecs à Corinthe. « Si l'assemblée des Amphictyons, dit *Sainte-Croix*, avait été vraiment une diète fédérative, ne serait-ce pas elle qui aurait fait cette élection? Philippe l'aurait certainement préférée à toute autre, car elle lui aurait assuré la pluralité des suffrages, en mettant ainsi à sa disposition ceux de tous les peuples de Thessalie, aussi bien que les deux vœux accordés aux habitans de la Macédoine ». Nous ne pourrions, sans trop nous écarter de notre sujet, rapporter ici tous les raisonnemens que ce savant auteur employe pour démontrer, que l'unique objet de cette assemblée était de protéger le temple de Delphes. Lisez en outre le commentateur d'Hérodote (*Paris Crapetlet*, 1802) vol. IV. pag. 270, et vol. V. pag. 418. etc. Ce peu de mots suffira pour faire appercevoir à nos lecteurs, que *Goguet et De Réal*, écrivains doués d'ailleurs de beaucoup d'érudition, ont erré sur ce point comme sur d'autres, en adoptant trop légèrement l'opinion commune;

les *jeux olympiques* comme une autre institution politique, qui avait pour but, en rassemblant ces divers peuples à certaines époques, de conserver entre eux les rapports de mœurs et d'intérêts nationaux qui leur étaient communs. Mais nous parlerons en son lieu de ces jeux et de ceux qui les instituèrent. Le conseil des Amphictyons, les jeux olympiques et la Ligue Achéenne dont nous discuterons ensuite, sont peut-être les seules institutions qui tendissent à ne faire de tous les peuples de la Grèce qu'un seul corps politique.

Jeux
olympiques.

Ligue Achéenne.

L'ordre des choses nous conduit à parler maintenant du gouvernement et des différens systèmes politiques adoptés par les divers peuples qui composaient cette nation. Nous ne ferons mention à cet égard que des principaux, et de ceux qui sont l'ouvrage des plus célèbres législateurs, laissant à part tout ce qui ne présente que des doutes, ainsi que toutes les questions de généalogie et de chronologie, comme étrangères à la connaissance du costume qui forme l'objet de nos recherches. Nous diviserons donc la Grèce selon ses trois principales constitutions politiques; et prenant pour guides les écrivains les plus accrédités, nous traiterons successivement des gouvernemens d'Athènes, de Crète et de Sparte, qui ont servi de modèle à ceux de presque tous les autres peuples de la Grèce (1), sans omettre ceux de ses colonies dont nous dirons aussi quelque chose.

Gouvernement
des divers
peuples
de la Grèce

ATHÈNES.

L'histoire ne nous offre rien de certain sur l'état de l'Attique avant l'arrivée de Cecrops. Ce n'est donc qu'à partir de cette époque que doivent commencer nos recherches. On prétend que Cecrops vint dans cette contrée avec une colonie Egyptienne vers l'an 1856 avant l'ère vulgaire, ou selon les tables chronologiques de Blair, 780 ans avant la première olympiade, et qu'il y fonda la ville d'Athènes. C'est lui qui le premier fit dresser un autel à Jupiter et institua des cérémonies religieuses; et comme le peuple de l'Attique n'avait encore que des notions imparfaites sur la société conjugale, la première loi qu'il établit fut celle par laquelle il défendit à l'homme d'avoir plus d'une seule femme (2). Il partagea

Gouvernement
d'Athènes
en commençant
par Cecrops.

(1) V. Goguet vol. I. et II. De Réal. *Science du Gouvernement* etc.

(2) Varro *apud* August. de Civit. Dei l. 18. c. 9. Suida t. 3. pag. 189.

les habitans en quatre tribus, et leur apprit à ensevelir les morts et à repandre du grain sur leur tombe, comme on lit dans Cicéron (1). Il créa en outre diverses magistratures pour l'administration de la justice, dont la plus renommée fut l'*Aréopage*, tribunal établi peut-être à l'imitation de ceux d'Égypte, et qui devint si célèbre dans la suite, que les Souverains étrangers même envoyaient quelquefois le consulter.

Aréopage.

Dans les premiers tems, l'*Aréopage* ne jugeait que des causes de meurtre. Ses membres étaient élus parmi les citoyens les plus sages de la ville, mais on ne sait rien de positif sur leur nombre (2). Ses assemblées ne se tenaient point hors de la ville, comme le prétend Esichius, mais au milieu d'Athènes sur une colline qui était en face de la citadelle, ainsi qu'on peut le présumer de cette observation d'Hérodote, que les Perses s'étaient campés sur une éminence qui était vis-à-vis de la citadelle, et que les Athéniens appelaient *Aréopage*. Lucien et Valérius Maximus s'accordent en cela avec Hérodote. Cette colline prit encore le nom de *colline de Mars*, ensuite de l'ancienne tradition populaire d'un jugement qu'y avait rendu l'*Aréopage* en faveur de Mars, meurtrier du fils de Neptune, et d'un sacrifice que les Amazones y avaient offert au premier de ces Dieux. L'édifice où s'assemblait ce tribunal était de la plus grande simplicité: le toit en était fait de fange et de chaume, et on le voyait encore dans cet état du tems d'Auguste selon le témoignage de Vitruve: *Athenis Areopagi tectum e luto* (3). Oreste y fit dresser un autel à Minerve. On y voyait en outre deux blocs d'argent massif taillés en forme de sièges, sur l'un desquels s'as-

(1) De legib. lib. II. L'usage de brûler les cadavres fut introduit dans la suite chez les Grecs, comme on le voit dans Homère.

(2) Nous ne savons également rien de certain sur l'étymologie du mot *Aréopage*. Ceux qui voudraient s'instruire de toutes les recherches qui ont été faites sur ce fameux tribunal, n'ont qu'à lire la savante dissertation de M. l'abbé *De Canage* dans les Mémoires de *Académie R. des Inscriptions*. Vol. VII.

(3) Vitruv. l. V. c. 1. Le Spon dans son Voyage en Grece (t. II. pag 199) observa sur la colline de l'*Aréopage* des débris de pierres énormes taillées à pointe de diamans, et en demi-cercle. Il est d'opinion que ces pierres formaient les fondemens de l'édifice, dans lequel était enclavé l'*Aréopage*. Stuart a tracé aussi dans sa carte topographique d'Athènes le lieu qu'occupait ce tribunal.

seyait l'accusateur, et l'accusé sur l'autre. L'un était consacré à l'*Injure*, et l'autre à l'*Impudence*, divinités allégoriques auxquelles Epiménide fit élever dans la suite des autels et des temples, comme l'atteste Cicéron dans son second livre des lois. Œdipe avait encore son tombeau dans l'enceinte de l'Aréopage (1).

Dans les commencemens, ce tribunal ne s'assemblait que les trois derniers jours de chaque mois; mais les nouvelles attributions qui lui furent données, surtout du tems de Solon, et la multiplicité des affaires, l'obligèrent insensiblement à tenir ses séances tous les jours (2). La fréquence de ces assemblées devenant trop pénible pour les vieillards, à cause du chemin escarpé qu'ils devaient faire pour s'y rendre, on les transporta par-fois dans un quartier de la ville, appelé le *portique royal*, qui était exposé à toutes les intempéries de l'air. Les juges y étaient enfermés dans un cercle formé par une espèce de fil ou de corde: ils ne s'assemblaient que de nuit, dans la vue, dit Lucien, de se garantir de toute distraction: usage qui fit dire à Athénée que leur nombre ni leur figure n'étaient connus de personne. Le tribunal étant réuni, un héraut faisait faire silence et ordonnait au peuple de se retirer. Aucune affaire n'y était traitée de préférence aux autres, et c'était le sort qui décidait de l'ordre dans lequel chacune d'elles devait être présentée, ainsi que du juge qui était commis à son examen. Dans les premiers tems, c'étaient les parties qui exposaient elles même leur différend avec toute la simplicité possible, et l'art de l'éloquence était absolument banni de ce tribunal; mais dans la suite il se relâcha un peu de cette sévérité, et permit qu'on se servit devant lui d'avocats même payés, auxquels il était pourtant défendu d'employer dans leurs discours ni exorde ni aucun ornement oratoire. L'accusateur commençait sa délation par invoquer contre lui, en témoignage de la vérité, la vengeance des Eumenides; et pour rendre encore plus terrible à ses yeux la formule de ce serment, on le faisait asseoir sur les débris sanglans des victimes qu'on venait d'égorger (3). Les suffrages se don-

Quand
il s'assemblait

Portique
royal.

Comment
les affaires
y étaient
traitées

(1) V. Pausan. in Att.

(2) L'autorité de l'Aréopage s'étendit avec le tems jusqu'aux choses de religion. En effet Socrate lui même, accusé d'impiété, subit la sentence de mort que l'Aréopage avait rendue contre lui, comme l'atteste Diogène Laërce. C'est pour cette raison aussi que l'Apôtre Saint Paul fut conduit par devant ce tribunal.

(3) Poll. l. VIII. c. 10. Dinarq. *Orat. in Demost.* Démosthenes in *orat. Aristocrat.* Antiph. *de caede Herodis.*

naient par le moyen de certains coquillages marins, auxquels on substitua ensuite de petits morceaux de cuivre appelés *Spondyles*, d'une même forme, avec cette différence, que ceux qui devaient indiquer le vœu de condamnation étaient noirs et percés au milieu, et que les autres étaient blancs et sans trou. Chaque juge prenait une de ces marques avec le pouce, l'index, et le doigt du milieu, et la posait dans une des deux urnes qui étaient placées vis-à-vis l'une de l'autre dans le lieu le plus retiré de l'assemblée. L'une s'appelait l'urne de la mort *θάνατος*, et était de cuivre; et l'autre qu'on nommait l'urne de la miséricorde *ἐλεος* était en bois. Tout cela se faisait dans le plus grand secret; mais les trente tyrans voulurent, pour se rendre les arbitres des décisions de l'Aréopage, que chaque juge vint déposer son vœux sur une table qui était devant eux (1). Le traitement des juges était très-modique, et se réduisait quelquefois à une seule *obole*: ce qui fait que, dans Lucien, Mercure témoigne sa surprise, de ce que des vieillards aussi sages, vendissent à si vil prix la peine qu'il prenaient de monter si haut (2). Parmi les jugemens qui acquirent tant de célébrité à l'Aréopage, celui qu'il rendit dans la cause d'Oreste mérite d'être distingué. (3). Oreste fut accusé devant ce tribunal d'avoir tué sa mère: les voix étant divisées en deux avis contraires parfaitement égaux, il devait par conséquent être condamné à la mort, lorsque Minerve, touchée de son malheur, se déclara pour les juges qui l'avaient absous en joignant son suffrage au leur. Oreste fut sauvé par ce moyen; et en mémoire de cet événement, toutes les fois que les voix étaient égales des deux côtés, il passa en usage d'absoudre l'accusé, à la faveur de celle qu'on appelait la voix de Minerve.

Jugement
dans la cause
d'Oreste.

L'Aréopage
subsistait
encore
au tems où
la Grèce
était soumise
à la domination
Romaine.

L'Aréopage subsistait encore du tems que la Grèce était soumise à la domination Romaine. Car outre ce qui est dit dans les actes des Apôtres de la harangue de Saint Paul par devant ce tribunal, Gellius et Valerius Maximus rapportent encore le fait suivant. Une femme accusée d'avoir tué son mari et son fils fut conduite en présence de Dolabella proconsul en Asie. Elle avoua son crime, en disant qu'elle avait eu les plus fortes raisons pour le com-

(1) Démosth. *Orat. in Neaeram*. Lysias. *Orat. in Ageratum*.

(2) Lucien. *in bis accusato*.

(3) En l'an 375 de l'ère Attique, sous le règne de Démophon XII. à Athènes.

mettre. « J'avais, dit-elle, de mon premier mariage un fils que je chérissais, et que ses vertus rendaient digne de toute ma tendresse. Mon second mari, et le fils que j'ai eu de lui l'ont assassiné, c'est pourquoi je me suis crue autorisée à priver de la vie ces deux monstres de cruauté. Vous pouvez maintenant me punir de ce crime, dont je ne me repentirai jamais. » Dolabella proposa la cause à son conseil, qui n'osa point prononcer de sentence. L'Aréopage auquel elle fut portée décida, après une longue délibération, que l'accusateur et l'accusée comparaitraient de nouveau en jugement au bout de cent ans.

Le gouvernement fondé par Cecrops ne subit aucun changement jusqu'à Thésée, dixième Roi d'Athènes, qui vivait environ 1235 ans avant l'ère vulgaire: outre l'Aréopage, Cecrops institua encore d'autres tribunaux dans divers cantons de l'Attique. Or on lit dans Thucydide, que depuis ce législateur jusqu'à Thésée, les Athéniens vivaient épars dans des bourgades de l'Attique, dont chacune avait son *Prytanée* et ses *Archontes*; mais que ces magistratures furent supprimées par Thésée, homme d'une grande prudence et très-puissant, qui les transporta à Athènes, où il établit un *Sénat* avec un seul *Prytanée* (1). On peut donc tirer de ce passage de Thucydide ces deux conséquences; l'une, que l'institution du *Prytanée* est due à Thésée; et l'autre, que le *Prytanée* et le *Sénat* ne formaient qu'une seule et même magistrature (2). L'attribution du *Prytanée* dans son origine, était de juger des choses inanimées qui avaient occasionné la mort de quelqu'un: institution précieuse qui tendait à accroître dans les citoyens l'horreur du meurtre (3).

Gouvernement
de Thésée.

Prytanée

(1). Thucydide liv. II. parag. 15. V. aussi Plutarque dans la vie de Thésée. Il en est qui croient que ce nom vient des mots grecs *πυρὸς ταμίον*, parce qu'on conservait dans le *Prytanée* le feu inextinguible; d'autres le font dériver de *πυρὸς ταμίον*, parce qu'on y tenait le dépôt des grains publics. V. Suidas, et l'*Étymolog. magnum*. V. encore Gronove *Thes. Graecar. antiquitat.* Vol. IV. col. 845. et suiv.

(2) Au sujet du *Prytanée* on peut encore consulter, outre Gronove, le savant Corsini *Fasti attici. Pars. I.*, *Dissert.* II. parag. XXVII. pag. 101. *Dissert.* VI. parag. IV. V. pag. 265. etc. V. aussi l'Hérodote commenté par Larcher, vol. I. pag. 440. et suiv. et vol. IV. pag. 309. et suiv.

(3) C'est peut-être dans le même but, c'est-à-dire pour distraire les esprits de tout sentiment inhumain, que Cecrops avait défendu d'offrir aux Dieux en sacrifice rien de ce qui avait eu vie.

Autorité
de cette
magistrature.

Mais dans la suite, et particulièrement du vivant de Solon, son autorité fut augmentée de beaucoup. Elle embrassait en même tems l'administration suprême de la justice, la distribution des vivres, la police générale de l'état, et celle de la ville en particulier, les déclarations de guerre, la conclusion de la paix, la nomination des tuteurs, et enfin le jugement de toutes les causes qui avaient été portées par devant les tribunaux subalternes, et dont on avait appelé à cette cour supérieure.

Thésée donna
à Athènes un
gouvernement
presque
démocratique.

Au moyen de cette magistrature, dans laquelle étaient admis des citoyens de toutes les classes, Thésée avait donné à Athènes la forme d'un gouvernement presque démocratique. C'est pourquoi, dans les tems que la population d'Athènes était partagée en quatre tribus, on tirait de chacune cent individus au sort, et ces quatre cents citoyens composaient le Sénat; mais le nombre de ces tribus ayant été porté à dix par Clisthène, dans la IV.^e année de la LXVII.^e olympiade, celui des citoyens à élire dans chaque tribu fut réduit à cinquante: ce qui porta à cinq cent le nombre des membres composans le Sénat, comme on le voit par plusieurs passages des orateurs Grecs. Ces dix tribus ayant encore été augmentées de deux autres dans la III.^e année de la CXVIII.^e olympiade, les sénateurs se trouvèrent enfin au nombre de six cent (1). Chaque tribu avait tour-à-tour la primauté sur les autres. L'élection des sénateurs se faisait au sort. On appelait *Prytanes* les cinquante d'entre eux qui étaient en fonction, et *Prytanie* les trente cinq jours que durait leur service (2). Les Prytanes se divisaient en cinq classes, chacune de dix Prytanes, qui s'appelaient *Proédres*. On choisissait sept de ces derniers, auxquels on donnait le nom d'*Epistates*, chacun desquels avait successivement la présidence sur le reste des Prytanes et des Proédres (3). Un sénateur ne pouvait être Epis-

Prytanes,
Proédres
et Epistates.

(1) V. Plutar. in *Demetrio*.

(2) Il est bon d'observer que l'année des Athéniens était *lunaire*, et n'avait par conséquent que 354 jours. Or, lorsque les tribus étaient au nombre de dix, chacun d'elles ayant la primauté pour trente cinq jours, il en résultait un excédent de quatre jours à la fin de l'année. Ces quatre jours étaient entre les quatre tribus que le sort avait désignées les premières pour la primauté, qu'elles conservaient par conséquent pendant trente six jours.

(3) Hérodote, *Therpsicore*, liv. V. parag. LXXI., appelle les Prytanes des *Naucrariens*, terme dont le sens a été pendant long tems un sujet de dispute parmi les érudits. Chaque tribu d'Athènes était ancien-

tate deux fois dans la même année, dans la crainte où étaient les Athéniens que l'autorité dont il était revêtu, trop long tems prolongée, ne devint dangereuse pour leur liberté dont ils furent toujours extrêmement jaloux. Le même motif avait fait rendre annuelle la charge de sénateur, tandis que celle de membre de l'Aréopage était à vie. Les Prytanés réunissaient le sénat, expédiaient les affaires qui lui étaient soumises, convoquaient les assemblées du peuple, et en avaient la présidence. Les Proédres proposaient l'objet sur lequel on avait à délibérer, l'Epistate recueillait les voix, et prononçait d'après le vœu de la pluralité. Nul ne pouvait devenir sénateur, ou membre du Prytanée, avant l'âge prescrit, que Libanius appelle βουλευτικὴ ἡλικία, l'âge du sénateur, et que Larcher croit être le même que celui qu'on exigeait pour être juge, c'est-à-dire l'âge de trente ans, comme on le voit par le serment d'Héliaste (1).

Les Prytanés étaient nourris aux frais du public dans une salle du Prytanée, qui portait le nom de *Tholus*, peut-être parce qu'elle était voûtée (2). Le même traitement y était assuré aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie; et on y conservait en outre le feu sacré, le froment et les armes. Lorsqu'on envoyait une colonie dans quelque pays, on tirait pour elle du Prytanée les armes, les vivres et le feu. Cette colonie ne pouvait prendre de feu ailleurs; et si par hasard il venait à s'éteindre, il lui fallait recourir de nouveau au Prytanée pour en avoir. Ce feu sacré n'était autre chose qu'une lampe qu'on tenait toujours allumée (3). C'est pourquoi le Prytanée était consacré à Vesta; et aux premières ma-

Salle
du Prytanée.
appelée
Tholus.

nement divisée en cantons, ou peuplades, Δῆμοι. Les Naucrariens réglèrent les contributions de chacun de ces cantons. Il y avait par tribu douze *Naucrariés*, dont chacune devait fournir à l'état deux cavaliers et un navire, d'où dérive peut-être l'étymologie de ce mot. Pour nous nous sommes d'avis, qu'après la réforme faite par Thésée, les Naucrariens furent également concentrés dans le Prytanée. C'est aussi le sentiment de Larcher et autres savans écrivains.

(1) *Argum in Orat. Demosth. contra Androt. et Demosth. advers. Timocrat.*

(2) Pollux *Onomast.* liv. VIII. c. 15. Segm. 155. pag. 972. et Harpocrat. pag. 88.

(3) C'était un proverbe célèbre chez les Grecs que le *Λύχνιον ἐν Πρυτανείῳ*, ou la lampe dans le Prytanée, pour désigner une chose abondante, et qui ne tarissait jamais. Le soin de cette lampe était confié à certaines femmes veuves, qu'on appelait pour cela *Prytanides*.

gistratures seules, c'est-à-dire aux Archontes, aux Rois ou aux Prytanes même, appartenait le droit de lui offrir des sacrifices (1). Outre les images de Vesta et autres divinités telles que la Paix, Jupiter, Minerve etc., on plaçait encore au Prytanée celles des plus grands personnages d'Athènes. On y voyait les statues d'Antiloque, de Thémistocle, de Miltiade et autres, dont les Athéniens eux-mêmes, au moyen d'inscriptions postérieures et mensongères, firent un instrument de la plus vile adulation, en les dédiant à un Romain ou à un Thrace. Une partie du froment qu'on y conservait était employée à alimenter les Prytanes, et ceux qui avaient bien mérité de la patrie; le reste était distribué, à certains jours, à des familles pauvres et honnêtes. On portait encore au Prytanée la dixme de la viande des victimes: *Moris erat coquis*, dit le Scholiaste d'Aristophane, *ut decimas immolatorum Prytanibus darent*.

Les principales
villes
de la Grèce
eurent
un Prytanée.

A l'exemple d'Athènes, toutes les principales villes de la Grèce eurent un Prytanée, et Syracuse entre autres en eut un qui fut célèbre (2). L'Empereur Adrien, jaloux d'imiter en tout les Grecs, avait fait construire dans sa maison de plaisance à Tibur un édifice, auquel il avait donné le nom de Prytanée (3). M.^r Guilletière dit que, de son tems, on voyait encore près de l'Archevêché, les ruines du Prytanée d'Athènes; mais Thucydide assure positivement que l'ancien Prytanée fut détruit par un tremblement de terre arrivé la sixième année de la guerre du Péloponnèse (4), et il ne reste à présent aucun vestige de cet édifice, comme on peut le voir par les relations de Spon et de Stuart.

Archontes.

La troisième des grandes magistratures d'Athènes, est celle des *Archontes* (5). Son institution est d'autant plus mémorable, qu'elle fut le commencement d'une nouvelle forme de gouvernement après la mort de Codrus. Ce Prince avait généreusement sacrifié sa vie pour

(1) Aristot. Politiq. liv. VI. chap. 18.

(2) Cicer. in *Verrem*, de *signis*. parag. 53. Les villes de la Grèce avaient presque toutes un Prytanée, par cela même qu'elles professaient le culte de Vesta. C'est ce qui fait dire à Pindare, au commencement de sa première Ode Neméene: *O Vesta, fille de Rhée, qui as en héritage les Prytanées* etc.

(3) Spartianus in *vita Hadriani* c. XXVI.

(4) Relli Péloponnes. liv. III.

(5) *Αρχων*. Commandant, de *ἀρχομαι*, *incipio, impero* ec.

la patrie dans la guerre contre les habitans du Péloponnèse (1). Les Athéniens qui aspiraient depuis long tems à une démocratie absolue, trouvèrent dans les querelles de Médon et de Nilée fils de Codrus pour la succession au trône, un motif de plus pour changer de gouvernement; ils abolirent donc la monarchie, proclamèrent Jupiter Roi unique et suprême, et confièrent l'autorité publique, ou le pouvoir exécutif, à un corps de magistrats qu'ils appelèrent *Archontes*. Cette magistrature fut d'abord à vie, et le même Médon, fils aîné de Codrus, fut élu premier Archonte vers l'an 1132 avant l'ère vulgaire. (2). Médon conserva cette dignité pendant 27 ans, et eut douze successeurs tous de sa race, dont le dernier fut Eschile qui la posséda 23 ans (3). Après cette dynastie, les Athéniens toujours extrêmement jaloux de leur liberté, et craignant jusqu'à l'ombre de la Monarchie dans la durée de cette magistrature, en bornèrent le terme à dix ans. Le premier Archonte décennal fut Carops fils d'Eschile. Il entra en charge dans la quatrième année de la VI.^e olympiade, ou 752 ans avant l'ère vul-

*Archontes
décennaux*

(1) L'oracle de Delphes avait prédit aux habitans du Péloponnèse qu'ils seraient vainqueurs des Athéniens, s'ils faisaient ensorte que Codrus Roi d'Athènes ne pérît point dans cette guerre. Instruit de cette prédiction, Codrus travesti en mendiant, ou selon d'autres en simple soldat, attaqua un des ennemis et le tua. Transportés de fureur, les compagnons du mort se jettèrent sur le Roi déguisé, et le massacrèrent. A cette nouvelle, les Péloponnésiens s'enfuirent précipitamment, et la victoire resta aux Athéniens. Codrus fut le dix septième et dernier Roi d'Athènes, et son règne dura 21 ans. V. *Eusebii Chronicon, livr. dernier pag. 96. etc.*

(2) A l'égard des Archontes, nous avons suivi la Chronologie de Larcher, qui est un ouvrage vraiment classique. Cet illustre auteur, en s'appuyant de l'autorité des plus grands écrivains, et au moyen de calculs très-exacts, a vérifié, ou au moins réduit à la plus grande probabilité, les époques de l'histoire Grecque. Il s'est servi surtout pour cela des *Fastes Attiques* de Corsini. V. l'Hérodote commenté par lui, tom. VII.

(3) Eschile eut pour successeur dans la charge d'Archonte Aleméon, qui ne la conserva que deux ans. A la troisième année de l'Archontat d'Eschile, qui fut 776 avant l'ère vulgaire, commença l'Olympiade de Corébe, ainsi appelée parce que Corébe d'Elée avait remporté cette année là le prix aux jeux olympiques. Cette olympiade passe généralement pour la première, comme étant celle dont les Grecs ont fait la base de leur chronologie. A compter de cette époque, nous continuerons à rapporter les années de l'olympiade, avant celles qui ont précédé la venue du Christ.

gaire. Il n'y eut que sept Archontes décennaux, et dans ce nombre est compris Hyppomène quatrième Archonte, malgré qu'il ait été déposé de sa charge dans la neuvième année (1).

*Archontes
annuels.*

Mais les Athéniens trouvèrent encore excessive et dangereuse cette autorité de dix ans. Ils en réduisirent donc la durée à un an seulement; et pour qu'il ne restât plus la moindre trace de Monarchie, ils portèrent à neuf le nombre de ces Archontes annuels. Le premier d'entre eux s'appelait simplement l'*Archonte*, ou l'*Archonte Eponyme*; le second l'*Archonte Roi*; le troisième le *Polémarque*; et les six autres *Tesmothètes* ou *Legislateurs*. Le nom de l'Archonte Eponyme se trouve presque toujours désigné fidèlement dans la chronologie d'Athènes, parce que c'était de lui que l'année prenait son nom. Les Archontes annuels entraient dans l'exercice de leur charge au commencement de janvier, et l'Archontat correspondait par conséquent à quelqu'année que ce fût de la période Julienne, ou de l'ère qui a précédé la venue du Christ (2). Le premier Archonte annuel fut Créon, qui entra en charge la quatrième année de la XXIII.^e olympiade, ou 684 ans avant l'ère vulgaire (3). Les Archontes se tiraient au sort: ils étaient obligés de subir un premier examen dans le Sénat, puis un autre devant le peuple. On leur demandait si, depuis trois générations, ils étaient descendants de citoyens Athéniens des deux côtés, paternel et maternel; à quelle tribu ils appartenaient; s'ils étaient parens d'Apollon et de Jupiter Hercéen (4); s'ils n'avaient jamais manqué de respect à leurs parens; s'ils avaient combattu pour la patrie; s'ils

(1) Mémoir. de l'Académ. des Bell. Lettres t. XLVI. pag. 61.

(2) Les Athéniens conservèrent l'usage de commencer leur année par un mois qui répondait à notre janvier, jusqu'à la réforme du Calendrier faite par Méthon, l'an 4282 de la période Julienne, 432 ans avant l'ère vulgaire. Depuis cette époque, l'année Athénienne commença avec l'année olympique.

(3) *Marmora Oxoniens. Epoch XXXIII.*

(4) Il n'y avait pas d'Athénien qui ne se vantât d'être en parenté avec Apollon et Jupiter. On jugeait par la réponse que faisait l'Archonte à cet égard, si l'individu était réellement Athénien. V. Aristophane dans sa comédie des *Oiseaux*. Néanmoins l'usage vint peu-à-peu de nommer à la dignité d'Archonte, même des citoyens de nouvelle date, pourvu toute fois que leur mère fût Athénienne d'origine. V. Plutarq. *Symphosiaq.* liv. I., et Probl. liv. I. Probl. 10, et liv. X dern. Probl.

étaient assez riches pour soutenir l'éclat de leur dignité; et enfin s'ils étaient sains de corps. Les nouveaux Archontes se rendaient au forum, on au portique royal, où, devant une pierre sacrée à ce destinée, ils juraient d'observer les lois, de ne recevoir aucun présent, de n'user d'aucune partialité dans leurs jugemens, et s'engageaient en outre à faire dresser à leurs frais, dans le temple de Delphes, une statue en or de leur grandeur, dans le cas où ils manqueraient à leur serment.

Parmi les fonctions des Archontes, il y en avait qui étaient communes à tout le corps, et d'autres particulières à chacun de ses membres. Du nombre des premières étaient, la condamnation des malfaiteurs à la peine capitale, la nomination des magistrats inférieurs, la surveillance sur la conduite de tous les autres magistrats, et la destitution de ceux qui s'étaient montrés indignes du choix que le peuple avait fait d'eux. L'Archonte Eponyme avait la présidence sur les autres, et donnait son nom à l'année comme nous venons de l'observer (1). Sa juridiction s'étendait sur tous les citoyens Athéniens, sur les contestations entre mari et femme, sur les femmes qui avaient accouché après la mort de leur mari, sur les testamens, les legs, les dotations, les orphelins, et enfin sur tous les citoyens sujets à l'ivresse ou à quelque autre vice grossier. Mais s'il était trouvé ivre lui même, il était aussitôt condamné à mort. Il avait en outre l'inspection des fêtes, et surtout de celles qu'on appelait *Dionysies*, ainsi que celle des jeux publics et des spectacles. Il tenait son tribunal à l'*Odeum* (2).

Fonctions
des Archontes

L'Archonte Roi siégeait sous un portique, qu'on appelait pour cela *portique royal*, et décidait les causes entre les prêtres et les familles sacrées: il jugeait les citoyens accusés de profanation, avait la présidence dans la célébration des mystères d'Eleusis, de Bacchus et autres cérémonies religieuses, et offrait les sacrifices publics dans les cas où il s'agissait d'invoquer les Dieux pour la prospérité de l'état. C'était encore à lui qu'appartenait l'examen des procès pour cause d'homicide, et d'en référer à l'Aréopage. Son épouse portait le nom de *Reine*, et elle pouvait intervenir dans quelques-unes des fonctions de son mari, à moins qu'elle n'eût été veuve.

Fonctions
de l'Archonte
Roi.

(1) *Επώνυμος*, de *ἰπνομύξω*, surnom.

(2) *Odeum* du mot grec *ὠδή*, chant: c'était le nom d'un espèce de théâtre qui ne servait que pour le chant et les concours de musique, comme nous le verrons ensuite.

avant de l'épouser, ou qu'elle ne fût point issue d'une ancienne famille d'Athènes. Le Polémarque avait l'inspection sur les étrangers, sur tous les habitans d'Athènes qui n'avaient pas encore acquis le droit de citoyen, et avait la présidence dans les affaires de guerre (1). C'était lui en outre qui offrait les sacrifices à Mars, et à Diane *Agrotère*, ou *chasseresse*. On renouvelait tous les ans ces sacrifices en mémoire de la victoire remportée à Marathon. Il avait aussi la préséance dans les jeux funéraires, qui se célébraient en l'honneur des citoyens morts pour la défense de la patrie, et rendait chaque année l'hommage solennel consacré à la gloire d'Armodius et d'Aristogiton, qui avaient délivré Athènes de la tyrannie d'Hipparque. Enfin il était chargé de veiller à ce que les enfans des citoyens morts au service de la patrie fussent entretenus aux dépens du public (2). Les Thesmotètes, ou les six autres Archontes recevaient les accusations de calomnie, de subornation et d'impiété : ils jugeaient les contestations entre les marchands, déféraient l'appel au peuple dont ils recueillaient les suffrages, et avaient la direction des tribunaux ou des magistratures inférieures : ils accusaient dans l'assemblée du peuple les citoyens qui avaient tenté de suborner ou de tromper les juges, ratifiaient les traités de paix, et s'opposaient aux projets de loi qui pouvaient être contraires au bien public (3).

Les
Thesmotètes.

Après que les neuf Archontes avaient rendu compte de leur administration, ils étaient admis dans l'Aréopage, quoi qu'en disent certains écrivains qui prétendent que cette prérogative n'était réservée qu'aux Thesmotètes seulement. C'était aussi les seuls magistrats qui fussent exempts d'impositions publiques.

Succession non
interrompue
des Archontes
Eponymes.

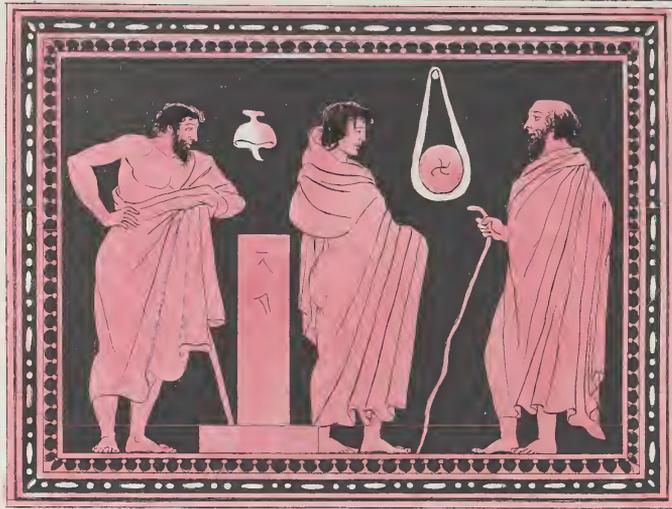
La succession des Archontes Eponymes ne souffrit jamais d'interruption et se fit toujours avec régularité, malgré les fréquentes révolutions dont Athènes fut le théâtre. Le savant Corsini, dans ses fastes Attiques, ne compte pas moins de mille cent soixante neuf de ces magistrats, depuis Créon jusqu'à Théogène, c'est-à-

(1) On disait *πολίμαρχος* de *πόλιμος*, guerre, et de *ἄρχω* avoir la direction.

(2) Il était accordé quelquefois un conseiller à chacun des trois premiers Archontes, surtout lorsque leur grand âge ou le défaut d'expérience ne leur permettait pas de satisfaire pleinement aux devoirs de leur place. Ces conseillers s'appelaient *πρίδρι*, ou assesseurs

(3) Le mot *εσμοτέται* dérive de *έίμος* loi, et *τίθημι* poser.





dire jusqu'à la CCCXX.^e olympiade, vers l'an 494 de notre ère, sur quoi on peut encore consulter les antiquités Grecques de Gronove. Plusieurs autres villes de la Grèce eurent encore, sous les Empereurs Romains, pour magistrats suprêmes deux Archontes, dont les fonctions étaient les mêmes que celles qu'exerçaient les *Décemvirs* dans les colonies et les villes municipales (1). Nous remarquerons en outre que plusieurs de ces Empereurs prirent quelquefois le titre d'Archontes Athéniens, ainsi qu'on peut le voir dans les mêmes Fastes, dans Gronove et autres écrivains.

Les Archontes avaient pour marque distinctive une couronne de myrte ou de laurier qui leur ceignait le front (2). Celui qui aurait osé offenser un Archonte ayant sa couronne, était condamné à des peines infamantes, comme s'il eût outragé la patrie même. On voit dans les peintures des vases antiques du chevalier Hamilton deux figures, que l'illustre commentateur de ces beaux monumens croit être celles de deux Archontes dans l'exercice de leurs fonctions (3). La fig. n.^o 1 de la planche 20 avec un bâton tortu représente l'Archonte Eponyme, examinant un jeune homme qui avait probablement demandé d'être initié au sacerdoce : c'est la conjecture qu'on pourrait tirer de l'autel qu'on aperçoit, lequel a la forme d'une colonne, et ressemble en cela à celui qui était destiné à cette cérémonie dans le Forum d'Athènes. Le bâton tortu était précisément le signe distinctif de l'Eponyme, comme le bâton droit était celui des autres Archontes. L'Archonte Roi est aussi présent à cet examen, comme ayant l'inspection particulière sur

*Marque
distinctive
des Archontes.*

*Marque
distinctive
de l'Eponyme.*

(1) On trouve aussi par fois dans les anciennes médailles, des femmes sous la dénomination d'*Archontes*. Il est même des auteurs du bas empire qui donnent ce nom à certains fonctionnaires tant laïcs qu'ecclésiastiques, et le plus souvent aux grands de la cour des Empereurs de Constantinople. Ainsi on appelait *Archonte des Archontes*, ou *grand Archonte*, le premier dignitaire de l'état après l'Empereur; *Archonte des églises*, *Archonte de l'Evangile* un archevêque, un évêque; *Archonte des murailles* le surintendant des fortifications etc. etc.

(2) V. Meurs. in Thesaur. Antiq. Graec. tom. IV. col. 1159, et alibi. Il ne nous a pas été possible néanmoins jusqu'ici de trouver dans les monumens aucun Archonte avec cette couronne.

(3) Ces deux monumens sont pris de la première édition de Florence de 1800 etc., et nous avons cru à propos de les rapporter en entier, pour qu'on juge mieux de la composition et de l'action des divers personnages qui y sont représentés.

tout ce qui avait rapport au culte. Le n.º 2 représente probablement un Archonte Roi entre ses deux adjoints ou assesseurs (1). Il tient en main le bâton accoutumé, qui était commun également à tous les autres juges (2). On voit dans le personnage, ou l'adjoint qui parle ayant un bras nu, une preuve que tel était l'usage de celui qui haranguait (3). Ces deux monumens sont les seuls dans lesquels nous avons reconnu les marques distinctives des Archontes, ainsi que de tous les autres magistrats; et nous nous abstiendrons d'en citer d'autres, pour ne point tomber dans l'erreur de Spallart et autres écrivains, qui ont donné comme authentiques des monumens d'une origine incertaine ou pris du costume Romain, en les rapportant faussement à celui des Grecs.

*Ancienne
jurisprudence
des Grecs.*

Nous avons vu jusqu'ici les principaux magistrats d'Athènes créés à diverses époques, et même avant que cette ville célèbre eût un code de lois écrites. Ces magistrats n'eurent pendant long tems pour code de jurisprudence que leur propre sagesse, avec un petit nombre de lois qu'ils tenaient de leurs ancêtres, et que l'usage ou la tradition avaient conservées. Il est même prouvé que les anciens législateurs de la Grèce eurent recours au chant, pour mieux graver leurs lois dans l'esprit du peuple, et les transmettre plus sûrement à la postérité. C'est pourquoi les Grecs donnaient également le nom de *νῦμοι* aux lois et aux chansons (4). C'est donc

(1) Dans les fonctions sacrées dont l'exercice lui appartenait, l'Archonte Roi se faisait assister de deux adjoints choisis par lui. Mais pourtant ils ne pouvaient être admis à cet honneur, qu'après avoir passé au scrutin dans le sénat des 500, et subi un examen par devant un juge à ce destiné. V. Poll. liv. VIII. sect. 92.

(2) Poll. liv. VIII. sect. 16. On lit dans l'*Etymologiste*, que le bâton droit était porté par ceux qui *avaient une prééminence, et par les juges*. C'est pourquoi on notait dans Athènes, comme marques d'un esprit altier, et qui voulait paraître au-dessus des autres, ces trois choses-ci; *marcher vite, parler haut, et porter un bâton*. V. Démosth. *advers. Pantaenet.*, et le Casaubon, Théophraste, *Char. chap. 7. Des formes et usages divers des bâtons*.

(3) Prassagoras dans une comédie d'Aristophane suggère aux femmes qui allaient à son école, d'imiter aussi en cela les orateurs. Aristoph. *Prassagoras*, vers. 267.

(4) *Graecarum quippe urbium multae ad lyram leges, decretaque publica recitabant*, Martian. Capella *de Nupt. Philolog. etc.*

à Dracon, à ce qu'il semble, que les Athéniens sont redevables de leur premier code de lois écrites (1). Ce peuple, d'un caractère inconstant et léger, jaloux à l'excès du pouvoir qu'il déférait à ses magistrats, qu'aucune guerre n'inquiétait, et resserré dans les limites d'un petit territoire, portait dans son propre sein les germes de la discorde. Ses besoins et ses vices allaient croissant avec ses connaissances. Enfin se voyant exposée aux plus grands malheurs et à une révolution imminente, Athènes sentit la nécessité de confier pour quelque tems le pouvoir suprême à un seul homme, qui fût assez sage pour lui donner un code de lois analogues à sa position, et telles que l'observation en fût inviolable et sacrée. Cet homme fut précisément Dracon, le soixantième des Archontes annuels (2). Il publia ses lois la quatrième année de la XXXIII.^e olympiade; mais leur sévérité était telle qu'elles punissaient de mort la moindre faute: ce qui fit dire à Démades, qu'elles étaient écrites avec le sang. Un homme convaincu de vivre dans l'oisiveté, ou d'avoir volé quelques légumes, était réputé aussi criminel qu'un assassin ou le plus grand scélérat. Ces lois devaient subir le sort de tout ce qui porte un caractère de violence, et elles ne durèrent en effet que vingt six ans (3). Fatigués de leur joug, et sans en déclarer l'abolition, les Athéniens s'abandonnèrent à la licence la plus effrénée. Chilon un des citoyens les plus marquans, et qui s'était acquis une grande réputation aux jeux olympiques où il avait remporté le prix de la double stade, tenta de s'emparer du pouvoir suprême. Il échappa au supplice par la fuite, mais ses complices furent mis à mort par l'effet d'une trahison sacrilège. Cet événement fut suivi de toutes sortes de désordres et de calamités, auxquelles se joignit encore la perte de Nysée et de Salamines, qui

Dracon.

*Sévérité
des lois
de Dracon.*

Chilon.

(1) Nous ne nierons pourtant pas pour cela, que les Athéniens aient eu des lois écrites même avant Dracon. Démosthène (*in Naeram*) parle d'une loi de Thésée qui était gravée sur une colonne. Nous voulons dire seulement, qu'avant Dracon ils n'eurent point un code, une collection de lois écrites.

(2) *Clement. Alexandr. Stromat. lib. I. pag. 366.*

(3) La mort de Dracon fut tragique et glorieuse. S'étant montré un jour au théâtre, il y fut accueilli au milieu des plus vives acclamations; et pour lui donner un témoignage spécial de leur amour et de leur respect, les spectateurs lui jettèrent de tous côtés une si grande quantité de vêtemens, qu'il fut étouffé dessous.

Epiménide.

tombèrent au pouvoir des Mégariens. La peste, dont Lucien fait un tableau si pathétique dans son sixième livre de *rerum natura*, mit le comble à la désolation de Athéniens. Dans leur extrême détresse, ils appelèrent à leur secours Epiménide, devin de Crète, qui avait su par son art en imposer à toute la Grèce. Il purifia la ville, et y rétablit la tranquillité (1). Mais à peine fut-il parti, que les factions se rallumèrent avec encore plus de fureur, et Athènes se vit bientôt réduite une autre fois à cette extrémité, où il faut de toute nécessité qu'un état périsse, ou qu'il s'abandonne à la sagesse et à la direction d'un seul homme. Solon qui s'était déjà rendu recommandable par la douceur de son caractère, par son éloquence et par l'heureux stratagème dont il se servit pour délivrer Salamine de l'invasion des Mégariens, fut choisi d'une voix unanime pour législateur et pour Souverain; mais il ne voulut accepter que la dignité d'Archonte (2).

Solon, et sa constitution.

Division de la population en quatre tribus.

Solon commença sa réforme par l'abolition des lois de Dracon, dont on ne conserva que celles qui concernaient l'homicide; et comme les troubles publics avaient eu leur principale cause dans l'extrême inégalité des fortunes entre les citoyens, dont les uns étaient immensément riches, et les autres réduits à la plus grande pauvreté, il voulut d'abord affranchir le grand nombre des débiteurs du paiement de leurs dettes, et rendre la liberté aux esclaves, ce dont il donna le premier l'exemple. Il donna à Athènes une constitution démocratique, et divisa la population en quatre classes. Les trois premières comprenaient les riches, auxquels étaient réservées exclusivement les charges et les dignités. Ces trois classes furent divisées dans la proportion des richesses de chaque individu (3). La quatrième classe était composée des artisans et des mer-

(1) Qu'on lise ce que dit Hérodote, *Thersic.* liv. V. parag. LXXI. édit. de Larcher, au sujet de ce devin fameux. Il éleva, à cette occasion, quelques autels aux *Dieux inconnus*, qui subsistaient encore du tems de Saint Paul, et qui fournirent à cet Apôtre le sujet de l'éloquent discours dont il est parlé dans les Actes des Apôtres.

(2) Ce fut la seconde année de la XLVI^e olympiade, 594 ans avant l'ère vulgaire. V. *Plutarq. dans Solon, et Diog. Laert.* liv. I. segm. 62. Solon fut le quatre vingt seizième Archonte annuel.

(3) La première classe se composait des riches, dont le revenu se montait à cinq cent mesures de grain et autres productions; la seconde, de ceux qui en recueillaient trois cents mesures, et qui pouvaient en tems

ceinaires. Malgré que les citoyens de cette dernière classe fussent exclus des emplois, ils n'en avaient pas moins le droit de voter dans les assemblées générales, droit qui rendit bientôt le peuple l'arbitre absolu des délibérations publiques. Solon releva l'autorité de l'Aréopage, et donna au Sénat l'organisation dont nous venons de parler. Il confia à l'Aréopage le soin de veiller à l'éducation des enfans, et voulut qu'on les instruisit dans les sciences spéculatives, afin qu'accoutumés de bonne heure au raisonnement, ils pussent, dans un âge plus avancé, étudier avec plus de fruit l'histoire, la politique et les lois. Il puisa un moyen d'instruction non moins utile, dans le goût des Athéniens pour les plaisirs, en donnant pour sujet des représentations théâtrales les funestes effets des dissensions et des désordres de toutes sortes, qui font la ruine des états. C'est depuis cette époque, qu'on vit mettre en scène les belles actions et les vertus des grands hommes, ainsi que les passions et les vices du peuple et des magistrats. Ce sage législateur établit en outre une juste proportion entre les délits et les peines; mais il n'en prononça aucune contre le parricide, ne croyant pas que la nature pût produire de monstre capable de commettre un tel forfait. L'extrême rigidité des Athéniens en tout ce qui tenait au culte, fit qu'il ne leur donna que peu de lois en matière de religion. Il conserva celles de Dracon contre les oisifs, en réduisant cependant à une simple peine d'infamie la punition de ce délit; et il y ajouta ce sage règlement, pris des institutions Égyptiennes, qui obligeait chaque individu à se présenter tous les ans devant un magistrat pour y justifier de ses moyens d'existence. Si ces moyens étaient contraires à l'honnêteté, il était condamné pour la première fois à une amende de cent drachmes (1), et à la troisième il encourait la peine d'infamie.

*Autorité
de l'Aréopage
relevée*

*Loi contre
les oisifs*

Mais, parmi les lois dont Solon fut l'auteur, on doit citer particulièrement celle qu'il regardait comme le palladium de son édifice politique, et qui était conçue en ces termes. « Si l'esprit de faction vient à diviser le peuple en deux partis, au point de le faire courir aux armes, celui qui dans cette circonstance ne se

*Loi relative
aux factions.*

de guerre entretenir un cheval à leurs frais; et le troisième, de ceux qui n'en avaient que deux cent. V. *Aristot. Politiq.* liv. II. chap. XII. et *Plut. dans Solon.*

(1) 90 francs.

prononcera pour aucun des deux partis, et qui chercherait ainsi à se soustraire aux malheurs de la patrie, sera condamné à l'exil perpétuel et à la confiscation de ses biens. » L'expérience de tous les siècles a justifié l'utilité de cette loi : car on a toujours vu dans les révolutions politiques, les individus qui étaient demeurés spectateurs timides ou indifférens de la lutte de deux partis contraires, se repentir, mais trop tard, de leur neutralité, après que la faction victorieuse avait renversé le gouvernement, et imprimé sur leur front l'anathème de la proscription et de la mort (1).

*Lois de Solon,
comment
sont écrites.*

Nous nous bornerons à ce peu d'observations sur les points les plus remarquables de la législation de Solon, notre tâche n'étant pas d'entrer dans de plus grands détails sur cette matière (2). Ses lois furent écrites sur des cylindres de bois encadrés dans un châssis où ils étaient mobiles. On plaça d'abord ces cylindres dans l'*Acropolis*, c'est-à-dire dans la citadelle, qui était l'endroit le plus fort d'Athènes; puis on les transporta au Prytanée, pour qu'il fût libre à tout citoyen d'y venir consulter les lois. Plutarque assure que de son tems on voyait encore quelques-uns de ces cylindres. Les Athéniens s'engagèrent par serment à ne rien changer aux lois de Solon pendant dix ans; mais ce sage législateur qui connaissait la légèreté et l'inconstance de ses concitoyens, crut à propos d'allé-

(1) Anquetil, Précis de l'Histoire univ. tom. I. pag. 408.

(2) Parmi les lois civiles de Solon, nous citerons les suivantes comme des plus remarquables. Une riche héritière qui se trouvait avoir été trompée après le mariage, par la connaissance actuelle de quelque défaut naturel et antique dans la personne de son mari, pouvait se remarier avec le plus proche parent de celui-ci. Toute espèce d'injure contre les gens décédés était défendue. Pour encourager l'industrie et les manufactures, et suppléer à l'insuffisance des productions territoriales, Solon voulut que le père qui n'aurait pas fait apprendre un métier à son fils, ne put prétendre de lui aucun secours lorsqu'il serait dans le besoin. L'adultère pris sur le fait pouvait être tué impunément, et il était défendu à sa complice de porter aucun ornement, et de paraître dans les sacrifices publics. L'exportation des produits du sol, excepté l'huile, était interdite. Il n'était point permis au tuteur d'habiter sous le même toit avec la femme de son pupille. Le soldat coupable de lâcheté, était exclus des lieux publics comme personne infâme. Les injures particulières étaient réputées une offense contre la société entière. Tout Athénien avait droit de citer en jugement celui qui en avait offensé un autre. V. Anquetil au même endroit, et Roberston *Hist. of Greece* etc.

guer le prétexte de vouloir aller s'instruire chez divers peuples, et surtout chez les Egyptiens, de leurs différens usages, pour entreprendre un voyage dont l'unique motif était de se soustraire à la nécessité d'opérer quelque changement dans sa législation (1). De retour au bout de dix ans, il ne voulut plus se mêler d'affaires de gouvernement, et fixa sa demeure sur la colline de Mars, content de présider l'Aréopage.

*Voyage
politique
de Solon.*

Les lois de Solon étaient si sages, que les Romains en firent la base de leur jurisprudence. Il semblerait que le concours de l'Aréopage et du Sénat à leur maintien, aurait dû garantir Athènes de toute agitation et de nouveaux troubles, car ces deux corps politiques avaient pour attributions; le premier de veiller à l'intégrité de la constitution, et de contenir l'ambition des riches; et le second d'empêcher que le peuple ne s'abandonnât aux excès d'une licence dangereuse. Et pourtant Athènes n'en devint pas moins plus que jamais le théâtre des plus funestes dissensions. Les politiques croyent voir la cause de ces désordres, d'abord dans le caractère même des Athéniens, singulièrement jaloux d'une liberté mal entendue, dans leur goût pour le luxe et les plaisirs, et dans leur facilité à se laisser corrompre, et à céder à l'ascendant des citoyens ambitieux; et en second lieu dans la licence et l'autorité excessive du peuple, qui rejetait souvent les mesures les plus salutaires qui lui étaient proposées par le Sénat. C'est ce qui donna lieu un jour à Anacharsis de dire à Solon même: « Je vois avec étonnement chez vous les sages n'avoir que le droit de proposer, tandis que les fous y ont celui de décider (2). A ces causes il faut encore joindre l'esprit de faction qui dominait souvent dans le Sénat, et qui était en quelque sorte inévitable, dans un corps dont les membres étaient si

*Sagesse
de ses lois.*

*Caractère
des Athéniens.*

(1) Hérod. vol. I. Clio. liv. I. parag. XXIX.

(2) Lisez Goguet sur les vices du Gouvernement d'Athènes, III.^e part. liv. I. chap. V. art. I. etc. et De Réal, Science du Gouvern. pag. 226. Montesquieu, en parlant du caractère des Athéniens et des Spartiates s'exprime ainsi: « Les Athéniens montraient de la gaieté en tout; une plaisanterie, un bon mot, avaient pour eux les mêmes charmes à la tribune comme sur la scène. Le caractère des Lacédémoniens était au contraire grave, sérieux, avide, taciturne. On n'auroit pas plus gagné à ennuier un Athénien, qu'à vouloir amuser un Spartiate. » On trouve encore dans Théophraste une fort belle peinture du caractère Athénien, et Barthelmy s'en est avantageusement servi dans son voyage du jeune Anacharsis.

nombreux. « L'expérience, dit Goguet, a toujours prouvé, que les têtes des grands hommes se rapetissent, pour ainsi dire, lorsqu'elles sont réunies entre elles; et que là où il y a plus de sages, on trouve moins de sagesse (1). » Aussi Solon eut-il occasion de dire, que s'il n'avait pas donné aux Athéniens les meilleures lois possibles, c'était au moins celles qu'ils étaient le plus dans le cas de supporter.

Traitement
des magistrats
Athéniens.

Revenu
des citoyens.

On ne peut qu'être surpris en effet du grand nombre d'individus qui étaient employés dans l'administration publique. Ils étaient tous salariés par l'état; mais leur traitement était si modique, qu'il ne suffisait pas à un juge pour vivre même décentement (2): ce qui donnerait à présumer, que les magistrats avaient d'autres moyens de pourvoir à leur entretien. On ne pourrait également rien dire de positif au sujet des richesses de trois premières classes de citoyens. L'agriculture ne pouvait pas fournir de grandes ressources, dans un territoire aussi restreint et aussi ingrat que celui de l'Attique, où les productions de la terre étaient souvent insuffisantes pour les premiers besoins. Il paraîtrait donc que l'état tirait ses revenus; premièrement des productions du sol, c'est-à-dire de la vente des bois et de l'argent des mines; secondement (3) des amendes et des con-

(1) Aristophane (Equit. act. 2) représente le peuple d'Athènes sous l'image d'un vieillard plein de sens dans sa propre maison, mais enfant et dénué de raison dans ses assemblées publiques.

(2) Le salaire d'un juge pour une sentence était ordinairement de trois oboles, qui valent trois sous de notre monnaie. V. Lucien *Dicasteria*, et Sigonius *De Rep. Athen*, Larcher et autres. Mais aussi on accordait aux magistrats et aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, des honneurs et des récompenses d'un autre genre. Tels étaient par exemple les suivans; Προεδρία, le droit d'occuper une des premières places dans les spectacles et dans les banquets publics; Εκών, l'inauguration d'une statue dans un lieu public; Στίφαροι des couronnes qui était décernées tantôt par le sénat et tantôt par les tribus; Ατέλεια, l'immunité de toute charge publique, qui ne s'accordait pourtant que fort rarement; et Στία de σιτος, froment, l'entretien aux frais de l'état dans le Prytanée. V. Potter. *endr.* déjà cit.

(3) Les principales peines, non seulement chez les Athéniens, mais encore dans les autres états de la Grèce, peuvent se réduire aux suivantes, savoir; Ζημία la peine pécuniaire; Ατιμία l'infamie, ou l'ignominie qui entraînait la privation de tout droit politique; Δουλεία l'esclavage, par lequel le coupable était réduit à la condition d'esclave; Στίγματα l'impression

fications prononcées par les tribunaux ; troisièmement du commerce, et surtout du produit des manufactures ; quatrièmement des taxes extraordinaires qu'on imposait en cas de besoins urgens ; cinquièmement enfin du butin fait à la guerre, ainsi que des contributions levées sur les peuples vaincus ou confédérés. Cette dernière source de richesses fut en même tems une des causes pour lesquelles la république était presque toujours en guerre (1). Solon n'établit aucune loi sur les règles d'équité à observer envers les autres peuples, ni sur les motifs qui rendent la guerre injuste ou légitime : autre cause d'instabilité dans la constitution d'Athènes. Lorsqu'un général s'était acquis une grande réputation, il n'avait pas de peine à s'emparer du pouvoir suprême ; et cette usurpation lui devenait encore d'autant moins difficile, que les Athéniens se laissaient

*Défaut
essentiel dans
la constitution
de Solon.*

de certains caractères au moyen d'un fer rouge, spécialement sur la partie du corps qui avait eu le plus de part au délit, peine qui ne s'infligeait qu'aux esclaves et aux citoyens les plus pervers ; Στήλη, colonne, espèce de pilori, parce qu'on écrivait le délit du criminel sur la colonne à laquelle il était exposé à la dérision publique ; Δεσμὸς la prison, ou les fers ; Κυφῶν, le collier de bois, ainsi appelé du mot κύπτω qui veut dire courbe, parce qu'il tenait courbée la tête du coupable ; Πανσιμάπη, machine ronde qui embrassait le cou du criminel, de manière à lui empêcher de porter les mains à sa bouche ; Χοῖνιξ, les ceps dans lesquels on lui serrait les pieds ou les cuisses ; Σαρίς autre espèce de pilori auquel il était attaché nu ; Φυγή, l'exil à perpétuité, et la confiscation des biens ; Θάνατος, la peine de mort qui s'infligeait de diverses manières, savoir ; ξίφος, quand on tranchait la tête au criminel ; Βροχος, la corde, lorsqu'on le pendait à une colonne, ou à une potence comme cela se pratique parmi nous, genre de mort le plus infâme, et dont l'usage est très-ancien, ainsi qu'on le voit dans Homère, *Odyss.* liv. XXII. v. 465 ; Φάρμακον, le poison, qui était ordinairement la cigüe ; Κρημνος, le précipice d'où on jetait le criminel ; Τόμπανα ou τόπακκ, les coups, le bâton dont on le frappait jusqu'à la mort ; Σταυρός, la croix, dont parle Thucydide dans son livre premier : c'étaient deux morceaux de bois joints ensemble transversalement, et qui, au dire de Lucien, représentaient la lettre T : le coupable y était étendu, les mains clouées sur le morceau de bois horizontal, et les pieds également cloués sur le morceau vertical ; Βάραθρον, la fosse dans laquelle on l'enterrait ; enfin Αιθοβολία, la lapidation, supplice très-usité et très-ancien, comme on peut le voir dans Homère, *Iliade* liv. III. v. 57. V. Potter. *Archæol. Gr.* liv. I. c. 25.

(1) Du tems d'Aristide, les contributions rapportaient 460 talens ; Périclés les accrut d'un tiers, et elles furent enfin portées à 1300 talens. V. Robertson à l'end. déjà cit.

*Nouvelles
factions.*

*Réforme
de Clisthène.*

éblouir aisément par les prestiges de l'éloquence, par le faste, et tromper par les artifices quelquefois les plus puérils. Il ne faut donc pas s'étonner, si, après avoir reçu les lois de Solon, Athènes tomba presque aussitôt sous la tyrannie de Pisistrate (1). Celui-ci laissa le pouvoir suprême en héritage à ses deux fils Hipparque et Hippias. Le premier fut tué par Aristogiton et Harmodius, auxquels cette action valut les honneurs divins, comme nous l'avons remarqué. Hippias vengea cruellement la mort de son frère. Fatigués de son joug, les Athéniens le chassèrent et lui jurèrent une haine éternelle, ainsi qu'à tous les descendants de Pisistrate. Mais les factions ne tardèrent point à renaître. Clisthène et Isagore, tous deux citoyens puissans, cherchèrent à usurper l'autorité souveraine, en se déclarant, l'un pour la démocratie, et l'autre pour l'aristocratie. Clisthène, riche et soutenu de la faveur du peuple, l'emporta sur son rival : il divisa les quatre tribus (2) en dix, changea les noms que quelques-unes avaient emprunté des enfans d'Ion, comme celles de *Géleon*, d'*Egicore*, d'*Argade* et d'*Ople*, et leur en substitua d'autres pris de divers héros de l'Attique, dans le nombre desquels il voulut aussi comprendre *Ajax*, comme ayant été d'un pays voisin et allié des Athéniens (3).

Ostracisme.

Clisthène introduisit l'*ostracisme*, sous le prétexte apparent d'empêcher les citoyens ambitieux d'aspirer au pouvoir suprême, mais dans l'intention réelle de se délivrer lui-même de ses puissans rivaux (4). Mais il eut précisément le sort, que nous voyons dans

(1) Solon mourut dans l'exil où il s'était condamné volontairement après l'usurpation de Pisistrate, et on lui décerna dans Athènes l'honneur d'une statue. Pisistrate mourut après son second exil, l'an 528 avant l'ère vulgaire. Les Pisistratides régnèrent 35 ans au dire d'Aristote, et 36 selon Hérodote. V. Larcher.

(2) Par cette augmentation de tribus, Clisthène porta un coup fatal à la constitution d'Athènes, en donnant ainsi le rang de citoyen à une foule d'étrangers, de fugitifs et même d'esclaves. V. Gillies Hist. of Greece. vol. I. pag. 464.

(3) Hérod. Therpsic. liv. V. parag. LXVI. La division de la population d'Athènes en dix tribus, eut lieu l'an 4 de la LXVII.^e olympiade, environ 509 ans avant l'ère vulgaire.

(4) En attribuant à Clisthène l'établissement de l'ostracisme, nous n'avons fait que nous conformer à l'opinion d'Elie, comme ont fait Robertson et autres. Nous n'ignorons pas cependant, que le sentiment des

l'histoire, avoir été souvent celui de divers autres législateurs qui voulurent établir des peines en matière civile, et fut le premier condamné à l'ostracisme (1). Au moyen de cette mesure, les citoyens, que leur trop de crédit ou de richesses rendait dangereux à la patrie, étaient condamnés à un exil de dix ans, qui n'emportait ni l'infamie ni la confiscation des biens. Chaque citoyen écrivait sur une tablette de terre cuite, le nom de celui dont il voulait la condamnation; et comme ces tablettes étaient faites en forme de coquille, on donna à la formule même de cette condamnation le nom de *όστρακισμον* du mot *οστρακόν*, qui veut dire *testula*, tablette, ou de *οστρεόν* qui signifie os. Ces tablettes se mettaient dans un vase ou dans une urne, et la décision se prenait d'après la pluralité des voix. Pour que l'ostracisme eût son plein effet, il fallait d'abord que le nombre des votans ne fût pas au dessous de six mille; en second lieu qu'ils n'eussent pas moins de LX ans chacun. Leur salaire était de trois *oboles*, ou d'une demi *dragme*. Cette institution, dont le but semblait être de mettre la liberté publique à l'abri de toute atteinte, devint bientôt pour le peuple, et même pour les simples particuliers, un moyen de persécution contre les citoyens qui avaient le plus mérité de la patrie. C'est ainsi que furent bannis de l'Attique, Aristide dont le seul délit était d'avoir mérité le surnom de *Juste*, et Thémistocle pour s'être acquis trop de gloire par les armes. Mais l'ostracisme, qui ne devait être dans son principe qu'un exil honorable pour les citoyens devenus trop puissans par leurs richesses ou leur crédit, tomba enfin dans l'avilissement par la condamnation d'Hyperbolus, homme du peuple, et d'une naissance abjecte et méprisable. Cet homme était parvenu par son éloquence hardie et populaire, de l'état de marchand de cloches

*Tristes effets
de l'ostracisme.*

*Abolition
de l'ostracisme.*

écrivains est partagé à cet égard. Diodore de Sicile dit, que l'ostracisme fut institué après l'expulsion des Pisistratides d'Athènes. On lit dans Plutarque, que le premier condamné à l'ostracisme fut Hipparque fils de Timarque beau-frère d'Hippias. Héraclide *de Repub.* l'attribue au même Hippias fils de Pisistrate. Phocius lui donne pour auteur Achille fils de Lyson. Suidas et Eusébe en font remonter l'origine jusqu'à Thésée. On peut cependant regarder comme chose certaine, qu'il n'est fait mention de l'ostracisme, pris dans son vrai sens, que depuis la réforme de Clisthène. V. Meurs. *Attic. lection*, liv. V. chap. 18. Gillies. *Hist. of Greece*: ce dernier semble d'avis, que l'ostracisme a été établi à deux époques différentes.

(1) *Aelianus* liv. XIII. *Var. Histor.* chap. 24.

au pouvoir suprême. Devenu ainsi un démagogue turbulent et ambitieux, il ne tarda pas à s'attirer le mépris et la haine des Athéniens. Tel est souvent le sort des états démocratiques, d'être gouvernés par des gens de la lie du peuple, dont tout le mérite consiste dans une coupable audace. Il subit donc la loi de l'ostracisme (1); mais les Athéniens en furent tellement pénétrés de honte, qu'ils l'abolirent pour toujours. Thucydide a peint en peu de mots cet Hyperbolus, ainsi que le siècle où il vivait (2). « Hyperbolus d'Athènes, dit-il, homme pervers, avait été banni par la voie de l'ostracisme, non parce que son pouvoir ou son mérite fussent à craindre, mais parce que tout était corrompu dans la république (3). » Après l'expulsion de cet homme, Athènes fut gouvernée pendant quatre mois par un conseil de quatre cents citoyens, appelés pour cela Τετρακόσιοι (4). Mais à peine l'ordre y était-il rétabli, qu'il fut troublé de nouveau d'une manière encore plus terrible, par la conquête que firent de cette ville les Lacédémoniens, au printemps de la 4.^e année de la XCIII.^e olympiade, 404 ans avant l'ère vulgaire, Alexias étant Archonte : conquête qui mit fin à la fameuse guerre du Péloponnèse. Lysandre, général des Spartiates, donna alors à Athènes un gouvernement composé de trente magistrats, si connus sous le nom des trente tyrans. Mais huit mois étaient à peine écoulés, que cette tyrannie fut détruite par le valeureux Trasibule. Le gouvernement démocratique fut rétabli, et l'amnistie réunit tous les citoyens. Cependant la jalousie et l'ambition ne perdirent rien de leur activité dans Athènes. Les généraux et les orateurs se disputaient entre eux le pouvoir suprême; mais ils ne purent, ni les uns ni les autres, sauver la ville de la supériorité des forces du conquérant Macédonien.

Athènes
sous les
Lacédémoniens

Après la ligue Achéenne, les Athéniens respirèrent encore quelque souffle de liberté; mais quelle barrière pouvaient-ils opposer

Sous
les Romains.

(1) Ceci arriva la première année de la XCII.^e olympiade, 412 ans avant l'ère vulgaire.

(2) Thucydid. lib. VIII. parag. 73.

(3) L'ostracisme n'était pas seulement en vigueur à Athènes, mais encore dans toutes les villes de la Grèce qui avaient adopté le gouvernement démocratique, comme on peut le voir dans Aristote (Polit. liv. III. chap. 15). Les habitans d'Argos, de Milet et de Mégare l'avaient également proclamé.

(4) Diodor. de Sicil, lib. XIII. parag. 34. et Harpocrat. voc. Τετρακόσιοι.

désormais à la politique et à la puissance des Romains, qui allaient envahissant tout le monde? De tous ces grands capitaines qui avaient sauvé tant de fois l'Attique et la Grèce entière, il ne restait plus que les noms. Sylla mit le siège devant Athènes qu'il pressa vigoureusement. Envain les Athéniens lui envoyèrent leurs déclamateurs pour émouvoir sa sensibilité. L'érudition pédantesque des Sophistes avait succédé à l'éloquence des Périclés et des Démosthènes. Ils parlèrent de Thésée, des grands hommes d'Athènes, et de leurs anciens exploits contre les Perses, sans dire un seul mot du sujet de leur ambassade. « Gardez pour vous, leur répondit Sylla, ces fleurs de rhétorique. La République ne m'a point envoyé pour entendre le récit de vos antiques proesses, mais pour punir votre rebellion. » A cette réponse, les Athéniens répartirent par des mots piquans, par des satires et d'insolens libelles contre le Général Romain, unique héritage qu'ils avaient conservé de leurs ancêtres. Sa vengeance fut terrible, on massacra jusqu'aux femmes, et aux enfans. Athènes vit luire par fois sous les Empereurs Romains quelques rayons d'espérance, qui semblaient lui promettre le retour de son ancienne splendeur; mais leur éclat ne fut qu'apparent et passager.

Il semblera peut-être à quelques-uns de nos lecteurs, que nous sommes trop étendus sur le gouvernement d'Athènes. Nous voudrions, pour notre justification, qu'ils eussent toujours présentes ces paroles de Cicéron: *Adsunt Athenienses, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, jura, leges ortae, atque in omnes terras distributae putantur* (1). Athènes fut toujours regardée comme la plus célèbre des villes de la Grèce, tant par le génie de ses habitans, que par le haut degré de perfection où les sciences et les arts y furent portés, au point que le même Cicéron eut à dire de son tems, lorsque les beaux jours de la Grèce étaient déjà sur leur déclin, tant la réputation de cette ville était encore fameuse: *ut jam fractum prope ac debilitatum Graeciae nomen hujus urbis laude nitatur* (2).

(1) Orat. pro Flacco.

(2) Or. 199.

CRÉTE.

*Constitution
de Crète.*

La Crète eut une forme de gouvernement à une époque très-reculée, et peut-être avant toutes les autres contrées de la Grèce : car les habitans des îles qui étaient les plus voisines de l'Égypte et autres pays où les peuples étaient déjà réunis en société, et instruits dans les arts et les sciences, durent participer avant ceux du continent aux découvertes et aux lumières des nations déjà civilisées (1). Les lois de Crète servirent même de modèle à celles de Sparte et autres villes Grecques. Elles furent dictées par Minos, premier de ce nom, célèbre dans les fastes héroïques par ses exploits, et plus encore dans la mythologie, pour avoir été fait par Jupiter juge aux enfers avec son frère Rhadamante (2). Il fut

(1) L'île de *Crète*, aujourd'hui appelée *Candie*, est située entre la mer *Égée* ou l'Archipel, et la mer de *Lybie* à présent celle de Barbarie. Elle a plus de soixante lieues de longueur d'orient en occident. Elle était autrefois très-peuplée, comptait avec orgueil une centaine de villes dans son sein, et se vantait de posséder le tombeau de Jupiter. Selon Hérodote (liv. I. paragr. 173), ses habitans étaient barbares dans les tems les plus reculés. Ils s'appelaient, au dire de Diodore de Sicile, *Ethéocrètes*, ou vrais Crétois. Ils se donnaient pour *Autochtones*, c'est-à-dire originaires de l'île; et c'est peut-être là ce qui leur fit prendre pour type dans leurs monnaies des serpens entortillés, comme on peut le voir par le n.º 3 de la planche 20. Sans doute que la croyance où l'on était alors que les serpens s'engendrent de la terre, donna aux Crétois l'idée de prendre cet emblème, comme une allusion à leur origine fabuleuse, et ce avec d'autant plus de raison que, d'après certaines traditions mythologiques, l'opinion s'était établie que les serpens s'étaient changés en hommes dans l'île de Crète. Voy. à cet égard le Begerius, *De Nummis Cretensium serpentiferis*, et Rasche, *Lex. Num.* vol. II. Leur plus ancien Roi s'appelait *Crés*, d'où l'île prit probablement son nom de Crète. Elle fut occupée par les Pelasges, et ensuite par les Doriens; et après le retour des Héraclides, des habitans d'Argos et des Spartiates vinrent s'y établir. Ceux qui désireraient avoir des notions plus détaillées au sujet de cette île, n'ont qu'à lire l'ouvrage de Meurs intitulé *Crète*; et quant à sa fameuse constitution, il faut lire l'excellent Mémoire de M.^r de Sainte-Croix sur la législation Crétoise, lequel se trouve à la suite de l'ouvrage qui a pour titre: *Des anciens Gouvernemens Frédératifs* du même auteur.

(2) Ce Minos, selon le tableau chronologique de Larcher, naquit vers l'an 1548 avant l'ère vulgaire. On ne sait trop sur quel fondement,

regardé comme le plus sage des législateurs de l'antiquité, et l'opinion était qu'il avait reçu ses lois de Jupiter même (1). On prétend qu'il se retirait habituellement dans un antre de l'île, où il s'entretenait avec le père des Dieux : *Jovis arcanis Minos admittitur*, éloge le plus grand, qui, selon Platon, pût être fait à un Souverain (2). Minos semblait s'être proposé deux fins principales dans son système de législation, l'une de rendre ses sujets propres au métier des armes, et l'autre d'établir entre eux l'union la plus parfaite. Ses lois furent gravées sur des tables de bronze, qu'on voyait encore du tems de Platon.

La constitution de la Crète fut aristocratique, car le pouvoir suprême résidait dans les *Cosmes*, ainsi appelés du mot *κόσμος*, qui veut dire *ordre*, parce qu'ils étaient chargés du maintien du bon ordre dans la république. Ils étaient au nombre de dix, et celui d'entre eux qui avait, comme Prince, la prééminence sur les autres, s'appelait *Πρωτοκόσμος*, ou le *premier Cosme*, ainsi que l'attestent d'anciennes inscriptions. On les prenait au sort dans les familles les plus illustres, comme nous l'apprend Aristote. La durée de leurs fonctions était d'un an; et à l'exception du sénat, toutes

Cosmes

Denina et autres écrivains, font honneur de la constitution de Crète à Minos second, fils de Lycaste, et célèbre par ses expéditions maritimes. Apollodore, Strabon et Plutarque ont confondu les deux Minos, et n'en ont fait qu'un même personnage. Tel est le destin des grands hommes qui ont paru dans les tems fabuleux. Leur vie est toujours enveloppée des nuages de l'antiquité et de fictions poétiques. Minos premier fut fils de Jupiter et d'Europe; il épousa Ithone fille de Lyssus, de laquelle il eut Lycaste père de Minos second. Au sujet de la distinction à faire entre ces deux Minos, il faut lire l'Hist. de l'Acad. R. des Inscript. etc. tom. III. pag. 45., ainsi que l'Hérodote de Larcher tom. VII. pag. 339 et 341.

(1) Cic. *Tuscul. Quaestion* liv. II. *Pausanias in Laconicis. Nemes. de Nat. Hom.* cap. XXXIX.

(2) Certains écrivains, entre autres M.^r De Réal, sont d'avis que Minos composa son code de tout ce qu'il avait trouvé de plus recommandable dans les institutions politiques de l'Égypte. D'autres prétendent qu'il ne fit qu'imiter Moïse, dont il pouvait avoir appris les lois de sa mère qui était Phénicienne. Nous laisserons le choix de ces opinions à la sagacité de nos lecteurs, nous bornant à rappeler ici ce que nous avons démontré ailleurs, qu'il ne faut pas trop légèrement regarder les lois et les coutumes d'un peuple, comme dérivées ou prises de celles d'un autre peuple à cause de quelque ressemblance qu'elles peuvent avoir avec elles.

Les autres magistratures de la Crète étaient également annuelles, selon le témoignage de Polybe et autres : en quoi devrait être rectifiée l'Encyclopédie méthodique où il est dit, peut-être sur la foi de De Réal, que les Cosmes conservaient leur charge jusqu'à la mort. Il leur était libre au contraire de s'en démettre, et ils pouvaient même en être destitués par le peuple ou par leurs collègues. Leur marque distinctive principale consistait dans la longueur de leur chevelure et de leur barbe qu'ils ne coupaient pas (1). Les autres magistratures étaient sous leur surveillance : ils maintenaient un certain équilibre entre les deux corps de l'état, et avaient le commandant suprême des armées en tems de guerre.

Sénateurs.

Dans les affaires d'une importance majeure, les Cosmes prenaient l'avis du Sénat. Ce corps était composé de trente citoyens, et formait proprement le conseil public qu'on appelait *Γερωνία* ; c'est pourquoi les Sénateurs avaient pris le nom de *Gérontes*, du mot grec *γερών*, qui veut dire vieillard. La délibération des affaires publiques en général appartenait de droit au Sénat, qui, selon Aristote, n'était tenu de rendre compte à qui que ce soit du motif de ses décisions. Les membres en étaient élus parmi les citoyens qui avaient déjà été Cosmes, et leur charge était à vie. Les chevaliers formaient encore un ordre distingué dans l'état. Ils avaient part aux soins de l'administration, et se servaient du cheval à la guerre (2).

*Sociétés
et banquets.*

Les citoyens étaient distribués en espèce de sociétés appelées *ἐταιρείαι* et c'est pour cela que Jupiter même était appelé en Crète, *ἐταιρείος Sodalitius*. Il y avait dans chaque ville deux maisons qui étaient destinées à ces sociétés, l'une pour les citoyens, et l'autre pour les étrangers ou les voyageurs, envers lesquels Minos voulait qu'on usât de la plus grande bienveillance. Dans l'une de ces deux maisons, qui s'appelait *Andreior*, étaient dressées les tables publiques, où venaient manger ensemble tous les citoyens. La nourriture y était très-frugale, on y buvait peu de vin, et la même coupe servait pour tous. Une femme non moins distinguée par sa vertu que par sa naissance présidait au banquet. Elle choisissait ce qu'il y avait de meilleur sur la table, et l'offrait publiquement à ceux d'entre les convives qui s'étaient rendus les plus recommandables par leur valeur ou leur

(1) Seneca Rh. lib. IV. Controv. XXVII.

(2) V. Strab. lib. X.

sagesse; elle était assistée de quatre citoyens à son choix, lesquels avaient eux mêmes pour aides deux esclaves pour porter le bois, et qui s'appelaient par cette raison *calophores*, ou porteurs de bois. Chaque citoyen était obligé d'apporter dans ces sociétés la dixme de ses récoltes, et recevait des magistrats une portion des revenus publics. Ainsi tous les citoyens étaient nourris aux frais de l'état. Après le repas, les vieillards s'entretenaient des affaires de la république. La conversation roulait toujours sur quelque point de l'histoire nationale, ou sur les actions des grands hommes; et les jeunes gens s'instruisaient à cette école de tous les intérêts de la patrie, et s'enflammaient d'émulation au récit des belles actions de leurs ancêtres.

Les enfans étaient nourris et élevés tous ensemble, pour qu'ils se formassent de bonne heure au même genre de vie et aux mêmes maximes. Ils étaient sous la direction de quelques citoyens des plus distingués par leur naissance et leur sagesse, qu'on appelait *Αγελάτες*, du mot *ἀγέλη*, qui veut dire troupeau; parce qu'ils gouvernaient le troupeau des enfans. Leur vie était sobre et austère. On les accoutumait à se contenter de peu, à souffrir le chaud et le froid, à courir sur les lieux escarpés et difficiles, à combattre en troupes, à supporter courageusement les coups qu'ils se portaient réciproquement, à s'exercer à une sorte de danse guerrière à laquelle on donna dans la suite le nom de *pyrrhique*, et dont l'invention était en effet attribuée aux Crétois, comme l'attestent Diodore, Denis d'Halicarnasse et autres: on leur donnait aussi quelque notion des lettres, mais très-superficielle: ils s'appliquaient à l'étude des lois, qui se chantaient sur une espèce de musique grave, animée et propre à faire naître des transports belliqueux: enfin on leur apprenait à jouer de la flûte et de la lyre, instrumens au son desquels on les menait au combat. Mais leur occupation la plus ordinaire était de s'exercer à lancer des flèches, en ce que la nature du sol de l'île, couvert de bois et de rochers, ne permettait d'y faire qu'une petite guerre d'archers et de troupes légèrement armées.

Parmi ceux de ces enfans qui étaient parvenus à l'âge de puberté, on choisissait les plus robustes et les plus propres au mariage. Cependant l'épouse ne venait à la maison du mari, que lorsqu'elle était jugée capable de gouverner une famille. Le mariage était permis même entre frère et sœur; et, dans ce cas, l'époux recevait pour dote la moitié de la portion qui revenait à sa sœur de l'héritage paternel.

*Education
des enfans.*

Défauts de
la constitution
de Minos.

Parmi les institutions de Minos, Platon fait sur tout l'éloge de celle qui défendait aux jeunes gens d'élever aucun doute, ni de proposer aucune question sur les lois de l'Etat. Cependant, si d'un côté il importe que les peuples obéissent aux lois tant qu'elles existent, on ne peut nier aussi de l'autre qu'il ne leur soit utile d'écouter les leçons de l'expérience sur ce qu'elles pourraient avoir de défectueux, pour y faire les changemens nécessaires. Une pareille maxime ne peut être considérée au contraire que comme un vice dans la législation de Minos. Il voulut en outre que la population fût proportionnée à l'étendue de l'île; et pour qu'elle n'excédât point ce terme, il permit non seulement le divorce, mais encore il fut le premier à introduire parmi les Grecs un genre d'amour honteux et contraire au vœu de la nature (1), autre défaut encore plus condamnable dans sa constitution.

Vices
des Crétois.

Malgré ces lois, il n'y eut pas dans la Grèce de peuple plus débauché, plus séditieux, plus avare et plus sordide que les Crétois (2). Ils étaient continuellement en guerre les uns contre les autres, et ne se ralliaient que quand il s'agissait de repousser les attaques d'un ennemi extérieur: ce qui, selon Plutarque, a donné naissance à ce proverbe des Grecs *sincrétiser*, pour exprimer la réunion de divers partis contre une faction ou un ennemi. Mais

(1) Lisez à ce sujet Héraclide Ponticus *De politijs Graecorum -- Videntur autem primo (Cretenses) usi congressibus cum pueris masculis amoris causa, neque in eo est apud illos aliquid turpitudinis. Nam si quos amare instituunt, obtinent, abducunt eos in montem, aut in agros suos, ibique convivunt ad dies sexaginta (ulterius enim non licet). Tum vero amator veste eum donatum demittit, addens praeter alia dona etiam bovem.* V. Gronov. vol. IV. col. 517. D, et vol. VI. col. 2824. E, et Meurs *Creta*, chap. 13.

(2) Les Crétois, par l'effet d'un autre vice de leurs institutions politiques, étaient singulièrement amis de l'oisiveté. Ils laissaient à des esclaves le soin de toutes leurs affaires. Ces esclaves étaient divisés en trois classes, savoir; les *Chrysonetes* qui servaient dans les villes; les *Périécions* qui étaient employés aux travaux de l'agriculture; et les *Clarotes* lesquels étaient originaires de l'île, que la guerre ou le sort avait réduits à l'esclavage, et qui tenaient une espèce de milieu entre les citoyens et les esclaves, en ce qu'ils participaient aux droits des premiers et aux devoirs des seconds. Ils célébraient chaque année à Cydonie une fête en l'honneur de Mercure, pendant laquelle l'entrée de la ville était interdite aux citoyens. Cette fête était une espèce de *jubilé* peu différent de celui des Juifs.

Le vice principal dont les Crétois sont taxés par tous les écrivains est celui du mensonge. Les *Crétois* sont *toujours menteurs*, dit Callimaque dans son ode à Jupiter; et c'était encore un autre proverbe fameux parmi les Grecs que celui-ci *πὸς Κοῖτα χρητιζειν*, *cum Cre-tensi cretissare*, c'est-à-dire *mentir comme les Crétois*, ou *avec les Crétois*, défaut dont les accuse aussi S. Paul (1).

SPARTE.

L'origine de Sparte nous est inconnue, et de tous les peuples de la Grèce, les Spartiates sont ceux dont l'histoire se perd entièrement dans la nuit des tems. La cause de notre ignorance à cet égard, vient sans doute du mépris que ce peuple afficha toujours pour les sciences et les lettres (2). Cependant, au milieu de ces épaisses ténèbres, un rayon de lumière s'est échappé jusqu'à nous d'une inscription de la plus haute antiquité, trouvée dans un temple qu'on voyait encore il n'y a pas fort long tems à Amiclée en Laconie (3). Cette inscription porte que le temple fut élevé en l'honneur d'Onga, qui était la Minerve des Béotiens et des Laconiens, par Eurotas Roi des Icthéocrates. Or ces Icthéocrates étaient précisément les anciens habitans de la Laconie, comme nous l'apprend Esichius dans l'explication savante qu'ils nous donne sur la formation du mot grec *Ικτεοκρατεῖς*; et d'ailleurs Eurotas est

*Antiquité
de Sparte.*

(1) Ad Tit. chap. I. v. 12. *Dixit quidam ex illis proprius ipsorum propheta: Cretenses semper mendaces, malae bestiae, ventres pigri.* Le Crétois dont parle l'Apôtre est le poète Epiménide. On lisait anciennement cet épitaphe sur le tombeau de Minos, *Μινος του Διου Ταφος*, qui veut dire *Sépulcre du Dieu Minos*. Le tems ayant effacé le nom de Minos, les Crétois y substituèrent celui de Jupiter, et firent croire que c'était là le tombeau du père des Dieux, imposture à laquelle l'Apôtre fait allusion.

(2) Si l'on en devait croire quelques traditions antiques et incertaines, l'origine de Sparte ou de Lacédémone remontait jusqu'au tems de Moÿse. L'historien Joseph rapporte que de son tems les Lacédémoniens se glorifiaient d'être descendans d'Abraham (*Antiq. Jud. liv. XII. ch. 4. XIII. ch. 5. et Bell. Jud. liv. II. ch. 16.*) Il faut lire, sur cette prétendue affinité entre les Lacédémoniens et les Juifs, les savantes dissertations de Calmet.

(3) *Mémoir. de l'Académ. des Inscript. etc. tom. XV. pag. 403.* Cette inscription a, selon Larcher, plus de 3300 ans d'antiquité.

Première
dynastie
de Sparte.

connu pour avoir été le troisième Roi de Sparte après Lelex, qui, selon quelques anciens écrits, vint s'établir en Laconie avec plusieurs familles Egyptiennes. Mais Lacédémon fils de Jupiter et de Sémélé, ou, selon d'autres, de la nymphe Taygète, ayant épousé dans la suite Sparté fille d'Eurotas, les Icthéocrates prirent le nom de Lacédémoniens ou Spartiates (1). Ces notions suffisent pour nous faire connaître d'une manière certaine l'époque de la première dynastie qui a régné en Laconie, ainsi que l'origine des premiers habitans qui sont venus s'y fixer. Sous Eurotas et ses successeurs, le gouvernement de Sparte fut monarchique, et tel que nous avons décrit ceux des tems héroïques. Parmi les Rois de cette dynastie, les plus illustres dont font mention les fastes de cette époque sont, Tyndare, Castor et Pollux frères d'Hélène, Ménélas et Amycla.

Seconde
dynastie.

L'histoire nous a transmis des renseignements plus positifs sur la seconde dynastie des Rois de Sparte, qui est celle des Héraclides. Larcher en a savamment développé la chronologie dans le VII.^e vol. de son Hérodote. Aristodème, Téméné et Cresphonte fils d'Aristomaque et descendans d'Hercule, firent la conquête du Péloponnèse, comme étant l'héritage de leurs ancêtres, vers l'an 1190 avant l'ère vulgaire (2). Aristodème, à qui était échue en partage la La-

(1) Les Laconiens conservent encore le nom d'Icthéocrates dans diverses inscriptions, même sous les premiers Rois de la seconde dynastie. V. Mémoire. etc. à l'endr. cit.

(2) Hercule laissa en mourant ses droits sur le Péloponnèse à Illus, l'aîné des enfans qu'il eut de Déjanire. Illus et ses frères, aidés des secours de Thésée et des Athéniens, s'emparèrent en effet du Péloponnèse; mais une peste horrible et le vœu de l'oracle de Delphes les obligèrent bientôt à abandonner leur conquête. Peu d'années après, Illus rentra dans cette contrée et y perdit la vie dans un combat singulier qu'il engagea avec le plus brave de l'armée ennemie. Son fils Cléodée fit une troisième tentative, mais avec aussi peu de succès; et Aristomaque fils de Cléodée ne fut pas plus heureux dans la même entreprise. Enfin Aristodème, Téméné et Cresphonte, après plusieurs batailles, et favorisés par l'oracle de Delphes, se rendirent maîtres de tout le Péloponnèse, environ 80 ans après la prise de Troie. Ils avaient parmi leurs troupes un corps de Tyrrhéniens commandés par Arconde. Nous remarquerons que c'est alors que les Grecs connurent pour la première fois la *trompette tyrrhénienne*. V. Apollod. Biblioth. liv. II. chap. VII. et VIII. *Scholiastes vetus in Sophoclis Ajaxem*, vers 17. Les descendans d'Hercule sont désignés dans les relations des historiens sous le nom d'*Héraclides*, du mot *Ἡρακλῆς*, nom d'Hercule chez les Grecs, qui signifie *gloire de Junon*.

conie, laissa en mourant deux enfans jumeaux nouveaux-nés. Le peuple voulait donner le sceptre à l'aîné des deux frères; mais dans l'impossibilité où l'on était de le reconnaître, on consulta l'oracle de Delphes, qui répondit que les deux enfans devaient régner ensemble. On leur donna les noms d'Euristhione et de Proclés, et ils furent la souche des deux dynasties ou maisons des Euristhénides et des Proclydes. Mais Agis, second Roi de la ligne Euristhénide, s'étant acquis une grande renommée par ses exploits, ses descendans prirent le surnom d'Agides (1). La ligne des Proclydes prit aussi celui d'Euripontide, d'Euripont qui fut le troisième de ses Rois, lequel s'était également rendu célèbre par ses grandes actions.

Ainsi, sous les Héraclides, Sparte eut à la tête de son gouvernement deux Rois, dont l'autorité suprême passa à leurs descendans pendant plusieurs siècles: exemple peut-être unique dans les fastes du monde. Les premiers Rois de cette dynastie se rendirent recommandables par leur sagesse, et furent chéris de leur peuple. Ils s'occupaient particulièrement du soin de rendre la justice à tous les citoyens sans aucune distinction. Cette forme de gouvernement était connue chez les Grecs sous le nom d'*isonomye*, qui veut dire, *égale distribution de la justice*. Ces premiers Rois appelèrent aux affaires du gouvernement les citoyens les plus distingués par leur sagesse et leurs vertus, et partagèrent avec eux les fonctions du pouvoir suprême. Mais, comment l'harmonie aurait-elle pu durer toujours dans un tel gouvernement, dont les rênes se trouvaient entre les mains de deux Princes, de caractère et d'intérêts souvent opposés? Le peuple même, toujours enclin à l'esprit de parti, devait nécessairement, selon les circonstances, se déclarer pour l'un plutôt que pour l'autre. Les revolutions sont inévitables dans tous les états où les Princes se laissent séduire par le désir de rendre leur autorité absolue, et les peuples par l'amour de l'indépendance. Euripont neveu de Proclés et fils de Sous, avait singulièrement relâché les ressorts de l'autorité royale, dans la vue

Isonomie.

(1) Un des principaux exploits d'Agis était la prise d'*Elos*. Il avait soumis toutes les villes voisines de Sparte, celle d'*Elos* seule lui opposait une résistance opiniâtre. Il la prit enfin après un long siège, et en réduisit les malheureux habitans au plus dur esclavage. C'est de là que prirent leur origine les *Eloles* ou *Ilotes*, esclaves dont le nom est très-connu dans la constitution de Sparte.

de se rendre agréable au peuple, qui se livra bientôt à la plus grande licence. En vain les Rois tentèrent depuis de reprendre leur premier pouvoir. L'Etat aurait sans doute succombé sous le choc des factions, sans la réforme salutaire que Lycurgue vint y introduire.

Lycurgue.

Lycurgue fils d'Eunome cinquième Roi de la dynastie des Euripontides, était frère puiné de Polydecte, mais d'un second lit (1). Polydecte qui, en qualité d'aîné, avait remplacé son père sur le trône, mourut avant d'avoir aucun enfant mâle. Le sceptre passa donc à Lycurgue; mais la Reine ayant été reconnue enceinte, Lycurgue déclara qu'il se démettrait aussitôt de la couronne, si elle accouchait d'un enfant mâle. L'ambitieuse Reine fit des vaines tentatives pour l'engager à l'épouser, en l'assurant qu'elle saurait se débarrasser de sa grossesse. Elle accoucha en effet d'un garçon. On le porta de suite à Lycurgue, qui le présenta au peuple en disant: Spartiates voici votre Roi; et l'ayant placé sur le siège royal, il lui donna le nom de *Carilaüs*, qui signifie *cher au peuple*. Au bout de huit mois, Lycurgue déposa le sceptre, sans cesser cependant de régner comme tuteur du jeune Prince. La générosité de ce procédé lui attira l'affection et les respects du peuple; mais il ne fut point pour cela à l'abri des persécutions secrètes de la jalousie et des hommes puissans. Pour écarter de lui tout supçon, il quitta le pays, avec la résolution de n'y revenir, que lorsque Carilaüs serait en âge de régner, et aurait eu des enfans. Il voyagea en Asie et en Egypte, et s'arrêta particulièrement en Crète, charmé des lois de Minos, qui lui parurent les plus propres à ses vues pour la régénération de sa patrie. Pendant son absence, Sparte fut agitée plus que jamais par les factions: les choses y furent portées à une telle extrémité, que les citoyens de toutes les classes, et les deux Rois eux mêmes, demandèrent instamment le rappel de Lycurgue. Il revint en effet sous les auspices de l'oracle de Delphes, qui le déclarait le réformateur de Sparte, et ne tarda point à donner sa fameuse constitution, laquelle fit des Spartiates un peuple tout-à-fait nouveau, et qui n'avait rien de commun que le langage avec le reste

*Tuteur
de Carilaüs.*

Ses voyages.

Son retour.

(1) Lycurgue naquit vers l'an 924 avant l'ère vulgaire: il publia ses lois en l'an 866, la troisième année de la V.^e olympiade d'Iphitus, et mourut en l'an 840, la première année de la XII.^e olympiade. V. l'Hérodote. commun. par Larcher, ainsi que les tables chronologiques de Blair.

des Grecs. Les institutions de Licurgue sont si connues, que nous nous bornerons à rappeler ici les principales, d'après les relations d'Hérodote, de Gillies, et de Robertson.

L'autorité des deux Rois fut restreinte en étroites limites. Pendant la paix, ils ne pouvaient rien faire sans l'approbation du Sénat; mais en tems de guerre, ils exerçaient un pouvoir absolu sur toute l'armée. Néanmoins leur conduite militaire était sujette à une rigoureuse censure, et souvent ils étaient condamnés à des peines très-graves.

*Constitution
de Licurgue.*

Le Sénat, qu'on doit regarder comme la plus sage des institutions de Licurgue, tempérerait par son autorité celle des Rois et celle du peuple. Il était composé de trente membres appelés *Gérontes*, y compris les deux Rois qui en étaient les présidens, et dans ce corps résidait toute la puissance législative. Le lieu où il tenait ordinairement ses séances était une salle, ou plutôt une grande cabanne, qui n'était couverte que d'un toit de paille et de joncs, pour que la magnificence du local ne fût point un sujet de distraction dans les délibérations.

Le Sénat.

L'autorité du peuple fut également très-restreinte. Il choisissait les membres du Sénat, et ratifiait ses décrets, qui, sans cela ne pouvaient avoir aucune force; mais il ne pouvait proposer aucun projet, ni s'assembler sans un décret du Sénat. Ainsi la constitution de Sparte réunissait en soi les trois formes de gouvernement, monarchique, aristocratique et démocratique.

Le peuple.

Cependant le Sénat jouissait d'un pouvoir trop considérable, qui, avec le tems, aurait pu avoir les plus funestes effets. Cet inconvénient donna lieu à l'institution des Ephores, dont l'autorité s'étendait sur les Rois et le Sénat lui-même (1). Ces magistrats, au nombre

Les Ephores.

(1) On les appella *Εφόροι*, du mot *εφοράω*, qui veut dire *j'observe*, parce qu'ils étaient chargés d'observer la conduite des Rois et des Sénateurs. Certains écrivains attribuent l'institution des Ephores à Théopompe, qui régna environ 130 ans après Licurgue. C'est aussi l'opinion d'Aristote, de Plutarque, de Cicéron et de Valerius Maximus. On pourrait cependant leur opposer le témoignage d'Hérodote, qui les a tous précédés, et qui ayant fait à cet égard les recherches les plus soigneuses, ne mérite pas peu de confiance sous ce double rapport. L'opinion d'Hérodote est encore appuyée de celle de Xénophon, lequel ayant demeuré long tems sur les terres de Sparte, avait eu par conséquent tout le loisir d'étudier les lois de son gouvernement. Or ces deux auteurs attestent éga-

de cinq, étaient élus chaque année le huit d'octobre (1), et pris parmi le peuple. Le premier s'appelait Ephore *éponyme*, et donnait son nom à l'année, comme l'Archonte *éponyme* à Athènes. Les Ephores avaient beaucoup de rapports avec les Cosmes de Crète: revêtus d'une autorité, supérieure en quelque sorte à celle des Rois même, ils ne se levaient point devant eux, et ne leur donnaient aucune marque de soumission. Cléomène fils de Léonidas, et tyran de la dynastie des Agides, les fit massacrer vers l'an 226 avant l'ère vulgaire, et depuis lors il n'en est plus fait aucune mention dans l'histoire (2).

Ordre équestre.

Enfin Lycurgue donna aussi à Lacédémone un ordre équestre, sur le modèle de celui que Minos avait établi en Crète, avec cette différence pourtant, que les chevaliers Crétois avaient des chevaux, et que ceux de Sparte n'en avaient pas (3).

Distribution des terres.

Jusqu'ici nous avons vu les institutions de Lycurgue quant à la forme du gouvernement. Mais c'est à régler la vie privée des citoyens qu'il visa particulièrement, persuadé que les meilleurs lois restent sans effet, si l'obéissance qu'ils leur doivent n'est point en eux le fruit de l'éducation. Il commença donc par distribuer entre tous les citoyens les terres de la république, qui formaient auparavant l'apanage d'un petit nombre d'entre eux. Le territoire de la Laconie fut divisé en trente mille portions égales, et les productions de Sparte en neuf mille. Chaque portion de terre devait donner une récolte suffisante pour l'entretien d'une famille. De cette manière Lycurgue vint à établir dans sa république une parfaite égalité de fortunes. Ensuite, pour ôter aux citoyens tout sujet de jalousie et d'ambition, il proscrivit la magnificence dans le vêtement, dans

Égalié des fortunes.

Proscription des richesses.

lement que l'institution des Ephores est due à Lycurgue, et Platon semble aussi s'accorder avec eux sur ce point (Epit. VIII.). Barthélemy a cherché à concilier ces deux opinions dans son voyage d'Anacharsis, vol. II. pag. 527, et dans la note pag. 630: nous renvoyons donc nos lecteurs à cet ouvrage.

(1) Dodwell de Cyclis. Dissert. VIII. Sect. V.

(2) Outre les Ephores, Pausanias fait mention des cinq *Momophiliques*, ou gardiens des lois, qu'on appelait encore *Bidiéniens*. On ignore quel a été l'auteur de cette institution. Cependant Larcher l'attribue à Lycurgue. Il paraît que ces magistrats étaient aussi chargés de présider aux jeux et aux exercices de la jeunesse.

(3) Hérodote., Clio, liv. VIII., parag. 124. et Strab. liv. X. etc.

les meubles et dans l'architecture des maisons, défendit l'usage de l'or et de l'argent, et ne permit que celui des monnaies de cuivre. Il interdisit dans la même vue l'exercice des arts libéraux, et tout spectacle, et ne voulut d'autre amusement que la chasse et les exercices du corps. A l'exemple de Minos, il institua des tables publiques auxquelles étaient admis tous les citoyens sans aucune distinction. Ces tables étaient distribuées par quinze personnes, dont chacune était tenue d'y apporter une quantité de provisions déterminée, et tout mets de luxe ou recherché en était banni. Celui dont on faisait l'usage le plus fréquent et le plus estimé, était une espèce de sauce faite avec le jus de la viande et certaines racines, qu'on appelait *sauce noire* (1).

*Tables
publiques
et frugales.*

Mais, de toutes les institutions de Lycurgue, la plus fameuse et la plus sage peut-être est celle qui concerne l'éducation des enfans, et dans laquelle il semble avoir voulu étendre sa sollicitude jusques sur leur formation. Il prit donc les précautions les plus efficaces pour que les mères fussent saines et robustes, et voulut pour cela, que, dès leur bas-âge, les jeunes filles fussent exercées à la lutte, à la course, à lancer le javelot, et enfin à tous les jeux de force qui peuvent concourir à donner au corps tout le développement et toute la perfection dont il peut être susceptible. Ce genre d'éducation avait encore la plus heureuse influence sur l'âme, qui se formait ainsi peu-à-peu aux vertus les plus héroïques (2). Les jeunes filles ne pouvaient se marier avant d'avoir acquis toute la vigueur de la jeunesse. Les mariages étaient clandestins, et avaient l'air d'un rapt plutôt que d'une union légitime. De cette manière, les embrasse-

Education.

Mariages.

(1) Cicéron rapporte dans ses questions tuscules que Denis tyran de Sicile, curieux de goûter de cette *sauce noire*, fit venir exprès un cuisinier de Sparte, et qu'ayant montré un extrême dégoût après l'avoir à peine touchée des lèvres, il en témoigna son mécontentement au cuisinier, lequel lui répondit, *qu'il y manquait l'assaisonnement*. Denis lui ayant demandé quel était cet assaisonnement, ce sont, lui répondit le cuisinier, les fatigues de la chasse, les courses sur les rives de l'Eurotas, la faim et la soif des Lacédémoniens.

La sauce noire, selon Meurs, était une espèce de jus ou de ragoût, fait avec de la viande de cochon, dans lequel il entrait du vinaigre et du sel: c'est aussi ce qu'en dit Athénée.

(2) Nous nous dispenserons de citer ici aucun exemple de ces vertus des mères Spartiates, en ce que tous les livres en sont remplis.

mens des époux étaient rares, difficiles et de peu de durée : ce qui modérait en eux l'ardeur de leurs premiers feux, et les empêchait de s'énerver. Un des usages les plus célèbres qu'il y eût à Sparte était celui qui, à certains jours de fête, obligeait les jeunes gens à faire pour ainsi dire, la conquête de leurs épouses, en triomphant d'elles à la course, à la lutte, et autres jeux gymnastiques. Dans ces fêtes, les jeunes filles, qui vivaient tout le reste du tems, retirées et loin du commerce des hommes, paraissaient presque nues, et dans toute la pompe de leurs charmes.

Les enfans nouveaux-nés étaient soumis à l'inspection du citoyen le plus ancien de la tribu, lequel faisait mourir aussitôt ceux en qui il appercevait quelque vice de conformation, ou des symptômes d'une faible complexion. On n'emmailottait jamais les enfans; abandonnés à la nature, ils croissaient pleins de force et de vigueur. On avait soin de choisir leurs nourrices parmi les femmes les mieux conformées, les plus habiles et les plus diligentes (1). Arrivés à l'âge de sept ans, ils passaient de la maison paternelle sous la direction d'un magistrat appelé *Paidonome*, qui veut dire instituteur des enfans (2), lequel était chargé de les accoutumer à une vie sobre et extrêmement dure, à souffrir les excès du froid et du chaud, à marcher nu-pieds, et à supporter, la tête nue et rasée, toutes les intempéries de l'atmosphère. Lorsqu'ils avaient atteint leur douzième année, ils entraient dans la classe des jeunes gens, où ils étaient soumis à un genre de vie encor plus austère. Là, on leur inspirait l'amour de la patrie, comme l'unique affection de leur cœur, et on les élevait dans les maximes qui étaient les plus propres à les enflammer de zèle pour l'honneur et la gloire de la nation. Leur première leçon était celle-ci : *ne jamais fuir, vaincre ou mourir*. Les exercices militaires formaient leur principale occupation. Ils combattaient l'un contre l'autre avec un acharne-

*Education
des enfans.*

(1) Les nourrices de Sparte étaient recherchées avec empressement de tous les autres peuples de la Grèce. On prétend qu'Alcibiade avait été allaité par une Spartiate.

(2) V. Gronov. IV. 471. E.

Au moyen de cette institution, Lycurgue parvint à ne faire des Spartiates qu'une seule famille. Les enfans, après avoir abandonné la maison paternelle, ne connaissaient souvent d'autre mère que la république, ni d'autre père que les Sénateurs. Mais, comme l'observe fort-bien De Réal, Lycurgue détruisit ainsi la nature en voulant la perfectionner,

ment, qui allait quelquefois jusqu'à la mort. Les vaincus se faisaient une gloire de couronner les vainqueurs. Le vol leur était permis, pourvu qu'ils le commissent de manière à n'être point découverts, et cela dans la vue de les rendre plus adroits et plus entreprenans. On les instruisait aussi dans la langue; mais la méthode qu'on employait pour cela ne tendait qu'à les former à un style rapide et concis, qui prit dans la suite le nom de *Laconisme*.

La patience des enfans était soumise à des épreuves publiques devant l'autel de Diane appelée Orthia (1), où ils étaient fouettés jusqu'au sang, et quelquefois jusqu'à la mort. Plutarque rapporte qu'un enfant de Sparte, dans la manche duquel était tombé un charbon ardent durant un sacrifice, se laissait brûler le bras sans faire le moindre mouvement d'impatience ni de douleur, jusqu'au moment où les assistans en furent avertis par la mauvaise odeur. On lit encore dans le même auteur, qu'un autre enfant, qui tenait caché dans son sein un petit renard qu'il avait dérobé, souffrit de s'en laisser déchirer le ventre jusqu'à en mourir, plutôt que de laisser appercevoir son vol.

*Epreuves
de leur patience*

Ainsi la constitution de Lycurgue fit des Spartiates un peuple presque unique dans son espèce, totalement différent des autres par ses mœurs, ses idées, ses affections, et même par ses qualités particulières d'esprit et de cœur. Mais rien ne contribua peut-être autant à isoler ce peuple de tous les autres, que la *Sénélasie*, ou la loi qui excluait de la Laconie tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent (2). Plutarque, en vantant la sagesse de cette

Loi Sénélasie.

(1) Diane debout, de ὀρθῶα, *erigo*, j'éleve.

(2) De ξεινός, étranger, et ἐλάω, chasser. Un passage d'Hérodote, *Clio* liv. I.^{er} § 65, a fait croire à quelques-uns que Lycurgue avait au contraire aboli la *Sénélasie*. Il paraît néanmoins, qu'en parlant de la rusticité sauvage qui rendait les Lacédémoniens ennemis de toute relation sociale avant la réforme de Lycurgue, Hérodote ne fait allusion qu'à leurs divisions intestines: car il y a plusieurs exemples qui prouvent, qu'anciennement les étrangers étaient admis à Lacédémone. Ainsi Ménélas y accueillit Paris avec Télémaque, et les Spartiates eux mêmes accordèrent aux Miniens le titre de citoyens. Aristote, *Politic.* liv. II., parle de la facilité avec laquelle on pouvait acquérir ce droit à Sparte. Il est donc à présumer que cette loi fut créée sous Lycurgue. Et en effet, elle porte, pour ainsi dire, l'empreinte du caractère de ce législateur, et ressemble assez à ses autres lois, par sa singularité ainsi que par sa rigueur.

loi, observe que Lycurgue l'établit, non dans la crainte que les étrangers ne vissent à se donner des constitutions semblables à la sienne, et à s'élever par conséquent à des vertus sublimes, comme l'avait avancé Thucydide, mais plutôt pour empêcher que la perversité des mœurs étrangères n'eût une influence funeste sur celles de Sparte. Cependant, malgré la sagesse de toutes ces institutions, les politiques ont reproché des défauts très-graves à la constitution de ce législateur. La liberté qu'avaient les maris infirmes ou trop vieux de prêter à d'autres hommes leurs femmes, et de les reprendre ensuite, est certainement une institution contraire à la saine morale, et qui tend à rompre un des liens les plus étroits de l'amour filial et paternel. La loi qui ordonnait la destruction des enfans d'une faible complexion ou mal conformés, était barbare et contraire à la loi naturelle. Que d'enfans ne voit-on pas, dont le tempérament, délicat dans les premières années, acquière ensuite la plus grande vigueur à l'âge de puberté, ou même dans un âge plus avancé ? Que n'a-t-on pas à dire de l'inhumanité plus que sauvage, avec laquelle les Spartiates traitaient les Ilotes qui cultivaient leurs terres, et subvenaient par conséquent aux besoins de leur existence ? Les Ilotes étaient assujettis au plus rude esclavage, et en butte à toutes sortes d'outrages : ils étaient insultés, et frappés sans aucun sujet et impunément, quelquefois même on se faisait un passe-tems de les poignarder. On n'a pas d'exemple d'une cruauté plus atroce que celle du jeu de la *Criptie*, ou de l'*embuscade*, à l'occasion de laquelle les jeunes Spartiates, armés de poignards, allaient se cacher la nuit dans les bois et dans les lieux de la campagne les plus retirés, d'où, semblables à des bêtes féroces, ils se précipitaient sur les malheureux Ilotes, et surtout sur ceux qui leur paraissaient les plus forts et les plus hardis, dont ils faisaient un horrible massacre.

Lycurgue introduisit encore à Sparte certaines maximes dont on ne saurait guères expliquer le motif, et qui portent même l'empreinte de l'ignorance et de la superstition. Telle était entre autres celle qui défendait aux Spartiates, dans leurs expéditions mi-

Xénophon, Plutarque, Philostrates et autres écrivains illustres sont aussi de cet avis. Il y eut néanmoins des étrangers distingués par leur mérite, qui furent reçus à Lacédémone même depuis cette loi. Lycurgue lui-même, au rapport de Strabon et de Plutarque, y appela Thalés de l'île de Crète.

*Défauts
de la législation
de Sparte.*

litaires, de se mettre en marche avant la pleine lune, ce qui fut cause qu'ils arrivèrent trop tard à la bataille de Marathon : telle était encore celle d'après laquelle les Ephores observaient le ciel dans une nuit de chaque année, et s'ils voyaient tomber une étoile, c'est-à-dire glisser dans l'air un feu follet, ils en accusaient leurs Rois, et les punissaient, comme ayant mérité le courroux des Dieux.

Malgré toutes ces imperfections, les lois de Lycurgue n'en ont pas moins fait l'admiration des anciens politiques (1), et c'est d'elles surtout qu'Aristote et Platon ont emprunté ce qu'ils ont écrit sur la législation dans leurs traités de la république. Sparte fut invincible tant que ses lois conservèrent leur vigueur primitive; et il n'est pas douteux qu'elle ne fut redevable qu'à elles, d'être moins sujette aux révolutions que les autres villes de la Grèce.

Lycurgue n'avait point voulu permettre que ses lois fussent écrites en aucune manière. Tous les enfans les apprenaient de mémoire, ensorte qu'il n'y avait pas de Spartiate qui pût les ignorer. La constitution de Lycurgue se conserva presque intacte pendant plus de six siècles; mais le luxe s'étant introduit insensiblement à Lacédémone après l'invasion d'Athènes par les Spartiates, il entraîna avec lui les mêmes calamités qu'il produisit dans Rome après la conquête de la Grèce. Dès lors les Spartiates commencèrent à rou-

*Loi
de Lycurgue
non écrites.*

(1) Les Spartiates avaient juré de n'abroger aucune des lois de Lycurgue avant qu'il ne fût de retour à Sparte. Ce législateur étant allé consulter l'oracle de Delphes, et ayant reçu de lui la réponse que Lacédémone serait heureuse tant que ses lois y seraient en vigueur, résolut de n'y plus retourner, pour que les Spartiates ne pussent jamais se dégager de leur serment. Il passa à Chrysa où il se tua, ou selon Plutarque, se laissa mourir de faim. Les Lacédémoniens ayant appris sa mort, lui élevèrent un temple et un autel, sur lequel ils lui faisaient chaque année des sacrifices comme à un héros. Hérodote atteste que ce temple existait encore de son tems. Hérod. Clio. liv. I.^{er} § 66. Le même tribut d'hommages est rendu à Lycurgue par Macchiavelli. *De tous les législateurs qui se sont distingués, dit-il, par de semblables constitutions, celui qui a mérité le plus d'éloges c'est Lycurgue, qui en Sparte donnant des lois aux Rois, aux principaux citoyens et au peuple, il fonda un état, dont l'existence se soutint en paix et avec éclat pendant plus de huit cents ans. Il arriva le contraire du gouvernement démocratique que Solon établit à Athènes, et qui fut de si courte durée, qu'avant de mourir il vit naître la tyrannie de Pisistrate.* Des Discours etc. liv. I.^{er} pag. 24, édit. des Classiques Italiens.

gir de leur ancienne simplicité. Les mœurs se corrompirent, le vice leva sa tête orgueilleuse et triomphante, et les lois tombèrent dans le dernier mépris. Vinrent ensuite les dissensions, les troubles, les crimes de tout genre, funestes précurseurs de la ruine prochaine des empires (1). Ces vicissitudes, ajoute Larcher, s'étaient déjà vues en d'autres tems et en d'autres lieux : ce qui ne s'était encore jamais vu, ce fut le triste spectacle d'un Roi jugé et traîné au supplice par ses propres sujets. Les Spartiates furent les premiers à donner ce terrible exemple à l'univers. Agis, le troisième de ce nom, de la dynastie des Euripontides, et Prince en qui brillaient les antiques vertus de la république, avait tenté de faire revivre les lois de Lycurgue : la mort en fut sa récompense (2). Après un tel forfait, Sparte devint la proie des plus cruels tyrans, qui se succédaient les uns aux autres avec autant de rapidité que de violence (3). Plongés dans l'avidissement, et déchirés par des divisions et des révolutions continuelles, les Spartiates tombèrent enfin sous le joug des Achéens, qui les obligèrent à abroger toutes les lois de Lycurgue ; et ils restèrent dans cet état, jusqu'à l'époque où les uns et les autres se virent engloutis, avec la Grèce entière, dans le goufre de la puissance Romaine.

*Vases
représentans
Hercule.*

Nous terminerons nos recherches sur le gouvernement de Sparte, par la description de deux monumens qui font partie de la collection des vases d'Hamilton. Le premier (voy. la planche 21 n.° 1) représente un fait qui appartient aux tems héroïques, ou à l'époque qu'Hercule parcourait le Péloponnèse. Hercule assiste à un sacrifice expiatoire : son port et son aspect annoncent l'état de fureur dans lequel il se trouvait. Déiphobe Roi d'Amiclée, ville de Laconie, qui avait donné au héros l'hospitalité, est dans l'attitude d'un homme qui paraît désirer la guérison du malade : il tient de la main gauche le scéptre, ou bâton recourbé à son extrémité

(1) Voy. à ce sujet les belles réflexions de Larcher dans son *Hérodote*, tom. VII., pag. 729.

(2) Ce fait arriva vers l'an 235 avant l'ère vulgaire. La dynastie des Agides finit avec Agesipolis, le troisième de ce nom, qui ayant été chassé par Lycurgue le tyran, et parti sur un vaisseau pour venir en Italie implorer le secours des Romains, fut tué par les pirates environ 200 ans avant la même ère.

(3) Nous verrons que malgré les tyrans et les calamités auxquelles Lacédémone a été en proie, les Spartiates ont conservé jusqu'à nos jours quelques restes de leur ancien costume.



supérieure; son front est ceint d'un simple bandeau, et le reste de son habillement est également de la plus grande simplicité. La femme qui fait la libation est l'épouse de Dèiphobe: elle tient d'une main un bâton, ce qui indique qu'elle est prête à suivre le mari, aussitôt qu'elle aura versé la liqueur sur la flamme. Le sceptre, la couronne, les vêtemens sont tels que devaient les avoir les anciens Rois de la Laconie, selon le sentiment des érudits (1).

Le n.º 2 de la même planche est pris d'une patère de la même collection, et se rapporte à un événement de la dynastie des Euripontides (2). Après la mort d'Agis, deuxième de ce nom, Lysandre fit nommer Roi Agésilas son ami, au préjudice de Léotichide fils d'Agis, mais dont on suspectait la légitimité, à cause des liaisons secrètes que Timée femme du Roi décédé avait eues avec Alcibiade. Le devin Tisamène, ou selon d'autres Diopite, s'étant marié avec Timée, trama une conspiration contre Agésilas. Cette conjuration devait s'exécuter par le moyen de Cinadon homme des plus entreprenans; mais Agésilas en ayant été instruit par les Ephores, il fit appeler Cinadon, et après lui avoir remis une note des Ilotes et autres individus qui devaient être incarcérés, il l'adressa au gouverneur de la jeunesse, pour effectuer leur arrestation à l'aide des jeunes guerriers que celui-ci lui aurait donné. Ces jeunes gens mirent au contraire Cinadon lui même en arrestation chemin faisant, et après l'avoir obligé à déclarer ses complices, ils le reconduisirent à Sparte.

Vase relatif
aux
Euripontides.

Les deux figures qu'on voit en bas sont celles de Lysandre et d'Agésilas, qui, étant boiteux, tient d'une main sa béquille. On apperçoit encore en haut le même Agésilas avec la béquille: la position dans laquelle il tient une de ses jambes, ne laisse plus aucun doute sur l'identité de sa personne. Le jeune homme qui est en face est Cinadon: il tient le *scytale* (3), et semble prêt à exé-

(1) V. Hamilton, édit. de Florence vol. 2. Planche XXI.

(2) Ibid. Planche LX.

(3) Le *scytale* était une bande de peau ou de parchemin, qui se roulait sur un bâton, de manière à ce que ses deux bouts, à l'endroit où ils venaient se joindre, formassent une spirale. On écrivait sur cette spirale, ensuite on déroulait le parchemin, et on l'expédiait à sa destination. La personne à laquelle le *scytale* était adressé avait un bâton égal à l'autre, sur lequel on appliquait le même parchemin pour réunir les lettres qui se trouvaient divisées. On ne faisait usage du *scytale* que pour transmettre des ordres secrets. Voy. Aul. Gell. liv. XVII. chap. 9.

cuter les ordres du Roi, et à se rendre chez le gouverneur de la jeunesse. Dans l'espace du milieu est Timée veuve d'Agis : elle parle avec Tisaméne ou Diopite, que son vêtement, sa couronne, et surtout son long bâton dénotent évidemment pour un dévin (1). Ce monument nous paraît des plus précieux, comme étant d'une haute antiquité, et peut-être l'unique ou au moins le plus authentique, où l'on trouve représentés un Roi et une Reine de Sparte depuis la constitution de Lycurgue.

G O U V E R N E M E N T D E S C O L O N I E S G R E C Q U E S .

Nous avons déjà dit que du sein de la Grèce sortirent plusieurs colonies qui allèrent s'établir en diverses contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et nous avons également indiqué les causes de ces fréquentes émigrations (2). Une chose bien remarquable sans doute, c'est qu'un peuple dont le territoire n'était pas plus grand que le quart de l'Italie, ait pu fournir presque de tout tems un aussi grand nombre de colonies, dont quelques-unes passèrent jusques dans les régions les plus lointaines (3). Ces colonies durent transporter avec elles, et transmettre à leurs descendants les lois et les usages du pays d'où elles étaient sorties. On est d'autant plus fondé à le présumer, qu'on retrouve chez les Grecs d'Asie et d'Italie, les mêmes mœurs, les mêmes rites religieux, le même goût pour les arts et la même perfection dans les monumens qui en sont l'ouvrage, comme dans la Grèce proprement dite; c'est ce dont il n'est pas permis de douter, à la vue de ceux de ces monumens qui subsistent encore aujourd'hui. Ainsi donc, tout ce que nous avons dit des anciens gouvernemens de la Grèce, peut aussi s'étendre en général à toutes les colonies qui en sont sorties.

*Crotone
par qui fondée.*

Mais dans la suite des tems, certains peuples de la grande Grèce prirent insensiblement un costume distinct, et d'autres requèrent de

(1) Ce devin avait fait parler les Dieux contre la personne d'Agésilas, et annoncé qu'un ancien oracle défendait aux Athéniens d'avoir un Roi boiteux.

(2) V. Topographie de la Grèce pag. 50. Ceux qui désireraient avoir des notions plus particulières sur les colonies de la Grèce, n'ont qu'à lire les belles et savantes recherches de Larcher dans ses commentaires sur Hérodote vol. VII. pag. 405. etc.

(3) V. Goguet. Origine ec. vol. III. pag. 37.

leurs législateurs des constitutions particulières. La ville de Crotone, fondée par Myscelus chef d'une colonie d'Achéens, se rendit célèbre par la longévité et la vigueur de ses habitans, chez qui la force du corps et l'ardeur du courage tenaient lieu de loi et de raison. On croit que les Crotoniates étaient redevables de la simplicité de leurs mœurs à Pythagore, qui bannit de leur ville toute espèce de luxe, en induisant les femmes à consacrer à Junon leurs habillemens somptueux, et en les portant à regarder la pudeur comme le plus bel et le plus précieux ornement de leur sexe (1).

A trente milles environ de Crotone s'élevait Sybaris, également fondée par une colonie d'Achéens, et qui se rendit fameuse par l'étrange contraste des mœurs de ses habitans avec celles des Crotoniates. Eu effet les Sybarites étaient parvenus à un tel degré de mollesse, qu'ils avaient, par une loi, banni les coqs des murs de leur ville, pour n'être point éveillés par les chants nocturnes et perçans de ce volatile. Une autre loi y avait de même interdit l'exercice des arts qui occasionnaient un bruit incommode et désagréable. Le repos, la bonne chère, la volupté et les plaisirs les plus raffinés formaient toute l'occupation des Sybarites. Mais il ne tardèrent point à subir le joug des Crotoniates, qui, sous la conduite du fameux athlète Milon, en firent un horrible carnage, et détruisirent presque entièrement leur ville. Cinquante ans après cet événement, un certain Thessalus rassembla le peu de Sybarites qui étaient échappés à la ruine de leur patrie, et rebâtit leur ville; mais elle fut détruite de nouveau par les Crotoniates. Six ans après, les Athéniens y envoyèrent une colonie, à laquelle ils donnèrent le nom de Thurius (2). Mais la population de cette nouvelle ville, composée en partie de Sybarites et de ces nouveaux hôtes, fut bientôt agitée par des divisions intestines, qui ne finirent que par l'expulsion des premiers. A cette époque, les Thuriens s'étant érigés en gouvernement démocratique, et devenus puissans par l'alliance

*Sybaris
par qui fondée.*

(1) Justinus. Liv. XL. chap. 4.

(2) La ville de Thurius fut fondée l'an I^{er} de la LXXXIV.^e olympiade. Hérodote l'historien, âgé de 40 ans, et Lysias âgé seulement de 13, lequel devint dans la suite un orateur célèbre, firent partie de la colonie qui y fut envoyée d'Athènes. Cette nouvelle ville fut appelée *Thurium*, du nom d'une fontaine appelée Thuria, connue aujourd'hui sous le nom d'*Eau parlante*. Diodore de Sicile en met la fondation deux ans après cette époque.

des Crotoniates, divisèrent la ville en dix tribus, auxquelles ils donnèrent le nom des divers peuples d'où elles étaient sorties.

L'auteur de leur constitution fut Charondas disciple de l'école de Pythagore, qui vivait vers l'an 446 avant l'ère vulgaire, selon les tables chronologiques de Blair. Les institutions politiques de ce législateur peuvent se réduire aux suivantes : il exclut du Sénat et des charges publiques tous ceux qui avaient contracté un second mariage, après avoir eu des enfans du premier, persuadé que des pères aussi peu attachés à leurs enfans, ne le seraient pas d'avantage aux intérêts de la patrie ; il bannit entièrement l'espionnage, qu'il regardait comme la cause de toutes les dissensions publiques et privées, et condamna ceux qui en seraient coupables à être promenés par les rues, la tête couronnée de tamarin, ce qui était réputé pour une des plus grandes marques d'infamie : il salaria des instituteurs publics pour que l'instruction, rendue ainsi gratuite, en devint aussi plus générale, et ordonna que les enfans fussent appliqués de bonne heure à l'étude des belles lettres, pour orner leur esprit et disposer leurs cœurs à la vertu : il voulut que la tutèle et l'éducation des orphelins fussent confiées aux parens maternels, desquels ils n'avaient rien à craindre pour leur existence, et laissa l'administration de leurs biens au plus proche parent du côté paternel, qui avait un certain intérêt à en prendre soin, comme étant son héritage en cas que le pupille vint à mourir : au lieu de punir de mort les soldats coupables de désertion et de lâcheté, il les condamna à paraître pendant trois jours dans les places publiques avec des robes de femme : pour obvier à l'abrogation des lois, il ordonna que quiconque voudrait proposer quelque changement dans la constitution, vint dans l'assemblée la corde au cou, et fût étranglé sur le champ, dans le cas que sa proposition fût rejetée (1). Charondas ne survécut pas long tems à ses lois : un jour qu'il revenait de sa maison de campagne ayant son épée, qu'il avait prise pour se défendre en chemin contre les voleurs, il trouva du tumulte dans la ville ; s'étant avancé pour l'appaiser, un citoyen lui fit le reproche de violer la loi qu'il avait établie lui même, en venant haranguer ainsi armé : *non*, lui repondit-il, *je ne viole point la loi, mais je la scelle de mon propre sang*, et de suite il se perça de son épée.

*Education
et tutèle
des enfans.*

*Peines
infamantes.*

*Mort
de Charondas.*

Zaleucus.

Dans le même tems que vivait Charondas, Zaleucus législateur

(1) *Diod. Sicul. liv. XII. Just. Lips. Monit. et Exemp. Pol. liv. XII. chap. 9.*

des Locriens et comme lui disciple de Pythagore, se rendit également célèbre (1). Il ne nous reste de lui qu'une espèce d'introduction à ses lois, et que Scaliger appelle divine. Zaleucus commence par démontrer l'existence d'un Dieu, dont il déduit les preuves de l'ordre admirable qui régné dans la nature : il défend que les haines soient éternelles, et recommande aux juges de ne point sévir contre les accusés, avant d'avoir rendu leur jugement. Il eut recours à un singulier expédient pour bannir le luxe de la ville, ce fut de ne permettre qu'aux courtisannes de porter des ornemens en or et des vêtemens brodés, et d'interdire aux hommes l'usage des anneaux d'or et des étofes de Milet, excepté à ceux qui tenaient une conduite malhonnête (2). Par ce moyen, et sans avoir besoin d'user d'aucune violence, Zaleucus parvint à préserver ses citoyens des dangers du luxe et de la mollesse.

*Son adresse
pour bannir
le luxe.*

Nous ne pouvons ajouter, à ce que nous venons de dire, rien de particulier sur le gouvernement de la Grande Grèce, et nous n'avons que fort peu de choses à y joindre sur celui des colonies Grecques qui s'étaient établies en Sicile. De toutes les villes que renfermait cette île, la plus considérable est Syracuse qui, dès son origine, étendit sa domination sur tout le pays ; mais la fondation et les premiers siècles de cette ville, ainsi que l'origine et les commencemens des autres villes de la Grèce, se perdent dans la nuit des tems fabuleux. Pour ne point laisser imparfaite cette partie des événemens qui se rapportent à la Grèce, et pour plus de brièveté en même tems, nous avons jugé à propos de donner ici un abrégé des notions historiques que Vincent Mirabella a extraites des ouvrages d'auteurs Grecs et Latins concernant Syracuse (3).

*Colonies
Grecques
en Sicile.*

Syracuse.

(1) La ville de Locres, ainsi appelée pour avoir été fondée par une colonie Grecque venue de la Locride, était située au nord du promontoire *Zephyrius*, appelé aujourd'hui cap Burzano

(2) Pollien parle d'une loi qui était en vigueur à Milet, et semble avoir quelques rapports avec celles de Zaleucus. Les jeunes filles de Milet étaient devenues sujettes à un mouvement de fureur qui les portait à s'étrangler. Sur la proposition d'une sage matrone, il fut ordonné par une loi, que les cadâvres des jeunes filles qui se tuaient ainsi, seraient exposés nus dans la place publique. Cette mesure suffit pour les guérir toutes de cette étrange manie. Voy. De-Réal. Science du Gouvern. etc. pag. 236.

(3) Des anciennes Syracuses. Palerme, Aiccardo, 1717. 4.º II.º vol. pag. 5. Voy. en outre *De Republica Syracusana Urbonis Hemmii* in Gronov. VI.º vol. col. 531. et suiv.

*Vicissitudes
des Syracusains*

“ Les Syracusains se gouvernèrent d’abord selon les lois et les institutions des Doriens, sous l’autorité d’un seul; mais à la mort d’Archias (1), ce gouvernement fit place à celui des notables, qui dura jusqu’à ce que, par l’effet des séditions et des discordes civiles, il vint à se concentrer dans la personne de Gélon premier Roi de Syracuse (2). Son règne fut suivi de ceux de Céron et ensuite de Trasibule, dont l’audace, l’orgueil et la cruauté devinrent si insupportables aux Syracusains, qu’ayant pris les armes ils abolirent la tyrannie, et recouvrèrent la liberté. Ayant rétabli le gouvernement des notables, ils se rendirent fameux par les armes, et se défendirent contre les attaques d’ennemis puissans, et en particulier contre les Athéniens, sur lesquels ils remportèrent une victoire célèbre. Enorgueilli de ces succès, le peuple de Syracuse voulut introduire dans le gouvernement la loi du *Pétalisme* (3), qui condamnait à l’exil tous ceux dont on écrivait les noms sur certaines feuilles: cette loi entraîna la ruine de la république: car les Carthaginois ayant fait une irruption en Sicile durant les troubles civils dont elle fut la cause, Denis, qui dans ces circonstances avait été le sauveur de sa patrie, n’eut pas de peine à s’en rendre le maître absolu, et il la gouverna pendant quarante deux ans avec le titre de Roi: il laissa la couronne à son fils appelé aussi Denis, de la domination duquel Dion de Syracuse voulut délivrer son pays, et qu’il vainquit dans une bataille; le même Denis étant rentré ensuite dans ses états, il en fut chassé de nouveau par Timoléon de Corinthe, et Syracuse encore une fois

Pétalisme.

*Tyrannie
de Denis.*

(1) L’Archias, dont est ici question, est le même que l’Arcadien dont nous avons parlé dans la Topographie de la Grèce, et il était de la descendance des Héraclides.

(2) Les fastes et les événemens les plus certains de la Sicile datent du tems de Gélon. Il s’empara de Syracuse la première année de la LXXIV.^e olympiade, 484 ans avant l’ère vulgaire. Vaillant capitaine non moins que politique habile, il se fit admirer de ceux même des Syracusains qui étaient encore chauds partisans de la liberté. Voy. Hérod. tom. III. pag 391.

(3) Le *pétalisme* eut la même origine à Syracuse que l’ostracisme à Athènes, c’est à dire qu’il fut l’ouvrage de la jalousie du peuple, contre les citoyens qui étaient devenus trop puissans par leurs richesses ou par leurs grandes actions. Mais le *pétalisme* était encore plus funeste et plus cruel que l’ostracisme, car à Syracuse il ne fallait que montrer dans la main une feuille d’olivier, pour envoyer en exil un personnage des plus marquans: ce qui la privait souvent de ses meilleurs citoyens. Le mot *pétalisme* dérive du mot Grec *πέταλον*, qui veut dire feuille.

recouvra sa liberté. Mais elle n'en jouit pas pendant long tems, car vingt deux ans après, tandis qu'elle avait à se défendre contre les entreprises des ennemis du dehors, elle succomba sous l'effort des factions qui s'étaient renouvelées avec plus de fureur que jamais, et dont Agatocle, homme puissant, sut profiter, pour s'emparer du gouvernement: après sa mort, les Syracusains se voyant assaillis par les Carthaginois, appelèrent à leur secours Pyrrhus Roi des Epirotes; mais ce dernier ayant été vaincu par les Romains et obligé de s'enfuir, ils se jetèrent d'eux mêmes entre les bras de Géron un de leurs concitoyens et en firent leur Roi: la guerre que ce nouveau Monarque soutint seul contre les Romains se termina par un traité de paix, qui rendit le repos à la République pendant quelque tems: ce qui arriva du vivant d'Archimède. Après sa mort, Géron eut pour successeur son neveu Jérôme que les Romains regardèrent comme leur ennemi, à cause du penchant qu'il montrait pour la faction Carthaginoise; mais peu de tems après il mourut à Léontium, victime d'une conspiration de ses proches. Syracuse se gouverna depuis lors en République, jusqu'à ce que s'étant laissée entraîner de nouveau par la faction Carthaginoise, elle arma contre elle la jalousie des Romains: Marcellus mit le siège devant ses murs avec une armée formidable, et après trois ans de travaux et de combats inutiles, il la prit enfin par trahison, et la soumit à la domination Romaine l'an 542 de la fondation de Rome, 212 ans avant l'ère vulgaire. „

*Agatocle.**Géron.**Jérôme.**Syracuse
conquise par
les Romains.*

Parmi les grands hommes qui ont illustré Syracuse, Dioclès est le seul qu'on puisse regarder comme législateur. Diodore nous le dépeint comme un homme de mœurs austères, d'une éloquence prompte, et d'une politique sage et éclairée (1). Cinquante ans après s'être délivrés de la tyrannie de Trasibule, et avoir défait les Athéniens par terre et par mer, les Syracusains s'abandonnèrent aux factions les plus funestes (2), et à un tel excès de licence, que ne connaissant plus de frein, ils se virent bientôt en proie à la plus affreuse anarchie. Ce fut alors, au rapport du même Diodore, que Dioclès qui appartenait à une des familles

Dioclès.

(1) Il est étonnant que les auteurs de la nouvelle Biographie française (*Paris, Michaud, 1801 et suiv.*), ne fassent aucune mention de ce législateur, qui pourtant est si célèbre dans les fastes de Syracuse.

(2) La défaite des Athéniens eut lieu l'an 4 de la XCI.^e olympiade, 413 ans avant l'ère vulgaire.

les plus distinguées de Syracuse, entreprit de réformer le gouvernement, en créant des lois qui furent ensuite adoptées par toutes les autres villes de la Sicile. La constitution de Dioclès fut démocratique; mais il serait trop difficile d'en expliquer la forme, car on n'en trouve que des notions faibles et obscures dans les anciens écrivains. Il paraît, d'après ce que dit Diodore dans le commencement de sa relation sur ce qui concerne Agatocle, qu'il y eut un Sénat composé de six cents citoyens, mais il est bien rare qu'on en trouve ailleurs quelque mention. Le peuple avait le pouvoir suprême, et se réunissait fréquemment en assemblées. Il nommait ses premiers officiers tant de paix que de guerre, mais les juges et autres magistrats étaient tirés au sort (1). On prétend que Dioclès a fini ses jours par une mort semblable à celle de Charondas. Il avait défendu par une loi que personne se présentât en armes dans la place publique; s'y étant montré lui même l'épée à la main, en revenant de repousser l'ennemi qui s'était avancé jusques sous les murs de la ville, il fut vivement apostrophé par un simple citoyen, auquel il répondit, « vois combien je suis fidèle observateur de la loi », et en même tems il se perça le sein (2). Mais comme cela devait être, on ne vit pas durer long tems un état de choses où la liberté populaire était portée à l'excès, et où par conséquent l'audace et l'emportement des esprits exagérés pouvaient tout, et presque rien les conseils des hommes sages. Aussi, huit ans s'étaient à peine écoulés depuis la réforme de Dioclès, que Syracuse retomba sous la tyrannie des Denis.

*Colonies
Grecques
en Asie.*

Les colonies qui passèrent de la Grèce, et surtout de l'Ionie dans l'Asie mineure, devinrent plus célèbres dans l'histoire que celles qui vinrent s'établir en Italie et en Sicile. Placées dans un pays vaste, agréable et fertile, et au bord d'une mer qui leur ouvrait

(1) Athénée dans son XII.^e livre affirme, sur la foi de Philarque, qu'il fut proclamé à Syracuse une loi semblable à celle de Zaleucus, par laquelle il était défendu aux femmes de bonnes mœurs de porter des vêtemens de pourpre et brodés; et il ajoute que cette loi défendait aussi aux hommes d'être trop recherchés dans leur habillement, et aux femmes de sortir de chez elles après le coucher du soleil, à moins que ce ne fussent des courtisanes.

(2) Diodore rapporte dans son XIII.^e livre que les Syracusains avaient élevé à Dioclès un temple, que Denis fit abattre dans la suite lors de la construction des murs de la ville.

des communications faciles avec les peuples les plus civilisés et les plus puissans, elles s'élevèrent dans le sein d'une longue paix au plus haut degré de splendeur, tandis que l'ancienne Grèce leur mère patrie était déchirée par les factions, ou menacée par les barbares (1). Mais les fastes de ces colonies sont encore plus intéressans sous le rapport des arts, des sciences, du commerce et de la religion, que du côté de la législation et de la politique. L'histoire ne nous apprend rien de leur gouvernement, sinon que divisées dès leur origine en petits royaumes, elles conservèrent la forme du gouvernement monarchique, selon les idées qu'elles tenaient de leur pays natal. Les Ioniens, les Eoliens et les Doriens, ou Grecs de l'Asie, passèrent dans la suite de l'état monarchique à une démocratie organisée à-peu-près comme celle d'Athènes, qui se maintint jusqu'à ce que l'autorité suprême devint enfin le prix des intrigues, des violences et de la trahison de quelque citoyen puissant. Parmi les tyrans qui ont dominé dans ces colonies, ceux de Milet sont les plus fameux.

*Leur
gouvernement.*

Les Grecs Asiatiques furent en outre victime de la politique de Sparte : car dans le traité conclu entre les Lacédémoniens et les Perses, il fut solennellement stipulé que toutes les villes Grecques de l'Asie resteraient dans la dépendance du Roi de Perse, dont elles portèrent le joug, jusqu'à l'époque des conquêtes d'Alexandre, qui leur rendit leur liberté et leurs anciens droits. Après la mort d'Alexandre, ces mêmes Grecs énervés par le luxe et les vices, sans force et sans courage, n'opposèrent aucune résistance aux armées des Séleucides, successeurs du conquérant Macédonien, et devinrent sujets des Rois de Syrie. Les Romains leur rendirent de nouveau la liberté, c'est à dire cette liberté qu'ils avaient accordée aux Grecs Européens, assujettie à des conditions dures, et plus apparente que réelle. Mais s'étant révoltés contre les Romains pour embrasser le parti de Mithridate Roi de Pont, et ce Monarque, après une guerre longue et sanglante, ayant enfin succombé sous les armes de Sylla, ils se trouvèrent exposés à toute la vengeance du proconsul irrité, lequel les condamna à payer des contributions si énormes, et leur imposa des lois si rudes, qu'ils ne purent jamais recouvrer depuis leur ancien éclat ni leur prospérité passée (2).

Leurs revers.

*Accablés
par Sylla.*

(1) Gillies. Hist. of Greece, vol. I pag. 76, et Hérod. Cléo. liv. I. 142.

(2) Appien dans Mithridat. et Plut. dans Sylla.

Nous nous bornerons à ce peu d'observations sur le gouvernement des colonies Grecques, gouvernement qui est plus ou moins applicable à toutes les autres colonies fondées par ce peuple, tant en Europe qu'en Afrique.

*Forum
d'Athènes.*

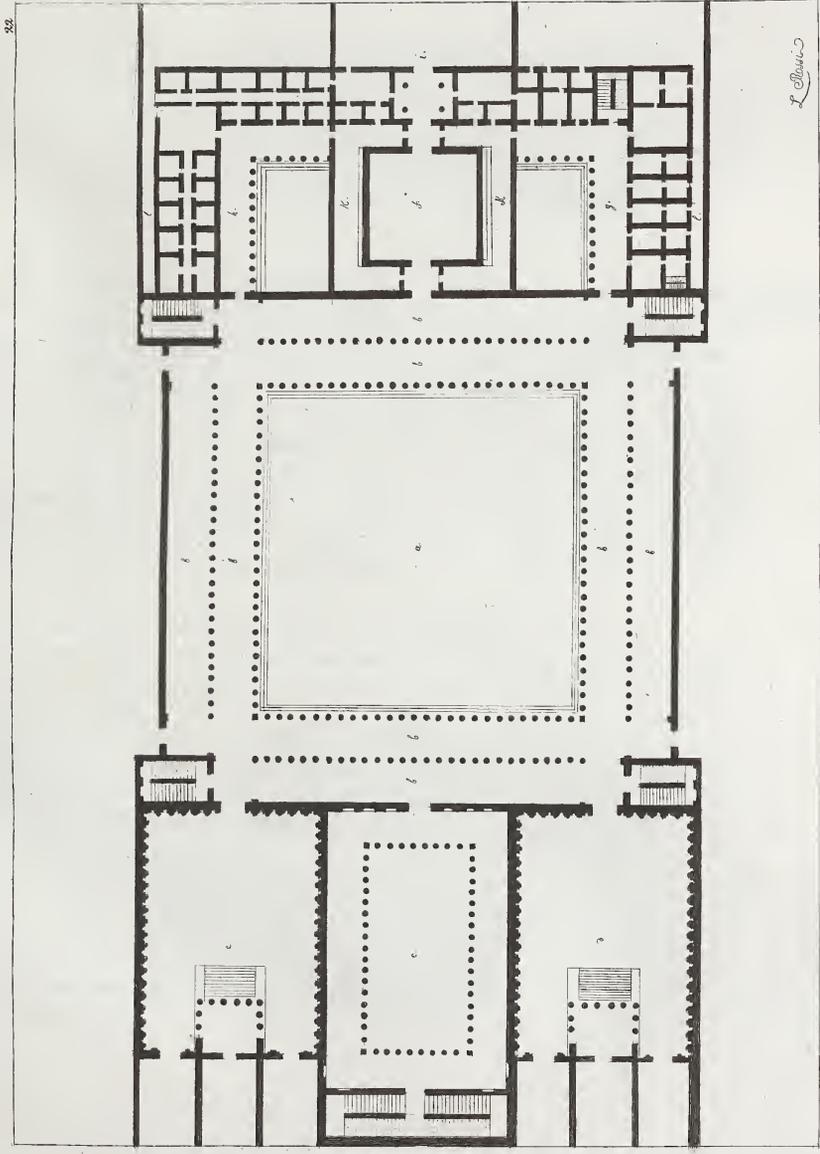
Nous ne croyons pouvoir mieux terminer ce que nous avons dit jusqu'ici sur le gouvernement de la Grèce en général, qu'en présentant à nos lecteurs deux dessins, que, d'après Vitruve, Palladio nous a donnés du forum d'Athènes, place fameuse, où se rendaient les sages pour s'entretenir de questions philosophiques, les oisifs pour critiquer les magistrats et jaser de politique et de guerre, et où enfin s'agitaient les grands intérêts de la république et du gouvernement. La planche 22 offre le plan, et la planche 23 l'élévation du forum. Nous nous contenterons maintenant d'en indiquer les parties, nous réservant d'en parler plus au long lorsque nous

(1) Palladio (*Livres de l'Architecture etc. Venise etc. De France-schi 1570*) parle ainsi du forum des Grecs: *Les Grecs (d'après ce que nous dit Vitruve dans le I.^{er} chapitre de son V.^e livre) construisaient dans leurs villes des places de forme carrée, lesquelles étaient entourées de portiques vastes et doubles, soutenus par des colonnes très-rapprochées, et qui n'étaient qu'à la distance d'un diamètre et demi, ou tout au plus de deux diamètres de colonne les unes des autres. La largeur de ces portiques était égale à la longueur des colonnes, ensorte que, comme ils étaient doubles, l'endroit pour se promener était de la largeur de deux fois cette longueur, et par conséquent très-spacieux et fort commode. Ces premières colonnes, qui, (eu égard au lieu où elles se trouvaient), devaient être, à mon avis, d'ordre corinthien, en supportaient d'autres d'un quart plus petites, qui soutenaient deux portiques supérieurs assez élevés pour pouvoir y rester et s'y promener commodément, et pour voir les spectacles qui se donnaient dans la place pour cause de dévotion ou d'amusement. Tous ces portiques devoient être décorés de niches avec des statues, genre d'ornement dont les Grecs étaient très-amateurs. Près de ces places, (malgré que dans la description qu'il nous en donne, Vitruve ne fasse aucune mention de leurs alentours), devaient se trouver le palais, la cour de justice, les prisons et tous les autres lieux . . . qui tiennent à la place: ce qui est d'autant plus probable, que, (comme il l'observe au VII.^e chapitre du premier livre), les anciens étaient dans l'usage de bâtir, aux environs des places, les temples consacrés à Mercure et à Isis, comme les divinités qui présidaient au commerce et aux marchandises; et en effet on en voit encore deux sur la place de Pola ville d'Istrie, d'une forme, d'une grandeur et d'un genre d'architecture parfaitement semblables.*



A. H. B. 1871

A. H. B. 1871



С. 10

traiterons de l'architecture Grecque. En voici donc la description en peu de mots: A, place; B, portiques doubles; C, *basilique*; D, temple d'Isis; E, temple de Mercure; F, *cour* (1); G, portique et petite cour au devant de la monnaie; H, portique et petite cour en avant des prisons; I, porte du vestibule d'où l'on entre dans la cour; K, corridors autour de ce local.

PREMIÈRE SÉRIE DE L'ICONOGRAPHIE GRECQUE.

P O R T R A I T S

des sept Sages, des Princes et des Législateurs.

LES sept sages tant vantés dans l'histoire Grecque doivent être encore considérés comme législateurs: car, à l'exception de Thalés, tous ont été, ou à la tête de quelqu'Etat, ou se sont appliqués à donner aux hommes des leçons de morale et de politique (2). Mais nous ne savons rien de positif sur leur nom ni sur leur nombre; et il serait fort difficile de vouloir déterminer les maximes propres à chacun d'eux (3). Néanmoins les personnages qui ont été décorés de ce nom sont, selon l'opinion la plus commune, Périandre Roi de Corinthe, Solon législateur d'Athènes, Bias né à Priène en Ionie, Thalés de Milet, aussi Ionien,

*Recherches sur
les sept sages.*

(1) Les *cours* étaient les lieux où s'assemblaient les sénateurs, ou les principaux magistrats; et les *basiliques*, d'autres lieux où les magistrats rendaient la justice à couvert, et où se traitaient les affaires les plus importantes de l'état.

(2) De-Réal, Scien. du Gouv. etc. tom I.^{er} pag. 226, observe judicieusement, que les maximes tant vantées des sept sages, lorsqu'on vient à les examiner froidement, et sans prévention pour l'antiquité, ne sont que des préceptes vulgaires; et même que plusieurs de ces prétendus sages ont été de cruels tyrans.

(3) Voy. l'Iconographie Grecque de Visconti vol. I.^{er} pag. 102. D'après ce qu'on lit dans Diogène Laerce, on pourrait fixer à l'an 504 avant l'ère vulgaire, l'époque où l'on commença à désigner sous le nom de *Sages* certains personnages, qui, par leurs sentences morales, s'étaient rendus célèbres dans les villes Grecques d'Europe et d'Asie.

et le premier qui enseigna en Grèce la philosophie naturelle, Cléobule de Rhodes, Pittaque de Mytilène, et Chilon de Sparte (1). Nous allons maintenant donner une idée particulière de chacun de ces grands hommes, et nous y joindrons même leurs portraits, que nous croyons devoir faire précéder des réflexions suivantes, dont on pourra faire l'application à ceux de tous les anciens personnages, que nous représenterons successivement dans le cours de ce traité.

Recherches sur
les portraits
des anciens.

L'homme a un penchant naturel et dominant qui le porte à chercher les moyens de conserver l'image des personnes, qui ont mérité son estime et son affection. C'est à ce penchant que nous sommes redevables des premières notions de l'art de la peinture et de la sculpture (2). « Ce goût alla toujours croissant, dit l'illustre Visconti, à mesure que les essais devinrent moins grossiers, et que l'art s'avança vers la perfection. L'imitation en plein relief fit croire à l'homme étonné, qu'il avait acquis la puissance de soustraire à l'empire de la mort les formes fragiles et variables des êtres vivans. Ces êtres, ainsi représentés, devinrent en quelque sorte immortels (3). C'était une opinion reçue dans les beaux jours de la Grèce, que l'usage de transmettre à la postérité les images en relief de personnes chères ou distinguées, remontait jusqu'aux siècles héroïques. Apollodore parle de la statue d'Hercule exécutée par Dedalus du vivant de ce héros, et fait mention du fameux *palladium*, comme de la statue d'une vierge, qui avait été liée d'une amitié très-étroite avec Minerve (4). »

Portraits
en peinture.

Les images des anciens Grecs étaient pour la plupart des ouvrages en plastique, en toreutique ou en sculpture. Elles étaient déposées dans les temples et dans les édifices publics, où chaque citoyen pouvait de même placer la sienne ou celle de toute autre personne, sans avoir besoin pour cela de recourir à l'autorité publique. Dès les tems les plus reculés, les images des simples parti-

(1) Antipater Sidon. *Analecta*, ep. LX. Hygin. *Fab* 221. Auson. *Lud.* VII. Sidon Apollin. *Carm.* XV. A la place de Périandre, Platon met un certain Myson du mont Oeta. Nous nous dispenserons de rapporter ici l'histoire fabuleuse et si connue du trépied d'or, qui, selon Ausonius et Valerius Maximus, a donné le nom de *Sages* à ces sept personnages.

(2) Plin. liv. XXXV. §. 5. 43. et 44.

(3) Visconti *Iconogr. grec.* Disc. prélimin.

(4) Apollod. liv. II. c. 6. §. 3. et liv. III. c. 12. §. 3.

culiers faisaient un des principaux ornemens des sépulcres; et souvent même, parmi celles des morts, on voyait aussi les images de leurs parens ou de leurs amis encore vivans, ou celle de quelqu'homme célèbre qui avait été de la même profession que le défunt. C'est ainsi que, près d'Athènes, on voyait les tombeaux de l'orateur Isocrate, et de Theodétes poète tragique, décorés des images de poètes et orateurs divers (1). L'art monétaire nous a aussi conservé les portraits de plusieurs grands personnages de l'antiquité: car malgré que les monnaies les plus anciennes de la Grèce, portent en général pour type, les images et les emblèmes des divinités tutélaires, ou certains caractères symboliques des peuples ou des villes où elles ont été frappées, il y eut néanmoins des villes Grecques, même dans les tems les plus reculés, qui retracèrent sur leurs monnaies les images d'hommes illustres auxquels elles avaient donné le jour. Par exemple, celle d'Homère fut prise par plusieurs peuples pour type de leurs monnaies, et les Mytileniens donnèrent aux leurs celle de Sapho (2). Mais, depuis qu'à l'exemple des Rois de Perse, Alexandre voulut que ses monnaies ne portassent d'autre empreinte que son propre portrait figuré en Hercule, il passa en usage, dans les Etats monarchiques, de représenter sur les monnaies l'effigie du Souverain régnant. Si nous avons maintenant un grand nombre de portraits, historiques surtout, c'est précisément aux monnaies que nous en sommes redevables; et ces portraits portent en eux le plus haut degré d'authenticité, pour avoir été exécutés d'après les ordres de quelqu'autorité publique, et par des artistes contemporains des Princes qu'ils ont représentés (3). Après les monnaies et les mé-

Portraits
sur les
monnaies.

(1) Cet usage se retrouve aussi chez les Romains. La statue du poète Ennius avait été placée dans le mausolée des Scipions sur la voie Appienne: les images de Sophocle et de Ménandre furent découvertes près de Rome dans le tombeau d'un poète. Ces images étaient pour la plupart en marbre, en plein ou en bas-relief, et n'offraient souvent que le buste du personnage représenté. Visconti est même d'avis que la dénomination de *buste* dérive du mot *bustum*, qui dans la basse latinité voulait dire sépulcre, peut-être de *combustum*, brûlé, parce qu'anciennement on était dans l'usage de brûler les cadâvres.

(2) Strab. liv. XIV. pag. 646. Pollux, *Onomast.* liv. IX. num. 84.

(3) « Dans ces monumens solides, (dit encore Visconti au même endroit), qui en raison de la matière dont ils sont faits, de leur forme circulaire et de leur peu d'étendue, sont moins faciles à se détériorer, nous

*Portraits
sur les camées.*

dailles viennent les camées et les gravures en pierre dure ; mais , dépourvus pour la plupart d'inscriptions ou d'emblèmes analogues au personnage qui y est représenté , ils ne peuvent être que d'un faible secours dans l'étude de l'iconographie antique.

*Authenticité
des anciens
portraits.*

En second lieu , il faut observer que les portraits des grands hommes de la Grèce , même ceux qui ont été faits long tems après la mort du personnage dont ils offrent l'image , ne laissent pas de présenter assez généralement un autre genre d'authenticité , dans l'usage où l'on était d'en faire un grand nombre de copies , qui étaient destinées à servir d'ornement , non seulement dans les édifices publics et privés , mais encore sur les ecus votifs les vases et les bas-reliefs , ainsi que sur les patères en terre cuite , et autres ustensiles domestiques ; en sorte que ces copies se renouvelant ainsi d'âge en âge , se transmettaient d'une génération à l'autre avec une espèce de respect religieux. Ainsi donc , en supposant que le tems nous ait ravi les portraits qui ont été faits du vivant des personnages qu'ils représentent , il est à croire que dans les copies faites postérieurement et qui sont parvenues jusqu'à nous , les artistes auront cherché à imiter de leur mieux , si non les originaux , au moins les copies les plus authentiques et les plus estimées de leur tems , qui leur auront servi de modèle.

*Médailles
contournées.*

C'est pour cette raison que Visconti regarde jusqu'à un certain point comme authentiques quelques portraits , qui ne se trouvent que sur les médailles appelées *contournées* , et frappées à l'époque de la décadence des arts , c'est-à-dire dans les IV.^e et V.^e siècles de l'ère vulgaire. Rome et Constantinople avaient encore à cette époque des collections de monumens antiques et rares en tout genre , qui offraient aux graveurs de médailles des modèles précieux à imiter , et sur lesquels ils ont en effet exercé leur talent avec succès , comme on a lieu d'en être convaincu par la comparaison de certains portraits représentés sur les médailles *contournées* , avec ceux qu'on voit encore aujourd'hui dans des monumens de la plus haute antiquité. La même raison a encore porté ce savant antiquaire , à accorder un certain degré d'authenticité à d'autres portraits d'une date encore plus récente , qui nous sont conservés dans

trouvons les portraits de tous les Empereurs Romains , ainsi que ceux de la plupart des Rois postérieurs à Alexandre , lequel a été , selon moi , le premier Souverain , qui , de son vivant , ait fait imprimer son effigie sur les monnaies. »

des miniatures dont sont décorés quelques anciens manuscrits, pourvu toutefois qu'elles ne soient point évidemment un ouvrage de fantaisie, et qu'on reconnaisse dans le costume ou autres accessoires un caractère d'originalité tel, qu'on puisse raisonnablement présumer qu'elles ont été faites sur des copies plus antiques, et d'une époque plus rapprochée des vrais originaux. Il ne faut donc pas en croire trop légèrement M.^r Mongez, aux yeux duquel les portraits que représentent ces anciennes gravures, n'offrent, pour ainsi dire, aucun caractère d'authenticité (1).

*Miniatures
des livres.*

Il est une troisième et dernière observation que nous ne devons pas passer sous silence; c'est l'erreur où sont tombés même des auteurs distingués, en prenant pour les portraits d'anciens personnages Grecs, les effigies gravées sur des médailles et en pierres dures; et voici comment. Par une suite de l'usage où étaient la plupart des villes de la Grèce, de donner à l'année le nom de leur premier Magistrat ou de leur premier Archonte, souvent aussi les artistes gravèrent son nom et son image sur leurs médailles. Mais comme il y avait eu divers personnages portant le même nom, il arriva, lors de la restauration des arts et des lettres, que les têtes de ces magistrats furent prises pour celles des grands hommes qui avaient porté le nom dont ces médailles étaient décorées: or c'est ainsi que certains antiquaires ont cru voir dans quelques-unes d'elles la tête du philosophe *Socrate*, tandis que ce n'était que celle d'un magistrat inconnu qui avait eu le même nom. Il en est de même des portraits qu'on trouve sur les camées et les pierres dures. Le nom qui y est gravé est le plus souvent celui de l'artiste, et rarement celui du personnage qui y est représenté. Par exemple on prit pour le législateur d'Athènes (2) certain *Solon* graveur, dont le nom, qui fait au génitif *COΛΩΝOC*, et par abréviation *COΛON* se lit sur divers camées. C'est pourquoi dans le choix que nous avons fait du petit nombre de portraits insérés dans ce traité, nous n'avons pris que ceux qu'une saine critique nous a fait regarder comme authentiques, ou à-peu-près comme tels; et nous nous en sommes rapportés pour cela presque toujours au jugement du célèbre antiquaire M.^r Visconti, lequel est à tous égards le savant le plus distingué que nous ayons dans cette science.

*Portraits
apocryphes.*

(1) Encyclop. méthod. antiquit. I.^{er} vol. pag. 7.

(2) *Mongez* endroit cit.

*Portrait
de Périandre.*

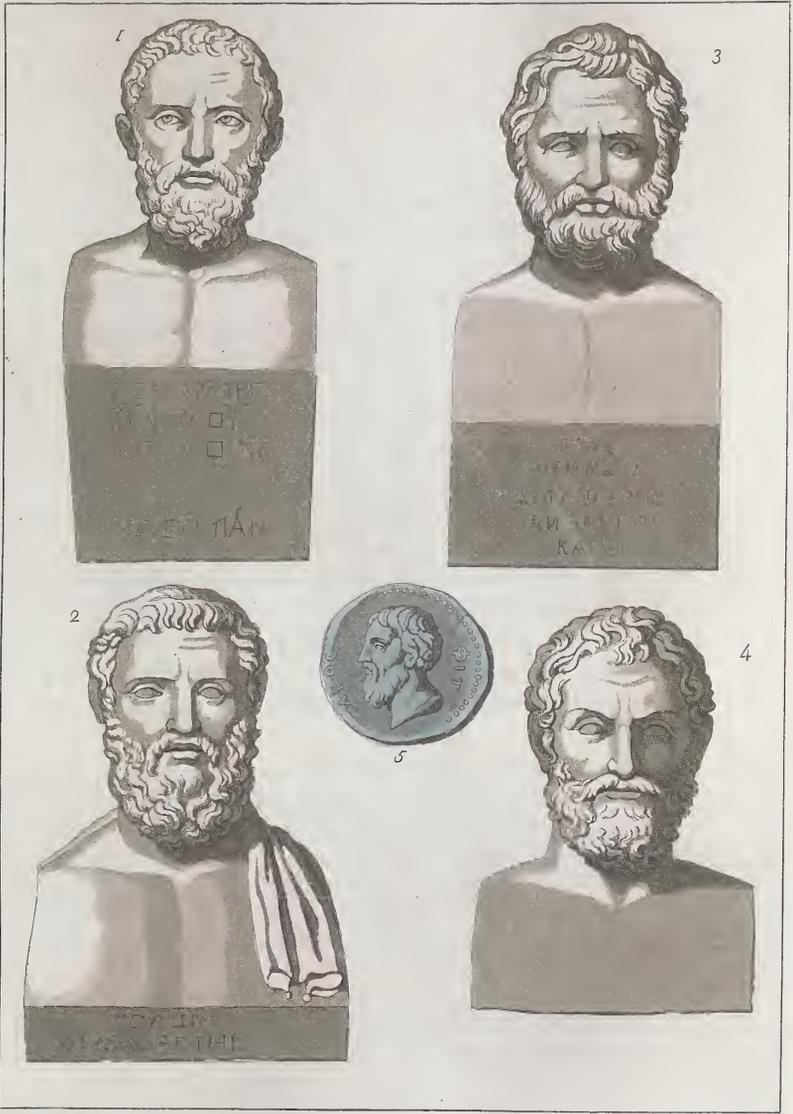
D'après ces considérations, nous commencerons par Périandre qui passe pour le plus ancien des sept sages, quoique tous les autres aient été ses contemporains. Il était fils de Cypséle, et régna à Corinthe pendant près de quarante quatre ans: il est regardé comme un des premiers législateurs qui aient donné aux hommes des règles de gouvernement (1). Son image nous a été conservée dans le buste, ou hermès en marbre (voy. le n.º 1 de la planche 24), monument précieux du Musée Vatican, qui fut découvert en 1780 aux environs de Tivoli, dans les excavations de la maison de campagne de Cassius, avec l'hermès de Bias, et des fragmens de celles de Solon, de Thalés, de Pittaque et de Cléobule. Le sculpteur a donné à son regard un caractère ferme et résolu. Le n.º 2 représente Solon, et est pris d'un buste en marbre de la galerie de Florence. Le sage a la tête ceinte d'un cordon, symbole de son apothéose: le bout de son pallium ou manteau lui retombe sur l'épaule gauche: sa physionomie annonce le calme et la force de l'âme. Suit, sous le n.º 3, l'image de Bias dans un buste en marbre, qui a également été découvert dans les excavations faites à Tivoli. Le sage de Priène s'était rendu célèbre par l'éloquence avec laquelle il servit les intérêts de sa patrie, par l'activité de sa bienfaisance, et par l'inaltérable égalité de sa conduite. Il expira à la tribune entre les bras de son neveu, à la fin d'une harangue qu'il prononça pour un de ses amis. Le n.º 4 représente Thalés, le fondateur de la secte Ionique, et le père de la philosophie Grecque, dont nous aurons occasion de parler ailleurs. Ce philosophe fut le premier qui, au dire d'Hérodote, conçut le projet d'un état confédéré, système qui fut d'abord rejeté par ses concitoyens, mais qu'on regarda dans la suite comme un bienfait de la plus sage politique. Cette hermès fait partie du Musée du Vatican, et fut trouvée dans les fouilles du mont Celius. La médaille n.º 5 offre l'effigie de Pittaque. Cette précieuse médaille en bronze, qui est l'unique, appartenait dans le XV.º siècle au célèbre Fulvius Ursin: elle passa ensuite dans la collection Gotofredi à Rome, et de là dans le cabinet de la Reine Christine. Pie VI en fit l'acquisition pour en enrichir la collection du Vatican, d'où

Solon.

Thalés.

Pittaque.

(1) L'opuscule, ou dialogue de Plutarque, intitulé *le Banquet des sept Sages*, où sont représentés ces paronnages illustres, assis à un banquet solennel chez Périandre, doit être regardé comme une espèce de roman, plutôt que comme un morceau historique.



S. Bigatti f.º

elle est enfin allée au Musée de Paris. Pittaque donna des lois à Mitylène, et y exerça la dictature pendant dix ans, au bout desquels il vécut tranquille et honoré de ses concitoyens, sans être contraint de se condamner à un exil volontaire, comme avaient fait Lycurgue et Solon. Il mourut à Mitylène, âgé de plus de soixante et dix ans, l'an 570 avant l'ère vulgaire. Le fragment de Mosaïque qu'on voit au n.º 1 de la planche 25, retrace, bien que grossièrement, le portrait de Chilon (1). Ce sage était de Sparte, et il vivait à l'époque où la législation de Lycurgue était dans toute sa vigueur. Il obtint la dignité de premier Ephore l'an 556 avant notre ère (2); il vécut long tems constamment honoré de ses concitoyens, et mourut aux jeux olympiques entre les bras de son fils qui y avait remporté le prix du pugilat.

Chilon.

Nous ne pouvons retracer ici le portrait de Cléobule, le cinquième d'entre les sages, les monumens qui devaient nous le transmettre ainsi que celui de Pisistrate ayant été la proie du tems. L'illustre Visconti nous avertit cependant que l'on conserve dans le Musée du Vatican les piédestaux en façon de hermès sur lesquels posaient ces images, et où on lit encore les noms de Cléobule et de Pisistrate. A l'exemple de cet antiquaire, nous remplirons cette lacune par le portrait d'Esopé (3). Esopé, dit-il, né en Phrygie, esclave à Athènes, puis à Samos, est le premier qui se soit acquis un nom durable dans l'apologue, espèce de contes moraux inventés en orient dès la plus haute antiquité. Ses fables, ses sentences et ses réponses ingénieuses lui valurent sa liberté, et le firent mettre en quelque sorte au rang des sept sages, dont il était contemporain. Il fut accueilli avec distinction à la cour de Crésus; mais son bon-

Cléobule
et Pisistrate.

Esopé.

(1) Ce morceau de mosaïque se trouve à Véronne dans la Bibliothèque de la Cathédrale, à laquelle il en a été fait présent par le Prélat Bianchini, qui l'avait acheté à Rome, où il avait été découvert au commencement du siècle parmi les ruines de l'Aventin. On y lit la fameuse sentence qu'on attribue à Chilon : ΓΝΩΘΙ ΣΑΥΤΟΝ : *Connais toi toi même*. Ce fragment semble avoir été détaché du pavé de la Bibliothèque du Pollion sur l'Aventin. On sait que Pollion avait orné sa Bibliothèque des portraits des hommes illustres.

(2) Corsini. T. A. tom. III. pag. 103.

(3) Les Athéniens avaient fait sculpter par Lisyppe l'image d'Esopé, et l'avaient placée après celles des sept sages. Phœd. Epilog. liv. 2, ver. 1.

Aesopi ingenio statuam posuere Attici.

heur n'y fut pas de longue durée. Après s'être élevé par son génie et son savoir, de l'état le plus abject à une condition honorable, il périt à Delphes, victime de la plus noire calomnie, qui le fit précipiter comme sacrilège de la roche Iampea, (1) l'an 560 avant l'ère chrétienne (2). Le n.º 2 représente l'hermès d'Esope, dont on voyait autrefois l'original dans la maison de plaisance Albani à Rome. La forme de cette hermès ou therme, observe encore le même Antiquaire, usitée chez les anciens pour les portraits des hommes illustres, la gibbosité et les défauts de conformation du personnage figuré dans ce monument, avec son ventre saillant et sa tête pointue, tel enfin qu'on représente Esope, ne permettent aucunement de douter que ce ne soit là l'image du fameux auteur d'apologues. Les défauts de sa personne y sont compensés par une certaine vivacité de physionomie, qui diffère extrêmement de celle que les anciens donnaient ordinairement aux portraits qu'ils faisaient des nains et des bouffons, dans la figure desquels on apercevait toujours quelque chose de ridicule et même de stupide.

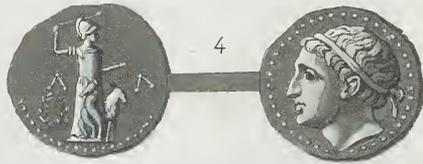
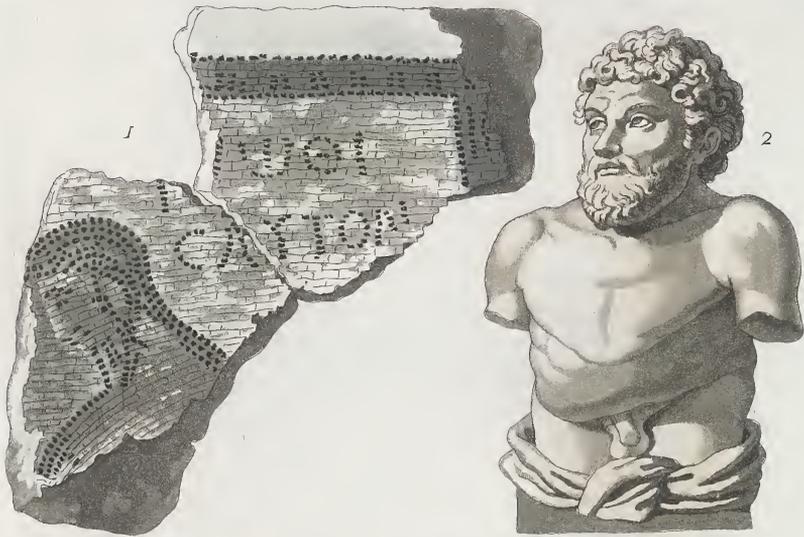
*Zaleucus
et Charondas.*

Les portraits des deux législateurs de la Grande Grèce Zaleucus et Charondas devraient aussi trouver ici leur place; mais ils ne sont point parvenus jusqu'à nous. La médaille d'argent des Locriens d'Italie rapportée par Faber, par F. Ursin et par Gronove, sur laquelle certains antiquaires ont cru voir le portrait de Zaleucus, est reconnue aujourd'hui comme fautive; et la même erreur a été le partage de quelques autres érudits, qui ont pensé découvrir l'effigie de Charondas dans une tête chauve et barbue, gravée sur de petites médailles d'argent qui ont été frappées à Catane en Sicile. Les figures que représentent ces médailles sont celles de Silène et de Pan, comme le démontrent évidemment les accessoires et autres indications analogues (3).

(1) V. Larcher, *Chronol. d' Hérodote*. ch. 19.

(2) Cet auteur, *Iconogr. gr.*, vol. 3 pag. 121, combat victorieusement le scepticisme de ceux, qui ont douté de l'existence d'Esope.

(3) Visconti *end. cit.* pag. 125 N. Cet auteur est d'avis que la tête couronnée de la médaille Locrienne est celle de Jupiter qu'on voit sur les médailles authentiques des Locriens, et que le nom de cette divinité Zeus a été changé en celui de Ζαλευκος. Quant à ce prétendu portrait de Charondas dans les médailles de Catane, que Gronove rapporte dans son ouvrage, nous remarquerons qu'il est représenté tantôt avec des cornes, et tantôt avec des oreilles de bouc, qui sont les signes caractéristiques de Pan et de Silène.



L. Bigatti f. c.

Les portraits de Cécrops, de Minos, de Codrus et autres anciens monarques et législateurs, rapportés par Gronove, ne méritent pas plus de foi : on n'a aucune raison solide pour croire à leur authenticité, et ils n'ont eu souvent pour archétype que le caprice de l'artiste, ou la crédulité de quelque antiquaire, qui s'est imaginé de voir les images de ces grands personnages dans quelques têtes antiques, idéales ou même inconnues. Pour ne point tomber dans les mêmes erreurs à cet égard, nous nous sommes fait loi de ne donner ici que les portraits dont l'authenticité est avouée par une saine critique, ou au moins appuyée de grandes probabilités. Tel est celui de Lycurgue qu'on voit au n.º 3 de la planche 25, et qui est pris d'une tête en marbre de la collection Farnaise. La différence sensible qu'on apperçoit dans la conformation de l'œil gauche et des parties environnantes, en la comparant avec le côté droit du visage, indique que, par ce défaut de symétrie, l'artiste a voulu caractériser un homme qui n'avait qu'un œil : or Lycurgue en avait en effet un de moins, qu'il avait perdu dans une émeute populaire. La chevelure inculte est négligée, telle que le comportait l'austérité des mœurs Spartiates, et l'armure qu'on voit en partie sur l'épaule droite, décèlent bien le législateur, qui avait fait de la bravoure militaire la base de sa constitution (1). Au portrait de Lycurgue, de l'immortel fondateur de la grandeur Spartiate, joignons celui du tyran Cléomène III.º, fils de Léonidas II.º Roi de Sparte, et le dernier de la famille royale des Agides. Il avait changé la forme du gouvernement par le massacre des Ephores, et l'empoisonnement du jeune Roi de la famille des Euripontides qu'il devait avoir pour collègue. Son image se voit sur un médaillon en argent frappé à Sparte, qui fut apporté de la Grèce à Paris par M. l'abbé Fourmont, et publié par la première fois dans l'histoire de l'Académie des belles lettres (2). Le revers représente Minerve *Chalciaecos*, ou Minerve au temple de Bronze, protectrice de Sparte. Eckel et Visconti donnent des raisons plausibles sur l'authenticité réelle de ce portrait (3).

Cécrops
Minos,
Codrus.

Lycurgue.

Cléomène III.

(1) On conserve dans le Musée du Vatican une statue de Lycurgue, dont la tête ne diffère guères de celle de la collection Farnése que nous venons de rapporter. Voy. *Mus. Pio-Clem.*, tom. III. plan. 13.

(2) Tom. XL. pag. 93.

(3) Eck. *Doctr. Num.* tom. II. pag. 282. et Visc. *Iconogr. gr.* vol. II. pag. 94 et suiv.

Europe. Vol. I.

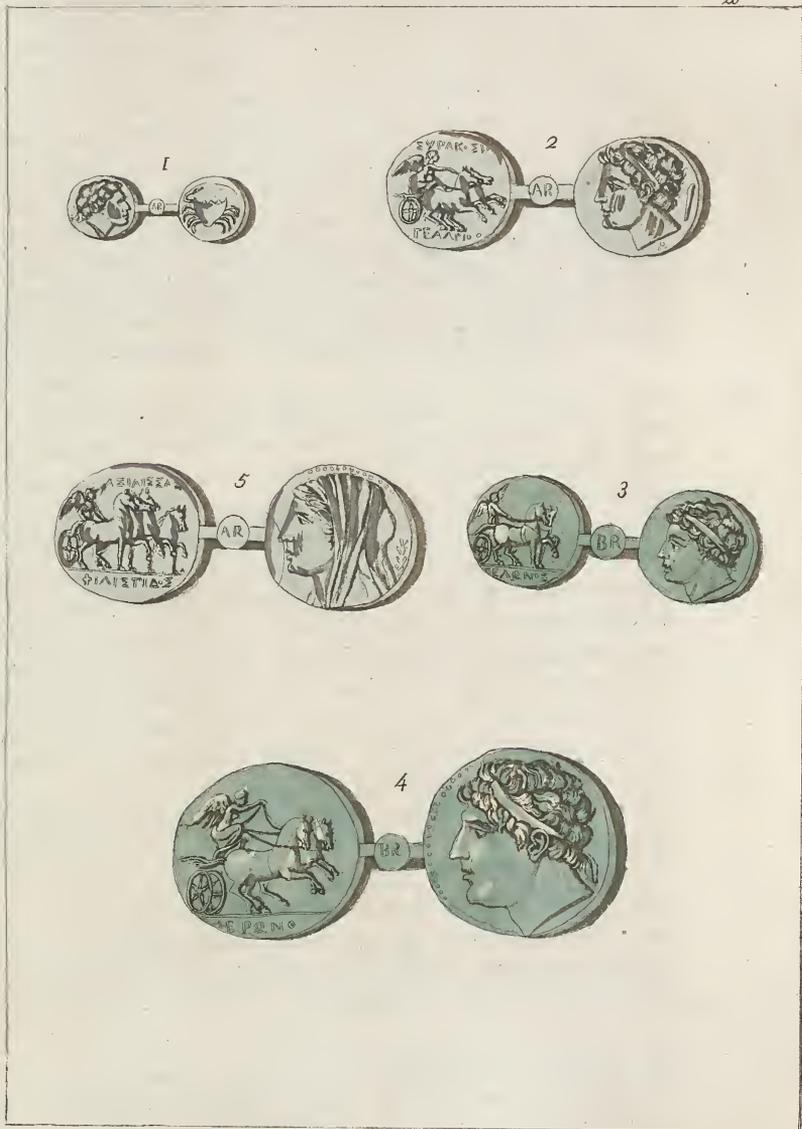
Périclès.

Parmi les hommes d'Etat qui se sont rendus fameux dans toute la Grèce, on doit placer au premier rang Périclès, qui fut pendant quarante ans l'arbitre de la république d'Athènes. Profond scrutateur du cœur humain et politique habile, il sut conserver adroitement son autorité, par le sage emploi qu'il fit des trésors de la Grèce, et surtout de l'éloquence rare dont la nature l'avait doué. Athènes parvint sous lui au plus haut degré de splendeur dans les sciences et dans les beaux arts : il mourut de la peste qui désola cette ville l'an 429 avant l'ère Chrétienne, et le troisième de la guerre du Péloponnèse. Son portrait, n.º 5, regardé comme authentique par Visconti, a été copié sur une belle hermès en marbre, découverte il n'y a pas long tems aux environs de Tivoli, dans les ruines de la maison de campagne de Cassins, d'où il est passé dans le musée du Vatican (1). „ La profondeur des pensées, la finesse du jugement, et une fermeté de caractère inébranlable, sont, au dire du même antiquaire, les qualités dont l'artiste a voulu graver l'empreinte sur le front, dans les yeux et sur les lèvres du personnage que représente cette image. Il est à remarquer que la forme du crane de Périclès, qui, selon Plutarque était oblong et trop élevé, se trouve cachée ici sous le casque; et que cet artifice a été employé par tous les artistes de cette époque, pour voiler ce défaut dans les portraits de leur grand protecteur (2). A côté de celui de Périclès on devrait placer le portrait d'Aspasic fameuse courtisane de Milet, qui de cet état sut s'élever au point de se rendre, avec ce grand personnage, l'arbitre des destinées d'Athènes. Mais nous l'avons déjà donné sous le n.º 1 de la planche 7.

Nous terminerons cette première série de l'Iconographie Grecque par la planche 26, où sont retracés les portraits des Princes et des Rois de Sicile, qui, par leurs grandes actions, ont mérité une place distinguée dans l'histoire. Les médailles qui les représentent sont toutes authentiques, et prises en grande parties de l'ouvrage du célèbre antiquaire dont nous venons de parler. La médaille

(1) Dans l'hermès on lit au bas du portrait en grec, et en caractères majuscules l'inscription suivante : *Périclès fils de Xantippe Athénien*. On a découvert dans les mêmes ruines près de Tivoli une autre image de Périclès qui a été transportée en Angleterre : elle est gravée sur un cul de lampe qu'on trouve dans le II.º tom., chap. 5 des antiquités d'Athènes par *Stuart*.

(2) Plutarch. Péricles etc.





d'argent n.^o 1 représente Hiéron, qui gouverna Agrigente depuis l'an 487 jusqu'en 472 avant l'ère vulgaire, et que Pindare fait descendre de héros Thébains. La faction des Emmérides, qui formait dans cette ville un corps politique, dont les membres étaient étroitement unis entre eux par les liens de certaines cérémonies religieuses, l'avait élevé au pouvoir suprême, et il en fit un usage également utile à sa patrie et à la Sicile entière, en délivrant cette île du joug des Carthaginois, au moyen de l'alliance qu'il fit avec Gélon chef de Syracuse. Cette médaille se trouve dans la collection Carrelli de Naples. L'écriteau qu'on voit sur le revers, et qui s'appelait *κραγος* en grec, était devenu l'emblème d'Agrigente, à laquelle les Grecs donnaient pour cela le nom d'*Acragos*. Le bandeau qui ceint le front du personnage, annonce qu'on le mettait au rang des anciens héros.

Hiéron²

Les n.^{os} 2 et 3 offrent le portrait de Gélon. Après s'être rendu par la force l'arbitre de Cella sa patrie, Gélon entreprit la conquête de Syracuse, et y entra en vainqueur à la tête de la faction des riches que le peuple en avait chassés. A la bataille d'Hymère il défit l'armée Carthaginoise commandée par Amilcar, qui était bien de trois cent mille hommes: il en employa les prisonniers à l'agriculture et aux ouvrages publics, au lieu de cette populace inconstante et séditieuse, que l'intérêt public l'avait porté à expulser tout à fait de la Sicile. S'étant présenté ensuite sans armes dans l'assemblée du peuple, il y rendit compte des actes de son autorité, et fut spontanément proclamé Roi. Il se consacra ensuite tout entier au bien de la Sicile, à laquelle il fit en quelque sorte changer de face, en y créant d'utiles institutions (1). Il mourut d'hydropisie l'an 478 avant l'ère vulgaire. Les deux médailles, dont l'une est en argent et l'autre en bronze, représentent ce Prince à deux âges un peu différens, et ont été décrites par Mionnet (2). Dans celle du n.^o 2, on voit derrière la tête et dans le champ de la médaille une massue, qui pouvait bien être l'emblème de ses triomphes dans les jeux olympiques, idée que semblent confirmer les chars de victoire qu'on aperçoit sur le revers des

Gélon.

(1) Gélon inséra dans son traité avec les Carthaginois un article, qui les obligeait à l'abolition de l'usage barbare où ils étaient de sacrifier des enfans. Voy. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. X chap 5.

(2) *Description de médailles etc. tom. I. Rois de Sicile, n.^{os} 1 et 5.*

deux médailles, ainsi que la lettre E qui est au dessous des chevaux du n.º 2. Elles portent l'une et l'autre une légende en Grec, qui, sur l'une, signifie: *Les Syracusains* (à la mémoire) *de Gélon*, et sur l'autre simplement (à la mémoire) *de Gélon*.

Hiéron I.

Le n.º 4 représente Hiéron I.^{er} frère de Gélon (1). Sous ce Prince le trône de Syracuse acquit un nouvel éclat. Il fut ami des lettres et des arts; et malgré son ambition, et les autres défauts que lui impute Diodore (2), on l'a toujours regardé comme le modèle des Princes. Il avait fondé la ville d'Etna, dans laquelle il obtint les honneurs héroïques, qu'ont avait coutume de rendre, selon le témoignage du même écrivain, aux fondateurs d'une ville qui ne renfermait pas moins de dix mille habitans. Cette médaille est en bronze, et porte à son revers les mêmes emblèmes que celle de Gélon.

Philiste.

La médaille d'argent, n.º 5, a tous les caractères que nous avons remarqués dans celles de Gélon et de Hiéron, d'où l'on peut conclure avec quelque vraisemblance, qu'elle a été frappée à la même époque et au même atelier que les premières, c'est à dire à Syracuse sous Hiéron II. La légende Grecque qui est sur le revers signifie: (à la mémoire) *de la Reine Philiste*. On retrouve le nom de cette Philiste sur diverses médailles, ainsi que sur quelques monumens *Paléographiques* de la Sicile; mais les antiquaires ne sont pas encore d'accord entre eux sur la place à assigner à cette Reine dans l'histoire et la chronologie. De toutes les opinions qui ont été émises à cet égard, la plus probable selon nous est encore celle de Visconti, qui croit que cette image est celle d'une Philiste fille de Hiéron I.^{er}, de laquelle descendait vraisemblablement Hiéron II., et que ce dernier fit frapper cette médaille avec celle du premier Hiéron. Le char de victoire fait peut-être allusion aux triomphes que le père et l'oncle de cette femme avaient rem-

(1) Il y eut deux Hiéron. Le premier, qui était fils de Diomène, régna 10 ans, et mourut l'an 467 avant l'ère vulgaire: le second régna 54 ans, et mourut l'an 215 avant la même ère. Le portrait que présente la médaille dont est question est celui de Hieron I.^{er}, malgré que, selon toutes les règles de la bonne critique, elle ait été frappée sous Hieron II qui voulut par là honorer la mémoire de ce grand homme. Voy. l'ouvrage du même Mionnet. (*Rois de Sicile n.º 20*), et Visconti *Iconogr. Grec.* vol. II. pag. 15 et suiv.

(2) Diodor. XI. § 67.

portés dans les jeux de la Grèce. La palme qu'on voit dans le champ de la médaille derrière la tête, et la lettre A au dessous des chevaux, sont des signes emblématiques ou de la ville où elle a été frappée, ou du magistrat qui présidait à l'établissement où elle a été faite (1). La chevelure de cette Reine va disparaissant sous le diadème et sous son voile, genre de coiffure que les artistes de l'antiquité donnaient souvent à la mère des Dieux. Nous avons rapporté d'autant plus volontiers cette image, qu'elle peut fournir à nos artistes une idée de l'habillement des Reines Grecques dans les plus beaux jours de la Sicile. Tel est le petit nombre des médailles que nous avons, et sur lesquelles les images des Rois de Sicile ont un caractère certain d'authenticité : car les autres médailles, et entre autres celle de Denis l'ancien, où Mirabella croit voir le portrait de ce tyran (2), sont toutes supposées, ou ne représentent que des divinités tutélaires. Nous n'étendrons donc pas plus loin cette première série de l'iconographie Grecque.

SECONDE SÉRIE DE L'ICONOGRAPHIE GRECQUE.

La Grèce sous les Rois de Macédoine.

L'or, la dissimulation, la ruse et la politique insidieuse de Philippe Roi de Macédoine d'un côté, et de l'autre la mollesse, la discorde, l'abandon des anciennes constitutions, et l'adulation vénale des orateurs, avaient déjà porté le coup le plus funeste à la liberté des Grecs. Envain Démosthènes et un petit nombre d'autres, en qui survivait encore l'amour des premières vertus, faisaient tous leurs efforts pour soutenir l'édifice chancelant de la puissance

*Décadence
de la liberté
de la Grèce.*

(1) Visconti observe que les Grecs, n'ayant pas de noms de famille, faisaient un grand usage de cachets pour se distinguer les uns des autres. « Je ne crois pas, dit-il, qu'il existe de monument qui prouve mieux cet usage, et qui soit plus propre à expliquer les emblèmes et les caractères qu'on trouve sur les anciennes médailles, que la célèbre inscription ou table en bronze d'Héraclée : on y lit les noms des magistrats de cette ville ; et chaque nom est accompagné de son signe emblématique ou du type de son cachet, et de quelques lettres qui probablement y étaient gravées. » On peut lire encore ce que dit à ce sujet Mirabella, *Des anciennes Syracuses*, vol. II., part. II. pag. 122.

(2) Mirabella, *ibid.* Médaille XXXI.

*Philippe
le Macédonien.*

nationale. Philippe, en suite d'une convention entre son père Amyntas et le Thébain Pélolidas, avait été envoyé comme otage à Thèbes. Il y fut élevé dans la famille d'Epaminondas, où, pour le malheur de la Grèce, il apprit l'art de la guerre à l'école de ce grand capitaine. Monté sur le trône de Macédoine, et sûr de l'obéissance de ses sujets, il tourna ses vues du côté de la Grèce, dont la faiblesse, fruit de la corruption des mœurs et de l'esprit de faction qu'il y avait remarqués, lui firent sans doute regarder la conquête comme peu difficile. Les traitres qu'il soudoyait à tout prix dans chaque état l'aidèrent dans l'exécution de son projet (1). Ses premiers mouvemens le rendirent maître des Thermopyles et de la Phocide, dont les villes, par un acte de sa volonté, furent réduites en simples villages. Ensuite il obtint d'être admis solennellement dans le conseil des Amphyctions, avec le privilège de deux voix dans les délibérations. Les Thébains et les Athéniens tentèrent vainement d'opposer une barrière au torrent des phalanges Macédoniennes; ils furent enfin vaincus à la fameuse bataille de Chéronée, et Philippe aurait dès lors achevé son entreprise, s'il eût su profiter de la victoire, et n'eût pas regardé comme une chose imprudente et prématurée de pousser les Grecs à une résistance désespérée. Cette crainte fut sans doute ce qui le détermina à se faire proclamer par tous les Etats chef suprême de toutes les troupes Grecques, pour une expédition qu'il méditait contre les Perses, et qu'il aurait peut-être exécutée, s'il n'avait point été tué par Pausanias jeune Macédonien dans la XLVII.^e année de son âge, et 336 ans avant l'ère vulgaire.

*Mort
de Philippe.*

Alexandre.

L'entreprise que Philippe n'avait pu terminer fut heureusement conduite à sa fin par son fils Alexandre (2). Celui-ci naquit à Pella en Macédoine 356 ans avant l'ère vulgaire: il descendait des Héraclides du côté paternel, et des Eacides du côté de sa

(1) Les Spartiates furent les seuls qui surent se préserver de la contagion de l'or de Philippe. Pausanias comparait cette contagion à la peste qui avait dévasté toute la Grèce dans la guerre du Péloponnèse. Les flèches d'Apollon, dit un écrivain illustre, furent moins funestes aux Grecs dans les champs de Troie que l'or répandu par Philippe dans leurs propres foyers. Voy. *Sainte-Croix. Exam. etc.*

(2) Nous ne rapporterons d'Alexandre que ce qui a une relation immédiate avec les événemens de la Grèce, en renvoyant nos lecteurs pour le reste au grand ouvrage de *Sainte-Croix, Examen critique des anciens historiens d'Alexandre-le-grand.*

mère Olympie: c'est pourquoi il se vantait d'origine divine, comme issu d'Hercule, d'Achille et de Jupiter. Son père lui donna pour précepteur Aristote, qui se proposa d'en faire un grand Roi, en quoi il réussit parfaitement: car dans le transport de son admiration à la vue des progrès rapides que faisait son fils, Philippe ne put s'empêcher de s'écrier, *ô mon fils, cherche un autre Royaume qui soit digne de toi, car désormais la Macédoine ne peut plus te contenir.* Après avoir pris les rênes de l'Empire à l'âge de vingt ans, et vengé la mort de son père, il subjuga les Illyriens et les Thraces. La prise de Thèbes, qu'il détruisit entièrement, jeta une telle épouvante parmi les Grecs, qu'ils se soumirent tous à lui, et l'élevèrent pour leur Généralissime contre les Perses leurs mortels ennemis. A vingt deux ans il passa l'Hellespont, et plein de confiance dans le succès de ses armées, il distribua entre ses amis tous les domaines de sa couronne, ne gardant pour lui que l'espérance. Les batailles du Granique, de l'Issus, et d'Arbelles, les sièges d'Halicarnasse et de Tyr, et une foule d'autres exploits, l'élevèrent au trône de l'Asie dans l'espace de cinq ans: la fondation d'Alexandrie, la restauration de villes fameuses, et la ruine de plusieurs autres, forment une des plus belles parties de l'histoire Grecque, et peut-être la relation la plus importante des expéditions militaires de l'antiquité. Parvenu au plus haut degré d'élévation qu'un homme puisse atteindre, Alexandre ne s'endormit point au milieu de ses triomphes; mais poursuivant sa marche victorieuse à travers d'immenses régions, il excita l'admiration et la terreur chez tous les peuples, et poussa ses conquêtes jusqu'aux bords de l'Hydaspe et de l'Indus. Salué fils de Jupiter par l'oracle d'Ammon, il sut mettre à profit cette flatterie pour s'attirer l'admiration des peuples, et accomplir le grand projet qu'il avait conçu, et qui peut-être ne pouvait s'effectuer par la force seule des armes. Ce projet était de ne former, des peuples de l'Asie et de la Grèce, qu'une seule nation et un seul empire, capable d'assurer la tranquillité des peuples dont il serait composé, et de contenir dans une certaine dépendance les nations étrangères dont il serait environné. Mais la mort l'empêcha de réaliser cette grande entreprise: frappé d'une fièvre violente à Babylone, il y mourut à l'âge de 32 ans, 303 avant l'ère chrétienne (1).

Son éducation.

Ses premières entreprises.

Il s'empara de l'Asie.

Sa mort.

(1) Voy. Larcher sur l'opinion de la mort d'Alexandre. Hérod. vol. VII, pag. 708.

*Conduite
d'Alexandre
envers la Grèce*

*Il se venge
de Sparte.*

*Son affection
pour Athènes.*

Alexandre, après avoir soumis les Grecs, ne voulut point leur imposer de joug; et, à l'exemple de son père, il tint au contraire envers eux une conduite pleine de noblesse et de générosité. En partant pour l'Asie, il leur laissa la faculté de se donner telle forme de gouvernement qu'il leur plairait; et dans la destruction de Thèbes, il voulut même ne paraître que comme le simple exécuteur de leurs décrets. Il ne se montra pas moins grand dans la vengeance qu'il tira des Lacédémoniens, qui lui avaient refusé leur vœu pour le commandement suprême des troupes Grecques: car ayant envoyé à Athènes, après la bataille du Granique, trois cents armures prises sur les Perses, pour y être consacrées à Minerve-Poliade, il voulut qu'on mît au bas cette inscription: *Alexandre fils de Philippe, et les Grecs, excepté les Lacédémoniens, des dépouilles des barbares qui habitent l'Asie.* Mais il humilia encore d'avantage leur orgueil à l'occasion du soulèvement du Péloponnèse, dont ils avaient été les instigateurs. Après la défaite d'Agis, qui, avec une armée de Spartiates, était accouru au secours des rebelles, Alexandre exigea que Lacédémone lui envoyât quelques otages sous le titre d'ambassadeurs, et se mît entièrement à sa discrétion. Il ne montra pas moins d'empressement à paralyser l'énergie des peuples de l'Elide et de l'Achaïe, qui avaient pris les armes contre lui, en faisant dans le Péloponnèse des levées d'hommes plus considérables que dans aucune autre contrée de la Grèce. De cette manière il ôta à ses ennemis les moyens de lui nuire, en les associant sans qu'ils s'en doutassent à l'accomplissement de ses vastes projets. Alexandre conserva toujours une affection particulière pour la ville d'Athènes, à laquelle il ne refusa rien de tout ce qu'elle lui demanda durant le cours de son expédition; il lui fit même restituer, non seulement les statues d'Harmodins et d'Aristogiton, mais encore les simulacres de ses Dieux qui lui avaient été enlevés et transportés à Suse. Connaissant néanmoins l'esprit de légèreté et de sédition qui dominait dans ses habitans, il eut toujours soin, suivant la maxime politique de son père, de fomentier la faction Macédonienne dans les murs de cette ville, en s'assurant, au prix de l'or, l'appui de ses premiers citoyens (1). Cette conduite artificieuse soumit la Grèce entière au joug des Macédoniens sans qu'elle s'en aperçût.

(1) V. Plut. in Alex. Aeschin. contr. Ctesiph. Diod. Sic. Arrien. et S. Croix. *Examen* etc. pag. 461.

Nous n'entrerons point ici dans une dissertation approfondie sur le caractère d'Alexandre. Nous laissons aux Rhéteurs et aux Sophistes la liberté de l'élever au rang des demi-Dieux, ou de l'abaisser au nombre des tyrans et des fléaux de l'humanité. Il nous semble néanmoins qu'Aristote a tracé un fidèle portrait de ce grand homme, qui avait été son disciple, dans le passage suivant dont Rutilius Lupus nous a donné la traduction latine : *Alexandro Macedoni, neque in deliberando consilium, neque in praeliando virtus, neque in beneficio benignitas deerat, sed dumtaxat in supplicio crudelitas. Nam cum aliqua res dubia accidisset, apparebat sapientissimus; cum autem confligendum esset cum hostibus, fortissimus; cum vero praemia dignis tribuendum, liberalissimus: at cum animadvertendum, clementissimus* (1).

Caractère
d'Alexandre.

Tels furent le caractère et la vie d'Alexandre, dont le génie aurait pu changer la face de l'ancien monde, et y faire régner le bonheur. Mais, comme l'observe fort-bien Gilles, l'esprit d'amélioration est passager et demande des efforts suivis, tandis que les causes de destruction sont infinies et permanentes (2). En négligeant d'assurer la succession à son trône, le héros Macédonien laissa un champ ouvert aux guerres sanglantes, qui ont si long temps désolé le monde après lui. On rapporte même qu'ils les prédit dans les derniers momens de sa vie, en disant : *Mes funérailles seront de sang*. Ses Généraux usèrent de la plus astucieuse politique, pour paralyser les droits que ses enfans et ses frères avaient à lui succéder (3). Perdicas, à qui il avait donné l'anneau revêtu

Ses erreurs.

Politique
des Généraux
d'Alexandre.

(1) Rutil. Lup., *de fig. sentent.* L. I. §. 18. Voy. l'ouvrage cité de Sainte Croix, pag. 203. Voyez aussi l'Iconographie de Visconti, qui fait à propos l'observation suivante, tom. II. pag. 52: « Cet éloge, qu'Aristote nous a laissé d'Alexandre est d'autant plus digne d'attention, qu'il a sans doute été écrit après sa mort: ce qui me fait regarder comme injuste le reproche d'adulation, que Ronchenius, d'après Tertullien, fait à ce sujet au philosophe.

(2) Hist. of Greece. Vol. II. pag. 678.

(3) Alexandre eut, de Barsine fille de Darius, selon quelques écrivains, et d'Artabaze selon d'autres, un fils appelé *Hercule*, qui ne vécut que fort peu de tems; de la belle *Roxane* fille d'Oxiarte Bactrien, un autre fils posthume qui eut son nom, et porta pendant quelque tems le titre de Roi; et de *Cléophe* Reine d'une partie des Indes un troisième, qui fut également appelé Alexandre, et succéda au trône de sa mère. Il

du sceau royal, prit la Régence de ses vastes états : les troupes et les provinces furent partagées entre Antigone, Ptolémée, Crater et autres généraux, qui, ayant été auparavant les égaux de Perdicas, se trouvaient humiliés d'être devenus ses inférieurs. Chacun d'eux voulut se faire un état indépendant et absolu par la force des armes : ils enrolèrent de nouvelles troupes, cherchèrent à se ravir réciproquement les pays dont ils s'étaient emparés, formèrent entre eux et rompirent tour à tour les alliances les plus formidables. Durant ces débats, les enfans et les parens d'Alexandre périrent tous misérablement dans les prisons où ils avaient été renfermés, ou dans les divers pays où ils étaient dispersés. L'histoire n'offre plus qu'une suite affreuse de calamités et de forfaits. Les provinces étaient en proie à l'ambition des généraux qui se les arrachaient successivement, et en fesaient un théâtre permanent de désolation, d'épouvante et de carnage. Perdicas fut massacré par ses propres soldats, Alcète se donna la mort, Eumènes fut tué par ordre d'Antigone. Enfin la bataille d'Issus en Phrygie, où ce dernier conquérant, le plus redoutable de tous, périt sous une grêle de dards, mit un terme à cette lutte sanglante ; et l'empire fut divisé entre Ptolémée, Cassandre, Lysimaque et Seleucus. La Macédoine et la Grèce tombèrent au pouvoir de Cassandre.

*Leurs guerres
entre eux.*

*La Grèce sous
les successeurs
d'Alexandre.*

Notre but n'étant pas de tracer l'histoire de ces événemens, mais bien celle du costume, nous nous abstiendrons d'entrer dans de plus longs détails sur les successeurs d'Alexandre. Il nous suffit d'avoir indiqué, en quelque sorte, le fil de l'histoire, pour lier ensemble tous les faits qui appartiennent à la Grèce. Ceux qui voudraient acquérir de plus amples notions à cet égard, pourront consulter, parmi les anciens, Q. Curtce, Arrien, Justin, Diodore de Sicile et Plutarque ; et parmi les modernes Sainte-Croix, l'Histoire universelle de la société des gens de lettres d'Angleterre, et surtout

avait en outre trois frères, savoir ; *Aridée* fils de la danseuse *Philine* ; *Ptolémée* fils d'*Arsinoc* qui était déjà enceinte, lorsque Philippe, père de cet enfant, la maria avec Lagus ; et *Caraunus* fils de *Cléopatre*, la rivale d'Olympie : il eut encore une sœur appelée *Tessa*, qui fut l'épouse de Cassandre. Certains écrivains prétendent, qu'au mépris des droits de ses propres enfans, Alexandre partagea avant sa mort les pays qu'il avait conquis entre ses plus grands généraux ; mais ce n'est pas à nous d'entrer dans cette discussion. Lisez encore l'ouvrage de Sainte Croix, pag. 568 et suiv.

l'histoire du monde par l'illustre Gillies (1). Nous observerons seulement à nos lecteurs, que dès cette époque, la langue aussi bien que les usages des Grecs, passèrent comme par adoption chez tous les peuples qui étaient tombés au pouvoir des successeurs d'Alexandre (2). C'est ce qui arriva particulièrement en Syrie et en Egypte, où les Séleucus, les Ptolémées et leurs descendants affectèrent d'allier dans la magnificence de leurs cours, les arts et l'élégance des Grecs, avec la pompe et le luxe des orientaux. Mais, comme l'observe encore Gillies, ils avaient plus d'ostentation que de goût, et leur prétendue libéralité était continuellement en opposition avec l'esclavage dans lequel ils retenaient les peuples; aussi tombèrent-ils bientôt dans la mollesse, dans l'avidissement et dans un état de nullité parfaite. Les intrigues des femmes, des Eunuques et de ministres efféminés ne nous offrent rien qui mérite de trouver place dans l'histoire Grecque.

La Grèce proprement dite nous laisse pourtant encore apercevoir sous les successeurs d'Alexandre quelque étincelle des vertus antiques; mais cette étincelle pourrait se comparer à la faible lueur d'une lampe qui s'éteint. Elle avait toujours plus ou moins conservé, avec une liberté apparente, ses constitutions et ses lois. Alexandre ne s'en était jamais déclaré le Souverain maître, et il semblait s'être contenté du titre modeste de protecteur; mais il est bien rare que la protection d'un grand Prince n'entraîne pas l'esclavage du peuple qui en est honoré. Ses successeurs suivirent

*Elle conserva
ses lois.*

(1) *The history of the world from the reign of Alexander to that of Augustus comprehending the latter ages of Europaa Greece etc. London, Cadel, 1807, vol. II. in 4.º*

(2) Les usages Grecs se répandirent après cette époque jusques chez les autres nations, au point qu'il n'y avait personne d'un peu d'éducation qui ne voulut passer pour Grec. La langue Grecque devint celle, non seulement des savans, mais encore de tous ceux qui se piquaient d'être du bon ton et bien élevés. Elle passa en usage en Italie, à Carthage et même chez les Juifs. Cette presque universalité des mœurs et des manières Grecques fut le résultat des conquêtes d'Alexandre, dont les armées et les garnisons ne s'alimentaient que de recrues qui arrivaient continuellement de la Grèce, et plus encore des innombrables colonies Grecques qui se dispersèrent en Europe, en Asie et en Afrique, ainsi que de la gaieté, de l'amabilité du caractère de cette nation, de la perfection de sa langue, et de sa supériorité dans les arts.

*Phocion.**Cassandre
et Demetrius
Phalère.**Inursions
des Gaulois.*

pendant quelque tems sa politique ; mais aussi ils déployèrent les mêmes principes de tyrannie , comme l'avait fait Alexandre envers les Athéniens , toutes les fois que quelqu'un des peuples de la Grèce chercha à secouer le joug , et à se soulever au premier rayon d'espérance qui venait le flatter. Phocion était peut-être le seul qui aurait pu faire revivre dans la nation les vertus de ses ancêtres , et la tirer de l'état de léthargie où elle était plongée. Il réunissait en lui la pénétration politique de Thémistocle à la bravoure militaire de Miltiade. Mais l'esprit des Athéniens était déjà trop corrompu : ce peuple inconstant et léger , après avoir embrassé le parti de ce grand homme , lui préféra ensuite des hommes vils et abjects , sans autre motif que celui d'une basse jalousie. Il fut condamné par une assemblée tumultueuse à boire la cigue. Cependant Athènes avait joui , sous l'autorité de Cassandre et les auspices de Demetrius Phalère , de tous les avantages que peut procurer un gouvernement bien constitué. Demetrius , à qui Cassandre avait confié les rênes de cette république , avait tenté d'y remettre en vigueur les anciennes lois , d'en reformer tous les abus , et de ramener les citoyens à la vertu , à la concorde , à la soumission , et enfin à la gloire de ses ancêtres. Sa récompense fut comme celle de Phocion , d'être cruellement persécuté par ses propres concitoyens : son ingrante patrie l'envoya en exil , et on renversa les trois cent statues qu'on lui avait élevées : exilé et condamné à mort par contumace , il trouva un asile honorable en Egypte à la cour de Ptolémée Soter protecteur magnanime des arts et des sciences (1).

Tandis que la Grèce se trouvait en proie à tant de troubles et de revers sous la domination des conquérans Macédoniens , elle se vit tout à coup menacée d'une catastrophe , dont le danger rapprocha un instant tous les peuples de cette contrée , et qui aurait pu produire les plus heureux effets , comme cela était arrivé chez d'autres nations , si l'amour de la patrie et l'honneur national n'a-

(1) Les Athéniens étaient arrivés à un tel degré de lâcheté , qu'ils ne rougirent point d'accumuler les honneurs les plus extravagans sur Demetrius Poliorcète et son père Antigone , en donnant à chacun d'eux le titre de Dieux tutélaires , et en portant solennellement en procession leurs images. Après avoir chassé Cassandre de l'Attique , Demetrius obtint des Athéniens pour son habitation le temple de Minerve , qu'il souilla par toutes sortes de profanations. Que pouvait-on espérer d'un peuple tombé dans un tel état d'abjection ?

vaient pas été totalement éteints dans l'âme des Grecs. Les Celtes ou Gaulois, sous la conduite de Brennus, firent une irruption en Grèce avec une armée formidable; mais à peine eurent-ils franchi les Thermopyles qu'il furent battus. Ce premier échec n'empêcha pourtant pas qu'une de ces hordes barbares, au nombre de quarante mille hommes, ne s'avancât en Étolie où elle commit toute sortes d'atrocités, sans le moindre égard pour les vieillards et les enfans à la mamelle. Revenus de leur première épouvante, et renforcés par d'autres Grecs, les Étoliens l'attaquèrent avec tant d'impétuosité, qu'il ne s'en retourna que vingt mille aux Thermopyles, où se trouvait encore le nerf de leurs forces. Ces barbares tentèrent néanmoins une autre expédition contre Delphes, dans la vue de piller le temple fameux qui existait dans cette ville; mais les Grecs accourus de toutes parts à sa défense détruisirent entièrement l'armée ennemie, et Brennus lui-même se voyant blessé et sans espoir de salut, se donna la mort d'un coup de poignard (1). Si, après cet avantage signalé, les Grecs avaient su conserver l'énergie qui les avait réunis dans le danger dont ils venaient de se délivrer, peut-être auraient-ils pu recouvrer leur ancienne liberté, et secouer tout-à-fait le joug étranger qui pesait sur eux; mais dans cette entreprise, chacun avait suivi l'impulsion de l'intérêt privé plutôt que celle du bien public; c'est pourquoi, le danger passé, la corruption et les divisions intestines prirent leur cours.

*Victoire
des Étoliens.*

*Mort
de Brennus.*

De tous les peuples de la Grèce, les Achéens furent les seuls qui, nourrissant encore quelque étincelle des antiques vertus, osèrent chasser les Macédoniens, et s'ériger de nouveau en république. Ils avaient eu anciennement pour Roi un fils d'Oreste appelé Tisamène, qui, chassé de Sparte après le retour des Héraclides, s'était rendu maître de l'Achaïe, où ses descendans continuèrent à régner jusqu'à Ogygès (2). Mais le gouvernement des enfans d'Ogygès

*Ligue
Achéenne.*

(1) L'irruption des Gaulois en Grèce eut lieu la seconde année de la CXXV.^e olympiade, 279 ans avant l'ère vulgaire. Lisez cet événement dans *Pausan.* liv. X. ch. 22 et 23.

(2) Les Achéens étaient ainsi appelés, parce qu'ils descendaient d'Achus fils de Xutus et petit-fils d'Helenus. Avant le retour des Héraclides ils habitaient le pays d'Argos; mais chassés de là par les Héraclides quatre vingt ans avant la prise de Troie, ils se réfugièrent chez les Ioniens dans le Péloponnèse, et s'y emparèrent des douze villes dont Polybe fait mention au 8.^e chap. du II.^e liv. de son histoire. Il est à re-

*Les Achéens
sous les
Macédoniens.*

étant devenu despotique, les Achéens l'abolirent et adoptèrent la forme du gouvernement républicain, qu'ils conservèrent jusqu'aux tems de Philippe et d'Alexandre, malgré que l'état de leurs affaires eût varié selon les différentes révolutions qui s'étaient opérées en Grèce. Cette république se composait de douze villes, qui étaient, Patras, Dyma, Phare, Tritée, Léontium, Egire, Pellène, Egios, Bura, Celinée, Olène et Elice : ces villes existaient encore du tems de Polybe, à l'exception d'Olène et d'Elice que la mer avait englouties. Après Alexandre, et avant le CXXIV.^e olympiade, la discorde s'insinua chez les Achéens par l'entremise surtout des Macédoniens; de sorte que renonçant à la loi commune pour se donner des institutions capricieuses et opposées entre elles, chaque ville prit une forme de gouvernement conforme à l'intérêt de ses citoyens le plus puissans et des factions différentes. Demetrius et Cassandre surent mettre à profit ces divisions, et après eux Antigone Gonatas qui fut comme la souche de la plupart des tyrans, dont la cruauté affligea toutes les villes de la Grèce. Ces trois principaux chefs placèrent une garnison de Macédoniens dans certaines villes de l'Achaïe, et assujétirent les autres au joug de quelques tyrans qui étaient dans leur dépendance. Enfin vers la même olympiade, et dans le tems que Pyrrhus fit son incursion en Italie, les villes de l'Achaïe commencèrent à se soulever, et à renouer entre elles leur ancienne alliance. Dyma, Patri, Tritée et Phari furent celles qui donnèrent l'exemple de cette réunion. Il fut bientôt suivi, non seulement par les autres villes de l'Achaïe, mais encore par toutes celles du Péloponnèse, sous les auspices du sage et valeureux Aratus, qui délivra du joug des tyrans Sicyone sa patrie, et la réunit à la république Achéenne, ainsi que Mégare et Corinthe, qui était, par sa position, la plus forte et la plus importante des villes Grecques. La vertu et la fermeté du généreux Philopomène de Mégalopolis, achevèrent, par la réunion de Sparte, l'ouvrage de cette ligue.

*Réunion
des villes
Achéennes.*

Aratus.

Philopomène.

marquer qu'Hérodote, Polybe et Pausanias ne sont pas parfaitement d'accord entre eux sur le nombre de ces villes. Cependant Hérodote et Strabon le sont parfaitement, en substituant Ege et Ripa à la Léontium et à la Cérinée de Polybe. Chaque ville était le chef lieu d'un district, et avait quelques bourgs dans sa dépendance. Il faut lire sur la ligue Achéenne Polybe et les *Fastes de l'Achaïe illustrés Théoph. Siegfr. Bayeri* dans le V.^e vol. des actes de l'Académie de Pétersbourg.

Les villes dont elle se composait avaient les mêmes lois, les mêmes monnaies, les même poids et mesures, et les mêmes magistratures; et l'unité de leur administration était telle, que l'Achaïe entière semblait ne faire qu'une seule ville. Polybe observe qu'il n'y eu jamais de république, où la liberté, l'égalité et la bonne foi ayent régné avec plus d'empire. Les anciennes villes ne jouissaient d'aucune prérogative, qui ne fût commune à celles qui étaient entrées les dernières dans la ligue (1). Chacune avait ses magistrats particuliers, et se gouvernait par ses propres lois. Mais il y avait une assemblée générale composée de tous leurs députés, qui se réunissait ordinairement deux fois l'année en hyver et en automne, est le plus souvent à Egios, qui était peut-être la plus ancienne, la plus riche et la plus peuplée de toutes le villes l'Achaïe. Cependant cette assemblée se tint aussi, dans les derniers tems de la république, à Corinthe, ville que sa position, comme nous venons de le dire, rendait très-forte.

*Constitution
de la ligue
Achaëne.*

*Assemblée
générale.*

C'est dans le sein de cette assemblée générale que se faisait l'élection du *Stratègue*, ou du commandant en chef des troupes, dont l'autorité s'étendait encore sur les affaires politiques et administratives, mais pourtant avec des restrictions déterminées par les lois. Sa charge était annuelle: elle pouvait néanmoins lui être continuée ou conférée de nouveau. L'assemblée avait le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de former des alliances, de les rompre, et de créer des lois générales. Elle choisissait les magistrats communs à toute la nation, nommait les ambassadeurs, et recevait ceux des autres états. Son président était le *Stratègue*, auquel on donnait comme pour adjoints dix autres magistrats appelés *Demiurges*, qui étaient élus par elle à la pluralité des suffrages. Les affaires se discutaient d'abord entre les *Demiurges*, et ensuite étaient portées à l'assemblée, qui devait avoir prononcé dans le terme de trois jours, passé lequel elle était dissoute. Ses décrets, après avoir reçu la sanction du serment, étaient gravés sur des pierres ou sur des colonnes, et exposés dans les lieux sacrés. Une des villes de la ligue

Stratègue.

Demiurges.

(1) M.^r de Folard dit dans ses commentaires de Polybe, que la république Achéenne pourrait être mise en parallèle avec celle d'Hollande; et en effet, on remarque entre ces deux républiques une singulière conformité d'événemens, de conduite, de courage, et de gouvernement. Hist. de Polybe etc. *Amsterd.* 1774 in 4.^o vol. III. pag. 252. Nota (a).

qui refusait de se soumettre aux délibérations de l'assemblée, ou d'envoyer son contingent de troupes en tems de guerre, pouvait y être contrainte par la force des armes. Cette ligue avait une loi remarquable, et bien propre à maintenir la paix et l'union entre les villes qui la composaient; c'était celle qui empêchait qu'aucune d'elles ne pût envoyer directement, et de son propre mouvement, des ambassadeurs à l'étranger. Nous passons sous silence, pour plus de brièveté, une foule d'autres lois non moins admirables, qu'on peut voir dans Polybe et dans Tite Live (1). Nous ne devons pourtant pas omettre de dire que plusieurs peuples de la Grande Grèce, et entre autres ceux de Crotoné, de Sybaris et de Caulon, avaient adopté la constitution de Achéens, qu'ils perdirent ensuite sous la tyrannie de Denis, et l'oppression des Barbares leurs voisins (2).

*Jalousie
des Romains
contre
les Achéens.*

La ligue Achéenne était arrivée en peu d'années à un si haut point de gloire et de splendeur, et avait déployé des forces si imposantes, qu'elle devint un objet de jalousie et de craintes pour la république Romaine: c'est pourquoi, malgré qu'ils se fussent servis des Achéens dans plusieurs de leurs entreprises, et surtout dans la guerre de Macédoine contre Philippe V., ou Philippe fils de Demetrius, les Romains firent tout leur possible pour rompre ou au moins affaiblir cette union formidable. Les querelles des Lacédémoniens qui s'étaient retirés de la ligue, et les ravages que les Achéens commettaient sur leur territoire, fournirent enfin aux Romains une occasion favorable pour réaliser les projets de leur astucieuse politique. Le Sénat de Rome ayant été invité par les Spartiates à venir à leur secours, il leur répondit qu'il enverrait des commissaires pour vérifier les faits, et venger leurs torts. Ces commissaires ayant convoqué à Corinthe une assemblée générale des chefs de toutes les villes de la Grèce, ils leur donnèrent lecture d'un décret, par lequel le Sénat ordonnait qu'on retranchât de la ligue toutes les villes qui ne fesaient pas partie de l'Achaïe proprement dite. Ce décret irrita tellement les Achéens, qu'ils massacrèrent tous les étrangers, et les commissaires Romains eux mêmes n'auraient point été épargnés, s'ils n'eussent trouvé le moyen de s'évader à la faveur du tumulte. A peine reçue à Rome la nouvelle de

(1) Lisez encore Ubbon Emmius *Descriptio Reipubl. Achaeorum*, Gronovii Thes. vol. IV.

(2) Polyb. liv. II. chap. VII.

cet événement, le sénat confia au consul Mummius le soin de la guerre Achéenne, dont les suites furent si funestes pour la Grèce entière. La ruine de Corinthe entraîna la dissolution de la ligue Achéenne; et depuis lors, toute la Grèce fut soumise à la puissance des Romains, et gouvernée par leurs magistrats.

Revenant maintenant à notre objet, nous allons rechercher les images des personnages qui se sont distingués dans le gouvernement de la Grèce sous les Macédoniens. Nous n'avons aucun portrait des Rois de Macédoine avant Alexandre, et on ne regarde aujourd'hui que comme idéales les têtes, qu'Eckhel et autres numismaticiens nous ont données pour celles d'Archelaüs, de Pausanias et d'Amintas II. : l'antiquité ne nous a également transmis aucun monument qui ait rapport aux tems de la ligue Achéenne. Nous nous en tiendrons donc à quelques portraits d'Alexandre et de ses successeurs, et à un petit nombre d'observations sur la forme des habillemens royaux à cette époque du gouvernement de la Grèce.

*Iconographie
des Rois
de Macédoine.*

La vanité, dit l'illustre Visconti, l'enthousiasme, la reconnaissance, l'adulation, l'amour des arts et la gloire, la curiosité, la superstition même multiplièrent à l'infini les portraits d'Alexandre durant sa vie, et après sa mort. Apelle l'avait peint de tant de manières, qu'il serait impossible d'en déterminer le nombre. Lysippe et ses élèves le représentèrent en bronze, et Pirgotéle grava son image sur une quantité de camées. Les temples consacrés à ce héros, les jeux institués à son honneur en Grèce, dans l'orient et ailleurs, en avaient rendu l'image aussi commune que celle des Dieux (1). Or il est impossible que de tant de monumens il n'en soit pas resté quelque'un, et surtout que le tems ait dévoré les innombrables copies

*Portraits
d'Alexandre.*

(1) *De tous les Rois et les hommes illustres des tems historiques*, dit Winkelmann, (Hist. de l'Art. Paris etc. tom. II, pag. 306), *Alexandre est le seul qui ait eu le privilège d'être représenté sur des bas-reliefs. L'histoire même de cet homme surprenant en explique la raison; c'est que le grand nombre de faits éclatans dont elle est remplie, lui ayant donné en quelque sorte le merveilleux de la poésie, elle ressemble à un récit d'aventures héroïques. D'ailleurs les arts amis de tout ce qui est extraordinaire, ne pouvaient trouver un sujet plus analogue à leur objet, que la vie de ce fameux conquérant, dont les exploits connus du monde entier, n'étaient pas moins importans que les gestes d'Achille et les aventures d'Ulisse.* Voy. encore Pline liv. XXXV, chap. 10. sect. 36. § 10.

que l'on doit présumer en avoir été faites, par une conséquence nécessaire du goût général des anciens pour l'imitation (1). Nous avons en effet un monument authentique et précieux en ce genre, qui a été trouvé en 1779 près de Tivoli, dans l'emplacement qu'occupait la maison de plaisance des Pisons. Ce monument, (voy. la planche 27 n.º 1), est un herme en marbre penthélique, représentant l'image d'Alexandre, et portant l'inscription suivante qui est en Grec, et a été en partie effacée par le tems :

Alexandre Macédonien fils de Philippe (2).

*Caractères
du portrait
d'Alexandre.*

Selon le témoignage de Plutarque et d'Elie'n, on distingue ordinairement à trois caractères les portraits du héros Macédonien :

(1) On rapporte, qu'à la vue d'une image d'Alexandre qui était consacrée dans le temple d'Hercule à Cadix, César éprouva une telle impression que, laissant là l'Espagne, il se rendit précipitamment à Rome, où il se jeta à corps perdu dans les troubles qui agitaient la république, et commença sa grande carrière qu'il termina par la conquête du monde. *Svet. Jul. Caes.* § 5. Trabe'llius Pollion dit que dans le III.^e siècle de l'ère vulgaire, c'était encore une opinion généralement répandue chez les Romains, que ceux qui portaient sur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent, étaient heureux dans toutes leurs entreprises. Aussi cette image se voyait elle sur les anneaux, les bracelets, et tout ce qui tenait à la parure ; et les grandes actions de ce héros étaient également représentées sur les meubles et les vaiselles les plus précieuses. Cet usage passa même jusques chez les Chrétiens, qui portaient comme une espèce d'amulette l'image d'Alexandre sur des médailles en cuivre. *S.^t J. Chrysost. Ad illum Cathecumenos.*

(2) Visconti observe que la forme de cette inscription, le marbre penthélique dont l'herme est fait, et la conformité de style qu'on y aperçoit avec celui des hermes de Périclés et des sept sages, qui furent également découverts à Tivoli, offrent la preuve que celui dont il s'agit fut fait à Athènes, vers les derniers tems de la République Romaine. « Les sculpteurs d'Athènes, dit-il, stimulés, comme le sont à présent ceux de Carrara, par la quantité et la beauté des marbres de Pentelos et de l'Hymette, ne laissaient pas de faire revivre encore sous le ciseau tout ce que les arts de la Grèce leur présentaient d'intéressant, et leurs ouvrages étaient ensuite envoyés à Rome pour l'ornement des maisons de plaisance et des jardins des maîtres du monde ». Cette image, malgré qu'elle ne soit qu'une copie, n'en doit pas moins être regardée comme authentique, parce que celles des grands hommes passent de copie en copie à la postérité la plus reculée, et leur physionomie reste ainsi gravée dans l'esprit des peuples et surtout des artistes.



1.° à sa chevelure qui se relevait au milieu du front, et retombait en arrière, 2.° au gonflement du muscle *mastoïde*, qui lui tenait la tête penchée vers l'épaule; 3.° à la physionomie, qui malgré un certain air de beauté, avait quelque chose de terrible, et dénotait un naturel porté à la colère: car ses yeux brillaient de beaucoup d'éclat, et la vigueur de son âme se peignait dans la vivacité de leurs mouvemens; sa face avait une sorte de ressemblance avec celle du lion (1). Ces trois caractères ressortent éminemment dans l'image dont il s'agit. Le sculpteur, dit l'illustre Visconti, uniquement occupé du soin de rendre avec la plus grande vérité les traits de la physionomie, a négligé tous les accessoires. Il a même omis le diadème, mais il l'a marqué en quelque manière par une rainure circulaire qu'on voit imprimée sur les cheveux du derrière de la tête.

Le n.° 2 représente un camée antique, ouvrage vraisemblablement de Pirgotéle. On retrouve dans le portrait qui y est retracé tous les caractères du précédent, malgré que le personnage y paraisse d'un âge plus avancé (2). Sa tête est ceinte du diadème, ornement dont Alexandre se para le premier chez les Grecs à l'imitation des Rois de l'Asie, et que ses successeurs prirent ensuite comme marque distinctive de la dignité royale.

Parmi le grand nombre de médailles qui furent frappées du vivant même d'Alexandre, on en trouve plusieurs où l'effigie de ce monarque présente les trois caractères que nous venons d'indiquer. M.^r Visconti est même d'avis que ce conquérant est le premier en l'honneur duquel il a été frappé des médailles portant son image, étant encore vivant. « Une innovation de ce genre, ajoute cet illustre antiquaire, convenait plutôt à Alexandre qu'à aucun de ses successeurs, et cela d'autant plus, qu'ayant été mis au rang des

Camée.

Médailles
d'Alexandre.

(1) Divers écrivains ont assuré, d'après Freinsemius, qu'Alexandre avait le nez *aquilin*. Leur assertion ne repose cependant sur aucun témoignage certain, et se trouve même en contradiction avec les monumens, qui nous représentent le nez de ce héros comme légèrement arqué vers le milieu. Il y a plus de vraisemblance dans l'opinion de ceux qui lui donnent des cheveux blonds, car Elien (*Var. hist.* liv. XII. chap. 14, le dit positivement. Voici le portrait qu'en a fait Solin, chap. IX. *Forma supra hominem augustiore, cervice celsa, laetis oculis et illustribus, malis ad gratiam rubescentibus, reliquis corporis partibus non sine majestate quadam decoris. Victor omnium, vino et ira victus.*

(2) Ce camée se trouvait dans le cabinet de l'ex-Impératrice Joséphine.

*Habillé
en Hercule.*

Dieux avant sa mort, son portrait pouvait être gravé sur des médailles, sans enfreindre l'usage qui ne réservait qu'aux Dieux seuls cet honneur. On voit aussi des médailles où Alexandre est représenté vêtu d'une peau de lion, et avec les attributs d'Hercule, genre d'adulation qui le flattait beaucoup, car il aimait à paraître quelquefois en public, habillé à la manière de ce demi-Dieu, dont sa race descendait. Tel est le médaillon sous le n^o 3. La tête est recouverte de la peau de lion, et les cheveux ont sur le front la position que nous avons remarquée dans l'herme sous le n^o 1. Le revers présente Jupiter assis. Les lettres grecques P. O. qu'on voit au dessous du siège de ce Dieu, et de la fleur qui est devant cette figure, signe emblématique de Rhodes, attestent que ce médaillon a été frappé dans cette île (1). Nous ne dirons rien ici de la statue équestre d'Alexandre qui a été découverte dans les ruines d'Herculanum, ni de celle trouvée à Gabies qui est fort-belle quoique petite, parce que la forme de l'habillement et les marques distinctives qu'a le héros dans l'une et l'autre, tiennent plus du costume militaire que du civil. Nous remettons donc à en parler à l'article de la milice, et nous y joindrons encore aux autres monumens relatifs à cette partie le beau bas-relief rapporté par *Sainte-Croix* dans son *Examen critique des historiens d'Alexandre*, lequel représente la bataille d'Arbelles.

*Démétrius
Poliorcète.*

*Flatté
par les Grecs.*

Le n^o 4 offre l'image de Démétrius Poliorcète fils d'Antigone, le plus hardi et le plus ambitieux des capitaines d'Alexandre. Démétrius étant encore fort jeune, remporta une victoire navale près de Chypre sur la flotte de Ptolémée fils de Lagus. Depuis lors Antigone ceignit le diadème d'Alexandre, et le fit prendre également à son fils. Non content du titre de Roi, il osa encore, au milieu de la Grèce et dans Athènes même, se faire proclamer Dieu et adorer comme tel. Les Grecs lui donnèrent en effet ainsi qu'à son père, le nom de *Dieux sauveurs* ou *tutélaires*, ainsi, que nous l'avons observé, et il voulut que ce titre servit de formule dans les actes publics, et fût invoqué par les Athéniens dans leurs sermens. On lui donna encore le surnom de *Poliorcète*, ou *maître dans l'art des sièges*, parce que nul ne savait mieux que lui dis-

(1) Ce tétradrachme, ou médaillon se voyait dans le cabinet de la Bibliothèque R. de Paris. V. Mionnet tom. 1.^{er} *Rois de Macédoine*, num. 269, 353 et 364, pl. 5.

poser les machines de guerre contre les murs d'une ville ou d'une forteresse. S'étant rendu maître de la Macédoine, il voulut aussi entreprendre la conquête de l'Asie; mais après une longue suite de défaites, il fut contraint de se rendre prisonnier de Selenus, chez lequel il mourut épuisé de débauches à l'âge de 54 ans. La petite statue que nous rapportons ici fut découverte dans les ruines d'Herulanum, et a été improprement attribuée à Seleucus Nicator par les antiquaires de Naples. La ressemblance parfaite de la physionomie de cette statue avec celle des portraits de Démétrius dans les médailles que nous avons de lui, a justement autorisé M.^r Visconti à reconnaître en elle l'image du fils d'Antigone. « Démétrius, dit-il, est ici représenté avec la chlamyde et la chaussure d'un chasseur; mais les cornes d'un jeune taureau attachées à son front lui donnent l'air d'un nouveau Bacchus ». Quant au costume de chasseur, Alexandre ne le dédaignait pas lui-même dans les portraits qu'on faisait de lui, et Démétrius devait d'autant plus l'aimer qu'il était passionné pour la chasse. Sa main appuyée sur la cuisse tenait probablement deux javelots, tel, qu'au dire de Plutarque, il s'était présenté au retour de la chasse à son père, dans le moment où ce dernier recevait un message de la part de ses compétiteurs (1).

*Habillé en
chasseur.*

La médaille n.^o 5 porte l'effigie de Philippe V. Roi de Macédoine, et fils de Démétrius. Ainsi qu'Alexandre il réunissait en lui, du côté de sa mère Thia, le sang d'Achille à celui des Héraclides. Cet honneur le rendait fier et avide de gloire et de conquêtes. La fortune lui fut singulièrement favorable dans les premières années de son règne, grâce à l'état de faiblesse où se trouvait alors la Grèce, et aux embarras qu'occasionnaient aux Romains leurs guerres avec les Carthaginois. Sa sagesse dans le manie- ment des affaires, et ses talens dans l'art militaire furent obscurcis par des vices grossiers, et surtout par des actes de cruauté qu'il

Philippe V.

(1) Démétrius était d'une beauté presque divine, si l'on en doit croire Diodore et Elien. Il aimait tellement les beaux arts, qu'au dire de Pline, il ne voulut pas entrer dans Rhodes de vive force, dans la crainte qu'un tableau de Protogène ne vint à être endommagé dans la chaleur du combat. Aussi ne dit-on pas être étonné de la multitude des portraits qu'en ont fait, comme à l'envi, les artistes Grecs. Tisicrates en fit un grand nombre en bronze; et les peintres Théodore et Diogènes qui vivaient à sa cour, le reproduisirent dans plusieurs de leurs ouvrages.

*Son portrait
et particularité.*

exerça même contre sa famille. Ses guerres avec les Romains se terminèrent par une paix honteuse, et par la ruine de ses propres Etats. Convaincu, mais trop tard, de l'innocence de son fils Démétrius qu'il avait condamné à la mort, il tomba dans une noire mélancolie, qui le conduisit au tombeau l'an 178 avant l'ère vulgaire. Une particularité remarquable dans le portrait de ce Prince, c'est la barbe, à cause de la défense qu'avait faite Alexandre à ses troupes de la laisser croître. Cet usage devint même général, non seulement parmi les Princes de la Macédoine, mais encore chez les lettrés de la Grèce. On doit donc conclure de ce portrait, ainsi que de ceux de Persée et autres Princes de cette époque, que sous le règne de Philippe, l'usage de porter la barbe longue se renouvela : circonstance dont les artistes doivent avoir bien soin de se rappeler. La légende Grecque qui est au revers signifie, *du Roi Philippe*: la massue d'Hercule et la couronne de chêne, emblèmes du Roi des Dieux, en forment le type par allusion à la double origine de Philippe, qui se disait issu d'Hercule et de Jupiter.

*Euridice Reine
de la
Macédoine.*

Pour rendre cette planche encore plus complète, nous y joindrons, sous le n.º 6, la médaille qui fut frappée en honneur d'une Euridice Reine de Macédoine. Ce royaume a eu cinq Princesses de ce nom, mais on ne sait pas précisément laquelle est ici représentée. La légende *Ευρυδικειων* indique néanmoins que cette médaille fut frappée à Euridicée, ville à laquelle cette Reine avait probablement donné son nom, les successeurs d'Alexandre surtout ayant été dans l'usage de donner aux villes les noms de leurs mères ou de leurs épouses. L'ajustement de la tête est à peu-près le même que celui de Philistis, dont nous avons donné la description. Le trépied du revers est un symbole des sacrifices et des jeux solennels, qui avaient sans doute été institués en l'honneur de cette Reine.

LA GRÈCE PROVINCE ROMAINE.

*Décadence
de la Grèce.*

Nous sommes arrivés au terme des beaux jours de la Grèce. Cette nation, jusques là si fameuse, ne va plus désormais se présenter à nous que comme une matrone surannée, qui conserve encore quelques traits de sa beauté primitive, mais dont la physionomie, les formes et même l'esprit, altérés par le tems et par ses

propres vices, n'offrent plus qu'une idée confuse de ses premiers charmes, et semblent indiquer une de ces femmes ridicules, qui sur les portaits de leur première jeunesse cherchent encore quelque appât à leur vanité. Nous serons donc très-laconiques dans ce qui nous reste à dire sur l'état politique de la Grèce, postérieurement à l'époque de sa splendeur. Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans cette partie, nous la diviserons en trois périodes dans lesquelles nous considérerons la Grèce; d'abord sous les Romains, ensuite sous l'empire d'Orient, et enfin sous la domination des Turcs.

La chute de Corinthe porta le dernier coup à la liberté de la Grèce: le gouvernement populaire fut aboli dans toutes ses villes; les impositions y furent les mêmes que dans toutes les autres provinces soumises à la puissance Romaine, toute assemblée nationale fut défendue, et les gens riches n'eurent pas même la faculté d'acheter des terres hors de leur pays. La Grèce enfin fut réduite à l'état de province Romaine, et eut pour magistrat suprême un Préteur qui lui était envoyé de Rome tous les ans; et comme les Achéens s'étaient acquis dans ces derniers tems une grande célébrité, on donna à la Grèce entière le nom d'*Achaïe*. Les Romains conservaient néanmoins tant d'égards pour cette contrée, que peu d'années après en avoir fait la conquête, ils adoucirent la rigueur de son sort, en lui laissant l'élection de quelques magistrats, et en lui accordant plusieurs privilèges qui ne l'avaient jamais été à aucun autre province (1). Cette considération des Romains pour les Grecs n'a rien de surprenant: car malgré son avilissement, et l'extinction de cet esprit d'émulation qui avait été autrefois la principale cause de sa grandeur, elle exerçait encore une souveraineté presque absolue dans les beaux arts comme dans les sciences. Il n'y avait pas de Romain, jaloux de se distinguer par la politesse de ses manières et par son savoir, qui ne se vantât d'avoir fait ou achevé son éducation dans quelque une des villes Grecques, et surtout à Athènes qui était regardée comme la patrie des sciences et des muses (2). D'un autre côté, Rome voyait sans cesse ar-

*Etat
de la Grèce
sous
les Romains.*

*Privilège
qui lui
sont accordés.*

*Vénération
des Romains
pour la Grèce.*

(1) Voy. Polyb. liv. II. chap. 62. Ubbon. Emm. dans Gron. Thes. vol. IV. et Dav. Hume *Discours politiq.* vol. II. pag. 270. Amsterd. 1754.

(2) Germanicus accorda à Athènes un *licteur*, ce qui était une marque distinctive de souveraineté. Ce privilège lui fut confirmé par Tibère et ses successeurs, jusqu'à Vespasien qui le lui ôta, en disant que les Athéniens n'étaient pas faits pour la liberté.

river dans ses murs des hommes de lettres et des artistes de la Grèce, dont plusieurs, après s'être acquis le plus grand crédit dans les maisons des grands par leurs lumières ou leur habileté dans un art quelconque, s'en retournaient chez eux comblés d'honneurs et de richesses. La passion des Romains pour tout ce qui était Grec vint à un tel point, que plusieurs personnages des plus distingués affectaient, non seulement les usages, mais encore prenaient des noms Grecs : ce qui a donné lieu à ce bon mot si connu de Venosius : *Græcia capta ferum victorem cepit, et artes intulit agræsi Latio.*

*Adulation
des Grecs
vers Antoine.*

Cette supériorité dans les arts et dans les sciences, et cet empire du bon ton qui prit dans la suite le nom d'*atticisme*, étaient bien propres à nourrir chez les Grecs ce noble orgueil, qui dans une nation, malgré l'avilissement où on l'a réduite, naît du sentiment de son propre mérite, et du souvenir de son antique gloire. Mais la Grèce était devenue alors l'école de la flatterie. Que ne firent point les Athéniens en l'honneur du triumvir Marc Antoine ? Ils poussèrent l'adulation jusqu'à chanter ses louanges dans les spectacles publics. Faut-il s'étonner après cela s'il se vantait d'être appelé *l'amant de la Grèce* ? Lorsqu'il se porta à Ephèse, les femmes vinrent à sa rencontre habillées en Bacchantes, et accompagnées de chœurs de jeunes garçons travestis en Faunes et en Satyres. L'air retentissait de ces acclamations, *au nouveau, au gentil, à l'aimable Bacchus*. Cet esprit d'adulation alla toujours croissant sous les Empereurs Romains. On rapporte que les Grecs ayant envoyé à Néron, comme fameux joueur de harpe, des ambassadeurs avec la couronne destinée aux vainqueurs dans l'art de jouer de cette instrument, cet Empereur les invita à un repas de cérémonie, à la suite duquel ils le supplièrent de vouloir bien leur donner quelque-essai de son talent : s'étant rendu à leurs prières, il en reçut tant d'applaudissemens, qu'il ne put s'empêcher de dire lui même, qu'il n'y avait *que les Grecs qui eussent une bonne oreille, et qu'eux seuls s'entendaient en musique et en harmonie*. Il les paya bientôt après de cette flagornerie : car s'étant rendu en Grèce avec une suite tellement nombreuse, au dire de Dion, qu'il aurait pu subjuguier tout l'orient, si les gens qui la composaient eussent portés d'autres armes, que des harpes, des flûtes, des masques et autres instrumens de théâtre, il y fit pompe aux jeux olympiques de son habileté en musique, dans la danse, dans la pantomime et dans la

Envers Néron.

course des chars. Fier de son triomphe, il restitua à la Grèce son indépendance, et fit lui même, dans les jeux isthmiques de Corinthe, l'office d'un héraut public, en proclamant la liberté des Achéens. Mais tout en caressant les Grecs d'une main, Néron les dépouillait de l'autre de tout ce qu'ils avaient de plus précieux en peinture, en sculpture, et en monumens des beaux arts : ce qui a donné lieu de dire à quelques écrivains, qu'il fit plus de mal à la Grèce comme ami, que ne lui en avait fait Xerxès, en y entrant comme ennemi et en conquérant (1).

*La Grèce
reouvre
sa liberté.*

La Grèce ne conserva la liberté que Néron lui avait rendue que jusqu'au règne de Vespasien. Elle fut de nouveau réduite en province Romaine sous ce dernier Empereur, et ne se releva plus jusqu'au tems d'Adrien, qui tournait particulièrement vers Athènes toutes ses sollicitudes. Il avait été Archonte l'an IV de la CCXXII.^e olympiade (2). Parvenu au trône du monde, il rendit aux Athéniens leurs anciens privilèges, rétablit à ses propres frais les deux ports du *Pyrée* et de *Munichia*, fit achever le temple de Jupiter olympien, et augmenta la ville d'un nouveau quartier, qui, de son nom, prit celui d'*Adrianopolis* : enfin il fit tant pour Athènes, qu'il en fut regardé comme le nouveau fondateur, ce dont rendent témoignage les inscriptions et les monumens qu'on y voit encore (3). Les Grecs, à leur ordinaire, n'omirent aucun genre de flatterie pour témoigner à cet Empereur toute leur reconnaissance : car outre l'arc de triomphe qu'ils érigèrent en son honneur à Athènes, ils se firent encore une gloire de mettre au rang des Dieux le charmant Antinoüs son favori, auquel ils consacrèrent des statues, des temples, des prêtres et des jeux solennels.

*La Grèce
sous Vespasien
et Adrien.*

Mais de tous les Empereurs Romains, celui qui fit le plus pour la Grèce fut le grand Constantin, en régénérant son état politique,

*La Grèce sous
Constantin.*

(1) Néron fit éclater aussi en Grèce sa cruauté, dont Philostrates nous rapporte le trait suivant Un acteur, dans une tragédie qui se joua aux jeux isthmiques s'était attiré par son chant les plus grands applaudissemens ; mais plus habile dans son art que dans celui de la flatterie, il refusa de modérer sa voix qui couvrait entièrement celle de l'Empereur, lequel le fit étrangler de colère sur la scène même, en présence de toute la Grèce. Quoi de surprenant d'après cela, si Néron remportait toujours la palme dans les jeux publics ?

(2) *Spartianus, Vita Adriani*, chap. XIX.

(3) V. Stuart, *Antiq. of Ath.* vol. III.

et en y établissant un nouvel ordre de choses, qui la mit dans le cas, si non de faire revivre les jours de son ancienne splendeur, au moins de se distinguer de nouveau, et de jouer un rôle important sur la scène du monde. Soit animosité contre les Romains qui étaient offensés de ce qu'il avait embrassé la religion chrétienne (1), soit dessein de faire pompe de son pouvoir en fondant une ville égale à Rome même, qui était regardée comme la première merveille du monde (2), Constantin fit bâtir sur les ruines de Byzance, petite ville de la Thrace vers les confins de la Grèce, une ville à laquelle il donna le nom de Constantinople (3). Il en traça lui-même l'enceinte, dans laquelle il enferma sept collines comme à Rome. Cette nouvelle Rome, (car elle prit aussi ce nom) fut construite avec une telle célérité, que les fondemens en ayant été jetés le 26 novembre, l'an 327 de l'ère vulgaire, son achèvement fut solennellement proclamé le 11 du mois de mai suivant (4). Constantin n'épargna rien pour rendre sa ville en tout semblable à Rome. Il l'orna de temples magnifiques, de places, de fontaines, d'un cirque, de deux palais impériaux, même d'un capitol, et embellit tous ces monumens

Fondation de Constantinople.

(1) Zosime, liv. II. pag. 686.

(2) Eutrope, pag. 488, et Soz. liv. II. chap. III. pag. 444.

(3) Il n'est guères possible de déterminer l'époque de la fondation de Byzance, et l'on ne sait pas avec plus de certitude qu'elle est la colonie Grecque qui vint s'établir la première dans cette position, qui est sans contredit la plus agréable, et la plus heureuse de l'univers pour le commerce. Certains historiens prétendent que ce sont des Milésiens, d'autres des Mégariens, ceux-ci des Athéniens, et ceux là des Spartiates. L'alliance ou la possession de cette ville fut un sujet continuel de sanglantes querelles entre Athènes et Sparte. Philippe de Macédoine la soumit à sa domination. Alexandre sut en tirer de grands avantages pour la conquête de l'Asie. Byzance avait acquis sous les Romains un nouvel éclat; mais l'an 197 de l'ère vulgaire, elle paya chèrement l'imprudence d'avoir embrassé le parti de Pescennius Niger l'un des émules de Sévère. Cet Empereur se vengea cruellement du siège qu'elle lui fit soutenir, et qui arrêta pendant trois ans ses armes victorieuses: il en fit démolir les murs et les principaux édifices, et la mit dans la dépendance de la petite ville de Périnthe. V. *Dufresne du Gange Hist. Byzantina: Descriptio urbis constantinopolitanae e variis scriptoribus contexta etc.* et Melling. Voyage pittoresque à Constantinople.

(4) *Art de vérifier les dates* vol. I. pag. 390.

de superbes statues tirées de la Grèce et de l'Italie. Il y créa en outre un sénat, dont il eut soin cependant de borner l'autorité à l'administration de la justice seule, sans lui donner la moindre influence dans les affaires publiques. La fondation de cette ville fut sans doute une entreprise glorieuse pour Constantin: les Grecs et les Romains vinrent bientôt en foule s'y fixer; mais si le but de cette entreprise fut de se venger de Rome, sa vengeance fut bien funeste non seulement à cette dernière ville, mais encore à tout l'empire Romain. « Lorsque le siège de l'empire, dit Montesquieu, eut été transféré en orient, Rome y passa presque toute entière: les Grands y conduisirent leurs esclaves, c'est à dire presque tout le peuple, et l'Italie se vit dépeuplée de ses habitans ». Cette désolation d'un pays, qui était auparavant le centre des forces de l'empire, facilita les invasions des barbares, et accéléra la ruine de l'empire d'occident.

EMPIRE DES GRECS, OU EMPIRE D'ORIENT.

EN transportant le trône du monde dans sa nouvelle ville, Constantin avait déjà donné un choc fatal à la puissance Romaine; mais il lui porta un coup bien plus funeste encore, par le partage qu'il fit de l'empire entre ses trois fils Constantin, Constance, et Constant. Néanmoins la fondation de l'empire des Grecs, ou d'orient, n'eut lieu que sous l'empereur Valentinien l'an 364 de l'ère vulgaire (1). Valentinien, mu par un sentiment d'amour fraternel, plutôt que par des vues d'intérêt public et les conseils d'une prudence éclairée, partagea, la même année, l'empire avec son frère auquel il céda la partie de l'orient, gardant pour lui celle d'occident. C'est à cette époque que prit naissance l'empire des Grecs, plus fameux par la mollesse, par l'hypocrisie, par la cruauté, par les fureurs théologiques, que par les vertus et les exploits des Princes qui en occupèrent le trône. Valent était lui même sans connaissances, sans talens militaires, et partisan outré des Arriens. On rapporte qu'au sujet de l'incertitude que manifestait encore Valentinien sur le choix de son frère pour collègue à l'empire, un de ses officiers lui répon-

*Division
de l'empire.*

*Fondation
de l'empire
d'orient.*

(1) *Art de vérifier les dates.* T. I. pag. 395, et Blair, Tab. Chronol. N.º 16.

*Caractère
de l'Empereur
Valent.*

dit : « Si vous voulez user de partialité pour votre famille, vous nommerez votre frère; mais si vous avez à cœur le bien de vos peuples, vous vous donerez un tout autre collègue ». Valent n'acquiesça en effet que la triste célébrité des Princes faibles, qui ont tourmenté les consciences de leurs sujets par leurs opinions: il seconda l'opiniâtreté d'Arrien, et fut l'instrument de ses cruelles persécutions contre les catholiques.

*Théodose,
le grand.*

Parmi les successeurs de Valent, on en compte bien peu qui se soient montrés vraiment dignes du diadème impérial. Il ne faut pas confondre dans ce nombre Théodose, qui, par ses opérations militaires et politiques, et plus encore peut-être par son extrême piété, et son zèle pour la religion chrétienne, mérita le surnom de grand. Mais après sa mort, l'empire alla toujours en déclinant, et dans la longue série des Empereurs Grecs, à peine aperçoit-on de loin en loin quelque étincelle de vertu et de grandeur. « L'histoire de l'empire des Grecs, dit Montesquieu, n'est plus qu'un tissu de rebellions, de séditions et de perfidies. Les sujets n'avaient pas même l'idée de la fidélité qu'ils doivent au Prince; et la succession des Empereurs fut si souvent interrompue, que le titre de *porphigorète*, c'est-à-dire venu à la lumière dans l'appartement destiné à l'accouchement des Impératrices, fut un honneur si relevé, qu'il réussit à bien peu de Princes d'en être décorés. Il n'est pas de délit qui n'ait été tenté pour arriver à l'empire: on y parvint par le moyen des soldats, du clergé, du sénat, des gens de la campagne, des habitans de Constantinople, et de ceux des autres villes Une vénération telle quelle pour les ornemens impériaux attirait aussitôt les regards sur celui qui osait s'en revêtir. C'était un crime que de porter ou de tenir chez soi une étoffe de pourpre; mais dès que quelqu'un se montrait avec cette parure, il avait tout-à-coup une foule de suivans, car le respect s'attache ordinairement plus à l'habillement qu'à la personne (1) ». L'ascendant des femmes, le pouvoir des eunuques, la minorité et l'inexpérience des Princes, la courte durée des règnes, et les atteintes que portaient successivement au corps de l'état, non seulement les incursions des barbares, mais encore la perfidie des Princes alliés, voilà les causes principales qui ont insensiblement amené la chute de l'empire des Grecs. De ce chaos, comme de celui des successeurs

*La Grèce sous
les successeurs
de Théodose.*

*Décadence
de l'empire
Grec.*

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Rom.* ch. XXI.

seurs d'Alexandre sortirent d'autres états, mais de peu d'importance, et qui disparurent presque aussitôt dans les conquêtes des Arabes.

On a lieu néanmoins d'être surpris que l'empire des Grecs ait pu se soutenir aussi long tems parmi tant de catastrophes. Montesquieu en donne les raisons suivantes comme les principales; d'abord les discordes civiles des Arabes, qui, après avoir fait la conquête des provinces de l'empire des Grecs en Asie, et des contrées de la Perse, se divisèrent en factions à la suite de leurs sanglantes querelles pour le Califat; en second lieu *le feu grégeois* qui avait été inventé par un architecte nommé Callinique, et fut pendant plusieurs siècles entre les mains des Grecs un instrument terrible, avec lequel ils consumaient les vaisseaux de leurs ennemis, surtout ceux des Arabes, ce dont nous aurons occasion de parler ailleurs; troisièmement les richesses immenses que le commerce et les manufactures entassaient à Constantinople, qui était devenue la Reine des mers, dans un tems où les Goths d'un côté, et les Arabes de l'autre, avaient tari partout les sources du commerce et de l'industrie; quatrièmement enfin les Barbares des bords du Danube, qui après s'être fixés d'une manière stable, n'étaient plus aussi dangereux, et servaient même comme de rempart contre les incursions des autres. Ainsi l'empire se trouva étayé par des causes particulières, dans le même tems que la faiblesse des gouvernemens, leur perversité et les convulsions intestines l'ébranlaient jusques dans ses fondemens: de la même manière que nous voyons aujourd'hui se soutenir certains états, malgré leur épuisement et les revers politiques qu'ils ont essuyés.

Mais tandis que d'un côté les Turcs, après avoir conquis la Perse, s'avançaient à grands pas, et en hordes innombrables d'orient en occident; de l'autre les Croisés, entraînés par un zèle héroïque, d'Europe en orient, étaient forcés de passer sur les terres de l'empire. Dans cette situation, les Empereurs Grecs voyaient leurs plus belles provinces de l'Asie devenues la proie des Turcs, qui avaient déjà poussé leurs conquêtes jusqu'au Bosphore, en même tems que l'approche des Chrétiens leur causait les plus vives alarmes. Pour détourner ces derniers de leurs entreprises, ils eurent recours aux armes des âmes viles et lâches, savoir à la perfidie et à la trahison. Les Français et les Vénitiens animés d'un esprit de vengeance, et peut-être plus encore par des vues d'intérêt, d'ambition, et par un faux zèle, formèrent une croisade contre les Grecs. Ils n'eurent

*Causes
de la longue
durée
de cet empire.*

*Conquête
des Turcs.*

*Expéditions
des Croisés.*

*Les Français
et les Vénitiens
s'emparent de
Constantinople.*

*Empire
de Nicée
et de
Trébisonde.*

*Constantinople
assiégée
par les Turcs.*

à combattre qu'un peuple efféminé et sans valeur (1). S'étant emparés de Constantinople, ils y proclamèrent pour Empereur un comte de Flandres (2). Les Grecs se réfugièrent dans la Paphlagonie et en Colchide, où d'un côté les montagnes leur servaient de boulevard contre les Turcs, et de l'autre la mer contre les Latins. Là, David et Alexis, frères et Princes de la maison des Comnènes, fondèrent les deux petits états de Nicée et de Trébisonde. Malgré que la domination des Latins à Constantinople n'ait duré que soixante ans, elle n'en fut pas moins le dernier coup qui anéantit tout-à-fait l'empire d'orient : car durant cet espace de tems, le commerce passa entièrement aux villes d'Italie, et Constantinople perdit ainsi la source de ses richesses, seul avantage qui lui restait de sa puissance passée. Lorsque Michel Paléologue reprit cette ville en 1264, il y trouva la marine dans un état si déplorable, qu'elle manquait même de petits navires pour l'entretien des communications avec les îles de l'Archipel, qui étaient encore dans la dépendance de l'empire Grec. A cette époque, les Turcs, descendants féroces de ces mêmes Huns qui avaient jadis si cruellement ravagé l'empire Romain, s'étaient déjà répandus dans toute l'Asie, et menaçaient même l'Europe (3). Quel rempart pouvait-on opposer à leurs hordes redoutables ? L'empire, resserré dans les faubourgs de Constantinople, était près de sa fin, semblable au Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il vient se perdre dans la mer (4). En vain les Princes d'occident envoyèrent au secours de Constantinople une armée de cent trente mille hommes. Bajazet qui tenait déjà cette malheureuse ville étroitement assiégée, défit dans une seule bataille

(1) Les latins (c'était le nom qu'on donnait aux Européens qui avaient pris Constantinople) regardaient les Grecs avec un tel mépris, qu'après la guerre, ils n'en voulurent recevoir aucun dans leurs troupes, de quelque condition qu'ils fût.

(2) Baudouin I.^{er} qui fut couronné Empereur dans l'Eglise de sainte Sophie le 16 mai en 1204.

(3) On rapporte que les Turcs, dans leurs premières incursions sur le territoire de la Grèce, enchantés de la beauté des femmes, se dégoutèrent des leurs qui étaient laides et mal habillées; et que c'est à cette passion pour les femmes Grecques, qu'il faut attribuer en partie le féroce enthousiasme qui les entraînait à la conquête du siège de l'empire. Voy. Michel Ducas, histoire de Jean Manuel etc., chap. IX.

(4) V. Montesquieu endroit. cit.

l'armée des alliés : c'en était fait d'elle, si Bajazet n'eût pas du porter toutes ses forces contre Tamerlan qui l'avait inopinément attaqué. Mais cette expédition fut renouvelée avec plus de succès par Mahomet II, la huitième année du règne de Constantin XII ou de Constantin Paléologue. La ville, dont la garnison n'était que de huit mille hommes, se défendit avec un courage héroïque contre une armée des plus formidables. Mais à la fin, le bouillant fanatisme des Turcs triompha de la mémorable résistance des Grecs, et la malheureuse Constantinople fut emportée d'assaut le 29 mai de l'an 1453. Constantin y périt les armes à la main dans la cinquantième année de son âge. Les Barbares la saccagèrent, et y commirent pendant trois jours tout ce que l'on peut imaginer de plus cruel et de plus affreux. Telle fut la fin de l'empire d'orient. Constantinople, fondée par Constantin le grand, après avoir été pendant près de onze siècles le siège de l'empire des Grecs, succomba sous un monarque qui portait le même nom que son premier Empereur, de la même manière que l'empire d'occident, fondé par Auguste, finit dans la personne d'un Auguste. Démétrius et Thomas, frères de Constantin Paléologue, se soutinrent encore quelque tems dans le Péloponnèse, c'est à dire jusqu'à l'an 1458 que Mahomet s'en rendit maître. Trébisonde était encore au pouvoir des Grecs, et avait pour Roi David Comnène ; mais Mahomet finit aussi par s'en emparer, et conduisit David à Constantinople, où il le fit mourir (1).

*Elle tombe
au pouvoir
de Mahomet II*

Nous ne dirons rien ici de l'état politique de l'empire Grec, parce que les Empereurs Romains transplantèrent à Constantinople, non seulement la plupart des usages de Rome, mais encore tout le système de son gouvernement ; c'est pourquoi il faudra se rappeler à cet égard tout ce qui sera dit en son lieu dans cet

*Constitution
de l'empire
Grec.*

(1) *Art de vérifier les dates*, vol. I.^{er} pag. 455. Les principales familles qui régnerent à Constantinople pendant les onze siècles que dura l'empire Grec, sont ; la *Théodosienne*, la *Justiniane*, l'*Héraclienne*, l'*Isaurienne*, la *Phrygienne*, la *Macédonienne*, celles des *Ducas* ; des *Comnènes*, d'*Isaac l'Ange*, des *Comtes de Flandres*, des *Courtenay*, des *Briennes*, des *Cantacuzènes*, et des *Peléologues*. Il existait encore, il y a peu de tems, quelques rejetons de ces anciens familles. Louis XVI a reconnu par des lettres diplomatiques les descendans des *Comnènes*. Cette famille a donné six Empereurs à Constantinople, onze à Trébisonde, dix *Protogérondes* ou chefs à la Laconie, et trois à la Corse.

Code. ouvrage sur la législation de l'empire Romain. Nous observerons seulement, que c'est aux Empereurs Grecs que nous sommes redevables de la collection des lois, qui ont été adoptées dans la suite chez toutes les nations de l'Europe sous la dénomination de *Code*, ou *Code Romain*. Le 15 février de l'an 436, Théodose le jeune publia son code, qu'il composa de toutes les constitutions des Empereurs Romains depuis Constantin jusqu'à lui; et il abrogea toutes les lois qui ne s'y trouvaient pas comprises. Ce code servit ensuite de base à la législation des Goths, des Lombards et des Francs. Mais Justinien I.^{er} ayant remarqué que plusieurs lois y avaient été omises, et que le code même était presque tombé en oubli dans le petit nombre de provinces qui faisaient encore partie de l'empire d'occident, cet Empereur chargea Tribonius son chancelier de faire une compilation de toute la jurisprudence Romaine depuis Adrien jusqu'à lui. Cette collection fut publiée le 16 avril de l'an 529, sous le nom de *Code* par excellence. C'est encore du même Empereur que nous tenons, le *Digeste*, qui est un recueil de divers fragmens de jurisconsultes Romains, dont les écrits ne composaient pas moins de deux milles volumes; les *Institutions* qui contiennent les premiers élémens de la jurisprudence, et les *Novelles* qui forment le recueil de ses dernières lois. Mais, comme nous venons de le dire, toutes ces constitutions et ces lois, appartiennent plutôt à la jurisprudence Romaine qu'à celle de l'empire des Grecs; c'est pourquoi nous remettons à en parler plus au long, lorsque nous traiterons du gouvernement des Romains.

Digeste.

Institutions.

Novelles.

Marques
distinctives
des Empereurs
Grecs.

Nous n'avons guères de particularités à offrir à la curiosité de nos lecteurs, en ce qui concerne l'habillement, les ornemens, et les marques de la dignité des Empereurs Grecs: car, à l'exception de quelques temples, tous les édifices remarquables de Constantinople furent ou rasés par les Barbares, ou abandonnés à la faux du tems, dont ils ont été la proie. Les Turcs élevèrent ensuite sur les ruines de l'ancienne ville d'autres édifices d'architecture Arabe: ce qui acheva la destruction des statues, des peintures et des bas-reliefs qu'on y voyait encore. Néanmoins, pour ne rien laisser à désirer dans cet ouvrage, nous produirons le petit nombre de monumens que nous avons pu recueillir dans les auteurs des annales bysantines. Avant tout, nous devons avertir le lecteur de deux choses; la première, c'est que le costume des Empereurs Grecs et de leur cour, est en grande partie le même que celui des

Romains, dont nous traiterons amplement à l'article de l'empire Romain : c'est pourquoi nous ne ferons mention ici que de ce qui est particulier aux Empereurs d'orient, ce qui se borne à fort peu de chose. La seconde est que nous présenterons les images de ces Empereurs sans aucune altération, et tels qu'ils se trouvent dans les monumens, ensorte que la dureté des contours, la sécheresse dans l'expression des physionmies, et les autres défauts de peinture qu'on pourra y remarquer, ne devront point nous être imputés, mais bien aux tems où les originaux de ces images ont été faits, c'est à dire à l'époque de la décadence des beaux arts et de toutes les institutions libérales. L'impossibilité où nous sommes d'affirmer rien de positif sur l'authenticité de la plupart de ces figures, fait que nous nous abstiendrons de placer les portraits des Empereurs Grecs dans la série de notre Iconographie. Nous ne nous étendrons pas beaucoup non plus sur la description des habits impériaux, pour laisser à l'œil du lecteur et de l'artiste le soin d'en distinguer les diverses parties et le caractère particulier : car il serait aussi difficile que fastidieux et inutile d'entrer dans de longs détails à cet égard. Nous observerons en troisième lieu, qu'à défaut d'autres monumens, nous avons dû quelquefois avoir recours aux mosaïques, bien que du moyen âge, ainsi qu'aux miniatures qui se trouvent dans les anciens écrits. A l'aide de ce dernier moyen, de l'avis même de l'illustre auteur de l'Iconographie Grecque, nous pouvons retrouver, non sans quelque apparence d'authenticité, les images véritables de plusieurs personnages de l'antiquité, par les raisons que nous en avons déjà données, quoique le savant Mongez dise du contraire. On sait qu'à l'époque où les arts étaient florissans dans ces mêmes tems, il était d'usage d'orner les livres de miniatures allusives aux sujets qui y étaient traités. Ceux qui firent copier ces livres dans des tems postérieurs, durent nécessairement faire aussi copier les miniatures, pour ne rien laisser à désirer sur l'exactitude de leur travail. Que si l'on veut malgré cela élever encore quelques doutes sur la ressemblance des physionnomies que représentent ces miniatures, on ne devra pas moins leur accorder un grand degré d'authenticité, quant à la vérité du costume qui y est retracé, n'y ayant pas de probabilité que l'artiste ait voulu s'écarter de l'usage alors établi, et blesser ainsi l'opinion généralement reçue. Les mêmes raisons veulent qu'on ait encore beaucoup de confiance dans l'authenticité du costume, qui est représenté dans

*Rareté
des monumens.*

*Mosaïques
et miniatures.*

certaines monumens, quoiqu'exécutés hors du pays auquel ce costume est propre.

*Constantin
et Hélène.*

Le n.º 1 de la planche 38 offre les images de Constantin le grand et de sa mère Hélène, lesquelles sont tirées d'un manuscrit qui fut transporté de Constantinople à Paris, et a été déposé, après la mort du savant Du-Cange, dans la Bibliothèque du Roi. Ce manuscrit est anonyme, et renferme plusieurs opuscules sur l'origine et les affaires de Constantinople, ainsi que sur les Empereurs et les Patriarches d'orient (1). On voit par le catalogue qu'il donne des Empereurs, qu'il fut écrit vers l'époque du règne de Michel Paléologue à Constantinople, c'est-à-dire entre l'an 1261 et l'an 1283 (2). De chaque côté de ces deux images est écrit en Grec : *le Saint et grand Constantin Roi -- la Sainte Hélène sa mère*. Mais comme les actions de cet Empereur et de sa mère, personnages des plus célèbres dans les fastes de la chrétienté, sont une source féconde de sujets de composition pour les artistes modernes, nous croyons joindre ici deux autres portraits de l'un et de l'autre, lesquels ont été copiés sur des monumens d'une plus haute antiquité, et encore plus certains. Le n.º 2 représente la tête de la mère de Constantin portant un riche diadème; elle est prise des médailles de Banduri (3). La statue en bronze n.º 3, se voit encore à présent sur la place de Barletta dans la Pouille: l'avis des érudits les plus distingués est qu'elle représente Constantin, et fait probablement partie du grand nombre de celles qui furent fabriquées à Constantinople sous les premiers Empereurs d'orient (4). En confrontant les deux

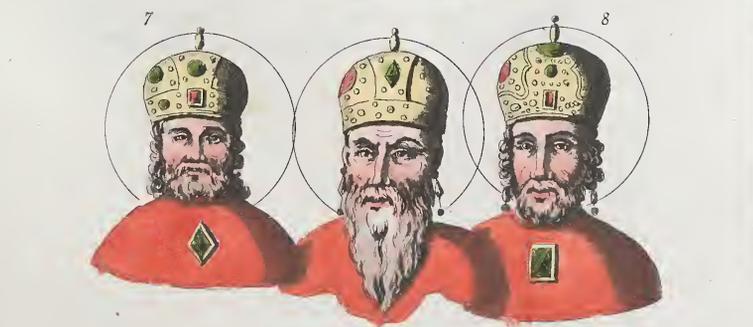
*Statue
de Constantin.*

(1) Banduri, *Imp. Orient. Praef.* pag. VI.

(2) Il est à remarquer que le dessus de la couverture de l'original porte l'empreinte des aigles impériales à deux têtes.

(3) *Numismata Imperat. etc. ad Palaecologos usque.* T. II. pag. 288. Tab. II.

(4) Voyez Winkelmann, *Histoire des arts* etc. Rome, 1783 etc. T. II. pag. 425. N. (A). Le savant abbé Fea observe que les Empereurs Grecs firent ériger particulièrement à Constantinople un nombre presque infini de statues, la plupart en bronze, soit pour eux mêmes, soit à des membres de leur famille, à leurs prédécesseurs ou à leurs Généraux. Ces statues ont disparu presque toutes dans les nombreux désastres qu'a eussés cette ville. « La seule en bronze, dit-il, de toutes celles qui ont été faites en Italie, autant que je sache, et peut-être l'unique au monde, est la statue qu'on voit encore à présent sur la place de Barletta en



figures de Constantin et d'Hélène qu'on voit sous les n.º 2 et 3, avec celles de la miniature n.º 1, on s'aperçoit aussitôt du changement de costume qui eut lieu à la cour d'Orient, du moment que la religion chrétienne devint la dominante dans l'empire. La médaille ainsi que la statue semblent appartenir aux tems qui ont précédé la conversion de Constantin; c'est pourquoi il faut bien faire attention, lorsqu'il s'agit du costume de cet Empereur, à ne pas confondre ces deux époques très-distinctes, celle de Constantin idolâtre, et celle de Constantin chrétien. Dans la première, il doit être habillé à la manière des Empereurs Romains; mais dans la seconde, sa parure doit avoir toute la richesse du luxe oriental, parce qu'à cette dernière époque il voulut lui même que ses vêtements fussent enrichis de perles et de pierres précieuses, et que son diadème en fût entièrement tissu; et pour se distinguer encore

*Deux époques
du costume
de Constantin.*

Pouille, et qui a environ vingt palmes de hauteur. Les habitans de cette ville prétendent qu'elle représente Constantin; et je le croirais aussi d'après la comparaison du dessin que m'en a donné M. D E Manuel Mola directeur des écoles royales etc, avec les statues de Constantin décrites par Winkelmann . . . M. le baron de Riedsel, qui, dans son *Voyage en Sicile et dans la Grande Grèce* . . . la prend pour un Jules César, n'avait pas bien présente la physionomie de cet Empereur ni celle de Constantin, et n'aura pas fait attention à la forme de l'habillement qui est des tems du bas empire. »

Voici ce que dit encore le même commentateur de cette statue dans le III^e vol. pag. 464. « Elle passe dans l'esprit même des habitans les plus éclairés de Barletta pour être celle de Constantin. Le vulgaire l'appelle Héraclius. Mais outre qu'elle n'offre aucune ressemblance avec la physionomie qu'a cet Empereur sur les médailles, où il est représenté avec la barbe et des traits tout différens, il est impossible que vers le milieu du VII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque de la décadence totale des arts, on ait pu faire une statue aussi grande, aussi belle, et d'un travail aussi considérable, à moins de dire que, selon l'usage presque général alors, on ait dédié à Héraclius, à l'occasion de quelqu'événement particulier, la statue consacrée à la mémoire d'un autre Empereur, sans avoir égard à la ressemblance. Le même M. Mola me fit observer que la croix est moderne, et que la statue porte sur la tête une couronne de laurier: ce que je ne trouve pas fréquemment dans les médailles représentant des Empereurs chrétiens, qui l'ont pour la plupart en pierres précieuses. Les deux statues des fils de Constantin ou de Constantin lui même, qu'on voit sur la montée du capitole, semblent avoir la couronne de chêne ». Nous parlerons des autres statues de cet Empereur à l'article des beaux arts.

d'avantage des Empereurs Romains, il quitta la barbe qu'ils avaient reprise depuis Adrien. On ne peut donc regarder que comme un anachronisme, la barbe qu'on lui voit dans la miniature que nous venons de rapporter. Et en effet l'usage de se la raser se maintint chez les Grecs depuis la bataille d'Arbelles jusqu'au règne de Justinien, c'est-à-dire jusqu'au sixième siècle de l'ère vulgaire, où revint celui de la porter dans toute sa longueur, comme nous le verrons ailleurs (1).

*Théodose
le Grand.*

Le n.º 4 est la tête de Théodose le Grand prise d'une médaille de Banduri. Cet Empereur voulut que la religion chrétienne fût la seule professée dans son empire, à l'exclusion de toute autre. Les têtes des n.ºs 5 et 6 sont également prises des médailles du même antiquaire. La première est celle de Maurice Phocas, qui régna depuis l'an 602 jusqu'en 610, et se fit renommer par sa cruauté et l'assassinat du pacifique Empereur Maurice, et de toute sa malheureuse famille. La seconde représente celle de l'Impératrice Irène, épouse de Léon IV, qui régna seule depuis 797 jusqu'en 802. Elle se rendit célèbre parmi les Chrétiens Grecs, pour avoir embrassé leurs opinions sur le culte des images; mais elle ne le fut pas moins par les assassinats et les forfaits qu'elle commit pour s'emparer du diadème: c'est la première femme qui ait régné seule dans l'empire d'orient. Mongez observe que la grossièreté de l'art dans les médailles de cette époque, ne permet guères de juger de la beauté tant vantée de celle Princesse. Le n.º 7 représente l'Empereur Manuel Paléologue, qui régna depuis 1391 jusqu'en 1425. Les deux portraits sous le n.º 8 sont ceux de Jean Paléologue, qui y est peut-être représenté à deux âges différens. Il était fils de Manuel, et régna depuis 1425 jusqu'en 1448: il se rendit célèbre par le Concile qu'il fit convoquer à Florence pour y traiter de la réunion des deux églises grecque et latine, et fut le pénultième Empereur d'orient. Ces trois portraits peuvent être regardés comme authentiques, tant à l'égard de la ressemblance, que pour la vérité du costume; car, comme nous l'avons dit plus haut, le manuscrit d'où ils sont tirés appartient aux tems du même Jean Paléologue.

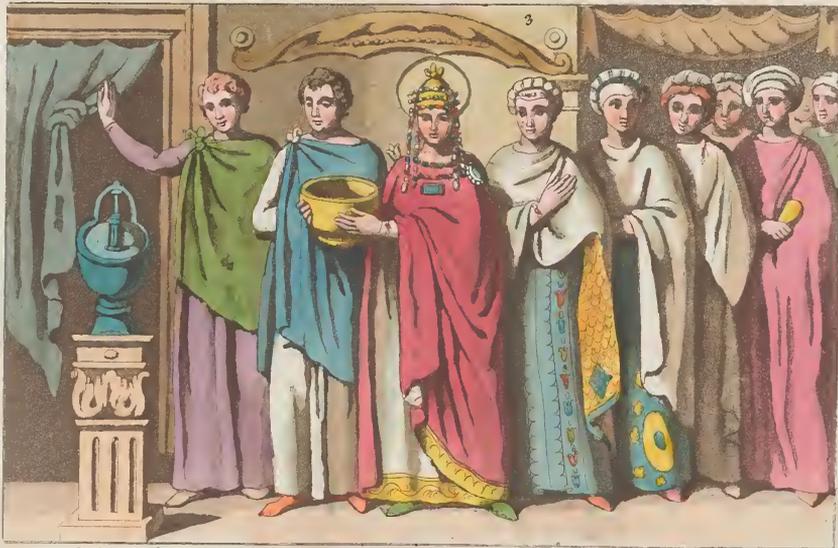
*Maurice
Phocas.*

Irène.

*Manuel
Paléologue.
Jean
Paléologue.*

(1) Plutarque rapporte, qu'avant la bataille d'Arbelles, Alexandre fit couper la barbe à ses soldats, pour empêcher que l'ennemi ne pût les saisir par là. Depuis lors, la barbe ne fut plus conservée que par les Ephores, dont elle devint même une marque distinctive, et il ne fut plus permis aux Spartiates de porter que les moustaches.





L. Bigam f.

Les mosaïques des n.^{os} 1, 2 et 3 de la planche 29 ne forment qu'un seul ouvrage, et représentent l'Empereur Justinien avec sa femme Théodore, qui assistent à la consécration de l'église de Saint Vital à Ravenne (1). L'Empereur sous le n.^o 1 a le front ceint d'un riche diadème et de pierres précieuses, qui pendent avec ses cheveux: il est vêtu d'une tunique blanche, et de la chlamyde impériale de couleur violette, et tient d'une main une coupe d'or, qui était peut-être le présent que les Empereurs étaient accoutumés de faire aux églises à l'occasion de leur dédicace. Le n.^o 2 offre les portraits de deux ministres ou courtisans, qu'on voit dans ce morceau de mosaïque à la droite de l'Empereur: ils portent comme lui une tunique blanche avec une chlamyde de même couleur, qui est attachée sur l'épaule droite, et leurs cheveux flottent sur leurs épaules. Nous ne rapporterons point les figures des ecclésiastiques et des soldats que présente le même ouvrage, comme n'étant d'aucune utilité pour notre objet. Le n.^o 3 offre le côté opposé de cette mosaïque, et nous allons le décrire en entier. On y voit l'Impératrice, la tête ceinte d'un riche diadème, d'où tombent le long des joues et sur les épaules de longues files de perles: son manteau est aussi violet, et a un large bord en or avec des broderies: sa robe

Justinien
et Théodose.

Ministres
et courtisans.

(1) Cette consécration fut faite par l'évêque saint Maximin en l'an 547. Ciampini parle au long de ce précieux morceau de mosaïque dans ses *Vetera monumenta* etc. pag. 73. On en trouve aussi la description dans les auteurs de l'histoire Byzantine, et M.^r Séroux d'Agincourt le rapporte en partie dans son histoire de l'art (Peinture pag. 16): on le voit dans le chœur de Saint Vital à Ravenne. Winkelmann dit (vol. II. pag. 420 édit de Reina), que sur cette mosaïque, on peut se former une idée de ce qu'étaient les statues équestres en bronze de Constantin et de sa femme Théodore qui étaient autrefois à Constantinople, car elle fut faite dans le même tems que ces statues. Il est bon d'observer cependant que la première de ces deux statues était vêtue en Achille, comme le dit Procope, avec des semelles attachées au pied, les jambes nues ou à l'héroïque. On ne doit point s'étonner que nous ayons cité ici une mosaïque faite en Italie: car Ravenne, comme tout le monde le sait, fut pendant long tems sous la puissance des Empereurs Grecs. Nous dirons même à cet égard, que l'Italie n'ayant pas de peintres dans les tems du bas-empire, on les y faisait venir de la Grèce; et comme ils ignoraient les usages des lieux où ils travaillaient, ils continuaient à donner à leurs Saints l'habillement Grec de cette époque, comme nous le verrons ensuite. Voy. Ciampini pag. 14, et Léon d'Ostie, *Chronic. Monast. Cassinensis*.

Femmes.

qui est sous le manteau est d'un blanc un peu luisant : de riches agrafes semblent orner sa poitrine et ses épaules, et elle tient dans une de ses mains un vase fait de pierres précieuses. La première des femmes qui sont à sa gauche a le manteau blanc et la robe violette : de sa poitrine descendent jusqu'aux pieds deux écharpes ou bandes d'étoffe parsemées de pierreries : la seconde a la robe tressée de fleurs en vert et en or avec de longues manches : la troisième a le manteau blanc, et la robe aussi à fond blanc avec des fleurs vertes entrelacées ; la quatrième porte le manteau écarlate avec la robe blanche brodée de fleurs en or. La première des deux femmes qui sont à la droite de l'Impératrice a la tunique blanche, et la seconde de couleur violette. L'habillement de ces femmes leur couvre le corps, de manière à ne laisser voir que la tête, le cou et les mains.

Basile II.

Le n.º 4 représente l'Empereur Basile II. qui régna avec Constantin X, depuis l'an 976 jusqu'en 1025. Il est au moment de recevoir les bénédictions du Ciel et les hommages de la Terre : ce portrait est tiré des miniatures d'un pseautier grec en parchemin du X.º siècle, qui appartenait autrefois au monastère de la Vierge appelée *Cospicua* à Constantinople, et se trouve aujourd'hui dans la Bibliothèque de Saint Marc à Venise (1) ; son authenticité mérite par conséquent beaucoup de confiance. L'Empereur y est habillé militairement ; mais outre le diadème qui est enrichi de pierres précieuses, il a encore le hoqueton, le sceptre et autres marques distinctives de la dignité impériale.

*Habillement impérial.**Diadème.*

De toutes ces figures il nous sera facile maintenant de déduire, comme autant de corollaires, les diverses parties de l'habillement qui composaient le costume des Empereurs. La première marque de cette dignité était le diadème. Nous avons déjà vu qu'après avoir vaincu Darius, Alexandre quitta le diadème des Rois de Macédoine, qui n'était qu'un simple bandeau d'étoffe blanche, pour prendre celui des Monarques de la Perse, composé d'une bande de lin blanc avec une raie rouge, sur lequel il plaçait quelquefois des cornes de bélier comme fils de Jupiter Ammon : nous avons vu aussi que Constantin ajouta au diadème les perles et les

(1) Voy. Morelli, *Bibliotheca manuscripta Graeca et Latina, Bassani*, Remond. 1802, pag. 33. Cette figure est encore rapportée par M. Sérour d'Agincourt. Ibid. pag. 33, pl. 47.



S. Bigatti inc.

pierreries. Les successeurs de cet Auguste adoptèrent non seulement cette sorte de diadème, mais encore tout le faste des anciens Rois de Perse. Claudien, dans la description qu'il fait des trésors et des ornemens impériaux que les enfans de Théodose se partagèrent après sa mort dit (1) :

Et vario lapidum distinctas igne coronas.

Agathias, en parlant des marques de royauté, que les Empereurs envoyaient en présent aux Rois des Laziens, peuples qui habitaient les derniers rivages de la mer Noire, fait mention d'un diadème en or enrichi de pierres précieuses (2). Il faut pourtant bien se garder de confondre le diadème des Empereurs avec la couronne royale. Celle-ci n'était qu'un simple cercle en or, tandis que le diadème impérial était comme une double couronne : car celle qui devait ceindre le front était surmontée d'une autre, avec laquelle elle était jointe par une garniture enrichie de pierreries, et d'un beau travail (3). Ce diadème était quelquefois orné de têtes en bas-relief et en or, ou d'espèce de camées. Tel est celui de Constantin II qu'on voit au n.º 1 de la planche 30, et qui est pris des pierres gravées de la Galerie de Florence. On plaça aussi une croix sur le haut du diadème, comme on peut le voir par celui de Phocas (planche 28 n.º 5), usage qui prit son origine de l'Empereur Justin, d'après le témoignage des médailles. La forme du diadème de cet Empereur nous rappelle encore le *καμελανκιον*, appelé par les écrivains du bas empire *Camelaucum*, et qu'ils croyent semblable à la mître ou *cidaris* des Perses (4) : on en voit le dessin sous

*Couronne
royale.*

*Diadème de
Constantin II.*

de Phocas.

Camelaucum.

(1) *In pr. Consuls Stilich.*, lib. II., v. 92.

(2) *Hist. Justiniani*, lib. II. pag. 60.

(3) V. Ciampini, *Vetera Monumenta*. Pars I. pag. III.

(4) Le *Camelaucum* était une espèce de bonnet fait de poil de chameau, d'où il a pris ce nom. Il est encore en usage chez les moines du levant, et ressemble un peu au bonnet carré de nos ecclésiastiques. Voici la description qu'en fait Allazius (*De utriusq. Ecclesiae consensione*, lib. III. cap. 8 num. 12). *Caput operiunt Camelauco, quod capitis tegmen est ex lana nigricante, ut natura illam dedit, textum, rotundum, altitudine semipalmare, in formam conchae finiens, quae caput ingreditur, non undequaque rotundatur; sed ubi aures sunt, plagulae ununtur, quibus aurium incommodis medentur.* Ainsi de ce *Camelaucum* pendaient

*Diadème
avec le casque.*

le n.^o 2, pris des bas-reliefs de l'arc de Constantin (1). Le diadème se joignait quelquefois tellement avec le casque, qu'ils ne formaient ensemble qu'un même tout, ainsi qu'on le voit par le casque n.^o 3 qui forme la coiffure de l'Empereur Héraclius, célèbre dans les fastes de l'église, pour avoir enlevé la croix à Cosroès Roi de Perse : ce qui fait que ce diadème s'appelait *galea diademata*. Nous avons remarqué dans le portrait de Justinien, que son diadème est orné de fils de perles et de pierres précieuses qui lui tombent sur les épaules. La même chose se voit dans ceux de Constantin, d'Irène et de Basile dont nous avons aussi fait mention ; et l'on en a une preuve encore bien plus claire dans le diadème de Justinien sous le n.^o 4. Cet usage fut généralement adopté par tous les Empereurs, de manière cependant que plus on s'éloigne de l'époque de Constantin, et plus ces diadèmes ainsi que tous les autres ornemens impériaux vont perdant de leur ancienne simplicité, et se surchargent d'or, de perles, de pierreries et d'ornemens de tout genre, selon l'esprit particulier à cette époque où les beaux arts étaient entièrement tombés : ce dont il est aisé de se convaincre, par la seule confrontation de ces figures entre elles. Nous ne devons pas passer ici sous silence la forme extravagante du *camelaucum* ou bonnet, n.^o 5, qu'on voit sur une grande médaille de Jean VIII Paléologue, frappée en Italie, et citée par Banduri et Du-Cange (2). Les Empereurs avaient encore quelquefois autour du corps une autre marque de leur dignité, c'était un cercle d'or ou de lumière, appelé par les

*Ornemens
du Diadème.*

*Bonnet
de Jean VIII
Paléologue.*

des espèces de bandes de même étoffe, ou d'une autre plus fine, pour couvrir les oreilles ; ce qui a peut-être donné l'origine aux queues des mitres de nos évêques.

(1) Constantin Porphignorète (*De Adm. Imper. cap. 13*) dit que cette espèce de bonnet avait été apporté par un ange à Constantin, et que les Empereurs ne le portaient que dans les grandes solennités.

(2) Ce médaillon est un ouvrage de Victor Pisano ou Pisanello peintre de Vérone, qui, au rapport de Vasari, *fit en médaillons de jet une quantité de portraits de Princes de son tems et autres*. Voici ce que dit Monseigneur Giovio du médaillon et de l'artiste dans une lettre qu'il écrit au Duc Cosimo. *J'ai encore une belle médaille de Jean Paléologue Empereur de Constantinople avec ce chapeau bizarre à la Grecque, que les Empereurs étaient dans l'usage de porter ; elle a été faite par Pisano à Florence lors du concile d'Eugène auquel assista cet Empereur : elle a pour revers la Croix du Christ soutenue par deux mains, qui représentent sans doute les deux églises grecque et latine.*

antiquaires *nimbus*. Cet attribut n'appartenait anciennement qu'aux Dieux, et entre autres à Apollon. Pline rapporte que Caligula fut le premier des mortels qui osa s'en décorer; mais Antonin le Pieux est le premier des Empereurs qu'on voit sur les médailles avec cet ornement. Les Empereurs et les Impératrices du bas-empire en ont toujours la tête parée; et, comme l'observe Mongez, les artistes ne doivent point l'oublier lorsqu'ils veulent représenter un Empereur de cette époque. L'origine de cet ornement dérivait d'une aveugle et basse adulation, de la part des Romains, qui voulaient indiquer par là que les Augustes étaient admis au conseil des Dieux (1).

Nimbus.

Nous ne voulons pas finir cet article sans faire mention de la *couronne de fer*, qui, selon les chroniques de Monza, après avoir servi pendant long tems au sacre des Empereurs Grecs, passa de Constantinople à Rome, d'où le Pape Saint Gregoire le Grand l'envoya en présent à Théodolinde Reine des Lombards, qui fesait sa résidence à Monza. Si de pareilles assertions pouvaient être admises, il s'en suivrait; d'abord, que la *couronne de fer* dont il s'agit n'était originairement que le diadème des Empereurs de Constantinople; en second lieu qu'elle a été faite avec un des clous qui ont servi au crucifiement du Christ: ce qui lui a fait donner l'épithète de *de fer*. Or quant à la première conséquence, il suffit de comparer la couronne de Monza n.º 6, avec celle que portent les Empereurs dans les divers monumens que nous venons de rapporter, pour avoir la preuve évidente que celle-ci diffère considérablement

Couronne
de fer.*Différence
de la Couronne
de fer d'avec
celle impériale.*

(1) Il convient de rapporter à ce sujet ce passage de Pignorius, que le P. Kircher a transcrit sans en citer l'auteur. *Consuevit Daedala antiquitas res hominum opinione religiosas, et augustis quibusdam veluti notis insignire, quasi ipsis aliqua dignitas accederet. Inter has maxime nobilis fuit orbis quidam capiti aliquando circumscriptus, venerationis index et majestatis, quae humanam excederet. Hunc ego Imperatoribus, quos veteres supra fastigium mortalitatis elatos suspiciebant, provinciis orbis Romani, urbibus primariis, animalibus etiam Deorum circumpositum notavi: et quod ad Augustos pertinet, extant numismata aerea Antonini Pii, et Constantii illius, qui Arrianis favens, catholicam Ecclesiam perturbavit. Et Ravennae in aedibus S. Vitalis manent adhuc antiquissimae ex opere musivo Justiniani, et conjugis imagines, quarum capita talis circulus ambit.* Cet usage passa des gentils aux peintres chrétiens, qui entourèrent d'une auréole les têtes de leurs saints.

de la première. D'ailleurs, dans le grand nombre des médailles de Constantin rapportées par Du-Fresne et autres, on ne voit jamais cet Empereur avec une couronne semblable à celle de *fer*; mais bien tantôt avec un casque, tantôt avec une couronne de laurier, ou avec un diadème bien différent. Ce diadème est le plus souvent composé d'un double rang de pierreries jointes ensemble par des bandelettes, qui descendent jusques sur les épaules. Nous ne pouvons accorder beaucoup de crédit aux conjectures du P. Allegranza, qui voudrait nous persuader que Constantin portait la couronne de fer sur le diadème Impérial, ou sur la cime de son casque, parce que les médailles sur lesquelles il étaye son assertion, ne laissent apercevoir aucune trace de cette couronne sur le casque, ni sur le diadème (1). Quelle que soit au reste la forme de cette couronne de fer, on aura toujours droit de demander aux partisans de cette opinion, sur quel monument ils se fondent, pour croire qu'un ornement aussi précieux soit passé de Constantinople en Italie. Il n'y a aucun écrivain qui en parle, et nous n'avons aucunes relations sur l'époque où l'on prétend que cette translation a eut lieu: le même Saint Grégoire n'en dit pas un mot dans ses épîtres. Il n'est guères vraisemblable non plus, que les Empereurs de Constantinople fissent assez peu de cas du trésor le plus précieux que leur avait laissé Constantin, pour le laisser transporter ailleurs. Si donc la couronne de Monza n'est pas celle que Constantin a transmise à ses successeurs, il s'ensuit qu'il n'est pas aisé de prouver qu'elle renferme un des clous de la passion. Il est bien vrai qu'un de ces clous avait servi à former le diadème qu'Hélène envoya à son fils: car

*Diadème
avec
le saint clou.*

(1) Frisi, *Mémoires historiques de Monza*. Vol. 2 pag. 161 et suiv. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous traiterons du costume des Lombards, et nous rechercherons alors la véritable origine de la couronne de fer. Nous nous bornerons à observer ici; 1.º que les partisans de la couronne *de fer* n'ont pas démontré jusqu'ici d'une manière solide, que cette couronne est la même que celle qu'ont portée Constantin et ses successeurs; 2.º que l'authenticité du *saint clou*, qu'on dit en former la garniture intérieure, est encore extrêmement douteuse. Lisez Muratori: *Anecdota, quae ex Ambrosianae Bibliothecae Codicibus* etc. Tom. II, pag. 267 et suiv. L'examen que nous avons fait du manuscrit de Bosca, qui est conservé dans la librairie du Chapitre de Monza, et qui a pour but de prouver l'authenticité de la *couronne de fer*, nous a encore confirmé d'avantage dans l'opinion de Muratori.

Saint Ambroise dit positivement que, *quaesivit Helena Clavos, quibus crucifixus est Dominus, et invenit. De uno clavo fraenos fieri praecepit, de altero diadema intexuit . . . Misit itaque filio suo Constantino diadema gemmis insignitum, quas pretiosior ferro innexas Crucis redemptionis divinae gemma connecteret. Misit et fraenum. Utroque usus et Constantinus, et fidem transmisit ad posteros Reges* (1). On ne sait trop ce qu'est devenu ce diadème, et ce n'est pas à nous d'entrer dans ces recherches. Nous ajouterons seulement, que le Diacre Paul, qui vivait à la cour des Rois Lombards, et qui a traité au long de leurs usages et de tout ce qui les concerne, ne fait aucune mention de la couronne de fer, ni du saint clou de Monza; et qu'au contraire il dit, qu'Hélène *de clavis, quibus manus Christi fuerunt perforatae, alios in galeam misit Imperatoris, filii capitis providentiam gerens, ut jacula bellica submoveret, alios fraeno equino permiscuit* (2). Le même écrivain assure en outre, que dans le sacre des Rois Lombards, on ne faisait point usage du diadème, mais d'une lance ou sceptre qu'on leur présentait, selon l'usage anciennement établi, comme la marque distinctive de l'autorité royale. C'est de quoi nous parlerons ailleurs.

Le sceptre est la seconde marque distinctive de la dignité impériale. Tout le monde sait que celui des Empereurs Romains portait à son extrémité supérieure un aigle, comme celui que Romulus avait reçu des Etrusques. Les Empereurs Grecs placèrent sous les pieds de l'aigle un petit globe d'or, et tout leur sceptre était fait, à ce qu'il paraît, du même métal. Le camée qu'on voit sous le n.º 7, et qui se trouve dans le Musée de Florence (3) offre la forme de

Sceptre.

Sceptres
avec l'aigle,
la croix
et le globe.

(1) *Oratio de obitu Theodosii, num. 47.*

(2) *Hist. miscel. liv. II.* Rufin prêtre d'Aquilée et contemporain de Saint Ambroise, Socrate le Scolastique, Théodoret évêque de Cyrus, et Sozomène, qui dans le V.^e siècle, presque cent ans après la mort de Constantin, écrivirent en grec l'histoire ecclésiastique, assurent tous qu'Hélène plaça le saint clou non dans le diadème, mais dans le casque de son fils. L'assertion de ces écrivains pourrait peut-être se concilier avec celle de Saint Ambroise, si l'on voulait admettre, chose qui n'est pas invraisemblable, qu'Hélène plaça ce clou dans un diadème fait en forme de casque.

(3) Nous avons suivi l'opinion des célèbres éditeurs du Musée de Florence, qui croient voir sur ce camée le portrait de Constantin, malgré que d'autres savans le prennent pour celui de Vespasien.

ce sceptre. Phocas substitua la croix à l'aigle, et son exemple fut suivi par les Empereurs qui lui succédèrent. On trouve aussi quelquefois les Empereurs représentés avec une croix dans la main droite, et le sceptre dans la gauche. C'est ainsi que paraît Michel Paléologue dans une peinture d'une ancienne église de Constantinople consacrée à la Vierge. Voy. la planche 31, n.º 1. Le sceptre des Empereurs Grecs subit néanmoins quelques changemens, comme l'atteste celui de Basile, planche 29 n.º 4, et celui d'Eudoxie dans la planche suivante. Les tableaux faits dans les siècles postérieurs présentent souvent, à la place du sceptre, le *labrum* et le *nartex*. Nous parlerons du premier à l'article de la milice. Le *nartex*, ou *ferula*, était une espèce de baguette, ou pour mieux dire, de *bâton*, qui, à son extrémité supérieure, se terminait par un ou plusieurs carrés composés d'une frange d'or, et enrichis de pierrieres au sommet des angles, dont la disposition souvent ne différait guères de la figure d'une croix. On voit trois de ces sortes de bâtons sous les n.ºs 2, 3 et 4 de la planche 31. Le n.º 2 offre l'image de Théodore femme de Michel Paléologue, copiée sur la peinture dont nous venons de parler, qui se voit à Constantinople. Les n.º 3 et 4 représentent celles de Manuel Paléologue et de sa femme Hélène, prises d'une miniature qui décore un manuscrit des œuvres de Denis l'Aréopagite, dont cet Empereur fit lui-même présent au monastère de Saint Denis en France (1). Le globe, signe emblématique du pouvoir souverain sur toute la terre, lequel était ordinairement surmonté d'une Victoire, passa des Empereurs Romains à ceux de l'orient, dans les portraits et les statues que les artistes firent de ces derniers, avec cette seule différence, que du tems de Théodose, le globe était surmonté d'une croix. Tel était en effet celui que tenait d'une main une statue équestre de Justinien, qu'on voyait à Constantinople : car Procope, en parlant de cette statue, dit : *non gladium, non hastam, aliudve gestat armorum genus, sed crucem globo impositam* (2). Nous traiterons, à

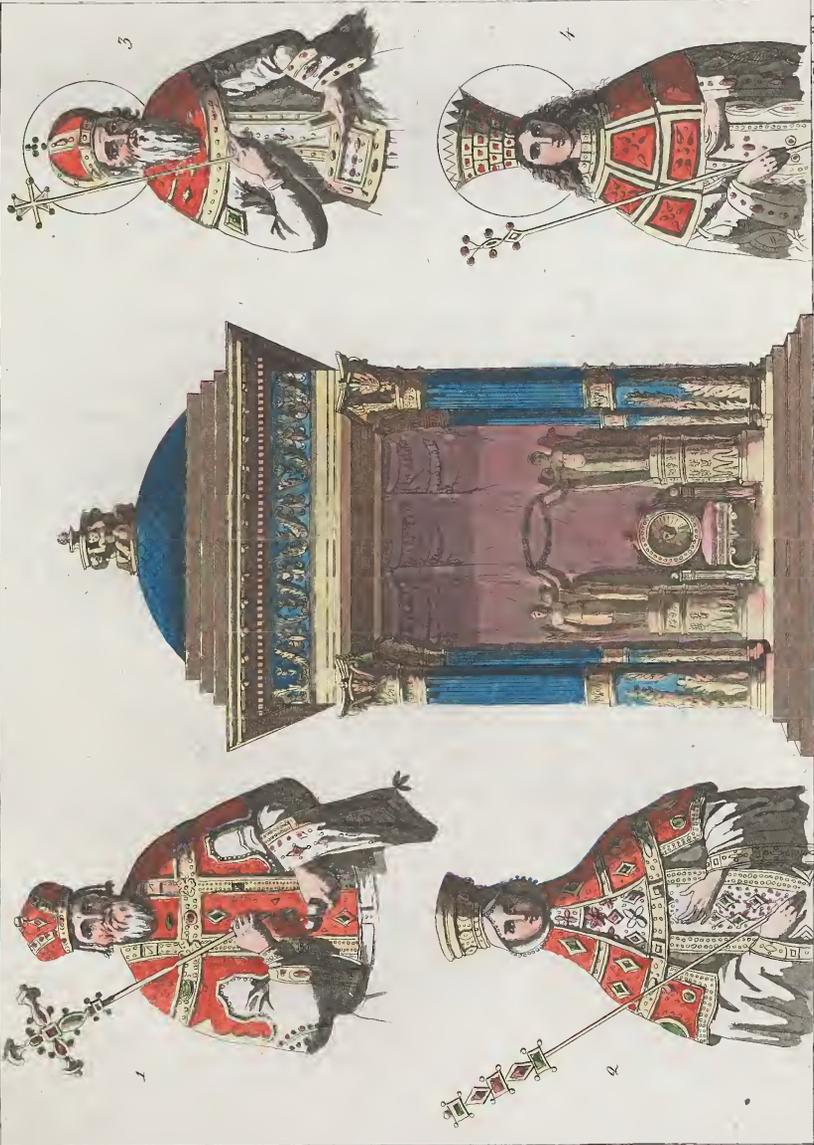
Croix.

Nartex
ou ferula.

Globe.

(1) Voy. Du-Fresne. *De Imp. Constantinop. etc. Numismat. Dissertatio*. Dans les portraits de Théodore et d'Hélène, les deux diadèmes méritent d'être observés à cause de l'extravagance de leur forme, qui atteste en même tems la décadence du bon goût avec celle de l'élégance et de l'antique simplicité.

(2) *L. De Aedib.* chap. II.



A. Dwanck inc.

l'article de la religion, des autres objets qui distinguent les Empereurs Grecs dans les anciens monumens.

Les Monarques de Byzance substituèrent, à la simplicité de la chaise curule, la richesse et la magnificence du trône des Rois de Perse, dont on trouve dans Athénée la description suivante. « Le trône sur lequel étaient assis les Rois de Perse, lorsqu'ils administraient la justice, était en or: il était porté sur quatre petites colonnes du même métal, et enrichies de pierreries, » (1). On lit dans Arrien qu'Alexandre avait un trône semblable, et que ses amis s'asseyaient à ses côtés, sur des lits qui avaient des pieds d'argent. Voici la description que le poète Corippe fait du trône de Justin II successeur de Justinien: « Le trône impérial fait l'ornement du palais. Quatre colonnes précieuses soutiennent une coupole en or massif, qui représente la voûte céleste. Cette riche coupole s'élève au dessus de la tête de notre immortel Empereur, et couvre son siège composé de pourpre, d'or et de pierreries. Quatre pieds recourbés en arcs flexibles lui servent de supports; quatre Victoires en bronze déployent leurs ailes, et portent une couronne de laurier (2) ». Le n.º 5 représente ce trône, dont le dessin est de M.^r Alexandre Sanquirico. Les annales Byzantines font mention de plusieurs autres trônes, la plupart en marbres précieux, et avec des ornemens en or et en bronze: un des plus remarquables était celui qu'on voyait dans l'Hyppodrome, et dont Cristophe Bondelmont parle en ces termes: *Hippodromi viginti quatuor erant altissimae columnae, ubi Imperator cum Principibus residebat* (3).

Les Empereurs Grecs empruntèrent encore des Rois de Perse et de l'orient l'usage des *parasols*, des *chasse-mouches*, et des *éventails*. Nous nous dispenserons de donner ici la description de ces divers objets, au sujet desquels le lecteur pourra consulter l'histoire du costume des Perses et des Lyciens comprise dans cet ouvrage. Les mêmes Monarques semblent encore avoir pris de l'orient l'usage de se faire accompagner avec des torches et des flambeaux allumés dans les cérémonies publiques, usage dont nous aurons aussi occasion de parler ailleurs.

(1) Voy. le Costume Persan.

(2) *Coripp. De laudib. Justinii*, liv. III. v. 194.

(3) V. Du-Fresne. *Constantinop. Christ.* pag. 104, et *P. Gylli, De Constantinop. Topographia etc.* liv. II. chap. XIII.

Trônes.

Trône
de Justin II

Parasol,
éventail etc.

*Habillement
des Empereurs
Grecs.
Tunique.*

Quant à l'habillement des Empereurs Grecs, voici la description que nous en ont laissée les historiens Byzantins. La tunique ordinaire était recouverte de la tunique impériale, qui était blanche, enrichie de broderies en or et de belles franges, et retenue par une ceinture qui l'empêchait de descendre plus bas que le jarret. Le poète Corippe, dans l'éloge de Justin le jeune, en parle en ces termes :

. *tunicaque pius inducitur artus*
Aurata se veste tegens, qua candidus omnis
Enituit
Substrictoque sinu vestis divina pependit
Poplite fusa tenus, pretioso candida limbo (1).

Chlamyde.

Par dessus cette tunique impériale était une longue chlamyde de pourpre marine, qui tenait par une large agrafe en or, avec des chaînes du même métal, et parsemée de pierreries (2)

Caesareos humeros ardenti murice textit
Circumfusa chlamys,
Aurea juncturas morsu perstrinxit adunco
Fibula, et a summis gemmae nituere catenis (3)

Chaussure.

Les Empereurs Grecs étaient très-jaloux de cet ornement, et ne le quittaient jamais pas même dans les tems de deuil : ils permirent bien aux Rois du Bosphore l'usage de la chlamyde blanche (4); mais il leur défendirent par un décret spécial de porter celle de pourpre. Leur chaussure était rouge aussi, ainsi que les cordons qui servaient à l'attacher, et le plus souvent faite d'une espèce de maroquin appelé cuir de Perse (5).

(1) *H. Cresconius Corippus. De laudibus Justini etc. Romae-Framesius 1777 in 4.° liv. II. v. 100 et suiv.*

(2) Par pourpre marine il faut entendre, comme nous l'avons observé ailleurs, celle qu'on tirait des coquillages marins. Nous parlerons de cette pourpre à l'article où nous traiterons de la matière et des couleurs des vêtemens grecs. Voyez cependant *Amatius de Restitutione purpurarum*, et Rosa, *Delle porpore e delle materie vestiarie presso gli Antichi*;

(3) Corippus. Ibid. v. 118.

(4) *Agath. Hist. Justin. II. pag. 60.*

(5) V. Corip. Ibid. lib. II. v. 105.



S. Sigenti. f.

Les Impératrices Grecques rivalisaient avec leurs époux en luxe et en magnificence. On les voit représentées dans les monumens avec les mêmes marques distinctives que les Empereurs, et vêtues tantôt d'une chlamyde parsemée de perles, et attachée par de larges et riches agrafes, tantôt d'une espèce de tunique ou manteau enrichi de perles et autres ornemens précieux, et ouvert ou divisé sur les deux côtés depuis la coude jusqu'en bas, usage qui semble avoir eu lieu, surtout dans les siècles les plus rapprochés de nous. Voyez les n.^{os} 1 et 3 de la planche 31. La première de ces deux figures est copiée sur un ancien dyptique, et les érudits la prennent, avec assez peu de fondement, pour celle de l'Impératrice Placidie. Le n.^o 2 représente la célèbre Impératrice Eudoxie femme de Basile le Macédonien, qui régna depuis l'an 867 jusqu'en 886. Cette figure est copiée sur une miniature d'un ancien manuscrit des œuvres de Saint Grégoire de Nazianze, qui se trouve dans la Bibliothèque de Paris (1). Eudoxie a tout le costume impérial : de la main droite elle tient un long sceptre, au bout duquel est une fleur, et porte le globe dans la gauche : une pelisse chamarrée d'or et de pierres précieuses enveloppe en partie sa tunique de pourpre, et lui pend du bras gauche : ce genre d'habillement n'était pas seulement propre aux Impératrices, mais encore aux nobles matrones, lesquelles avaient le droit de se parer d'une semblable pelisse dans les jours de solennité (2) : les souliers sont d'une espèce de maroquin rouge, et parsemés de pierreries. L'habillement d'Hélène mère de Constantin, qu'on voit sous le n.^o 3, est plus simple et diffère peu de celui de la fig. n.^o 1. Il est pris d'une miniature d'un manuscrit précieux existant dans la même Bibliothèque, qui semble être du tems de Basile le Macédonien, et traite de l'invention de la croix. Hélène y est représentée en deux endroits différens. Ce qu'il y a encore de remarquable dans cette miniature, c'est la forme du trône ou siège, ainsi que les figures de deux personnages, qu'on ne sait trop si ce sont des courtisans, des pages, des clercs ou des licteurs : car les Impératrices se faisaient aussi accompagner par des licteurs. L'obligation où nous serons de traiter amplement ailleurs des vêtemens impériaux, nous dispense de rechercher ici de quelle matière ils étaient composés.

*Habillement
des
Impératrices
Grecques.*

*Placidie,
Eudoxie.*

Hélène.

(1) V. Du-Cange. *Familiae Augustae Byzantinae*, pag. 140.

(2) V. Du-Cange-*Dissert. de Numism. Imp.* etc. N.^o VIII.

*Usage
de la soie.*

Nous observerons seulement que , du tems de Justinien , c'est-à-dire dans le sixième siècle de l'ère vulgaire , il s'établit en Grèce , et surtout à Athènes , à Thèbes et à Corinthe diverses fabriques d'étoffes de soie ; et que cette denrée qui , un siècle auparavant , se vendait au poids de l'or , fut bientôt substituée à la laine , au chanvre et au lin , et déploya son luxe dans les cours et dans les cérémonies publiques. Et en effet le poète Corippe , en parlant des préparatifs qui avaient été faits pour le retour de Justin , dit que :

Serica per cunctas pendebant vela columnas.

Chevelure.

Quant à la manière dont les Impératrices Grecques arrangeaient leurs cheveux , on la trouve presque toujours la même dans les médailles , quoiqu'il y ait lieu de croire cependant que le caprice de la mode lui aura fait subir de tems à autre quelques changements. Nous renvoyons encore nos lecteurs pour cet article au costume des Impératrices Romaines. La chevelure des Empereurs Grecs semble aussi avoir suivi les variations de celle des Romains. Il paraît néanmoins par les monumens , que depuis Justinien , ils furent dans l'usage de la porter coupée en rond , et flottante autour du cou.

*Faste
des Empereurs
Grecs.*

Malgré que les Empereurs Grecs professassent la religion du Christ , qui est celle de la douceur , de l'humilité , et de la vertu , ils n'en avaient pas renoncé pour cela au faste , à la pompe , à la vanité , et en un mot à l'orgueil qu'ils avaient comme hérité des Empereurs Romains ; et quoiqu'ils n'osassent plus se faire mettre au rang des Dieux , ils n'en conservaient pas moins l'usage de l'adoration. Voici ce que dit à ce sujet Procope en parlant des innovations introduites par Justinien et sa femme Théodore : « Autrement , lorsque les sénateurs se présentaient devant l'Empereur , ceux qui étaient patriciens s'inclinaient vers le sein droit du Monarque , qui leur baisait la tête avant de se retirer : les autres se retiraient en fléchissant le genou droit. Mais sous Justinien , tous les sénateurs , patriciens et autres , se prosternaient à terre en abordant l'Empereur et l'Impératrice , et leur baisaient les pieds , que les deux augustes personnages leur présentaient à cet effet , après quoi ils se retiraient. Théodore ne refusa point cet honneur , et l'accorda même aux ambassadeurs de Perse Auparavant , quiconque s'approchait de l'Empereur ne l'appelait que par ce seul nom , et donnait à son épouse celui d'Impératrice. Les

Adoration.

Grands de l'empire prenaient celui de leur dignité. Mais celui qui en adressant la parole à Justinien et à Théodore, n'aurait pas ajouté aux titres d'Empereur et d'Impératrice ceux de *seigneur* et de *madame* (*δισποβίαι, δεσπότιν*), et qui, en parlant avec les Grands, ne se serait pas servi de l'expression d'*esclaves* (*δουλοι*), aurait passé pour un homme grossier, impertinent, et coupable d'une faute grave; il était chassé de la cour, comme un homme indigne d'y paraître (1). „ Corippe, en parlant de Justin II, dit aussi :

. et *poplite flexo*
Plurima divinis supplex dabat oscula plantis.

Ce langage d'adulation alla toujours croissant, à mesure que l'empire marchait à sa décadence, et on en vint à joindre aux titres d'Empereur et de Seigneur, toutes les qualifications qui pouvaient flatter d'avantage l'orgueil humain.

Il nous reste encore à parler de deux choses, savoir; des *Grands* ou des *Ministres* de la cour d'orient, et du couronnement de ses Empereurs; mais ce que nous en dirons maintenant se réduira à peu de chose, tant parce que nous devons nous en entretenir encore à l'article du culte Grec, que parce que les objets qui y ont rapport, seront traités plus amplement dans l'histoire du costume de l'empire d'occident. Jusques à la chute totale de ce dernier empire, les Empereurs Grecs semblent avoir conservé dans leur cour toutes les dignités qu'il y avait à celle des Empereurs Romains; il paraît même qu'ils n'avaient pas donné lieu à de grands changemens dans l'habillement et les décorations des Grands et des Ministres. Mais au commencement du bas empire, les dignités et les distinctions se multiplièrent à l'infini à Constantinople: on quitta presque généralement la toge: les officiers de la cour étalèrent leur luxe sur leurs tuniques, en les chargeant de bandellettes de pourpre et autres étoffes brodées en or et en argent; et ces riches ornemens finirent par devenir particuliers aux courtisans seuls, en vertu d'un décret de l'Empereur même, qui défendait à toute autre personne de les porter.

*Grands
 et Ministres.*

Codin Curopalata ne compte pas moins de 81 officiers composant la cour de Constantinople de son tems (2). Certains manus-

Leur nombre.

(1) Procop. *Hist. Arcanae* chap. XXX.

(2) Georges Codin vécut vers la fin de l'empire d'orient, et fut ap-

crits rapportés dans l'histoire Byzantine, font monter ce nombre jusqu'à 95, dont chacun avait ses fonctions et ses décorations particulières. Nous observerons à cet égard, que Constantin lui même avait conféré divers titres aux Princes des pays les plus anciens et les plus renommés de la Grèce, tels que ceux de *Grand Duc* d'Athènes, de *Prince* du Péloponnèse, et de *Grand Primicier* de la Béotie (1). Or quelques-uns de ces titres étaient passés aux dignitaires de la cour de Constantinople. Mais les Empereurs Grecs, non contents de ces dignités, ni de plusieurs autres qui étaient encore passées de Rome à Constantinople lors du partage de l'empire, voulurent encore y en ajouter d'autres qui étaient usitées dans les cours de Perse et d'orient, dont ils imitaient le luxe. Comme il serait aussi ennuyeux qu'inutile d'entrer dans le détail de toutes ces dignités, nous nous bornerons à faire mention ici des principales. La première donc, et la plus importante était celle du *Despote* (*Δεσπότης*). C'était ordinairement le collègue et le successeur de l'Empereur, dont il était souvent le fils ou le gendre : on lui donnait le titre de *Majesté*, et il recevait la couronne des mains de l'Empereur ; mais cette couronne n'était qu'un simple cercle en or, surmonté de deux demi-cercles avec une croix en haut. Hors les jours de solennité, il portait une espèce de chapeau qui était fait en forme de parasol, et parsemé de pierreries : il avait pour vêtement une tunique et un manteau de pourpre avec des broderies en or, dont les dessins représentaient des fleurs et des feuillages : ses souliers étaient de deux couleurs, blanc et écarlate, avec des aigles figurées en pierres précieuses aux talons et sur les côtés : la selle de son cheval était des mêmes couleurs, et en-

Despote.

pelé *Curopolata*, probablement du nom de la charge qu'il avait à la cour. Le *Curopolata*, nom dérivé peut-être des deux mots *cura palatii*, était chargé de la garde et de la surveillance du palais impérial, dont Luitprand parle ainsi dans sa chronique. *Rerum per Europam gestarum* livre V. *Constantinopolitanum palatium non pulchritudine solum, verum etiam fortitudine omnibus quas unquam viderim, munitionibus praestat; quod etiam jugi militum stipatione non minima observatur. Moris itaque et hoc, post matutinum diluculum, mox omnibus patere. Post tertiam vero diei horam, emissis omnibus, dato signo, quod est Mis, usque in horam nonam cunctis aditum prohibere.* On ne saurait guères si ce signe *Mis*, veut dire *Missa* ou *Missio*. Voy. Meurs au mot *Missa*.

(1) V. *Nicephori Gregorae Histor.* liv. VII.

richie des mêmes ornemens. Cette dignité ne fut créée qu'après le règne d'Alexis Comnène, c'est-à-dire vers le milieu du XI.^e siècle.

Les autres dignités principales peuvent se réduire aux suivantes. La première était celle du *Grand Domestique* (Μέγας Δομίστικος). C'était lui qui avait, non seulement la direction de l'administration publique, mais encore le commandement des troupes en l'absence de l'Empereur: ses attributions étaient celles des Préfets du Prétoire à Rome; il avait un grand bonnet rond en écarlate avec des nœuds en or à tête de clou, des bandelettes tissées en pourpre et en or, et des pendans de chaque côté du cou: il portait le sceptre et le bâton d'ivoire avec des nœuds en or; son vêtement consistait en une tunique ample appelée σκαράνικον, rouge, doublée de blanc, avec une broderie qui représentait le portrait de l'Empereur, et une chaîne d'or et de pierreries qui en bordait la partie supérieure: son manteau et ses souliers étaient de couleur orange. Il servait l'Empereur à table dans les jours de solennité, et portait devant lui son épée et son étendard dans les cérémonies. On trouve déjà quelques traces de cette dignité dès les premiers temps de l'empire Grec.

Grand Domestique.

La seconde était celle du *Protostrator* (Πρωτοστράτωρ), qui était comme le chef ou le premier des palefreniers: c'était une espèce de grand écuyer, qui avait la surveillance des écuries de l'Empereur, et tenait la bride de son cheval dans les grandes cérémonies. Il portait aussi un bonnet rond, rouge et brodé en or: ses souliers étaient de peau verte, sa tunique de soie teinte en pourpre, et son manteau de même couleur avec des broderies et des franges en or: les nœuds de son bâton ou sceptre étaient en or par le haut, et en argent par le bas.

Protostrator.

La troisième de ces dignités était celle du *Grand Logothète* (Μέγας Λογοθέτης) dont il est fait mention dès le règne de l'Empereur Anastase vers la fin du V.^e siècle. Elle répondait à celle de *Grand Chancelier*, et réunissait les attributions des deux Ministères de la justice et de la police. L'habillement de ce dignitaire était le même que celui du *Protostrator*, mais il ne portait pas de sceptre; et son bonnet, qui était de drap écarlate broché en or, avait la forme pyramidale.

Logothète.

La quatrième dignité était celle de *Primicier de la cour* (Πριμικέραιος τῆς ἀρχῆς) qui était le *Grand maître des cérémonies*: il portait

Primicier.

Autres dignités.

Enfans
aulliques.

Eunuques.

un grand bonnet broché (1) en or, et une riche tunique de couleur d'or et orange, avec des broderies qui représentaient sur le devant l'Empereur assis sur un trône magnifique en or, et sur le derrière l'Empereur à cheval : son bâton était en argent et sans aucun ornement. Il y avait en outre le Prefet *cubiculariorum* (τὰν τευχίων) qui équivalait au *Grand Chambellan*, le *Grand Chasseur*, le *Grand Logothète* ou ministre du trésor public, le *Procomte*, ou premier Comte, et enfin presque toutes les dignités qui existent à présent dans les cours modernes. L'habillement des ministres et des courtisans était à peu-près le même pour la forme, comme on a pu en juger par celui des grands dignitaires que nous venons de citer ; et il n'y avait de différence à cet égard que dans la couleur, et le plus ou moins de richesse et de magnificence. Les auteurs Byzantins font encore mention d'enfans *aulliques* ou honoraires (παιδέπυλλοι, *adolescens*, *puer honorarius*) qui étaient comme des espèces de pages, au nombre desquels on n'admettait que des jeunes gens, qui eussent quelque relation de parenté ou d'affinité avec la famille impériale, ou qui appartenissent au moins à des Grands de la cour. Leurs fonctions étaient de servir l'Empereur et l'Impératrice à table, de leur placer le tabouret sous les pieds, de marcher devant eux, et enfin de faire tout le service auquel nous les voyons destinés dans les cours modernes. Ils restaient toujours nu-tête dans les appartemens, tandis que les Grands d'un âge avancé y avaient la permission de se couvrir. Il ne faut pas non plus oublier les Eunuques dont fourmillait la cour Byzantine, lesquels avaient aussi leur *Proto*, c'est-à-dire Prince ou chef. Ils remplissaient les fonctions les plus communes dans le palais, et formaient par conséquent le troupeau des domestiques ; souvent aussi les Empereurs s'en servaient pour des missions secrètes, et ils en firent quelquefois leurs plus intimes confidens. Mais en voilà assez sur cet article. Ceux qui voudraient se procurer des notions plus étendues sur ce sujet, et auraient le tems et la patience de faire pour cela les recherches nécessaires, pourront consulter les œuvres de Georges Codin Curopalata, et de Constantin Porphirogénète (2).

(1) Les écrivains Byzantins nous représentent généralement le bonnet des Grands de la cour comme une espèce de toupie, ou de turban fait en forme de cône, couvert en soie de diverses couleurs, et plus ou moins riche selon la dignité du personnage qui le portait. Les latins appellaient ces bonnets *pilei turbinati*.

(2) Codinus etc. *De officiis magnae Ecclesiae et Aulae Constantinopolitanae liber*, gr. lat. ed. Jac. Goar. Parisiis, 1648 in fol.° Const

Le même Codin Curopalata nous a encore laissé une ample description du couronnement des Empereurs Grecs. Le nouvel Empereur commençait par envoyer sa profession de foi écrite de sa propre main au Patriarche, qui l'attendait avec le clergé dans l'église de Sainte Sophie : ensuite il montait au *Triclinium*, qui était une salle magnifique située au bout de l'*Augustée*, d'où l'on voyait l'armée et le peuple assemblé (1). De là, plusieurs sénateurs jetaient, par ordre de l'Empereur, à la multitude des milliers d'*epicombes*, ou petits morceaux d'étoffe dans lesquels étaient enveloppées quelques pièces d'or et d'argent. Après cela, l'Empereur assis sur son bouclier, et porté par des membres de sa famille, était présenté par le Patriarche, accompagné des premiers dignitaires, à la foule du peuple qui l'accueillait au milieu des acclamations. Cette cérémonie achevée, on le conduisait dans l'église de Sainte Sophie, où après s'être revêtu d'une simple tunique rouge et blanche, et le front ceint d'un bandeau, ou d'une simple couronne, ou seulement couvert d'un bonnet selon son gré, il montait dans une espèce de chambre ou tribune en bois tapissée en rouge, et construite à ce dessein à l'entrée de l'église. Alors commençait la liturgie, durant laquelle le Patriarche et les anciens du clergé, en habits pontificaux, et avant qu'on entonnât l'hymne *Trisagio* (2) montaient à l'*ambone* qui était un autre sorte de tribune. À un signal que faisait le Patriarche, l'Empereur s'y rendait aussi, et se découvrait la tête, après que le premier avait fini de réciter la prière analogue au sacre. Le Patriarche oignait alors avec l'huile sainte, et en forme de croix, la tête de l'auguste personnage, en chantant à haute voix le mot *Αγιος sanctus*, que le clergé et le peuple répétaient trois fois. Le Patriarche lui posait ensuite le diadème sur la tête en chantant *Αξιός*, c'est-à-dire *dignus*, que répétaient encore le clergé et le peuple (3). Les prières finies, l'Empereur descendait de l'*ambone* par un escalier opposé

Couronnement
des Empereurs
Grecs.

Epicombes.

Trisagis.

Couronnement
des
Impératrices.

Porphy. *Libri duo de caeremoniis Aulae Byzantinae, gr. lat. opera.* I. I. Reiskii, Lipsiae, 1751, in fol.°

(1) L'*Augustée* était une vaste place, carrée, entourée de portiques et d'édifices magnifiques, et qui servait comme de cour à l'église de Sainte Sophie et au palais impérial.

(2) Ainsi appelé, parce qu'on répétait trois fois le mot *Αγιος, sanctus*.

(3) Si le père de l'Empereur était présent, il plaçait la couronne sur la tête de son fils avec le Patriarche.

à celui par où il était monté, et qui était vis-à-vis le tabernacle ; en descendant il plaçait lui même sur la tête de son épouse un diadème différent du sien, qui lui était présenté par les plus proches parens de l'épouse même, ou par deux eunuques. Après l'avoir reçu, elle s'inclinait devant son époux comme pour l'adorer, et confesser qu'elle était sa sujette : puis ils montaient l'un et l'autre sur le trône élevé dans la tribune en bois, l'Empereur tenant le sceptre, et l'Impératrice une palme. Après l'hymne *Trisagio*, et la lecture de l'évangile, l'Empereur, précédé de trois chanteurs, portant chacun une pique ornée de morceaux d'étoffe en soie, les uns rouges, les autres blancs et tous de forme ovale, et accompagné de ses licteurs ou massiers, et d'une garde de cent jeunes gens de la première noblesse, se revêtait devant la balustrade du sanctuaire d'une chlamyde de couleur d'or, prenait la Croix de la main droite, et de la gauche le *nartex* : là il recevait le salut du Patriarche, l'encens des diacres, et s'arrêtait pendant la messe jusqu'après l'élévation, qu'il montait à l'autel pour prendre part à la sainte table. À la fin de la liturgie, il baisait la main du Patriarche et des évêques qui avaient assisté à la cérémonie ; et après s'être montré de la tribune des Catéchumènes à la foule des spectateurs, il se rendait à cheval au palais impérial, avec le cortège des Grands qui l'entouraient à pied. Pendant plusieurs jours ce n'étaient que fêtes et banquets à la cour, et l'on faisait des largesses au peuple en argent et en comestibles. Telles étaient les cérémonies qui avaient lieu pour le couronnement du tems de Codin, dont le témoignage s'accorde en cela avec celui de Jean Cantacuzène. Quelques-unes semblent même avoir été déjà en usage sous Justinien, car le poète Corippe en fait mention.

Aigle
à deux têtes.

Avant de terminer cette partie du gouvernement de l'empire Grec, nous croyons à propos de dire un mot de l'*aigle à deux têtes*, qui est l'arme de l'anguste maison d'Autriche, et qu'on trouve quelquefois sur les monumens Byzantins. (Voy. la planche 30 n.º 8). Pendant plusieurs siècles, les Empereurs Grecs n'eurent pour armes que l'aigle, qu'ils avaient reçue des Empereurs Romains. L'image de ce roi des oiseaux fut conservée sur les enseignes impériales, long tems après qu'on vit flotter celle de la Croix sur les étendards militaires. La croix qui se portait devant l'Empereur était en or massif, et religieusement gardée avec les objets précieux du trésor sacré. Mais il n'est guères facile de fixer l'époque à laquelle on com-

mença à représenter l'aigle avec deux têtes. Selon Du-Cange, le monument le plus ancien où elle se trouve, c'est le bouclier d'un soldat qui se voit sur les bas-reliefs de la colonne Trajane. Mais l'usage n'en devint habituel que dans les derniers tems de l'empire Grec, c'est-à-dire lorsque les Empereurs de Constantinople, à l'exemple de ceux de Rome, adoptèrent celui des armoiries. Et en effet, le premier monument qu'on trouve dans les antiquités Byzantines avec l'aigle à deux têtes, est une pièce de monnaie de Théodore Lascar le jeune, dont Octave Strada donne la description, avec une miniature du manuscrit Augustain des chroniques de Georges Pachiméride, qui est citée par Jérôme Volf (1). Georges Franze, dans la description qu'il fait de l'entrée solennelle de Jean Paléologue à Venise, dit qu'on voyait sur la poupe du vaisseau où était l'Empereur l'image de l'aigle à deux têtes entre celles de deux lions, et que les matelots la portaient encore à leur bonnet. Ismael Bulialdo, homme très-érudit, assure que, de son tems, on voyait dans le palais qui conserve encore le nom de Constantin, des images de boucliers avec l'aigle à deux têtes, et qu'on y lisait les deux lettres Grecques ΠΑ, que Du-Fresne regarde comme les deux premiers élémens du mot Paléologue. Enfin nous avons le sceau en cire d'une épître du *Despote* Démétrius Paléologue à Charles VI Roi de France, sur lequel est représentée l'aigle à deux têtes avec deux couronnes. (Voy. la même figure). Il semblerait, d'après toutes ces observations, que cette aigle ne commença à figurer parmi les marques distinctives de la dignité impériale, que sous les Lascars et les Paléologues, dont elle était peut-être l'armoirie de famille (2). Nous reviendrons sur ce sujet à l'article du gouvernement de l'empire d'occident. En attendant, nous remarquerons ici, que certains erudits ont cru apercevoir, dans l'aigle à deux têtes, un signe emblématique du partage de l'empire entre deux Princes, qui avaient leur résidence, l'un en orient et

*Monumens
avec l'aigle
à deux têtes.*

*Opinion sur sa
signification.*

(1) Nous ne pouvons assurer cependant si cette monnaie, dont parle encore Du-Fresne d'après le témoignage de Strada, et qui est en outre rapportée dans la Collection des écrivains Byzantins, peut être regardée comme authentique. L'aigle à deux têtes se voit dans le coussin qui est sous les pieds de l'Empereur.

(2) V. Du-Fresne, De Imperat. Constantinop. etc. *Numismat. Dissertatio* §. XI. Rasche, *Lexic. univ. Rei numariae* T. V. P. I. pag. 1050. Eckel. *Doctrina numor. veter.* P. II. vol. VIII. pag. 267.

l'autre en occident (1). Cette opinion est encore celle de Trissin dans le second livre de son poème de l'Italie délivrée : *Le grand empire qui ne faisait qu'un seul corps avait deux chefs, l'un dans l'ancienne Rome, qui régnait sur les pays d'occident, et l'autre dans la nouvelle, appelée vulgairement la ville de Constantin, qui était la capitale de tout l'orient. Voilà pourquoi l'aigle d'or, qui est l'arme de l'Empire, fut et est encore représentée sur un champ rouge avec deux têtes.*

Mais cette opinion ne repose que sur de simples conjectures : car ce ne fut que dans les derniers tems des Empereurs Bysantins, que l'aigle à deux têtes devint une des marques distinctives de la dignité impériale, c'est-à-dire depuis la chute de l'empire Romain avec Augustule. Nous n'avons pas cru devoir parler de la domination des Latins, des Français, des Vénitiens et autres peuples, parce qu'elle ne fut que passagère, et n'apporta aucun changement dans les usages ni dans le gouvernement de l'empire Grec.

GOUVERNEMENT DE LA GRÈCE MODERNE.

*Etat
de la Grèce
moderne.*

*Gouvernement
Ottoman.*

Nous avons parcouru l'histoire de la Grèce depuis les tems les plus reculés, jusqu'à l'époque fatale où elle est tombée sous le joug des Mahométans; et nous avons vu comment, d'une faible origine, elle s'est élevée au premier rang parmi les nations les plus civilisées, puis de quelle manière, après une foule de catastrophes, elle est passée sous la domination des Romains. Considérant ensuite son état sous l'empire d'orient, nous l'avons vue sous des formes nouvelles livrée au luxe, à la mollesse, et plongée dans une si honteuse létargie, qu'elle ne nous a plus offert, au lieu d'une auguste matrone, que l'image d'une chétive femmelette. Après tant de vicissitudes, elle gémit à présent sous l'oppression des Turcs, et ne conserve plus qu'un triste souvenir de sa grandeur passée. Contentée d'avoir gardé en partie ses usages, orgueilleuse encore d'un vain nom, son unique héritage, elle s'est accoutumée peu-à-peu à souffrir le poids de ses chaînes. Dans les îles de l'Archipel, dit un illustre écrivain, tu ne vois qu'un peuple vil en proie à la misère, à l'ignorance et à l'esclavage: dans les villes de terre ferme tu ne trouves que des esclaves riches et superbes. Les différentes con-

(1) Bellarminus, De transl. Imp. Rom. lib. I. cap. VII. §. 2.

trées de la Grèce, sont maintenant gouvernées par des Pachas, dont l'avidité et la tyrannie l'emportent souvent sur celles des Préteurs que Rome envoyait autrefois aux nations vaincues et tributaires. A Athènes, un *Papas* ignorant et superstitieux harangue ce peuple, qui jadis n'était sensible qu'à l'éloquence des Eschines et des Démosthènes : *tristes reliquiae Danaum* (1). Les Athéniens n'ont conservé des vertus et du caractère de leurs ancêtres, qu'une adresse merveilleuse à contrarier les vues d'avarice, qui portent quelquefois un gouverneur inhumain à aggraver le malheur de leur position. Pendant le séjour que M.^{rs} Stuard et Revett firent parmi eux, ils parvinrent, par des trames conduites avec beaucoup d'habileté, à se débarrasser successivement de trois gouverneurs, dont deux furent même incarcérés, et réduits à l'état le plus déplorable. A part cette aptitude à la ruse et aux intrigues, les Athéniens sont, aussi bien que les autres Grecs, vains, ambitieux et lâches. Ceux d'entre les Grecs modernes, qui se croient au dessus des autres par leur naissance ou leurs richesses, prennent les noms d'*Archonte* ou d'*Archontesse* ; mais ces titres frivoles ne leur donnent aucun privilège (2). Les Spartiates montrent encore un reste de la fierté de leurs ancêtres ; mais contents généralement de chanter leurs anciens exploits, ils mènent le plus souvent une vie errante, et parcourent le pays en troupes de brigands, plutôt qu'en corps militaires bien ordonnés. Cependant il existe encore de ces mêmes Spartiates un peuple, dont l'énergie est faite pour réveiller en nous les plus grandes idées. Nous voulons parler de ces Grecs, connus dans le levant sous le nom de *Maniotes*, et qui, retirés au sein de leurs montagnes, n'ont jamais été soumis par les Turcs (3). « Là, « sur les monts Taigète, dit Choisseul, ces hommes intrépides armés pour la cause commune, robustes, sobres, invincibles, libres « comme au tems de Lycurgue, défendent contre les Turcs cette « liberté qu'ils osèrent soustraire à tous les efforts de la puissance « Romaine. Envain les Turcs ont souvent envoyé contre eux des

Pachas.

Papas.

Athénien.

Archonte.
Archontesse.
Spartiate.

Maniotes.

(1) Guys, *Voy. littér. de la Grèce*. T. I. pag. 18.

(2) Guys etc. *Ibid.* pag. 104. Hobhouse, L. C. *A journey through Albania etc. during the years 1809 and 1810*. London, Cawthorn, 1813 gr. in 4.^o fig.^o *Letter XIX.* et ailleurs.

(3) Napoléon en traversant la Méditerranée pour se rendre en Egypte écrivit aux Maniotes une lettre par laquelle il donnait les plus grands éloges à leur généreux patriotisme. V. *Hobhocye ibid.*

“ armées formidables ; une poignée d’hommes libres a triomphé de
 “ milliers d’esclaves. C’est là que se sont réfugiés , après la ruine
 “ de Constantinople , les Comnènes , les Paléologues , les Phocas ,
 “ et les Lascars , autrefois maîtres d’un peuple avili , et mainte-
 “ nant membres d’un peuple libre. Là , restent ensevelies des ac-
 “ tions héroïques , dignes d’être transmises à la postérité par la
 “ plume des Thucydides et des Xénophons : là existe encore , et je
 “ l’ai vu moi même , un de ces chefs de *Maniotes* , qui ayant pris
 “ les armes à l’arrivée des Russes , et s’étant enfermé dans une tour
 “ avec quarante hommes , soutint un siège contre six mille Turcs ,
 “ et se défendit pendant plusieurs jours ; les assiégeans étant enfin
 “ parvenus à mettre le feu à son asile , en virent sortir tout san-
 “ glans et couverts de blessures deux hommes , un vieillard et son
 “ fils Ces peuples , habitans des montagnes , sont les seuls
 “ qui puissent mériter le nom de Grecs , et élever les autres à
 “ l’honneur d’en être dignes „

MILICE DES GRECS.

*Système suivi
 par nous
 jusqu’à présent.*

L’HISTOIRE nous a fait connaître les divers gouvernemens qui se sont succédés dans la Grèce , ainsi que les principaux événemens qui ont rendu cette contrée si célèbre. Nous avons fait ensorte jusques ici de ne rien affirmer , qui ne pût être prouvé par l’autorité des monumens , conformément au plan que nous nous avons adopté dans cet ouvrage. Cependant , sans nous engager dans une infinité de questions qui nous auraient trop éloignés de notre but , nous n’avons pas laissé de nous opposer quelque fois aux opinions les plus accréditées , et même de remarquer , comme en passant , les erreurs dans lesquelles sont tombés quelques écrivains des plus estimés (1).

(1) C’est ce que nous avons fait , à l’égard des questions *géologiques* , dans notre Discours préliminaire sur le globe terrestre , et successivement dans nos recherches sur la Mythologie Grecque , dans l’explication que nous avons donnée de divers monumens de l’antiquité , et enfin dans nos considérations sur la *couronne de fer*. Nous croyons même à propos d’ajouter ici , qu’on pourrait faire sur ce dernier sujet trois questions , qui seraient ; la première , si la *couronne de fer* n’est point toute autre chose que le diadème de Constantin dont parle saint Ambroise ; la seconde , si elle servait anciennement au couronnement des Rois d’Italie ; la troisième , si cette couronne renferme réellement un des clous de la passion du Sauveur.

Nous suivrons constamment la même marche, toujours guidés par ce précepte de Cicéron : *ne plus ei tribuas quam res et veritas ipsa concedat*. Prenant donc la milice des Grecs pour sujet de nos premières recherches, nous entrons d'abord dans le vaste champ des guerres appartenantes aux tems héroïques, dont la trompette du divin Homère fait encore retentir le bruit à nos oreilles. Mais ces guerres sont encore moins mémorables que celles des

Deux époques
de la milice
Grecque.

Nous avons, ce nous semble, suffisamment prouvé, bien qu'en passant, qu'il ne faut pas confondre la *couronne de fer* avec le diadème des Empereurs Byzantins : nous ferons voir ailleurs que son origine date des tems modernes, et qu'avant le dixième siècle il n'en est fait aucune mention. Qu'on ne croye pas, que ce que nous avons dit de cette couronne, soient des choses nouvelles, ni que nous voulions nous faire un mérite de les avoir publiées : car nous n'avons fait en cela que répéter ce qu'en ont dit des écrivains qui sont très-connus parmi nous. Notre opinion à cet égard est également celle de Muratori dans ses observations sur les monumens et les annales d'Italie, que le lecteur pourra consulter outre les Anecdotes Ambrosiennes dont nous avons déjà parlé ; c'est aussi celle de Prosper Lambertini dans sa Relation lue à la Congrégation des Rites, sur le culte qui peut être dû à la couronne de fer (*De cultu coronae ferreae etc. Romae 1717*) ; du Président Jean Renaud Carli (*Antiquités Italiennes*, IV.^e partie, pag. 55 et 57) ; des illustres auteurs des *Antiquités Longobardico-Milanaïses* (I.^{er} vol. pag. 95 et 96) ; de Verri, et enfin du savant Bernardin Zanetti (*Du Règne des Lombards en Italie, Venise 1753*, pag. 139. Note XXV). Nous pourrions augmenter de beaucoup d'autres le nombre de ces autorités, si nous n'étions retenus par la crainte d'ennuyer nos lecteurs. La seconde des trois questions que nous venons de poser appartient à des tems postérieurs à la domination des Lombards, c'est à dire à ceux des Empereurs des Francs et des Germains, qui, après Charlemagne, montèrent sur le trône de l'Italie ; et nous prouverons, en traitant du costume de cette époque, que plusieurs furent sacrés Rois d'Italie avec la couronne de Monza. La troisième question peut se faire indépendamment même de la première, car le fer qui garnit l'intérieur de cette couronne pourrait bien être en effet un des clous de la passion, malgré qu'elle soit toute autre chose que le diadème de Constantin. Mais ce serait trop nous écarter de notre sujet que de vouloir entrer dans ces recherches. Nos lecteurs pourront consulter l'ouvrage de Just Fontanini, *Dissertatio de corona ferrea etc.*, qui a pour objet de prouver l'ancienneté de la couronne de Monza, et l'authenticité de la relique qu'on prétend y être jointe ; et nous leur laisserons faire la comparaison des raisons qu'en donne cet illustre prélat, avec celles rapportées dans les ouvrages des écrivains que nous venons de citer.

tems historiques, où les Grecs, non par le nombre des phalanges, mais à force d'art et de bravoure, firent front aux armées des plus grands conquérans. Ainsi nous diviserons en deux époques ce que nous avons à dire sur la milice des Grecs; la première comprendra les tems héroïques, et la seconde les tems historiques. Nous jetterons ensuite un coup d'œil sur l'art militaire de l'empire d'orient et de la Grèce moderne: car en passant sous la domination de nations étrangères, les Grecs adoptèrent les usages militaires, et partagèrent les destinées de leurs maîtres.

MILICE DES TEMS HÉROÏQUES.

Observations générales.

*Etat
de la Grèce
avant les tems
héroïques.*

AVANT les tems héroïques, les Grecs étaient un peuple sauvage et barbare, comme le furent tous les hommes avant de se réunir en société, et de se donner une forme quelconque de gouvernement. Il ne faut donc chercher rien de remarquable, ni qui soit digne de notre admiration dans ces siècles obscurs, dont Thucydide nous fait une peinture effrayante au commencement de son histoire, et en parlant desquels Plutarque, dans la vie de Thésée, s'exprime en ces termes. « Il n'y avait point de pays qui ne fût
« infesté de voleurs et de brigands, ou exposé à leurs attentats: car
« cette époque avait produit des hommes d'une dextérité de main,
« d'une agilité à la course et d'une audace extraordinaire, qui n'em-
« ployaient ces dons de la nature à rien d'utile ni de juste, mais
« qui au contraire se plaisaient à faire des insultes et des surpri-
« ses, et ne faisaient usage de leurs facultés que pour commettre des
« actes de violence et de cruauté, ne cherchant qu'à usurper, à vio-
« ler, et à corrompre tout ce qui se présentait à eux, et regardant
« la justice, la pudeur, l'équité et l'humanité comme des choses de
« nulle considération pour quiconque pouvait les fouler aux pieds ». Mais à l'époque des tems héroïques, les habitans de la Grèce passèrent de cet état d'indépendance et pour ainsi dire de férocité, à celui de société, dans lequel ils se donnèrent des lois et s'unirent par de nouveaux liens. Voilà, dit un illustre écrivain, le premier instant de l'héroïsme (1). L'enthousiasme produit par de nou-

*Premier instant
de l'héroïsme.*

(1) Rochefort. *Mémoire sur les moeurs des siècles héroïques. Hist. de l'Accad. Roy. des Inscript. etc.* T. XXXVI. pag. 398 et suiv.

nelles sensations, les jouissances d'une vie plus heureuse, l'exemple, l'émulation, le développement des vertus sociales, qui étaient étouffées auparavant par l'intérêt privé, furent les causes qui concoururent à élever l'âme, et à allumer en elle cette ardeur puissante et créatrice, qui peut seule enfanter les grandes choses. Mais cet héroïsme, qui changea les mœurs de la Grèce, ne pouvait pas conserver long-tems sa première vigueur. Il devait nécessairement s'affaiblir en proportion des progrès que faisait la civilisation, et de l'accroissement que prenaient les nouvelles passions: cette décadence se faisait déjà sentir dans le siècle d'Homère, car ce poète se plaint souvent du changement qui s'était opéré dans les mœurs. Après la prise de Troie, les divers peuples de la Grèce, devenus inquiets et turbulens, commencèrent à se brouiller entre eux et à se désunir, savoir; les Héraclides, en redemandant à main armée leurs anciens domaines; les peuples de l'Ionie, en abandonnant leur patrie; et d'autres en allant en chercher une dans les pays même où ils avaient fait la guerre pendant si long tems. Nous fixerons donc l'origine des tems héroïques au règne de Thésée, qui, après avoir détruit une foule de voleurs et de brigands, auxquels la force seule tenait lieu de loi, donna le premier à l'Attique la forme d'un gouvernement bien constitué (1). A l'époque du règne de Thésée appartient aussi celui de Minos, qui, au rapport de Thucydide, opéra dans les mœurs des Grecs une heureuse révolution, dont l'effet fut d'établir plus de conformité dans les usages, plus de sûreté dans le commerce et la navigation, plus d'ordre dans les villes, et une meilleure méthode dans la manière de les construire et de les fortifier contre les attaques de l'ennemi. Les tems héroïques, proprement dits, doivent donc se compter depuis le règne de Thésée jusqu'à la destruction de Troie, ou depuis l'an 1317 jusqu'à l'an 1270 avant l'ère chrétienne, selon la chronologie de Larcher.

Le premier sentiment des Grecs, et celui qui les touchait le plus vivement dans les tems héroïques, était l'amour de la patrie; et ce sentiment n'était pas renfermé, pour chaque peuple en particulier, dans les limites du pays qu'ils habitait, mais il s'étendait

*Décadence
de l'héroïsme
du tems
d'Homère:*

*Epoque
des siècles
héroïques.*

*Amour
de la patrie,
premier
sentiment
de l'héroïsme.*

(1) M.^r Rochefort (ibid. pag. 482) observe judicieusement, qu'avant le règne de Thésée, la Grèce ne se présente que comme un pays de fictions, habité par des poètes et des fabulistes, et qui pourrait être comparé à ces régions inconnues, que les géographes ne font qu'indiquer aux extrémités de leurs cartes.

encore à toute la Grèce. Cet amour devint l'esprit général de la nation : amour bien différent, dit M.^r de Rochefort, de celui qui fit dans la suite de tous les peuples de la Grèce autant de nations particulières, divisées d'intérêts, et ennemies les unes des autres, hors des circonstances où le danger commun les réunissait, pour accroître, après qu'il était passé, leurs haines et leurs divisions. Ce zèle ardent pour la patrie peut en quelque sorte être comparé au sentiment qui liait entre eux nos anciens chevaliers : car les héros de la Grèce avaient comme eux un même esprit, de mêmes lois, et une même religion. Ils formaient, au moyen de cette alliance cimentée par la foi du serment, une espèce de confrérie armée, dont les membres étaient toujours prêts à voler au secours les uns des autres. Cette ligue, pour ainsi dire sacrée, s'offre à nous sous des traits bien frappans; dans la coalition des sept chefs contre Thèbes; dans celle de tous les Rois de la Grèce pour retirer, par la force des armes, la belle Hélène des mains du Troyen qui l'avait ravie; et dans le conseil des Amphictyons qui présidait à toutes les entreprises de la nation, malgré que l'objet primitif de son institution fût, comme nous l'avons déjà observé, de veiller à la sûreté du temple de Delphes.

*Fraternité
d'armes.*

*Lois
de la guerre.*

La guerre n'avait plus le caractère du brigandage ni de la surprise dès les tems héroïques, et ses opérations étaient subordonnées à des lois sacrées et au droit des nations. Elle était toujours précédée de ces préliminaires inviolables, dont l'usage ne se trouve établi que chez les peuples déjà civilisés. On envoyait à l'ennemi des ambassadeurs pour demander la réparation des torts dont on avait à se plaindre, avant de recourir à la force et au sort des armes. Avant de mettre le siège devant Thèbes, Polinice envoya Tydée à son frère Ethéocle, pour l'engager à le laisser régner à son tour, ainsi qu'ils en étaient convenus. Ulysse et Ménélas furent également envoyés à Troie pour réclamer Hélène, et la guerre ne fut commencée que d'après le refus que firent les Troyens de rendre cette beauté fatale. Les alliances, les trêves, les conditions de paix, en un mot tous les traités, n'avaient d'autre garantie que la bonne foi, les promesses, et l'invocation des Dieux en présence desquels ils étaient scellés par des libations, par des sacrifices, par des sermens solennels, et par des imprécations terribles qui se prononçaient au pied de leurs autels. La conclusion de ces traités se faisait devant des Hérauts en qualité de minis-

tres des Dieux et des hommes, motif pour lequel on les regardait comme des êtres sacrés et inviolables. Homère nous fournit des exemples fameux de ces sortes de cérémonies. Ce respect pour le droit des nations détourna toujours les Grecs d'un usage presque commun à tous les peuples barbares, qui était de se servir d'armes empoisonnées (1). On ne trouve dans l'Iliade aucune trace de cette funeste coutume; et il est dit dans l'Odyssée qu'Ilus, dans la crainte d'offenser les Dieux, refusa à Ulysse le poison qu'il lui avait demandé pour en frotter la pointe de ses flèches, ce qui dénote assez l'horreur qu'avaient les Grecs pour un usage aussi contraire au droit des gens (2). Une autre preuve des progrès que

*Aucun usage
des armes
empoisonnées.*

(1) Voy. Potter, *Archéologie Grecque*. Quelques écrivains pensent que le droit public était encore bien peu connu dans les siècles héroïques, où il paraît, selon eux, que le parjure, les rapines et les pirateries étaient encore en honneur. Fézsius lui même, dans ses *Antiquités Homériques*, se montre de cette opinion, sur la fausse interprétation qu'il donne à l'éloge qu'Homère fait d'Antolique dans le XIX.^e livre de l'Odyssée, où le sens naturel des mots *ἄρκος*, et *κλεπτοσύνη* n'indique point l'habitude de ce héros à la fraude et au parjure, mais selon les plus savans interprètes, la fidélité dans les sermens et l'art des stratagèmes usités à la guerre. La même chose doit se dire de l'esprit de ruse tant vanté dans Ulysse. Si le parjure eût alors été en honneur, à quel propos Homère aurait-il représenté les Euménides punissant les parjures aux enfers? Si le vol et la piraterie eussent été regardés comme des professions honorables, ce poète n'aurait certainement pas fait dans l'Odyssée la description des peines atroces et sans cesse renaissantes auxquelles Sisyphe, fameux brigand, était condamné dans le Tartare; il ne montrerait pas, dans le même poème, le sage Nestor demandant à Télémaque et à ses compagnons, d'où ils viennent, s'ils voyagent pour quelqu'affaire, ou si, comme les pirates, ils exposent continuellement leur vie pour troubler celle des autres; enfin il ne donnerait pas dans le IV.^e livre de ce poème l'épithète de scélérats à ceux qui exercent le métier de pirates, et qui *se contentant de charger leurs vaisseaux du butin qu'ils font sur les rivages, n'osent point s'y arrêter, dans la crainte du courroux des Dieux*. Ce n'est que dans les tems historiques, que le vol commença à être regardé chez les Spartiates comme un exercice, et une preuve de ruse et de dextérité. V. *Rochefort* dans sa dissertation citée plus haut.

(2) Nous ne pouvons être en cela de l'avis de Goguet, qui cite le passage de l'Odyssée, (liv. I.^{er} v. 260), comme une preuve certaine, que dans les tems héroïques, les Grecs étaient généralement dans l'usage d'empoisonner leurs armes.

*Conscription
militaire.*

*Les héros
Grecs amateurs
de la paix.*

*Combats
singuliers.*

ce peuple faisait dans la civilisation, c'est l'espèce de conscription militaire dont est question dans l'histoire des tems héroïques. A cette époque, les citoyens n'étaient plus tous indistinctement appelés à la profession des armes, mais on prenait au sort dans les familles nombreuses l'individu qu'elles devaient donner à l'armée. Et en effet, lorsque Mercure, dans l'Iliade, se présente à Priam allant à la tente d'Achille, il lui dit qu'il est fils de Polyctor, et qu'il a suivi Achille, après avoir tiré au sort avec ses frères, pour savoir lequel d'entre eux irait au siège de Troie (1). Les Grecs commençaient déjà à préférer les jouissances de la paix sous le toit de leurs Dieux domestiques, aux travaux et aux fureurs de la guerre. Ulysse avait voulu se faire passer pour insensé, et le fils de Pélée, déguisé en jeune fille, s'était caché à la cour du Roi Lycomède, l'un et l'autre pour ne point aller à la guerre de Troie. On voit encore dans Homère Echepole, qui fait présent à Agamemnon d'un superbe coursier, pour ne point être compris dans cette expédition, et pour qu'on le laisse jouir tranquillement des grandes richesses qu'il avait à Sicyone (2). Il n'était donc plus honteux alors de chercher à se soustraire à la guerre. Le même principe semble avoir donné naissance à l'usage de terminer les guerres par des combats singuliers, au moyen desquels les Rois épargnaient la vie de leurs sujets, en faisant dépendre de leur propre valeur, ou de celle de quelque champion, le succès d'une guerre, qui le plus souvent n'avait point pour objet le bien de la nation, mais seulement leur intérêt privé. C'est ainsi qu'Ethéocle et Polinice convinrent de décider, par un combat singulier, de leur droit à la succession du trône de Thèbes. De même, la guerre de la Grèce contre l'Asie se serait terminée par un duel entre Paris et Ménélas, si les Troyens avaient observé les conditions du traité qu'ils avaient conclu pour cet effet avec les Grecs. « Ces défis particuliers, dit M.^r Rochefort, ressemblent aux combats et aux duels de nos chevaliers, non seulement par les preuves de valeur, mais encore par les traits de générosité, auxquels ils donnaient lieu. Qui ne croirait voir un fragment de l'histoire de nos anciens chevaliers, dans la description que fait Homère du combat entre Hector et Ajax ? Ces deux fiers rivaux, après avoir combattu avec une va-

(1) Iliad. liv. XXIV.

(2) Iliad. liv. XXIII.

« leur digne de leur nom , sont séparés par deux Hérauts , qui ,
 « dans cette circonstance , fesaient l'office de nos juges de duel ;
 « mais en se séparant , les deux héros voulurent se laisser une
 « preuve de leur estime réciproque : Hector donna à Ajax son
 « épée , et celui-ci fit présent à Hector de son baudrier , ou du
 « ceinturon de son épée. Les Hérauts accoururent pour séparer ces
 « deux vaillans guerriers , en leur observant qu'il fallait céder à
 « la nuit qui s'approchait. Cet usage de ne point combattre de nuit
 « existe encore chez divers peuples , et se trouvait établi chez les
 « anciens Mexicains : car il formait alors une des maximes fonda-
 « mentales du droit des gens , maxime , qui , selon le scoliaste de
 « Thucydide , était rigoureusement observée même par les pirates. »

Le droit et les lois de la guerre , dans les tems héroïques de
 la Grèce , avaient pour fondement principal la religion. Aussi était-ce
 une opinion généralement reçue , que les Dieux intervenaient
 dans les guerres , et prenaient part aux combats. De cette opinion
 naissaient le respect qu'on avait pour les morts , et le soin qu'on pre-
 nait de leur sépulture. La seconde guerre de Thèbes vint en effet de
 ce que Créon avait défendu qu'on ensevelit ceux qui avaient péri
 sous les murs de cette ville. Ce devoir était sacré et si inviolable ,
 que malgré la fourberie et la trahison des Troyens , les Grecs n'eurent
 point de répugnance à se réunir à eux , pour rendre les hon-
 neurs funèbres aux morts des deux armées. La religion était en-
 core le motif de l'empressement et de l'ardeur des guerriers à s'em-
 parer des armes de l'ennemi qu'ils avaient vaincu , parce que ces
 dépouilles étaient consacrées aux Dieux protecteurs , et devenaient
 par conséquent un monument de la gloire et de la piété des vain-
 queurs. Ainsi Ulysse consacre à Minerve les dépouilles de Dolon , et
 Hector fait vœu de suspendre dans le temple d'Appollon les armes de
 celui qui osera l'affronter. Cependant les droits de la guerre étaient
 alors extrêmement rigoureux envers les vaincus. Les villes ennemies
 étaient incendiées et détruites jusqu'aux fondemens : les peuples
 étaient massacrés ou mis en esclavage ; les Rois égorgés , et leurs
 cadavres jetés aux chiens et aux vautours ; les enfans taillés en piè-
 ces , et les Reines chargées de chaînes ou condamnées aux plus
 vils emplois. Hector dit à Andromaque dans le VI.^e livre de l'Iliade ,
 que la chute d'Ilion la réduirait à s'entendre commander d'our-
 dir la toile , ou d'aller puiser de l'eau à la fontaine de Mes-
 séide ou d'Hypérée ; et on lit dans le XXII.^e livre les terribles

*La religion
 fondement
 du droit
 de la guerre.*

*Cruauté envers
 les vaincus.*

prédications de Priam et d'Hécube sur leur destinée future et celle de toute leur famille, dans le cas où la ville de Troie viendrait à tomber au pouvoir des Grecs. On trouve un affreux exemple de cet usage dans la vengeance d'Achille, qui immola douze guerriers Troyens sur la tombe de Patrocle, et accabla d'outrages le cadavre d'Hector, auquel il voulut que chaque soldat fit une insulte, accompagnée d'un coup de dard ou de pique.

*Soldes
des guerriers.*

Les Grecs, dans les tems héroïques, faisaient la guerre à leurs frais et sans aucun traitement. L'unique avantage qu'ils pouvaient retirer de leurs exploits, était dans les dépouilles et le butin pris sur l'ennemi, qui se partageaient équitablement. Ce partage se faisait par le chef suprême de l'armée, auquel par conséquent chaque soldat portait tout ce qu'il avait pris à la guerre. C'est pour cela que, dans l'Iliade, Achille se plaint, qu'Agamemnon auquel il avait remis les dépouilles de vingt trois villes, n'en avait jamais fait une juste distribution. Les chefs étaient dans l'usage de promettre, avant le combat, une portion choisie et plus considérable du butin de l'ennemi, aux soldats qui se distingueraient par leur valeur. Ainsi Agamemnon promet à Teucer un trepied, un char attelé de ses chevaux, ou une jeune fille des plus belles, selon son choix, dans le butin qui se ferait à la prise de Troie. Il y avait aussi des occasions, où les guerriers qui s'étaient illustrés par quelque action d'éclat, recevaient dans les banquets, comme marque de distinction et d'honneur, une portion de viande plus considérable et meilleure que celle des autres (1). Les esclaves faits à la guerre pouvaient obtenir leur rançon avec de l'or ou autres objets précieux. Chrysés, dans l'Iliade, offre à Agamemnon de riches présents pour racheter sa fille, et c'est aussi ce que fait Priam (2). On pourrait citer une infinité d'autres exemples à l'appui de cet usage.

*Conseils
de guerre.*

Nous avons déjà vu ailleurs que, dans les assemblées publiques, l'autorité des anciens Rois était balancée par la volonté des peuples. Elle l'était également dans le commandement des armées. Agamemnon, le Roi des Rois, était bien le chef suprême de l'armée campée devant Troie, et il avait même le droit de vie et de mort dans les batailles (3), où le commandement appartenait à lui

(1) V. Iliad. VII. v. 321.

(2) V. Feith. Antiq. Homér. liv. IV. chap. XVI.

(3) Homère, dans le II.^e chant de l'Iliade fait dire à Agamemnon : *S'il arrive que je voie quelqu'un rester sur les vaisseaux pour se tenir loin du combat, celui-là, rien ne pourra le sauver des oiseaux et des chiens,*

seul; mais hors de là, il ne pouvait rien sans l'avis du conseil. Homère distingue trois sortes de conseils de guerre. Le premier était général, et formé de tous les soldats composans l'armée. Le second et le neuvième livre de l'Iliade nous offrent deux exemples de ce conseil, à l'occasion de la proposition qui y fut faite par Agamemnon de retourner en Grèce. On reconnaît encore dans les invectives d'Achillé et de Diomède cette liberté avec laquelle les capitaines se permettaient de parler contre le chef suprême dans ces assemblées publiques. Le second conseil n'était composé que des capitaines, et on n'y traitait que de choses particulières, ou des besoins de l'armée. Ainsi dans le dixième livre de l'Iliade, les Grecs étant assiégés dans leur camp par les Troyens, Agamemnon réunit en conseil les chefs, pour délibérer avec eux sur les moyens de repousser l'ennemi. Enfin le troisième était le conseil privé, qui se tenait dans la tente du chef suprême, et auquel n'étaient appelés que les hommes les plus distingués par leurs lumières et leur sagesse, ainsi qu'on le voit pratiqué en diverses occasions par Agamemnon (1).

Tactique des tems héroïques.

Jusqu'ici nous n'avons parlé qu'en termes généraux de l'art militaire des Grecs dans les tems héroïques: il nous reste maintenant à traiter de leurs fortifications; de leurs moyens de défense, de leurs armes, et de l'ordre qu'ils observaient dans les batailles. *Fortifications.* A commencer par les fortifications, Aristote et Diodore nous apprennent, que les anciennes villes de la Grèce n'étaient pas même entourées de murs, mais que les rues en étant sinueuses et fort étroites, il était facile d'y arrêter l'ennemi avec peu de troupes, et même de l'écraser en faisant pleuvoir sur lui des dards et des pierres du haut des toits (2). Eustase observe également, que les fondateurs des premières villes eurent la précaution de les bâtir sur des lieux escarpés, pour qu'elles fussent moins exposées aux in-

(1) Les délibérations des Grecs étaient souvent accompagnées d'un banquet; et quelquefois on décidait des choses les plus importantes au milieu des plats et des coupes. V. Feith. Ibid. liv. III. c. V. et Goguet. T. II. pag. 276 édit. de Naples.

(2) Arist. De Republ. liv. VII. chap. XI. Diod. liv. IV.

sultes de l'ennemi (1). On prétend qu'Amphion et Zétus, qui régnaient à Thèbes vers l'an 2390 avant l'ère vulgaire, furent les premiers à donner l'exemple des fortifications, pour avoir entouré leur ville de murs, et l'avoir flanquée de tours, en ne laissant d'accès dans son enceinte que par sept portes (2), parce qu'étant d'une étendue considérable, elle offrait à l'ennemi plus de moyens de la surprendre. Les autres villes Grecques ne tardèrent pas d'en faire autant, et la renommée vanta les murs d'Acrocorinthe et de l'Acropolis d'Athènes. Ces fortifications étaient simples, mais solides au point que dans plusieurs endroits de la Grèce on en voit encore des restes. Les plus célèbres de ces constructions étaient les murs de Mycènes, qu'on croyait être l'ouvrage des Cyclopes, et d'où prirent le nom de *murs cyclopéens* tous ceux qui furent construits après dans ce genre. Selon la description qu'en fait Pausanias, ils étaient faits avec des pierres ou avec des masses de roc irrégulières, et si énormes, qu'au dire du même auteur, deux bœufs n'auraient pas suffi pour mouvoir la plus petite. Les vuides qu'elles laissaient entre elles étaient remplis par d'autres pierres plus petites, mais sans y employer de chaux ni aucun ciment. Ces murs étaient ordinairement crénelés, et avaient quarante pieds de haut sur vingt cinq d'épaisseur (3); ainsi il n'est pas étonnant que ce genre d'architecture colossale ait pu résister aux injures du tems. Des tours carrées et rondes flanquaient cette enceinte: les premières s'élevaient aux angles, et à environ cinquante pieds de distance les unes des autres lorsque les murs étaient droits; et les secondes dominaient sur les angles lorsque ceux-ci étaient très-aigus (4). Ces tours

*Murs
cyclopéens.*

Tours.

(1) Eustath. ad Iliad. Δ. V. encore Poter. Archael. Gr. liv. I. chap. VIII.

(2) Hom. Odys. liv. XI. v. 261 et suiv.

(3) Cette description s'accorde parfaitement avec celle que donne Sophocle dans les *Trachinies*. Tels sont aussi les restes des murs cyclopéens, qu'on voit encore en Grèce et en Italie.

(4) Pour avoir des notions précises sur les fortifications des anciens Grecs et les murs cyclopéens, il faut lire la belle dissertation de Guillaume Hamilton dans l'*Archeologie: or Miscellaneous Tracts, relating to Antiquity* etc. London, 1806, vol. XV. pag. 315.

Nous avons déjà observé ailleurs, que les principes des arts furent les mêmes presque chez tous les peuples, parce que leur position et leur besoins furent les mêmes. Les restes des murs bâtis par les Incas ne diffèrent guères des cyclopéens. Voy. l'Atlas pittoresque du voyage de

étant *saillantes*, ou portées en dehors, elles défendaient le flanc des murs, et donnaient aux assiégés l'avantage de pouvoir combattre l'ennemi d'un point plus élevé, sans avoir beaucoup à craindre de lui. Telles étaient les fortifications des forts ou citadelles que l'art avait élevées dès les tems héroïques, et qui formaient comme une espèce d'appendice aux villes. C'était là qu'on renfermait les choses précieuses et sacrées, et que se retiraient les prêtres et les magistrats dans les tems de danger. Ces citadelles étaient bâties sur des rochers, sur des collines, ou sur le flanc des montagnes, de manière à ce qu'elles pussent dominer sur la ville. La plus fameuse était celle de Mycènes, qui avait une quadruple enceinte de murs, et à la porte de laquelle on voyait deux figures de lion en pierre. On y garda pendant long-tems les trésors d'Attée. L'ancien Latium, dont les premières villes furent bâties, selon la tradition, par les Pélasges et autres peuples d'origine Grecque, offre encore des monumens imposans de cette architecture militaire. Et en effet, Denis rapporte que les Aborigènes, après avoir chassé, au bout d'une longue guerre, les anciens habitans du Latium, s'établirent eux mêmes dans ce pays, où ils vécurent d'abord dans les montagnes sans enceintes de murs; mais qu'ensuite les Pélasges avec quelques Grecs réunis à eux, ayant subjugué les peuples circonvoisins, fortifièrent plusieurs châteaux le même peuple occupa ensuite ces contrées en changeant seulement de nom, sans changer celui d'Aborigènes, qu'il conserva jusqu'au tems de la guerre de Troie, époque à laquelle le Roi Latinus lui donna le nom de Latins. Le même auteur ajoute que les écrivains Romains les plus érudits étaient également d'avis, que ces peuples étaient partis de la Grèce plusieurs siècles avant la guerre de Troie. Il est donc ainsi démontré, que l'époque de la fondation et la forme des murs cyclopéens dans le Latium, appartiennent aux tems dont nous parlons (1). *L'aspect de ces murs*, dit l'illustre Ma-

Citadelles,

Murs
cyclopéens
dans
le Latium.

Humboldt. Ce qu'on voit encore de l'ancien mur *caucaséen* entre la mer Caspienne et la mer Noire, ressemble beaucoup aussi aux ouvrages de l'architecture cyclopéenne. V. *Theophili Sigefridi Bayeri Opuscula ad Historiam antiquam* etc. *Halae*, 1770, 8.^o *De muro caucaseo*, pag. 94 et suiv.

(1) C'était une opinion établie chez les Latins, que leurs anciennes villes avaient eu Saturne pour fondateur. Tertullien observe à ce sujet dans son *Apologie*, chap. X., que, selon l'ancienne tradition de Diodore

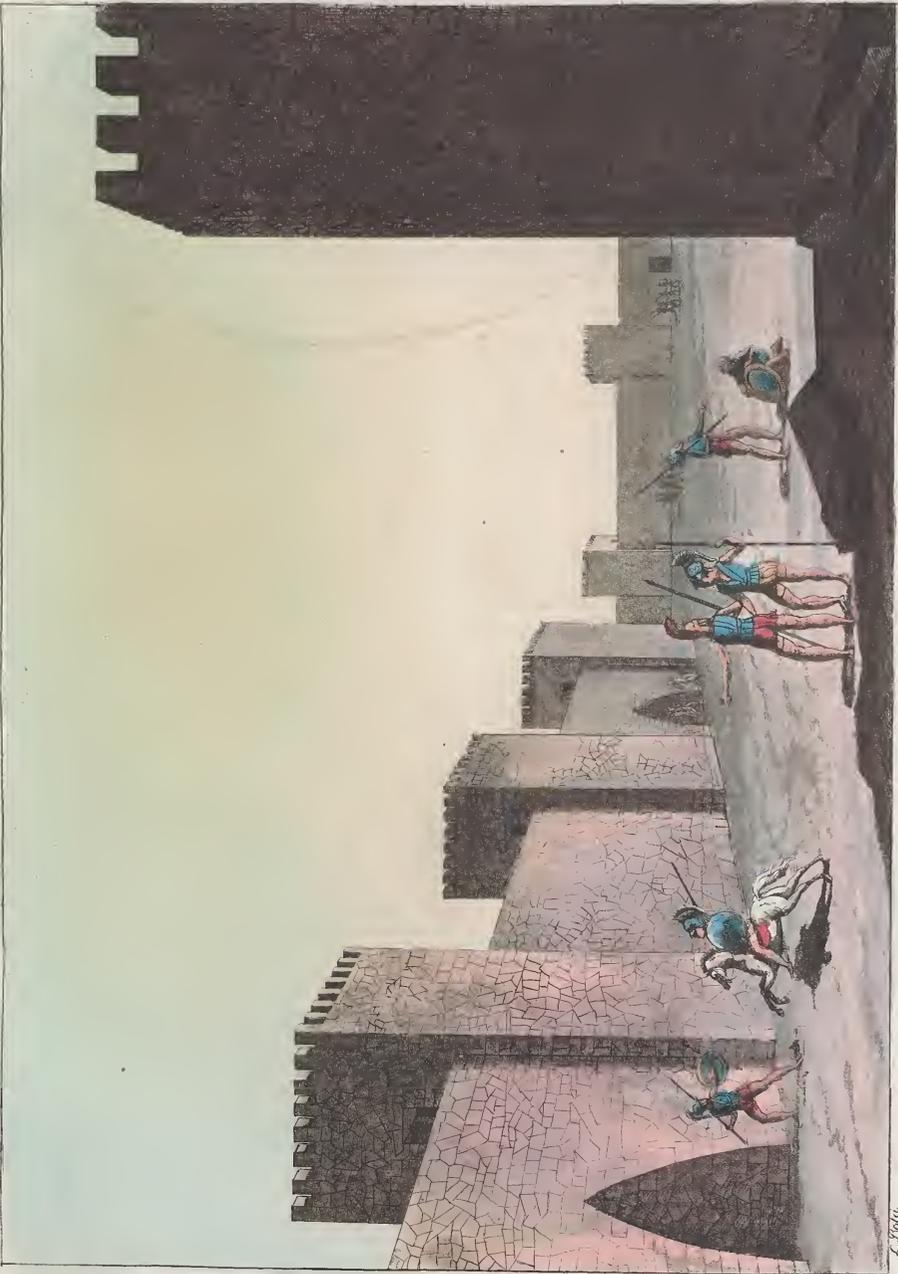
Portes.

rienne Candidi Dionigi, en parlant de ceux de Ferentino, composés de masses informes et colossales, et de pierres noirâtres d'une rusticité majestueuse, semble être le portrait de leurs antiques fondateurs. Ces murs soutiennent dans presque tout leur contour le penchant de la montagne (1). Les murs cyclopéens du Latium nous retracent encore la figure des portes, dont quelques-unes sont quadrangulaires, peu larges, et ont des architraves; d'autres ont la forme d'un angle, qui est désignée sous le nom de *tiers aigu*, comme on le voit par la porte de *Civitavecchia* d'Arpino, laquelle ne diffère guères de celle de Tyrinte, dont Dodwell a donné le dessin dans son Voyage en Grèce (2). Maintenant nous croyons à propos de présenter à nos lecteurs, (planche 33), l'intérieur d'une ville de construction cyclopéenne, tracé d'après l'idée que nous venons de donner de l'architecture militaire des anciens. Nous avons suivi, dans la composition de cette planche, le système de Palladio, de Cassas, de Lavallée et autres artistes célèbres, qui, d'après les descriptions que les anciens écrivains nous ont laissées de ces constructions, et les restes qu'on en voit encore en divers lieux, ont imaginé et exécuté le plan de l'édifice en entier.

et autres écrivains, Saturne n'était point un Dieu, mais un homme, qui après fait de grandes choses, était venu de l'Attique en Italie. Il ne serait donc pas hors de probabilité, qu'il eût apporté de la Grèce dans le Latium la forme de murs qui était en usage dans cette première contrée, à l'époque des tems héroïques.

(1) Voyages dans certaines villes du Latium, qu'on dit avoir été fondées par le Roi Saturne. Rome 1809 et suiv. Ces anciens peuples, dit l'auteur, ne visaient qu'à l'utilité et à la solidité, et nullement à l'élégance ni à la beauté. J'imagine, que, selon la configuration des masses qu'ils employaient, ils en taillaient les côtés en lignes droites pour en former autant de polygones, et les joindre ainsi, bien que sans ordre, avec les pierres inférieures et latérales. Lorsque ces pierres ne pouvaient pas bien s'assembler, on remplissait avec d'autres plus petites les interstices qu'elles laissaient entre elles Il est à remarquer pourtant qu'on encastrait ces pierres les unes avec les autres, quelle que fût l'irrégularité de leur forme, de manière à les lier fortement entre elles: ce qui formait de tout l'édifice un corps, dont la construction pouvait même résister aux tremblemens de terre.

(2) A la Table Iliaque, dont nous avons déjà fait mention, on voit des portes arquées; mais il est bon d'observer que cette table appartient au premier siècle de l'ère vulgaire, et que par conséquent il ne faut pas s'étonner si on y trouve cette espèce d'anacronisme.



Z. Vojta

L'architecture militaire dont nous venons de parler, et les pierres énormes qu'elle employait dans ses ouvrages, prouvent clairement que les Grecs connaissaient la mécanique, sans le secours de laquelle ils n'auraient pu mouvoir des masses aussi pesantes, et encore moins les élever à de grandes hauteurs, et les y fixer avec un art étonnant. Ajoutons à cela, que les murs cyclopéens montrent dans leur construction l'application des lois de la *Statique*, car ils sont plus larges à leur base, et vont en se rétrécissant par le haut, selon les règles de l'art. Ces murs, bien qu'ils ne fussent point entourés d'un fossé, suffisaient néanmoins pour mettre les villes à l'abri de toute surprise de la part de l'ennemi, et même en état de soutenir un siège de plusieurs années (1) : car dans ces anciens tems, on n'avait encore aucune connaissance des machines militaires, dont l'usage ne fut introduit en Grèce qu'à l'époque de la guerre du Péloponnèse, comme nous le verrons dans la suite. Homère, si attentif et si exact à rapporter les moindres circonstances de la guerre de Troie, ne fait nullement mention de machines, pas même d'échelles, dont les Grecs auraient pu se servir pour escalader les murs de cette ville (2).

*Mécanique
des tems
héroïques.*

*Machines
encore
inconnues
dans les tems
héroïques.*

(1) Goguet observe judicieusement, qu'Homère n'aurait pas imaginé, dans le XVI.^e livre de l'Iliade, qu'après avoir repoussé les Troyens à la suite d'une action vigoureuse, Patrocle monta furtivement sur les murs de Troie, s'il eût fallu traverser un fossé pour y arriver ; ou au moins il n'aurait pas manqué de faire mention de cette circonstance. Nous ne pouvons pourtant pas être de l'avis de cet écrivain, lorsqu'il dit que les murs de Troie étaient probablement en terre. Homère n'en parle nullement, et ces murs n'auraient certainement pas passé pour avoir été bâtis par Neptune et par Apollon, s'ils n'eussent été qu'une simple fortification en terre. Nous croyons au contraire qu'ils étaient de construction cyclopéenne, et que c'est pour cela qu'ils eurent la réputation d'être l'ouvrage de deux divinités, selon l'opinion qu'on avait de tous ceux qui furent les premiers à entourer les villes de murs. En effet, si cette enceinte eût été en terre, et d'un plan nécessairement incliné, comme le suppose Goguet, non seulement Patrocle, mais encore toute l'armée des Grecs aurait pu aisément l'escalader. Andromaque ne dirait point à Hector, dans le VI.^e livre de l'Iliade, de placer les troupes près le figuier sauvage, où il est facile de pénétrer dans la ville, en passant par dessus le mur, endroit qui est précisément celui où les deux Ajax, Idoménée, les Atrides et le fils de Tydée avaient déjà fait cette tentative. Voy. l'Iliad. liv. VI. v. 435 et suiv.

(2) Quelques-uns pensent que l'usage des échelles et des machines de guerre était connu dès les tems de la guerre de Thèbes ; et ils ap-

*La vraie
tactique
peu connue.*

Nous venons de voir les moyens qu'employaient les anciens Grecs pour la défense des villes. Mais la longueur de leurs guerres et de leur sièges prouve qu'ils ne connaissaient encore que les premiers élémens de la tactique et de la fortification. Et en effet on ne trouve nulle part dans Homère, que les Grecs eussent tracé aucune ligne de circonvallation autour de Troie, ni disposé leurs troupes de manière à la serrer de tous les côtés, et à la forcer à se rendre. Pendant les dix années que dura ce siège fameux, non seulement la ville ne manqua jamais de vivres, mais encore elle reçut toujours librement les secours que lui envoyaient ses alliés. L'espace qu'il y avait entre ses murs et le camp des Grecs était si vaste, que les troupes des assiégeans et des assiégés pouvaient quelquefois s'y mettre en bataille sans le moindre danger. Homère ne parle jamais d'une action générale, dont l'issue pût décider du sort de l'une ou de l'autre des deux armées. On ne voit jamais que des affaires partielles, où les deux partis tantôt se portent en avant et tantôt sont repoussés : point d'opérations en grand, point de mouvemens généraux qui annoncent un plan où un système raisonné. Les chefs ne se distinguent point par le commandement des troupes, mais par leur bravoure, et par le nombre des ennemis qu'ils ont tués. Quelquefois trois ou quatre guerriers des plus impétueux répandent la terreur devant eux, et jettent le dé-

puent leur opinion sur le trait qu'on rapporte de Capanée, qui fut renversé d'un coup de foudre en voulant éscalader les murs de la ville ennemie. Mais cette interprétation n'est qu'une faible conjecture, commune à ceux, qui, à l'exemple de Bannier, croient toujours voir quelque allégorie dans les traditions mythologiques. Car, si les machines de guerre n'étaient point encore connues à l'époque de la guerre de Troie, comment pouvaient-elles l'être lors du premier siège de Thèbes? D'autres, comme nous l'avons dit plus haut, ont cru voir dans le fameux cheval de Troie une machine destinée à abattre les murs de cette ville : opinion que, sur la foi de Pausanias, Pline même semble avoir embrassée; mais Homère, dans le VI.^e livre de l'Odissée v. 272, dit clairement, que ce cheval ne fut qu'une ruse grossière pour surprendre Troie, et non pour en renverser les murailles. C'est donc à tort que Stace, dans ce vers

Murorum tormenta Pylos, Messenae tradunt,

affirme que les villes de Pylos et de Messène ont fourni les machines pour le siège de Troie. V. Heyne, Virg. liv. II. *Excursus* III et VII.

sordre dans toute l'armée ennemie. Néanmoins les Grecs avaient su choisir pour leur camp une position heureuse, qui rendait difficiles à l'ennemi les moyens de le surprendre. Ce camp avait devant lui le Scamandre, qu'il fallait traverser pour aller vers la ville; il était divisé par des rues en plusieurs quartiers: au milieu, et en avant le quartier d'Ulysse, était le forum *ἀγορά*, où se trouvaient les autels des Dieux, et les magasins des vivres, et où l'on administrait la justice: entre ces quartiers, il y avait des espaces vuides où se célébraient les jeux funèbres, et dans l'un d'eux fut élevée la tombe de Patrocle. Les vaisseaux faisaient partie du campement, ayant été tirés à sec selon l'usage des anciens: ils formaient deux lignes; l'une, du côté de la ville, qui se composait des vaisseaux les premiers arrivés; et l'autre, au bord de la mer, qui comprenait ceux qui étaient arrivés les derniers. Il paraît que les Grecs n'avaient pas pensé d'abord à fortifier le front de leur camp, croyant sans doute avoir suffisamment pourvu à sa sûreté, en confiant la garde des deux points les plus exposés, à deux de leurs plus braves guerriers, qui étaient Achille et Ajax. Mais ayant été repoussés jusques dans le camp par les Troyens à la suite d'un combat sanglant, ils se mirent, d'après les conseils de Nestor, à construire devant eux un mur de circonvallation (1). D'abord ils dressèrent en face des vaisseaux un bûcher commun à toute l'armée, et après y avoir brûlé les cadavres de tous ceux qui avaient péri dans le combat, ils élevèrent au même endroit un tombeau, ou monument en forme de monticule, d'où ils tirèrent un retranchement fait avec des pierres, des troncs d'arbre et de la terre, auquel Homère donne le nom de *τειχος*, qui veut dire mur. Ce retranchement était flanqué, de distance en distance, de tours crénelées, d'une construction semblable à celle du mur (2). Les combattans se plaçaient aux ouvertures de ces créneaux, où tout le bas de corps était à cou-

*Description
du camp.*

*Circonvalla-
tion
du Camp.*

(1) Iliad. VII. v. 327, 343 et 344.

(2) Il est parlé au XII.^e livre de l'Iliade des créneaux des tours, auxquels le poète donne le nom de *κρόσσαι* qui veut dire en latin *pinnae*. Quelques-uns, du nombre desquels est Goguet, ont cru que ces tours étaient en bois, trompés peut-être par le 36.^e vers du même livre, où il est dit, *que les coups retentissaient sur les bois des tours*; mais le son, ou retentissement dont parle le poète, doit se rapporter, non aux tours en bois, mais aux poutres qui faisaient partie des ouvrages en pierre dans lesquelles elles étaient entremêlées. V. Heyne, Iliad. liv. VII *Excurs. I.*

vert ; et l'on avait construit dans le même dessein , tout le long du mur , des parapets avec des retranchemens . Le mur n'entourait pas tout le camp des Grecs , mais s'étendait en ligne droite sur le front , et entre les deux positions qu'occupaient Achille et Ajax : sa hauteur n'excédait pas celle d'un homme , car Sarpédon put en arracher les créneaux avec ses mains ; il n'avait qu'une seule porte , par laquelle pouvaient passer les chars même des guerriers . Il régnait tout le long du retranchement un fossé , d'où avait été tirée la terre qui avait servi à la construction de ce rempart ; et ce fossé était garni de pieux , qui formaient une palissade élevée . Il y avait entre le retranchement et le fossé une espace qu'occupait la cohorte de garde , ou la troupe destinée à veiller pendant la nuit : un autre espace assez considérable s'étendait encore entre le retranchement et les vaisseaux , où se passa une action des plus chaudes entre les Grecs et les Troyens . Les soldats n'étaient pas campés sous des tentes , comme l'ont cru quelques auteurs , mais sous des espèces de cabanes ou baraques faites avec des planches ou avec des pieux entrelacés de branchages . Ces baraques étaient revêtues de terre en dehors . et couvertes en jonc . Celles des Princes étaient plus spacieuses , et d'une construction plus soignée , comme devant servir à l'habitation de plusieurs personnes , et entre autres des femmes de service . La demeure d'Achille était précédée d'une *cour* entourée d'une palissade , avec de fortes portes en sapin , après laquelle venaient l'habitation des domestiques , le portique et le vestibule (1) . Le camp des Grecs était abondamment pourvu en vivres de toutes sortes , qu'on y transportait des îles voisines de l'Archipel . On lit , entre autres passages , dans le VII.^e livre de l'Iliade , que les vaisseaux étaient arrivés de Lemnos chargés de vin (2) . Ces

*Cabanes
ou baraques.*

Vivres.

(1) Virgile , pour se conformer à l'usage de son siècle , plutôt qu'à celui des tems héroïques , a commis un anachronisme dans le vers 469 du livre II de son *Enéide* .

Nec procul hinc Rhesi niveis tentoria velis.

(2) Thucydide assure que , pendant le siège de Troie , les Grecs envoyèrent des détachemens dans la Chersonnèse de Thrace pour y semer et faire la récolte ; mais on ne trouve nulle part dans Homère , qu'il se soit jamais éloigné du camp le moindre corps de troupes , pour quelque objet que ce soit ; et il y est parlé au contraire des convois chargés de vivres , qui arrivaient de tems à autre . Voy. l'*Iliad.* liv. IX. v. 71 etc.

transports maritimes pouvaient s'exécuter alors d'autant plus facilement, que l'art de faire la guerre par mer n'était pas encore connu, à ce qu'il semble, à l'époque des tems héroïques. Et en effet, Homère ne parle d'aucun combat naval, malgré que les descriptions qu'il en aurait pu faire lui offrissent une source féconde de beautés nouvelles pour ses poèmes, et que les Troyens eussent une marine composée d'un grand nombre de vaisseaux, dont se servirent Enée et Anténor pour se sauver avec toute leur suite.

La principale force de l'armée Grecque consistait dans ses chars et dans ses guerriers pesamment armés: ces derniers n'étaient pourtant qu'en très-petit nombre, car la plupart des soldats ne faisaient usage que de la lance, ou d'armes propres à être lancées avec la main. Il y en avait bien peu également qui se servissent de l'arc et de flèches, malgré qu'il en soit fait mention dans les exercices des Mirmydon (Iliad. II.), et dans les jeux funèbres (Iliad. XXII.). Les Locriens faisaient usage de l'arc et de la fronde, comme on le voit par le XIII.^e livre de l'Iliade. Une longue pique, un bouclier, un casque et des cuissards composaient l'armure pesante. Ceux qui combattaient sur des chars portaient des armes encore plus fortes. On les appelait *ἰππεῖς* ou *cavaliers*, tandis que les autres soldats, quelque fût le genre de leur armure, se désignaient sous le nom de *πυλῆες* *fantassins* ou *piétons* (1). Les chars étaient

Diverses sortes de troupes.

Armure pesante.

Chars.

(1) Dans les tems héroïques il n'y avait pas encore de cavalerie proprement dite. Néanmoins, quelques érudits ont cru voir la preuve du contraire dans trois différens endroits des œuvres d'Homère. Le premier est dans le liv. XX. de l'Iliade, où il est dit que Diomède, aux instances de Minerve, monta sur les chevaux de Rhésus, et les conduisit aux vaisseaux des Achéens, laissant le char auquel ils étaient attelés, dans la crainte des Troyens. Le second est dans le liv. XV, où Ajax est comparé à un homme habile à sauter d'un cheval à un autre, qui, ayant su atteler le premier quatre chevaux de front, les poussa vers la grande ville par la voie publique: exercice dont la difficulté prouvé, que l'art de monter à cheval était déjà porté à un haut degré de perfection. Le troisième est dans la description du bouclier d'Achille, où le poète raconte que les assiégés ayant été surpris par l'ennemi montèrent sur des chevaux. Les deux premiers passages ne veulent dire autre chose sinon, que l'art de monter à cheval était connu dès les tems d'Homère; mais on ne peut guères en conclure, que, dans les guerres héroïques on fit usage de la cavalerie proprement dite. Homère n'aurait certainement pas oublié d'en parler, surtout s'agissant d'une chose qui pouvait donner un nouveau lustre à son poème. Diomède monte

à deux roues, légers, bas, et faits de manière à pouvoir y monter aisément par derrière. Les cavaliers, qui étaient en même tems princes et capitaines, ne combattaient pas toujours de la même manière: tantôt ils s'élançaient avec leur char au milieu des phalanges ennemies, et se faisaient jour à travers le plus fort de la mêlée; tantôt ils en descendaient pour combattre à pied, sans s'en éloigner, afin de pouvoir y remonter aussitôt qu'ils se trouvaient vivement pressés par l'ennemi. Il y avait toujours deux guerriers sur le char, l'un appelé *ἡνίοχος* qui combattait, et l'autre nommé *παραβάτης* qui conduisait les chevaux. On voit par les vers 156 et 157 du XX.^e livre de l'Iliade (1), qu'on savait déjà harnacher les chevaux dans les tems héroïques. On mettait encore sur le char les armes de l'ennemi qui avait été terrassé, et l'on y plaçait également le cadavre du héros qui le montait, lorsqu'il avait péri

sur les chevaux de Rhésus, mais par l'ordre de Minerve, et pour empêcher qu'ils ne fussent pris par l'ennemi, et non dans l'intention de s'en servir pour combattre. Pour mieux représenter Ajax sautant d'un vaisseau à un autre, il le compare à un homme habile dans l'art de sauter d'un cheval sur un autre; mais une simple comparaison ne peut pas tenir lieu de preuve; elle n'a d'autre mérite que celui de fournir au poète un moyen de rendre ses descriptions plus sensibles au peuple dont il emprunte les idées, afin de faire ressortir d'avantage les objets qu'il veut graver plus fortement dans l'esprit des lecteurs. Dans la description du bouclier d'Achille, Homère emploie l'expression dont il se sert ailleurs pour désigner les cavaliers sur les chars, comme nous le verrons plus bas. Nous reviendrons sur ce sujet à l'article de la milice des tems historiques. On ne peut nier du reste que l'usage de ces sortes de chars ne dût être sujet à beaucoup d'inconveniens. Un fossé, une haie, une grosse pierre, un terrain inégal pouvaient aisément les faire verser, ou les arrêter. Des deux guerriers qui étaient sur le char, il n'y en avait qu'un qui combattait, ainsi l'autre n'était d'aucune utilité: ces chars étaient attelés de deux, de trois et même de quatre chevaux, autre dépense aussi superflue que nuisible pour l'armée. Il faut avouer pourtant, que dans les combats d'Homère, on ne voit guères que des chars à deux chevaux, et il paraît même que le *quadrige* n'était en usage que dans les jeux.

(1) Il paraît que l'usage de ferrer les chevaux n'était pas connu de même alors, quoique disent du contraire Eustase, et d'après lui Madame Dacier. En effet, Homère n'en parle en aucun endroit, et Xénophon n'aurait pas oublié d'en faire mention dans son traité sur la manière de soigner les chevaux.

dans la mêlée. Ce char avait un timon, au bout duquel était un joug, semblable, dit Winckelman, à celui dont on se sert aujourd'hui pour atteler les bœufs. L'extrémité de ce joug se terminait en une espèce de volute, et imitait le cou d'une oie (1). Mais il n'est pas aussi facile de faire connaître les autres parties du char, ni les harnois des chevaux, en ce que les sculpteurs en ont extrêmement négligé les proportions, et ont poussé quelquefois l'oubli jusqu'à en représenter l'attelage sans harnachement (2). On voit seulement que ces chars étaient ouverts par derrière, et que par devant ils avaient une espèce de parapet qui n'était pas plus haut que la croupe du cheval. Ainsi leur forme ne différait guères de celle des chars usités dans les jeux et les courses, dont nous parlerons ailleurs.

*Forme
des chars.*

On n'observait aucun ordre dans les combats, ainsi que nous l'avons déjà dit, et jamais on n'en venait à une affaire générale. Les chars n'étaient point réunis en un seul corps, ou rangés sur une même ligne; mais chaque chef, monté sur le sien, combattait à la tête de sa troupe, jusqu'à ce que les guerriers se trouvassent confondus pêle-mêle dans la chaleur de l'action. Homère parle néanmoins, en deux endroits, de dispositions particulières à donner à l'armée sur la proposition de Nestor (3). Dans le premier, livre II de l'Iliade, ce sage et prudent vieillard conseille à Agamemnon de distribuer les troupes par nations et par tribus, afin qu'elles puissent s'entre-secourir plus facilement, et qu'il soit plus aisé de distinguer le brave d'avec le lâche. Dans le second, liv. IV, le même Nestor range l'armée, et place, les chars sur le front, les meilleurs fantassins à l'arrière-garde, et entre ces deux lignes les troupes d'une valeur suspecte, pour qu'elles se trouvassent ainsi dans la nécessité de faire leur devoir: disposition qui, sans doute, n'est pas très-savante, mais dont on doit pourtant louer la sagesse, à cette époque des premiers essais de l'art militaire. Le 334.^e vers de ce dernier livre offre une circonstance bien digne de remarque; c'est qu'en parlant d'une troupe d'Achéens qu'on attendait pour commencer le combat, le poète se sert du mot

*Disposition
des armées.*

(1) Winckel. *Monum. ant.* pag. 51.

(2) Lens. *Le Costume* etc. pag. 100.

(3) Ménéstée, général des Athéniens, est encore désigné dans le II.^e livre de l'Iliade, comme très-habile en tactique militaire.

πύργος, *tour*, que Politi traduit par *phalanx* et *quadratum agmen* : interprétation d'après laquelle, et selon l'idée qui naît du mot *tour*, on pourrait présumer, que dès les tems d'Homère, on connaissait cette disposition de troupes, à laquelle on donne aujourd'hui le nom de *bataillon carré*. Le signal du combat, de la marche, et de la retraite, ne se donnait point, à ce qu'il paraît, au son ou au bruit d'un instrument quelconque, mais c'était la voix du capitaine qui le faisait entendre : car Homère, ce peintre si fidèle des mœurs et des usages de son tems, ne fait aucune mention de trompettes, de tambours ni de timbales; il ne parle pas même d'étendards, ni d'aucune espèce d'enseignes militaires. C'est pourquoi, une voix forte et sonore était alors regardée comme une qualité essentielle et précieuse dans un commandant (1). Il suit de tout ce que nous venons de dire, que l'art militaire, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, était encore bien imparfait dans les tems héroïques, et même que la ruine de Troie doit se mettre au nombre de ces victoires, que les Grecs, d'après un ancien proverbe, appelaient à *la Cadmée*, puis qu'au lieu d'être avantageuse aux vainqueurs, elle eut au contraire pour eux les effets les plus funestes (2).

Commandement.

Combat pour le cadavre de Patrocle décrit par Homère.

Nous avons vu jusqu'ici ce qu'était l'art militaire chez les Grecs dans les tems héroïques. Avant d'aller plus loin dans nos recherches, nous croyons à propos de présenter à nos lecteurs, à la planche 34, l'image d'un des combats les plus célèbres de la

(1) Goguet observe judicieusement que, dans le II^e livre de l'Iliade, Homère donne à Ménélas l'épithète de *βὸν ἀγυθός*, qui veut dire que ce héros avait une voix propre à être entendue de loin : car le mot *βὸν* dérive du verbe *βόω* qui signifie *boo*, *clamo*, c'est-à-dire *je mugis*, *je resonance*, *je crie*. La voix des commandans Troyens pouvait se faire entendre d'autant plus facilement, que les Grecs au contraire gardaient un profond silence dans leurs marches, et en allant au combat. V. l'Iliad. III. v. 8, et IV. v. 429.

(2) On appelait *victoire à la Cadmée*, celle dont le résultat n'était pas moins fatal aux vainqueurs qu'aux vaincus; et ce qui donna lieu à ce proverbe, furent peut-être les suites de la première guerre de Thébes, où les Thébains ou Cadméens, après la mort d'Ethéocle et de Polydice, remportèrent sur les Grecs une victoire qui fut bien funeste à leurs descendans. V. *Erasmii Roterd. Adagiorum Chiliades*, *Oliva. Rob. Steph.* 1558, fol. pag. 561.



A. Dantick inc. all A.T.

M. Pelayo del.

guerre de Troie, tracée d'après les passages des XVI.^e et XVII.^e livres de l'*Iliade*, où les Grecs et les Troyens se disputent le cadavre de Patrocle. Pour rendre le sujet de cette planche plus intelligible, il convient de rapporter en peu de mots la description que fait Homère de l'événement qui y est représenté. Patrocle était étendu sur le sol, tout étourdi d'un coup qu'Apollon lui avait porté. Euphorbe, l'un des ennemis, qui le premier avait blessé le héros derrière le dos, étant accouru pour lui enlever ses armes, fut tué par Ménélas. Celui-ci se retira à l'approche d'Hector, qui emporta ces armes, et renvoya les siennes à Troie. Ménélas revient avec Ajax pour sauver le corps de l'ami d'Achille, et le couvre de son bouclier. Ranimés à la voix d'Hector, les Troyens se pressent autour du fils de Télamon. Ajax, toujours plus obstiné à la défense du cadavre de Patrocle, terrasse plusieurs ennemis; mais craignant qu'Hector n'amène contre lui des forces encore plus considérables, il charge Ménélas d'appeler à son secours les plus vaillans d'entre les Grecs. A la voix de Ménélas accourt l'autre Ajax fils d'Oïlée, avec Idoménée, Mérion, et une foule d'autres guerriers. La victoire allait se déclarer en faveur des Troyens; mais Ajax fils de Télamon soutient avec intrépidité le choc des ennemis, et fait mourir la poussière à Hippotoüs, qui déjà faisait des efforts pour entraîner le corps de Patrocle. Schedius, le plus brave d'entre les Phocéens, est percé d'un coup de lance qu'Hector dirigeait contre Ajax. Ménélas tue Phorcine qui cherchait à défendre Hippotoüs. Hector commence à se retirer avec les siens: les Grecs dépouillent les cadavres de Phorcine et d'Hippotoüs, et déjà la victoire leur souriait, lorsqu'Enée poussé par Apollon rallume le courage des Troyens, et perce de sa lance Léocrite compagnon de Licomède. Le combat se prolonge jusqu'à la fin du jour. Les défenseurs du corps d'Hector ainsi que leurs antagonistes succombent de fatigue, et sont tout souillés de sueur, de sang, et de poussière. Mais Minerve ordonne à Ménélas de ne point abandonner le corps du héros; il brandit sa lance, et tue Probus l'ami d'Hector. Celui-ci revient également au combat, après avoir fait de vains efforts pour s'emparer des chevaux d'Achille. Polydamas renverse Pénélee chef des Béotiens: Hector blesse Leitus, et tue Cerenus l'ami de Mérion et le conducteur de son char. Enfin Ménélas, voyant la victoire prête encore à se déclarer pour les Troyens, sort de la mêlée pour dire à Antiloüs, fils de Nestor, de porter à l'invincible Achille la fatale nouvelle de la

mort de Patrocle, et retourne ensuite au combat. Alors Ajax l'invite à retirer, avec Mériion, le cadavre de Patrocle du lieu où il était : ce qui est exécuté à la vue des Troyens même, malgré les cris et les menaces de ces derniers, et malgré une nuée de dards qu'ils font pleuvoir sur les deux héros.

La planche dont il s'agit est l'ouvrage de M. Pélage Palagi, peintre habile, et digne émule des plus grands maîtres que compte notre siècle. Le costume des personnages qui y sont représentés a été copié sur les peintures des vases antiques d'Hamilton, de Millin et de Millingen. Mais l'artiste ne pouvant réunir dans un seul cadre toutes les circonstances de cet événement, qui dans le poème arrivent dans des lieux et à des tems différens, a dû choisir celles qui pouvaient entrer dans un même sujet, et se borner à la représentation des principaux personnages, sauf quelques changemens qui étaient nécessaires, pour mettre plus de variété dans les positions, dans les costumes et dans les armes. Par exemple, il n'a pu se dispenser de rétrécir les dimensions qu'avaient les boucliers dans les tems héroïques, et d'y ajouter ces espèces d'attaches, ou courroies, dont on se servait pour les fixer au bras, postérieurement à la guerre de Troie, et cela pour que leur trop d'étendue ne masquât point en quelque sorte tout le tableau, et n'empêchât pas d'en distinguer les personnages et toutes les parties. C'est ainsi en effet que sont représentés ces boucliers, non seulement dans les collections de vases, mais encore sur tous les monumens antiques, malgré que les événemens qui y sont retracés appartiennent aux tems héroïques ou au siècle d'Homère. On voit ici Hector, qui, revêtu des armes d'Achille, et piqué des sarcasmes que lui lance Glaucus chef des Lyciens, retourne sur le champ de bataille avec un gros de Troyens, pour enlever le cadavre de Patrocle. Ménélas, les deux Ajax, Idoménée, Mériion et autres guerriers moins renommés, défendent le corps du héros. Celui d'Euphorbe tué par Ménélas est étendu nu par terre. Mériion tient embrassé par les cuisses le cadavre de Patrocle, pour le soustraire à la fureur des Troyens, tandis que Ménélas lui fait un rempart de son bouclier, et va pour porter de la main droite un coup de sa lance terrible. L'ami d'Achille est nu aussi, et dépouillé de ses armes, qu'Hector a emportées. A côté de Ménélas est Teucer, à l'arc redoutable, décochant un dard contre le chef Troyen : derrière lui est Idoménée, la tête cachée dans son casque, qui va pour décharger un coup de sa massue

ferrée sur un des chevaux d'Hector. Ajax, le terrible fils de Télamon, a aussi le visage couvert de son casque; il oppose son bouclier à la lance d'un guerrier Troyen, et lui porte de la droite un coup de hache: l'autre Ajax regarde fièrement l'ennemi, prêt à plonger son glaive dans le sein de celui qui oserait s'approcher du corps de Patrocle (1). Hector couvert des armes d'Achille s'élève sur son char, et va pour porter un coup de lance à Ajax fils d'Oïlée: un gros des siens l'accompagne; derrière eux sont deux Lyciens, dont l'un est Glaucus prêt à décocher la flèche homicide (2).

Armes.

On a vu à la planche ci-dessus les différentes espèces d'armes qui étaient en usage dans les tems héroïques. Cependant, pour que cette partie de la milice Grecque soit encore plus complète, nous allons entrer dans un examen détaillé de ces mêmes armes, et donner de chacune d'elles une exacte description. Nous les diviserons donc en deux espèces, à l'exemple de Potter, de Phétius, des Académiciens d'Herculanum et autres écrivains distingués, savoir; en armes défensives, et en armes offensives. Il est bon d'observer d'abord, à l'égard des premières, que les Grecs, selon le témoignage du Scholiaste d'Euripide, en faisaient particulièrement usage, en quoi ils différaient des Barbares, qui ne songeaient qu'au massacre et à répandre la terreur. Aussi les héros d'Homère ne paraissent-ils jamais sur le champ de bataille que bien armés et toujours prêts à la défense. Les législateurs Grecs avaient décrété des peines contre les soldats qui jettaient leur bouclier, tandis qu'il n'en était infligé aucune à ceux qui avaient perdu leur lance ou leur épée, et cela pour leur apprendre qu'un soldat doit pourvoir à sa sûreté, avant de chercher à frapper l'ennemi, comme l'observe Plutarque dans la vie de Pélopidas (3). Or ces armes défensives étaient

*Armes
défensives.*

(1) Le costume de cette figure est pris de la planche 49 des vases de Millingen.

(2) Le costume de ces deux guerriers est copié sur la planche 22 de la même Collection. Le même sujet se voit souvent répété dans les anciens monumens; et on le trouve encore dans la Table Iliaque, ainsi que sur un beau vase en marbre du Musée Etrusque, T. I.^{er}, pl. 134.

(3) Potter. *Archæol. Gr.* liv. III. chap. IV.

La tête
défendue avec
la dépouille
des animaux.

de diverses sortes, selon les différentes parties du corps auxquelles elles devaient servir. D'abord, " il est aisé de concevoir, dit M.^r de Caylus (1), que si la défense ou la conservation de la tête fut un des premiers objets qui fixa l'attention des hommes, les dépouilles des animaux furent aussi regardées comme un des premiers dons de la nature pour satisfaire à ce besoin. Ces dépouilles utiles à la conservation de l'homme, devinrent bientôt, par une conséquence nécessaire, un témoignage authentique de leur bravoure et de leur force. C'est pourquoi les Rois les plus anciens, comme on peut s'en convaincre par ceux de l'Egypte, n'avaient point d'autre marque extérieure de leur autorité. Il faut conclure de cette remarque, que les monumens dans lesquels on voit les hommes porter pour coiffure des dépouilles d'animaux, sont les plus anciens, ou au moins qu'on doit les regarder comme des copies d'un usage qui a précédé ceux du même genre Il est encore facile de voir que la tête de l'animal a servi de défense à celle de l'homme, et que si tous les animaux féroces, carnivores ou à cornes ont été employés à cet usage dans l'antiquité, la peau du lion dut être préférée à celle de tout autre. Outre qu'on a toujours regardé comme honorable l'entreprise de le dompter la grandeur de sa peau offrait un moyen facile et commode pour se couvrir une grande partie du corps, et pour la nouer par les pattes sur la poitrine, comme on le voit dans une infinité de monumens. Si les hommes se firent dans la suite des casques de métal, ils gardèrent néanmoins pendant long tems les oreilles de l'animal, et les adaptèrent aux côtés de leur bonnet „ Ces observations de Caylus nous indiquent en même tems l'antiquité du casque, ainsi que l'origine de ses diverses formes et des différentes parties qui le composaient. Homère donne en effet souvent aux casques les noms de divers animaux, et il se sert fréquemment de l'épithète de *κυνέη*, qui veut dire *de chien*, ce qui annonce que le casque était fait de la peau de cet animal (2). Il en est de même du mot *galea*, autre nom qu'on a donné au casque, et qui dérive de *γαλήνη*, ou *bclette*, parce que la peau de cet animal était encore employée

Origine,
antiquité,
diverses
formes
du casque.

(1) *Recueil d'Antiquit.* T. III. pag. 62.

(2) Eustase (ad *Iliad.* III. v. 336) traduit l'épithète *κυνέη* qu'Homère donne au casque, par le mot *ποτάμιον κύνεα*, *chien aquatique*, ou *de fleuve*: et Salvini explique l'interprétation d'Eustase en disant, que le *canis fluviatilis* est celui qui va à la chasse dans les fleuves.

au même usage. On trouve que du tems d'Homère même, où les casques de cuivre étaient déjà très-communs, il est fait mention d'armures de ce genre, non seulement comme étant faites de peaux, mais encore qui imitaient la figure des animaux d'où on les avait prises. Tel était le casque d'Ulysse, que le poète nous décrit ainsi : *sa peau rude était renforcée au dedans par un épais tissu de cordons, et parsemée au dehors d'une quantité de dents de sanglier, disposées en forme de guirlandes : le haut en était garni d'un feutre solide* (1). On voit ensuite quelques casques de peaux d'animaux remplacer ceux de métal. Ce n'était d'abord que de simples bonnets, et tels semblent être pour la plupart les casques que les artistes de l'antiquité ont donné pour coiffure aux héros dont ils nous ont laissé les images. Voy. les planches 11, 13 et 16. Ulysse est le plus souvent représenté avec un simple bonnet, très-ressemblant avec celui qu'on donnait ordinairement à Vulcain et aux Dioscures, et qui avait à-peu-près la forme de la moitié d'un œuf coupé par le milieu (2). Tel est encore le casque que porte ce héros à la planche 13. Les bonnets furent agrandis dans la suite au point d'envelopper presque toute la tête, jusqu'à ce que l'addition de nouvelles parties et d'ornemens divers leur fit prendre une autre forme plus agréable, et plus propre à parer les coups. Les casques proprement dits, dont l'usage était déjà très-répandu du tems d'Homère, offrent deux parties bien distinctes dans leur composition. La première est le *frontal*, qui s'étendait en avant du visage pour couvrir le front. Les Grecs lui donnaient le nom de *μέτωπον* qui veut dire *front* : ils la désignaient aussi sous celui de *πίσσον* ou *suggrundium*, comme étant en quelque sorte pour le casque et la tête, ce que la gouttière est pour les toits des maisons, ainsi que l'écrit Winkelmann d'après la remarque de Pollux : cette partie était fixée dans le casque et immobile, en quoi il faut bien la distinguer de la *visière mobile*, dont on ne trouve aucune trace dans les tems héroïques ; elle avait la forme d'un triangle aigu, ou d'une section conique, en sorte qu'en abaissant seulement son casque en avant, le guerrier pouvait se couvrir

Bonnets
des héros.

Frontal.

(1) Iliad. X. v. 261. Traduction du Chev. Monti.

(2) Winkelmann n'est pas éloigné de croire, que le pylée d'Ulysse, qui a tant de ressemblance avec les bonnets des marins qu'on voit sculptés dans les anciens monumens, et surtout dans ceux des Etrusques, et même encore avec ceux des levantins de nos jours, puisse être un emblème des longs voyages que ce héros fit par mer. Monum. anc pag. 208.

la figure presque en entier. C'est pour cela qu'on donnait quelquefois au frontal la forme d'un visage, qui avait deux ouvertures vis-à-vis des yeux, pour que le guerrier pût apercevoir son ennemi, et souvent une troisième en avant de la bouche pour donner issue à la respiration. Tels sont, pour la plupart, les casques qu'on donne à Minerve dans les anciens monumens. La seconde partie de cette armure est la *crête*, ou le *cimier*, qui en formait la partie supérieure; et qui, du tems d'Homère, était composée de longues queues de cheval dont les crins étaient hérissés (1). Cette forme est celle du casque qu'on voit au n.º 2 de la planche 35, que nous avons pris des vases Grecs de Millingen. Il est posé dans l'original au haut d'une colonne dressée sur le tombeau d'Agamemnon, qui porte en lettres Grecques le nom du héros. Voyez aussi les casques dans la scarabée, planche 10 (2). Le cône du cimier, ou la crête proprement dite, était quelquefois en or ou de quelque autre matière précieuse: ainsi que la partie inférieure et flottante du casque, ou la *crinière*, cette crête était souvent teinte en rouge, ou autre couleur. C'est pour cette raison qu'Homère donne au casque fabriqué par Vulcain pour Achille, entre autres épithètes celle de *δαίδαλιος*, *varié*, que Salviini traduit par le mot *peinte* (3). La crête se portait haute, luisante et flottante pour effrayer l'ennemi (4). Telle était encore celle du casque d'Achille, que le poète décrit ainsi: *Son grand casque hérissé de crins brillait sur son front comme une étoile, et sa crête dorée s'agitait sur le cône qu'elle couvrait* (5). Le casque de la belle statue Grecque d'Achille, qu'on voyait autrefois dans la maison de plaisance Pinciana, ou Borghèse, ne diffère guères du précédent (6); et tel nous semble être aussi celui du n.º 1, que nous avons pris des vases de Millingen (7). On voit dans le X.º

*Crête
ou cimier.*

*Casque
d'Achille.*

(1) La crinière était contenue dans une espèce de cannellure, appelée *ἐπίλας*. Le casque avait quelquefois deux, trois et jusqu'à quatre crinières. V. Millin. *Peint. des Vases*. etc. Vol. I.º pag. 41. N. (9).

(2) On prétend que les Cariens ont été les premiers à prendre le cimier: sur quoi on peut lire Hérodote et Strabon.

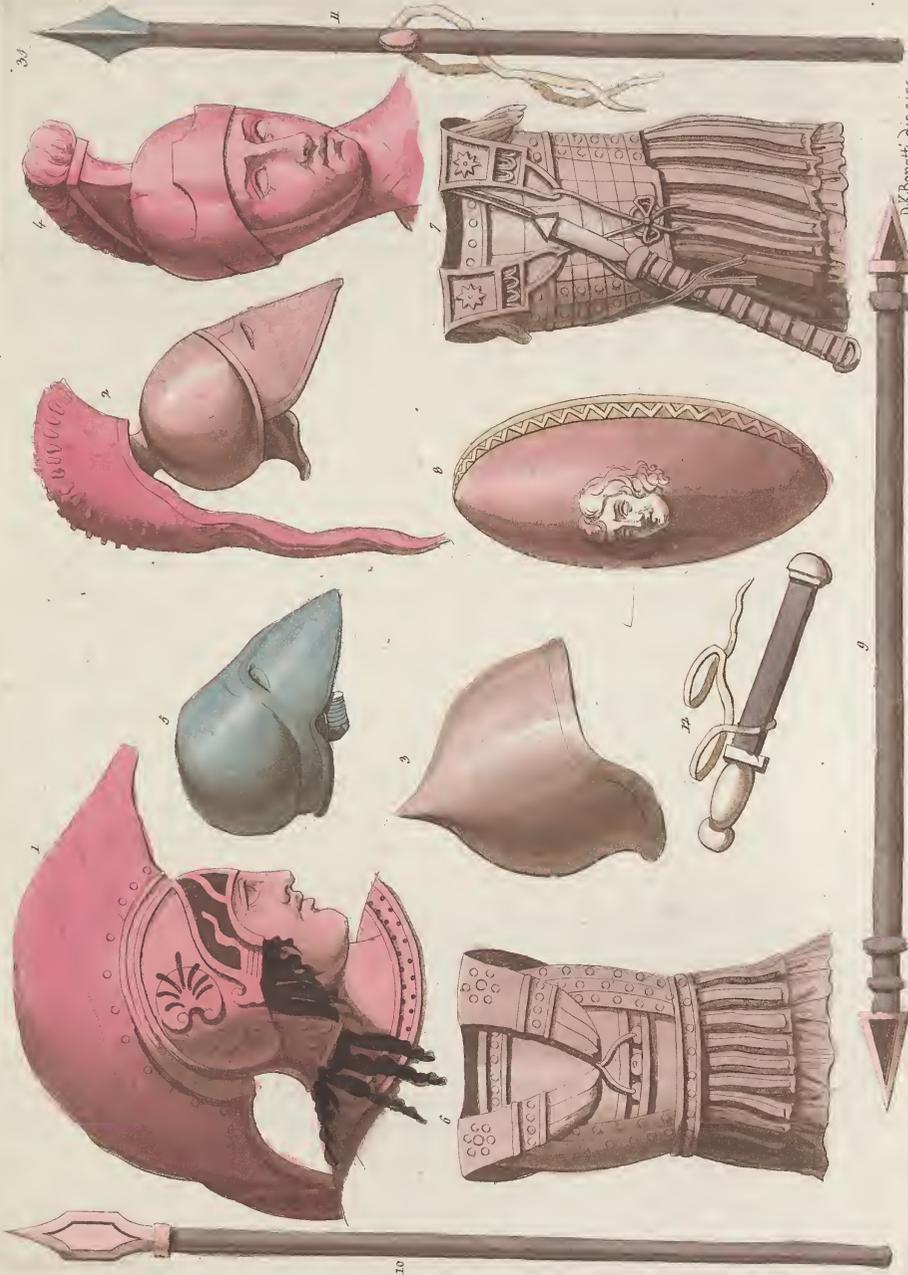
(3) Iliad. XVIII. v. 611.

(4) Iliad. III. v. 337.

(5) Iliad. X. v. 381. Traduction du Chev. Monti.

(6) Sculptures de la maison de plaisance Borghèse. *Rome*. Pagliarini, 1796, vol. I. n.º 9.

(7) Pl. XLIX. La peinture du vase représente un combat entre Achille et Memnon. Achille y est désigné par son nom.



D. K. Bonatti, dis. e. inc.

livre de l'Iliade, v. 257, que les casques n'avaient pas tous la crinière ni le cône, et que ceux des jeunes gens n'étaient qu'en cuir et sans crinière : motif pour lequel, en parlant du casque que Diomède, le plus jeune des héros, avait reçu de Trasimède en place du sien, le poète dit qu'il était fait de cuir de taureau, sans frontal et sans cimier, et ajoute qu'on l'appelait *καταῖτρος barbu*, et que c'était là la coiffure des jeunes guerriers. Nous croyons distinguer la même forme dans le casque d'Amphion, n.º 3 de la planche 35, qui est pris d'un bas-relief de la maison de plaisance Borghèse; et tel est aussi celui qu'a encore Diomède dans une pierre précieuse que possède le musée Stoschiano. Eustase nous apprend que les casques s'attachaient avec une courroie, qu'Homère appelle *ἔχσος*, et qui passait sous le menton (1). Voy. le n.º 4, où est représenté le casque d'Ajax fils d'Oilée, copié sur une pierre gravée des *Monumens antiques* de Winkelmann (2). Les casques des simples soldats étaient sans crête et sans crinière, et se terminaient insensiblement en un bouton, ou en pointe, comme on le voit par celui d'Amphion, ou en une surface lisse et coavexe, comme celui du n.º 5. Ce petit casque de bronze est recommandable, dit M. de Caylus, pour l'exactitude de la forme et la précision du travail; il nous montre quelle était anciennement la forme particulière de cette arme chez les Grecs J'ai fait dessiner ce petit monument avec tout le soin possible. (3). La planche 34 offre, dans la bataille qui y est représentée, l'image de plusieurs autres casques d'une forme singulière. Nous observerons pourtant, avant de finir cet article, que pour empêcher que la tête ne fût blessée par les casques de métal, on mettait par dessous un bonnet qui descendait jusqu'aux oreilles, et était de laine au rapport d'Ammien Marcelin : usage dont on trouve quelque trace dans Homère (Iliad. X. v. 265). Le casque était quelquefois garni intérieurement d'une espèce

Casque
des jeunes gens.

Casque
d'Amphion.

Casque
d'Ajax.

Casque
des simples
soldats.

Bonnet
et doublure
sous le casque.

(1) Eust. Iliad. III. v. 371.

(2) On voit également dans plusieurs monumens des casques avec la courroie qui passe sous le menton, et Spallard en présente un qui est pris d'un bas-relief de Grotta Ferrata près Frascati. *Versuch über das Kostum der vorzüglichsten Völker etc. Wien 1796. Erst. Theil. F. n.º 6.*

(3) *Recueil d'Antiquités Égyptiennes, étrusq., grecq. etc. Tom. III. pag. 255.* Ce petit casque a deux pouces de long, sur un pouce et trois lignes de haut. Il semble avoir été fait pour un vœu, ou pur varier les attributs de Minerve dans les petites statues des Dieux Lares.

de doublure, ou d'éponge (1). On peut donc conclure de tout ce que nous venons de dire : premièrement, que la visière mobile n'était point connue dans le tems héroïques; secondement, que les artistes du meilleur siècle de l'art n'ont jamais représenté les héros de l'antiquité avec des casques garnis de joues ou comme d'*appendices* pour couvrir ou défendre les joues (2); troisièmement, que l'usage des panaches, ou des crêtes faites de plumes était également inconnu.

Cuirasse.

Nous mettrons au rang des armes défensives de la seconde espèce, celles qui étaient destinées à couvrir ou à préserver le corps du soldat. Nous avons vu plus haut, que les anciens héros n'avaient pour armure que la peau des animaux qu'ils avaient tués, et qu'ils portaient ces dépouilles comme une marque de leur courage et de leur force: ce dont les poètes nous offrent des exemples multipliés. Mais dans la suite, ces mêmes guerriers ne dédaignèrent pas de se revêtir d'une armure plus noble et plus solide, à laquelle on donna le nom de *cuirasse*. Elle était composée de trois parties. La première s'appelait *μίτρα*, ou le *baudrier*, qui était une ceinture faite de lames de métal; elle serrait le ventre au dessous de la cuirasse, et était garnie en laine pour ne point blesser la peau. Homère dit que la flèche lancée par Pandare contre Ménélas, après avoir traversé toute l'armure du héros, s'amortit dans sa ceinture et n'attaqua que la peau: . . . elle pénétra jusqu'à la ceinture qu'il portait pour lui servir de défense, et comme de *plastron* contre la pointe des dards; mais pourtant le trait la perça de part en part, et effleura la peau du héros (3). La seconde, appelée le *thorax*, était la cui-

Ses parties.
Baudrier.

Thorax.

(1) Winckelmann (Monum. anc. pag. 208) observe qu'on voit en effet, dans un casque antique de bronze, que l'on conserve dans le musée du sacré Collège à Rome, un morceau de la doublure de feutre qui y est encore attachée; et que dans plusieurs casques des statues de Pallas, on aperçoit derrière la nuque, autour du cou et au dessus de l'oreille, une espèce d'étoffe ou de toile qui fait ourlet, avec certaines attaches qui y sont adaptées pour le lier sous le menton, lesquelles sont relevées et rentrées sous le casque.

(2) Il est à remarquer pourtant que ces *appendices* étaient déjà en usage du tems d'Homère, car ce poète dit dans le XVII.^e livre de l'Iliade, vers. 294, que le casque d'Hippoïüs tué sur le cadavre d'Hector avait les joues en cuivre.

(3) Iliad. IV. v. 137. Traduction de Salvini.

rasse proprement dite, et enveloppait entièrement le corps du guerrier. Elle était composée de deux pièces, dont l'une couvrait la poitrine et le ventre, et l'autre les épaules et les reins : ces deux pièces étaient jointes sur les flancs avec des boucles ou des agrafes (1). Telle était, selon Pausanias, la cuirasse d'airain qu'on voyait sur un autel, dans le fameux tableau de Polignotes représentant la prise de Troie. Les cuirasses étaient faites de diverses matières : il y en avait de lin ou de chanvre tors, tressé en petites cordes ; et c'est pour cela qu'il est fait mention de cuirasses *bilices* et *trilices*, du nombre des *filis* ou des petites cordes mises à côté les une des autres. Ainsi, Ajax fils Oïlée est appelé par Homère dans le II.^e livre de l'Illiade v. 528 λινωδωρυσξ, portant la cuirasse de lin (2). Mais le plus souvent les cuirasses étaient en cuivre ou d'un autre mé-

Cuirasses
de lin.

(1) L'endroit où se joignaient les deux parties de la cuirasse laissait un passage ouvert à l'épée de l'ennemi : ce qui le faisait regarder comme le plus faible, et le plus dangereux de l'armure.

(2) La cuirasse de lin ou de chanvre semble avoir été particulièrement en usage pour la chasse, à cause de sa légèreté, et de la résistance que l'épaisseur de son tissu opposait à la dent et aux griffes des bêtes féroces. On s'en servait rarement à la guerre, selon le témoignage de Pausanias. Les Grecs avaient emprunté des Egyptiens cette espèce d'armure. Hérodote, dans Polymn. § LXIII, parle aussi des cuirasses de lin, et dit qu'elles étaient usitées parmi les Assyriens. Il faut lire au sujet de ce passage de l'Historien Grec la 111.^e note de Larcher, où est décrite la manière dont le lin était préparé à cet effet. *Hi casses*, dit Pline, Hist. Nat. liv. XIX. chap. I. (*nempe a lino*) *vel ferri aciem vincunt*. Aussi la légèreté de ces cuirasses les fit-elles préférer dans plusieurs pays à celles de fer. Cornelius Nepos, dans la vie d'Hyphicrates, dit que *mutavit genus loricarum, et pro ferreis, atque aeneis lineas dedit. Quo facto expeditiones milites reddidit*. Cependant l'Heine, au 530.^e v. du liv. II de l'Illiade, est d'avis que l'usage des cuirasses de lin était particulier aux archers, et que le nom de *linothorax* sous lequel Ajax y est désigné doit être regardé comme intrus, en ce que ce héros ne combattait point avec l'arc, mais avec la lance. On voit en plusieurs endroits des vases d'Hamilton et de Millin, des guerriers avec la cuirasse de lin, quoiqu'armés d'une lance : ce qui prouve que l'épithète ci-dessus a été réellement donnée à Ajax par le poète, et n'est point supposée. La planche 50 du II.^e vol. de Millin présente deux guerriers, dont la cuirasse semble être faite de divers morceaux de toile, placés les uns sur les autres, et tissus ou entrelassés de fils de lin, de manière à former une espèce de matelas propre à garantir le corps contre la pointe ou le tranchant des armes.

de métal.

tal réduit en lames, formant quelquefois plusieurs couches, de manière à les rendre impénétrables à la pointe de quelqu'arme que ce fût. Il paraît qu'à des tems encore plus reculés, on se servait de

de cuir.

cuirasses faites de peaux apprêtées avec art, ou changées en cuir. Caylus parle d'une petite statue de Mercure revêtue d'une cuirasse, qui, par les revers qu'on voit à la partie antérieure du cou, montre clairement que l'artiste a voulu indiquer la matière, ou le cuir dont il a pensé qu'elle était faite (1). On ne trouve nulle part dans Homère, qu'à l'époque des tems héroïques, les Grecs se servissent de cuirasses faites de bandes circulaires, à écailles ou à crochets, et Eustase n'en dit rien non plus dans la longue description qu'il nous a donnée des cuirasses (2). Les anciens monumens ne nous offrent également cette espèce d'armure, que chez les peuples appelés barbares par les Grecs. La cuirasse couvrait le buste du guerrier jusqu'au bas des flancs. On y adaptait un large ceinturon appelé

Ceinturon.

ζώνη, qui descendait jusqu'aux genoux, et était fait avec des bandelettes de cuir ou de quelqu'autre matière souple, pour ne pas gêner le mouvement des cuisses et des jambes. Ce ceinturon formait la troisième partie et le bas de la cuirasse. Par dessous

Tunique.

celle-ci était la tunique dont nous parlerons ailleurs, et qui ne différait de l'ordinaire qu'en ce qu'elle était plus petite. Il semble

Caleçons.

qu'on portait encore sous cette tunique des espèces de caleçons : car Ulysse, en gourmandant Tersite dans le II.^e livre de l'Iliade, le menace de le dépouiller *du manteau, de la tunique, et du vêtement qui couvre les parties honteuses* : sur quoi Eustase observe, dans les réflexions que lui suggère ce passage, que le poète emploie une *périphrase*, peut-être parce que la langue Grecque n'avait pas encore de mot propre pour indiquer cette sorte de vêtement, que les Romains désignaient sous celui de *bracca* ou *femoralia*, et que les Grecs appelèrent dans la suite *ἀναξυρίδα*. M.^r Mongez croit que ce vêtement pouvait être semblable à celui qu'on voit aux soldats Romains dans la colonne Trajanne, où ils sont représentés avec des caleçons qui leur arrivent jusqu'à mi-jambes, et se lient autour du mollet. Mais malgré le peu de différence qu'on

(1) *Rec. d'Antiquités* etc. T. II. pag. 279. Quelques-uns sont d'avis que le nom de *lorica* donné par les latins à la cuirasse, dérive du mot *lorum*, *cuir*, précisément parce que les plus anciennes cuirasses étaient en cuir. V. *Potter. Arch. graeca.*

(2) Ad. IV. Iliad. pag. 991 et suiv.



DK Boratti dis. e. inc.

remarque entre l'habillement militaire des Romains et celui des Grecs, l'opinion de cet écrivain ne semble guères pouvoir se concilier avec l'étymologie du mot, ἀναξυρίδα qui dérive du verbe αναρύσειν, dont le sens est, lever ses vêtements et montrer sa vergogne. Il est à présumer, selon nous, que le vêtement dont parle Homère, n'était qu'une espèce de tablier qui enveloppait les cuisses, ou bien encore la partie inférieure de la tunique qui s'attachait aux reins, pour ne pas embarrasser le guerrier. L'autorité des monumens vient en cela à l'appui de notre opinion. On voit à la planche XXXIX du II. vol. des vases de Millin un jeune guerrier, qui se met la cuirasse par dessus sa tunique, laquelle est ceinte en deux endroits, et laisse à découvert le bas des cuisses. Une femme, d'un air pensif et affligé, lui présente de la main droite le casque et une banderette, et de la gauche le bouclier. Nous avons copié ces figures sous les n.^{os} 3 et 4 de la planche 37, telles qu'elles sont dans le monument. Nous nous sommes contentés de donner, sous les n.^{os} 6 et 7 de la planche 35, les dessins de deux cuirasses pris l'un et l'autre des vases d'Hamilton; parce que cette armure ayant presque toujours la même forme dans les monumens, et nos lecteurs pouvant en voir un grand nombre dans la planche qui a pour sujet le combat, où les Grecs et les Troyens se disputent le cadavre de Patrocle, il aurait été superflu d'en présenter une plus grande quantité d'exemples. Dans la première, on ne voit pas les deux parties de la cuirasse attachées sur les côtés, mais elles semblent au contraire jointes ensemble sur la poitrine et aux reins par une espèce de bande. On distingue dans l'une et l'autre, non seulement la tunique, qui dépasse le bas du ceinturon, mais encore le manteau ou la chlamyde, qui est attachée dans l'une sur la poitrine, et dans l'autre sur le ventre: car la chlamyde était une des marques distinctives de l'état militaire; elle se portait en tems de guerre sur la cuirasse, et en tems de paix sur la tunique. Sa forme en général était celle d'un carré long: sa largeur était le plus souvent égale à la distance qu'il y a du cou à la moitié des jambes d'un homme de haute stature, et elle avait en longueur le double de sa largeur (1).

Figures
de cuirasses.

Chlamyde.

(1) Il faut bien distinguer la *chlamyde* de la *clena* qui avait beaucoup plus d'ampleur que la première, était d'un tissu épais et poilu, et servait pour cela de couverture ou de tapis pour dormir. V. *Homer. Iliad.* XXIIV. v. 649. *Odys.* III. vers. 346 etc. La *chlamyde* était généralement

Elle servait encore d'arme défensive, lorsque le guerrier était surpris par l'ennemi sans son bouclier. Alors il la roulait autour de son bras gauche pour parer les coups de son adversaire. D'autres fois *Agrafe.* la chlamyde s'attachait avec une agrafe par les deux angles, ou les deux bouts de l'une des deux lignes les plus longues; mais le plus souvent elle était fixée à deux autres points de la même ligne, et à environ aux deux tiers de sa longueur. Du reste, de quelque manière que ce vêtement fût attaché, on le laissait jouer librement, ensorte que l'agrafe se trouvait tantôt sur la poitrine, et tantôt sur l'une ou l'autre épaule. Toutes ces particularités deviendront plus sensibles à l'inspection des figures n.º 1 de la planche 37, qui sont prises d'un monument décrit par Winckelmann, et ont pour sujet la restitution du cadavre d'Hector aux Troyens (1). On voit, dans la figure du plus jeune des deux guerriers, la moitié de la chlamyde qui descend sur la poitrine jusqu'au genoux, et dans l'autre cette moitié qui va le long du dos. Dans ces deux figures, la chlamyde n'est point attachée par les angles, qui tous les quatre sont libres, mais par deux points de la ligne supérieure. Le n.º 2 représente une chlamyde déployée dans le sens de la position de ces deux figures. La lettre A indique le premier angle supérieur; B le premier point où est placée l'agrafe; C le second; D le second angle supérieur; E le second angle inférieur; et F le premier angle inférieur.

Jambards.

Les jambards, appelés par les Grecs *κνημίδες*, *ocreae* formaient la troisième espèce des armes défensives. Mongez observe judicieusement à ce sujet, qu'il serait difficile de décrire la forme de la chaussure militaire des Grecs, en ce que les personnages des tems héroïques sont généralement représentés nus, et qu'outre cela, les pieds de la plupart des statues antiques ont été restaurés. C'est pourquoi il faut avoir recours aux bas-reliefs, où il n'est guères facile de distinguer les parties de l'habillement. Nous remarquons donc en premier lieu qu'Homère, en parlant de l'armure des jambes, emploie toujours le pluriel *κνημίδες*, et que par conséquent

carée, comme nous venons de le dire: cependant on la trouve quelquefois dans les monumens, et surtout dans les statues des héros, de forme ovale, et agraffée avec un bouton sur la poitrine, ou sur l'épaule gauche.

(1) *Monum. ant.* n.º 136. Voyez encore *l'Encyclop. méthod. Antiq.* vol. I. pag. 24. Pl. 55.

les guerriers des tems héroïques se servaient de deux jambards, à la différence des siècles postérieurs où s'introduisit l'usage de n'en porter qu'un seul. En second lieu, il ne faut pas confondre cette armure avec la chaussure, car il y avait entre l'une et l'autre une grande diversité, puisque la première se mettait quelquefois par dessus la seconde, ce dont nous parlerons ailleurs. Les jambards étaient faits en plaques de métal, et ne couvraient que le devant de la jambe depuis le genou jusqu'au coude-pied : on les attachait par derrière avec des courroies ; et ils étaient, ainsi que le casque, garnis d'un feutre ou d'éponge très-fine pour ne point blesser. Hésiode, dans le bouclier d'Hercule, v. 122, parle des jambards faits d'un *cuivre resplendissant*. Homère dit en plusieurs endroits qu'ils étaient en étain, et que tels étaient ceux que fit Vulcain pour Achille, (1). Au lieu de courroies pour se les attacher aux jambes, on se servait quelquefois de boucles ou d'agraffes en or et en argent. Nous observerons enfin que les jambards laissaient à découvert, non seulement les doigts, mais encore tout le dessus du pied. Il semble que cette armure était particulière aux Grecs, auxquels Homère donne toujours l'épithète de *bienchaussés*. Le n.º 5 de la planche 37 représente Achille, avec un esclave qui lui attache le jambard à la jambe droite, et sur ses brodequins ou sa chaussure ordinaire. Ces deux figures sont prises d'un bas-relief de la maison de plaisance Borghèse, publié par Winkelmann, lequel représente le fils de Thétis se revêtant de ses armes pour aller venger la mort de Patrocle (2). Le n.º 6 est copié d'un vase grec de la Bibliothèque du Vatican, et représente Castor s'attachant un jambard. Il a le pied appuyé sur son bouclier, et le corps encore nu, parce que les guerriers commençaient à s'armer par les jambes (3). Les jambards qu'on voit au n.º 1 de la planche 38, sont pris d'une statue grecque de la maison Borghèse, et Lens en fait

*Jambards
d'Achille.*

de Castor.

(1) Iliad. XVIII. v. 612.

(2) Les auteurs de l'Encyclopédie méthodique ont représenté ces deux figures dans une position tout-à-fait contraire à celle qu'elles ont dans l'original. V. *Antiq.* T. L. Pl. LVI. n.º 1, et Winckel. *Monum. ant.* n.º 132.

(3) Ce guerrier n'est pas représenté non plus avec fidélité dans la même Encyclopédie. Montfaucon a publié aussi ce monument, mais sur un dessin très-incorrect, c'est pourquoi l'explication qu'il en donne s'éloigne de la vérité.

aussi mention (1). Le n.º 2 est extrait d'un bas-relief publié par Winckelmann (2).

Bouclier.

La dernière et la plus importante des armes défensives était le bouclier, appelé par les Grecs ἀσπίς, de la particule ἀ, et du verbe σπίνω, qui veut dire *extendo*, en ce que le guerrier l'étendait en avant de lui contre les coups de l'ennemi. Cette arme était tellement en honneur chez les anciens Grecs, que leurs héros n'ont souvent dans les monumens que le casque, l'épée et le bouclier. Aussi la perte en était-elle regardée comme une tache d'infamie (3). Dans les premiers tems, les boucliers étaient faits de petites branches d'osier entrelacées, forme à laquelle Virgile fait allusion dans ce passage du VII.º livre de l'Enéide :

. *flectuntque salignas*
Ambonum crates

et l'on prétend que tels étaient les boucliers de Prætus et d'Acrise, dont parle Pausanias. A ces boucliers d'osier, on en substitua dans la suite qui étaient faits avec de petites planches de figuier, de saule, de hêtre, ou de quelqu'autre espèce de bois très-léger (4). Mais cette partie de l'armure était ordinairement en cuir de bœuf, et c'est pour cela qu'il est si souvent fait mention dans Homère de boucliers de ce genre ἀσπίδες βόειαι, (5). On mettait les unes sur les autres plusieurs de ces peaux, qu'on avait soin d'entremêler ou de recouvrir de plaques de métal, de quoi Homère nous fournit plusieurs exemples. Le bouclier était plus ou moins rond, et sa hauteur égalait pour le moins celle d'un homme, ensorte qu'il couvrait tout le corps. On y distinguait deux parties principales, qui étaient ;

Parties
du bouclier.

κόρυς, ou le *contour* du bouclier ; et ὀμφαλὸς, appelé par les latins *umbo*, qui en était le centre ou la partie la plus bombée et la plus saillante, laquelle servait non seulement à repousser ou à rendre

(1) *Costumes* etc. fig. 31.

(2) *Monum. ant.* n.º 6.

(3) Hérodote, *Melpom.* § CLXXXI, dit que les Grecs reçurent des Egyptiens le casque et le bouclier. On remarque en effet une grande ressemblance entre les boucliers des Egyptiens, et ceux des Grecs dans les tems héroïques.

(4) *Plin. Hist. Nat.* liv. VI. chap. XL.

(5) Le mot latin *scutum* dérive du grec σκῦτρος, qui signifie aussi *cuir*.

nuls les coups des armes offensives, mais encore à heurter l'ennemi et à le mettre en désordre. Mais il n'est pas aussi facile d'expliquer la manière dont les Grecs se servaient de cette arme dans les tems héroïques : car on ne trouve nulle part dans Homère qu'elle eût un manche, ou des attaches, ou quelque autre chose par où on pût la saisir. Ce poète donne même à entendre clairement en plusieurs endroits, que le bouclier s'attachait au cou avec une bande de cuir qu'il appelle *τελαμών*. Par ce moyen, le guerrier, au moment de combattre, le faisait glisser sur l'épaule gauche, et le tenait avec le bras gauche contre la poitrine : dans la marche il se rejetait derrière les épaules, et battait sur les talons. C'est pour cela qu'Homère donne l'épithète de *talare* au bouclier d'Achille, et dit que ce bouclier tomba des épaules de Patrocle avec la courroie, lorsque ce héros fut blessé par Apollon (1).

Les boucliers, et surtout ceux des Princes ou des héros, portaient ordinairement à leur surface extérieure des figures d'aigles, de lions et autres animaux généreux qui y étaient sculptées, ou l'image de quelque divinité, ou bien encore le tableau d'une partie quelconque de la nature ou de quelque une de ses opérations : usage qui, selon Hérodote, doit son origine aux Cariens. Ainsi l'on voyait sur le bouclier d'Agamemnon une Gorgone ; sur celui d'Ulysse un d'auphin, emblème de la navigation ; et sur celui de Parthénope un sphinx serrant un homme entre ses griffes. Le n.º 8 de la planche 35 représente le bouclier de l'ainé des Atrides. Il est pris d'un bas-relief qui a été trouvé dans les fouilles près de Frascati, et a pour sujet, selon Winckelmann, la translation du cadavre d'Hector. Mais il convient, pour en rendre l'intelligence plus facile, de rapporter ici les propres paroles de cet illustre antiquaire : « On voit ce bouclier, comme celui d'Agamemnon, « décoré au milieu, ainsi qu'il était d'usage, d'une tête de Mé-
« duse ; et cela à l'imitation de celui de Pallas, au milieu du-

*Ornemens
des boucliers.*

*Bouclier
d'Agamemnon.*

(1) Iliad. XVI. v. 802. Voici ce que dit Goguet du défaut de ces boucliers, et de la difficulté de les manier. *Cette arme ne pouvait être que d'une faible utilité, et devait causer beaucoup d'embarras et d'incommodité, eu égard surtout à son volume immense. Comment un soldat pouvait-il se battre ? à peine était-il en état de se remuer. Il ne devait pas avoir les mouvemens libres. D'ailleurs on perdait la principale utilité du bouclier, qui paraît avoir été particulièrement destiné à parer les coups qui menaçaient la tête.*

“ quel la Déesse plaça cette tête, qu'on suppose encore avoir été
 “ ainsi employée, pour donner plus de courage aux guerriers, qui
 “ en effet se croyaient, en la portant, à l'abri de tout événement
 “ sinistre; ensorte qu'elle était pour eux une espèce d'amulette . . .
 “ Les têtes de Méduse qu'on voit sur les boucliers et autres armu-
 “ res, sont ordinairement applaties et tirées dans le sens de leur
 “ largeur, comme celle d'un visage qu'on aurait écorché. On trouve
 “ une preuve de la haute antiquité de cet ornement dans la notice
 “ qui nous est parvenue sur le bouclier, qu'en partant de Troie,
 “ Ménélas suspendit dans le temple d'Apollon, appelé Branchide
 “ chez les Milésiens, auquel il en fit hommage: il y est dit que
 “ Pitagore le trouva réduit en putréfaction, en ce qu'il était de
 “ peau, à l'exception de la tête de Méduse en ivoire qui était au
 “ milieu. Cet ornement est blanc également dans les boucliers qu'on
 “ voit représentés sur deux vases en terre cuite de la Bibliothèque
 “ du Vatican, sans doute pour indiquer que cette partie de l'ar-
 “ mure présentait un ouvrage en ivoire: cet ouvrage étant d'une
 “ matière différente que celle du bouclier, il est à présumer qu'il
 “ y était fixé par des clous (1). „

*Bouclier
d'Achille.*

Mais de tous les boucliers héroïques, le plus célèbre est ce-
 lui dont il est parlé dans le XVIII.^e livre de l'Iliade, et que le
 poète feint d'avoir été fabriqué par Vulcain pour Achille. Nous
 croyons à propos d'en donner le dessin à la planche 36, en pre-
 nant pour guide la description savante qu'en a faite M.^r *Quatremère*
de-Quincy (2). Les événemens et les usages qui y sont représentés
 n'appartenant pas tous à l'art militaire, nous n'en exposerons les dé-
 tails que successivement et à mesure que les occasions s'en présenteront
 dans cet ouvrage, nous bornant pour le moment à ne décrire que
 les parties de ce bouclier qui ont rapport à l'art militaire, et à
 ne faire que la simple énumération des autres. Ce ne sera pas nous
 écarter non plus de notre but, que de remarquer en passant les
 questions presque infinies auxquelles il a donné lieu parmi les cri-
 tiques et les savans. Ceux qui voudront voir ce sujet traité à fond
 pourront consulter, parmi un grand nombre d'autres écrivains,
 Dacier, Pope, Goguet, Caylus, Cesarotti, Lessings, Hancarville,

(1) Winckel. *Monum. ant.* pag. 181.

(2) *Le Jupiter Olympien, ou l'Art de la Sculpture antique etc.*
Paris, De Bure Frères etc. 1815. gr. in fol.^o



10
Coparati Filippo incise

Gébelin, et le célèbre Heine; ils y trouveront examinée aussi la question de savoir, auquel des deux boucliers d'Homère et d'Hésiode on doit accorder la priorité de l'invention (1). Nous ajouterons seulement, que ce bouclier est extrêmement important pour la connaissance des arts et des usages de cette époque : car on y voit à quel point était parvenue chez les Grecs au tems d'Homère la sculpture *polychrome*, ou l'art de graver sur les métaux de grandes compositions, et de leur y donner une expression vive au moyen de certaines couleurs (2). Homère raconte donc que Vulcain mit au

*Description
qu'en fait
Homère.*

(1) M.^r Quatremère prend argument de la multiplicité même des objets que présente le bouclier d'Hercule, pour prouver qu'Hésiode, si tant est qu'il en soit l'auteur, doit être considéré comme postérieur à Homère. « Les sujets, dit-il, qui composent la presque totalité du bouclier d'Achille, et qui, comme on le verra, se bornent à huit, forment la moindre partie de celui d'Hercule. L'analyse graphique de ce dernier, lui donne au moins vingt sujets, où il se trouve des répétitions, des redondances, une grande multiplicité de figures, et un luxe d'objets accessoires, que le dessin ne parviendrait pas à réduire dans l'espace prescrit. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il est dans l'esprit de l'écrivain postérieur d'amplifier la matière plutôt que de la restreindre, de mettre le plus à la place du mieux, et de donner en quantité ce qu'il ne peut donner en qualité; d'où l'on pourrait inférer, que des deux descriptions de bouclier, la plus nombreuse en objets et en détails doit être la moins ancienne, et que si le bouclier d'Hercule est d'Hésiode, il sert à prouver qu'Hésiode fut postérieur à Homère. »

(2) *Je ne vois dans l'histoire ancienne, dit Goguet, aucun fait qui soit plus propre que le bouclier d'Achille à faire connaître l'état et les progrès des arts dans ces tems reculés. Sans parler du mérite et de la variété du dessin qui règne dans cet ouvrage, il faut d'abord considérer l'amalgame des divers métaux tels que le cuivre, l'étain, l'argent et l'or qu'Homère fait entrer dans la composition de ce bouclier. Remarquerons ensuite que dès lors on connaissait l'art de représenter par l'action du feu sur les métaux et par le moyen de leur mélange la couleur de chaque objet. Ajoutons à cela le talent de la gravure et de la ciselure, et il faudra convenir que ce bouclier était un ouvrage extrêmement compliqué. . . . Voyons néanmoins si l'industrie des modernes nous fournit quelqu'ouvrage qui puisse nous aider à comprendre ce genre de composition. Rappelons nous ces pièces d'orfèvrerie qui se faisaient il y a quelques années, et où, par le moyen de l'or et de l'argent combinés ensemble de diverses manières sur un champ plane et uni, on présentait l'image de différens objets. Tout l'art de ce travail*

feu l'arain dur, l'étain, l'or précieux et l'argent ; qu'il plaça ensuite sur le billot une grosse enclume, et saisit d'une main le marteau pesant, et de l'autre la tenaille. Il commença par donner au bouclier une forme ample et solide, et en travailla soigneusement toutes les parties ; il l'entoura ensuite d'un cercle laminé, à triple rang, et d'un éclat éblouissant, et y adapta une attache en argent pour le porter. Ce bouclier avait cinq plis, et il l'embellit de plusieurs ornemens faits avec autant d'habileté que de sagesse. Le poète passe ensuite à la description de chacune des parties de ce bouclier, ou plutôt des événemens qui y sont représentés. Pour en rendre le sujet plus intelligible, nous suivrons au lieu du poète, M.^r Quatremère dans celle qu'il en a tracée, en observant pourtant à nos lecteurs, que dans la planche ci-dessus, les parties du bouclier sont exactement disposées selon l'ordre qu'elles ont dans Homère. Le n.^o 1 représente la culture des champs ; le n.^o 2 la moisson ; le n.^o 3 la vendange ; le n.^o 4 les troupeaux de bœufs ; le n.^o 5 les paturages ; le n.^o 6 la danse dédalienne ; le n.^o 7 la ville en paix (1) ; le n.^o 8 la ville en guerre ; le n.^o 9 le ciel ; et

Ses diverses parties.

consistait dans un nombre infini de petites pièces rapprochées et appliquées sur la surface de la pièce principale, lesquelles étaient toutes gravées ou ciselées. La couleur et les reflets de la lumière produits par la combinaison de ces métaux avec le dessin, détachaient en quelque sorte les objets du champ de l'ouvrage, et les faisaient ressortir d'eux mêmes. Telle est à-peu-près l'idée qu'on peut imaginer qu'Homère a prêtée à Vulcain pour la fabrication du bouclier d'Achille. Le champ en était en cuivre, mais parsemé de petites pièces de divers métaux ciselées et gravées. Donnons-en quelques exemples. Si Vulcain se propose de représenter une vigne chargée de grappes de raisin noir ou mûr, l'or en forme le tronc, et ces branches ont pour appui des échelas d'argent. Il est probable que les grains de raisin étaient faits de petits morceaux d'acier poli et bien bruni. Un fossé du même métal entoure cette vigne, et une palissade en étain lui sert de haie Une semblable composition ne permet point de douter que, du tems de la guerre de Troie, l'art de l'orfèvrerie n'eût déjà été porté à un très-haut degré de perfection chez les peuples de l'Asie, où Homère place toujours le séjour des arts et des artistes célèbres.

(1) Parmi les sujets qui composent le n.^o 7, on doit distinguer celui qui concerne proprement le Gouvernement, et l'administration de la justice. De l'autre côté, dit le poète, le peuple se portait en foule à la place. Là deux hommes se disputaient au sujet de l'amende pour un

le n.^o 10 l'océan. Mais comme nous ne devons nous occuper ici que de ce qui regarde la milice, nous allons rapporter littéralement ce que dit Homère de la ville en guerre, qui fait le sujet du n.^o 8. L'autre ville était étroitement cernée par deux armées qui l'assiégeaient, et dont les guerriers étaient revêtus d'armes éclatantes. Le conseil des assiégeans était divisé d'opinions. Les uns voulaient que la ville fût mise au pillage, les autres qu'on fît le partage de tout ce qu'elle renfermait. Mais de leur côté les assiégés n'étaient pas disposés à se rendre, ils se préparaient au contraire en secret pour un coup de main. Les femmes et les enfans étaient restés sur les remparts avec les vieillards retenus par l'âge, pour en faire la garde. Les autres s'étaient mis en marche, précédés de Mars et de Pallas, qu'il était aisé de reconnaître à leurs vêtemens tout brillans d'or, à l'éclat de leurs armes, et surtout à la hauteur et à la majesté de leur taille, tandis que les guerriers étaient d'une stature un peu inférieure. Arrivés à un lieu qui leur parut propre à l'embuscade qu'ils méditaient, et qui était l'endroit où les troupeaux venaient s'abreuver, ils s'y cachèrent enveloppés dans l'airain resplendissant dont leur armure était faite. Ils avaient à l'écart deux espions, pour observer la marche des troupeaux de moutons et de bœufs. Un de ces troupeaux vint en effet, suivi de deux pasteurs, qui

*Ville
en guerre.*

homme tué. L'un, en s'adressant au peuple, soutenait de la lui avoir payée, l'autre au contraire le niait Les hérauts contenaient le peuple. Mais les vieillards étaient assis sur des pierres luisantes dans le cercle sacré, et leurs sceptres étaient dans les mains de ces hérauts. Ayant repris chacun leur sceptre, ils s'avançaient et donnaient l'un après l'autre leur opinion. Au milieu d'eux il y avait deux talens d'or, pour celui dont l'avis serait trouvé le plus juste. Ce passage offre trois choses à remarquer quant à l'usage. La première, c'est que la justice n'était administrée que par des vieillards. Il était bien naturel, dit M.^r Bitaubé, d'avoir recours à la prudence des vieillards, dans un tems où il n'y avait point de lois écrites : maintenant il faudrait y recourir par la raison tout-à-fait contraire, c'est à dire parce que nous en avons de trop. La seconde remarque, c'est que le lieu où se rendait la justice était circulaire, et regardé comme sacré. Sophocle l'appelle le trône circulaire du for. La troisième enfin, c'est que durant tout le tems que les juges entendaient les parties, ils restaient assis et ne tenaient point leur sceptre, et qu'ils le reprenaient des mains des hérauts lorsqu'ils se levaient pour prononcer leur jugement : ce qui devait inspirer au peuple plus de respect pour l'exercice de leur ministère.

Bataille. jouaient de la musette, ne se doutant nullement de l'embuscade qui les attendait. La troupe se jeta aussitôt sur les bœufs tardifs et les blanches brébis, et les ayant séparés des deux pasteurs, elle tua ces derniers. Les assiégeans qui étaient en conseil ayant entendu un grand bruit du côté des troupeaux, montèrent de suite sur leurs chevaux au pied léger, et se mirent à la poursuite des agresseurs qu'ils ne tardèrent pas à rejoindre (1). S'étant arrêtés les uns et les autres, il s'engagea sur les bords du fleuve un combat, dans lequel ils se portaient des coups avec des lances d'airain. Là se trouvoient la Rixe, le Tumulte et la Parque homicide qui ranimait la vie d'un guerrier blessé, qui en tenait un autre non encore atteint, et en traînait par les pieds un troisième tué au milieu du carnage; ses épaules étaient enveloppées d'un vêtement souillé du sang des guerriers. Ces spectres se mouvaient comme des êtres vivans; ils combattaient et entraînaient avidement avec eux les cadavres de ceux qui périssaient dans la mêlée. Le but de cet ouvrage ne nous permet pas de nous arrêter sur les beautés poétiques dont cette description est remplie; nous remarquerons seulement qu'elle pourrait fournir à un peintre le sujet d'une grande et terrible composition.

*Justification
des éditeurs au
sujet de cette
planche.*

Peut-être que quelques-uns de nos lecteurs trouveront étrange et déplacée l'idée que nous avons eue de leur donner une planche, dont aucun monument de l'antiquité ne nous a fourni le modèle. Nous leur répondrons par les deux observations suivantes; la première, c'est qu'au défaut absolu de monumens on est bien forcé de recourir aux écrivains, et de chercher dans leurs ouvrages le costume des tems où ils vivaient. Or l'Iliade et l'Odyssée ne doivent pas être seulement considérés comme des poèmes, mais encore

(1) Quelques érudits ont cru pouvoir conjecturer de ce passage, que dès la guerre de Troie on connaissait l'usage de la cavalerie proprement dite. Mais les commentateurs observent que le mot *ἵππων*, qui veut dire *sur les chevaux*, doit être pris pour une synecdoche selon la coutume d'Homère, et que par conséquent il ne faut pas entendre par ce mot des *chevaux*, mais bien des chars. V. Heyne *Var. lect. et Obs. ad Iliad.* liv. XVIII. v. 532. M.^r Quatremère prenant également à la lettre l'expression dont se sert Homère, fait aussi entrer dans le bouclier d'Achille des cavaliers au lieu de chars: ce qu'avait fait de même Boivin avant lui. Nous n'avons pas cru devoir corriger la composition de M.^r Quatremère sur celle de notre planche, persuadés que nous avons suffisamment remédié à cet anachronisme par l'observation que nous en faisons à nos lecteurs.

comme l'histoire des opinions, des usages, des arts, des sciences et des mœurs propres au tems d'Homère, ou dont la tradition avait jusques là perpétué le souvenir. C'est pourquoi le poète que nous avons cité plus haut, donne avec raison à l'immortel auteur de ces deux poèmes le nom de, *Premier peintre des relations historiques de l'antiquité*. Pourquoi ne nous serait-il donc pas permis de suppléer au manque de monumens, et d'emprunter les secours du dessin, de la gravure, et de la peinture, pour la représentation des objets ou des choses, dont le poète nous offre non seulement la description, mais encore pour ainsi dire le modèle? Et n'est-ce pas ainsi qu'ont fait Flaxman, Bartolozzi, Tischbein et une foule d'autres artistes renommés, tant d'Italie qu'ultramontains? La seconde observation, c'est que les monumens même que nous avons concernant des faits qui ont eu lieu durant la guerre de Troie, appartiennent à des tems postérieurs au siècle d'Homère; de sorte que les auteurs de ces ouvrages n'ont fait que suivre les traces du poète dans la représentation des événemens historiques qu'ils y ont figurés. Nous ne croyons donc pas qu'on puisse nous faire un reproche, d'avoir voulu, à leur exemple, donner la description graphique de certains faits, dont l'antiquité ne nous a laissé aucun monument.

Les armes dont nous avons fait mention jusqu'à présent, n'étaient à proprement parler que défensives: il nous reste maintenant à discourir des armes offensives. Anciennement, les peuples ne se servaient, pour attaquer, que des armes que leur fournissait la nature, telles que les pierres, les massues, le feu, les cornes et les ongles. On ne connaissait pas alors ces machines fatales, dont une cruelle nécessité, et la coupable soif de l'or et de la gloire firent inventer l'usage. C'est ce qui a fait dire à Horace, en parlant de ces tems reculés,

*Armes
offensives.*

*Unguibus et pugnīs, dein fustibus, atque ita porro
Pugnabant armīs, quae post fabricaverat usus (1).*

Il est encore un autre passage très-connu dans le V.^e livre de Lucrèce, où ce poète s'exprime ainsi:

*Arma antiqua manus, unguēs, dentesque fuere,
Et lapides, et item silvarum fragmina, rami,
Et flammae, atque ignes*

(1) *Sermon.* liv. I. sat. III.

Massue. Ainsi la massue est l'arme propre des héros appartenans aux tems fabuleux, et la plus ancienne; l'antiquité de son origine est peut-être ce qui l'a fait prendre pour signe emblématique de la tragédie, comme on le voit souvent dans les monumens. Cette arme était tantôt de cuivre, ou de fer, et tantôt garnie de pointes, surtout à son extrémité. Telle est la massue que tient dans sa main droite une statue de Mars transportée d'une peinture antique dans les monumens de Winckelmann: voy. le n.^o 3 de la planche 38. De fer était aussi celle d'Arétoïis, surnommé dans Homère le *clavigère*, parce qu'il ne faisait usage d'aucune autre arme que de la massue (1). Mais depuis que la nature a dû céder aux efforts d'une sagacité ingénieuse et barbare, dans l'art de créer de nouveaux instrumens pour moissonner la vie des hommes, la massue a fait place aux lances, aux dards, aux épées, aux flèches et aux javelots.

Pique ou lance. Dans la pique ou la lance, nous avons deux parties à distinguer; la première, c'est le *fût* qui était de bois, et le plus souvent de frêne. C'est pour cela que Pline, en parlant de cet arbre, dit: *Procera haec ac teres, pennata et ipsa folio, multumque Homeri praeconio, et Achillis hasta nobilitata* (2). La seconde est la *cime* qui était en cuivre, ayant la figure d'un dard, ou pour mieux dire, de deux pyramides tronquées, jointes ensemble par la base, dont les côtés étaient tranchans, et le sommet très-aigu. Du tems d'Homère cette arme avait quelquefois deux pointes, l'une à chaque bout du fût, avec cette différence pourtant, que celle d'en bas était plus étroite et moins longue que celle d'en haut. Voy. le n.^o 9 de la planche 35, où est représentée une lance des tems d'Homère, prise des monumens de Winckelmann. La pointe d'en bas servait à ficher la lance en terre après le combat (3). Quelquefois le guerrier agitait sa lance en plusieurs sens de manière à frapper avec ses deux pointes (4). La lance levée, droite, et comme immobile était le signal pour parlementer, ou demander une suspension d'armes (5). Néanmoins la lance ordinaire, c'est à dire celle des simples soldats, n'avait pas de pointe à son extrémité inférieure, ainsi

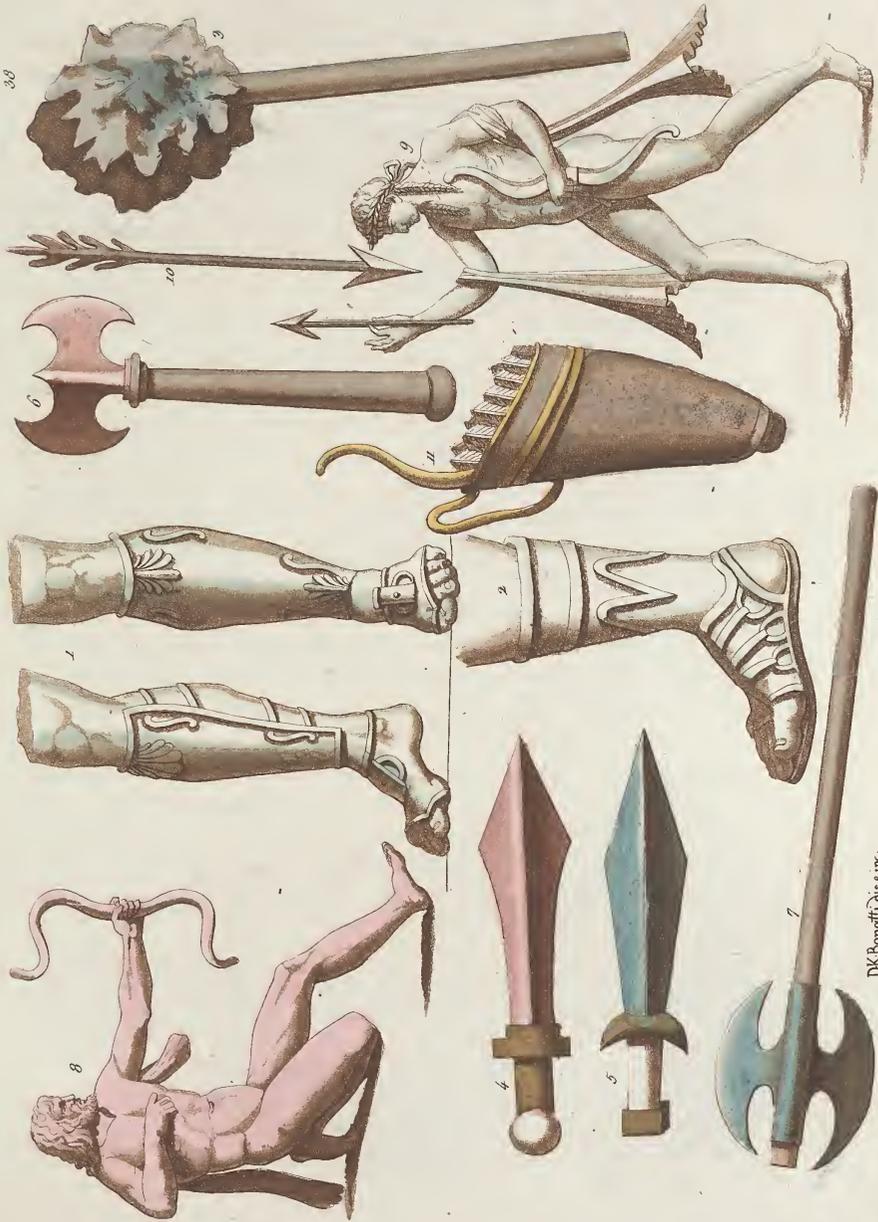
(1) Iliad. VII. 136 et suiv.

(2) *Plin. Histor.* liv. XVI, chap. XIII.

(3) Iliad. X. v. 151.

(4) Iliad. XV. v. 278.

(5) Iliad. III. v. 77 e VII. v. 54.



DK Bonaffi del. e. inc.

qu'on le voit au n.º 10 de la planche 35, qui est pris des monumens de Winckelmann. Outre tout ce que nous venons de dire des lances en général, il est encore à remarquer que les anciens écrivains en distinguent de deux sortes; les unes servaient à combattre de près, et les Abans (1) sont célèbres dans Homère par leur adresse à les manier; les autres se lançaient de loin contre l'ennemi, et peuvent se ranger par conséquent dans la classe des dards et des javelots. Et en effet il est parlé dans le VIII.º livre de l'Odyssée d'un certain Thrason, qui se vantait d'être plus sûr d'atteindre un but avec sa lance, qu'aucun autre ne pût le faire avec une flèche. Mais il n'est pas facile d'indiquer la différence qu'il y avait entre ces deux espèces de lances. Il paraît que celles-ci étaient moins longues, plus légères et sans pointe au talon. Cette espèce de dard ou javelot était quelquefois attaché vers le milieu à une corde ou courroie, pour donner plus de facilité à le lancer. Voy. le n.º 11 de la planche 35 pris des vases Grecs de Tischbein. Les héros de la guerre de Troie en portaient ordinairement deux. La lance proprement dite ne dépasse guères dans les monumens la tête du guerrier. Ainsi sa longueur ordinaire pouvait être d'environ un mètre et 95 c., ou de deux mètres et 11 c., c'est-à-dire de six pieds, à six pieds et demi (2). On voit pourtant aussi des lances fort-longues, dont l'usage était particulier aux guerriers qui combattaient sur des chars; et telles étaient, à ce qu'il semble, celles dont se servirent les Grecs pour défendre leurs vaisseaux, et qu'on appelait pour cela *κοντόι* (3). Il y en avait aussi d'extrêmement pesantes, et de ce nombre était celle d'Achille, qui, au rapport d'Homère, ne pouvait être maniée par aucun autre héros (4). Les combats s'engageaient ordinairement à la lance, et les guerriers ne se servaient de leur épée que lorsque la première s'était brisée, ou après l'avoir lancée contre l'ennemi.

L'épée n'était pas plus longue que le bras d'un homme. Elle allait en s'élargissant un peu vers les deux tiers de sa longueur, et

*Dard.
Javelot.*

*Longueur
de la lance.*

Épée.

(1) Iliad. II. v. 544.

(2) V. Encyclop. méthod. Antiq. Pl. T. I. pag. 31.

(3) Du verbe *κοντείν*, qui veut dire, *pousser le navire pour le faire aller en avant.*

(4) En tems de paix la lance se gardait soigneusement dans un étui, ou dans une armoire. On lit dans le premier livre de l'Odyssée, v. 529, que Télémaque ayant pris la lance de Minerve, la mit dans une belle armoire, qui renfermait d'autres lances d'*Ulysse le souffrant.*

se terminait en une pointe peu aigüe. Telle est la forme qu'a celle des héros Grecs, dans les peintures des vases antiques et dans les bas-reliefs : Voy. les n.^{os} 4 et 5 de la planche 38; on pouvait s'en servir pour frapper d'estoc et de taille. La garde se terminait par un pommeau, qu'on appelait *μύκησ*, qui veut dire *champion*, parce qu'il en avait le plus souvent la figure (1), ainsi que le bout du fourreau, qu'on designait aussi sous ce nom. Ce fourreau était d'une largeur partout égale. Le n.^o 12 de la planche 35 représente une épée dans son fourreau : Winckelmann l'a copié d'une pierre antique, sur laquelle ce savant antiquaire croit voir Achille retiré dans son camp. On y aperçoit cette épée accrochée au tronc d'un arbre. Les héros la portaient suspendue à un baudrier qui leur passait par dessus une épaule. Elle leur pendait ainsi sous l'aisselle gauche dans une position fort-peu inclinée, en sorte que la garde touchait la mamelle du même côté. Le ceinturon était une espèce d'écharpe, ou même une simple bande de cuir, comme il semble qu'était celui de l'épée, dont Achille fit présent à Diomède (2). Cette écharpe était nouée par un des bouts vers le bord ou l'ouverture du fourreau, et s'y rattachait par l'autre bout, après avoir passé par dessus l'épaule droite. C'est ainsi que les guerriers portent ordinairement l'épée dans les statues antiques, et Winckelmann en prend argument pour recommander aux artistes de ne point s'écarter de cet usage (3). Au fourreau était encore souvent suspendu un poignard, dont les Grecs, à ce qu'il semble, se servaient rarement dans les combats, et qui plutôt leur tenait lieu de couteau pour leurs besoins particuliers : on en trouve un exemple dans le III.^e livre de l'Iliade où il est dit, qu'*Atride ayant tiré avec ses mains le couteau qu'il portait toujours pendu au fourreau de son épée, il coupa le poil de la tête des agneaux*. Il n'est guères facile de déterminer la forme de ces poignards, à cause de la petitesse des dimensions qu'ils ont dans les monumens, et de la peine qu'on a à les y distinguer. Homère dit dans le XV.^e livre de l'Iliade, que les *beaux couteaux* dont les Grecs et les Troyens firent usage dans le combat qu'ils se donnè-

(1) V. Winckelmann. *Mon. ant.* pag. 167 chap. VIII.

(2) Iliad. XXIII. v. 825.

(3) Il faut lire encore Montfaucon sur l'origine de l'épée, et la manière dont la portaient les Grecs, *Antiq. expl.* T. IV. pag. 58 et suiv.

rent près des vaisseaux, avaient le manche noir et un pommeau. Il fait encore mention au même endroit, des haches à un ou deux tranchans, et distingue clairement les unes des autres. Les premières l'avaient simple, et les secondes double. Le n.º 6 de la planche 38 présente l'image d'une de ces dernières, avec un long manche; elle est prise des *Monumens antiques* de Winckelmann. Celle du n.º 7 à manche court, est copiée des monnaies de Ténédos, auxquelles elle servait de type (1). Nous nous bornerons à ce peu de mots sur les haches, parce que leur usage, ainsi que celui des *mar-teaux* tant simples que doubles, n'était pas seulement propre aux Grecs, mais encore aux Amazones, et autres peuples barbares.

Haches
à un et deux
tranchans.

Il nous reste maintenant à parler des arcs, des flèches et des carquois, objets dont nous ne dirons que fort-peu de chose, parce qu'ils sont très-connus, et que leur forme est commune à ceux de presque tous les peuples anciens. Nous voyons que les Grecs se servaient particulièrement de deux espèces d'arc; la première était l'arc *scythique*, qu'Hercule, selon la tradition, avait reçu de Teutar berger de Scythie (2). Il était très-courbé à ses extrémités et peu au milieu, ce qui lui donnait en quelque sorte la forme de la lettre Σ , ou du sigma des Grecs. Et en effet on lit dans Athénée, qu'un berger, pour désigner les lettres qui composaient le mot *Thésée*, dit que la troisième ressemblait à l'arc d'un Scythe. Tel est précisément l'arc qu'on voit au n.º 8 de la planche 38, qui est pris d'une pierre précieuse du musée de Florence (3), où Hercule est représenté tuant à coups de flèches les oiseaux stymphales; c'est aussi la forme de celui que tient encore ce héros, dans deux anciens bas-reliefs de la maison de plaisance Albani. Les arcs de la seconde espèce étaient légèrement courbés à leurs extrémités, et si peu au

Arcs.

(1) *Gessn. I. Tab. 79*, n.º 7.

(2) *Lycophron, Cassand. v. 56 et 915. Theocriti Scholiastes. Idyll. XIII.* Certains auteurs sont d'avis que l'arc Scythique avait la forme d'un demi cercle, et allèguent pour raison que l'ancien *sigma* des Grecs s'écrivait comme un C; mais dans le marbre sigée rapporté par Chishul, et qui est de la plus haute antiquité, le *sigma* est tracé comme une ligne sinueuse, ou comme le *sigma* moderne, et ressemble par conséquent à l'arc qu'a Hercule dans les monumens. Ajoutons à cela que le Pont-Euxin a été comparé par les anciens à un arc Scythique, à cause de l'irrégularité tortueuse de ses rivages.

(3) *Mus. Flor. Gemmae. Vol. I. Tab. 38*, n.º 1.

milieu, que souvent ils ne s'écartaient guères de la ligne droite. Tel est en général l'arc d'Apollon, comme on le voit par celui du n.º 9 de la planche 38, qui est pris de la statue capitoline de ce Dieu, citée aussi par Winckelmann. Les arcs étaient faits en bois, et quelquefois de cornes de chèvre, suivant l'ancien usage des Scythes: celui de Pandare, dont on trouve la description dans le IV.º livre de l'Iliade, était en corne; mais les bouts de l'arc où s'attachait la corde étaient ordinairement en or. La corde était faite de crins de cheval, comme on peut le voir dans Esichius, ou de nerfs de bœuf coupés dans leur longueur en filamens très-minces (1). Pour bander l'arc on tirait la corde vers la mamelle droite, à la manière des Amazones, tandis que *de nos jours*, dit Eustase, *on la tire vers l'oreille droite*. Telle est en effet l'attitude qu'Homère donne à Pandare, lorsqu'il le représente décochant une flèche contre Ménélas. Les flèches étaient de jonc, ou d'un bois très-léger. On y distingue deux parties, savoir; la pointe qui était le plus souvent en cuivre, et armée de petites dents, ou crochue; et le bout opposé ou talon, par lequel la flèche se lançait, et qui était garni de plumes en guise d'ailes, pour donner à la flèche plus de force et de vitesse, et empêcher qu'elle ne déviât dans son vol. Voy. le n.º 10 de la planche 38, pris de celle qui a le n.º 77 dans le II.º vol. des vases de Millin. Les carquois étaient chez les anciens, de matières et de formes si diverses, qu'il serait trop difficile de vouloir désigner dans ce nombre ceux qui étaient particuliers aux Grecs. Il en est de ronds, et qui se terminent en pointe avec différentes sortes d'ornemens: d'autres ont un couvercle qui recouvre les flèches; plusieurs ressemblent à un obélisque dressé sur son sommet; enfin on en voit qui renferment, non seulement les flèches, mais l'arc lui même, et sont faits en forme de bourse. Voy. le n.º 11 de la planche ci-dessus, représentant le carquois de Philotecte, d'après une pierre précieuse du musée Stoschiano. Le carquois se portait avec l'arc sur l'épaule. C'est ainsi qu'Homère, dans le I.º livre de l'Iliade, fait descendre de l'Olympe Apollon d'un air plein de dépit, portant sur son épaule son arc et son carquois fermé de tous côtés. Ce poète fait encore mention des frondes (2), qui étaient en laine, et assez semblables aux nô-

Leur matière.

Corde.

Flèches.

Carquois.

Frondes.

(1) Iliad IV. v. 122.

(2) Iliad. XIII. v. 599.

tres : car les Grecs donnaient le nom de *fronde* au diadème, dont la partie du milieu se relève sur le front, comme était celui de Junon (1). Enfin les héros faisaient encore usage de pierres, qu'ils lançaient avec une force capable de briser l'armure et les membres de l'ennemi. Homère dit qu'elles étaient quelquefois d'une grosseur si énorme, que deux hommes de son tems n'auraient pu les porter (2).

Pierres.

Il est aisé de voir, par tout ce que nous venons d'exposer, que les armes des héros étaient en cuivre, métal qu'Homère indique presque toujours pour être la matière dont elles étaient faites. Hésiode dit aussi qu'elles étaient de ce métal, dont on faisait encore usage dans la construction des maisons, *parce que le fer n'était pas connu* (3). Pausanias en offre une foule d'exemples, qu'il est inutile de rapporter ici. Plutarque dit, dans la vie de Thésée, que Cimon fils de Miltiade, trouva dans le tombeau de ce héros à Saros ses armes d'airain (4) parmi ses ossemens. A l'appui de toutes ces observations on peut encore citer ces deux vers de Lucrèce :

Matière
des armes.
Cuivre.

*Posterius ferri vis est aerisque reperta ;
Sed prius aeris erat, quam ferri cognitus usus.*

Homère parle aussi en plusieurs endroits de l'étain. Ce métal composait en partie la cuirasse d'Agamemnon, dont le poète donne la description dans le XI.^e livre de l'Iliade ; et c'était également la

Etain.

(1) *Encycl. méth. Antiq.* Pl. vol. I. pag. 33.

(2) *Iliad.* V. v. 302. Relativement à la force extraordinaire et à la vigueur des héros Grecs, il faut lire les belles et savantes *Observations sur certains passages d'Homère par le Chevalier L. Lamberti*, pag 68 et suiv.

(3) *Oper. et Dier.* v. 149.

(4) Ce serait néanmoins s'abuser, que de croire d'après cela que l'usage du fer n'était nullement connu du tems d'Homère : car en parlant du bruit que le pieu enflammé fit dans l'œil d'Ulysse, le poète, (v. 390 et suiv. du IX. liv. de l'Odyssée), le compare au bruissement d'une hâche rouge que le forgeron plonge dans l'eau, et il ajoute que *telle est précisément la force du fer*, en se servant du mot *σιδήρου*, qui est le nom de ce métal dans la langue Grecque. Mais alors il devait être encore fort rare, comme nous le ferons voir ailleurs ; et peut-être servait-il plus à la fabrication des instrumens de l'agriculture et des métiers, qu'à faire des instrumens de guerre : car il serait bien possible que le poète n'eût voulu faire allusion ici qu'à une hâche particulière aux forgerons ou aux agriculteurs.

Or ; argent.

matière dont étaient faits les jambards que Vulcain fabriqua pour Achille. L'or et l'argent étaient aussi employés à relever l'éclat des armes, ainsi que nous l'avons vu plus haut ; mais les guerriers qui portaient des armures faites de ces métaux précieux, sont désignés comme des hommes mous et efféminés. Ainsi Homère, dans le 11.^e livre de l'Iliade, compare à une femmelette Amphimaque qui était venu au siège de Troie avec des armes tout éclatantes d'or.

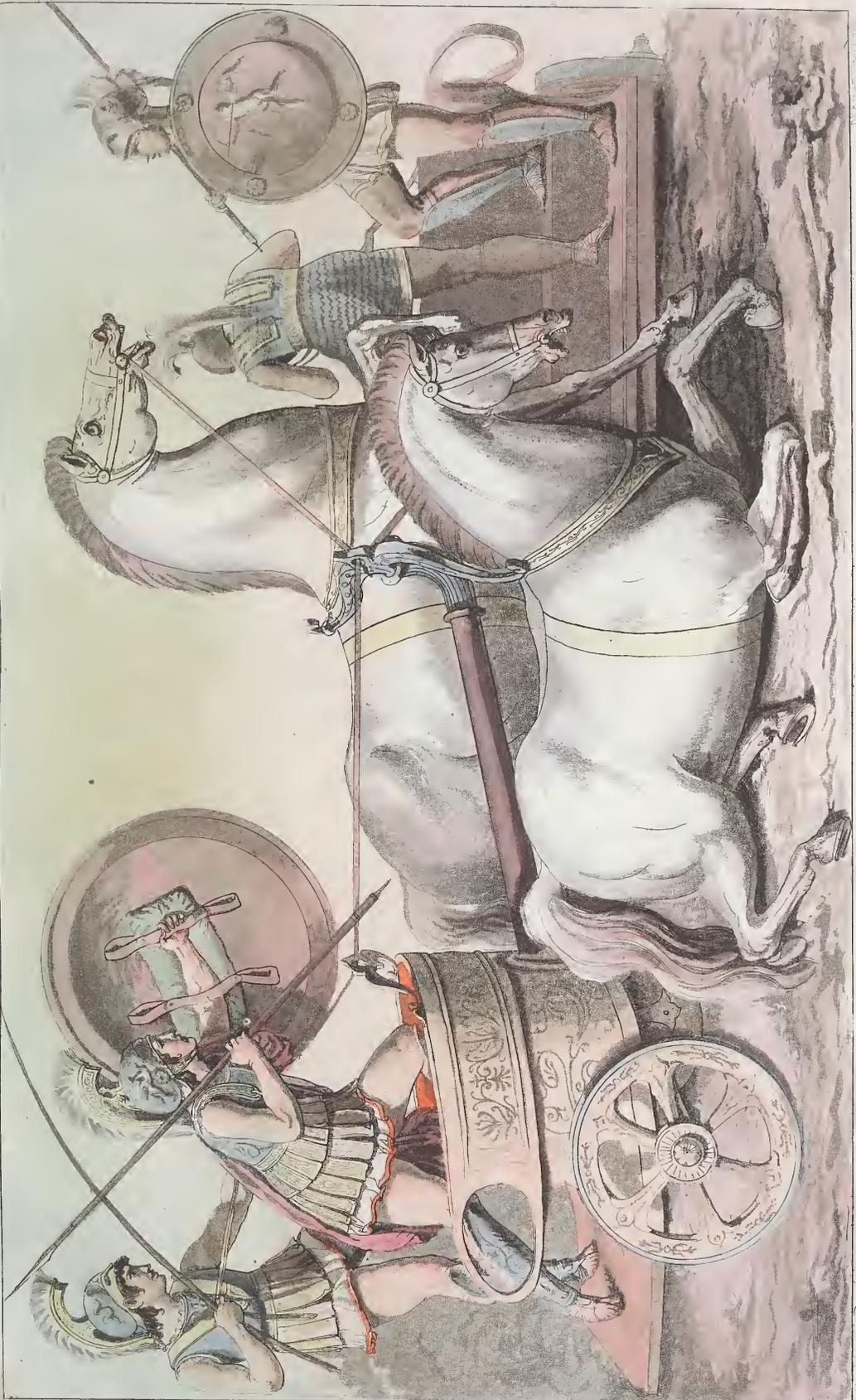
Guerriers avec des chars.

Nous terminerons cette partie de l'art militaire par la planche 39, où sont représentés deux chars d'une forme semblable à celle que nous avons décrite à la pag. 243. Cette planche est l'ouvrage de M.^r Ange Monticelli, peintre auquel nous avons beaucoup d'obligations, qui l'a copiée, avec son talent ordinaire, sur les vases antiques d'Hamilton, et les monumens de Winckelmann. On y voit les boucliers selon l'usage des tems héroïques, ayant une courroie longue et coulante, avec laquelle les guerriers pouvaient se les suspendre au cou, ou le rejeter derrière leurs épaules. Les chars y sont représentés sous deux aspects, l'un de front, et l'autre par derrière, pour qu'on puisse mieux voir la manière dont on y montait, et la position dans laquelle y étaient les combattans. Le peintre a feint qu'un des chevaux s'est abattu, pour qu'on pût distinguer plus aisément le timon. Le lecteur trouvera dans cette planche à se former une idée précise des différentes armures, des brides des chevaux, du timon des chars, ainsi que de tous les autres objets qu'elle renferme, et qui y sont représentés avec la plus grande clarté.

Milice des Grecs dans les tems historiques.

L'esprit militaire des Grecs, dans les tems héroïques, ne différait pas beaucoup, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, de celui de nos chevaliers errans ; et la tactique militaire n'avait pas encore fait de grands progrès à cette époque, car l'issue des batailles y dépendait plus de la valeur des combattans, que de l'art et de l'habileté des chefs. Mais peu de siècles après la guerre de Troie, la Grèce vit se former dans son sein une foule de guerriers, aussi distingués par leurs talens militaires que par leur valeur, et qui, au rapport de Plutarque dans la vie de Timoléon, étaient recherchés dans les armées des autres nations. Du reste des peuples qui étaient allés à la guerre de Troie, il se forma un grand nom-

La Grèce école de Tactique.



bre de petites républiques, qui, bien que pressées, pour ainsi dire, les unes contre les autres, n'en avaient pas moins des lois et des constitutions différentes. L'esprit de rivalité qui s'ensuivit, excitait quelquefois entre elles des guerres sanglantes pour la moindre cause. L'occupation d'un bourg, d'un champ, d'une plage devenait le sujet, non seulement d'une querelle, mais de combats opiniâtres. A ces dispositions hostiles se joignait encore l'amour de la patrie, qui, dans les tems historiques, était devenu chez les Grecs une manie plutôt qu'un sentiment vertueux. Elevés dès l'enfance dans l'art militaire, et les guerres continuelles qu'ils se faisaient leur fournissant l'occasion de s'y exercer toujours d'avantage, ils ne tardèrent pas à surpasser tous les autres peuples, non seulement en tactique, en discipline et en expérience, mais encore en audace et en courage. Faut-il s'étonner après cela qu'une poignée d'hommes belliqueux, ait souvent battu des armées nombreuses et formidables? De tous les peuples de la Grèce, les Spartiates furent celui qui se distingua le plus par son esprit militaire: aussi toutes ses institutions et ses lois avaient elles la guerre pour objet, et il comptait autant de soldats que de citoyens (1). Ce n'est pourtant pas à dire pour cela qu'ils courussent témérairement au devant des dangers et de la mort; mais, dit Plutarque dans la vie de Pelopidas, *il leur était également agréable de vivre ou de mourir, pourvu que l'un ou l'autre eût un motif louable, ainsi que l'atteste cet Epicède, où l'orateur s'exprimait ainsi: Ils moururent; et la vie comme la mort n'avait de prix à leurs yeux, qu'autant qu'elles étaient alliées l'une et l'autre à la vertu.* Lycurgue fit preuve d'une grande sagacité, lorsqu'il voulut que les jeunes gens ne fussent pas seulement exercés au maniement des armes, mais encore qu'ils apprissent, dans ces assemblées populaires dont il fut l'instituteur, toutes les ruses de la guerre, et la science difficile de bien conduire une armée: c'est pourquoi les Lacédémoniens, dit encore Plutarque, *plus habiles qu'aucune autre peuple dans l'art de la guerre, s'exerçaient particulièrement à ne pas se désunir et se confondre lorsque leur ordre de bataille venait à être rompu, et à savoir faire en même tems le capitaine et le soldat; ensorte qu'en quelque endroit qu'ils fussent attaqués, chacun fût aussi propre à commander qu'à*

*Amour
de la patrie.*

*Ardeur
guerrière
des Spartiates.*

*Science
militaire
des Spartiates.*

(1) Voyez ce que nous avons dit du gouvernement de Lacédémone et des lois de Lycurgue.

*Valeur
des Athéniens.*

*Leur habileté
dans la guerre
de mer.*

*L'art
de la guerre
réduit en étude
et en système.*

combattre. Il était résulté de là que, non seulement les Rois barbares et les républiques étrangères cherchaient à avoir dans leurs armées quelque corps Lacédémonien, comme on le raconte de Cyrus le jeune, de Crésus Roi de Lydie, de plusieurs Souverains de l'Egypte, ainsi que des Thraces et des Carthaginois; mais encore que les autres républiques de la Grèce même, dans les grands dangers qui les menaçaient, avaient recours aux Spartiates comme à la puissance tutélaire de leur liberté et de leur gloire. Lorsque la nation se réunissait contre quelqu'ennemi puissant, les Spartiates formaient ordinairement le nerf de l'armée, et en prenaient comme de droit le commandement (1). Les Athéniens étaient les seuls qui pussent rivaliser de courage avec eux; mais ils leur étaient inférieurs en talents militaires. Et en effet les Athéniens disputèrent aux Spartiates, avec un sort tantôt heureux et tantôt contraire, la primauté de la Grèce, jusqu'à l'époque où la célèbre victoire remportée par Conon près de Gnide, leur assura l'empire de la mer. Contens de leur supériorité dans la guerre sur terre, les Spartiates laissèrent depuis lors aux Athéniens la gloire de savoir bien conduire des flottes, et, selon l'expression de Xénophon, de triompher sur mer de tous les autres peuples. La position de l'Attique, en grande partie au bord de la mer, invitait d'elle même les Athéniens aux entreprises maritimes: les Lacédémoniens au contraire, qui en étaient plus éloignés, ne s'occupaient que de la guerre de terre, à laquelle ils étaient exercés dès l'enfance, parce que Lycurgue leur avait interdit toute expédition qui pût les entraîner dans des pays éloignés (2). Chez ces deux peuples fameux, la milice formait un art ou une science, qu'on appelait, *στρατηγία* où la science du capitaine. On lit dans le III.^e livre *des choses mémorables de Socrate*, que ce philosophe s'entretenant un jour avec le fils de Périclès, après avoir condamné l'audace de certains capitaines qui se mettaient à la tête des armées sans avoir la capacité nécessaire pour cela, parle au jeune homme en ces termes: *Je suis bien*

(1) Tout ce qui est dit ici des Lacédémoniens doit être pris dans un sens général: car la Grèce a encore eu d'autres républiques qui sont parvenues à ce degré de prééminence par l'effet de quelqu'événement heureux, témoins les Thébains qui, sous la conduite d'Epaminondas et de Pélopidas, s'élevèrent tout à coup, de l'état le plus abject, aux honneurs du premier rang, et eurent pour quelque tems une brillante existence,

(2) *Poter. Arch. graeca*, liv. III. c. I.

persuadé que tu ne ressembles point à ces sortes de gens, et que tu pourrais rendre compte également, du tems que tu as mis à t'instruire dans l'art de la guerre, comme de celui que tu as employé aux exercices du corps: j'imagine encore que tu auras appris de ton père plusieurs stratagèmes, et qu'en outre tu en auras recueilli toi même autant qu'il t'aura été possible. Vegezius, en parlant des Lacédémoniens dans la préface de son troisième livre, s'exprime ainsi: *L'histoire des anciens peuples nous apprend que les Athéniens et les Lacédémoniens donnèrent des lois à la Grèce Mais Athènes ne se distingua pas seulement par les armes, elle cultiva aussi les arts et les sciences, tandis que les Spartiates firent de la guerre leur étude particulière. On prétend que ces deux peuples ont été les premiers à nous instruire des événemens militaires, sur lesquels ils nous ont laissé des mémoires, et qu'ils parvinrent bientôt à soumettre à des règles fixes, et à réduire en principes, ce qui ne semblait dépendre auparavant que de la bravoure et du hazard. De là vint l'établissement de leurs écoles de Tactique, où l'on enseignait aux jeunes gens les ruses de la guerre et les différens ordres de bataille. Les autres peuples de la Grèce prirent exemple sur les Spartiates et les Athéniens, et l'art militaire devint pour tous une étude, à laquelle ils donnaient souvent la préférence sur toutes les autres. Notre but n'étant pas de faire un traité de cette science, mais seulement de rechercher tout ce qui peut caractériser le costume, et de le démontrer par les monumens, nous nous dispenserons d'entrer dans trop de détails sur ce sujet; et nous bornant aux choses les plus importantes, nous ne ferons qu'effleurer ce que les anciens en ont écrit.*

Commençant donc par les Lacédémoniens, nous observerons que leur principale force consistait dans l'infanterie pesamment armée, que Lycurgue avait partagée en six *Polemarchies*, lesquelles avaient beaucoup de rapport avec ce qu'on appelle aujourd'hui bataillons (1). Le chef de chacun de ces corps s'appelait *Polémarque*, et avait sous lui quatre *Locages*, qui étaient à la tête d'autant de compagnies, dont chacune comprenait quatre *Enomothies*. L'Eno-

*Infanterie
des Spartiates.
Polemarchies,*

Enomothies,

(1) V. *Hist. de l'Académie R. des Inscriptions etc.* T. XL. *Mémoire sur la guerre considérée comme Science par M. Joly de Maizeroy*. Les mots *Polémarchie* et *Polémarque* dérivent du mot *πολεμῖω*, *praelior*, je fais la guerre.

mothie était de trente hommes, qui formaient quatre files. Ainsi la troupe commandée par le Locage se composait de cent vingt hommes; et il avait sous lui deux officiers, dont chacun commandait deux Enomothies. Telles sont les divisions que donne Xénophon dans son livre de la république de Sparte, et qu'indique Thucydide dans son récit sur la première bataille de Mautinée. Cependant le nombre des soldats composans les *Polémarchies* pouvait être plus ou moins considérable, selon la nature du besoin, mais sans qu'il en résultât jamais la moindre altération dans le système de leur organisation. Xénophon parle aussi de l'ordre que les troupes observaient dans leurs campemens, qui étaient ordinairement de forme circulaire, à moins que l'armée ne fût appuyée à une montagne, ou à un fleuve (1). Lycurgue avait aussi créé un corps de cavalerie, qui était partagé en six divisions appelées *Oulami* (2), dont chacune formait un escadron. Une loi expresse donnait le commandant en chef de toute l'armée à l'un des deux Rois, selon le témoignage de Xénophon. La division des pouvoirs à la guerre inspirait tant de craintes, qu'il était défendu aux deux Rois d'y aller tous les deux à la fois. Au commencement, l'autorité des Rois était libre et absolue; mais depuis le reproche fait à Agis d'avoir accordé mal à propos une trêve aux habitans d'Argos, il fut décidé que cette autorité serait subordonnée à un conseil composé d'un certain nombre de personnes. Le Roi était en outre sous la surveillance des Ephores, dont deux ne l'abandonnaient jamais durant la guerre.

Campemens.

Oulami.

*Pouvoir
des Rois
à la guerre.*

*Armée
des Athéniens.*

Stratèges.

Les Athéniens faisaient consister aussi leur principale force dans les troupes pesamment armées. On lit même dans Hérodote, qu'à la bataille de Marathon, ils n'avaient ni cavaliers ni archers: ce qui les faisait tourner en ridicule par les Mèdes, dans l'armée desquels il y en avait un si grand nombre. On ne vit d'archers et de cavaliers dans les troupes Athéniennes, qu'après la défaite de Xerxès, et encore au nombre seulement de trois cent de chaque sorte, selon le témoignage d'Eschine. L'état d'Athènes étant divisé en dix tribus: il y avait aussi dix *Stratèges* ou capitaines à la tête des troupes, chaque tribu étant jalouse d'avoir le sien particulier. Ces

(1) Lycurgue avait prescrit qu'on donnât aux camps la forme circulaire, afin d'éviter les angles du carré qui sont inutiles, et même une cause de faiblesse. V. *Xenop. de Lacæd. Repub.*

(2) *ούλαμὸς confectum agmen*, troupe serrée.

dix capitaines avaient tour à tour le commandement en chef, et pour un jour : comme ils étaient égaux en pouvoir, il était arrivé souvent que cinq étaient d'un avis et cinq d'un autre, en sorte que les délibérations les plus importantes se trouvaient ainsi paralysées. Pour remédier à cet inconvénient, on adjoignit aux dix capitaines un *Polémarque*, dont le suffrage avait la prépondérance dans les conseils de guerre. Les premiers étaient nommés par le peuple, et leur emploi ne durait qu'un an ; c'est pourquoi il n'y avait guères d'opérations militaires, qui ne fussent toujours achevées par de nouveaux chefs. Il ne faudrait pas beaucoup de raisonnemens pour prouver le vice d'un pareil système, et combien la constitution militaire des Athéniens était inférieure à celle des Spartiates. Aussi Plutarque cite-t-il dans ses *Apophthèmes* ce mot célèbre de Philippe, père d'Alexandre le Grand : j'admire, dit-il, le bonheur des Athéniens ; je ne leur ai trouvé dans toute ma vie qu'un seul général, qui est *Parménion* ; mais, pour eux, ils savent s'en trouver un tous les ans. Les Stratèges étaient obligés de rendre un compte rigoureux de leur conduite ; c'est pourquoi il fallait, pour être appelé au commandement des troupes, avoir des enfans et un champ dans le territoire de l'Attique, afin d'offrir une garantie suffisante dans tout ce que l'homme peut avoir de plus cher et de plus précieux. Il y avait cependant des cas extraordinaires où l'on donnait le commandement de l'armée à un seul capitaine, qu'on appelait *Αυτοκράτορ*, ce dont on trouve plusieurs exemples dans Plutarque. Ainsi Aristide commandait en chef à la bataille de Platée, et cet honneur fut décerné par le peuple à Phocion quarante cinq fois. Après les Stratèges venaient les *Tassiarques*, qui étaient aussi au nombre de dix, comme les tribus : c'était à eux qu'appartenait le droit de donner les places dans l'armée, de commander l'infanterie, de régler les marches, d'assurer les logemens, et de chasser des rangs les indignes et les coupables. Les Stratèges avaient sous leurs ordres deux *Hipparques*, ou commandans de cavalerie, et ceux-ci les *Philarques*, qui commandaient un certain nombre d'hommes à cheval, avec la faculté d'accepter ceux qui leur convenaient, de les congédier et de les renvoyer selon les circonstances. Nous ne voulons pas finir cet article sans dire quelque chose de l'armée navale. Celui qui la commandait en chef s'appelait *Stolarcos*, qui veut dire *prefet de la flotte*. Sa nomination était au choix du peuple. Mais ce préfet n'était pas toujours seul, comme nous le voyons

Polémarque.

Commandement général et absolu.

Hipparques etc.

Flotte.

par l'exemple d'Alcibiade, de Nicias et de Lamachus, qui étaient revêtus d'une autorité égale dans la flotte Athénienne devant la Sicile (1). La durée du commandant n'était pas non plus fixée, et elle se déterminait suivant les événemens de la guerre. Chaque vaisseau avait son capitaine qui en prenait le nom. Ainsi les capitaines des trirèmes s'appelaient *Triécarkes*. Il y avait en outre sur la flotte plusieurs autres officiers, dont l'emploi était d'observer les vents et les astres, de régler la marche des vaisseaux, et de commander aux nochers (2).

Il suit de tout ce que nous venons de dire, que les armées Grecques n'étant pas composées d'un grand nombre de soldats, elles ne pouvaient obtenir de succès qu'à force d'art et de valeur. La victoire remportée par Miltiade avec dix mille hommes sur l'armée des Perses, qui n'en avait pas moins de cent mille d'infanterie et dix mille de cavalerie, convainquit encore d'avantage les Grecs, qu'une petite armée composée d'hommes pleins d'honneur, intrépides, et bien commandés, n'a rien à redouter d'un autre plus formidable, où ces conditions essentielles ne se trouvent point (3). C'est pourquoi, à force de combiner les différens genres de force, de comparer les chocs avec les résistances, et de chercher à connaître les règles et les proportions d'après lesquelles on pouvait détermi-

(1) Nous parlerons des vaisseaux et de la tactique maritime à l'article de la *Marine*.

(2) V. Potter. *Arch. graeca*, liv. III. chap. XIX.

(3) Les Grecs de l'Ionie, sujets de la Perse s'étaient révoltés. Darius, après les avoir soumis de nouveau, voulut se venger des Athéniens, qui leur avaient donné des secours. Deux de ses généraux, Datys et Artapherne entrèrent en Eubée avec deux cent mille hommes, et brûlèrent la ville d'Erétrie. Datys passa ensuite dans l'Attique. Les Athéniens attendaient un renfort des Lacédémoniens; cependant le danger allait toujours croissant, et il était déjà question de livrer bataille sans attendre ce secours, ou de se renfermer dans la ville. Il fut décidé, sur la proposition de Miltiade, qu'on attaquerait l'ennemi. L'énorme supériorité des Persans en nombre n'intimida pas ce grand homme, et n'inspira aucune crainte à ses troupes, qui étaient composées d'hommes choisis, et déterminés à périr plutôt que de porter des fers. Elles avaient en outre la plus grande confiance dans leur discipline, et dans l'habileté de leurs chefs. Miltiade prit position dans un lieu resserré, et dont les accidens ne permettaient pas à l'ennemi de s'y étendre. Les Persans furent défaits, et c'est de cette fameuse journée que date la gloire militaire des Grecs.

ner le degré de puissance, que les causes physiques et morales peuvent exercer sur le nombre, sur l'ordre et sur la forme, ils parvinrent à créer un corps formidable, connu sous le nom de *Phalange* (1), où l'infanterie pesamment armée, l'infanterie légère et la cavalerie étaient réunies dans les rapports les plus naturels et les plus convenables aux tems, aux armes, et à la manière de com-

Phalange.

(1) L'invention du calcul pour la formation de la phalange est due à Miltiade, à Xénophon, à Agésilas, à Epaminondas et autres grands capitaines, et non à Philippe de Macédoine. Voy. *Mezeroy* ibid. pag. 526. Philippe ne fit que perfectionner la phalange, en lui donnant un aspect plus formidable, et en en faisant un corps stable et permanent. Voici la description que fait Arrien de la phalange Macédonienne (*Tactica* c. XV.), *La phalange Macédonienne présentait à l'ennemi une image terrible, non seulement sous le rapport du combat, mais encore par son aspect. L'homme avec ses armes n'y occupait pas un espace de plus de deux coudées. La longueur de la sarisse (c'était le nom de la lance Macédonienne) était de seize coudées, dont quatre se perdaient entre les mains et la tête de celui qui la tenait, et les douze autres s'étendaient au delà du premier rang. Ceux du second n'en perdaient que deux coudées, et poussaient leur lance en avant jusqu'à dix autres coudées. Ceux du troisième rang la portaient à huit et encore plus, ceux du quatrième à six, enfin ceux du sixième à deux seulement. Ainsi chaque homme du premier rang avait de chaque côté six lances, qui s'avançaient au devant de lui à des distances inégales, et dont la résistance en lui servant comme de soutien, augmentait encore l'action de ses propres forces. Ceux du sixième rang aidaient ceux qui les précédaient, sinon avec leurs lances, au moins par leur propre poids, et imprimaient ainsi au choc de la phalange une vigueur à laquelle l'ennemi ne pouvait résister, en même tems qu'ils mettaient les derniers dans l'impossibilité de fuir.* Diodore de Sicile (liv. XVI.) nous apprend que Philippe imagina de perfectionner l'organisation de la phalange sur les anciens principes de guerre, qui, depuis la guerre de Troie, étaient encore suivis, en prenant pour guide l'exemple des héros, dont l'usage était de combattre pressés les uns contre les autres, et tenans leurs boucliers joints ensemble. Selon le même Arrien, la phalange Macédonienne était composée de seize mille trois cent quatre vingt quatre hommes pesamment armés; d'un corps de vélites, dont le nombre était la moitié de celui des premiers; et d'un corps de cavalerie, aussi moins nombreux de moitié que celui des vélites. La composition de cette phalange était calculée dans de telles proportions, qu'elle pouvait se diviser par deux jusqu'à l'unité, et doubler ou resserrer son front selon que le besoin l'exigeait.

*Diverses
figures
de la phalange.*

battre. Nous nous dispenserons de parler ici du *coin*, des *colonnes*, du *ciseau*, du *carré* et autres figures que la phalange pouvait prendre devant l'ennemi, selon le besoin et les circonstances, et dont on trouve la description dans Arrien, dans Elie, dans Xénophon, et dans Végèce : nous dirons seulement que la phalange avait en outre l'avantage de réparer facilement ses pertes ; car elle pouvait remplir de suite les vides qu'y laissaient les morts et les blessés, en leur substituant d'autres soldats qui se succédaient du sein de ses files profondes et bien serrées (1). Aussi, n'est-il guères permis de douter que les phalanges Grecques aient vaincu, ou au moins lassé les légions Romaines, si les divisions de cette nation, et autres causes morales, dont nous avons déjà parlé, n'eussent occasionné des révolutions, qui firent passer la Grèce et l'Asie sous le joug de la puissance Romaine.

*Traitement
des soldats.*

Dans les tems héroïques, les soldats faisaient la guerre à leurs dépens ; mais après que l'ambition et le désir des conquêtes eurent entraîné les armées Grecques au delà de leurs frontières, l'Etat fut obligé de venir au secours des soldats en leur assignant un traitement. A Sparte, Lysandre, au rapport de Plutarque, avait fait augmenter la solde des troupes qui devaient marcher avec lui contre Cyrus. Cette mesure devint d'autant plus nécessaire à Athènes, que les habitans de cette ville étant presque tous artisans, n'avaient pas d'autre moyen de subsistance que leur travail et leur industrie (2). Pour subvenir aux frais de leur solde et autres dépen-

(1) La phalange, dit Arrien, *Tactica* c. XIII., demande quelquefois à être ordonnée en long avec une certaine aisance, selon que le terrain le permet, et qu'on le trouve avantageux : d'autres fois on la resserre pour lui donner plus de consistance, et imprimer plus de force à son choc contre l'ennemi. C'est ainsi qu'Epaminondas disposa les Thébains à la bataille de Leuctres, et les Béotiens à celle de Mantinée, en faisant de ces troupes comme une espèce de coin, qu'il poussa avec violence dans les rangs des Lacédémoniens. On se sert du même moyen, lorsqu'il s'agit de repousser les attaques de l'ennemi, et on l'emploie avec succès contre les Sarmates et les Scythes. On voit par ce passage d'Arrien, que la phalange était une espèce de machine, qui présentait plusieurs fronts et prenait diverses formes, selon que l'exigeaient le lieu, le tems et la position de l'ennemi.

(2) Dans la république d'Athènes, le fantassin avait deux *oboles* par jour, et le cavalier une *drachme*. Nous parlerons ailleurs de la valeur des monnaies Grecques.

ses de guerre, il y avait à Athènes un trésor public, à l'insuffisance duquel on suppléait, en tems de détresse, par de dons et même par le produit de la vente des vases sacrés et des ornemens des temples et des autels. Lorsque la guerre était déclarée, on érigeait dans le forum un tribunal, où les Tassiarques et les Hipparques présentaient aux Stratèges, ou au Polémarque le rôle des citoyens qui avaient l'âge de la conscription, c'est-à-dire de dix huit jusqu'à soixante ans. L'ordre avec lequel se faisait cette conscription était tel, que personne ne pouvait se plaindre d'y avoir été appelé plus souvent qu'à son tour. A Lacédémone, où tout citoyen était soldat, les Ephores faisaient proclamer l'âge de ceux qui devaient prendre les armes, ainsi que celui des individus qui devaient composer le corps des artisans attachés à l'armée : car les Lacédémoniens étaient dans l'usage d'établir dans leurs camps des ateliers de tous les arts et métiers qui leur étaient nécessaires, tandis que les Athéniens et autres peuples n'emportaient avec eux que les choses les plus indispensables, dans les bagages qui suivaient l'armée sous la garde d'une escorte (1).

Conscription.

Au moment de marcher à l'ennemi, les Grecs faisaient des libations et des sacrifices aux Dieux, et entonnaient ensuite le *Paeana*, ou l'hymne de Mars. Après la victoire, ils chantaient le *Paeana* d'Apollon (2). Les Spartiates surtout faisaient précéder leurs

Sacrifices,
Hymnes.

(1) Le soldat Grec portait avec lui ses vivres pour plusieurs jours. Ces vivres consistaient ordinairement en viande salée, en fromage, en olives, en oignons et autres choses semblables. A cet effet, il avait une espèce de corbeille ou de carnassière en osier, appelée *γύλιον*, ayant la forme d'un vase long et très-étroit aux deux bouts. V. Svidas, Potter, et le Scholiaste d'Aristophane.

(2) Le *Paeana* était proprement l'hymne d'Apollon ; et on le nommait ainsi, soit en raison du sujet *παῖα*, qui veut dire *je guéris*, parce que ce Dieu présidait à la santé ; soit par analogie au mot *παίειν*, qui signifie *battre*, parce qu'Apollon avait battu et vaincu le serpent Python ; mais dans la suite on donna le nom de *Paeana* à tous les cantiques qu'on chantait de même en l'honneur des autres divinités ; et on lit dans Xénophon, que les Spartiates chantaient aussi le *Paeana* à la louange de Neptune. Ce peuple avait encore un autre hymne, qu'il entonnait à la guerre en l'honneur de Castor et Pollux. Les Thébains et les Macédoniens, au moment d'en venir aux mains avec l'ennemi, invoquaient Mars, non par des chants, mais en poussant de grands cris, selon l'usage des tems héroïques. V. *Hist. de l'Académ. R. des Inscriptions* etc. T. XL. *Mémoire sur la guerre considérée comme Science* par M. Joly de Maizeroy.

*Superstition
des Spartiates.*

Feu sacré.

Silence.

*Signes du
commandement*

opérations militaires de tant de cérémonies religieuses, qu'ils négligeaient quelquefois les choses les plus pressantes pour les célébrer. Ils ne se mettaient jamais en campagne avant la pleine lune, comme nous l'avons déjà observé, ni avant que leur Roi n'eût immolé à *Jupiter conducteur* et aux autres Dieux un grand nombre de victimes. Si les auspices étaient favorables, le *Périsfore* ou *porteur du feu*, prenait sur l'autel un tison allumé, et marchait à la tête de l'armée jusqu'à la frontière. Là, on faisait de nouveaux sacrifices à Jupiter et à Minerve; et après avoir encore pris les auspices, l'armée se remettait en marche, toujours précédée du feu sacré. Les sacrifices se faisaient aux premiers rayons de l'aurore, usage qui semble dénoter dans les Lacédémoniens l'intention d'être les premiers à invoquer l'assistance des Dieux, comme le pensent Hérodote et Xénophon. Arrivé près de l'ennemi, on immolait une chèvre, ensuite les flûtes commençaient à jouer: aussitôt, chaque combattant, par une loi expresse de Lycurgue, devait avoir une couronne. Les jeunes gens, qui étaient désignés pour engager le combat, avaient seuls le droit de pousser un cri de joie, et de faire éclater les transports de leur ardeur guerrière. Les autres soldats, depuis l'*Enomotarque* jusqu'au dernier guerrier, gardaient un profond silence. Toute l'armée brûlait de vaincre, et l'amour de la patrie enflammait tous les cœurs. L'habillement même du soldat inspirait une espèce de terreur, étant violet, c'est-à-dire d'une couleur tirant sur le sang, qui par conséquent ne permettait pas de distinguer si celui qui le portait était blessé (1).

Le commandement se faisait de diverses manières dans les armées Grecques: tantôt c'était le capitaine qui le donnait à haute voix; tantôt-il s'annonçait au son de la trompette, au bruit d'un bouclier, ou par des signes du corps, de la main, de l'épée ou d'une pique (2). Au signal du combat, les soldats abaissaient la lance (qui, hors de là, se tenait appuyée à l'épaule droite),

(1) V. Plutarq. *Instit. Lac.* Dans les antiquités d'Herculanum tom. VII. planche III, on voit la Pallas de Sparte portant de même un vêtement de couleur violette.

(2) On prétend que l'invention de plusieurs signaux militaires est due à Palamède, un des guerriers qui assistèrent au siège de Troie: *Ordinem exercitus*, dit Pline liv. VII. chap. 56, *signi dationem, tesseras, vigiliis Palamedes invenit trojano bello.*

et s'avançaient lentement et bien serrés contre l'ennemi. Mais comme il pouvait arriver que le désordre de la mêlée, le bruit des combattans et des chevaux, la poussière, l'éloignement et une foule d'autres circonstances rendissent impraticable ou inutile l'usage de ces signaux, on y suppléait par des feux de matières ligneuses ou bitumineuses, qu'on allumait de distance en distance. Il paraît que ce moyen était déjà connu du tems d'Homère, comme l'indique le 211.^o vers du XVII.^o livre de son Iliade; et qu'on l'employait encore pour la communication des nouvelles d'un lieu à un autre, et même à de grandes distances : ce qui était une suite de l'observation qu'on avait faite, que la lumière consistant dans le mouvement d'une matière plus subtile que l'air, elle se propage avec plus de vitesse et toujours en ligne droite (1). Mais à l'époque dont nous parlons, ces signaux ne se bornaient pas simplement à l'indication d'une action : on était déjà parvenu, au dire de Polybe, à en former un langage de convention, par le moyen duquel on exposait tout un événement, sans rien laisser de vague ou d'incertain dans l'esprit de ceux auxquels on voulait parler. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de toutes les opérations qui se faisaient successivement, pour établir ce genre de correspondance entre les personnes qui voulaient se communiquer leurs idées; c'est pourquoi nous nous contenterons d'en exposer le plan matériel. D'abord on rangeait toutes les lettres de l'alphabet sur quatre à cinq colonnes, ou lignes disposées parallèlement les unes au dessous des autres; secondement, celui qui devait donner le signal, commençait par désigner le rang de la colonne, où il fallait chercher

*Signaux
avec le feu.*

*Méthode
pour l'usage
du feu dans la
correspondance
militaire.*

(1) Eschile nous donne la preuve la plus convaincante de cet usage dans sa tragédie d'Agamemnon. Après avoir annoncé la prise de Troie, Clytemnestre est priée par le Chœur de dire comment elle a su cette nouvelle, à quoi elle répond ainsi : *nous en sommes redevables à Vulcain : l'éclat de ses feux est arrivé jusqu'à nous : un signal a fait allumer un autre signal. Les premiers feux qui ont été aperçus sur le mont Ida, ont fait allumer ceux du mont consacré à Mercure dans l'île de Lemnos. L'étendue des eaux qui sépare cette île du mont Athos a été bientôt éclairée par des flammes, et le mont de Jupiter a été aussitôt couvert d'autres feux De longues trainées de lumière, sont arrivées jusques sur le mont Arachné (c'était l'endroit le plus près d'Argos, et du palais des Atrides). Voilà comment nous est parvenue la grande nouvelle que je vous annonce.* V. Aesch. Agam. vers. 289 et suiv.

la lettre, qu'il voulait indiquer : cette colonne se désignait au moyen d'un, de deux ou trois flambeaux, qu'on élevait toujours à la gauche, selon que la colonne était la première, la seconde ou la troisième, et ainsi de suite; troisièmement, l'attention de l'observateur étant ainsi fixée, on indiquait la première lettre de la colonne par un flambeau, la seconde par deux et la troisième par trois, de manière que le nombre des flambeaux répondit parfaitement au numero qu'avait la lettre dans cette même colonne. On écrivait alors la lettre indiquée, et continuant ainsi, on parvenait à former des syllabes, des mots et des phrases entières. Celui qui faisait le signal avait en outre un instrument géométrique, auquel étaient adaptés deux tubes, afin de pouvoir connaître la droite ou la gauche de celui qui devait donner la réponse (1). Avant de terminer ce paragraphe, nous croyons à propos de dire un mot d'un moyen que le gouvernement employait, pour transmettre aux Généraux les ordres qu'il voulait tenir secrets. On se servait pour cela de courriers armés à la légère, qu'on appelait *Ημεροδρόμοι*, c'est-à-dire *courriers diurnes*, qui avaient l'esprit fécond en stratagèmes, et savaient se soustraire à la vigilance de l'ennemi. Tel était ce Fidippe, dont parle Cornelius Nepos dans la vie de Miltiade. On remettait à ces courriers l'ordre, écrit de manière à ne pouvoir être lu que de la personne à laquelle il était adressé. Les Lacédémoniens avaient pour cela leur fameux *συντάλη*, ainsi appelé, du mot *σπίτος*, qui veut dire *peau*, parce qu'ils consistait en une espèce de parchemin blanc, de la longueur de quatre coudées, qui se roulait autour d'un bâton de la manière suivante. On prenait deux bâtons noirs, d'une dimension parfaitement égale. On remettait un de ces bâtons au Général au moment de son départ pour l'armée, et l'autre restait près des magistrats. Lorsqu'il y avait une communication à faire au Général, on roulait autour de ce bâton un parchemin long,

Courriers
diurnes.

Scutal.

(1) Le témoignage de Polybe, historien judicieux sans contredit et exempt de tout supçon de mensonge, est confirmé par celui de Jules l'Africain, de Tite-Live, de Végèce et de Plutarque, qui s'accordent tous à dire, que les Romains faisaient aussi usage de semblables signaux. On ne peut nier d'après cela, que l'invention des *télégraphes*, qui a tant fait de bruit de nos jours, ne fût anciennement connue des Grecs. Il faut lire à ce sujet le beau discours de l'abbé Sallier. *Mémor. de Littérat. de l'Académ. Roy. des Inscriptions* etc. Tom. XIII. pag. 400.

mince, et faisant beaucoup de plis, sur lequel on écrivait la chose qu'on voulait communiquer. On levait ensuite ce parchemin, qui alors ne présentait plus que des mots tronqués, confus, et dénués de sens, et on l'envoyait ainsi au Général, qui, en l'appliquant sur son bâton, retrouvait chaque mot dans l'ordre qu'il avait été placé, et lisait ainsi ce qu'on lui avait écrit (1).

Les Grecs faisaient encore usage d'une marque appelée *ξυθημα*, qui distinguait la sentinelle, et que les soldats portaient avec eux en tems de guerre, pour se reconnaître dans la mêlée. Sur cette marque était écrit un augure, ou le nom de quelque divinité, ou même celui du Général en chef. Mais elle donnait lieu souvent aux inconvéniens, les plus fâcheux, soit par les retards qu'elle pouvait occasionner au moment d'une action, soit par les facilités qu'elle offrait à la trahison, comme il arriva, au rapport de Thucydide, dans le combat entre les Athéniens et les Syracusains. Les sentinelles étaient de deux sortes, les unes *diurnes* et les autres *nocturnes*: il y avait des capitaines ou préfets qui parcouraient le camp de nuit, pour s'assurer de leur vigilance. Quelquefois encore on sonnait tout-à-coup une petite cloche appelée *κιάθον*, à laquelle les sentinelles étaient obligées de répondre par un cri: sur quoi on peut voir Svidas et Aristophane dans les *Grénouilles*. Il était défendu aux sentinelles de Sparte d'avoir un bouclier, pour que la privation de cette arme défensive les rendît plus attentives à ne pas se laisser surprendre par l'ennemi. Svidas, et le Scholiaste de Thucydide, mettent encore au nombre des signes du commandement les enseignes militaires, qui, levées, étaient le signal du combat, et baissées celui de la retraite. Nous avons vu dans Homère, qu'Agamemnon agita en l'air un morceau de pourpre pour rallier les soldats. Dans les tems historiques, l'enseigne consistait en une espèce de casaque de pourpre ou autre couleur, attachée au bout d'une pique (2). Cette casaque portait l'image de quelqu'animal, ou autre objet allégorique à la ville à laquelle elle appartenait. Ainsi Athènes avait sur ses enseignes une chonette et un olivier, parce qu'elle était consacrée à Mercure; à Thèbes c'était un sphinx en mémoire du fameux monstre tué par *Œdipe*; à Mécènes la lettre M des Grecs, et à

Sentinelles.

Enseignes.

(1) V. Potter. *Arch. Gr.* liv. III. chap. XIV. *Pindari Scholiast.* Ode VI. *Olymp. Plut. in Lysandro.*

(2) Voy. Potter, ainsi que Polybe vers la fin de son second livre.

Lacédémone le Λ (1). Nous avons déjà vu, qu'à l'époque des tems héroïques, on ne connaissait pas l'usage de la trompette dans les combats, car Homère n'en fait mention que dans les comparaisons qu'il prend du costume de son tems, comme le fait observer Eustase (2). Or ce Scholiaste nous apprend, que les trompettes en usage chez les Anciens (3) étaient de six sortes différentes, savoir; la trompette de Minerve, celle d'Osiris, celle des Galates, la Paphlagonique, la trompette des Médes, et la Tyrrhénienne. Cette dernière paraît avoir été celle qui était la plus usitée chez les Grecs (4). On raconte qu'ils la tenaient d'un Tyrrhénien nommé Arcondas, qui était venu au secours des Héraclides, environ quatre vingts ans après la prise de Troie. Cette trompette était longue, droite, avec une ouverture très-large, et elle rendait

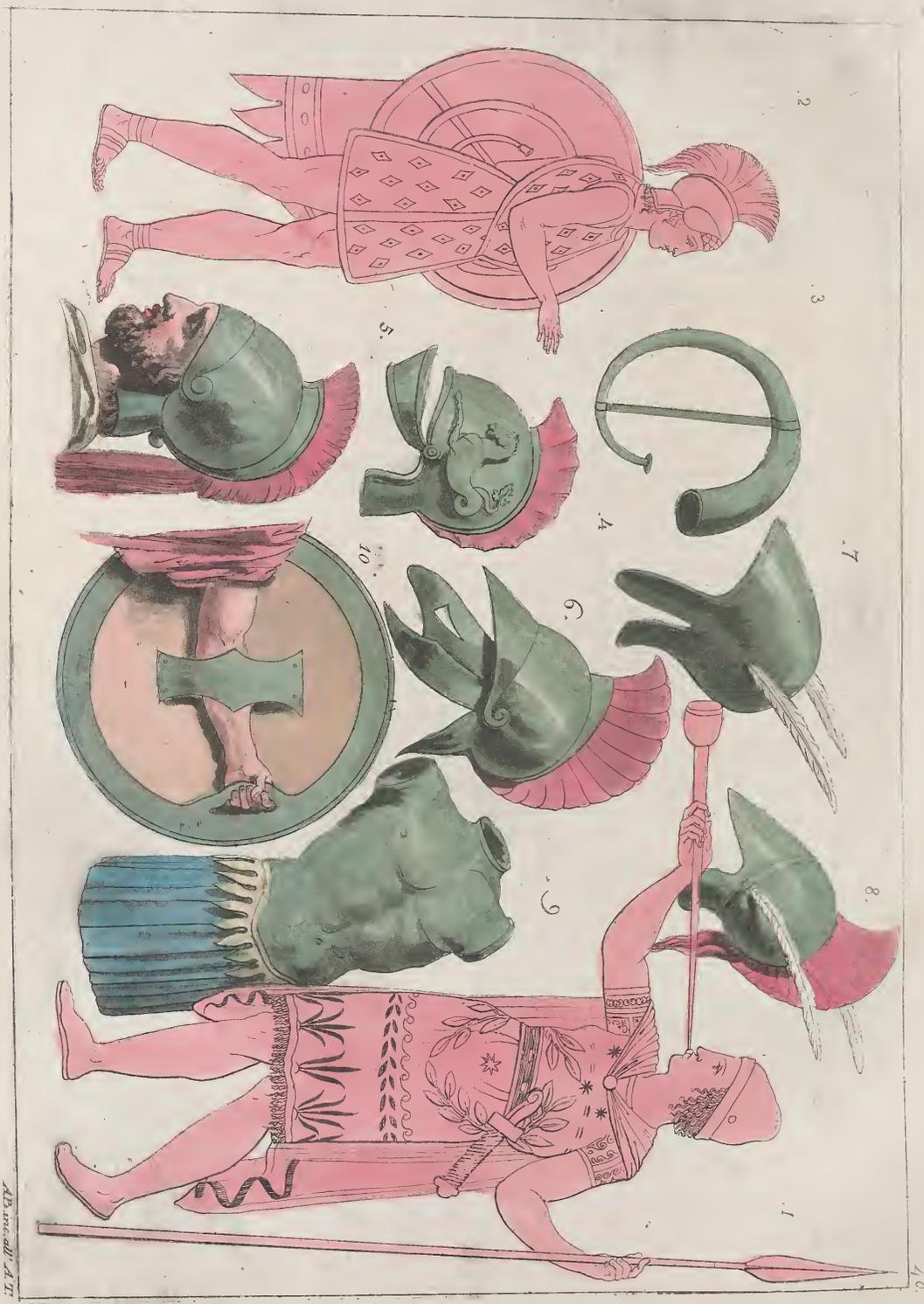
Trompette
Tyrrhénienne.

(1) Les anciens monumens ne nous offrent aucune trace de la forme des enseignes militaires: car il ne faut point prendre pour telles, comme nous le verrons ailleurs, les banderolles qu'on aperçoit entre les mains de quelques cavaliers dans les peintures des vases Grecs. Conon et Cléomène firent aussi usage d'un manteau rouge attaché au bout d'une lance en guise de signal. V. *Polyen. Strategem.*, Conon. et *Plutarch. in Cleomène*. Curtius rapporte aussi qu'Alexandre, pour suppléer au son de la trompette que ses soldats n'entendaient pas bien, *peritiam quae undique conspici possit, supra praetorium statuit. Ex qua signum eminebat pariter omnibus conspicuum*, et il ajoute que *observabatur ignis noctu, fumus interdium*. Liv. V. chap. 2. §. 7.

(2) *Eustat.* Tom. II. pag. 1139 lign. 54 et suiv. *édit. de Rome*.

(3) Avant l'invention des trompettes, on se servait de conques marines ou de buccins. *Quum vero a Tyrrhenis*, dit Tzetze, Comment. in Lycophr. *Cassandram, inventae fuere tubae, tum vel buccinandi consuetudo per cochleus cessavit*. Ce Scholiaste croit néanmoins que la trompette était en usage dès la guerre de Troie, induit en erreur sans doute par le 219.^e vers. du VI.^e livre de l'Iliade, où Homère prend une comparaison du son de la trompette. L'opinion de Tzetze est combattue par Politi, qui, au contraire, loue Lycophron de ce que *apposite ad personam Cassandreae loquentis, Heroicorum, seu Trojanorum temporum morem simpliciter repraesentaverit, cum, ante inventam tubam, concha seu buccina utebantur. Quod enim Homerus tubae etiam apud Graecos meminerit, non pro Trojanis certe temporibus, sed pro temporibus suis ipse est locutus*. Ad Iliad. E. pag. 1288 num. 6.

(4) Diod. de Sic. liv. V. Sophocl. Scholiast. dans Ajac., v. 15. Clément d'Alexandrie *Stromatum* liv. I.^{er} On pourrait encore joindre au témoignage de ces écrivains celui de plusieurs autres.



Ab. uncoll. A. T.

un son aigu et clair, auquel Ulysse dans Sophocle compare la voix de Minerve (1). Nous pensons que telle est celle dont se sert le guerrier représenté à la planche XXXVIII des peintures des vases Grecs de Millingen, vêtu d'une chlamyde et d'une tunique richement brodée, pour ranimer le courage des Grecs dans une bataille contre les Amazones. Voy. le n.º 1 de la planche 40 (2). Il est encore fait mention dans Végèce d'une autre espèce de trompette, qu'il dit être de cuivre ou autre métal, et se replier sur elle même en forme de cercle (3). Mais comme cet auteur parle de la milice Romaine, nous ne saurions guères décider, si ce qu'il dit à ce sujet peut toujours s'entendre des Grecs: car nous n'avons trouvé jusqu'à présent dans les monumens, rien qui puisse résoudre cette question. Nous ne pouvons donc rien dire de positif sur la forme de la trompette de Minerve, qu'Eustase a été le premier à nous désigner. Néanmoins nous croyons à propos, pour complément de nos recherches, de représenter au n.º 2, une trompette spirale, qu'on voit dans les peintures des vases d'Hamilton, et qui pourrait bien être le *buccin* des Grecs (4). Dans l'original, le guerrier qui porte la trompette précède un quadriges. Il tend la main droite, en signe d'hospitalité ou d'amitié, à un vieillard qui est assis sous un portique. Au bout de cette trompette pend un morceau d'étoffe ou de toile, dont on ne peut distinguer précisément la matière (5).

Buccin.

Trompette
spirale.

(1) *Ajax Flagell. vers.* 16.

(2) On voit une trompette semblable à la planche 50 T. IV des vases d'Hamilton, édition originale. Or ces trompettes sont parfaitement égales à celles qui se trouvent dans le *Musée Etrusque*: d'où l'on doit conclure, que celle qui vient d'être décrite, est réellement la *Tyrrhénienne*.

(3) *Tuba, quae directa est appellatur Buccina, quae in semetipsam aereo circulo flectitur.* Liv. III et V. Quant au *buccin*, on peut consulter Bartolini *De tibiis veterum.* etc. liv. III., et Bonnani, *Cabinet Harmonique*, pag. 51, édit. de Rome 1723.

(4) Vol. II. planche 106, édition originale. Les guerriers qui accompagnent le char, ont la tête couronnée de laurier. Cette circonstance donne à penser, qu'il s'agit ici d'un vainqueur revenant des jeux olympiques. Dans cette hypothèse, le guerrier qui a la trompette, et qui précède le char, pourrait bien être le porteur de la nouvelle de la victoire remportée par le fils du vieillard, dont il serre la main droite.

(5) On retrouve cette même figure à la planche VI. du *Musée Etrusque*, prise d'un vase de Dempster (*Etruria Reg.* vol. I. planche 48). Bonarotti est d'avis, que la peinture de ce vase représente Bellone Déesse

*Divers autres
instrumens
de musique
militaire.*

Certains peuples de la Grèce faisaient encore usage de divers autres instrumens pour s'animer au combat. Clément d'Alexandrie dit que les Arcadiens combattaient au son du chalumeau à sept tuyaux, les Crétois à celui de la lyre, les Lacédémoniens à celui de la flute (1), et les Siciliens au son du luth à deux cordes. Le témoignage de Clément pourrait être confirmé par l'autorité de plusieurs autres écrivains, si le sujet que nous traitons n'était pas aussi connu. Les Grecs étaient tellement persuadés des effets merveilleux de la musique, qu'ils regardaient cet art comme une partie essentielle de celui de la guerre. Aux sons des instrumens militaires il mêlaient souvent le chant d'hymnes et de chansons guerrières. Il n'est rien de plus propre en effet à élever l'âme et à enflammer le courage, qu'une poésie mâle et sublime, accompagnée de l'harmonie du chant et des sons. Telle est l'opinion que nous donne Horace de l'effet que produisaient les vers d'Homère et de Tyrtée sur l'âme des guerriers :

. *Post hos insignis Homerus
Tyrtæusque mares animos in martia bella
Versibus exacuit (2)*

des Etrusques, précédant la pompe d'un guerrier victorieux. Voici comment la décrit Passeri : *Illa currum triumphantis ducis, et pompam præcedit, galea, pictaque tunica insignis. Sinistra tenet tubam, in plures spiras circumvolutam, e qua dependet pannus, cujus fimbria in plures radios dissecta est.* Mais on a vu aux pag. 78 et 101 de ce volume, que les vases, improprement appelés Etrusques, appartiennent plus à la Grèce qu'à l'Etrurie. L'habillement des figures de ce même vase est entièrement Grec. C'est pourquoi nous ne croyons pas avoir émis une opinion hasardée, en disant que la trompette qu'on voit représentée ici, peut bien être celle des Grecs. Au reste, si les Grecs tiennent des Tyrrhéniens l'usage de cet instrument, il s'ensuivra toujours, que les trompettes qu'on voit dans les monumens Etrusques, peuvent nous fournir l'idée, ou une image de celles des Grecs. On trouve à la planche 178 du Musée Etrusque, des *buccins* faits en forme de corne, (voy. la figure 3 de la planche 40).

(1) *In Paedagogo*, liv. II. pag. 164 édit. 1641. Nous parlerons de la forme de ces instrumens à l'article des beaux arts.

(2) *De Art. poet.* v. 401. « Si, dit M.^r De-Maizeroy, nous n'étions pas trop dominés par l'habitude, et par cet esprit de prévention qui nous fait dédaigner les anciens usages, il y en aurait plusieurs dont nous pourrions faire une heureuse application. Nos ancêtres, qui n'étudiaient pas

Tout le monde sait que, dans la seconde guerre de Messènes, les Lacédémoniens, succombant à leur accablement, ne furent enfin redevables de la victoire qu'à Tyrtée. On trouve de semblables exemples dans Thucydide, dans Xénophon et dans Polybe. Le son des flûtes allégeait la fatigue des marches longues et précipitées, raffermis les cœurs timides, et, par la régularité de sa mesure, réglait les pas et les mouvemens des troupes, de manière à en former une espèce de danse (1). Le poète Philocore dit, dans Athenée, que les Lacédémoniens entraient en bataille d'un pas qui était mesuré sur le mètre des hymnes de Tyrtée, et ajoute qu'eux seuls avaient conservé l'usage de la danse pyrrhique, comme un exercice guerrier (2). Cette danse, dont quelques auteurs font remonter l'origine jusqu'à l'époque du siège de Troie, était, dit-on, un des amusemens auxquels se livrait la jeunesse Grecque, pour charmer les ennuis de ce long siège; elle consistait à marcher en cadence, et à manier l'épée, la lance et le bouclier en mesure et avec une espèce d'harmonie (3). Elle avait en outre l'avantage de donner au corps de la force et de l'agilité, et aux membres tout le développement possible. On lit dans Strabon que Minos fut le premier à l'établir en

*Effets
de la musique
militaire.*

*Danse
pyrrhique.*

les anciens, ont néanmoins reconnu comme eux la nécessité d'exciter le courage des guerriers. Les moyens qu'ils employaient pour cela, quoique très-imparfaits, étaient pris dans la nature même. Les Francs poussaient dans les commencemens des cris confus, comme tous les autres peuples barbares. Chaque troupe eut depuis un cri particulier . . . Ils se mirent aussi à chanter; et tel était, par exemple, le chant de Roland, qui célébrait les louanges de Charlemagne. Guillaume le conquérant le fit entonner par son écuyer Taillefer à la bataille de Hasting, dans laquelle il défit Harold son compétiteur au trône d'Angleterre. Gustave Adolphe . . . était dans l'usage de faire entonner à ses soldats, avant la bataille une chanson guerrière et animée qu'il avait composée lui même ».

(1) Il est à remarquer que l'usage des flûtes et des hautbois, comme instrumens de guerre, était connu des Troyens: car Homère dit qu'Agamemnon entendait avec dépit s'élever dans le camp Troyen le son de ces instrumens. *Iliad.* liv. X. v. 13.

(2) Les Lacédémoniens se servirent aussi quelquefois de la trompette, pour transmettre à l'armée les ordres du chef qui la commandait. C'est ce qu'ils firent dans le combat de Sélosie, entre Cléomène et Antigone. V. *Polyb.* liv. II. chap. 64.

(3) Hector semble aussi faire allusion à la danse guerrière dans le VIII.^e liv. de l'Iliade, où il dit qu'il meut ses pieds au son de Mars.

Crète, cent ans avant la guerre de Troie ; et que Pyrrhus fils d'Achille, dont elle prit le nom, ne fit qu'imiter ce législateur en l'introduisant parmi ses troupes. Cette danse était d'un usage si général et si fréquent, qu'elle servait non seulement d'exercice militaire dans les camps, mais encore de divertissement dans les théâtres, comme l'attestent les monumens les plus authentiques. Nous en avons tracé une image à la planche 41, d'après une des peintures des vases d'Hamilton, dont Baxter a aussi fait mention (1). L'armure que l'un des guerriers porte sur sa poitrine paraît être composée de trois plaques circulaires et métalliques, et attachée au buste avec deux courroies qui se croisent sur les épaules, et descendent jusqu'au ceinturon sur l'aîne : deux autres courroies embrassent la cuirasse au dessous de la poitrine, et c'est ainsi que les Romains la portèrent dans la suite.

C'était encore un usage consacré chez les Grecs, d'offrir aux Dieux des sacrifices après la victoire : sur quoi il est bon d'observer avec Plutarque, dans ses institutions Laconiques, que les avantages remportés sur l'ennemi par la force des armes, se célébraient à Sparte par le sacrifice d'un coq seulement, tandis que pour ceux qu'on avait obtenus par la prudence ou la ruse, et sans effusion de sang, on immolait un bœuf au Dieu Mars : distinction par laquelle on vouloit exprimer, que les victoires qui ont coûté le moins de perte doivent toujours être préférées (2). On vit aussi les Grecs élever des trophées sur les lieux où ils avaient vaincu : ce n'était d'abord qu'un tronc d'arbre, auquel étaient suspendus un casque, un bouclier, une cuirasse et quelques lances brisées. Ce tronc était le plus souvent un pied d'olivier, dont l'emblème signifiait que toute guerre doit avoir la paix pour objet. La simplicité des mœurs ne permit pas de long-tems d'élever des trophées d'un autre genre : aussi blamat-on la vanité des peuples, qui commencèrent à en construire en bronze et en marbre (3). L'inscription qui les décorait était

Trophées.

(1) Edit. de Florence, vol. I.^{er} planche 60. *Baxter Th An Illustration of the Egyptian, Grecian etc. costume etc.* London, Setchel, 1814, in 4.^o Pl. 22.

(2) Potter. *Archaeol. gr.* liv III. chap. XII.

(3) Les Eléens furent peut-être les premiers d'entre les Grecs à élever un trophée en bronze, à la suite d'une victoire qu'ils avaient remportée sur les Spartiates. (Voy. *Plutarq. Quaest. Rom.* et Pausan. *Eliac.*



sans faste, et n'indiquait que le nom des vainqueurs et des vaincus, ou celui de la divinité à laquelle le monument était consacré. Quelquefois aussi on bâtit des temples et des autels, en l'honneur des victoires qu'on avait remportées. Ainsi les Doriens célébrèrent leur triomphe sur les Achéens, par l'érection d'un temple à Jupiter; et de même Alexandre, à son retour de son expédition de l'Inde, fit dresser, au rapport d'Arrien, des autels dont la hauteur surpassait celle des tours les plus élevées.

Les récompenses accordées aux gens de guerre dans les tems historiques, ne différaient guères de celles qui étaient en usage dans les siècles héroïques; elles se composaient de la part que chacun d'eux avait dans le partage des dépouilles et des esclaves pris sur l'ennemi. Le droit de la guerre était encore alors barbare et cruel: les vaincus étaient condamnés à l'esclavage, et les villes conquises ruinées de fond en comble: conséquence naturelle, dit Goguet, des maximes républicaines qui dominaient à cette époque chez les Grecs, et leur inspiraient une féroce antipathie contre l'ennemi. Il paraît néanmoins, que l'usage de consacrer aux Dieux une partie des dépouilles ennemies, fut plus généralement suivi. On lit dans Hérodote que, d'une portion du butin fait sur l'armée innombrable des Perses, Pausanias fit faire à l'Apollon de Delphes un trépied en or, au Jupiter Olympien une statue du même métal de dix coudées de haut, et une de sept à Neptune (1). Les armes enlevées à l'ennemi étaient également consacrées aux Dieux et suspendues dans les temples (2). Les guerriers faisaient même hommage des leurs propres à quelque divinité, lorsqu'ils passaient du tumulte des camps au repos de la vie privée. Mais avant de placer ces armes dans les temples, on avait soin de les mettre dans un état, qui ne permit point aux citoyens de s'en servir dans les révoltes et les séditions populaires; ainsi l'on ôtait aux boucliers la courroie par où l'on pouvait les saisir (3). L'oubli progressif des

Récompenses.

*Dépouilles
et armes
ennemies
consacrées
aux Dieux;*

(1) *Calliope*, liv. IX. chap. LXXX.

(2) Il n'y avait que les Spartiates, au rapport d'Elie, *Var. Hist. liv. VI. chap. VI.*, auxquels il était défendu de dépouiller les cadavres ennemis de leurs armes: défense au sujet de laquelle Cléomène fit cette réponse « Qu'il ne convient pas de consacrer aux Dieux les dépouilles des lâches, ni d'en enrichir un Spartiate ».

(3) *Aristophan. Equit. Act. II. Sc. IV.*

anciennes maximes fit élever ensuite aux grands capitaines des statues et des colonnes, avec des inscriptions qui annonçaient leurs exploits. Néanmoins cet honneur ne fut accordé qu'à un très-petit nombre. Cimon l'obtint entre autres, et il fut refusé à Miltiade ainsi qu'à Themistocle. On rapporte même, que certain Socar répondit en pleine assemblée à Miltiade, qui ne demandait qu'une simple couronne pour prix de ses victoires: *O Miltiade, tu obtiendras ce triomphe, lorsque la victoire ne sera due qu'à toi seul.* On était pourtant dans l'usage à Athènes, de placer à la forteresse, comme dans un lieu sacré, les armes des braves, qui prenaient alors le surnom de *Cécropides*, c'est-à-dire de citoyens nés de l'ancienne et véritable race Athénienne. La valeur se récompensait aussi quelquefois par le don d'une armure complete, comme l'eut Alcibiade, pour prix de son expédition contre Potidas dans sa première jeunesse. Malgré que le triomphe ne fût point usité chez les Grecs, les vainqueurs ne laissaient pas de faire une entrée solennelle dans leurs villes, avec une couronne sur la tête, en chantant des hymnes, et en brandissant la lance. Ils étaient suivis des vaincus, dont les dépouilles étaient données en spectacle au public. Il y avait à Athènes des lois concernant les militaires qui avaient perdu un membre à la guerre, ainsi que pour les enfans de ceux qui avaient sacrifié leur vie pour la patrie. Ils étaient entretenus les uns et les autres aux frais du trésor public, mais les seconds jusqu'à l'âge de majorité seulement; lorsqu'ils y étaient parvenus, on leur donnait un armure, puis ils étaient présentés au peuple par un héraut, et congédiés avec honneur. Ces bienfaits assuraient à ceux qui en jouissaient, le droit d'occuper les premières places dans les spectacles et les assemblées publiques (1). Mais, si d'un côté la bravoure était généreusement récompensée, de l'autre la lâcheté n'était pas moins sévèrement punie. Les déserteurs étaient mis à mort: le soldat qui s'était caché, ou qui avait abandonné son poste ou son rang était condamné, par une loi de Charondas, à rester pendant trois jours assis dans le forum en habits de femme. Il lui était défendu de porter désormais une couronne, d'entrer dans les temples, et de paraître aux assemblées publiques (2). La perte du bouclier

*Entrée
solennelle
des vainqueurs.*

*Punition
des lâches.*

(1) V. *Hesychium et Svidam*, Voc. *Αδύνατοι.* et *Veschinem in Ctesiphontem* V. *etiam Laertium in Solone.*

(2) *Demosthenes* Timocratea, *Aeschines* in *Ctesiphontem.*

emportait la peine d'une forte amende, et même de la prison; c'est pourquoi on punissait aussi d'une amende, celui qui avait fausement accusé quelqu'un d'avoir jeté son bouclier. A Sparte surtout, on traitait avec beaucoup de rigueur ceux qu'avaient donné quelque preuve de faiblesse et de crainte, et il y avait une loi qui faisait au soldat un devoir de vaincre ou de mourir. Le lâche ne pouvait paraître en public qu'avec des habits sales et déchirés, et la barbe coupée seulement à moitié; on peut voir à cet égard la vie d'Agésilas dans Plutarque. Il était permis à tout le monde de l'outrager et même de le battre; et le mariage contracté avec lui était frappé d'infamie. Le deshonneur dont le lâche était convert s'étendait sur toute sa famille; et sa mère même n'hésitait pas, au premier abord, de le tuer de ses propres mains, pour échapper à cette ignominie.

Armes, machines, cavalerie des tems historiques.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur les armes des tems héroïques, ne nous laissent que peu de chose à dire maintenant sur celles des tems historiques; car, à la réserve de leur plus ou moins de grandeur, ces objets n'ont éprouvé que fort-peu de variation. A commencer par les casques, on remarque qu'ils conservèrent toujours à-peu-près la même forme; mais les changemens qui se firent dans leurs diverses parties et leurs ornemens furent si multipliés, qu'il serait difficile de les classer par ordre. Ajoutons à cela l'embarras où l'on est, de pouvoir distinguer les casques Grecs des Romains. Dans les monumens des tems historiques, on trouve quelquefois des casques avec le frontal qui paraît avoir été mobile. Tels sont ceux des n.^{os} 4 et 5 de la planche 40, qui sont pris; le premier des pierres gravées du Cabinet de Florence, et le second des *Monumens antiques* de Winkelmann. Ce docte antiquaire croit voir ici Amphiaräus un des sept héros de la ligue contre Thèbes, lequel était à la fois poète et prêtre d'Apollon. Dans cette hypothèse, l'auteur de ce petit monument qui est en terre cuite, aurait donné au casque un frontal qui n'est point propre aux tems héroïques: anachronisme dont on trouve plusieurs exemples dans les anciens monumens, ainsi que nous l'avons déjà observé. Quelque soit au reste le personnage ici représenté, le casque dont-il s'agit nous offre plusieurs particularités dignes de remarque: la première, c'est la feuille de laurier placée le long de la crinière, qu'elle semble cou-

Casques.

Frontal mobile.

ronner. En outre, le casque de notre bas-relief, dit Winkelmann lui-même, paraît expliquer le mot *Τριφάλεια*, *Τρυφάλεια*, employé par Homère, dont le sens équivalait au *triplex juba*, qui, dans Virgile, caractérise le casque de Turnus : car on y aperçoit deux rangées de crins droits et coupés, entremêlés d'autres crins longs, qui retombent en arrière, et qui, dans le casque que Stace donne à Hyppomèdon, étaient blancs. La Pallas gravée par Aspasius (1) porte un casque semblable. On voit distinctement dans ce casque, ainsi que dans le précédent, et autres dont cet ouvrage retrace les diverses formes, que le frontal n'est qu'un appendice qui y est joint par deux goupilles fixés aux extrémités, à l'aide desquels le guerrier pouvait le lever ou l'abaisser à son gré, à peu-près comme le devant de certains bonnets usités de nos jours. Nous voyons en effet que cette espèce de frontal avait conservé chez les Grecs le nom de *γείσσον*, *suggrundium*, parce que, comme nous l'avons dit à la page 150, et comme l'observe encore Henri Etienne son usage était le même que celui des gouttières adaptées aux toits des maisons. Or, comment le frontal, fait ainsi qu'on le voit dans les casques dont nous parlons, aurait-il pu faire la fonction de gouttière, s'il n'avait point été construit et placé de manière à pouvoir s'abaisser au besoin ? Ces raisons nous paraissent suffisantes, pour démontrer qu'il y a tout lieu de croire, que l'usage du frontal mobile existait aussi à l'époque dont il s'agit (2). Quelquefois le casque avait encore deux

(1) *Monum. anc.* n.° 108. seconde partie pag. 143.

(2) V. *Henr. Steph. Thesaurus linguae graecae*. Cet auteur nous donne l'étymologie suivante du mot *γείσσον* : *Suggrunda, seu suggrundium, idest pars tecti prominens, qua stillicidia a parietibus arcentur*; et peu après il ajoute : *metaphorice capitur pro eo omni quod suggrundarum in modum propendet*, c'est aussi dans ce sens qu'on donnait le même nom aux sourcils. Cet espèce de frontal est appelé *visière mobile* dans l'Encyclopédie méthodique. Il est à remarquer, qu'après avoir assuré (*Antiq. Myth.* T. V. pag. 859) que les casques des Grecs étaient ordinairement sans visière mobile, les auteurs de cette Encyclopédie en représentent, dans le I.^{er} tome des planches, plusieurs qu'ils indiquent comme étant à visière mobile. Nous avons cru plus à propos de désigner ces casques avec le frontal, qui semble avoir été mobile : car on ne peut former à cet égard que des conjectures, à cause de la difficulté qu'il y a de distinguer dans les monumens, comment cette espèce de frontal était fixé au casque.





Bavard ue 1.17

plaques de chaque côté, qui servaient à défendre les oreilles et les joues. Voy. le n.^o 6 pris des *Monumens antiques* de Winckelmann. On trouve en outre après la guerre de Troie des casques avec des plumes, sans qu'on puisse déterminer l'époque où cet usage s'est introduit. Une des Minerves du Capitole a son casque orné de plumes, ainsi qu'une autre Minerve gravée sur une patère du Musée Etrusque. Nous avons représenté sous les n.^{os} 7 et 8, pris des vases d'Hamilton, deux de ces casques, et l'on en peut voir deux autres avec des ornemens semblables à la planche 43. Mais nous ne finirions point cet article, si nous voulions faire remarquer toutes les variétés qui ont eu lieu dans les casques. Nous dirons seulement qu'on en voit dans les monumens concernant la Grèce avec des oreilles longues et semblables à celles du cheval, et autres quadrupèdes, avec des ailes, avec des cornes (1), et même d'une forme peu différente de celle des casques de nos anciens chevaliers. Le luxe qui avait remplacé l'antique simplicité les avait tellement surchargés d'ornemens et de richesses, qu'on ne les regardait plus comme une armure défensive, mais comme un objet de parure et de magnificence. Néanmoins celui des Lacédémoniens s'était conservé dans son premier état, puisqu'au dire de Thucydide, il ne garantissait pas suffisamment la tête de la pointe des flèches. Ce casque ressemblait aux bonnets des Dioscures et d'Ulysse, et le Scholiaste de Thucydide est d'avis qu'il était simplement de feutre (2). Les Macédoniens, quoique pesamment armés, ne cessèrent pas non plus d'avoir le leur en cuir. C'est pour cela, qu'au rapport de Diodore, Alexandre fut légèrement blessé à la tête, parce que son casque n'offrait pas assez de résistance aux coups. On lit pourtant dans Plutarque, que le casque de ce conquérant était garni, à sa partie inférieure, d'un collier de pierres précieuses. Cette coiffure guerrière n'empêchait même pas que les Rois ne portassent en même

*Casques
avec les joues,
les plumes etc.*

*Casques avec
les oreilles,
les cornes etc.*

*Casques
des Spartiates &
des
Macédoniens
etc.*

*Casque avec
le diadème.*

(1) On lit dans Plutarque que le casque du Roi Pyrrhus était surmonté de deux cornes de bélier. On voit dans le Musée Capitolin (Tom. III. pl. 48) une statue, que quelques antiquaires ont prise pour celle du Roi Pyrrhus, et dont Spallart a tiré un superbe casque, qu'il donne comme authentique. Mais il a été solidement réfuté par Winckelmann, Eichel et Visconti. Ce dernier antiquaire croit reconnaître au contraire le Dieu Mars dans cette statue. Lens et Roccheggiani, partageant l'opinion vulgaire, l'ont aussi rapportée comme représentant le Roi Pyrrhus.

(2) *Lens. Le costume etc.* par G. H. Martini pag. 77 et 78.

tems le diadème ; car Alexandre ayant blessé Lysimaque au front en poursuivant l'ennemi, délia son diadème pour bander sa plaie (1). On vit ensuite les Empereurs Byzantins avec des diadèmes *galeati*, ou des casques qui ont à leur partie inférieure un diadème, enrichi quelquefois de perles et de pierres précieuses, usage dont nous avons déjà parlé à la page 206. Mais ce fut principalement sous les successeurs d'Alexandre que la richesse, le luxe et la magnificence furent étalés, non seulement dans le casque, mais encore dans toute l'armure : les deux camées précieux rapportés sous les n.º 1 et 2 de la planche 42 nous en fournissent un exemple. Nous avons déjà donné à la planche 10 n.º 4 du costume des Egyptiens, copie du beau camée représentant Ptolémée II Philadelphe, avec Arsinoè fille de Lysimaque, sa première femme. « Les ornemens du casque et de l'armure, dit Visconti dans son *Iconographie Grecque*, y sont dignes de remarque. Un grand serpent ailé déploie ses replis sur la partie la plus convexe du casque : c'est le serpent de Cérés, divinité que les Grecs d'Alexandrie confondaient avec l'Isis des Egyptiens. L'astre *Sothis*, ou la canicule, consacré par Memphis à cette Déesse, brille au dessus de la tête du serpent. Ce casque est ceint d'une couronne de laurier. La belle chevelure de Philadelphe, qu'un poète Grec contemporain chanta dans ses vers, retombe en boucles ondoyantes sur son cou (2). La divine égide faite en écailles, et garnie de serpens, lui tient lieu de cuirasse : on y voit le masque de la Gorgone, et un autre masque barbu avec des ailes aux tempes : c'est sans doute l'image de *Phobos*, Dieu de la terreur, qu'Homère avait déjà placé sur cette fatale armure (3), qui eut des temples à Rome, et que les Grecs regardaient comme le fils et le compagnon de Mars », (4). Le camée n.º 1 qui se voit dans le cabinet Impérial de Vienne, n'est pas moins admirable. Il représente également Philadelphe, mais moins jeune : ce qui donne à penser que

Luxe dans
les armes
des successeurs
d'Alexandre.

(1) Justini Hist. Liv. IV. chap. III.

(2) Théocr. Idyl. XVIII. v. 103.

(3) Iliad. V. v. 739.

(4) Ce camée est en pierre *sardonico-onix*. Il appartenait jadis au cabinet des Princes Gonzaga de Mantoue, d'où il passa ensuite dans celui de la Reine Christine de Suède ; il avait déjà été publié dans les *Musées Odescalco et Romain*, comme représentant les portraits d'Alexandre et de sa mère Olympie : il se trouvait en dernier lieu dans le cabinet de l'Impératrice Joséphine. Voy. Visconti *Icon. gr.* vol. III. pag. 209.



ACTACIOY



la tête de femme qu'on voit à côté, puisse être celle d'Arsinoé sa sœur, qu'il épousa dans un âge plus avancé (1). Les choses à remarquer dans ce casque sont, les appendices ou les joues qui couvrent la barbe, et sur lesquelles est figurée la foudre, symbole de la puissance royale; et une autre appendice qui descend sur le cou, portant l'empreinte d'une tête de Pan, qu'il est aisé de reconnaître à ses cornes de bouc, et à sa barbe agreste. Cette tête équivaut à celle du Dieu de la terreur, car Pan était regardé chez les Gentils comme la divinité d'où tiraient leur origine ces terreurs, qu'on appelait *paniques*. Le n.º 2 représente le beau buste de Minerve en jaspe rouge, qui appartient aussi au Cabinet Impérial de Vienne. Stosch, Winckelmann et Eckel mettent ce camée au nombre des plus parfaits, qui soient jamais sortis de la main des anciens sculpteurs. Il porte en lettres grecques le nom de l'artiste, qui est *Aspasisus*. Ce casque ne pourrait être ni plus riche, ni plus magnifique. Le cimier est surmonté d'un sphinx étendu; plus bas on voit un Pégase et un griphon. Pausanias rapporte que le casque de la fameuse Minerve d'Athènes, ouvrage admirable de Phidias, portait aussi un sphinx et un griphon. Minerve avait dompté le Pégase avant d'en faire présent à Bellérophon, motif pour lequel ce cheval fut mis au nombre de ses attributs. On donna encore à cette Déesse le surnom d'*équestre*, pour avoir combattu, dans la guerre des géans, sur un char traîné par des chevaux: ce à quoi semblent faire allusion les cinq chevaux représentés sur la partie du casque qui couvre le front.

Casque
de Pallas.

Les Macédoniens conservèrent également l'usage des cuirasses de lin à plusieurs doublures; mais cette armure n'était point capable de parer les coups: car on lit dans Plutarque, qu'Alexandre, malgré la double cuirasse de lin dont il était couvert, courut le danger d'être percé d'une flèche, qui pénétra bien avant dans son armure. De même Iphicrate, comme nous l'avons observé, s'apercevant que les cuirasses des Athéniens étaient trop pesantes, parce qu'elles étaient en fer ou en bronze, les fit faire en lin (2). Nous

Cuirasses de lin

(1) Voy. la description que fait l'illustre Eckel de ce camée merveilleux, aussi en *sardonico-onix*. *Choix des Pierres gravées*, etc. Pl. X.

(2) L'usage des cuirasses de lin commença dès les tems héroïques, comme nous l'avons vu plus haut. Il faut lire à ce sujet la dissertation de Sigismond Lebrecht Hadelich: *De lineis veterum Heroum thoracibus, et de insigni illorum praestantia in re militari*. Actor. Acad. Mogunt. Tom. II. pag. 672.

aurons occasion de voir de ces cuirassés, lorsque nous parlerons des exercices gymnastiques et des jeux olympiques. En attendant, nous en présenterons une image dans le guerrier, qu'on voit à la planche 43, debout, et s'appuyant sur une lance à laquelle manque la pointe, peut-être par une négligence de l'artiste. La forme même, et les plis de la cuirasse que ce guerrier porte par dessus sa tunique, dénotent clairement que le tissu en est de lin ou de chanvre (1). L'armure de l'autre guerrier qui est assis mérite également notre attention. Elle consiste en une tunique simple et unie, à laquelle sont attachées, par le moyen de courroies qui tombent des épaules, trois morceaux de métal ronds et concaves, qui semblent destinés à défendre le sein et la poitrine. Quelquefois on trouve dans les monumens des cuirasses sans aucun ornement, et faites avec tant d'art, qu'elle laissent apercevoir le nu. Telle est probablement celle que nous avons rapportée au n.º 9 de la planche 40, et qui est prise des vases de Millin. Cette belle cuirasse est d'autant plus remarquable, qu'on y distingue en outre les couleurs variées de la doublure (2). Le même Iphicrate introduisit encore un changement dans l'usage des boucliers. L'ancien, appelé *aspis*, était grand, pesant et difficile à manier; il y substitua la *pelta*, ce qui eut lieu vers l'an III de la CI Olympiade, environ 374 ans avant l'ère vulgaire (3). Il est bon néanmoins de rapporter l'observation que fait Arrien au sujet de cette innovation, qui est que les Grecs avaient trois sortes de troupes savoir; les *Oplites*, les *Psiles* et les *Peltastes*. « Les oplites, dit-il, ou troupes pesantes, portaient une cuirasse, un bouclier long et une pique. Les psiles au

Changement
introduit
par Iphicrate.

Oplites,
Psiles,
Peltastes.

(1) Cette peinture est prise de la planche XLI. vol. 1.º des vases de Millin. Ce commentateur habile est d'avis, que le personnage qu'on y voit représenté, est Issipile donnant à boire à deux héros de la première guerre de Thèbes. Ce ne serait pas là le seul exemple que nous ayons d'un fait héroïque, exprimé sous des traits qui ne conviennent peut-être pas au tems où il eut lieu. Millin observe que le petit corps circulaire qu'on aperçoit dans le champ de la peinture, représente un *gâteau* sacré, ou un de ces emblèmes religieux ou mystiques, qu'on rencontre souvent sur les vases, pour indiquer qu'ils ont servi aux initiations.

(2) On trouve encore une cuirasse semblable à la planche LV. du 1.º vol. des vases d'Hamilton, édition de Naples.

(3) Au sujet des *Ἡέλται*, *peltae*, voy. la note n.º 17 de Larcher sur le premier livre de l'Expédition de Cyrus dans l'Asie supérieure.

contraire n'avaient ni cuirasse, ni bouclier long, ni casque ni jambarts. Ils ne se servaient que d'armes propres à être lancées, telles que les flèches, le javelot, et les pierres qu'ils jettaient avec la fronde ou avec la main. Les peltastes étaient des troupes plus légères que les oplites, et plus pesantes que les psiles. Leur *pelta*, ou bouclier, était plus petit et plus léger que l'*aspis*; leur javelot moins grand et moins lourd que la pique, et plus pesant que le javelot des psiles. Mais depuis l'innovation dont nous venons de parler, il n'est plus fait mention des oplites dans les troupes Grecques, et il semble même qu'elles n'étaient généralement composées alors que des psiles et des peltastes. Il paraît aussi, qu'à l'exemple d'Iphicrate, Cleomène II Roi de Sparte opéra des changemens utiles dans l'armure des Lacédémoniens: car on lit dans Plutarque, qu'après avoir augmenté le nombre des citoyens de cet état par l'incorporation des habitans les plus distingués des pays voisins, ce Roi créa un corps de quatre mille piétons, qu'il exerça au maniement de la sarisse à deux mains, ou de la lance longue, au lieu de la lance ordinaire, et à porter le bouclier, non avec des attaches, mais passé dans le bras. Or ces troupes n'auraient pu se servir en même tems de la sarisse et du bouclier, si ce dernier n'eût été beaucoup plus petit que celui dont les anciens faisaient usage (1). Le n.º 10 de la planche 40 représente un bouclier d'Argos, qui portait également le nom d'*aspis*. Il est pris des monumens anti-

*Bouclier
d'Argos.*

(1) M.^r l'abbé Fourmont, dans le voyage qu'il fit au levant en 1729 et 1730, découvrit parmi les ruines du temple d'Apollon à Amiclée, ville de Laconie, située au pied du Taigète, trois boucliers Spartiates, dont deux étaient sculptés en relief sur une pierre d'un gris obscur, et le troisième sur une pierre presque noire. Ils étaient de forme ovale, qui cependant se terminait en pointe aux extrémités de sa longueur, à l'exception du troisième, dont une autre pierre sur laquelle il était posé comme un trophée, ou comme un monument sépulcral, ne permettait guères de distinguer la partie inférieure. Le premier de ces boucliers avait 3 pieds et 8 pouces de longueur, sur 2 pieds et 8 pouces de largeur, et 6 pouces d'épaisseur. Il n'avait qu'une seule échancrure: ce qui donne à présumer que le guerrier ne s'en servait que de la main droite. A l'une des extrémités était gravée la lettre Α, et à l'autre la lettre κ, qui, selon M.^r Fourmont, indiquent le mot ΑΚΚΝ. Au milieu était une massue, sur un des côtés de laquelle on lisait en Grec *Archidamus*, et de l'autre *Agésilavi filius*. Voy. l'*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions* etc. Tom. XVI. pag. 101.

Pelta.

Emblèmes sur
les boucliers.Sarisse,
ou lance
Macédonienne.

ques de Winckelmann, et laisse distinguer suffisamment la disposition des *anses* ou liens, par le plus grand desquels, qui est vers le milieu du bouclier, le guerrier passait son bras, et saisissait avec la main l'autre plus petit qui est vers le bord (1). Au contraire dans les boucliers ovales, le plus grand de ces liens se trouvait au bord, et non au centre. La *pelta* était un bouclier petit, léger et facile à manier; elle avait d'un côté une échancrure, qui lui donnait la forme d'une demi-lune. Ce bouclier était particulier aux Amazones et aux Thraces, avec cette différence, que celui des Amazones n'avait qu'une échancrure, tandis que celui des Thraces en avait deux. Il est inutile que nous en retracions ici la figure, après ce que nous en avons dit en parlant des Amazones. Nous observerons seulement que les Grecs, ainsi que les autres peuples de l'antiquité, portaient sur leurs boucliers l'emblème de leur patrie ou de leur nation. Ainsi, les Athéniens avaient pour la plupart sur le leur une chouette, les Mycéniens un lion, les troupes d'Argos un loup, les Macédoniens et les Thessaliens un cheval, et les Siciliens la *Triquetra*, qui était une figure composée de trois jambes, représentant les trois caps ou promontoires de la Sicile. Au lieu de cet emblème, on ne voyait quelquefois que la lettre initiale du nom de la ville à laquelle le guerrier appartenait; c'est pourquoi on lisait la lettre Λ sur les boucliers de Lacédémone, et la lettre A sur ceux d'Argos; d'autres fois aussi ces lettres s'y trouvent réunies avec les emblèmes (2).

Quant aux armes offensives, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit en parlant des tems héroïques, car leur forme n'a pas changé dans les tems historiques, et la différence des unes aux autres ne consiste peut-être que dans leur plus ou moins de grandeur. Par exemple, la sarisse ou lance Macédonienne avait quatorze coudées de longueur, qui valent 6 mètres et 82 cent., et

(1) Le monument est en marbre, et appartenait à la Maison de plaisance Albani. Il représente un héros à genoux, tombé en défaillance et moribond. V. *Monum. ant.* num. 109.

(2) Tydée avait un bouclier auquel, d'après la description qu'en fait Eschile, étaient suspendues des sonnettes pour effrayer l'ennemi par leur son. On ne finirait pas si l'on voulait faire mention de tous les objets étrangers qui furent ajoutés aux boucliers en guise d'ornement, ou pour d'autres motifs. Voy. les ouvrages de Winckelmann, de Hamilton, de Millin etc.

ressemblait par conséquent à celle appelée *Contus*, dont on se servait sur les vaisseaux pour en repousser l'ennemi, comme nous l'avons déjà observé. Ce serait ici le lieu de parler des tentes, des fortifications et des machines de guerre. Mais, d'abord pour les tentes, nous n'avons aucun monument authentique, d'après lequel nous puissions nous en former une idée précise. Il est néanmoins probable qu'elles ne différaient pas de celles des autres peuples, et que par conséquent elles étaient composées de toile ou de peau, comme celles qu'on voit sur la Table Iliaque, malgré l'anachronisme qui les y a fait placer, et que nous avons remarqué plus haut : d'un autre côté il est également à présumer que les Grecs, surtout du tems d'Alexandre, imitèrent le luxe Asiatique dans leurs tentes : car Trebellius Pollion, en parlant d'Hérode fils d'Odenate Roi de Palmire, dit que *c'était l'homme le plus effeminé*; qu'il *affichait tout le luxe de l'orient et de la Grèce*; que *ses tentes étaient dorées et ornées de figures en broderie*, et qu'enfin *il imitait en tout la magnificence des Perses*.

Tentes.

Les Grecs n'avaient encore fait que très-peu de progrès dans l'art de fortifier et de défendre les villes. Il suffit de savoir qu'Ithome ville des Messéniens dans le Péloponnèse, soutint contre les Spartiates un siège de dix neuf ans, et qu'elle ne dut point cette longue résistance à ses fortifications, mais à l'ignorance des assiégeans (1), et à l'avantage de sa position sur un mont escarpé (2). A cette époque, l'architecture militaire ne différait guères de la *cyclopéenne* dont nous avons déjà parlé, et n'avait peut-être gagné que dans la coupe des pierres dont les murs étaient bâtis, comme on le voit par les restes de Larisse, par les descriptions que nous avons du Pyrée et de l'Acropolis d'Athènes, sur lesquels nous reviendrons à l'article de l'architecture. Il paraît néanmoins que l'art et l'expérience avaient appris, dans les derniers tems, à donner aux tours une disposition qui était fort-ingénieuse, et à profiter des avantages du terrain. Nous ne pouvons mieux faire à cet égard, que de rapporter ici ce qu'on lit dans Dion Cassius au sujet du siège de Bysance par Septime Sévère : « Les Bysantins firent des choses « extraordinaires, non seulement du vivant de Negro, mais encore

Fortifications,
et architecture
militaire.

(1) La prise de cette ville mit fin à la première guerre de Messène ; la seconde année de la XIV.^e olympiade de Corèbe, 723 ans avant notre ère.

(2) Paus. liv. IV, chap. IX. Voyez Goguet. III.^e Partie, liv. V. art. I.^{er}

“ après sa mort. Leur ville, qui se trouvait dans la situation la
 “ plus favorable, et par rapport à la terre ferme qu'elle a de cha-
 “ que côté, et par rapport à la mer qui passe au milieu, était par
 “ la nature même du Bosphore extrêmement forte. Bâtie sur un
 “ lieu éminent du rivage, elle dominait la mer, qui coule comme
 “ un torrent et baigne le promontoire Ses murs avaient
 “ un parapet en grosses pierres, de forme carrée, et liées ensemble
 “ par des crampons de fer: en dedans il y avait un retranchement
 “ et autres ouvrages, dont l'ensemble ne semblait faire qu'un seul
 “ corps avec le mur, sur lequel on pouvait se promener librement et
 “ à couvert. De distance en distance s'élevaient de hautes tours, sur
 “ les côtés desquelles il y avait des petites portes placées les unes en
 “ face des autres. Il résultait de là, que ceux qui avaient escaladé
 “ le mur se trouvaient pris entre ces tours, parce que n'étant point
 “ disposées sur une ligne droite, mais suivant la courbure du rem-
 “ part, et très-près les unes des autres, ceux qui osaient s'enga-
 “ ger trop loin se voyaient bientôt enveloppés de toutes parts. Du
 “ côté de la terre le mur était très-élevé, mais il n'en était pas
 “ ainsi du côté de la mer, où les rochers sur lesquels ce mur était
 “ assis, et l'agitation des flots présentaient une fortification natu-
 “ relle. Les deux ports de cette ville étaient fermés avec des chai-
 “ nes Sa force et sa sûreté ne consistaient pas seulement
 “ dans ses remparts, mais encore dans les machines de toutes sortes
 “ dont ils étaient garnis, parmi lesquelles il y en avait qui lan-
 “ çaient de grosses pierres et des poutres contre l'ennemi qui s'en
 “ approchait, et d'autres qui fesaient pleuvoir au loin sur lui une
 “ grêle de pierres, de dards et de flèches Il y avait aussi
 “ de ces machines armées de crochets qu'on lançait soudainement,
 “ et qui retirés précipitamment enlevaient les machines et les vais-
 “ seaux de l'ennemi (1). „

Météores.

On voit par ce passage que, dans les derniers tems, les Grecs
 savaient tirer parti des avantages du terrain. Peut-être que ces rocs
 escarpés qui s'élèvent dans la Thessalie, et auxquels les Grecs mo-
 dernes ont donné le nom de *Météores*, furent ce qui retarda le
 plus les Macédoniens et les Romains dans leurs conquêtes. Leur po-
 sition et leur forme offraient un asile sûr, d'où une poignée d'hommes
 armés pouvait inquiéter la marche et les opérations d'une armée nom-

(1) *Cassii Dionis Histor. Rom.* Hamb. 1852 liv. LXXIV. §. 10 et 11.

breuses. Aujourd'hui c'est une retraite de moines; dans les tems de persécution et de révolte ces rocs forment des positions inaccessibles, et des boulevards imprénables, que les armées Turques ne peuvent réduire que par famine. Les Grecs des tems historiques n'avaient pas fait non plus de grands progrès dans l'art militaire, et n'étaient guères portés à entreprendre des sièges longs et difficiles; leur caractère inquiet et bouillant leur faisait préférer de décider tout-à-coup leurs guerres par une bataille, plutôt que de supporter les incommodités et les fatigues d'un siège. Plutarque dit, dans la vie de Lysandre, que Lycurgue avait même défendu les sièges aux Lacédémoniens, comme étant une opération sans gloire et indigne d'eux. Il ne faut donc pas s'étonner, si, après la bataille de Platée, ils ne purent jamais franchir une fortification en bois, derrière laquelle Mardonius s'était retiré avec ses Perses (1). Toute la science des Grecs, en fait de sièges, consistait à entourer la ville ennemie d'une palissade ou d'un retranchement, pour se mettre à l'abri de toute surprise de la part des assiégés, et à en faire autant du côté par où il était à présumer que la ville pût recevoir des vivres ou des secours. C'est ainsi que, dans la guerre du Péloponnèse, Thucydide éleva autour de Platée un double mur, l'un du côté de la ville, et l'autre du côté d'Athènes, pour mettre ce point à l'abri de tout danger, et serra entre ces deux murs l'armée des assiégeans. Le seul stratagème dont nous voyons qu'on fit quelquefois usage dans ces opérations militaires, était de chercher à incendier la ville assiégée. Thucydide dit que les Péloponnésiens essayèrent de brûler Platée, au moyen d'un grand amas de bois qu'ils entassèrent devant ses murs, et qu'ils embrasèrent avec de la poix et du soufre. On prétend qu'Alcibiade usa d'un semblable moyen contre Syracuse (2). On faisait encore un autre usage du feu contre les villes assiégées: car Apollodore suggère d'approcher des murs ennemis des caisses pleines de charbon allumé, et dont l'activité soit sans cesse entretenue par l'action du soufflet. Végèce parle d'un expédient encore plus simple et plus désastreux: c'était de

Sièges.

(1) V. Hérodote. liv. IX. chap. LXIX.

(2) Les anciens faisaient encore usage, dans leurs guerres maritimes, de navires remplis de matières inflammables, qu'ils poussaient ensuite sur l'ennemi. C'est ce que firent les Tyriens contre Alexandre. Voy. Arrien liv. II. chap. XIX.

saper les fondemens des murailles après les avoir étayées par des pièces de bois, et de mettre le feu à ces étais qui entraînaient bientôt dans leur chute celle du mur qu'ils soutenaient.

Machines militaires.

Ce serait ici le lieu de parler des machines militaires, mais deux raisons nous empêchent d'entamer pour le moment ce sujet : la première, c'est que nous n'avons que des notions vagues et très-confuses sur ces machines, car à réserve de la colonne Trajane, il ne nous est parvenu aucun monument qui nous en ait conservé la forme (1); la seconde c'est qu'elles ne diffèrent point de celles qui étaient en usage chez les Romains, et dont Vitruve et Ammien Marcellin nous ont donné la description. Nous renvoyons donc nos lecteurs à l'article de l'art militaire des Romains, où nous traiterons des machines de guerre des anciens (2). Nous observerons seulement ici, qu'on ne sait rien de certain sur l'époque où les Grecs commencèrent à en faire usage : Thucydide assure qu'on s'en servit pour la première fois dans la guerre du Peloponnèse; d'autres prétendent que ce fut Périclés qui les employa le premier dans la guerre de Samos (3). Quant aux machines inventées par Archimède, nous en parlerons à l'article des sciences et de la marine. Les mêmes raisons nous déterminent à ne rien dire pour le moment des *chars armés de faux*. Ils n'étaient proprement usités que chez les barbares et surtout les Persans, et il ne nous est resté aucun monument qui nous en retrace l'image. Nous savons pourtant, d'après les descriptions qu'on en trouve dans les anciens écrivains, que ces chars avaient deux grandes roues, et que leur circonférence, ainsi que l'extrémité de l'essieu, étaient armées de faux. Le bout du timon présentait également deux longues pointes; et de grosses lames tranchantes défendaient le derrière du char, pour em-

Chars armés de faux.

(1) Les auteurs de l'Encyclopédie méthodique donnent, à la pag. 107, la figure d'une balestre, que Cyriaque d'Ancone avait fait dessiner en Grèce sur un ancien monument. Mais cette figure nous semble manquer de l'authenticité qui serait à désirer: les parties qui composent la machine ne sont pas suffisamment distinctes, et l'on ne voit point comment se faisait le maniement de l'arc.

(2) Au sujet des trois machines militaires des anciens, savoir; la *Catapulte*, la *Balestre* etc. on peut encore consulter la savante Dissertation de M. Siberschlag dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences et belles Lettres de Berlin. Année MDCCLX.

(3) Voy. Potter. Arch. gr. liv. III. chap. X.

pêcher l'ennemi d'y monter. Mais Alexandre, dans sa guerre contre Darius, trouva le moyen de paralyser l'effet de ces armes meurtrières, en donnant l'ordre à ses phalanges de s'ouvrir et de laisser passer en silence les chars qui les portaient, s'ils étaient poussés contre elles avec fracas; et au contraire de les accueillir à grands cris, et de chercher à épouvanter les chevaux, et à les blesser à coups de dards, s'ils s'avançaient sans bruit (1). Curtius dit que le premier expédient eut un heureux effet: car les Macédoniens ayant, par une évolution subite, enveloppé les chars, assaillirent les chevaux avec leurs longues piques, et mirent l'armée entière en déroute. Le second expédient n'eut pas moins de succès, au rapport de Diodore, dans une autre occasion: les chevaux épouvanés par le bruit des armes et les cris des Macédoniens se retournèrent contre l'armée des Perses, et y portèrent le désordre et le carnage. Alexandre sut aussi rendre inutile le secours des éléphants dans les combats. Lorsque dans la guerre contre Porus Roi des Indes, les Macédoniens virent pour la première fois ces animaux terribles, qui formaient la première ligne de l'armée ennemie, ils en furent tellement épouvanés, qu'ils ne purent conserver l'ordre dans leurs phalanges. Diodore compare cette file d'éléphants aux remparts flanqués de tours d'une ville fortifiée: ce qui donne à présumer qu'ils portaient sur leur dos des tours garnies de soldats, comme chez les Ethiopiens et les Indiens. Mais Alexandre s'aperçut bientôt de la faiblesse de ces machines ambulantes: *Anceps auxilii genus*, disait-il à ses soldats effrayés à l'aspect des éléphants, *et in suos acrius furit. In hostem enim imperio, in suos pavore agitur* (2). Ils les fit d'abord attaquer avec des lances fortes et longues; mais voyant que la phalange ne pouvait tenir contre le choc de ces animaux monstrueux, il fit marcher contre eux ses troupes légères, qui les accablèrent d'une grêle de traits, les effrayèrent, et rétablirent ainsi l'ordre dans les rangs. Le héros Macédonien employa un moyen encore plus efficace, pour

*Stratagèmes
d'Alexandre
contre les chars
armés de faux.*

*Eléphants
dans
les combats.*

(1) *His ita ordinatis, praecepit ut, si falcatos currus cum fremitu Barbari emitterent, ipsi laxatis ordinibus impetum occurrentium silentio exciperent: haud dubius sine noxa transcurso, si nemo se opponeret: sin autem sine fremitu immisissent, eos ipsi clamore terrent, pavidosque equos telis utrimque suffoderent.* Q. Curt. liv. IV. chap. XII. §. 33.

(2) Q. Curt. liv. VIII. chap. XIV. §. 16.

se débarasser des éléphants qu'on lui opposait, et faire tourner leur force au détriment de l'ennemi, ce fut de les faire blesser aux pieds avec des hâches, et à la trompe avec des glaives recourbés comme des faux (1). Cela n'empêche pas cependant que les successeurs d'Alexandre n'introduisissent l'usage de ces animaux dans leurs armées; et l'on en vit chargés de tours parmi les troupes de Pyrrhus et d'Antiochus, dans leurs guerres contre les Romains (2).

*Cavalerie
proprement
dite.*

Il ne nous reste plus à parler maintenant que de la cavalerie proprement dite. Nous avons déjà observé que l'art de monter à cheval, quoiqu'encore ignoré dans les tems héroïques, était néanmoins connu du tems d'Homère. Il semble même qu'il était déjà porté à un certain degré de perfection, au moins dans l'Asie mineure, où ce poète composa vraisemblablement ses ouvrages. Or il se présente ici trois questions à résoudre: premièrement, à qui doit-on l'invention ou l'introduction de cet art en Grèce? secondement, quand l'usage de la cavalerie a-t-il commencé dans les armées Grecques? troisièmement, quel était le caractère propre de cette cavalerie? Laissant de côté ce que, d'après une simple tradition vulgaire, Iginus, Pline et Pausanias ont rapporté sur l'ancienneté de l'équitation, dont les deux premiers font honneur à Bellérophon, nous prendrons pour commencement de nos recherches les Centaures, peuple de la Thessalie, qui a été généralement regardé comme l'inventeur de cet art: d'où est née, selon quelques érudits, la fable de leur figure monstrueuse. Pindare semble avoir été le premier à peindre les Centaures comme des monstres moitié hommes et moitié chevaux: ce qui les a fait passer pour être les inventeurs de l'équitation. Mais les Centaures étaient représentés d'une toute autre manière dans les monumens antérieurs à ce poète. Dans la description qu'il fait du combat des Centaures avec les Lapithes, retracé sur le bouclier d'Hercule, Hésiode ne met d'autre différence entre les uns et les autres, sinon que les Lapithes portaient un casque et une cuirasse, tandis que les Centaures n'avaient aucune arme défensive. Homère, en parlant de ce combat, donne aux Centaures l'épithète de *sauvages*, de *monstres couverts de poil*, de *féroces montagnards*, expressions qui n'indiquent autre chose que la rudesse et la férocité de ce peuple; d'où il faut conclure que

*Fable
des Centaures.*

(1) Q. Curt. liv. C. et Diod. liv. XVII. chap. 9.

(2) V. Florus liv. I.^{er} chap. XVIII. et T. Live liv. XXXVII. §. 40.

la fable des Centaures, comme moitié hommes et moitié chevaux, est postérieure au siècle d'Homère et d'Hésiode, qui n'auraient certainement pas manqué d'en embellir leurs poèmes, si elle leur eût été connue. On lit en outre dans Pausanias, que sur le fameux coffre des Cypselides, dont les bas-reliefs appartenaient au huitième siècle avant l'ère vulgaire, on voyait le Centaure Chiron représenté avec des pieds d'homme, et semblable, non à un homme qui est en croupe sur un cheval, mais qui conduit cet animal par la bride. Ainsi la figure de ce Centaure n'avait rien de commun avec l'art de monter à cheval: elle indiquerait tout au plus un homme qui pause ou conduit les chevaux, de la même manière que la figure du Satyre, monstre aux pieds de bouc, annonçait un pâtre ou gardien de chèvres. D'après toutes ces remarques, on ne peut guères accorder aux Centaures, ou Thessaliens, l'honneur d'avoir été les premiers à monter à cheval (1). Peut-être que la grande célébrité accordée aux chevaux et aux cavaliers Thessaliens dans les tems héroïques, fut ce qui donna lieu à la fable des Centaures, rapportée depuis par tous les poètes postérieurs à Pindare.

*Centaure
Chiron sur
le coffre
des Cypselides.*

On ne peut guères non plus adopter l'opinion de ceux qui font remonter à une haute antiquité l'art de l'équitation chez les Grecs, lorsque les monumens nous représentent les Tyndarides, c'est-à-dire Castor et Pollux, à cheval. L'antiquité de ces monumens ne va pas au de là de la guerre de Messène, car le sculpteur Baticle fut le premier qui représenta les Tyndarides à cheval dans un bas-relief d'Amyclée. Il est bien vrai qu'Homère donne à Castor l'épithète de *ἰππόδαμος*, *dompteur de chevaux*; mais il appelle aussi du même nom les Troyens qui combattaient sur des chars, et nous avons déjà vu dans quel sens il faut entendre chez ce poète le mot de *cavalier*. Dans les jeux funèbres de

*Les Tyndarides
anciennement
représentés
à pied.*

(1) Le mot *Centaure*, qui dérive du grec *κεντέω*, *je combats*, et *ταύρος*, taureau, signifie proprement *bouvier*, nom qui fut donné aux compagnons d'Ixion, parce qu'ils reconduisirent avec l'aiguillon à leurs étables les bœufs, que la piqure des taons avait rendus furieux. « Ce ne fut, dit Fréret, que du tems de Xénophon, qui vivait environ soixante ans avant Pindare, qu'on commença à prendre la fable des Centaures comme un emblème de l'équitation; je ne saurais dire néanmoins si cette opinion était ancienne: car pour appliquer la fable à l'art de monter à cheval, Xénophon change le nom de *Centaure*, qui ne veut dire autre chose que *bouvier*, en celui d'*Hyppocentaure* inconnu à tous les anciens poètes. »

Pélias, qui étaient figurés sur le coffre des Cipsélides, on voyait Pollux parmi ceux qui se disputaient le prix à la course des chars. Pausanias rapporte, d'après une tradition des Eléens, que, dans les jeux funèbres de Pélopes, Castor remporta le prix de la course à pied, et Pollux celui du pugilat. Enfin Pindare, qui parle si souvent des Tyndarides, ne leur donne ni chevaux ni chars, et les fait toujours courir à pied, en quoi il vante singulièrement leur légèreté et leur vitesse. Ces considérations nous portent à regarder comme vraisemblable la conjecture de Fréret, qui n'est pas éloigné de croire que les Tyndarides, devenus après leur apo théose les protecteurs de la navigation, aient eu pour emblème le cheval marin, qu'on joignait aussi aux statues de Neptune, comme étant celui de la navigation (1). Ainsi il n'est pas hors de probabilité que les poètes et les artistes, oubliant peu-à-peu l'ancienne tradition, aient fini par substituer le cheval terrestre au cheval marin, lorsqu'ils ont voulu représenter Castor et Pollux. On ne peut ajouter également que peu de foi à l'assertion d'Hérodote, que les Amazones du Thermodon combattaient à cheval dès les tems héroïques: car Homère n'en dit pas le mot, quoi qu'il parle souvent de ces femmes guerrières, et de l'audace avec laquelle elles avaient poussé leurs incursions jusqu'aux portes de Troie. Il suit donc de tout ce que nous venons de dire, qu'on ne peut encore déterminer à qui est due l'invention ou l'introduction de la cavalerie en Grèce.

*Les Amazones
ne combattaient
point
à cheval.*

*Premier
exemple
des courses
à cheval.*

*Monumens
équestres.*

Le premier exemple que nous ayons des courses à cheval date de la XXXIII.^e olympiade, ou de l'olympiade de Chorèbe, 648 ans avant l'ère vulgaire, et 240 après l'innovation faite dans les jeux olympiques par Iphitus, époque à laquelle l'usage de ces courses y fut introduit (2). Le plus ancien monument, où l'on a vu des cavaliers proprement dits, semble avoir été l'énorme masse qui portait la statue d'Apollon dans le temple d'Amyclée (3). Les reliefs

(1) *Recherches sur l'ancienneté, et sur l'origine de l'art de l'équitation dans la Grèce. Hist. de l'Acad. R. des Inscriptions. T. VII. pag. 311 et suiv.*

(2) Pausan. liv. V. 394.

(3) Cette statue, au dire de Pausanias liv. III. 255, était très-ancienne, et si grossièrement faite, qu'elle se ressentait entièrement de l'enfance de la sculpture; elle ressemblait moins à un corps humain qu'à un gros cylindre: il n'y avait que le visage, les mains et les pieds qui eussent une forme humaine; elle était en airain, et avait trente coudées de hauteur.

de cette masse étaient l'ouvrage de Batycle, et représentaient les Tyndarides, Anaxias et Mnasinus leurs enfans, tous à cheval. On y voyait aussi Mégapent et Nicostrates fils de Ménélas, mais l'un et l'autre sur le même cheval. Batycle vivait vers le tems de Crœsus, de Solon, de Thalés et autres sages de la Grèce; et l'on peut par conséquent fixer l'époque de ce monument à-peu-près à l'an 560 avant l'ère vulgaire. Les antiquités Grecques nous offrent peu d'autres monumens de cavaliers proprement dits; et la raison en est, comme l'observe Pline, que l'usage des statues équestres était fort-rare chez les Grecs (1).

Nous n'entrerons point ici dans la question de savoir, de quel peuple les Grecs ont appris l'art de monter à cheval, c'est à dire

(1) Plin. liv. XXXIV. chap. III. Il semble qu'on peut déduire des monumens et du témoignage des anciens écrivains, que l'usage des chars chez les Grecs était antérieur à l'art de monter à cheval. Lucrèce est d'un sentiment contraire dans ces vers du V.^e livre.

*Et prius est repertum in equi conscendere costas,
Et moderari hunc fraeno dextraque vigere,
Quam bigo curru belli tentare pericla.*

Ce poète regardait donc l'art de conduire un char comme plus difficile que celui de monter à cheval. » Mais, comme l'observe judicieusement Fréret, quand l'opinion de Lucrèce serait encore certaine, les raisonnemens ne prouvent rien contre les faits, et il n'est pas toujours vrai qu'on ait commencé par ce qu'il y avait de plus simple. Les inventions sont généralement dues au hasard, et le hasard n'est point assujéti aux procédés méthodiques de la Philosophie; mais ces réflexions sont indifférentes dans la question dont il s'agit, car il est faux que l'art de conduire un char soit plus compliqué que celui de monter à cheval: l'ardeur du cheval le plus impétueux est arrêtée, ou pour le moins retardée par le poids du char auquel il est attelé: il est évident que la manière la plus simple et la plus facile de se servir des chevaux, et par laquelle on a dû commencer, a été celle de les atteler à un poids, et de les obliger à le traîner. Le traîneau doit avoir été le plus ancien de tous les chars; placé ensuite sur des rouleaux, ou des cylindres de bois, qui se changèrent dans la suite en roues il s'éleva peu-à-peu de terre, et parvint enfin à former le char des anciens à deux et à quatre roues. Ces chars, à en juger par ce que nous en ont laissé les écrivains et les monumens de l'antiquité, ne différaient pas beaucoup de nos charettes, et n'exigeaient pas un grand savoir de la part de ceux qui les conduisaient. »

Première
époque
de la cavalerie
Grecque.

Oulams.

si c'est des Scythes ou des Cimmériens, cette question étant tout-à-fait étrangère à notre objet: on peut d'ailleurs consulter à cet égard la savante Dissertation de M.^r Fréret qui se trouve dans le VII.^e vol. de l'histoire de l'Académie des Inscriptions. Ainsi l'époque la plus ancienne, où nous voyons qu'il est fait mention de la cavalerie chez les Grecs, ne remonte pas au delà de la première guerre de Messène, qui eut lieu vers l'an 743 avant l'ère vulgaire. Les Lacédémoniens et les Messéniens avaient bien à cette époque quelque corps de cavalerie, mais dans un si mauvais état qu'elle ne pouvait leur être d'une grande utilité: car Pausanias, de qui nous viennent toutes les relations concernant cette guerre, dit que les peuples du Péloponnèse connaissaient bien peu l'art de monter à cheval. C'est donc à tort que certains écrivains ont prétendu, que l'origine de cet art était d'une date plus ancienne en Laconie, en s'appuyant du témoignage de Philostrate de Cyrène, qui assurait que Lycurgue avait formé les cavaliers Spartiates en compagnies de cinquante hommes chacune, appelées *Oulams*. Mais ces cavaliers n'étaient autre chose qu'un corps de soldats distingués par leur bravoure, et nous n'avons aucun moyen de prouver d'une manière solide qu'ils combattaient à cheval. Hérodote et Thucydide en parlant d'eux s'expriment ainsi; *les trois cents hommes d'élite, qu'on appelait à Sparte cavaliers*: mots qui donnent à présumer que ces soldats n'avaient que le nom de *cavaliers*, de la même manière peut-être qu'Homère qualifie ainsi ceux qui combattaient sur des chars. Strabon observe en effet, que selon les réglemens de Lycurgue, ceux qu'on appelait à Sparte cavaliers, combattaient à pied. On ne trouve dans les institutions de ce législateur célèbre rien qui ait rapport à l'art de l'équitation, en quoi les Spartiates, même depuis que l'usage en fut introduit en Grèce, se montrèrent toujours bien inférieurs aux autres Grecs. La cavalerie ne fut jamais qu'un très-petit nombre dans tous les états de la Grèce. Il n'y en avait point aux batailles de Marathon et de Platée, parce que la Thessalie, d'où se tiraient ordinairement les chevaux, était occupée toute entière par les Perses, quoiqu'à la dernière de ces batailles l'armée Grecque fût au moins de cent dix mille hommes. Dans la guerre du Péloponnèse, la cavalerie ne formait tout au plus que la quarantième partie de l'armée des Grecs. Cette cavalerie était tirée de la Thessalie, et le traitement des hommes qui la composaient était

si considérable que les républiques les plus opulentes ne pouvaient en fournir qu'un petit nombre (1).

Il serait encore inutile de vouloir faire des recherches sur l'espèce de chevaux dont se servaient les Grecs. Nous observerons seulement, d'abord; qu'on voit dans les monumens des chevaux entiers et coupés; secondement que les chevaux représentés sur les monumens Grecs, sont plus sveltes et plus beaux que ceux qu'on voit sur les monumens Romains; troisièmement que les uns et les autres ont le cou robuste et bien fait, ce qui ajoute encore à l'élégance de leur encolure (2). Dans les premiers de ces monumens, ces chevaux ont quelquefois la crinière coupée; c'est ainsi que sont représentés les chevaux du tyran Diomède, dévorant le jeune Abdère, sur un beau camée de Stosch publié par Winckelmann; et tels sont également les fameux chevaux de la place Saint Marc à Venise. Cet usage avait lieu surtout dans les tems de deuil, et de calamité. Ainsi les Thessaliens coupèrent la crinière de leurs chevaux à l'occasion de la mort de Pélolidas. Il est bon d'observer encore, que les peintures de l'antiquité donnaient aux chevaux la couleur la plus analogue à l'action qu'ils voulaient représenter. Philostrate, dans la description qu'il fait d'un tableau représentant Péllops et Enomaüs, dit que les chevaux du second étaient noirs, pour dénoter qu'on devait s'en servir à une trahison, tandis que ceux de Péllops étaient blancs. Toutefois l'usage de ferrer les chevaux fut inconnu aux Grecs et aux Romains. Fabretti qui avait examiné attentivement les chevaux de presque tous les anciens monumens, dit que le seul pied qu'il ait vu ferré se trouvait dans un bas-relief du palais Maf-

*De quelle
espèce étaient
les chevaux.*

*Usage de ferrer
les chevaux
inconnu à cette
époque.*

(1) Le sol de la Grèce généralement sec et aride ne fournissait aux chevaux qu'une nourriture rare et chétive, ce qui fait qu'ils y étaient en petit nombre et fort-chers. Pline observe qu'il n'y eut jamais en Grèce de chevaux indigènes ni sauvages. Les anciens poètes regardèrent comme un présent de Neptune les chevaux les plus généreux et les plus propres à la guerre, voulant peut-être indiquer par là, que ces chevaux avaient été conduits par mer de la Lybie et de l'Afrique en Grèce. Les chevaux amenés en Grèce y dégénéraient aussitôt faute de nourriture qui leur convint. La Thessalie était le seul pays qui pût en avoir, encore y étaient-ils rares et d'un entretien dispendieux, comme on peut en juger par le traitement qu'on donnait aux cavaliers Thessaliens.

(2) Pollux veut que le cou du cheval se courbe doucement comme celui du coq, et qu'il ne soit pas droit comme le cou du bouc. *Liv. I.^{er} Segm. 189.*

fei, représentant une chasse de l'Empereur Gallien; mais Winckelmann a reconnu que ce pied était une restauration moderne. Ainsi l'on peut assurer qu'avant le dixième siècle on n'avait pas encore vu de chevaux ferrés (1). On ignorait également l'usage de la selle et des étriers. « L'éducation, dit Goguet, l'exercice et l'habitude avaient appris aux cavaliers de cette époque à se passer de ces secours ». On montait les chevaux à nu, comme le font aujourd'hui les Africains: on apprit ensuite des peuples de l'Asie à étendre sur leur dos quelque draperie, ou la peau de quelqu'animal. Mais ce n'est que vers l'an 340 de l'ère vulgaire, qu'il est fait mention de la selle proprement dite. Zonara raconte que vers cette époque, Constantin fils de Constantin le Grand, dans un combat qui eut lieu entre lui et Constantin son frère et son compétiteur à l'empire, pénétra jusqu'à l'escadron que celui-ci commandait, et le renversa de selle. Cependant les bas-reliefs de la colonne Théodosienne sont le plus ancien monument où l'on aperçoive des arçons. On y voit des chevaux étroitement harnachés, avec des selles très-hautes, assez semblables à celles de nos anciens chevaliers, et ayant les deux arçons bien distincts. Voy. la planche 47.

*Introduction
des étriers.*

*Manière
de monter
à cheval.*

Après la selle vinrent les étriers, dont les bas-reliefs de la même colonne nous offrent encore les premiers modèles. On prétend même que le Traité de Tactique composé par l'Empereur Maurice vers la fin du sixième siècle de notre ère, est le premier ouvrage où il soit parlé d'étriers. Et en effet avant leur invention, les cavaliers Grecs et Romains s'exerçaient à s'élaner à cheval avec agilité, en se servant pour cela d'un cheval de bois (2). Ceux à qui leur inhabileté dans cet exercice, leur âge ou leurs infirmités ne permettaient point d'y monter d'eux mêmes, se faisaient aider de quelqu'un, ou montaient sur quelque pierre, ainsi qu'on peut le voir dans un bas-relief du Parthénon. Il y avait encore pour ceux-ci des chevaux qui étaient dressés à se mettre à genoux, comme l'atteste Plutarque, dont le témoignage est encore confirmé par les ornemens d'une lampe trouvée dans les fouilles d'Herculanum (3).

(1) V. Encycl. mét. Pl. antiq. I.^{er} vol. pag. 35. Les anciens étaient néanmoins dans l'usage de ferrer leurs mulets, en leur enfermant le pied dans une espèce de sabot. *Ibid.*

(2) Nous parlerons ailleurs de ces cavaliers qui savaient manier à la fois plusieurs chevaux, sautaient de l'un à l'autre, et qu'Arrien appelle *Amfibbi*.

(3) Lampes et candélabres pag. 114.



J. F. P. 200 200 200



40



Xénophon enseigne aussi dans son traité de l'équitation la manière de monter à cheval avec le secours de la lance. Cet usage est retracé dans une pierre précieuse du Musée Stoschiano dont parle Winckelmann, et que nous avons cru à propos de représenter sous le n.^o 1 de la planche 44. « On y voit un guerrier tenant de la main droite la bride d'un cheval, avec sa lance appuyée à l'épaule droite, et posant son pied droit sur un morceau de fer horizontal, qui tient à la partie inférieure du manche de la lance (1) ». Nous nous bornerons pour le moment à représenter à la planche 45 deux cavaliers, pris des peintures des vases antiques de Millin, nous réservant de donner ailleurs plusieurs autres exemples de ce genre. Le n.^o 1 représente un jeune homme, qui, vraisemblablement retourne vainqueur des exercices guerriers; il porte une lance de peu de longueur, à laquelle est suspendue une chlamyde, qui est le prix de sa valeur. Un femme vêtue d'un riche manteau va pour offrir une boisson au cheval et au cavalier. Le n.^o 2 est ainsi décrit par Millin. « Le guerrier qu'on voit dans cette peinture tient d'une main ses deux lances, et de l'autre son cheval par la bride: la palme qui est près de son bouclier suspendu au mur, et le bandeau placé vis-à-vis de lui, donnent à présumer qu'il a remporté le prix dans quelque exercice. Les brins de myrte épars à terre sont relatifs aux mystères, et c'est probablement un initié qu'on voit ici. Ce triomphe allégorique annonce que le cavalier a soutenu courageusement les épreuves auxquelles il a été soumis, et qu'il en est sorti vainqueur. La forme de sa cuirasse, celle de sa ceinture, et le seul brodequin qu'il porte, méritent aussi une attention particulière ». Nous ne nous arrêterons point à parler des variétés que pouvait présenter la cavalerie des Grecs, attendu que nous n'avons point de monumens qui nous en instruisent: d'ailleurs cette cavalerie ne fut divisée en corps que très-tard, et à l'exemple de celle des Romains, dont nos lecteurs pourront à cet égard consulter les usages. Nous observerons seulement, quant à la forme des armures, qu'il n'y avait point de différence entre l'infanterie et la cavalerie, et que cette dernière était de deux espèces, l'une pesante et l'autre légère. La première était armée d'épées et de lances plus longues que celle de l'infanterie, et combattait de près; la seconde faisait usage du javalot, de l'arc et des flèches; elle combattait de loin, et ne portait point d'armes défensives. On peut voir le Traité d'Arrien à ce sujet.

(1) Winckelm. Monum. ant. pag. 265.

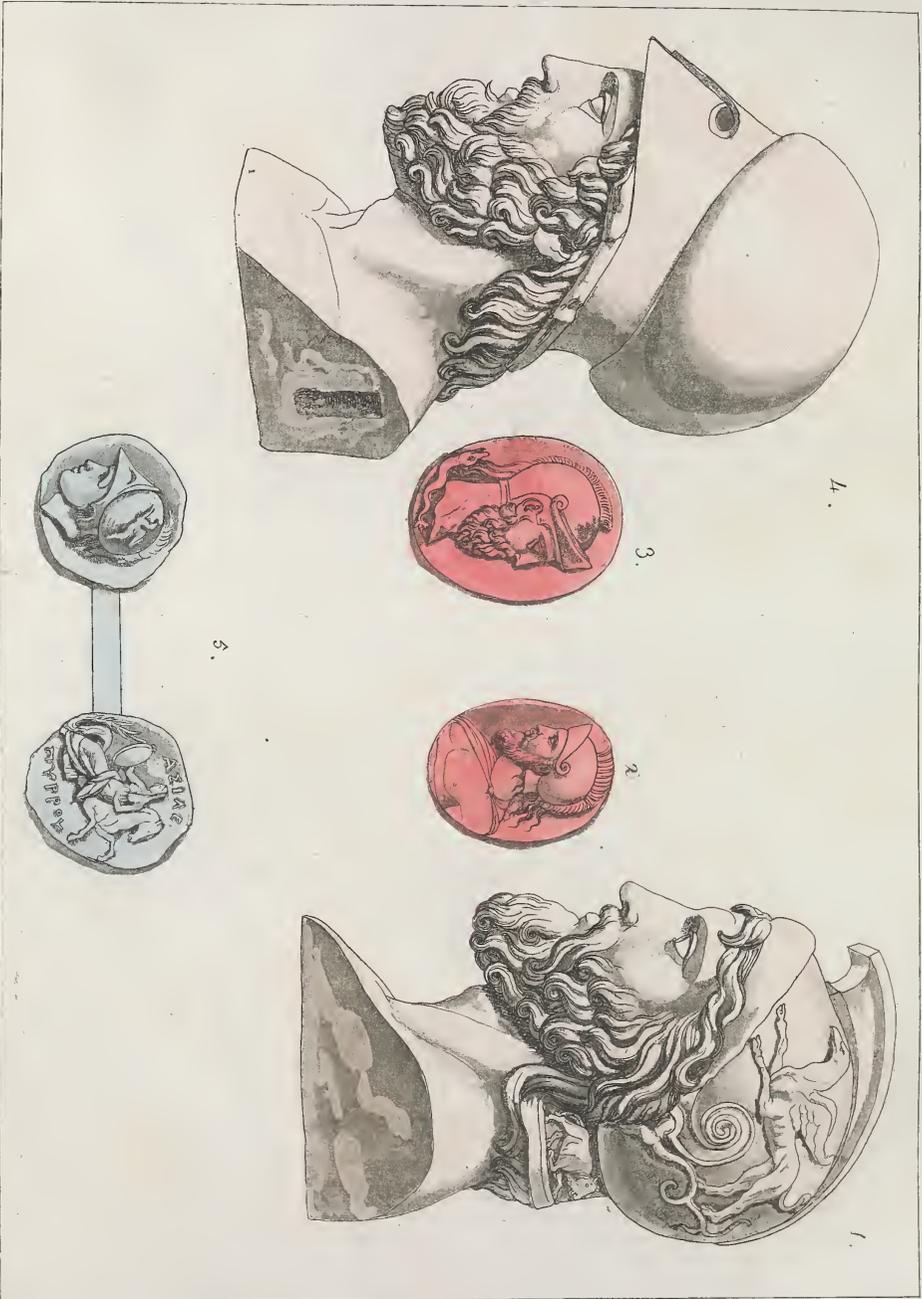
PORTRAITS

*de Miltiade, de Thémistocle et de Pyrrhus.**Rareté
de portraits
authentiques.*

Nous pourrions exposer ici une longue suite de portraits de capitaines Grecs qui se sont signalés par des exploits militaires, si nous voulions nous conformer dans nos recherches aux iconographies des Fulvius Ursini, des Faber, des Gronove et autres écrivains. Mais depuis qu'une critique plus éclairée nous a appris que les portraits de Cimon, d'Aratus, de Phocion, de Xénophon, d'Epaminondas, de Lysandre, et de tant d'autres capitaines célèbres sont tous controuvés, et pour la plupart l'ouvrage d'artistes du XVI.^e siècle, il ne nous en reste qu'un très-petit nombre qu'on puisse regarder comme vraiment antiques, et d'une authenticité certaine. Prenant donc pour guide l'illustre Visconti, dont nous ne pouvons assez admirer l'érudition ni déplorer la perte, nous donnerons seulement les portraits de Miltiade et de Thémistocle : ceux d'Alcibiade, de Périclès, d'Alexandre et de quelques-uns de ses successeurs ayant déjà été tracés précédemment dans cet ouvrage. Nous y joindrons celui de Pyrrhus Roi des Epirotes, qui avait pris Alexandre pour modèle dans ses entreprises militaires, et se vautait même de lui ressembler de physionomie.

Miltiade.

Miltiade fils de Cimon est cité par Pausanias comme le plus ancien des bienfaiteurs de la Grèce. Il comptait parmi ses ancêtres Ajax et les Eacides. Quoique citoyen d'Athènes, il avait obtenu la souveraineté du Chersonèse, que les Scythes et les Perses l'obligèrent d'abandonner. A son retour à Athènes, il fut un des dix capitaines élus par le peuple, pour commander l'armée contre les Perses. A la fameuse journée de Marathon, il eut seul le commandement des troupes, du consentement de ses collègues. L'ennemi fut défait, et laissa environ sept mille morts sur le champ de bataille. Mais le héros de Marathon ne put se soustraire à l'envie de ses concitoyens, qui lui refusèrent la couronne d'olivier, unique récompense qu'il avait demandée pour prix de sa victoire. Moins



heureux dans l'expédition maritime qu'il fut chargé de conduire contre l'île de Paros, il fut condamné à cinquante talens d'amende, et n'ayant pu la payer, il mourut en prison de ses blessures. On lui éleva néanmoins des statues, dont la plus fameuse était celle que Phidias exécuta en marbre, et qu'on voyait dans le temple d'Apollon à Délyphes. L'herme n.º 1, planche 46, qui appartenait auparavant au Musée de Paris offre le portrait de Miltiade. On retrouve la même sérénité de regard, la même disposition des cheveux et de la barbe dans le buste de ce guerrier publié par Fulvius Ursinus, au bas duquel on lisait cette inscription en caractères Grecs et carrés : *Miltiade, fils de Cimon, Athénien* (1). « Le casque qui sert de coiffure à cette tête, dit Visconti, confirme notre opinion sur le personnage qu'elle représente : car la partie qui descend sur le cou présente en relief le taureau furieux de Crète, qui du tems de Thésée dévastait les campagnes de Marathon, où il fut terrassé par ce héros, et qui fut ensuite désigné dans la mythologie sous le nom de *Taureau de Marathon*. Les habitans de ce bourg de l'Attique le prirent dès lors pour signe emblématique de leur pays, et lui consacrèrent une image en bronze dans la citadelle d'Athènes. Cet ornement du casque est donc ici caractéristique, et sert à faire reconnaître dans le buste le vainqueur de Marathon (2) ». On retrouve encore ce portrait dans une cornaline antique, qui existe dans le cabinet de M.^r De la Turbie à Turin, dont Visconti fait aussi mention, et que nous avons représentée sous le n.º 2. La chlamyde semble ici attachée sur l'épaule gauche contre l'usage ordinaire ; mais il est à remarquer que les anciens *lytoglyphes* n'avaient pas toujours la précaution de graver en sens contraire, pour que la gravure présentât ensuite les objets sous leur aspect naturel.

Son herme.

Thémistocle doit être regardé comme le plus grand capitaine d'Athènes. Sans la bravoure et les ruses militaires de ce grand homme, toute la Grèce serait tombée sous le joug des Perses. Il commença par donner aux Athéniens une force maritime, comme le seul moyen qu'il avait reconnu propre à sauver la patrie contre

Thémistocle.

(1) On ignore ce qu'est devenu l'original de cet herme en marbre, et d'un autre du même guerrier, aussi en marbre, qui avait été découvert sur le mont Celius à Rome.

(2) Arch. Gr. T. I. pag. 131.

l'armée immense de Xerxès. Pour réussir dans son projet, il lui fallut séduire les oracles, gagner ses collègues et le commandant en chef de la flotte de toute la Grèce coalisée; il dut même pousser la feinte, jusqu'à se faire passer pour traître aux yeux de l'ennemi, afin de l'engager à attaquer les Grecs dans le seul endroit où ils pouvaient vaincre, sans oser attaquer. Les Perses furent complètement battus, et Athènes prit l'empire sur toute la Grèce. Mais le vainqueur de Salamine eut pour récompense l'exil, auquel le condamna l'ostracisme. Il se refugia à la cour d'Artaxerxès fils de Xerxès, qui le combla d'honneurs et de richesses. La mort le sauva de la dure nécessité de prendre les armes contre son pays; il mourut à Magnésie, ville d'Ionie, âgé de soixante cinq ans. Ses neveux firent transporter secrètement ses cendres à Athènes, et leur donnèrent la sépulture dans un roc entouré de la mer à l'entrée du Pyrée (1). Les Magnésiens élevèrent à ce grand homme plusieurs statues: la peinture et la sculpture ont plusieurs fois fait revivre ses traits, et ses descendants avaient même consacré son image dans un tableau exposé au Parthénon, où on le voyait encore du tems de Pausanias, c'est-à-dire dans le deuxième siècle de l'ère vulgaire. La cornaline n.º 3 présente encore, selon M.^r Visconti, un portrait de Thémistocle. « Près de la tête, dit-il, on voit un dauphin: cet emblème de Neptune et de la mer donne à présumer, que le héros Grec représenté sur cette pierre, s'était distingué dans la marine, et l'imagination vole aussitôt à Thémistocle, qui est réellement le personnage le plus illustre dans la marine militaire des anciens. Le scholiaste de Thucydide écrit en effet que les Athéniens avaient donné à Thémistocle le surnom de *Νέυμαχος*, c'est-à-dire *héros de la guerre navale*. L'herme du Musée du Vatican, n.º 4, est encore un portrait de Thémistocle. Visconti n'est pas éloigné de croire que ce buste appartenait à l'herme qui fut trouvé sans tête par Fulvius Ursin, et qui portait en lettres Grecques le nom de Thémistocle. Quoiqu'il en soit, cette image a certainement beaucoup de ressemblance avec celle dont nous venons de parler.

Portrait
de Thémistocle
dans
une corniole.

Son herme.

Pyrrhus.

Pyrrhus Roi d'Épire fut un des plus grands capitaines de l'antiquité. Annibal avait pour lui la plus haute estime, et Cicéron parle avec éloge d'ouvrages écrits par lui sur l'art de la guerre. Mais il ne fut pas également grand dans l'art de gouverner les peu-

(1) Voy. Hérodote liv. VIII. Thucydide liv. I^{er} Diodore de Sicile liv. II. Cornelius Nepos, et Plutarque.

ples. Persécuté de la fortune presque dès son berceau, il conquiert, perd et reconquit l'Épire, royaume qui lui appartenait par droit de succession. L'ambition des conquêtes et l'inconstance de ses vues lui firent abandonner plusieurs fois les avantages du sort et les rênes de ses états, pour courir après la gloire chez les nations étrangères. Il fut deux fois maître de la Macédoine, et se la vit enlever deux fois. S'étant allié avec les Tarentins, sous le prétexte de vouloir mettre un frein à l'ambition des Romains, il conquiert la Grande Grèce presque toute entière; mais rebuté de la valeur d'un ennemi que les Grecs n'avaient pas encore assez connu, il porta ses armes dans la Sicile, qui l'appela à son secours contre les Carthaginois. Devenu odieux aux Syracusains, qu'il traitait en sujets plutôt qu'en alliés, il éprouva une suite de revers qui l'obligèrent à tourner ses forces contre la Grèce: enfin, au milieu de la mêlée qui eut lieu dans les rues d'Argos entre ses troupes et celles d'Antigone Gonatas réunies aux Grecs, à la suite d'une surprise qu'il avait tentée contre cette ville, il fut mortellement blessé d'une tuile que lui lança une vieille femme du haut de sa maison, pour sauver son fils. Alexandre II. lui succéda en Épire l'an 272 avant l'ère vulgaire. Nous avons déjà vu que la fameuse statue capitoline, qu'on avait prise pendant longtemps pour l'image de Pyrrhus, était celle du Dieu de la guerre. M.^r Visconti a découvert dans le Cabinet de la Bibliothèque de Paris une médaille précieuse (n.^o 5), où, d'après des raisonnemens de la plus grande probabilité, il croit reconnaître le portrait de ce Monarque. « La légende, dit-il, *Basileos Pirrou* (monnaie) *du Roi Pyrrhus* le prouve assez. On voit en outre sur un des côtés de cette médaille la tête d'un guerrier avec un casque. Thétis montée sur un cheval marin, et portant à son fils Achille le bouclier fabriqué par Vulcain, forme le type du revers. Le rapport de ce type avec Pyrrhus issu du sang des Eacides, et descendant d'Achille, semble être de toute évidence; et comme la tête du guerrier qui est gravée sur l'autre côté de la médaille a tout l'air d'un portrait, je crois qu'on peut, avec la plus grande vraisemblance, la regarder comme celle de Pyrrhus ». Ce savant commentateur appuie ensuite son opinion de conjectures non moins solides, et ajoute qu'il n'est pas hors de probabilité que cette médaille ait été frappée chez les Bruses, peuple de la Grande Grèce, qui s'était ligué avec Pyrrhus contre les Romains (1).

*Médailles
de Pyrrhus.*

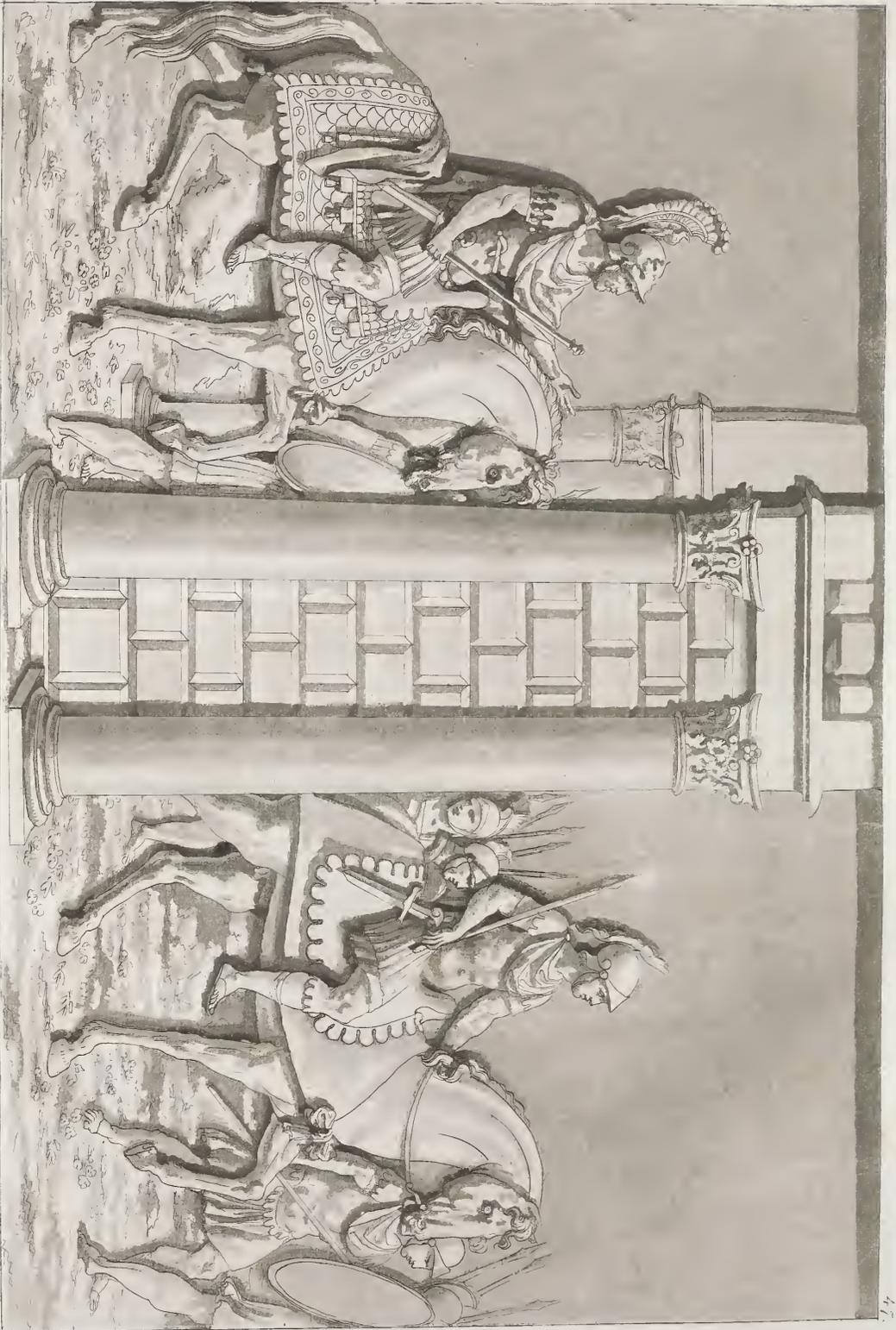
(1) Iconogr. Gr. Vol. II. pag. 84.

Milice de l'empire d'Orient et des Grecs modernes.

*Décadence
de la milice
Grecque.*

La ligue Achéenne dont nous avons déjà parlé, doit être considérée comme le dernier effort de la valeur des Grecs, et presque comme la lueur pâle et tremblante d'un flambeau prêt à s'éteindre. Tombée sous la domination des Romains, la Grèce perdit tout son courage et toute son énergie; elle vit d'un œil tranquille les vainqueurs s'emparer de ces positions inexpugnables, qui avaient été jadis la sauve-garde de sa liberté et de sa grandeur; et elle demeura spectatrice indifférente des combats sanglans que se livrèrent dans son propre sein ces mêmes conquérans, pour l'empire du monde qu'ils se disputaient entre eux. Elle ne se reveilla pas de cette profonde létargie, lors même que Bysance devenue la capitale de l'empire d'Orient, fit oublier l'éclat et la puissance de l'ancienne Rome. Bien plus, c'est que depuis cette époque elle ne conserva plus rien de Grec que le langage: car elle prit, pour ainsi dire, tout le costume des Romains, ainsi que leurs usages: la même imitation s'introduisit dans sa tactique militaire et dans son armée, où les descendants des Thémistocles, des Léonidas, et des Epaminondas combattaient dans les mêmes rangs à côté des Latins et des Barbares. Ainsi nous n'avons rien à dire de la milice des Grecs depuis leur assujétissement à la puissance Romaine; et nous ne pourrions ajouter que bien peu de chose sur celle de l'empire Grec, sans être obligés d'anticiper sur ce que nous en avons à dire à l'article du costume des Romains, auquel nous renvoyons nos lecteurs. D'un autre côté, le manque presque total de monumens relatifs à ces deux époques ne nous permet pas de nous arrêter long-tems sur ce point, notre but étant d'offrir dans cet ouvrage des images et des figures, plutôt que des dissertations ou des recherches, qui n'auraient que peu ou point d'importance. Nous nous dispenserons encore de parler des changemens, que la tactique et le costume militaire des derniers tems de l'empire Grec ont subis dans les tems modernes et depuis l'invention de l'artillerie, attendu que nous n'avons aucun monument qui en rende témoignage, et que d'ailleurs le costume militaire devint presque uniforme par toute l'Europe à cette époque et depuis les croisades, comme nous aurons occasion de l'observer en son lieu. Cependant, pour ne pas laisser une trop grande lacune dans cette partie de notre ouvrage, nous avons cru à propos

*Manque
de monumens.*



A. Knapp del. 1847.

de représenter à la planche 47, comme pour complément de nos recherches, un fragment de la colonne Théodosienne, où l'on voit les différens costumes militaires des premiers siècles de l'empire Grec. On prétend que cette colonne fut élevée à Constantinople par l'Empereur Arcadius, en l'honneur de Théodose le jeune. Elle ne diffère guères de la colonne Trajane qu'on voit encore à Rome, et présente également dans ses bas-reliefs un triomphe, que les érudits croient avoir été remporté par le même Empereur sur les Scythes et les Goths (1). Quant aux dessins que nous avons des bas-reliefs de cette colonne, nous observerons d'abord que c'est au peintre Gentil Bellini, Vénitien, que nous en sommes redevables, et voici comment. A la vue de quelques tableaux de Jean Bellini que l'ambassadeur de la république de Venise avait apportés avec lui pour l'ornement de son palais de Constantinople, Mahomet II, ne pouvant contenir son admiration, demanda avec les plus vives instances qu'on lui envoyât ce peintre. L'ambassadeur en écrivit aussitôt à son sénat. Mais Jean ne voulant pas interrompre les ouvrages qu'il exécutait alors dans le Palais de Saint Marc, et se trouvant d'ailleurs dans un âge déjà très-avancé, proposa de faire partir son frère Gentil à sa place. Cet artiste reçut de Mahomet l'accueil le plus gracieux, et le portrait qu'il fit de ce Monarque par le moyen d'une glace, le rendit à ses yeux et à ceux de toute sa cour l'objet de la plus haute admiration : enfin les Turcs, qui n'avaient aucune idée de peinture, le regardèrent comme un être surnaturel. A la faveur de l'estime dont l'honorait Mahomet, Gentil examina tous les monumens des arts qui existaient encore à Constantinople ; et la colonne Théodosienne ayant particulièrement fixé son attention, il obtint d'en pouvoir lever le dessin. Cet ouvrage précieux fut d'abord transporté à Venise, d'où il passa, après bien des vicissitudes, à l'Académie de peinture et de sculpture de Paris. C'est de ce dessin que nous avons pris celui de la porte

*Colonne
Théodosienne.*

*Gentil Bellini
lève le dessin
de la colonne
Théodosienne.*

(1) Il faut lire au sujet de cette colonne et des événemens qui y sont représentés la Dissertation du P. Claude François Menetreio : *Columna Theodosiana, quam vulgo historiatam vocant, ab Arcadio Imper. Constantinopoli erectam in honorem Imperatoris Theodosii Junioris a Gentile Bellino delineata*. Lisez aussi Banduri, *Imperium orientale* ; T. II. pag. 508 et suiv. Cette colonne fut renversée par Bajazet II pour construire un bain à sa place. V. *Hobhouse -- A Journey through Albania* etc. pag. 955.

Porte d'or.

d'or, que fit élever Théodose le Grand, après avoir défait le tyran Maxime. Cette porte est d'une construction singulière, et n'a rien de commun avec les arcs de triomphe qu'on voit à Rome. L'Empereur va pour passer dessous. On le reconnaît à son sceptre, à la richesse de l'équipage de son cheval, et à l'aigle dont son casque est orné; mais on ne peut assurer précisément si ce personnage est Théodose même, ou Gratien, que le premier avait élevé à l'empire, et qui avait vaincu les Allemands et les Goths; il est précédé du préfet ou capitaine des gardes qui est aussi à cheval. Nous laisserons à la curiosité des lecteurs le soin d'examiner les costumes militaires et les armes que présente ce dessin, ainsi que l'analogie ou la différence qu'on y observe avec ceux dont nous avons déjà donné la description.

Cataphractes.

Il y avait dans les armées de l'empire d'orient un corps de cavalerie, connu sous le nom de *Cataphractes*, qui était très-renommé. Sa formation vient proprement des barbares. Les Romains, au dire de Tite-Live, virent pour la première fois cette espèce de cavalerie dans les troupes d'Antiochus. Constance, fils de Constantin, fut le premier à en introduire l'usage dans les armées de l'empire. Nous croyons à propos de rapporter ici la description qu'en fait Héliodore. " C'est (le cataphracte) un homme d'élite, et qui doit " être très-fort: il a pour coiffure un armet qui n'a qu'une seule " ouverture, et ressemble par devant à un visage d'homme: cette " armure lui couvre la tête toute entière, à l'exception des yeux, " depuis le sommet jusqu'à la nuque. De la main droite il porte une " longue lance armée au bout d'un fer aigu; de la gauche il gouverne " les rênes de son cheval. Une épée pend à sa ceinture, et tout " son corps est enveloppé d'une cuirasse. Voici comment cette cuirasse était fabriquée. On formait, avec du cuivre ou du fer, des " plaques carrées, de la grandeur d'une palme en tous sens: on disposait ces plaques les unes à côté des autres depuis le haut jusqu'en " bas, de manière que le bout et les côtés de celles de dessus s'appliquaient sur celles de dessous et des côtés, et ainsi de suite. A " l'endroit où se rapprochaient les jointures, il y avait de petits crochets en forme de hameçon, auxquels était agrafée une espèce de tunique couverte d'écaillés de poisson, qui ceignait le corps du cavalier " sans l'incommoder, et sans le gêner dans aucun de ses mouvemens. " Cette tunique avait des manches, et descendait du cou jusques " sur les genoux; elle était ouverte entre les cuisses, c'est-à-dire

“ à la partie qui posait sur les épaules du cheval. Telle était la
 “ forme de cette cuirasse, dont la solidité pouvait résister aux flè-
 “ ches et aux coups les plus violents. Les jambiers qui prenaient de-
 “ puis le pied jusqu’au genou, tenaient à la cuirasse, et au bout
 “ étaient attachés des souliers aussi en fer. L’armure du cheval était
 “ la même; sa tête était couverte d’une tétière en fer, et de cha-
 “ que côté tombait de ses épaules jusqu’au ventre une couverture en-
 “ trelacée de fer, qui lui servait de défense, et ne l’empêchait pas de
 “ courir en plaine. Le cavalier ainsi armé se trouvait comme soudé
 “ sur son cheval: le poids de son armure ne lui permettant pas
 “ d’y monter lui même, il y était placé par d’autres. Au signal du
 “ combat, il lâchait les rênes, et dans sa course précipitée contre
 “ l’ennemi, il ressemblait à un homme de fer, ou à une statue mo-
 “ bile fabriquée au marteau. Un cordon attaché au cou du cava-
 “ lier retenait la lance à l’endroit où le fer est long et droit, et
 “ à celui de sa courbure un autre cordon la retenait près des cuis-
 “ ses du cheval, et servait en même tems dans le combat à rendre
 “ l’animal docile à la main du cavalier, lequel n’avait besoin alors
 “ que de tenir sa lance droite, et de la pousser avec force devant
 “ lui, pour que le coup en fût plus rude et plus meurtrier. Rien
 “ ne résistait à l’impétuosité de son choc, et souvent d’un seul coup
 “ il abatait deux ennemis (1) ». Nous n’avons aucun monument qui
 nous retrace l’image des Cataphractes des empires Grec et Romain;
 mais comme Constance avait introduit dans son armée cette espèce
 de cavalerie à l’imitation des barbares, et pour qu’il ne reste rien à
 souhaiter à nos lecteurs sur ce point, nous avons cru devoir leur
 présenter à la planche 44, n.º 2, quelques *Cataphractes* de milices
 auxiliaires de l’empire Romain, qu’on voit dans les bas-reliefs de
 la colonne Trajane. Il est à remarquer ici que le cavalier n’a point
 le visage couvert, et que ses mains sont également nues; il n’a mé-
 me point de pique.

Nous ne devons pas omettre non plus de faire mention du *La-*
barum, espèce d’étendard, que Constantin le Grand avait donné
 aux armées des deux empires pour enseigne militaire. C’était une

Labarum.

(1) Héliodore, sur les choses éthyopiques, trad. de Léonard Ghini.
Vinegia, Gabr. Giolito, 1560, 8.º, liv. IX. pag. 235 et suiv. On ne trouve
 dans le G’ossaire de Dufresne d’autre explication du mot *cataphractus*,
 que celle de *thorace ferreo indutus*.

longue pique, décorée quelquefois de divers objets, et portant vers son extrémité supérieure un bâton transversal, d'où pendait une draperie couleur de pourpre, enrichie de pierreries et entourée d'une frange. Au milieu était figurée en broderie la croix, ou le monogramme composé des deux lettres Grecques X. P. qui indiquent le nom du Christ, et d'autres fois les deux autres A. Ω, qui signifient que le Christ est le principe et la fin de toutes choses. On trouve aussi des *labarum* qui avaient la forme d'un éventail. Voyez les deux médailles de Constance, (planche 42, n.° 3) rapportées par Banduri. On prétend que Constantin donna à ses troupes cette espèce d'étendard, après avoir vu dans les airs, en marchant à la tête de ses troupes contre Maxence, une croix sur laquelle on lisait ces mots en Grec : EN ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ. *In hoc (signo) vinces*, et qu'il choisit cinquante guerriers des plus braves et des plus pieux de son armée pour le porter tour-à-tour. Les savans croient voir dans ces guerriers ceux que le Code Théodosien désigne sous le nom de *Præpositi laborum* (1).

Feu grégeois.

Enfin, et pour compléter ce que nous avons à dire de l'art militaire de l'empire de Bysauce, nous allons rapporter les notions que nous ont transmises les écrivains sur le *feu grégeois*, auquel Constantinople fut plusieurs fois redevable de son salut. Nous avons vu précédemment que les anciens ont toujours cherché à faire usage du feu dans leurs guerres. Il paraît néanmoins que c'est des peuples de l'orient qu'est venue l'idée de produire des embrasemens par le moyen du *pétrole*, anciennement appelé *naphte*, et d'autres matières bitumineuses qui abondent dans ces contrées. Dion raconte que l'Empereur Sévère fit de vains efforts pour prendre une ville située sur les confins de la Perse, parce que *les assiégés brûlèrent, avec du naphte qu'ils lui jetaient, ses machines, ainsi que les soldats qui en étaient atteints* : ce qu'une ville de Médie avait déjà fait trois siècles auparavant contre Lucillus. Ammien Marcellin, Procope et

(1) Peut-être *labarorum*. Le *labarum* proprement dit était l'étendard des Barbares. C'est pourquoi, quand on le trouve sur les médailles des Augustes qui ont précédé Constantin, au lieu de le prendre pour une enseigne Romaine, il faut le regarder comme celle de quelque nation barbare vaincue par l'Empereur, en l'honneur de qui la médaille a été frappée. Ainsi il serait inutile de rechercher dans la langue grecque ou latine l'étymologie du mot *labarum*. V. Du-Fresne *De Imperator. Constantinop.* etc. *Numismatibus Dissertatio*, pag. 39.

autres anciens écrivains nous assurent, que l'huile, appelée incendiaire, se faisait en Médie et en Perse (1). L'usage de ce feu passa aussi chez les Arabes : car au dire de l'historien Elmacin, ils l'employèrent à un siège de la Mecque, et Jean de Vitry rapporte qu'ils achetaient à un très-haut prix les eaux d'une fontaine, avec lesquelles, au moyen de quelques ingrédients qu'ils y mêlaient, ils faisaient le *feu grégeois*. Il paraîtrait que ce fut d'eux que l'architecte Callinique, venu de Balbec en Grèce vers le milieu du VII.^e siècle, apprit la composition de ce feu; et qu'à la faveur de ses hôtes dans ce dernier pays, il composa ou peut-être perfectionna celui qui dans la suite fut appelé *feu grégeois*. Les écrivains Byzantins l'appellent tantôt *feu artificiel*, tantôt *feu de mer*, mais plus communément encore *feu fluide*. Il existe un opuscule qu'on attribue à certain Marc Greco, lequel vivait, dit-on, vers l'an 1100, où sont indiqués les ingrédients qui entrent dans la composition du feu grégeois, ainsi que la manière de le préparer : ces ingrédients sont du *soufre*, de la *poix*, du *pétrole*, du *tartre*, du *sel décrépit*; et le procédé est de *faire bouillir le tout ensemble*, et d'y *mêler de l'étoupe* (2). Callinique fit usage pour la première fois de cette composition dans un combat naval, entre Constantin Pogonate et les Sarrazins, près de Cysique sur l'Helléspont. L'effet en fut si terrible, que la flotte ennemie, portant environ trente mille hommes, fut entièrement détruite par les flammes. Les successeurs de Constantin l'employèrent ensuite dans plusieurs de leurs guerres, et toujours avec beaucoup de succès. Le soin particulier qu'ils prirent toujours d'en cacher le secret nous donne à

*Matières
composant
le feu grégeois.*

*Le feu grégeois
mis au nombre
des secrets
de l'Etat.*

(1) Le chevalier Venturi, que nous avons suivi dans nos recherches sur le *feu incendiaire*, dit que c'est peut-être à l'usage de ce feu qu'il faut attribuer, ce que Philostrate regarde comme l'effet d'un prodige inoui, savoir; qu'*Hercule* et *Bachus* s'étant engagés dans un combat avec un peuple de l'Inde favorisé du ciel, ils furent assaillis par des tourbillons de feu et des foudres qui tombaient d'en haut sur les armes de leurs troupes. On peut lire à cet égard le savant Mémoire qu'il a fait insérer dans le VI.^e tome de la *Bibliothèque Italienne*, pag. 343 et suiv., ainsi qu'un autre Mémoire lu par lui à l'Institut R. le 8 juin 1815.

(2) Sur la composition du feu grégeois il faut lire en outre Alberto M. *De mirabilibus mundi*, Valturio, Biringuccio, Cardan et autres, qui pourtant n'ont fait que copier ou répéter ce qu'ils ont lu dans l'opuscule de Marc Greco.

présumer, que le feu de Callinique était d'une autre composition, et plus meurtrier que celui qu'on connaissait en orient; et en effet le feu grégeois fut mis par Constantiu Porphirogenètes au nombre des secrets de l'Etat. Cet Empereur, dans un ouvrage qu'il a écrit sur le gouvernement de l'empire, dit à son fils Romanus, que si jamais les Barbares viennent lui demander le feu grégeois, il leur réponde que c'est un secret qu'il ne peut communiquer, parce que l'Ange qui l'apporta à l'Empereur Constantin lui défendit de le faire connaître à d'autres, et que ceux qui ont osé violer cette défense ont été dévorés par le feu du ciel. Les précautions de Porphirogenètes ne purent empêcher cependant que les Barbares ne parvinssent à trouver d'eux mêmes, ou à découvrir par d'autres le secret de cette composition. Le P. Daniel, dans son Histoire du siège de Damiette qui eut lieu vers l'an 1249 sous Saint Louis, rapporte que les Turcs en firent alors un usage terrible. Ils lançaient, dit-il, ce feu par le moyen d'un mortier, et quelquefois avec une arbalète singulièrement construite, qu'on tendait avec une machine dont la force était supérieure à celle de toute puissance humaine. Mais l'invention de la poudre et de l'artillerie, si funeste au genre humain, a fait tomber dans l'oubli le feu grégeois. Les effets de la poudre à canon ont bientôt surpassé ceux d'une composition, qui ne pouvait se lancer qu'avec des tubes de cuir dans lesquels on soufflait, ou avec des arbalètes, ou enfin avec d'autres machines très-imparfaites, tant l'homme a été ingénieux à créer de nouveaux moyens, pour abrégier son existence déjà si fragile et si courte, et sujette à une infinité de disgrâces!

Les Barbares en font aussi usage.

Milice des Grecs modernes.

Après les notions que nous avons données précédemment sur les Grecs modernes, il ne nous reste plus que fort-peu de choses à dire de leur milice et de leurs usages militaires. Confondus aujourd'hui avec les hordes de l'empire Ottoman, ils ne nous présentent rien qui ne soit commun avec les armes et l'habillement militaire des Turcs. On peut comparer la Turquie d'Europe à un pays, où les eaux d'un torrent impétueux ont renversé les maisons, déraciné les forêts, et recouvert le sol d'un sable aride, qui laisse à peine apercevoir la trace des anciennes habitations, et quelques restes de végétation dans des troncs d'arbres et des buissons dispersés çà-et-là sur sa surface. Il serait sans doute aussi étrange qu'inutile de vouloir chercher dans les misérables débris d'un peuple avili depuis tant de siècles, quelque étincelle de son ancienne valeur, ou quel-

qu'usage militaire qui le distingue de la nation sous le joug de laquelle il est opprimé. « La Morée, dit M.^r Pouqueville, lors que je me trouvais dans cette province qu'on croyait la plus menacée, outre une flotte formidable qui la protégeait, était encore défendue par un corps de troupes de six mille hommes Je vis arriver ces malheureux, qu'on avait ramassés dans plusieurs villes de l'empire, la plupart sans armes, et presque mourans de faim Quoique sans aucune discipline, les Albanais, (habitans de la Macédoine et de l'Épire), montraient néanmoins un certain ordre dans leur milice. Chacun de leurs corps était divisé en *chiliades*, ou milliers commandés par un *Bimbachi*, ou chef de mille hommes, qui avait pour marque distinctive une tunique semblable à celle des Diacres, avec de longues épaulettes qui lui arrivaient jusqu'au coude. Il y avait en outre des capitaines, et des lieutenans, dont chacun commandait un nombre indéterminé de soldats. Chaque homme, au moment de son enrôlement, recevait à titre d'engagement une somme, avec laquelle il était obligé de pourvoir aux frais de son habillement, de son armement et de son entretien Il est aisé d'imaginer ce que doit être une troupe, où il n'y a ni contrôles, ni caisse, ni solde fixe (1). Ce n'est qu'un ramas d'hommes, composé de gens braves et courageux, mais sans discipline, sans ordre et sans tactique militaire. Les paysans Albanais se font distinguer entre autres par leur agilité, leur vigueur, et leur habileté à manier le fusil et le sabre; ils sont d'une force et d'une hardiesse étonnantes lorsqu'ils combattent corps à corps; mais s'ils ont le malheur d'être enfoncés par un corps de troupes réglées, leur défaite est générale et complète ». Cependant les Albanais se sont acquis par leur bravoure, et par la forme même de leur habillement militaire, une grande réputation parmi les Turcs; ce sont eux qui composent la garde des Pashas (2) en Morée, en Égypte, en Syrie, ainsi que dans les autres provinces de l'empire. Le n.^o 1 de la planche 48 représente un soldat Al-

Morée.

Albanais.

Soldats
Albanais.

(1) Pouqueville. *Voyage en Morée* etc. Paris, 1805. T. I. p. 241 et suiv.

(2) M.^r Holland a vu dans l'île de Lipari un régiment Albanais, qui avait été long-tems au service du Roi des deux Siciles. Ce régiment fut dissous dans l'hiver de 1812. Les troupes qui attaquèrent l'armée Aglaise à Rosette dans la dernière expédition d'Égypte, étaient composées en grande partie d'Albanais. V. Holland, *Travels in the Jonian Isles*. etc. London, 1815, pag. 113.

banais : nous avons tâché de conserver dans ce portrait, non seulement l'habillement, mais encore les traits et tout le caractère de physionomie qu'il a dans l'original, que M.^r Hobhouse a fait peindre sur les lieux même, et sur lequel nous l'avons copié. Les Albanais ont aussi conservé une espèce de danse pyrrhique. « Deux hommes, c'est ainsi que s'exprime M.^r Pouqueville, armés d'un poignard s'avancent à pas mesurés, en agitant leurs armes d'abord contre eux mêmes, et ensuite l'un contre l'autre : des sauts et des tours de force caractérisent cet exercice militaire En voyant cette danse, je me crus transporté dans l'ancienne Sparte, dont elle rappelle les jeux : j'avoue que je fus presque saisi d'effroi, lorsqu'à l'impétuosité des mouvemens je vis succéder une espèce de délire et de fureur (1) ». Une autre danse qu'on prendrait aussi pour Spartiate, et qui est également en usage chez les Albanais, est celle qu'ils appellent *danse des voleurs*. On vit chez les anciens Grecs, au rapport de Xénophon, une danse d'un genre à peu-près semblable, à leur retour de leur expédition en Perse. Cette danse s'exécute ordinairement en présence des Pashas, dans une salle éclairée d'un petit nombre de bougies jaunes, dont la lumière presque sépulcrale, donne une couleur pâle et équivoque aux spectateurs et aux objets sur qui elle se réfléchit. Les danseurs ayant le bras gauche passé autour du cou, et tenant chacun la main droite dans la ceinture de l'autre, se donnent alternativement des secousses, et tournent en rond à pas mesurés, qu'ils accélèrent insensiblement, jusqu'à ce que leur mouvement ait pris toute la rapidité possible. Lorsque cette espèce de rotation est à son plus haut degré de véhémence, on entend des cris sauvages, qui se mêlent par intervalle aux sons bruyans d'une musique barbare. Vient alors quelquefois la danse pyrrhique dont nous venons de parler. Après cela, les danseurs feignent d'aller à la poursuite des voleurs, et de les arrêter, et ferment le spectacle par une espèce de triomphe. Mais les Spartiates tiennent encore du caractère de leurs illustres ancêtres. Ils sont fiers et orgueilleux : souvent on les entend entonner le chant de guerre, et invoquer le secours de quelque puissance amie qui vienne briser leurs fers. La couleur sombre de leurs vêtements, la hache dont ils sont armés, leur air taciturne, et le mépris farouche qu'ils montrent pour leurs oppresseurs, décèlent en eux des âmes fières

*Danse
pyrrhique
des Albanais.*

*Spartiates
modernes.*

(1) Pouqueville. Ibid. pag. 275 et 276, et Holland. Ibid. pag. 80.

et ardentes, qui n'attendent qu'un moment favorable pour sécouer le joug, et rendre tout son éclat à cette superbe Sparte, dont ils se vantent encore d'être les enfans (1). A côté des Spartiates et des Albanais il faut mettre aussi les Cariens, dont le pays fournit beaucoup de soldats. La Carie, dès les tems les plus reculés, ne connaissait pas d'autre métier que celui des armes. Ses habitans, nés en quelque sorte pour la milice, s'enrôlaient habituellement au service de quiconque leur offrait un engagement. *Genus*, dit Pomponius Mela, *usque eo quondam armorum, pugnaeque amans, ut aliena etiam bella mercede ageret*. Les descendans des Cariens ont conservé en cela tout le caractère de leurs ancêtres. Soldats de profession, ils abandonnaient volontiers leurs foyers pour suivre l'étendard du Pashas, de l'usurpateur ou de l'aventurier quelconque qui leur offre une meilleure solde. C'est pourquoi ils changent souvent de maître, et se vantent de ne consulter dans toutes leurs actions que leur propre intérêt: redoutables à leurs tyrans même, ils jouissent d'une liberté à laquelle aspirent envain les autres peuples de la Grèce. Leur état ou leur condition se distingue à la forme de leur turban qui est noir, et à la couleur des rubans ou cordons dont il est orné: voy. les n.^{os} 2, 3 et 4 de la planche 48, ainsi que le cavalier de la même nation qui y est représenté. Ces trois figures sont prises de la 93.^e planche du voyage de Choiseul.

Cariens.

RELIGION DES GRECS.

Ici s'ouvre un vaste champ, où les amateurs des beaux arts et de l'Archéologie peuvent donner carrière à leur génie, et faire une abondante moisson de connaissances aussi utiles qu'agréables. La religion, ou plutôt la mythologie des Grecs présente une suite continue d'idées ingénieuses, d'images riantes, de sujets sublimes, d'emblèmes, d'allégories, et autres objets aussi admirables par leur goût que par leur variété. " Tout est en action, dit un illustre écrivain, tout respire dans ce monde enchanté, où les êtres spirituels ont un corps, et les êtres matériels un âme; où les champs, les bois, les fleuves, les élémens ont leurs divinités particulières: personnages

*Utilité
de la
Mythologie
Grecque.*

(1) Voy. ce que nous avons déjà dit au sujet des Maniottes, pag. 224 et ailleurs.

chimériques sans doute, mais qui, pour nous, sont devenus réels et animés, par le rôle qu'ils jouent dans les ouvrages des anciens poètes, et les allusions que ne cessent d'y faire encore les écrivains modernes „. Aussi n'a-t-on jamais fait que de vains efforts, toutes les fois qu'on a voulu renverser les Dieux de l'Olympe, et enlever aux Muses l'empire de la poésie et des beaux arts. Nous avons parlé assez au long, à l'article des tems mythologiques ou fabuleux, de l'origine de la Mythologie Grecque, et des allégories que certains écrivains ont cru y apercevoir sous les images et les divers attributs des Dieux; c'est pourquoi nous nous dispenserons d'entrer dans de nouveaux détails à ce sujet (1). Nous ne voulons pas non plus passer en revue la multitude infinie des divinités Grecques, notre but n'étant pas de nous arrêter à des recherches de pure curiosité et tout-à-fait inutiles, mais de recueillir dans les monumens et les ouvrages des anciens tout ce qui peut nous donner une juste idée du costume de cette nation, et de n'en prendre que ce qui peut tourner au profit des arts. Les mêmes raisons nous engagent à passer sous silence l'histoire particulière de chacune de ces divinités: car il n'est personne d'un esprit un peu cultivé, qui n'ait acquis quelques connaissances de Mythologie dans les nombreux recueils que nous en avons. Nous traiterons donc: premièrement, des divinités et de leurs attributs; secondement, des temples, des autels et des ustensiles sacrés; troisièmement, des prêtres, des rites et des sacrifices; quatrièmement, des mariages, des funérailles et des fêtes religieuses; cinquièmement des mystères; sixièmement enfin, des jeux et des spectacles sacrés. Nous passerons ensuite à quelques observations sur la religion des Grecs modernes.

*Multitude
des divinités
Grecques.*

*Division
de cette partie.*

Divinités et leurs attributs.

Hérodote, le plus ancien des historiens de la Grèce, est celui qui nous donne les notions les plus exactes sur la religion des Pélasges, ou des anciens Grecs. « Les Pélasges (2), dit il, fesaient

*Religion
des Pélasges.*

(1) Voy. pag. 58 et suiv. Au tems d'Hésiode, le nombre des divinités Grecques se montait déjà à trente mille. *Op. et Dies*, liv. I.^{er} v. 250.

(2) Hérod. *Euterp.* §. 52 et 53. M.^r Larcher est d'avis que ces Pélasges sont probablement ceux qui vinrent s'établir dans l'Attique, 1209 ans avant notre ère, et qui en furent chassés 47 ans après.

“ hommage aux Dieux de tout ce qu'on pouvait leur offrir, comme
 “ je l'ai appris à Dodone, et leur adressaient des prières; mais ils ne
 “ leur donnaient aucun nom ni surnom, car ils ne les avaient jamais
 “ entendu nommer individuellement. Ils les appelaient Dieux en
 “ général, à cause de l'ordre qu'ils observaient dans les différentes
 “ parties de l'univers (1) . . . On a ignoré pendant long-tems l'ori-
 “ gine, ainsi que la forme et la nature de chacun de ces Dieux,
 “ et s'ils avaient existé de tout tems: ce n'est que d'hier, pour ainsi
 “ dire, que nous en avons connaissance. Homère et Hésiode ne vi-
 “ vaient guères que quatre cents ans avant moi. Or ce sont eux,
 “ qui les premiers ont traité en vers de la Théogonie; qui ont
 “ parlé des surnoms des Dieux, de leur culte, de leurs fonctions;
 “ et qui nous en ont tracé des images: les autres poètes, qui disent
 “ les avoir précédés, au moins à mon avis, ne sont venus qu'après
 “ eux ». On distingue en effet chez les anciens Grecs trois religions
 différentes, qui sont clairement énoncées dans la Théogonie d'Hé-
 siode. La première est celle où le Ciel et la Terre sont désignés
 comme souverains de l'univers. Le poète leur donne un grand nom-
 bre d'enfans, qui sont les Dieux d'Hérodote, auxquels on n'a point
 assigné de noms, qui ne tombent point sous nos sens, et dont cha-
 cun préside à un des corps célestes. La seconde religion est celle
 où Saturne, qui n'était d'abord que la planète de ce nom, en-
 leva au Ciel son empire, et commença à régner avec les autres
 planètes, qui toutes alors prirent un nom. La troisième enfin est
 celle de Jupiter et de ses frères, auxquels on a donné des fem-
 mes, des enfans et une descendance, qui, avec d'autres divinités
 inférieures, ont peuplé le ciel, la terre, la mer et les enfers. C'est
 à ces trois sortes de religions, et aux différens règnes de ces Dieux,
 que fait allusion Eschile dans la réponse que Prométhée adresse à
 Mercure, qui venait de donner contre lui des ordres cruels:

*Trois religions
des anciens
Grecs.*

*Nuperum imperium novitii obtinetis, quinetiam putatis
 Vos incolere arces nulli dolori pervias: non ex his ego*

(1) Le mot Θεός, *Dieu*, dérive de εἶς, d'où vient τιθημι, je fais: ainsi *Dieu* est celui qui a tout fait et tout ordonné. Platon fait dériver ce même mot Θεός de θέω, qui veut dire *je cours*, à cause du mouvement perpétuel des astres, qui furent les premiers objets de l'adoration des anciens peuples de la Grèce. Voy. Larcher, Hérod. Tom. II. pag. 282.

*Reges duos excidisse vidi ?
Et hunc jam regnantem tertium aspiciam
Turpissimè et citissimè. Nunquid tibi videor
Metuere et formidare novos Deos ? (1)*

*Idoles,
inconnues
dans les tems
héroïques.*

*Système
théologique
d'Homère.*

L'observation d'Hérodote, que les Grecs *ne connaissent*, pour ainsi dire, que d'hier l'origine, l'immortalité et la forme de leurs Dieux, nous autorise donc à croire, que dans le culte des tems héroïques, l'usage de représenter les Dieux sous des figures humaines et de faire des idoles n'était pas connu, quoiqu'il régnât dès lors dans l'Asie mineure l'idolâtrie la plus grossière. Et en effet Homère, historien aussi exact que grand poète, ne parle jamais d'images, de statues, ni d'aucun autre emblème de la divinité (2). Son système théologique nous montre clairement que Jupiter avait déjà obtenu l'empire de l'Olympe; mais on ne lui avait encore élevé aucune statue, pas même sur l'autel que les Grecs lui avaient dressé dans leur camp. Tout ce qu'on raconte des entreprises de Diomède, d'Ulysse et d'Ajax pour enlever le fameux Palladium, n'est qu'une fiction des poètes cycliques, ou des poètes postérieurs à Homère. Les assertions d'Apollonius de Rhodes, de Pausanais, de Diodore de Sicile et autres, ne peuvent être d'aucune force contre l'argument négatif qu'il est permis de tirer du silence d'Homère sur ce point: car si les Grecs des tems héroïques avaient professé le culte des statues, et si leurs Rois en avaient érigé à quelques divinités, ce poète si attentif à rapporter tout ce qui tient à la religion, aurait d'autant moins négligé d'en dire quelque chose, qu'il aurait pu trouver dans ces détails même un moyen facile de répandre plus d'agrément et de variété dans ses poèmes. Lorsqu'il parle de sacrifices ou d'autels élevés en l'honneur des Dieux, il ne fait jamais mention

(1) *Aesch. Prom.* v. 201 et suiv. On peut lire, au sujet des trois religions des Grecs, les belles dissertations de M.^r De-la-Barre dans les XVI.^e et XVIII.^e tome de l'*Acad. R. des Inscriptions etc.*

(2) M.^r De-Rochefort observe judicieusement, qu'Homère distingue toujours le costume des Grecs de celui des autres nations, et surtout des peuples de l'Asie mineure, chez lesquels le culte des idoles était déjà en usage. Ce poète parle bien en effet des hommages que les Troyens rendaient à la statue de Minerve, mais nulle part il ne laisse apercevoir que le même culte fût établi chez les Grecs.

d'idoles ni de statues quelconque : or le silence d'un auteur aussi exact , doit avoir à cet égard toute la force et l'évidence d'une preuve affirmative , comme l'observe fort-bien M.^r de Rochefort. Ajoutons à cela , que les anciens Grecs étaient dans l'usage de se prosterner devant les personnes auxquelles ils demandaient quelque grâce , tandis qu'ils restaient debout et se contentaient de lever les mains vers le ciel , lorsqu'ils adressaient aux Dieux quelque prière. Les peuples idolâtres se prosternaient au contraire devant leurs divinités pour les adorer ; et comme ils avaient fait leurs statues à l'image de l'homme , ils s'imaginaient ne pouvoir les honorer plus dignement , qu'en leur rendant un hommage semblable à celui qu'ils rendaient aux plus grands personnages (1). Ainsi donc , toute la religion des Grecs dans les tems héroïques reposait sur ce principe , qu'on voit dominer partout dans les poèmes d'Homère : *l'influence de Dieu sur les actions humaines*. Cest pour cela que ce poète a placé à la tête de son Iliade cette fameuse sentence , d'après laquelle il attribue à la volonté de Jupiter tous les événemens qu'il va raconter : *Ainsi s'accomplisse la volonté de Jupiter*. Adorer comme cause première l'Être Suprême , et comme causes secondaires ses nombreux ageus répandus dans l'univers ; les invoquer ; leur offrir des sacrifices ; croire que ces êtres supérieurs daignent s'entretenir avec les hommes , et particulièrement avec les Rois et avec les personnages qui se sont illustrés par leurs vertus et leur courage ; regarder les songes et les phénomènes célestes comme des avertissemens des Dieux ; voilà en quoi consistait toute la théologie Grecque à cette époque fameuse. De ce même principe , et de la tradition confuse des trois religions dont nous venons de parler , dérivait peut-être l'opinion que s'étaient formée les Grecs de certaines actions déshonorantes et même brutales qu'ils imputaient à leurs Dieux , et qu'ils vénéraient , sans cependant les imiter. Les artistes doivent donc bien se garder de faire entrer dans leurs compositions sur les rites ou la mythologie des Grecs , aucune statue ni emblème quelconque de la divinité. Qu'on n'objecte point à cela les images des divinités qu'on voyait figurées sur le bouclier d'Achille , car cet ouvrage n'était pas de la main de l'homme , ni un objet de culte.

*Comment
les anciens
Grecs
adoraient
leurs Dieux.*

Leur croyance.

(1) Voy. encore la Dissertation de M.^r Rochefort. Cet auteur observe que les Romains même ne connurent que fort-tard le culte des statues , qui , au dire de Saint Augustin , ne fut introduit chez eux que 170 ans après la fondation de Rome. Voy. *August. De Civit. Dei.*

*Superstitions
des Grecs
prises
des autres
peuples.*

*Déités sous
la forme
de pierres,
de colonnes etc.*

Hermes.

Mais l'imagination ardente de ce peuple, et ses rapports de commerce avec les Egyptiens et les nations de l'Asie ayant altéré dans la suite la simplicité de sa religion, il n'y eut aucune sorte de superstition auquel il ne se livrât. La Grèce se vit couverte de statues, d'images et de simulacres de tous genres : des faiblesses, des vices honteux, de grossières extravagances devinrent des objets de culte, et servirent d'argument aux compositions de l'art. Il s'écoula néanmoins beaucoup de tems depuis l'époque de la troisième religion, jusqu'à celle où les Grecs commencèrent à représenter leurs Dieux sous des formes humaines. Leurs premiers essais en ce genre ne furent d'abord, comme on l'a vu chez les anciens Arabes et les Amazones, que des pierres informes, des colonnes et des pierres de figure carrée, conique ou pyramidale, telle que fut la fameuse Vénus de Paphos, dont Tacite dit dans le II.^e livre de son Histoire : *simulacrum Deae non effigie humana; continuus orbis latiore initio, tenuem in ambitum, metae modo exurgens*. Les trente divinités qu'on voyait encore dans la ville de Fera en Arcadie du tems de Pausanias, n'avaient pour effigie que des pierres grossièrement sculptées. « Telles étaient, ajoute Winkelmann, la Junon « de Thespis et la Diane d'Icare : la Diane Patro, et le Jupiter « Milichius à Sycione . . . n'étaient que des espèces de co-
« lonnes. Bacchus fut adoré sous la forme d'une colonne : l'amour « même et les Grâces étaient figurés par une simple pierre. C'est « de là que vint le mot *κίον*, qui veut dire colonne, dont on se « servait encore dans les plus beaux jours de la Grèce, pour dési-
« gner une statue. Castor et Pollux furent représentés à Sparte par « deux morceaux de bois parallèles, joints ensemble par deux traver-
« ses aussi en bois; et cette configuration primitive est encore celle « qu'a aujourd'hui le signe des *Gémeaux* dans le Zodiaque », (1).
On plaça dans la suite sur ces pierres des espèces de têtes, pour indiquer d'une manière plus distincte les divinités qu'elles représentaient, et alors elles prirent le nom d'*Hermes*. Pausanias assure qu'on voyait de son tems à Athènes une Vénus Uranie ainsi représentée (2).

(1) Winkelmann, Histoire etc. Tom. I.^{er} pag. 6 et suiv. édition de Rome. Tout ceci est également confirmé par Hérodote, Lucien, Tertulien, Eusèbe et autres écrivains. V. Potter. *Arch. gr.* Liv. II. chap. II. et Feith. *Antiquit. homér.* Liv. II. chap. IV.

(2) Nous reviendrons sur cet objet à l'article des beaux arts, et nous y parlerons plus particulièrement des *hermes*, ainsi que du passage qui s'en fit peu-à-peu aux statues entières.

Vers le milieu de ses hermes on indiqua le sexe, puis on leur donna à la partie supérieure des formes un peu plus approchantes des naturelles. Vint en fin Dédale, qui, selon Harpocraton, sépara dans les hermes une jambe de l'autre, et mit ainsi la dernière main aux simulacres des Dieux. Depuis lors, on les représenta dans diverses positions, tantôt droits, tantôt assis, ou ayant l'air de se mouvoir (1). Le bois fut la matière dont les Grecs se servirent d'abord pour faire les statues de leurs Dieux. On y employa ensuite l'ivoire, et enfin diverses espèces de métaux habilement combinés avec l'ivoire même et autres matières précieuses, comme nous le verrons plus loin. La peinture rivalisa de gloire avec la sculpture, et prit dans la religion le sujet de ses compositions les plus gracieuses et les plus nobles.

*Origine
des idoles.*

Les Grecs représentaient leurs divinités de diverses manières, et les modelaient sur l'idée qu'ils s'en étaient formée, surtout d'après les descriptions qu'ils en trouvaient dans Homère. Ils figuraient donc Jupiter avec un visage majestueux et une longue barbe, Apollon avec de longs cheveux et sans barbe, Mercure presque encore enfant, Neptune avec une chevelure bleue, Minerve avec des yeux couleur d'azur etc. Nous renvoyons en cela nos lecteurs aux ouvrages d'Iconologie, et aux dictionnaires mythologiques. Mais le principal caractère qui distinguait les formes des Dieux de celles de l'homme, était un air de sublimité qui dominait dans toutes leurs images, et qui excitait dans l'esprit des peuples un sentiment mêlé d'admiration et de respect. « Les objets les plus sacrés du culte public, dit Winkelmann en parlant des artistes de la Grèce, sortaient de leurs mains; et pour qu'ils inspirassent plus de vénération, il fallait bien qu'on les crût modelés sur des formes d'une nature plus élevée, et qu'ils eussent je ne sais quoi de divin, pour répondre à l'idée sublime qu'avaient donnée des figures des Dieux les premiers fondateurs des religions, qui étaient poètes, et dont

*Archétype
des Grecs
dans la
représentation
de leurs
divinités.*

*Sublimité
des images
des Dieux.*

(1) Arnobe s'exprime ainsi dans son II.^e livre sur la position qu'on donnait aux divinités: *Ergo, si hoc ita est, et in sedentibus signis Deum sedere dicendum est, et in stantibus stare, in procurrentibus currere, jacularier in jacentibus tela.* Néanmoins Winkelmann (Monum. anc. I.^{re} Part pag. 71) est d'avis, que les artistes les plus anciens représentaient les Déeses assises: « car, dit-il, on voyait assises dans le temple de Junon à Elide les statues des Heures, qui étaient l'ouvrage de Doryclède disciple de Dypéne et Schillis, les plus anciens artistes Grecs qui nous soient connus ».

*Leur jeunesse
éternelle.*

« l'imagination féconde avait cherché à se surpasser elle-même dans
 « l'exécution de ces sortes d'ouvrages. Et quelle idée pouvait-on se
 « former plus analogue à des Dieux corporels, et plus attrayante pour
 « l'homme, que celle d'une jeunesse éternelle et d'une fraîcheur
 « inaltérable, dont le souvenir nous flatte encore si agréablement,
 « lors même que nous touchons au terme de la vie? Cette idée con-
 « venait parfaitement à l'immutabilité de la nature divine: d'ail-
 « leurs cet air de jeunesse et de beauté dans les Dieux, était plus
 « propre à inspirer cet amour et cette tendresse qui portent dans
 « l'âme l'ivresse du bonheur, dont le sentiment, bien ou mal enten-
 « du, a toujours été l'objet de toutes les religions (1) ». Ce ton de
 fraîcheur et de noblesse avait pourtant ses gradations, selon le rang
 de chaque divinité, son sexe et les différents degrés dont le beau idéal
 peut être susceptible. Le grand talent des artistes était donc de sa-
 voir donner à leurs Dieux, cet air de jeunesse et de vigueur, quel-
 que fût l'âge, que la tradition ou l'opinion commune leur supposait.
 Aussi « continue Winkelmann, n'aperçoit-on rien de bas ni de vul-
 « gaire dans les images des Dieux (2). On remarque au contraire que
 « les artistes Grecs ont donné à chacune de ces divinités des traits
 « particuliers et tellement invariables, qu'on croirait que cette uni-
 « formité leur était prescrite par une loi. Le Jupiter qui se voit sur
 « les monnaies ioniques et doriques, est parfaitement semblable à
 « celui des monnaies Siciliennes. Les têtes d'Apollon, de Mercure,
 « de Bacchus, de *Liber Pater*, et du jeune comme du vieux Her-
 « cule, sont absolument les mêmes sur les monnaies, les camées
 « et les statues (3) ». Pour rendre l'idée de la spiritualité de leur
 être, on les représentait comme extrêmement légers à la course.
 Homère compare la marche de Junon à la rapidité de la pensée
 d'un voyageur, qui repasse en un instant dans son esprit tous les

*Leur
ressemblance.*

*Leur vitesse
à la course.*

(1) Winck. Histoire de l'art. du dessin. Tom. I.^{er} pag. 289.

(2) On connaît l'opinion d'Epicure au sujet des Dieux, que ce phi-
 losophe disait avoir, *non un corps, mais presque un corps, non du sang,
 mais presque du sang.* V. Cic. *De Nat. Deor. Liv. I.^{er} Chap. XVIII.
 et XXV.*

(3) Les plus célèbres d'entre les artistes Grecs se vantaient d'avoir
 emprunté leurs modèles des divinités mêmes, en feignant qu'elles leur
 étaient apparues sous les formes qu'ils leur prêtaient. Ainsi Praxitèle di-
 sait avoir fait l'Amour, tel qu'il l'avait vu auprès de la belle Phryné.
Anthol. Liv. IV. Chap. XII. N. 59.

pays qu'il a vus : Phérécide le Syrien donnait aux Dieux , au lieu de jambes , deux serpens , pour exprimer par là que leurs mouvemens sont si prompts et si légers , qu'ils ne laissent aucune trace. Tels sont les caractères pour ainsi dire communs à toutes les divinités. Nous verrons quels sont leurs attributs particuliers , dans la description que nous ferons successivement de chacune d'elles.

Déité des Grecs.

Homère , dans le III.^e livre de son Iliade , nous représente les Dieux distribués en quatre classes lorsqu'il fait paraître Agamemnon appelant en témoignage de son serment , d'abord le Grand Jupiter , puis le Soleil , les Fleuves , la Terre et les Dieux qui punissent les morts. Cette idée est fondée sur l'opinion où étaient les Grecs , que l'univers était divisé en quatre parties , à chacune desquelles était assignée une classe de ces Dieux , qui , pour cette raison , se distinguaient en déités célestes , aquatiques , terrestres et souterraines ou infernales. Mais comme une dissertation particulière sur chacune d'elles serait aussi longue qu'inutile , nous nous bornerons à parler des principales , de manière pourtant à mettre nos lecteurs dans le cas de distinguer nettement celles qui appartiennent à chacune de ces classes. On comptait douze Dieux principaux , qu'on appelait *maximi* , et dont le culte , au raport d'Hérodote , avait été transmis aux Grecs par les Egyptiens. Ces divinités étaient Jupiter , Junon , Neptune , Cérès , Mercure , Vesta , Vulcain , Phébus , Mars , Pallas , Vénus et Diane. Après elles venaient les divinités inférieures , dont le nombre était infini , comme nous l'avons observé plus haut , puis la troupe des Demi-Dieux et des Héros. Quoiqu'elles eussent toutes un séjour particulier qu'elles préféraient à tout autre , nous les voyons cependant , selon les idées mythologiques , se rassembler souvent sur le mont Olympe , qui est pris quelquefois par les poètes pour le ciel même , ou comme le lieu où les Immortels tenaient leur conseil (1). Nous commence-

Quatre classes de Divinités.

Divinités supérieures;

Divinités inférieures. Demi-Dieux.

(1) Il faut lire au sujet de l'Olympe la savante conjecture de M.^r Mairan , qui se trouve aussi dans les œuvres de Cesarotti , *Florence* , Molini , et Landi. T. I.^{er} II.^e Part. pag. 282. Cet auteur présume que l'aurore boréale est ce qui a fait imaginer aux Grecs , que Jupiter et les autres Dieux tenaient leur conseil sur l'Olympe. « L'Olympe dont il s'agit , dit-il ,

rons donc par présenter à nos lecteurs ces Divinités principales, que nous avons réunies à ce dessein dans la planche 49: nous entrerons ensuite dans une dissertation détaillée sur chacune d'elles en particulier, et nous parlerons enfin des Demi-dieux. On pourra aussi, d'après cette planche, se former une idée du conseil des Dieux, ou de l'Olympe, tel que la mythologie et les poètes nous l'ont représenté. Les figures qui la composent ont été copiées sur des camées, et des bas-reliefs antiques, sur le fameux autel en rotonde du Musée Capitolin, sur celui de la Maison de plaisance Albani, sur des monnaies, des vases Grecs et des ouvrages sortis de la main des plus grands maîtres (1).

*Olympe
ou conseil
des Dieux.*

*Jupiter
et Junon.*

On voit à la partie la plus élevée Jupiter et Junon assis sur un trône. On reconnaît aisément le Monarque de l'univers à son front large, et à sa chevelure ondoyante comme la crinière du lion: d'une main il tient un sceptre, et de l'autre la foudre: un de ses pieds est posé sur un globe, emblème de la domination qu'il exerce sur tout le monde, et l'aigle ministre de ses volontés est à son côté. Junon a la tête ceinte d'un diadème; elle tient aussi un sceptre: un voile magnifique descend de sa tête sur ses épaules et sur ses flancs: son paon est à ses pieds. D'un côté sont Hébé et Ganimède qui présentent l'ambroisie à Jupiter, et de l'autre les Grâces filles de ce Roi des Dieux réunies en un groupe élégant: elles sont représentées nues, pour indiquer que la simplicité

*Hébé,
Ganimède,
les Grâces.*

car il y en a plus d'un dans la Grèce, consiste en une chaîne de hautes montagnes, qui s'étendent au nord de la Thessalie et au midi de la Macédoine, et vont déclinant à l'ouest de l'Achaïe, de la Phocide, et de tout ce qui compose la Grèce proprement dite, l'*Hellas*, et l'ancienne Grèce, pays fécond en idées poétiques et fabuleuses. L'aurore boréale, qui n'est jamais trop élevée à cette latitude, et qui décline le plus souvent à l'ouest, y aura donc apparu immédiatement au dessus de ces montagnes, ou comme adhérente à leurs sommets. Or, l'arc lumineux et rayonnant, que ce phénomène forme à son extrémité, aura été pris par le vulgaire étonné, pour une marque non équivoque de la présence des Dieux; le segment obscur qu'on voit quelquefois au dessous, pour un nuage majestueux qui dérobaient les Immortels aux yeux des profanes; et les rayons de lumière couleur de feu qui s'en échappaient, pour la foudre lancée par Jupiter. Plus ce phénomène aura été rare, plus il aura excité d'étonnement, et plus la tradition en aura conservé le souvenir sans contradiction ni doute . . . »

(1) V. Winkelmann. *Monum.* inédits N.º V. et VI. Le dessin de cette planche est de M.^r Ange Monticelli.



et la beauté forment leur caractère, et que par conséquent elles n'ont pas besoin de vêtement ni d'aucun attribut qui les distingue, quoique les anciens Grecs leur aient toujours donné un habillement. Au dessus de Jupiter et de Junon était Igye Déesse de la santé, qui est le don le plus précieux du ciel. On peut la regarder comme la sœur des Heures (1), qui forment ici deux groupes à chaque côté de la partie la plus élevée, parce que la santé des mortels dépend ordinairement de la salubrité des saisons. Elles étaient aussi filles de Jupiter, et se voyaient représentées sur son trône avec les grâces. Igye tient d'une main la coupe de la santé, et de l'autre le sceptre, comme étant la divinité qui préside à la médecine. Autour de Jupiter et des Déeses qui l'environnent est le Zodiaque, emblème du ciel et du tems, tel qu'il est figuré sur une des pierres gravées de M.^r Mariette (2). D'un côté au dessous des Heures est Zéphire, et de l'autre Iris. Au desous de Jupiter paraît le Destin, à qui tous les Dieux sont soumis. Il tient l'urne où sont renfermées les destinées des mortels: à sa droite sont les Parques, ses suivantes, et à sa gauche est Némésis, Déesse redoutable, qui, du haut des cieus, veille sur le monde, préside à la punition des méchans, et tire de l'urne fatale les biens et les maux. Après les Parques viennent, Pan avec ses pieds de bouc; Morphée la tête couronnée de pavots; Saturne appelé par les Grecs *Chronos*, ou le tems, qui est courbé sous le poids des ans, et tient dans sa main la faux, pour indiquer qu'il moissonne les tems et préside à l'agriculture; Proserpine portant un diadème comme Reine de l'Averne; Pluton avec son trident; Bacchus avec son thyrsé; Mars, Bellone, Cérès, Cybèle ou Rhée couronnée de tours et assise sur un trône, tenant en main des clefs, emblème des trésors qu'elle cache dans le sein de la terre, dont elle est aussi le sym-

Igye.
Les Heures.

Zodiaque.

Zéphire,
Iris,
Destin.

Les Parques,
Némésis.

Pan,
Morphée,
Saturne.

Proserpine,
Pluton,
Bacchus,
Mars,
Bellone,
Cérès,
Cybèle.

(1) Winkelmann. *Monum. inédits* pag 62.

(2) « C'est une grande coraline du Cabinet du Roi parfaitement circulaire, d'un pouce et dix lignes environ de diamètre, où l'Olympe est indiqué par un Jupiter qu'on voit en face, et qui est assis sur son trône, ayant sous ses pieds un grand arc aplati et sensiblement elliptique, dont la largeur est partout uniforme, comme l'est presque toujours celle du bord de l'Aurore boréale. Le Dieu tient le foudre de la main gauche, et une lance ou long sceptre de la droite. . . sur le contour de la pierre est tracée une zone ou couronne concentrique, où sont marqués les douze signes du Zodiaque ». Mairan, *Conjecture sur l'Olympe* etc. »

Océan,
Neptune,
Hercule,
Briarée.

Les Muses,
Mnémosine,
Pomone,

Vertunne,

Flore,
Mercure
Apollon,
Diane,
Minerve,
Vulcain,
L'abondance,
Vénus,
Amour.

Jupiter
Olympien.

bole; l'Océan, Neptune, Hercule, Briarée au cent bras, qui fut destiné par Jupiter à la garde de l'Olympe, pour prix des services qu'il lui avait rendus dans la conjuration de Junon, Minerve et Neptune, comme le raconte Homère. Après Némésis sont les Muses avec leur mère Mnémosine la tête convertie d'un voile riche. Suivent Pomone tenant d'une main une serpette, et de l'autre une branche avec ses fruits; Vertunne avec sa corne d'abondance, Flore avec des guirlandes de fleurs, Mercure, Apollon, Diane, Minerve, Vulcain qu'on distingue à son bonnet et à son marteau sur lequel il a les mains, l'Abondance, et enfin Vénus avec l'Amour. Tel est le tableau que nous présente la cour des Immortels. Nous passerons maintenant à la description de chacune de ces Divinités, en prenant pour règle les monumens et le témoignage des écrivains les plus accrédités: ce qui nous obligera quelquefois à nous écarter de l'ordre et de la disposition des figures que présente cette planche.

A commencer par Jupiter, le plus grand monument que les Grecs eussent élevé à ce Dieu, était le fameux colosse, ouvrage sublime de Phidias, composé d'or et d'ivoire, de la hauteur de soixante coudées, qui se voyait à Olympie. Ce célèbre sculpteur avait pris pour modèle idéal le Jupiter d'Homère, qui est représenté assis sur l'Olympe et faisant trembler l'univers d'un mouvement de sa paupière (1). Pline dit qu'aucun artiste ne put jamais imiter

(1) L'admiration des Grecs pour le Jupiter de Phidias était telle, qu'ils régardaient comme malheureux quiconque ne l'avait pas vu: *Quae dementia*, dit Epictète dans Arrien, Liv. I. Chap. VI., *ad Olympia proficisci vos, ut Phidiae opus spectetis, ac si quis ante obitum non viderit pro infortunato se ipsum reputare?* Les joints qui liaient l'ivoire employé dans cet ouvrage admirable s'étant dilatés avec le tems, il fut restauré par Damophon sculpteur de Messène. Caligula voulait le faire transporter à Rome, mais il en fut dissuadé par les architectes, qui déclarèrent qu'on ne pouvait déplacer sans danger cette masse, parce qu'elle était composée d'or et d'ivoire. Sous Julien l'apostat et Théodose le Grand, les artistes accouraient à Olympie pour en lever le dessin. Le dernier Empereur la fit ensuite transporter à Constantinople, où elle fut la proie d'un incendie. On donnait à Jupiter le surnom d'*Olympique*, parce qu'il régnait sur l'Olympe. Une autre statue de dix coudées de hauteur, et toute en bronze, lui avait été encore élevée à Olympie par tous les peuples de la Grèce, qui avaient combattu à Platée contre les Perses. Voy. l'Hérodote de Larcher, Tom. VI. pag. 141.

cette statue incomparable : *Jovem Olympicum*, écrit-il, *quem nemo aemulatur*. « On distinguait dans cette grande composition, dit M.^r Quatremère, deux objets qui partageaient l'admiration et les suffrages des spectateurs. Si d'un côté on était frappé de la beauté majestueuse du Dieu, de la grandeur de son caractère, et de la sublimité de l'idéal appliqué à l'imitation du corps humain; de l'autre on ne pouvait se lasser d'admirer l'ordre, le goût, et la variété répandus dans tous les ornemens qui formaient la décoration du trône, et servaient d'accessoires au colosse ». Voici la description qu'en fait Pausanias. *Le Dieu, fait en or et en ivoire, est assis sur son trône; sa tête est ornée d'une couronne qui paraît être une branche d'olivier; il porte dans sa main droite une Victoire, qui est aussi en ivoire et en or, avec un bandeau et une couronne; de la gauche il tient un sceptre d'un ouvrage admirable, et composé de toutes sortes de métaux: l'oiseau qui s'élève sur son casque est un aigle. Sa chaussure est également en or ainsi que sa chlamyde, sur laquelle sont tissées des fleurs de toute espèce, et en particulier des lys. Son trône est tout éclatant d'or et de pierreries: l'ébène et l'ivoire y sont prodigués, et des figures d'animaux le décorent de toutes parts. Diverses statues contribuent à son embellissement: à chacun des quatre pieds du siège sont quatre Victoires qui ont l'air de danser, et deux autres au dessous: sur chacun des quatre pieds de devant est un jeune Thébain enlevé par un Sphinx. Au dessous de ces Sphinx, Apollon et Diane percent de leurs dards les enfans de Niobé. Entre les pieds passent quatre planches transversales, qui les unissent. On voit encore sur celle qui est en face sept figures: il y en avait une huitième qui a été effacée on ne sait pourquoi. Ces figures représentent des combats d'athlètes selon l'ancienne coutume Le jeune homme qui se ceint la tête avec un ruban, passe, à la beauté de ses formes, pour être Pantarque d'Elée, que Phidias aimait tendrement. Ce Pantarque remporta la palme du pugilat parmi les autres jeunes gens, la LXXX.^o Olympiade. On distingue sur les autres planches les compagnons d'Hercule combattant contre les Amazones. Les combattans des deux partis sont au nombre de XXIX: on remarque Thésée parmi eux. Le trône n'est pas soutenu par quatre pieds seulement, mais encore par des colonnes de même hauteur. S'il était permis de pénétrer dessous, comme sous celui d'Apollon à Amyclée, je n'aurais pas manqué d'en examiner aussi les ouvrages intérieurs. Mais ce trône est entouré*

Statue
de Jupiter
Olympien.

Son trône.

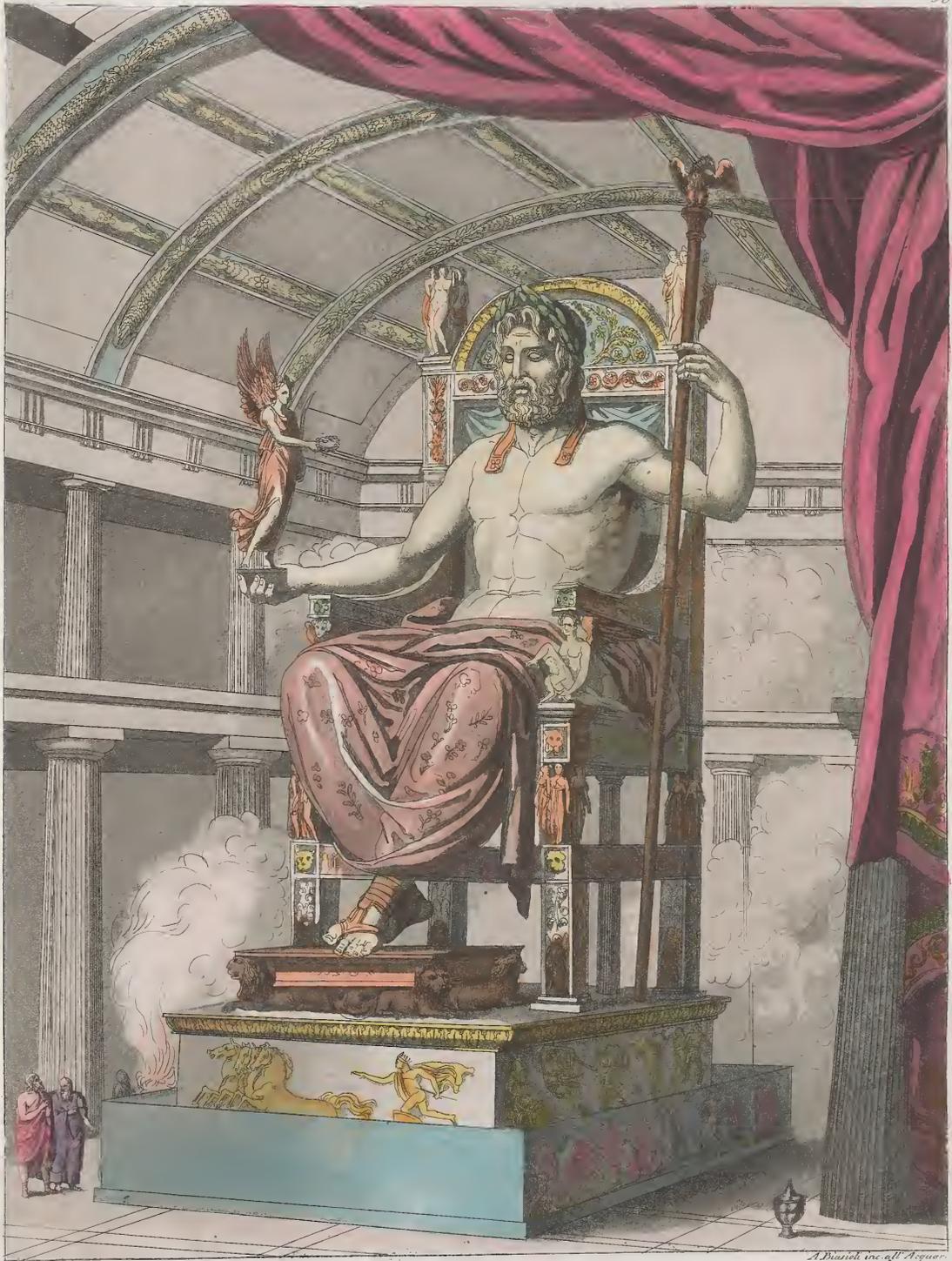
Ses ornemens.

d'une espèce de cloison en forme de mur, qui en défend l'accès aux spectateurs. La partie de cette cloison du côté de la porte, n'est peinte qu'en bleu. Le pinceau de Panène a décoré les autres côtés. Parmi les sujets qu'il y a représentés est Atlas soutenant le ciel et la terre, avec Hercule qui vient le soulager de ce fardeau. On y voit aussi Thésée avec Pirithoüs. Suivent en outre les images de l'ancienne Grèce et de Salamine (cette dernière tient dans une main quelques proues de navires), le combat d'Hercule contre le lion de Némée, le viol de Cassandre par Ajax, Hippodamie fille d'Ænomachus avec sa mère, Prométhée enchaîné, Hercule qui le regarde, enfin Penthésilée mourante avec Achille qui la soutient, et deux Hespérides apportant des pommes du jardin, dont on dit que la garde leur était confiée. Tout au haut du trône, et au dessus de la tête du Dieu, Phidias a représenté d'un côté les trois Grâces, et de l'autre les Heures, que les poètes prétendent être aussi filles de Jupiter. Homère en parle en effet dans son Iliade, et dit qu'elles avaient été mises comme en sentinelle à la garde du palais des Dieux. Sur la base, ou le marchepied, appelé par les Grecs *σπατιον* ou soutien des pieds, il y a des lions d'or, entre lesquels est une sculpture qui représente le combat de Thésée contre les Amazones, combat, qui fut le premier dans lequel les Athéniens se signalèrent contre des peuples étrangers. Le piédestal sur lequel repose cette masse porte en outre divers autres emblèmes en or, qui servent comme de complément à l'ouvrage. On voit le soleil prêt à monter sur son char, puis Jupiter et Junon : près d'eux est une Grâce à laquelle Mercure tend la main : Vesta présente de même la sienne à Mercure. Après Vesta vient l'Amour, accourant pour recevoir Vénus qui sort de la mer, et à qui la Déesse de la persuasion offre une couronne. On y trouve aussi Apollon avec Diane, ainsi que Minerve et Hercule. Tout en bas on aperçoit Amphytre et Neptune, La Lune, à ce qu'il me semble, anime un cheval à la course, quoique quelques-uns soient d'opinion que cette Déesse fut traînée par des mulets et non par des chevaux, sur la foi d'un conte qui est répandu dans le vulgaire. Je sais que plusieurs personnes ont essayé de donner les dimensions de la statue de Jupiter ; mais elles ne semblent pas les avoir déterminées avec beaucoup d'exactitude, car elles sont bien inférieures à ce qu'elles paraissent aux yeux du spectateur. On tient pour certain que Phidias reçut du Dieu lui-même un témoignage éclatant de satisfaction : car l'ayant prié de lui faire

Base.

Piédestal.

Dimensions.



A. Biazich inc. all' Aquara

connaître par quelque signe si son ouvrage lui était agréable, la foudre vint, dit-on, aussitôt frapper un endroit du pavé, où l'on voyait de mon tems un vase de bronze qui y avait été placé en mémoire de ce prodige. Le pavé vis-à-vis la statue est en marbre noir, et entouré d'une espèce de cordon en marbre de Paros qui forme un rebord, où s'arrête l'huile qu'on verse à terre, pour empêcher que l'ivoire ne soit endommagée par l'humidité dont est impregné le sol marécageux d'Olympie. Le peuple de l'Elide consacra à la fabrication du temple et de la statue de Jupiter les dépouilles qu'il avait faites sur les Piséens et leurs alliés Que cette statue soit l'ouvrage de Phidias, c'est ce dont on ne peut douter d'après cette inscription qu'on lit au bas: *Phidias fils de Carmides Athénien m'a fait* (1).

Cette description de Pausanias, et le grand nombre de médailles antiques, surtout celles de l'Elide où le Jupiter Olympien, qui est dans une position presque semblable à celle que lui a donnée Phidias, ont déterminé M.^r Quatremère à représenter dans son grand ouvrage (2) cette statue colossale assise sur un trône dans le temple d'Olympie; et c'est à-peu-près dans cette position que nous l'avons aussi représentée à la planche 50. Cet écrivain nous démontre, premièrement, que le fond du trône était en bois (3); que le colosse même avait pour ainsi dire une âme en bois, dans laquelle toutes ses pièces étaient comme encadrées; et que cet ouvrage était du genre de ceux que les Grecs appelaient *toreutiques*, et auxquels nous donnons le nom de marqueterie; secondement, que selon l'usage constamment suivi dans les statues *crise lefantine*, c'est-à-dire composées d'or et d'ivoire, les parties nues, telles que la tête, la poitrine, les bras et les pieds étaient en ivoire, mais que le manteau qui, dans les statues des Dieux, ne couvrait que les cuisses et les jambes, (à cette différence près, que celles de Déeses étaient pour l'ordinaire entièrement habillées), ainsi que les autres parties de leur vêtement, étaient en or; troisièmement, que la couronne d'oli-

*Image
de Jupiter
Olympien.*

*Ouvrage
toreutique.*

(1) Pausanias. Liv. V. Chap. II.

(2) Jupiter Olympien. pag. 268 et suiv. Visconti prétend que ce serait peut-être moins s'écarter de la vérité, que de supposer, que le Jupiter Olympien de Phidias, si vanté par toute l'antiquité, aura fait naître peu-à-peu dans les artistes une telle envie de l'imiter, qu'ils auront fini par regarder comme une espèce de délit tout ce qui pouvait s'en éloigner. Mus. Pio-Clément. T. VI. pag 2.

(3) Dion Chrysostôme met le cèdre au nombre des bois que Phidias fit entrer dans la fabrication de son Jupiter. *Orat.* 12.

vier dont était ceint le front de Jupiter, et les fleurs de son manteau étaient d'un travail *polycrome*; c'est-à-dire de l'espèce de ciselure dont nous avons parlé dans la description du bouclier d'Achille: quatrièmement, à la suite de raisonnemens déduits de la hauteur du temple (1), de la grandeur des autres colosses, et de diverses autres circonstances rapportées dans les anciens auteurs, M.^r Quatremère conclut par conjecture, que le Jupiter de Phidias pouvait avoir 44 pieds de hauteur, considéré debout sur son trône, et 33 seulement comme assis; que la partie du trône qui s'élevait, au-dessus de la tête du colosse devait bien en avoir de 48 à 50; et enfin que la largeur du siège entre les bras, n'avait pas moins de 12 à 13 pieds en carré.

*Hauteur
du colosse.*

Outre ce nom d'Olympique donné à Jupiter, il y en avait encore d'autres qui servaient à le caractériser suivant ses divers attributs. Les plus connus sont ceux de *Sérapide*, de *Dodonien*, d'*Egiochus*, d'*Ammon* et de *Fulminant* (2). Winkelmann prétend que dans les têtes de Jupiter, quelqu'il soit, on voit toujours les mêmes caractères qui le distinguent des autres divinités, et que par conséquent on doit le représenter *avec un regard toujours serein, les cheveux relevés sur le front, retombans en tresses de chaque côté, et formant de petites boucles, l'orbite de l'œil grande, gracieusement arrondie, et moins longue qu'elle ne l'est ordinairement, pour donner plus d'ouverture à l'arc.* Cet écrivain croit encore que les artistes Grecs cherchaient à exprimer dans la figure de Jupiter *toute la physionomie du lion* (3). Mais M.^r Visconti observe que, quoique ces caractères

*Caractère,
distinctif
de Jupiter.*

*Sa
physionomie.*

(1) Strabon, dans le VIII.^e livre de sa Géographie, dit que Phidias avait fait son Jupiter assis, et que sa tête touchait presque le sommet du temple, de sorte qu'en se levant il en aurait forcé le plafond.

(2) Nous avons omis ici par brièveté plusieurs autres noms moins importans, tels que ceux d'*Aetophore*, d'*Ercée*, d'*Idéen*, de *Nicéphore*, de *Phissien* etc. qu'on rencontre dans les auteurs Grecs, et pour lesquels on peut avoir recours aux Dictionnaires de Mythologie, et surtout à la Galerie mythologique de Millin.

*Jupiter
Eleuthère.*

(3) *Le poète*, dit-il, Histoire etc. T. I.^{er} pag. 306 édit. de Rome, *semble avoir voulu faire allusion à cette image du lion, secouant sa crinière, et fronçant sa paupière dans les accès de sa fureur, lorsqu'il nous peint Jupiter faisant trembler l'Olympe au moindre mouvement de sa chevelure ou de ses sourcils.* Le même écrivain dit encore, page 286: *non content du choix qu'il a fait des plus belles formes humaines, et de l'harmonie qu'il a mise dans l'exécution de son ouvrage.*



33

se rencontrent souvent dans les têtes de Jupiter, on ne peut pas dire cependant qu'ils constituent absolument les traits propres et distinctifs de sa figure. Et en effet, le regard de ce Roi des Dieux ne pouvait pas être serein, lorsqu'on le représentait comme *Tonnant* et *Vengeur*. « Le Jupiter *Eleuthère*, dit le même antiquaire, a une si longue barbe dans les monnoies de Syracuse où son effigie est supérieurement faite, qu'il diffère entièrement de la ressemblance qu'on lui donne ordinairement. L'autre Jupiter, non moins beau, qu'on voit sur les médaillons des Ptolémées, a la chevelure si négligée, qu'au jugement de Winkelmann, on le prendrait plutôt pour un Pluton : mais l'aigle et la foudre du revers lèvent tout doute à cet égard. Le Jupiter *Hellénien* est tout-à-fait sans barbe, tant il est difficile de fixer en cela de règles certaines, auxquelles, soit à cause de la distance des tems et des lieux où ils ont vécu, ainsi que de la diversité des écoles qu'ils ont fréquentées, soit par l'effet des superstitions et des traditions différentes qui leur ont servi de guide, les anciens artistes n'ont jamais pu se conformer ». Il paraît néanmoins que les savans commentateurs du Musée Chiaramonti sont de l'avis de Winkelmann : car ils assurent également que dans les têtes de Jupiter on observe généralement un caractère, qui, par une espèce de convention entre les artistes, était devenu particulier au Souverain de l'Olympe. « La sérénité de son front, disent-ils, est l'image de celle du ciel, et se distingue dans toutes ses têtes, quoiqu'il soit plus ou moins ombragé de cheveux bizarrement arrangés . . . Ses cheveux, auxquels Homère donne l'épithète d'*ambrosii*, sont partagés en grosses tresses; mais ils laissent toujours apercevoir sur le front le trait caractéristique de Jupiter, judicieusement remarqué par Winkelmann, pour n'être pas particulier à lui seul, mais encore à toute sa descendance (1) ». C'est d'après ces considérations, que nous allons passer à l'examen des divers portraits de Jupiter, qu'on voit représentés à la planche 51 suivant ses principaux attributs.

Le n.º 1 est le Jupiter *Sérapis*, dont le culte était passé de la Grèce en Egypte. Parmi le grand nombre d'images qu'on trouve

*Jupiter
Eleuthère.*

*Jupiter
Hellénien.*

*Jupiter
Sérapis.*

ge, l'artiste a voulu encore l'embellir de tout ce que présente de majestueux le plus noble des animaux, en sorte qu'outre l'idée qu'il paraît avoir eue de faire apercevoir dans une figure humaine quelques traits de ressemblance avec celle d'un animal, il a encore cherché à relever et à ennobler par cette ressemblance même la figure de l'homme et de la divinité.

(1) Musée Chiaramonti. Vol. I. pag. 16.

de ce Dieu dans les Musées et dans les livres d'Archéologie, nous avons choisi celle-ci, à cause de certaines particularités qu'elle présente, et parce qu'elle appartient à un bel ouvrage qui est peu connu en Italie (1). C'est une petite statue en bronze, de la grandeur de cette image, qui fut découverte à Paramitie près Janina en Epire : il lui manque les deux bras, avec la jambe gauche ; mais on a reproduit cette jambe ainsi que le pied dans la gravure originale. Le reste est parfaitement conservé et d'un beau travail : les artistes y trouvent un modèle de draperie, qui réunit à la richesse beaucoup d'élégance et de simplicité. La tête est surmontée du *boisseau*, qui est le caractère distinctif de Jupiter (2), et que les commentateurs regardent comme le symbole de l'abondance, d'après l'opinion qui faisait aussi passer ce Dieu pour le soleil, de qui la terre emprunte toute sa fécondité (3). C'est pour cela qu'on voit quelquefois les têtes de Jupiter Sérapis entourées de rayons, comme celle que nous donnons sous le n.º 2, qui est de cette espèce de marbre appelée par les sculpteurs *petit grec*, et dont nous avons pris le dessin dans le VI.º tome du Musée Pio-Clémentin. Ces rayons sont en bronze et d'un ouvrage moderne, ainsi que le boisseau ; mais lorsque ce buste fut découvert, on voyait au ruban qui ceignait la chevelure sept fleurs, qu'on pouvait regarder comme autant de rayons, qui en formaient une espèce de couronne (4). Les images de Sérapis présentaient aussi quelquefois

Boisseau.

Couronne
de rayons.

(1) *Specimens of Antient Sculpture Aegyptian, Etruscan, Greek and Roman selected from different collections in Great Britain by the Society of Dilettanti*, London, 1809. Vol. I. Pl. LXIII.

(2) Millin est d'avis que le *boisseau* n'est autre chose qu'un reste du fût de la colonne ; sous la figure de laquelle ce Dieu était anciennement adoré. *Gal. mytholog.* Vol. I. pag. 205.

(3) Visconti observe que la couronne radiée était autrefois un des emblèmes du Soleil, ou de quelqu'un, qui, selon la mythologie, lui appartenait de très-près. Il remarque en outre, que les poètes donnaient à ces couronnes douze rayons ; mais que les artistes préférèrent le plus souvent le nombre sept, comme suffisant pour un ornement de tête, et peut-être plus agréable à la vue, en ce que les rayons sont moins pressés, et que la parure est aussi plus simple. Quelques écrivains ont pensé d'après cela, que le nom de Sérapis vient du mot grec *sairein*, je purifie, j'embellis, parce que le Soleil purifie et embellit tout.

(4) On trouve dans le XLI. tome de l'*Académie des Belles Lettres*, I.ère Pl. N. II, une médaille frappée à Alexandrie sous le règne d'Antonin, au milieu de laquelle est un Jupiter Sérapis avec le *boisseau* ; il est entouré des sept planètes et du Zodiaque.

celle d'un Cerbère: ce qui fait qu'on le trouve aussi désigné chez les Mythologistes sous le nom de *Pluton Sérapis*. Mais, comme l'observe Visconti, les Plutons absolument Grecs en diffèrent encore par l'habillement. Le n.º 3 est la tête de Jupiter *Dodonien*, sculptée en marbre Grec, et dont nous avons emprunté la copie du Musée Chiaramonti. On a donné à ce Dieu le surnom de *Dodonien*, par allusion à l'antique forêt de Dodone qui lui était consacrée, et dont les chênes rendaient des oracles. C'est pour cela qu'il a la tête couronnée de chênes, de la même manière que l'avait l'aigle comme Roi des oiseaux. Le camée n.º 4 représente Jupiter *Egiochus*, c'est-à-dire qui porte l'*Egide*, arme redoutable dont se servit ce Dieu pour se défendre contre les Géans. Cette Egide était faite avec la peau de la Chèvre Amalthée, et parsemée en outre de serpens et de Gorgones. Jupiter la porte ici sur l'épaule gauche, et sa tête est également couronnée de chêne (1). La médaille n.º 5 présente une tête de Jupiter *Ammon*, Divinité originaire de Lybie ou d'Égypte, que les Grecs avaient aussi accueillie chez eux. Cette médaille est prise de Spanhemius, et rapportée par Millin (2): ces deux auteurs croient qu'elle a été frappée à Mitylène. Les cornes qui s'élèvent en croissant sur son front, sont regardées par quelques-uns comme l'emblème du bouc, sous la figure duquel on dit que Jupiter apparut à Bacchus dans les déserts de l'Arabie, et dont il prit encore la forme lorsqu'il fut assailli par Tiphée; mais d'autres prétendent que ces cornes indiquent seulement la force des rayons du soleil, qui en effet sont très-ardens dans la Lybie: ce qui a fait croire à quelques auteurs que Jupiter Ammon n'est autre chose que le soleil (3). Le n.º 6 offre l'image de Jupiter *Tonnant*: voici la description que Bacci a donnée de ce précieux camée. " Jupiter y est représenté avec un air majestueux, mais " bouffi de colère, monté sur un char attelé de quatre chevaux, " et tenant dans la main droite un sceptre orné d'une fleur à son

Jupiter
Dodonica.

Jupiter
Egiochus.

Jupiter
Ammon.

Jupiter
Tonnant.

(1) Ce précieux camée appartient à la Bibliothèque de Paris, et a été l'objet d'une savante dissertation de M. Visconti.

(2) Spanhemius. *Dissertat. de praestantia et usu Numismatum* etc. Londini, 1706. T. I. pag. 297. Millin. *Gal. mythol.* T. I. N.º 46.

(3) Il en est qui prétendent que l'épithète *Ammon* dérive du mot grec ἄμμος, qui veut dire *sable*, parce que le temple de ce Dieu s'élevait au milieu des sables de la Lybie; d'autres le font dériver du nom d'un berger appelé *Ammon*, qui, le premier, bâtit un temple à Jupiter.

“ extrémité, et foudroyant de la gauche deux géans qui ont par le
 “ bas la forme de serpens. Il serait difficile d’imaginer des chevaux
 “ plus fiers et plus fougueux, de caractériser la physionomie de Ju-
 “ piter d’une manière plus digne de lui, et de donner aux géans un
 “ aspect plus terrible que celui qu’ils montrent dans leurs contorsions,
 “ et dans leurs figures menaçantes, tournées du côté du Dieu qui les
 “ foudroie (1) ». L’un des deux géans, qui est probablement Por-
 phyriion et le plus redoutable, semble encore défier le fils de Sa-
 turne avec un tronc d’arbre dont il est armé; l’autre est déjà étendu
 à terre, et on lit près de lui le nom d’*Athénion* auteur de ce ca-
 mée. Nous avons cru à propos de traiter un peu au long des images
 de Jupiter, comme étant le premier et le Souverain des Dieux. Nous
 serons plus concis en parlant des autres divinités.

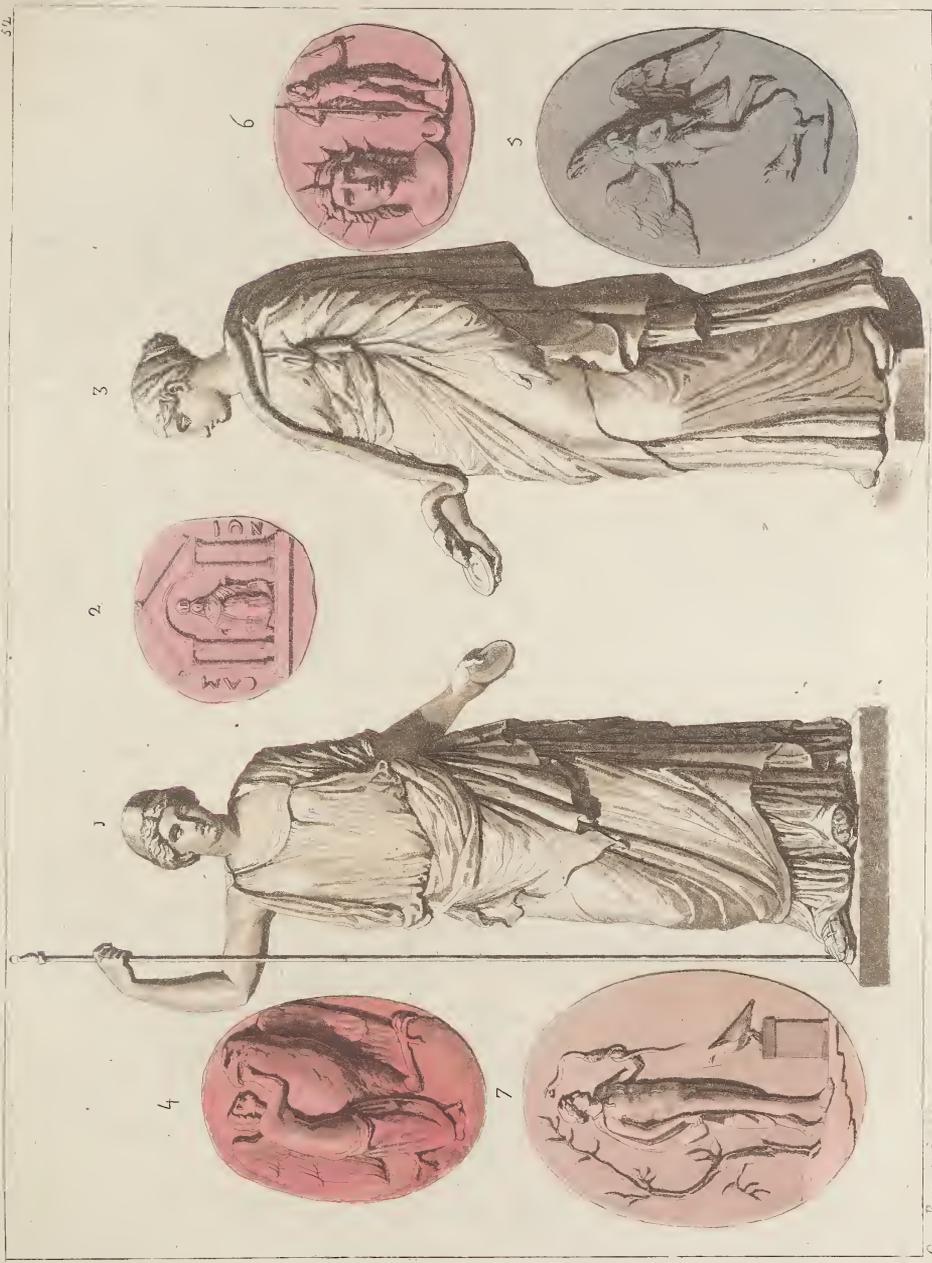
Junon.

On voit au n.º 1 de la planche 52 la statue de Junon du
 Musée Pio-Clémentin (2). “ La grâce des contours, dit le célèbre
 “ Visconti, la beauté et la majesté du regard de cette Déesse, qui
 “ lui firent donner le surnom de *σοειπις*, l’élégance et la légèreté
 “ des draperies, le fini du travail dans toutes ses parties, décèlent
 “ dans cet ouvrage la main d’un grand artiste de la Grèce
 “ Ce beau marbre n’est pas moins intéressant pour la connaissance
 “ des anciens usages et de l’habillement, que sous le rapport de la
 “ sculpture. L’ornement qui ceint le front est digne d’attention. Cette
 “ espèce de couronne, appelée vulgairement diadème, était pré-
 “ cisément celle que portaient les femmes Grecques, qui selon Gre-
 “ vius leur donnaient le nom de *σρεφάναι*, et que les Latins dési-
 “ gnaient sous celui de *couronnes*. Mais celles qui s’élargissaient
 “ vers le milieu et se retrecissaient sur les côtés, avaient une déno-
 “ mination particulière, que nous ont conservée Pollux et surtout
 “ Eustase qui en a fait la description; elles s’appelaient *Σπενθόνη*,
 “ ou fronde, parce qu’au dire de ce savant Scholiaste, elles étaient
 “ larges sur le front, et étroites sur les côtés où étaient les rubans
 “ pour les attacher. J’ai cru qu’un ornement qu’on voit sur les têtes
 “ de tant de statues et de bustes de femmes, et qui n’a jamais été
 “ bien examiné, pouvait mériter un peu d’attention. On n’en doit
 “ pas moins aux plis de la tunique, et au bas de la robe de des-

Son diadème.

(1) Bacci, *Memorie degli antichi incisori*. Vol. I. XXX.

(2) Statue presque colossale, de la hauteur de treize palmes Romains.
 Les bras sont de réparation moderne. Mus. Pio-Clém. T. I.º Pl. II.



Gust. Branstetter del.

« sus, qui est orné d'une espèce de broderie rapportée pour plus
 « d'élégance. Ces plis *στολιδες*, étaient appelés par les Grecs *stolides*,
 « et les robes ainsi pliées *στολιδωτοί*: Xénophon fait mention d'une
 « de ces robes, qui descendait jusqu'aux talons. Pollux dit qu'elles
 « étaient de lin, et que la ceinture dont on les serrait leur faisait
 « prendre ces plis. Les Grecs donnaient à la garniture d'en bas le
 « nom de *πζέα*, *instita*, et les Latins celui de *segmentum* etc. ».
 Les médailles et autres anciens monumens représentent cette Déesse,
 tenant d'une main une patère, et de l'autre un sceptre, em-
 blèmes de la Reine des Dieux (1). Le fameux autel triangulaire,
 qu'on voit à la maison de plaisance Borghese, offre l'image d'une
 Junon, tenant des deux mains une tenaille, symbole de la guerre,
 parce qu'on donnait quelquefois aux armées Grecques la forme d'une
 grande tenaille. On a reconnu néanmoins cette figure pour être celle
 de la Junon *martiale*. Le n.º 2 est la Junon de Samos. Elle a la
 tête voilée et surmontée du boisseau, avec deux paons à ses pieds;
 elle est dans le temple qu'on disait avoir été élevé par les Argo-
 nantes, et où on l'avait encore représentée les mains soutenues par
 deux lances ou troncs (2).

*Emblèmes
de Junon*

*Junon
de Samos.*

Le n.º 3 est une statue d'Igée ou Igie, Déesse de la santé:
 elle est prise de l'ouvrage de la Société des Amateurs de Londres:
 le style en est simple, grand et élégant: c'est peut-être la copie
 de quelqu'un des beaux ouvrages de Phidias (3). Cette Déesse se
 voit dans quelques anciens monumens couronnée de laurier, et ten-
 nant un sceptre de la main droite, comme souveraine de la médecine.
 Elle a sur son sein un serpent, qui déroule ses replis, et al-
 longe la tête pour boire dans une coupe quelle tient dans la main

Igée.

(1) Winkelmann caractérise ainsi la Reine des Dieux. *Junon*, outre son diadème relevé en avant, est encore aisée à reconnaître à ses grands yeux, et à l'expression hautaine de sa bouche, dont les traits lui sont tellement propres, qu'à un simple profil qui nous reste d'une tête de femme sur un camée endommagé du musée Strozzi, on juge aussitôt par l'air de la bouche que c'est l'image de Junon. Histoire des Arts du Des. T. I.º pag. 316. édit de Rome.

(2) Decamps, *Select Numism.* 83.

(3) Les illustres commentateurs observent que dans cette statue, toute belle qu'elle est, les deux mains ont été restaurées, ainsi que le bras droit jusqu'au coude, avec la tête et une partie du corps du serpent. La statue est en marbre et de grandeur héroïque.

Hebé. gauche. Le n.º 4 représente Hébé caressant l'aigle (1). Elle porte ordinairement une couronne de fleurs, et tient une coupe d'or, comme chargée de verser le nectar aux Dieux, et de nourrir d'ambrosie l'aigle de Jupiter. Le n.º 5 est un camée représentant Ganimède enlevé par l'aigle du Roi des Dieux. Sur une bande, qui figure la terre, est un chien aboyant contre l'oiseau ravisseur, et prêt à se lancer sur une plume qui lui tombe de l'aile droite; le jeune homme semble se débattre pour se débarrasser de ses serres (2). La pierre n.º 6 offre une gravure de Phébus sous la forme du fameux colosse de Rhodes, qui avait soixante-dix coudées de haut; d'un côté on voit ce Dieu la tête entourée de rayons, emblème du soleil, dont il était l'image: les monumens le représentent de la même manière. Le colosse tient d'une main une lance, et de l'autre un fouet symbole de la vélocité du char de Phébus (3). Il est bon d'observer qu'Apollon et Phébus, quoique n'étant qu'une même divinité, avaient néanmoins des attributs différens: car sous le nom de Phébus, on n'entendait que le soleil proprement dit, c'est pourquoi on ne rapportait qu'à Phébus, et non à Apollon, certains attributs tels que le char lumineux, le zodiaque et autres semblables. L'autre pierre gravée n.º 7 représente Apollon de Delphes. Il est debout sous un laurier, et soulève d'une main le serpent Python qui présidait, dit-on, à l'oracle de Delphes: sur l'autel est un corbeau, oiseau qui était aussi consacré à Apollon (4).

*Apollon
de Delphes.*

Cybèle.

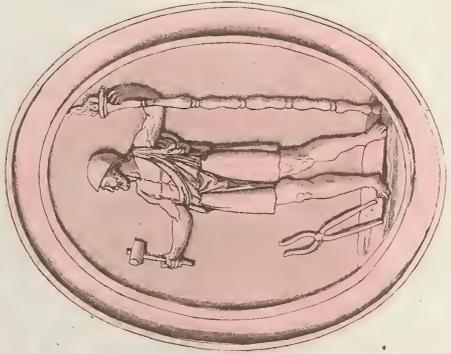
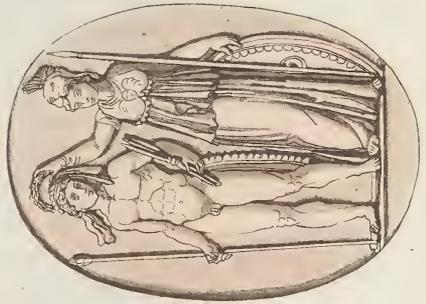
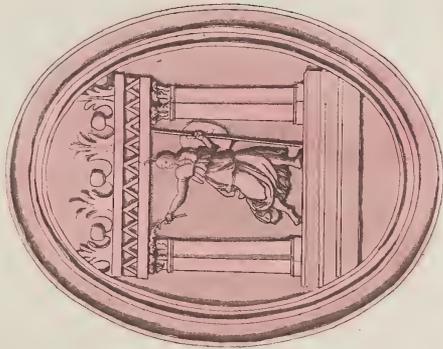
Le n.º 1 de la planche 53 offre l'image de Cybèle, qui a pour emblèmes, une couronne de tours ou de feuilles de chêne, par allusion au gland dont les hommes faisaient anciennement leur nourriture; et le tambour, qui, selon quelques écrivains, lui est donné comme signe symbolique du globe terrestre, ayant au milieu la figure du lion qui lui était particulièrement consacré. On la trouve encore représentée sur un char traîné par des lions: sur quoi on peut consulter les traités de Mythologie. Elle est ordinairement habillée de vert, pour faire allusion à la végétation de la terre. De la main gau-

(1) Winkelmann, *Cabinet de Stosch*. N.º 174; Schlichtegroll, *Pierres gravées*, XXXIII. Millin. *Gal. myth.* 218.

(2) Schlichtegroll. *Pierres grav. de Stosch* XXXI.

(3) Mus. Florent. T. I. Tab. LXIV. 9.

(4) Ibid. Pl. LXVI. 6. Le laurier pourrait bien faire aussi allusion à l'ancien temple d'Apollon, qui était fait avec des feuilles de cet arbre.



Paolo Fancipelli inc. A. T.

Carlo Bonagelli del. inc.

che elle tient des épis et des pavots, symboles de la fécondité qui appartiennent aussi à Cérés ; mais on ne saurait rien dire de positif au sujet de la tête, qu'elle porte dans l'autre main (1). Le camée n.º 2 présente à son milieu Neptune, qu'on reconnaît de suite à la vigueur de ses membres, à la fierté de son regard, et à la position dans laquelle il est représenté, tenant un pied sur la cime d'un roc, pour faire allusion à la puissance que ce Dieu exerce aussi sur la terre, qu'il ébranle quelquefois d'un coup de son trident. Le cheval lui était particulièrement consacré ; mais quant aux autres figures qu'on voit sur ce camée, nous ne saurions donner également aucune explication (2). La pierre n.º 3 porte l'image de Minerve *Polyade*, protectrice d'Athènes ; elle a l'air de marcher sous un portique : de la main gauche elle tient la lance et le bouclier, et de la droite une branche d'olivier, emblème de la victoire qu'elle remporta sur Neptune, au sujet du nom à donner à Athènes (3). Le camée n.º 4 présente cette Déesse couronnant Bacchus, parce qu'ayant été chargée, selon les idées mythologiques, de l'éducation de ce Dieu pendant son enfance, elle le rendit si vaillant, qu'elle se l'associa pour commander avec elle dans la guerre contre Saturne et les Géans. C'est là le motif pour lequel Bacchus est représenté ici avec un paquet de flèches dans la main gauche (4). La pierre n.º 5 nous montre Vulcain ; il a pour coiffure une espèce de bon-

Neptune.

Minerve
Polyade.Minerve
et Bacchus.

Vulcain.

(1) Eckel, *Choix des Pierres gravées du Cab. Imp. etc. Pl. XII.* Cet illustre auteur nous avertit que ce camée est d'une belle exécution, mais que le graveur a outrepassé toute proportion dans les mains.

(2) Ibid. Pl. XIV. Le graveur n'a également donné aucune grâce aux chevaux dans ce camée, qui est aussi d'un beau travail.

(3) Mus. Flor. T. II. Pl. LXXVII. 3. Nous observerons en outre, que les Grecs donnaient à Minerve un air mâle et imposant, qui, au dire de Furnuto, se manifestait encore dans la couleur de ses yeux qui étaient bleus. Le même auteur ajoute, que son image était toujours accompagnée de serpens et de chouettes, auxquels elle ressemblait par la couleur de ses yeux : ce qui la faisait surnommer *Glaucopide*, c'est-à-dire qui a les yeux bleus comme la chouette. Visconti, Mus. Pio-Clément. I. 12 dit aussi, que les anciens qui avaient fait une étude particulière des propriétés, observaient que cette couleur était précisément celle des yeux des animaux les plus belliqueux et les plus féroces ; et que par cette raison ils la donnaient à Pallas, qui était sortie de la tête du père des Dieux toute armée, et ne respirant que les combats et le carnage.

(4) Eckel. etc. Pl. XIX.

net semblable à celui qu'on donne ordinairement à Ulysse; sa tunique est relevée, comme il l'a le plus souvent dans les monumens et les médailles des anciens, pour être moins gêné dans ses travaux; il tient de la main droite un marteau comme nous le représente Homère, et de la gauche, au lieu des tenailles qui sont ici à ses pieds, un flambeau allumé, symbole du feu dont quelques-uns lui attribuent la découverte, et peut-être même du mariage auquel Euripide l'a fait quelquefois présider. Athènes lui rendait le même culte qu'à Prométhée et à Pallas, avec lesquels il partageait également les honneurs décernés aux *Lampadophores*, ou porteurs de flambeaux, à la suite de jeux dans lesquels les jeunes gens, après avoir allumé chacun un flambeau à cet autel, couraient par toute la ville, et se disputaient à qui arriverait le premier, et sans avoir éteint son flambeau, à un but indiqué, où le vainqueur recevait un prix (1). Le n.º 6 est la copie du bas-relief du fameux sarcophage capitolin, où sont représentées les neuf Muses. Nous ne pouvons mieux parler de ce monument qu'en rapportant la savante description qu'en a faite Visconti, et dans laquelle il a rectifié plusieurs erreurs, que sa sagacité lui avait fait remarquer dans la planche du IV.º tome du Musée Capitolin, où ce bel ouvrage est retracé.

Les Muses.

*Clio.
Thalie.*

Erato.

*Euterpe
Polymnie.*

*Therpsicore.
Calliope.
Uranie.
Melpomène.*

« La Muse sous le num. 1, dit-il, sera Clio tenant en main un
« livre, emblème de l'histoire. Le num. 2 est Thalie, Muse de la
« comédie; elle a pour emblèmes le masque mimique, qu'on dis-
« tingue à sa figure grotesque, la houlette qui fait allusion à la poésie
« pastorale, et le cothurne, qui ne rehausse point la stature com-
« me dans la tragédie. Le num. 3 est Erato; elle a sur la tête
« une espèce de coiffe ou de réseau, telle que nous en remar-
« quons dans les portraits de Sapho, la nouvelle Erato de la Gré-
« ce . . . ; elle est représentée ici à la fois comme Muse de l'a-
« mour et de la philosophie. Le num. 4 indique Euterpe : des flûtes
« forment son caractère distinctif. Le num. 5 représente Polymnie
« concentrée en elle-même comme Muse de la mémoire; elle était
« aussi la Muse de la fable et de la pantomime, motif pour lequel
« on la voit aussi avec un masque à ses pieds dans un bas-relief
« du palais Mattei . . . Au num. 6 est Therpsicore avec sa lyre.
« Le num. 7 est Calliope avec ses tablettes, sur lesquelles elle écrit
« des vers. Le num. 8 montre Uranie avec son globe. Enfin Mel-

(1) Mus. Florent. T. II. XL. 3.



1 2 3 4 5 6 7 8 9

Fonte: *Antiquaria* N. 1.



A. B. ...

34. 37. 1

« pomène paraît au num. 9 : elle manque dans la gravure capitoline
 « de ses grands cothurnes, qui forment ici le caractère distinctif de
 « la tragédie, ainsi que l'a déjà observé Winkelmann dans la com-
 « paraison qu'il a faite de l'habillement de cette Muse avec celui
 « d'un Hercule *protagonista*-tragique, dans un beau bas-relief de
 « la maison de plaisance Panfili, rapporté dans ses *Monum. ant.*
 « *inédits sous le num. 189.* Son habillement théâtral ceint d'une
 « grande écharpe, son masque héroïque, et son attitude même, sont
 « autant d'objets à remarquer (1) ». Ces figures ont beaucoup de
 ressemblance avec les statues des Muses qui existent dans le Musée
 Pio-Clémentin, et avec les images qu'on en voit dans le fameux
 bas-relief de l'apothéose d'Homère.

On voit à la planche 54 n.º 1 Diane armée pour aller à la
 chasse (2). Dans la peinture originale elle est suivie des Nymphes
 ses compagnes, dont elle ne se distingue que par le croissant qu'elle
 porte sur la tête, leur habillement étant à peu-près le même que
 celui de la Déesse. Au n.º 2 est Proserpine en longue tunique et
 avec un grand *peplos* ou espèce de manteau; elle a la tête ceinte
 d'un diadème parsemé de pierreries, avec un collier et des bracelets
 ornés de perles. Le n.º 3 offre l'image de Cérés couverte d'un voile
 riche, telle qu'on la voit ordinairement dans les monumens : on
 doit une attention particulière à l'instrument aratoire qu'elle porte
 sur une épaule, et qui consiste en un gros bâton, dont le bout
 est armé de six espèces de tranchans. C'est peut-être là l'instru-
 ment qui servait de charrue avant les progrès de l'agriculture ;
 et il indique que Cérés en est l'inventrice (3). Le n.º 4 repré-
 sente Iris planant dans les airs au milieu d'un cercle rayon-
 nant : d'une main elle tient un flambeau, et de l'autre le dard
 que, selon Nonnus, elle porta à Lycurgue par ordre de Junon,
 et avec lequel, au dire d'Homère, ce Roi de Thrace chassa les

Diane.

Proserpine.

Cérés.

Iris.

(1) Musée Pio-Clémentin. Tom. I.º pl. B. Ce bas-relief est rapporté
 aussi dans le Musée Napoléon. Tom. I.º pl. 22.

(2) Millin, *Peintures des vases etc.* II. pl. LXXVII.

(3) Ces deux figures sont prises des peintures d'un vase, non moins
 célèbre par sa beauté, que par le sujet qui y est représenté, et dont M.º Vis-
 conti nous a laissé une savante dissertation. Ce précieux monument retrace
 l'institution des mystères d'Eleusis : l'action paraît empruntée toute entière
 de l'hymne à Cérés, qu'on attribue à Homère. Millin *ibid.* pl. XXXI.
 Ce vase appartient à la Galerie du Prince Stanislas Poniatowski.

Ménades (1). Elle a quelquefois dans une de ses mains le caducée comme messagère des Dieux. Le n.º 5 est pris des vases du Millin. Cet illustre antiquaire croit voir ici la Vénus céleste, qui était aussi la Vénus conjugale; et dans l'enfant qu'elle embrasse, l'Amour. Cet embrassement est tel qu'on le trouve décrit dans les poètes Erotiques. La Déesse est assise sur un tertre émaillé de fleurs, et vêtue d'un ample manteau parsemé d'étoiles: des pendans d'oreille, un collier et des bracelets composent sa parure, l'enfant est nu et n'a pour tout ornement qu'une file de perles ou de grains (2).

Latone. Le n.º 6 représente Latone portant entre ses bras Apollon et Diane encore à la mamelle. On la voit dans la peinture originale fuyant un serpent monstrueux, que la jalouse Junon avait animé contre elle (3).

Une des Grâces. Au n.º 7 est une des Grâces richement habillée, comme l'étaient les Grâces dans les anciens monumens qu'a vus Pausanias (4). Le jeune homme qui va pour l'arrêter est le Dieu du sommeil, qui, selon Homère, était amoureux de la plus jeune de ces trois Déeses.

Morphée. Nous observerons ici que les anciens avaient deux Morphées, l'un vieux et faible, et l'autre jeune et robuste. Ce Dieu porte attaché au bras un bandeau, emblème de la force, par allégorie à la séduction et à la puissance de ses charmes auxquels personne ne peut résister. Le n.º 8 est Neptune, qui est pris d'un bas-relief en terre cuite et d'un style très-ancien, rapporté par Baxter (5); il est vêtu du *peplos*, qui était un manteau ample et d'une étoffe fine, plus usité des femmes que des hommes et souvent richement orné: il se repliait autour du corps, et s'attachait avec une boucle ou une agrafe. Les têtes de Neptune avaient beaucoup de ressemblance avec celle de Jupiter son frère. Winkelmann observe néanmoins que la barbe du premier est plus frisée, et que ses cheveux sont différemment arrangés sur son front; il ajoute que

(1) Cette image est copiée sur les peintures d'un vase, dont le sujet est le châtimement de Lycurgue Roi de Thrace, qui avait grièvement offensé Bacchus. Millingen, *Peinture* etc. pl. I.

(2) Millin etc. T. I. pl. LXV.

(3) Tischbein, *Pittura de'vasi antichi*. T. III. pl. IV.

(4) Tischb. *ibid.* pl. XXVII. On ne voit que deux Grâces dans la peinture d'où est prise cette image; et en effet, les Athéniens et les Lacédémoniens, au dire de Pausanias, n'en reconnaissaient anciennement que deux.

(5) Baxter, *An illustration of the Egyptian, Grecian, Roman* etc. *costume* pl. V.

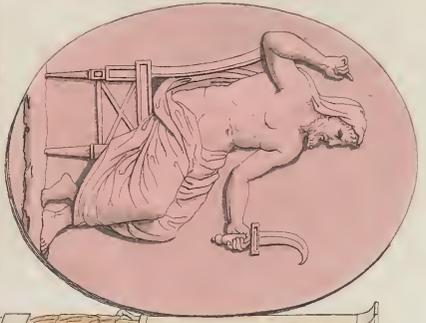
54. A.P. 2.



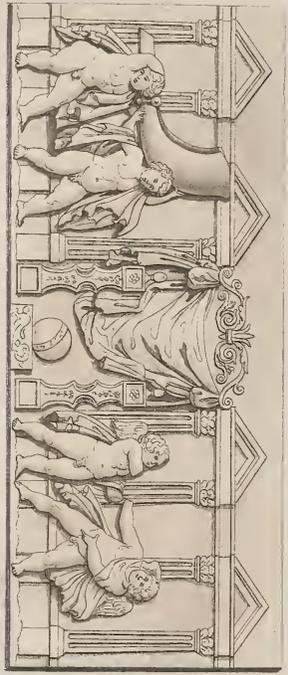
A. Warde, inv.



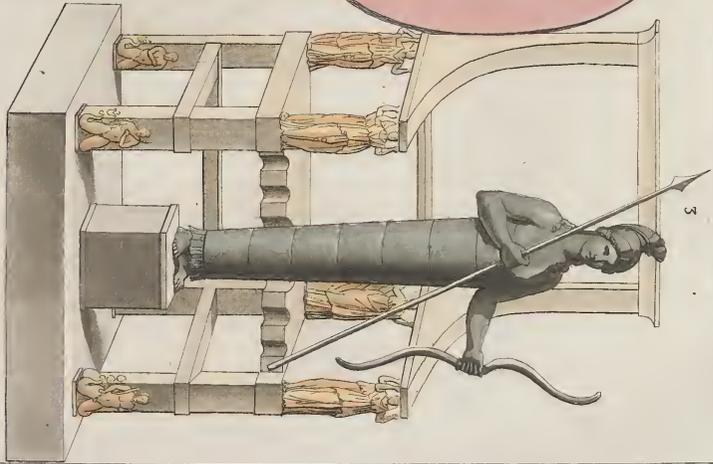
4



1



2



3

1871

D. K. Brown, Inc.

ce Dieu se distingue surtout par la largeur de sa poitrine et la vigueur de ses formes; et que c'est pour cela qu'il n'est pas représenté sur les pierres gravées avec la tête seule comme les autres Dieux, mais encore avec le buste. Le n.º 9 est pris d'un vase du Musée Vatican, qui a déjà été publié par Passeri: il offre le haut du corps d'une furie, dont les cheveux sont entrelacés de serpens; elle en serre un autre de la main droite, et tient de la gauche un flambeau. C'est aussi sous ces traits qu'on représentait la Discorde (1).

Une
des Furies.

Le n.º 1 de la planche 55 est l'image de Saturne, auquel les Grecs donnaient encore le nom de *Chronos*, ou le Temps. Il est couvert d'un manteau qui lui descend depuis la tête jusqu'au genou, et tient d'une main une espèce de faux avec laquelle il avait mutilé son père Uranus, et dont l'invention appartient aux temps les plus reculés: le voile ou manteau dont il est revêtu est un emblème allégorique de l'obscurité des temps (2). On le voit représenté quelquefois dans les médailles avec un globe sur la tête, symbole de sa planète, et tenant un crocodile de la main droite, emblème du temps qui dévore tout. Le bas-relief n.º 2 représente le trône de Saturne, monument fameux en marbre penthélique, d'environ deux mètres de longueur sur une hauteur de huit centimètres, que l'on conserve depuis long-temps dans la salle des antiquités du Louvre à Paris. Il se trouve sur le fonds d'une architecture, qui semble presque d'ordre composé. Le riche voile qui est étendu le long du trône, dénote aussi l'obscurité dont les temps sont enveloppés. Une sphère est sur la banquette: le zodiaque qui est tracé dessus indique les révolutions des corps célestes et des saisons. Il y a deux Génies de chaque côté du trône; les deux qui se trouvent à la gauche du spectateur portent avec effort une espèce de faux énorme, qui a presque l'air d'un instrument d'agriculture à laquelle présidait Saturne. Les deux autres Génies sont mutilés, et leur position semble annoncer qu'ils portaient le sceptre de cette Déesse, dont on voit encore un fragment (3). Il ne manque pas de monumens de

Saturne.

Son trône.

(1) Millingen, *Peintur. antiq.* etc. pl. XXIII.

(2) Winkelmann. *Pierres gravées de Stosch.*, p. 24. N.º 5. Millin, *Gal. myth.* T. I. N.º 1. *Acad. des Inscr.* T. I. p. 279.

(3) *Monum. antiq. du Musée Napoléon.* T. I. p. 13. Millin, *Monum. inédit.* T. I. art. 20. C'est M. Visconti qui a donné la première description de ce monument.

ce genre, qui représentent les trônes de Neptune, d'Apollon, de Vénus et de Mars (1). Il est bon d'observer que les Grecs étaient dans l'usage de mettre quelquefois à la place de la divinité, le trône sur lequel ils la croyaient assise, et invisible aux mortels. Le n.º 3 est pris du grand ouvrage de M.^r Quatremère, que nous avons déjà cité plusieurs fois. C'est une image de la statue colossale d'Apollon à Amiclée, d'après la description que nous en avons de Pausanias. Le style de cette statue était des plus antiques, et appartenait à l'époque où les ermes commencèrent à présenter des formes humaines. Ce colosse s'élevait sur le tombeau d'Hyacinthe, qui avait la figure d'un autel ou d'un piédestal; on y entraît par une petite porte pratiquée à l'un des côtés à l'époque des fêtes *Hyacinthines*, pour y faire des libations funèbres avant de sacrifier au Dieu. Pausanias dit, qu'à l'exception de la tête, des mains et des pieds, il ressemblait à une colonne de bronze. Il était coiffé d'un casque: d'une main il tenait un arc, et de l'autre une lance. On le revêtait tous les ans d'une tunique blanche: ce qui corrigait les difformités de cette masse, et faisait une espèce d'illusion à la vue. Dans des tems postérieurs dont on ne saurait guères fixer l'époque, on donna au colosse un trône, ouvrage de Baticle, de ce genre de sculpture en or, en ivoire et en bois précieux appelé *toreutique*, et assez semblable au trône du Jupiter d'Olympie dont nous avons parlé plus haut (2). La Minerve du Parthénon, la statue et le trône de Bacchus à Sycione, des trois grandes Déeses à Mégalopolis, d'Esculape à Epidauré, ainsi que d'autres divinités, étaient aussi des ouvrages *toreutiques*. Le n.º 4 est une pierre gravée du Musée de Florence, où est représenté Pluton ou le Jupiter Sérapis et infernal, avec Minerve. Cette Déesse va pour faire une libation sur un autel, tandis que Pluton semble indiquer par un signe que les flammes, en s'élevant vers le ciel, annoncent un heureux présage. Près de lui est Cerbère délié de ses chaînes, tel qu'on le voit ordinairement dans les monumens, quand il est en présence de ce Dieu (3). Les têtes de Pluton ont toujours quel-

Apollon
à Amiclée.

Son trône.

Pluton
et Minerve.

Cerbère.

(1) On voit encore plusieurs de ces trônes, savoir; un dans la maison de plaisance Ludovisi à Rome; un autre qui semble être de Saturne dans l'église de Notre-Dame des miracles à Venise, et deux de Neptune dans le chœur de l'église de S.^t Vital de la même ville.

(2) Quatremère, pag. 196 et suiv.

(3) *Mus. Florent.* T. II. tab. LXXII. N.º 1.

que ressemblance avec celles de ses deux frères Jupiter et Neptune ; mais Pluton a le regard plus sévère , les cheveux plus épais , et la barbe plus touffue et plus crépue.

Nous avons vu jusqu'ici les principales Déeses de la Grèce ; et comme nous l'avons dit plus haut , il serait aussi fastidieux que superflu de vouloir donner ici une image particulière de chacune d'elles. Ajoutons à cela maintenant que , de plusieurs , les anciens Grecs ne nous ont transmis que le nom. C'est ce qui est arrivé d'*Enyo* , Déesse de la guerre , laquelle fut dans la suite adorée des Romains sous le nom de Bellone. Nous n'avons également qu'un faible indice d'*Hestia* , ou *Vesta* Déesse du feu , dans les hymnes attribués à Homère ; elle présidait proprement au feu domestique , et était par conséquent l'emblème de la vie civile ou sociale. Nous croyons inutile par la même raison de parler des Dieux *inconnus* , auxquels les Athéniens rendaient un culte , et qui fournirent à saint Paul le sujet de l'éloquent discours qu'il prononça dans l'Aréopage sur le vrai Dieu (1). Nous aurons occasion de parler de quelques autres divinités dans les articles suivans. En attendant , nous croyons à propos d'ajouter à tout ce que nous avons dit précédemment les observations suivantes. Premièrement , le trône était généralement un attribut des grandes divinités , dont chacune , selon Callimaque et autres anciens écrivains , avait son trône ou un siège particulier dans l'Olympe : le trône seul était un emblème de la divinité , lors même qu'il n'y avait point de Dieu assis dessus. Secondement , les grandes Déeses ont pour la plupart le *sfendon* ou

*Déeses
qui n'étaient
connues
que par
leur nom.*

Hestia
ou Vesta.

Dieux
inconnus.

Divers attributs
des divinités.

Trône.

Symbols
des grandes
Déeses.

Sfendon
ou Diadème.

(1) Nous remarquerons ici qu'il y avait plusieurs de ces Dieux inconnus ; qu'ils n'avaient que des autels , et point de simulacres. Et en effet S.^t Paul ne parle que de l'autel qu'il avait vu en passant avec cette inscription , *Au Dieu inconnu*. On raconte , qu'à l'occasion d'une maladie contagieuse , les Athéniens appelèrent à leur secours Epiménide de Festos , célèbre devin. Cet Epiménide purifia la ville de la manière suivante ; il conduisit avec lui un certain nombre de brebis blanches et noires , et quand il fut près de l'Aréopage , il les laissa libres , et ordonna en même tems qu'on les suivît , et qu'on immolât chacune d'elles au Dieu *προσηκουτι* , qui veut dire *convenable* , dans le lieu où elle aurait été arrêtée. Voilà pourquoi on rencontre encore aujourd'hui dans l'Attique des autels , qui ne portent le nom d'aucune divinité. Ces autels furent élevés pour conserver la mémoire de cette expiation , et , comme le dit Pausanias , ils furent consacrés aux Dieux inconnus. V. Larcher. *Hérod.* T. IV. pag. 316.

Ailes. *Voile flottant.* *Auréole.* *Couleurs des vêtemens des Dieux.* *diadème.* Troisièmement, les Déeses se représentaient quelquefois avec des ailes, et cet attribut se donnait même à Minerve, à Diane et à Vénus. Celles qui avaient quelques rapports avec le tems ou avec l'air avaient toujours des ailes. Ainsi la Nuit était figurée avec des ailes brunes, l'Aurore avec des blanches, l'Iris avec des ailes d'or etc., ce dont on trouve une foule d'exemples dans les peintures d'Herculanum. Quatrièmement, le voile flottant en forme d'arc sur la tête était particulier aux divinités de la mer, et c'est ainsi qu'on voit souvent représentés sur les marbres, sur les pierres gravées et les médailles, les Fleuves, les Néréides, et même la Vénus marine, comme pour exprimer par cette disposition du voile l'action du vent qui l'agite (1). Cinquièmement, les divinités, principales surtout, avaient quelquefois le nimbe dont nous avons déjà parlé, et que les peintres figuraient sous la forme d'un disque, d'une lune ou de rayons: souvent même on le représentait par une lumière, qui semblait sortir du corps de la Déesse. Sixièmement, le nimbe simple, appelé *auréole*, était encore le symbole des Dieux qu'on croyait issus de Jupiter. Septièmement enfin, chaque Dieu avait ses vêtemens d'une couleur analogue à ses attributs. « On donna, dit « Winkelmann, la couleur rouge à Jupiter (2). Neptune aurait « dû avoir le vert de mer, qui était la couleur dont on représentait « l'habillement des Néréides: c'était aussi celle des bandelettes « dont étaient ornées les victimes qu'on sacrifiait aux Divinités ma- « rines: on peignait de la même couleur la chevelure des fleuves « personnifiés dans les ouvrages des poètes; et tel était en général « l'habillement des Nymphes dans les peintures antiques, que le « nom même de (*Νόησις, λύμψα*) leur vient des eaux. Apollon a le « manteau bleu ou violet, et Bacchus qui devrait l'avoir couleur de « pourpre, est souvent vêtu de blanc. Marzian Cappella habille « de vert Cybèle comme Déesse de la terre, et mère de la végéta- « tion: Junon, que le même écrivain nous représente avec un voile « blanc, devrait avoir ses vêtemens de couleur bleu-céleste, par « analogie à l'air dont elle est le symbole. Le manteau jaune con- « vient à Cérés, comme étant de la couleur des épis mûrs, ce qui « lui a fait donner l'épithète de jaune par Homère. Dans le dessin « colorié d'une peinture antique de la Bibliothèque du Vatican,

(1) V. *Le Pitture antiche d' Ercolano*. Vol. V. pag. 69.

(2) On donnait à Pluton la couleur noire, Claudian. *De raptu Proserp.* Liv. I. v. 79.





ΑΝΤΙΣ

ΑΝΘΕΙΑ

ΧΑΡΑ

ΚΑΛΥΨΗ

ΑΣΣΕΡΠΙΑΣ

ΑΣΣΕΡΠΙΑΣ
ΕΡΦΑΘΕ

ΜΡΜΗΣΑ

ΗΡΑΚΛΕΑΣ

ΔΟΝΑΡΙΣ

ΝΗΑΙΣΑ

Αθανάσιος Α. Π.

“ publié par moi (1), Pallas a le manteau, non de couleur céleste, “ comme dans les autres figures qui la représentent, mais de couleur de feu, peut-être pour indiquer son esprit belliqueux ; cette “ couleur était aussi celle que les Spartiates adoptaient en tems de “ guerre. Quelques peintures d’Herculanum nous représentent Vénus avec une draperie flottante de couleur d’or, parsemée de “ nuances d’un vert foncé, peut-être par analogie à son épithète “ *d’aurea*. On voit encore dans le dessin de la peinture Vaticane, “ dont nous venons de parler, une Naiade avec une robe de dessous couleur d’acier ou vert de mer, sous laquelle Virgile a aussi “ peint le Tibre ; mais sa robe de dessus est verte, telle que les “ Fleuves l’ont ordinairement chez les poètes : ainsi ces deux couleurs sont le symbole de l’eau, avec cette différence que le vert “ semble plus particulier aux eaux qui coulent à travers les herbes(2). „

Pour terminer ce premier article de la religion des Grecs, nous rapporterons à la planche 56 une peinture, qui a rapport à l’histoire Mythologique des Demi-Dieux. Elle est prise du premier volume des vases de Millin, et a pour sujet l’ouzième des travaux d’Hercule, ou l’enlèvement des fruits du jardin des Hespérides par ordre de son frère Eurysthée, ministre de la colère de Junon. Cette précieuse peinture représente donc le jardin de ces Nymphes fatales. Au milieu s’élève l’arbre fameux qui produisait des pommes d’or (3), et autour de son tronc est entortillé le terrible serpent, auquel la garde en était confiée (4). Les Mythologistes racontent qu’Hercule se saisit de ces pommes, après avoir donné au monstre une boisson qui l’endormit d’un profond sommeil. Le héros est représenté dans d’autres monumens prêt à tuer ce gardien redouta-

Demi-Dieux.

*Jardin
des Hespérides.*

(1) *Monum. ant. inéd.* num. 113.

(2) Winkelm. *Histoire* etc. T. I. pag. 403.

(3) Nous croyons inutile de rapporter ici les explications extravagantes, que les grammairiens et les sophistes, tant anciens que modernes, ont imaginées au sujet de cette fable. Il suffira de dire, que les uns y ont vu la désobéissance d’Adam, et d’autres l’enlèvement des troupeaux des Chananéens par Josué. L’opinion la plus probable est celle qui fait dériver cette fable de la découverte des oranges, mêlée à une tradition antique, qui plaçait à l’occident la cour et les jardins du Soleil.

(4) Apollonius donne à ce serpent le nom de *Ladone*, et dit qu’il avait cent têtes, et ne fermait jamais les yeux au sommeil ; mais les artistes ne le représentent ordinairement qu’avec deux têtes, et c’est ainsi qu’on le voit sur un vase de la première collection d’Hamilton.

ble ; mais ici ce sont les Hespérides elles-mêmes qui lui offrent les pommes : circonstance qui semble faire allusion à la tradition , d'après laquelle Hercule aurait reçu d'Atlas ces fruits admirables , qu'il transporta en Grèce , pour avoir sauvé les filles d'Hespérus de la fureur du tyran Busiris (1). Au dessus de ces figures est écrit en caractères Grecs le nom de chacune de ces Nymphes. *Heracles*, Hercule tient un pied sur un roc , position qui indique son arrivée dans un pays étranger : la peau du lion de Némée enveloppe ses épaules , et est nouée par les pattes sur sa poitrine : son carquois pend à son côté ; de sa main gauche , qui est appuyée sur sa massue , il tient l'arc , et va pour prendre de la droite les pommes que cueille une des Nymphes : sa tête est ceinte d'un bandeau orné d'une petite lune. Les Hespérides sont au nombre de cinq. *Kalypso*, ou Calypso donne à manger au dragon ; elle est assise sous une espèce d'arbuste : sur son pied droit est l'*Iynix*, espèce d'oiseau de diverses couleurs , dont la langue ressemble à un petit serpent , et qui servait aux enchantemens. *Hermésa* est celle qui cueille les pommes : près d'elle est un oiseau *palmipède*, ou avec les pieds plats , qui est peut-être le cygne , dont le chant serait probablement allusif à celui des Hespérides. *Anthéia*, qui est derrière Calypso , a dans une main une espèce de ruban , symbole de l'initiation (car ces peintures sont pour la plupart des allusions aux mystères religieux), et dans l'autre une des pommes. *Aïogis* regarde d'un œil émerveillé ce qui se passe , et a la main gauche appuyée sur sa sœur *Anthéia*. Derrière Hercule est *Néaïsa*, portant un petit vase , qui a pareillement rapport à l'initiation. Ces cinq sœurs sont vêtues d'une tunique courte , qui est recouverte d'une plus longue. *Hermésa*, *Aïogis* et *Néaïsa* ont en outre le *peplos*. Ces vêtemens sont parsemés de points ou d'étoiles , avec un bord qui a presque la forme d'un échiquier. Le mot *Asspérias*, qui veut dire Hespérides , est écrit au dessus de Calypso. On voit en haut quatre Déités à demi-figure. Les anciens peintres de la Grèce semblent avoir adopté ces espèces de bustes ou de demi-figures pour la partie du tableau qui est au dessus de l'action principale , afin d'y introduire les personnages qu'on doit supposer à quelque distance , et qui ne sont que spectateurs invisibles de l'événement. Ils suppléaient en outre par là à la perspective , dont ils n'avaient aucune connaissance. C'est pour-

(1) Diod. de Sic. IV. 27.

quoi M.^r Millin est d'avis que les quatre Déeses qu'on voit ici peuvent se considérer comme placées dans l'Olympe, ou sur quelque lieu élevé où elles se plaisaient. Ainsi la première figure à gauche, et près de l'arbre, est Junon, *Hera* ou *Héré*; elle est voilée, parce qu'étant une des Déeses gamélies, elle préside aux mariages: il est bien naturel qu'elle prenne part à l'action, car elle avait eu ce fameux arbre en présent le jour de ses noces avec Jupiter, d'ailleurs la Déesse ne doit point être indifférente au succès qu'aura Hercule dans cette entreprise. Vis-à-vis d'elle, et de l'autre côté de l'arbre, est Mercure revêtu de la chlamyde; il porte le caducée, et le *pétase*, ou chapeau des voyageurs qui retombe sur ses épaules. Près de Junon est Pan, suffisamment caractérisé par la *nebrida* ou peau de faon, qui est nouée par les pattes sur sa poitrine comme une chlamyde; il a des cornes de bouc, une barbe épaisse, le visage velu, les narines gonflées, les oreilles pointues et la physionomie d'une brute. Il a été vraisemblablement placé ici comme fils de Mercure, et protecteur du pays riche en troupeaux où l'action est supposée se passer. Donakis, une des Nymphes aimée de Pan, est derrière Mercure; elle a comme Junon la tête ceinte d'un bandeau parsemé de perles. Cette peinture est d'autant plus précieuse, qu'on lit au bas de l'arbre le nom de l'artiste qui l'a faite, chose qui est extrêmement rare. *Assteas egraphie*, Astée peignait.

Junon.

Mercure.

Donakis.

Temples, autels, instrumens sacrés.

De tous tems les peuples ont été dans l'usage de rendre le culte à la divinité dans des lieux ouverts, en plein air et particulièrement sur les montagnes. On lit dans la Bible, que les idolâtres, voisins de la Judée, sacrifiaient à leurs Dieux sur des lieux élevés. Dieu ordonna à Abraham de lui sacrifier son fils sur une haute montagne. C'est pour cela que, chez les Grecs, les monts les plus élevés étaient consacrés à Jupiter, à Saturne et autres Divinités. On trouve dans l'hymne à Apollon, dont Homère passe pour être l'auteur, que les sommets des montagnes étaient également consacrés à ce Dieu (1). Ce culte paraît être dérivé de l'opinion où

*Monts
consacrés
aux Dieux.*

(1) Lisez à ce sujet Pater, *Arch. graeca*, et *Comment. in Lycophronis Cassandram* vers. 42.

étaient les anciens, que la cime des monts étant plus près du ciel, il était plus facile que leurs prières parvinssent de là jusqu'aux Dieux. Le même usage se conserva long-tems chez les Perses, comme le rapporte Hérodote. C'est ce qui fit que lors de leur invasion en Grèce, ils brûlèrent tous les temples, dans l'idée que c'était une impiété que de renfermer entre des murs la divinité, qui n'avait d'autre demeure et d'autre temple que le monde entier, et à laquelle par conséquent l'espace devait être un champ libre et ouvert (1). Il n'est guères facile de fixer l'époque où l'on commença à bâtir des temples, ni de dire quel fut celui qui en éleva le premier. *Templorum*, dit Arnobe, *si quaeris audire quis prior fuerit fabricator aut Phoroneus Aegyptius, aut Merops tibi fuisse monstrabitur, aut, ut tradit in Admirandis Varro, Jovis progenies Aeacus* (2). Eusèbe, Lactance et Clément d'Alexandrie sont d'avis que les temples doivent leur origine à la piété superstitieuse, qui porta les peuples à élever des monumens somptueux en l'honneur de leurs parens, de leurs amis ou des hommes morts qui avaient bien mérité de la patrie. Ainsi le temple de Pallas, dans la forteresse de Larisse, n'était d'abord que le sépulcre d'Acrise, de même que celui de Minerve Polyade à Athènes n'était anciennement que le tombeau d'Erichtone. Aussi trouve-t-on, comme l'observe judicieusement Potter, que, dans les anciens écrivains, les mots employés proprement pour désigner un sépulcre ou un monument, servent quelquefois aussi pour indiquer un temple. C'est dans ce sens que Licophon fait usage du mot *τύμβον* en parlant d'un temple de Junon (3). L'Enéide nous en offre aussi un exemple, lorsque le poète y dit :

. *tumulum antiquae Cereris, sedemque sacratam*
Venimus (4).

Il n'y a donc rien de surprenant, d'après la remarque de Potter, que les monumens et les tombeaux aient été dans la suite convertis en temples, puisque l'usage était chez les anciens de faire les prières, les sacrifices et les libations près d'un tombeau, quelqueût été d'ailleurs la condition de celui dont il renfermait la cendre.

(1) Cic. *De legibus*, liv. II.

(2) Arnob. *Contra gentes*, liv. VI.

(3) Lycophr. *Cassandra* vers. 613.

(4) *Aeneid.* II. 742.

Origine
des temples.

Les temples
et les sépulcres.
ne sont
qu'une même
chose chez
les anciens.

Il paraîtrait, d'après plusieurs passages d'Homère et autres écrivains de l'antiquité, que dans les siècles héroïques les temples des Grecs étaient construits en bois. Hérodote en parlant des Gélois, dit que leurs temples étaient faits de cette matière comme ceux des Grecs. C'est à ce genre de construction sans doute qu'il faut attribuer les incendies fréquens, dont nous voyons que tant de temples furent alors la proie en Grèce: ce qui n'arrivait que bien rarement en Asie, en Egypte, et en Etrurie (1). L'usage des colonnes en bois semble encore s'être conservé dans les temples, depuis qu'on commença à les bâtir en pierres et en briques: car Pausanias rapporte que de son tems il y avait encore à Elide un temple dont le toit s'appuyait sur des colonnes de chêne, et il ajoute qu'on voyait dans cette ville une colonne du même bois, qui était derrière le temple de Junon (2). On ne trouve point dans les écrits des anciens que ces temples fussent décorés d'aucun ornement d'architecture: il paraît même qu'on n'avait nulle connaissance des arcs, des frises, ni même des bases et des chapiteaux dans les colonnes. Hésiode ne parle des colonnes que comme d'un simple support, ou comme d'un objet quelconque qui était fixe, et auquel on pouvait attacher ou suspendre quelque chose (3). Mais lorsque cet art fut sorti de l'enfance chez les Grecs, le luxe et la magnificence furent recherchés dans la construction des temples et des maisons des particuliers, et l'on se persuada que rien ne pouvait être plus agréable aux Dieux, que le soin qu'on prenait d'embellir les édifices qui leur étaient consacrés. Les Spartiates seuls différaient en cela du reste des Grecs: une loi de Lycurgue leur prescrivait d'honorer les Dieux avec le moins de faste possible. Ce Législateur interrogé sur le motif de cette loi répondit, qu'il l'avait faite pour que le culte de la divinité ne fût jamais négligé, dans la crainte que l'avarice ou le besoin ne fussent une cause de relâchement envers elle, dans un pays où l'on faisait consister toute la dévotion dans la somptuosité des temples et des rites; et parce que rien ne pouvait lui être plus agréable, selon lui, qu'une piété sincère, simple et sans aucune pompe.

*Temples
en bois
dans les tems
héroïques.*

Leur simplicité.

*Magnificence
introduite
dans
les temples.*

(1) V. *Lettera sull' origine, ed antichità dell' architettura al chiarissimo abate Fea giureconsulto, l' autore dell' opera intitolata Rovine dell' antica città di Pesto*. Cette lettre se trouve aussi insérée dans le III.^e vol. de l'Histoire de Winkelmann, édit. de Rome.

(2) Paus. liv. V. chap. XVI. et liv. VI. chap. XXIV.

(3) *Theogon.* vers. 522. et 779.

*Leur figure
et dimensions.*

*Temples
ou voûte.*

*Temples
comme
illuminés.*

Les temples des Grecs étaient généralement d'une figure carrée, de manière pourtant que leur longueur était le double de leur largeur. C'est d'après cette forme que Vitruve a établi en principe, qu'un temple qui a cinq entre-colonnemens sur le devant, doit en avoir le double sur les côtés. Telles étaient les proportions du temple de Jupiter à Girgente en Sicile. Pausanias ne fait mention dans son voyage, que d'un très-petit nombre de temples ayant une voûte ou une coupole. De ce genre étaient, celui qu'on voyait à Athènes à côté du Prytanée, un autre à Epidaure près le temple d'Esculape, et un troisième à Sparte où Jupiter et Vénus avaient chacun une statue (1). Winkelmann observe « que ces temples carrés, n'avaient en général point de fenêtres, et ne recevaient de jour que par la porte, pour que leur intérieur, qui était éclairé par des lampes, présentât un aspect plus auguste (2); et il ajoute que les temples en rotonde étaient éclairés par le moyen d'une ouverture circulaire pratiquée en haut, comme on le voit dans le Panthéon (3). L'opinion de ce savant antiquaire sur ce point est néanmoins sujette à une grande difficulté relativement aux temples carrés: ceux qui avaient cette forme chez

(1) Les Grecs donnaient aux édifices en ronde l'épithète de *Tholoi*, pour indiquer qu'ils étaient comme d'un seul jet. L'Abbé Fea observe que les édifices à coupole étaient d'un usage très-commun chez les Grecs. Il ajoute néanmoins que ces coupoles étaient fort-basses, et avaient plutôt l'air de voûtes rondes, que de coupoles de la hauteur et de la forme de celles qui ont été faites dans les tems modernes. Les plus anciens monumens qui nous donnent quelque'idée des rotondes des Grecs sont, la Tour des vents, et le monument élevé à Lysistrate qui sont tous les deux à Athènes. Voy. le Roy et Stward.

(2) Le Bar. Riedesel, *Voy. en Sic. Liv. I. pag. 40*, observe aussi que l'ancien temple de la Concorde à Girgente, qui ne présente aucun indice de fenêtres, ne pouvait recevoir de jour que par la porte. Il dit néanmoins dans un autre endroit, d'avoir vu dans le couvent de S.^t Nicolas un petit temple domestique très-bien conservé, qui avait une petite fenêtre à l'antique.

(3) Winkelmann lui-même, Histoire etc. T. III. pag. 42, ne peut s'empêcher de convenir que quelques-uns de ces édifices, mêmes carrés, étaient surmontés de ces espèces de coupoles, auxquelles les modernes ont donné le nom de lanternes. « On voit, dit-il, cette lanterne et une « coupole sur le tambour d'un temple carré, dont l'image est tracée sur « le plus grand sarcophage que nous ayons de l'antiquité, lequel se trouve « aujourd'hui dans une vigne de la maison Moïrani près la porte de S.^t Sé-
« bastien ».

les Romains pouvaient bien être à la vérité suffisamment éclairés par la porte, en raison de leur peu d'étendue; mais on ne peut pas en dire autant de ceux des Grecs, dont quelques-uns étaient fort-grands et à deux rangs de portiques ou de colonnes: ce qui fait supposer à M.^r Quatremère, qu'ils recevaient aussi le jour par une ouverture, ou espèce de lanterne, comme nous le verrons bientôt. Les temples carrés, dans des tems encore plus rapprochés de nous, étaient plafonnés en bois. Celui d'Apollon à Delphes l'était en ciprès, d'autres l'étaient en cèdre. Les temples de Sainte Sophie et des Apôtres à Constantinople avaient également leur plafond en bois (1). Leur intérieur était divisé en trois nefs. Tel était celui de Pallas à Athènes. Selon Lucien, Porphyre et autres écrivains, les temples des anciens avaient la façade tournée à l'orient, pour qu'ils fussent éclairés des premiers rayons du soleil. Iginus dit que telle était en effet la position des temples dans les premiers tems; mais après il observe que cet usage fut depuis abandonné, et que la façade de ces édifices fut tournée à l'occident. C'est aussi le précepte que donne Vitruve: « Les temples, dit il, pour être si-
 « tués convenablement, doivent être tournés, à moins qu'on n'ait
 « des raison qui en empêchent, de manière à ce que la statue
 « qui est au fond regarde le couchant, et que ceux qui vont à
 « l'autel pour y faire des offrandes, des sacrifices, ou simplement
 « leur prière aient en face l'orient et la statue, qui paraîtra
 « ainsi avoir le yeux fixés sur eux: c'est pourquoi les autels doi-
 « vent toujours être tournés vers le levant. Si cependant la nature
 « du lieu ne le permettait pas, il faudrait faire ensorte alors que,
 « de ce temple, on découvrir la plus grande partie des édifices qui
 « l'environnent; ou, s'il est situé sur le bord d'un fleuve comme
 « ceux d'Egypte, qu'il regardât ce fleuve; ou enfin s'il est près
 « d'une voie publique, que les passans puissent le voir et s'incliner
 « devant sa façade (2) ».

Leur plafond.

Leur position.

(1) Nous avons dit que les temples carrés avaient *généralement* le plafond en bois, car on ne peut pas nier qu'il n'y eût de ces temples dont le plancher était voûté, comme l'était celui de Pallas à Athènes. V. Winkelmann.

(2) Vitruv. *Liv. IV. chap. V.* Le Bar. Riedsel, en parlant du temple de la Concorde à Girgente dit, que la porte du sanctuaire est tournée en effet vers le couchant; mais que pour y entrer, il faut monter à la colonnade par le côté opposé, et en faire le tour.

*Architectura
des temples
selon
les différentes
divinités.*

*Division
des temples
selon
leurs formes.
Temples
en parastasin.*

Prostiles.
Anfiprostiles.
Périptères.
Diptères.
Pseudodiptères.

Cet architecte, par respect pour l'usage, et pour plus de convenance avec l'objet de l'édifice, veut en outre que les temples dédiés à Jupiter, au Ciel, au Soleil et à la Lune soient sans toit, parce que ces Divinités se montrent aux mortels à découvert et brillans de lumière. Dans ceux élevés à Vénus, à Flore, à Proserpine et aux Nymphes des fontaines, il recommande l'ordre Corinthien, comme le plus gracieux et le plus analogue aux charmes et à l'élégance de ces Divinités. « Pour Junon, Diane, Bacchus et autres Dées, ajoute-t-il, « on prendra le milieu, en faisant usage dans la construction de « leurs temple de l'ordre Ionique qui leur convient, en ce qu'il « participe de la gravité du style Dorique, et de la grâce du « Corinthien ». Le même auteur divise ensuite les temples selon leurs formes ou leurs figures. La première, qui est la plus simple et appelée *Ναὸς ἐν παράστασιν* par les Grecs, est celle des temples qui avaient des pilastres à leurs angles, ou aux extrémités des murs formant l'enceinte du sanctuaire, et qui avaient deux colonnes entre ces pilastres. Leur frontispice ou tambour devait être en hauteur le neuvième de toute sa largeur (1). La seconde forme était celle des temples appelés *Prostiles* (2). Ils n'avaient de colonnes que sur le devant, et tel était le temple Dorique de Cérès à Eleusis. A la troisième appartenaient les temples *Anfiprostiles*, ou à double prostile, qui avaient devant et derrière le même nombre de colonnes et le même frontispice; à la quatrième les temples *Périptères* (3), qui étaient entourés d'un portique formé de colonnes, dont cinq sur le devant, et onze de chaque côté et assez éloignées de l'édifice, pour qu'on pût se promener commodément sous le portique; à la cinquième les *Diptères*, ou à deux rangs de colonnes sur les ailes: ces colonnes étaient au nombre de huit sur chaque front, et doubles le long des côtés du sanctuaire. Tel était le temple de Diane à Ephèse, d'ordre Ionique. Cette forme était aussi à-peu-près celle des temples appelés *Pseudodiptères*, ou faux *Diptères*. Ils avaient huit colonnes sur chaque front, et quinze sur les côtés, y compris celles des angles: disposition qui, dans ce dernier sens, semblait former un double rang de colonnes. C'est ainsi qu'était

(1) Cette forme est encore appelée par Vitruve *in antis*. Il paraît néanmoins qu'elle était plus particulière aux Romains qu'aux Grecs.

(2) De *προ*, avant, et *στύλος*, colonne.

(3) De *περι*, autour, et *περίον*, *ala*, c'est-à-dire ailé autour.

le temple de Diane à Magnésie. Enfin on appelait *Ipètres* les temples qui avaient dix colonnes sur chacun des deux fronts, et dans l'intérieur un double rang de ces mêmes colonnes posées les unes sur les autres, et assez distantes du mur pour former une espèce de portique. On donnait à ces temples le nom d'*Ipètres* (1), parce qu'ils étaient sans toit. Après avoir traité des sept formes de temples, qu'il nomme *genres* ou *principes*, Vitruve passe aux cinq espèces de temples qui sont, dit-il; le *Picnostile*, ou à colonnes pressées; le *Sistyle* où elles le sont moins; le *Diastyle* où elles sont plus éloignées; l'*Aréostyle* où elles le sont encore davantage, et l'*Eustyle* dont l'entre-colonnement est d'une juste proportion (2). Vitruve propose cette dernière espèce comme la meilleure. « L'entre-colonnement doit y être, continue-t-il, de la largeur de deux colonnes et quart: celui du milieu, tant sur le front que sur le derrière, doit seul avoir trois colonnes de largeur, pour en faciliter l'accès et donner un aspect imposant à sa façade, ainsi qu'au peristyle qui règne autour du sanctuaire ». Après avoir ainsi déterminé la proportion de l'*Eustyle*, ou de l'entre-colonnement moyen, on pourra calculer aisément les dimensions des autres espèces, dont la diversité ne consistait que dans le plus ou le moins d'espace qui régnait entre leurs entre-colonnements.

L'extérieur des temples, et surtout le frontispice, était ordinairement décoré de statues, de bas-reliefs, et de toutes sortes d'ornemens d'architecture, qui représentaient les divinités ou leurs principaux gestes (3). Sur celui d'un temple de Saturne, dont parle

Ipètres.

Espèces
des temples.

Eustyle.

Frontispice.

(1) De *επαίτρας*, qui veut dire *lieu découvert*.

(2) La diversité des *genres*, selon Vitruve, résulte de celle des colonnes et des pilastres dans leur position par rapport au temple: la diversité des *espèces* naît de celle des entre-colonnements. Il est inutile d'observer sans doute, que *l'espèce* se trouve toujours dans le genre, c'est-à-dire que dans chaque genre il y a une proportion spéciale d'entre-colonnements. Ainsi le temple *Dyptère* peut être *Eupyle*, *Sistyle* etc. On peut voir dans l'édition de Vitruve par Galiani des exemples des *genres* et des *espèces*. Nous croyons également inutile de donner l'étymologie des mots dont se sert cet auteur, parce qu'il ne faut avoir qu'une légère teinture du grec pour en comprendre le sens.

(3) On a beaucoup disputé sur l'origine des frontispices et sur le véritable sens du mot *αετος*, *aigle*, qui est le nom qu'on leur donne en grec. Quelques-uns ont cru apercevoir dans la forme triangulaire du fron-

Macrobe, on voyait des Tritons sonnant de la trompette marine. La naissance de Pallas était représentée sur la façade antérieure du temple que cette Déesse avait à Athènes, et sur celle de derrière son fameux défi avec Neptune. Ces ouvrages étaient des artistes les plus célèbres. Phidias avait fait les bas-reliefs du Parthénon; et les douze travaux d'Hercule retracés sur le frontispice du temple de ce Dieu à Thèbes, étaient un des chefs-d'œuvre de Praxitèle. Les corniches des frontispices de forme aigue, ou terminée en pointe, étaient également décorés de fleurs, de feuillages et autres petits ornemens. L'architrave avait aussi les siens propres, qui se plaçaient ordinairement dans les métopes de la frise. On suspendait quelquefois aux métopes les boucliers pris à l'ennemi (1); et c'est de cet usage qui vint celui d'y représenter des boucliers en bas-relief, usage qui subsiste encore dans l'ordre Dorique. Les exploits de Thésée étaient sculptés sur les métopes de son temple à Athènes. Des cranes de bœuf ou de bélier, ou des instrumens à l'usage des sacrifices figuraient également dans les bas-reliefs. On montait aux temples par des gradins, qui étaient ordinairement très-hauts. Ceux qu'on voit encore autour de l'ancien temple de Girgente n'ont guères moins de trois palmes Romains d'élévation, et il ne paraît pas que ceux du temple de Thésée leur soient inférieurs. Ces gradins étaient à la vérité incommodes quand il s'agissait de les monter; mais comme les temples n'étaient pas assez grands pour contenir la foule, ils servaient de station et de siège à ceux qui ne pouvaient pas y entrer (2).

Architrave.

*Escaliers
des temples.*

tispice l'image d'une aigle ayant les ailes déployées. Winkelmann est d'avis que dans les commencemens on aura placé un aigle sur le frontispice des temples, parce qu'ils étaient tous consacrés à Jupiter, et que c'est de là qu'est venue la dénomination que leur ont donnée les Grecs. Béger paraît être de ce sentiment.

(1) Pausanias raconte qu'on voyait suspendus dans le temple d'Apolon à Delphes deux boucliers d'or, faits avec les dépouilles qu'on avait prises aux Perses après la bataille de Marathon.

(2) L'usage de ces gradins, par où l'on montait aux temples tant sacrés que profanes, était très-commun chez les anciens. On voit sur la Table iliaque la mère et les sœurs d'Hector assises et pleurant sur les gradins dont est entouré le sépulcre du héros. Pausanias rapporte que le palais, où s'assemblaient les députés de la Phocide près de Delphes, avait des gradins qui servaient de sièges.

L'intérieur de ces temples était généralement divisé en deux parties. La première était la *celle* c'est-à-dire le sanctuaire l'habitation du Dieu, ou le temple proprement dit, qui s'appelait *ναός*, et où se trouvaient le simulacre et l'autel de la Divinité à laquelle le temple était consacré; la seconde était le *Pronaos* ou vestibule, c'est-à-dire la partie antérieure du temple, avant d'entrer dans le sanctuaire où l'on plaçait quelquefois l'autel et le simulacre de la divinité, surtout quand il s'agissait de faire des sacrifices en présence du peuple. Quelques-uns de ces temples avaient deux vestibules l'un à la partie antérieure, et l'autre à la partie postérieure, et ce dernier est ce que les Latins appelaient *Posticum*. Dans le *Pronaos* était un vase en marbre ou de brouze rempli d'eau *lustrale*, dont on aspergeait ceux qui étaient admis aux sacrifices et à la célébration des rites. Quelque-uns de ces temples n'avaient que le sanctuaire absolument nu: dans d'autres cet édifice était entouré d'une colonnade appelée *pteroma*, qui veut dire en quelque sorte *forme d'ailes*, et cette colonnade était simple, ou double ou même faux double, de la manière que nous avons dit qu'elle était usitée dans la construction de certains temples. Il y avait dans d'autres, entre le sanctuaire et le *posticum* un lieu clos, appelé *opisthodomé*, où l'on conservait les offrandes du peuple, et quelquefois le trésor de la ville ou de l'état. On donnait ce nom au trésor public d'Athènes, précisément parce qu'il était derrière le sanctuaire du temple de Minerve. Le mur du *pronaos* à l'entrée du temple était souvent orné de peintures: celles qui décoraient le temple de Pallas à Platée représentaient Ulysse vainqueur des Prociis. Ces temples étaient quelquefois au milieu d'une enceinte sacrée, qu'on appelait *ἱερόν*, mot dont on se servait aussi pour désigner un édifice sacré. Hérodote distingue en plusieurs endroits cette enceinte du temple qui y était renfermé. Cet espace était entouré de murs et comprenait des cours, un bocage, des fontaines, souvent même les habitations des prêtres, et enfin le temple. Pausanias rapporte que dans l'enceinte sacrée du temple d'Esculape à Epidaure, il y avait un théâtre qui l'emportait sur tous ceux de la Grèce et de Rome par la beauté de ses proportions (1). L'intérieur des temples était orné de tableaux et de peintures des plus grands maîtres: on y voyait des statues en or, en ivoire et en

*Intérieur
des temples.*

Pteroma.

Opisthodomé.

*Peintures
du Pronaos.*

*Enceinte
sacrée.*

*Ornemens
intérieurs.*

(1) V. l'Hérodote de Larcher. T. I. pag. 489.

*Vénération
pour
les temples.*

*Nombre
des temples
infini.*

*Temple
de Jupiter
Olympien.*

Ses dimensions.

ébène qui représentaient des Divinités, des Héros et quelques grands personnages; et la piété des peuples les enrichissait de dons précieux, et de vœux de toute espèce. Les Grecs les avaient tellement en vénération, qu'au dire d'Arrien, ils n'osaient y cracher ni s'y moucher. Dion nous apprend qu'ils y entraient quelquefois les genoux pliés. Dans les tems de calamité publique les femmes se prosternaient souvent sur le pavé, et le balayaient avec leurs cheveux. Les temples étaient un asile sacré, d'où il n'était pas permis de tirer même par force ceux qui s'y étaient réfugiés. Le nombre en était infini. « Si l'on considère, dit Caylus, que Pausanias n'a pas parcouru toutes les villes de la Grèce, et si aux beaux restes de sculpture dont il fait mention, on ajoute les sept cent treize temples qu'il a vus, sans compter les autels, les chapelles, les trésors des provinces, les portiques, les trophées, les tombeaux, les rotondes et tous les monumens répandus à profusion dans les villes et les bourgs, on aura de la peine à croire que l'époque à laquelle il fit ses voyages ait été précédée de trois siècles, pendant lesquels les Romains ne firent que ravager et dépouiller ce beau pays de tout ce qu'il avait de plus précieux (1) ».

Après ces observations sur l'origine, la forme et la distribution des temples de la Grèce, nous allons parler de la restauration du plus fameux, qui était celui du Jupiter Olympien: chose que nous croyons d'autant plus à propos, que nous avons déjà donné la description de la statue colossale qu'on admirait dans ce temple. Dans cette vue nous commencerons par exposer ici celle que nous en a laissée Pausanias (2). « Ce temple, dit-il, est d'ordre Dorique; il est entouré de colonnes, et bâti en pierres du pays. Sa hauteur jusqu'au frontispice est de 68 pieds; il en a 95 de largeur, et 230 de longueur. Libon d'Elée en fut l'architecte. Il n'est point couvert en tuiles, mais en pierres du mont Penthélisque de la même forme. On dit que l'invention de cette espèce de toit est due à Bizé de Naxos. . . . A chaque extrémité du fronton est un grand vase en bronze doré ayant la forme d'un pot, et au milieu du frontispice s'élève une Victoire aussi dorée. Il y a au dessous de cette statue un bouclier en or, sur lequel est représentée une tête de Méduse. Ce bouclier porte une inscription,

(1) Caylus, *Rec. d'antiq.* T. II. pag. 108.

(2) Paus. Lib. V, Cap. X.

“ où sont indiqués les noms de ceux qui l'ont donné en offrande ,
 “ et le motif de ce don La bande qui passe sur le con-
 “ tour des colonnes soutient vingt-un autres boucliers dorés , qui
 “ y furent suspendus par Mummius Général Romain , après qu'il
 “ eut terminé la guerre contre les Achéens , pris Corinthe et chas-
 “ sé de cette ville ceux de ses habitans qui étaient de la faction Do-
 “ rienne. Le fronton du devant présente l'image des préparatifs de
 “ la lutte entre Pélops et Enomaüs pour la course des chars. Le milieu
 “ du tympan est surmonté de la statue de Jupiter. A la droite de
 “ cette statue est Enomaüs le casque en tête , et près de lui Sté-
 “ rope son épouse , une des filles d'Atlas : Myrtilé , cocher d'E-
 “ nomaüs , est assis sur le devant du char qui a quatre chevaux : près
 “ de lui on voit deux hommes dont on ignore les noms , mais qui
 “ semblent mis là par Enomaüs , pour la garde des chevaux et du
 “ char. On distingue vers l'extrémité le Cladée , fleuve qui était le
 “ plus révéré des Eliens après l'Alcée. Les figures à la gauche de
 “ Jupiter sont d'abord Pélops , Hyppodamie et le cocher de Pé-
 “ lops , ensuite ses chevaux , et deux hommes préposés à leur gar-
 “ de. Ici le frontispice va en se rétrécissant , et dans cet espace
 “ est représenté le fleuve Alcée. A Trezène , on donnait le nom
 “ de Sferos au cocher de Pélops , mais l'Essagète d'Olympie l'ap-
 “ pelle Cilla. Le frontispice que nous venons de décrire est l'ou-
 “ vrage de Péon né à Menda ville de la Thrace. Celui de la
 “ façade de derrière a été fait par Alcamène , contemporain de
 “ Phidias , et après lui le plus grand statuaire de la Grèce. Cet
 “ artiste y avait représenté le combat des Centaures et des Lapithes
 “ aux noces de Pirithoüs. Le héros est au milieu du tableau. Près
 “ de lui sont , d'un côté Eurythion , qui lui enleva son épouse , avec
 “ Cénéé qui se bat contre le ravisseur ; et de l'autre Thésée qui
 “ frappe les Centaures à coups de hâche. On voit un de ces der-
 “ niers enlevant une jeune fille , et un autre qui s'est saisi d'un
 “ beau jeune homme. Je crois qu'Alcamène est l'auteur de cet ou-
 “ vrage : car il avait appris dans les œuvres d'Homère , que Piri-
 “ thoüs était fils de Jupiter , et que Thésée était issu de Pélops
 “ au quatrième degré. Plusieurs des travaux d'Hercule sont également
 “ retracés dans le temple d'Olympie. On voit dans un bas-relief
 “ qui est au dessus d'une des portes la chasse du sanglier d'Arca-
 “ die , ainsi que les combats d'Hercule contre Diomède Roi de Thra-
 “ ce , et contre Gérion dans l'île d'Erythée : le héros y est aussi

*Fronton
du devant.*

*Fronton
de derrière.*

Portes.

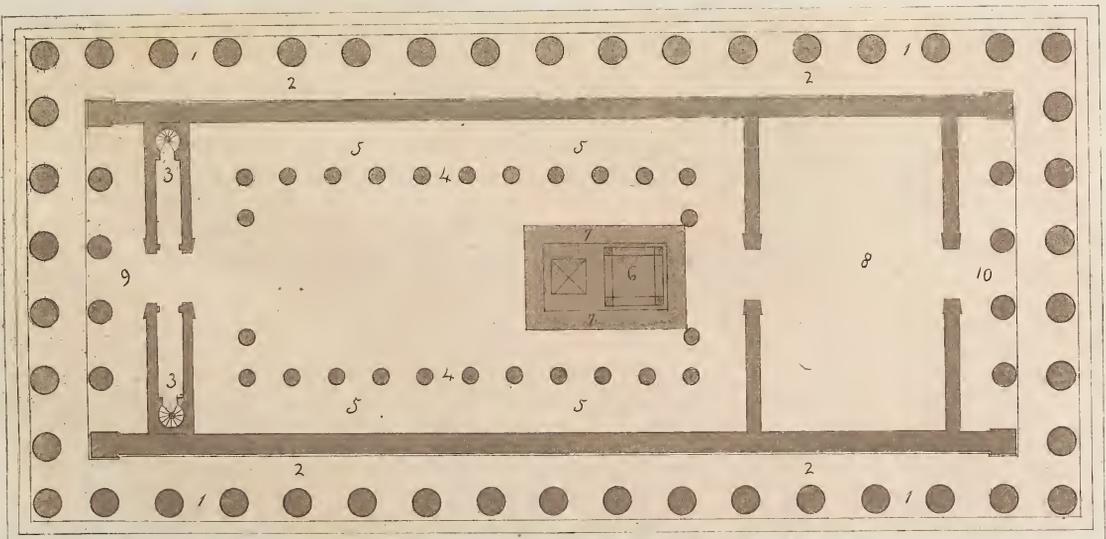
« représenté remplaçant Atlas sous le poids du ciel, et nettoyant le
 « pays des Eléens de la fange dont il était couvert. Le bas-relief
 « qui était au dessus de la porte de *l'opisthodomé* montrait Hercule
 « arrachant à une Amazone son bouclier, enlevant la biche de
 « Diane, renversant le taureau de Gnosse, tuant à coups de flè-
 « ches les oiseaux Stynphalides, assommant l'hydre et terrassant le
 « lion de Némée. En entrant dans le temple par les portes de bron-
 « ze, on voit à droite, et vis-à-vis une colonne, Iphitus couronné
 « par son épouse Euchirias, comme l'indiquent les vers élégiaques
 « qu'on lit au bas de ce monument. L'intérieur du *naos* est décoré
 « de colonnes et de portiques qui vont jusqu'au sommet, et sous
 « lesquels il faut passer pour arriver à la statue de Jupiter. Il y
 « a aussi un escalier en limaçon qui conduit jusqu'au haut du tem-
 « ple ». Ainsi cet édifice devait être de l'espèce de ceux que Vi-
 truve désigne sous le nom de *Périptère Eustyle*.

Naos.
 Plan
 du temple.

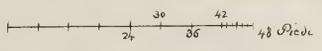
La fig. n.º 1 de la planche 57 offre le plan de ce temple. M.^r Quatremère observe qu'à en juger d'après la description qu'en a faite Pausanias, le plan ou le dessin, à quelques petites différences près, était le même que celui du Parthénon à Athènes (1). L'inté-

(1) « Les colonnes et les portiques intérieurs (dit M.^r Quatremère, *Jupiter* etc. pag. 259) qui décoraient le temple d'Olympie, sont si conformes à ce que présentait l'intérieur du Parthénon, où Spon et Weler ont encore vu ces portiques, et où Stuard a remarqué la place des colonnes, qu'on peut, sans crainte de se tromper, rétablir comme nous l'avons fait le plan intérieur sur celui de Minerve à Athènes ».

La distribution et les proportions du temple de Jupiter Olympien étaient à-peu-près les mêmes que celles du Parthénon à ce que nous assure M.^r Quatremère, et pourtant les dessins qu'il nous en donne ne s'accordent nullement avec cette opinion. Libon, qui avait été l'architecte de ce temple, était antérieur de fort peu de tems à Périclès, c'est-à-dire à l'époque de la belle architecture Grecque, et de la construction du Parthénon par Ictinus et Callicrate. Les Grecs, comme on le voit par les restes de ce temple et autres monumens, ne donnèrent jamais plus du tiers de la colonne à la corniche de l'ordre dorique : les métopes à l'endroit des triglyphes étaient carrées, à l'exception de celles qui étaient sur les angles dans les parties latérales : l'espace qui séparait les colonnes et les entre-colonnemens fut conservé : les colonnes des angles y étaient plus grosses que les autres, et les entre-colonnemens plus rapprochés sur ces mêmes angles : ce qui donnait à l'édifice plus de solidité. Voyons maintenant combien M.^r Quatremère s'est écarté de ce système. Il donne



L. A. Ross



rieur du temple d'Olympie était par conséquent divisé en deux parties, savoir; *l'opisthodomé*, qui devait avoir environ 60 pieds sur 40 (1); et le *naos* composé de deux rangs de colonnes à double étage, qui formaient tout autour deux portiques, l'un en bas et l'autre en haut. Le *naos*, selon le même auteur, avait environ 95 pieds de long dans l'intérieur, et il y en avait un peu plus de 60 entre ses colonnes. Sa largeur d'un mur à l'autre était à peu près de 60 pieds, et l'espace compris entre les colonnes de 20 à 34 pieds (2). C'est dans cet emplacement que devait se trouver le trône de Jupiter. Voici maintenant l'indication de chacune de ses parties; n.º 1, Colonnade du *ptéroma*, ou des ailes: 2, Portique extérieur: 3, Escalier pour monter au sommet: 4, Colonnade intérieure du *naos*: 5, Portique intérieur du *naos*: 6, Plan du trône: 7, Enceinte de la balustrade du trône: 8, *Opisthodomé*: 9, *Pronaos*: 10 *Posticum* ou *pronaos* de derrière. Les figures sous le n.º 2 de la même planche représentent le temple vu en face et de profil avec son toit. On aperçoit au sommet l'ouverture par où la lumière pénétrait dans l'intérieur: car il n'est pas à présumer qu'un édifice aussi vaste, où se trouvaient tant de monumens précieux, et qui était le plus grand ouvrage de Phidias, ne fût éclairé que par des lampes. Qu'on n'apporte point pour preuve du contraire, que les temples carrés des Romains ne recevaient de jour que par la porte, car il s'en fallait de beaucoup qu'ils fussent aussi longs que ceux des Grecs, et l'ouverture de la porte suffisait seule pour les éclairer.

Indication
des parties.

Vue du temple
en face
et de profil.

Comment
éclairé.

à la corniche de son temple les deux cinquièmes de la colonne, et aux métopes le quart et demi de la largeur; et pour rendre ces dernières égales entre elles, il place les triglyphes où bon lui semble: ses colonnes sont toutes égales, et le même espace règne entre ses entre-colonnemens, excepté que celui du milieu est plus large, ce qui n'a jamais eu lieu chez les Grecs, et n'est soutenable en aucune manière. Le desir de ne pas nous écarter de la belle architecture Grecque, et en même tems de nous conformer, autant qu'il est possible, à la description et aux dessins de M.^r Quatremère, nous a fait rectifier dans les figures que nous présentons, ce qui nous a paru contraire au bon goût de cette architecture.

(1) Pieds de Paris. Le pied Grec était de onze pouces et quatre lignes et demies.

(2) Dans cette dimension, qu'établit M.^r Quatremère, on a supposé que le temple d'Olympie était de quatre pieds moins grand que le Parthénon.

rer (1). Properce compare la clarté du temple d'Olympie à celle des cieux, *Jovis Elaei Coelum imitata domus*. Or, comment aurait-on pu donner tant de jour à cet édifice, s'il ne l'avait reçu que par la porte? Quelques écrivains ont dit, pour résoudre cette difficulté, que le temple d'Olympie était de l'espèce que Vitruve appelle *ipètre*, et que par conséquent il devait être sans toit; d'où ils ont encore inféré, que tels étaient tous les temples qui avaient deux rangs de colonnes dans l'intérieur. Ils ont même prétendu trouver un argument en faveur de leur opinion dans ce passage de Vitruve même, où il est dit, que la partie du milieu du temple était sans toit et tout-à-fait à découvert, *medium sub divo et sine tecto*. Mais cette hypothèse donne lieu à une difficulté encore plus grande que la première: c'est qu'ils n'est guères vraisemblable qu'un édifice aussi magnifique, dont l'intérieur était composé de matières précieuses, et orné de peintures délicates, fût ainsi exposé aux intempéries de l'atmosphère. Cette difficulté n'est point échappée en effet au célèbre Stuart, qui pour s'en tenir littéralement aux paroles de Vitruve, et remédier en même tems à cet inconvénient, a imaginé que l'intérieur de ce temple, ainsi que celui du Parthénon, était recouvert d'un voile riche, ou d'un pavillon qui s'étendait sur l'ouverture: cet écrivain croit pouvoir appuyer son opinion du témoignage de certains auteurs, au dire desquels le sanctuaire du temple d'Athènes aurait été recouvert d'un ample et riche *peplos*, et celui d'Olympie du *parapetasma*, qui était aussi une espèce de tente ou de pavillon. Mais le *parapetasma* ainsi que toutes les couvertures de ce genre étaient tendus verticalement, parce qu'ils avaient pour objet de cacher en certaines circonstances l'aspect des idoles et du sanctuaire: ce qui fait dire à Pausanias que, dans le temple d'Olympie, on les abaissait jusques sur le pavé, tandis que dans celui d'Ephèse ils étaient levés jusqu'au plafond (2). Il résulte au contraire de ce passage de Pausanias que

*Hypothèse
de Stuart.*

(1) Les temples des Romains peuvent passer pour de grands édifices, à ne considérer que leur masse extérieure; mais ils deviennent bien petits en comparaison de ceux des Grecs, lorsqu'on en juge par l'étendue de leur intérieur. Le temple d'Assise a le péristyle le plus grand après celui du Panthéon; mais l'intérieur du sanctuaire n'a que 40 pieds de largeur, et pouvait par conséquent être suffisamment éclairé par la porte. Antolini *Temple d'Assise*.

(2) Paus. Liv. V. Chap. XII.

le temple d'Ephèse, qui était *ipètre*, avait un plafond, et Plin parle en effet du bois dont ce plafond était fait (1) : d'où l'on doit conclure que les temples désignés par Vitruve sous la dénomination d'*ipètre*, n'étaient pas tous sans toit ou entièrement à découvert. Outre ces conjectures, qui suffiraient seules pour démontrer que le temple d'Olympie n'était pas sans couverture, on a des argumens positifs qui prouvent que cet édifice avait effectivement un plafond et un toit. Strabon, en parlant du colosse auquel le temple était dédié, dit que le Dieu, quoiqu'assis, paraissait toucher le plafond avec sa tête; et il ajoute un peu plus bas que, s'il s'était levé, il aurait enfoncé la couverture. Il semblerait donc, d'après ce passage de Strabon, que la partie du temple où était placée l'idole avait d'abord un toit, puis un plafond recourbé ou arqué, parce qu'il n'aurait point écrit τῆ κορυφῆ τῆς ἰσοφῆς, qui veut dire *jusqu'au sommet du plafond*, si ce plafond avait été tout-à-fait plat. Le mot *sommet* indique de sa nature le point le plus élevé d'un arc ou d'une courbe. Pausanias assure même que le temple d'Olympie avait un toit ou couverture en marbres penthéliques taillés en forme de tuiles. Or comment concilier le témoignage de Strabon et de Pausanias avec ces mots de Vitruve, *medium sub divo et sine tecto*? On ne le peut certainement qu'en supposant, qu'au milieu du plafond, il y avait une grande ouverture, qui correspondait à une semblable pratiquée dans le toit. Vitruve ne dit pas en effet tout l'intérieur, mais seulement le *medium*, le milieu: ce qui donne à croire que la partie du milieu était seule à découvert. Cette supposition devient d'autant plus probable, que les temples qui avaient deux rangs de portiques dans l'intérieur, étaient plus propres à supporter un plafond en bois, qu'une voûte en pierre, surtout si l'on réfléchit au talent particulier qu'avaient les anciens pour les ouvrages en bois, et la construction de plafonds mobiles, dont les pièces étaient jointes ensemble avec un art infini, et pouvaient se séparer à volonté. Il ne serait donc pas hors de vraisemblance, qu'avec un pareil moyen, les Grecs fussent parvenus à pratiquer au sommet de leurs temples les plus grands, des espèces de fenêtres verticales, qui pouvaient s'ouvrir et se fermer selon que le besoin l'exigeait (2).

Plafond
et toit
du temple
d'Olympie.

Ouverture
ou fenêtre
verticale
dans le plafond
et dans le toit.

(1) Plin. Liv. LXVI. Chap. XL.

(2) Quatremère, endr. cit. et Mém. de l'Institut, Classe d'hist. et de littérat. anc. T. III. De la manière dont étaient éclairés les temples des anciens.

Temple
de Cérès
à Eleusis.

Tout ceci est confirmé par un exemple que M.^r Quatremère emprunte d'un édifice, dont la construction date de la même époque que celle du temple d'Olympie. « Je parle, dit-il, du temple de « Cérès à Eleusis, commencé par Ictinus, continué par Cérèbe et « Métagène, et dans le comble daquel Xénocle pratiqua les fenê- « tres. Le premier de ces artistes, selon Vitruve, avait seulement « fait le sanctuaire, *immani magnitudine*. Le second, au dire de « Plutarque y avait construit le premier rang de colonnes, et le troi- « sième le second rang. . . . Voilà par conséquent un temple, « qui étant intérieurement à deux rangs de colonnes, et ayant, « selon l'opinion commune, un des principaux caractères que Vi- « truve nomme *ipètre*, aurait dû, d'après le sentiment des criti- « ques modernes, être à découvert et sans toit dans son intérieur. « Or ce temple qui, selon la première opinion . . . n'aurait reçu « la lumière que par la porte, et, selon la seconde, aurait dû « avoir l'intérieur de son *naos* tout à découvert, ce temple, dis-je, ne « satisfait à aucune des deux hypothèses. Plutarque dit positivement que « Xénocle pratiqua un ceil ou une ouverture au comble . . . *fo- « ramen in fastigio adyti extruxit*. Le verbe *κορυβάω* indique ici, « non seulement le lieu élevé qu'occupait l'*opion* (le trou ou l'ou- « verture), mais encore il en rend sensible la construction. Le « mot *κορυβή* signifie sommité: ainsi donc *fastigiare foramen* si- « gnifie pratiquer une ouverture à la sommité ou au comble. Ce « seul exemple est d'une autorité suffisante pour nous faire croire, « que les anciens savaient pratiquer des fenêtres dans les combles, « et pour en supposer l'existence là où il semble qu'elles étaient « indispensables ». Nos lecteurs ne seront pas fâchés que nous nous soyons un peu arrêtés sur une recherche qui intéresse une des parties les plus importantes du costume Grec, et peut répandre un grand jour sur la construction des anciens temples. L'ouverture dont nous venons de parler est encore indiquée à la planche 50, qui représente l'intérieur du temple. On y voit en outre les colonnes à double rang, le plafond cintré, et le *parapetasma* ou tente, qui dérobaient le sanctuaire à la vue des profanes.

Pronaos
de devant
du temple
d'Olympie.

Le n.^o 1 de la planche 58 offre le plan du *pronaos* de devant du temple d'Olympie, avec la restauration de son frontispice sur lequel sont représentés les préparatifs pour la course dont parle Pausanias dans le texte que nous venons de rapporter. Les boucliers de Mummius sont retracés sur l'architrave. Quoique Pausanias ne

1



2



nous ait point indiqué dans sa description le nombre des colonnes, qui décoraient les façades et les côtés de ce temple, néanmoins, sur l'observation qu'il fait que son architecture était d'ordre Dorique, et d'après les dimensions exactes qu'il donne de sa longueur, de sa largeur et de sa hauteur, on peut assurer sans crainte de se tromper, qu'il était *octostyle*, c'est-à-dire qu'il avait huit colonnes sur chacun de ses fronts. On voit au n.^o 2 le *posticum* ou *pronaos* de derrière, dont la coupe est présentée de manière à laisser voir la partie qui est au dessous du *péristyle*. Au milieu est indiquée la porte de l'*opisthodomé*, sur laquelle, comme sur celle du *naos*, d'après la description de Pausanias, étaient représentés les travaux d'Hercule. Le combat des Centaures et des Lapithes était retracé sur le frontispice, et l'ouvrage de Polyclète.

Posticum.

Après cette dissertation sur la structure des temples de la Grèce, il nous reste à parler des autels, et des ustensiles sacrés; et comme ces objets ne présentent que fort-peu de différences avec ceux des Romains, nous n'en donnerons ici que des notions très-succinctes (1). Les autels variaient dans leur forme, car on en voit dans les monumens de triangulaires, d'ovales, de ronds et de carrés: ces deux dernières formes surtout sont les plus communes sur les médailles et les marbres antiques. Il est certain néanmoins, que ces autels, dont l'extrémité supérieure arrivait ordinairement un peu au dessus de la ceinture de celui qui y faisait le sacrifice, différaient en hauteur, selon le rang des divinités auxquelles ils étaient consacrés (2). Ceux des Divinités célestes étaient extrêmement élevés. Celui de Jupiter Olympien, au dire de Pausanias, avait vingt-

*Autels
et ustensiles
sacrés.*

*Leur forme
et dimension.*

(1) Le mot *Autel* chez les Romains indiquait un lieu un peu exhaussé de terre, et sur lequel on immolait aux Dieux supérieurs: motif pour lequel on l'appelait *altare*, du mot hauteur, *altitudine*. On appelait *Arae*, les autels moins élevés, sur lesquels on sacrifiait généralement aux Divinités terrestres. Varron (cité par Servius sur l'Ecl. V.) donne *superis altaria*, *terrestribus aras*, *inferis focos*. Mais ces mots se trouvent néanmoins employés souvent dans le même sens. Les Grecs appelaient les autels *Βωμόν*, sans aucune distinction.

(2) V. Saub-rt, *De sacrif.* Cap. XV. La hauteur commune des autels était de deux à trois pieds Grecs. Nicomaque de Gérase dit, que les autels les plus anciens, et surtout les ioniques, étaient plus hauts que larges; et que la dimension de leur base n'était pas la même que celle de leur corniche ou de leur sommité.

deux pieds de hauteur. Ces autels devaient par conséquent être entourés de gradins. Ceux des Divinités terrestres étaient moins hauts : Vitruve veut même que ceux de Vesta, de la Terre et de Mer la soient très-bas. Les autels consacrés aux Héros s'élevaient à peine au dessus du sol, et n'avaient, selon le Scholiaste d'Euripide, qu'un seul gradin. Les Divinités souterraines ou infernales avaient pour autels certaines fosses, dans lesquelles on faisait couler le sang des victimes. Porphire ajoute, qu'à l'Univers, aux Nymphes et autres Divinités de ce genre, on sacrifiait dans des antres, qui leur tenaient lieu de temples et d'autels. Selon les préceptes de Vitruve, les autels devaient être tournés vers l'orient, et toujours moins hauts que les idoles. Lorsque le moment du sacrifice était arrivé, on ouvrait la porte du *naos*, pour que le peuple pût voir l'autel et la victime : car il n'y avait que les prêtres et les premiers magistrats qui pussent entrer dans le sanctuaire. Dans les tems reculés, les autels consistaient en un monceau de terre, ou étaient faits de gazon, simplicité dont les poètes font souvent l'éloge. Ces sortes d'autels s'élevaient sous des arbres consacrés à la Divinité à laquelle ils étaient dédiés, ou bien on les parait du feuillage de ces arbres. A la terre dont ils étaient construits on substitua des pierres, des briques, des marbres et enfin les métaux les plus précieux. Il y avait d'autres autels qui étaient faits de la cendre des holocaustes, tel que celui de Jupiter Olympien dont nous avons parlé plus haut : l'autel d'Apollon à Délos était en cornes, et ce Dieu passait pour avoir fait cet ouvrage merveilleux avec les cornes des chèvres sauvages, que Diane sa sœur avait tuées sur le mont Cynthus. Anciennement les autels carrés avaient aussi des ornemens en corne; mais bientôt le luxe succédait à la simplicité, on substitua aux cornes véritables des figures de cornes faites de métaux précieux. Ces ornemens servaient à plusieurs usages; on y attachait les victimes, et l'on y suspendait les instrumens sacrés, les couronnes votives et autres objets semblables : les dévots qui avaient le plus de ferveur les embrassaient même des deux mains, lorsqu'il leur était permis d'en approcher pour faire leurs prières.

Leur matière.

Cornes
des autels.

Deux espèces
d'autels.

Il y a aussi deux espèces d'autels à distinguer, quant à leur usage et à leur objet. Les premiers s'appelaient *ἄπυροι*, *apuroi*, c'est-à-dire *sans feu*, et on n'y faisait jamais de sacrifices avec le feu ou effusion de sang. Tel était celui que Cécrops avait élevé dans l'Attique à Jupiter, et sur lequel on ne faisait que des offrandes

de gâteaux, ce législateur ayant défendu, au rapport de Pausanias, qu'on y sacrifiât aucun être vivant; et tel était encore un autre autel qu'on voyait à Délos près de celui de cornes dont nous venons de parler, et qui, selon Laerce, reçut l'offrande de Pithagore, aux yeux duquel le sacrifice d'un animal quelconque était un crime. Les autels de la seconde espèce s'appelaient ἑμπυροί, c'est-à-dire *ardens*: on y brûlait les victimes, qui, pour cette raison portaient le nom de ἑμπυροί.

La consécration des autels, ainsi que des idoles et des temples se faisait solennellement. La plus ancienne cérémonie de ce genre consistait en une offrande d'une marmite pleine de légumes bouillis. Une femme habillée de diverses couleurs portait cette marmite sur sa tête. Cette offrande passait pour être très-agréable aux Dieux, parce qu'elle se faisait en mémoire de ce qu'ils s'étaient nourris eux-même de ces alimens sur la terre (1). Mais il s'introduisit peu-à-peu dans la célébration de ces cérémonies de nouveaux usages, qui variaient selon la nature des Divinités. En parlant de la consécration d'une idole de Jupiter, Athenée rapporte, qu'on s'y servait d'un vase neuf et à deux anses, à l'une desquelles était attachée une petite couronne de laine blanche, et à l'autre un ornement semblable en laine jaune; que dans la suite on couvrit ce vase, et qu'enfin on répandit devant l'idole une libation appelée *ambrosie*, qui était un mélange d'eau, de miel et de toutes sortes de fruits. Cependant l'usage le plus général dans ces consécérations, était de les accompagner de prières et de sacrifices, d'orner de couronnes les statues et les autels, de les oindre d'huile, d'y apposer le nom de la Divinité à laquelle ils étaient dédiés, d'y joindre quelquefois des imprécations terribles aux Dieux de l'Averne contre ceux qui auraient osé les profaner, et enfin de les célébrer par des banquets et des fêtes magnifiques. La consécration des arbres se faisait d'une manière à-peu-près semblable: ce dont nous avons un exemple remarquable dans la XVIII.^e Idylle de Théocrite, où les vierges de Sparte promettent de consacrer un arbre en l'honneur d'Hélène: « C'est nous qui les premières, « pliant en couronnes la fleur du lotos, irons la suspendre sous l'om- « bre du platane: c'est nous qui les premières, portant dans un « vase d'argent, des esences parfumées, les verserons goutte à gout- « te, sous l'ombre du platane: et sur l'écorce, (afin que les voya-

*Consécration
des temples,
des autels etc.*

(1) Aristoph. Scholiast. *Pluto* Act. V. Scen. III.

*Autels
portatifs.*

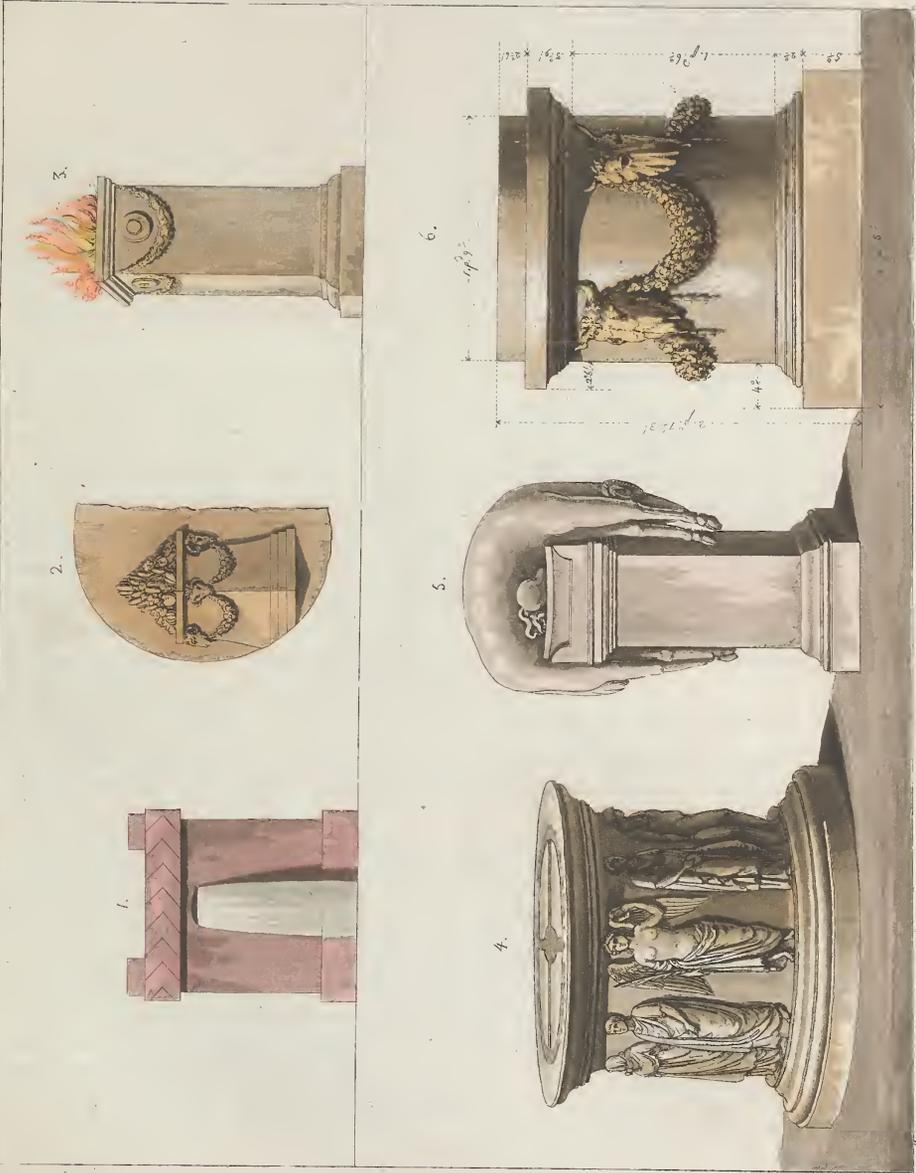
« geurs le lisent) nous écrivons en langue Dorienne : *Respectez-moi, je suis l'arbre d'Hélène* ». Les Grecs se servaient aussi d'autels portatifs, qui étaient pour la plupart en bois ou en métal. On les plaçait sous le *pronaos*, lorsqu'il s'agissait de faire quelque sacrifice en présence du peuple, ou bien on les transportait partout où l'exigeaient le besoin public et l'accomplissement des rites de la religion ; et comme les actes les plus importants de la vie civile étaient presque toujours précédés de cérémonies religieuses, il y avait sur les vaisseaux, ainsi que dans les maisons particulières, de ces autels, et même de petits temples destinés à cet usage. Dans une des peintures des vases de Millin représentant un combat des Amazones avec les Grecs, on voit près de l'image de Diane un petit temple d'une forme semblable à celui d'Ephèse, et avec un manche de figure presque circulaire au dessus du toit : ce qui dénote clairement qu'il y avait là un temple portatif de représenté.

Autel.

Deux raisons nous ont déterminé à ne donner à la planche 59 les dessins que de six sortes d'autels différens ; la première, c'est qu'il n'y a aucune différence entre ceux des Grecs et des Romains ; et la seconde, parce que nous nous proposons d'en rapporter d'autres exemples dans les articles suivans. Le n.^o 1 représente un autel carré, copié d'après un vase en terre cuite de la Bibliothèque du Vatican, et rapporté aussi par Winckelmann. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet autel est le trou pratiqué dans le tympan ; par où sortaient les liqueurs employées aux libations. « Cette particularité, dit Winckelmann, n'a pas encore été observée, et ne se trouve point dans le petit nombre d'autels à l'usage de sacrifices qui sont parvenus jusqu'à nous : je dis petit nombre, parce que la plupart de ceux qu'on regarde comme tels ne sont que des cippes sépulcraux : ainsi on ne me fera point un reproche d'avoir proposé un monument, qui nous apprend comment s'écoulaient de dessus les autels les libations dont on les arrosait (1) ».

*Autels pour
les libations
et les offrandes*

(1) Winkelm. *Monum. ant.* n.^o 181. Cet auteur observe que « Montfaucon, en rapportant deux autres vases en terre cuite, a pris les rigoles des autels qui y sont représentés, dans l'un pour une flèche, et dans l'autre pour un cordon tendu par un anneau » ; et il ajoute un peu plus bas que, « d'après ce que dit Nicomaque de Gêrase, savoir, que les autels les plus antiques, et surtout les ioniques n'avaient pas autant de largeur que de hauteur, ni la base égale à la corniche, comme dans l'autel dont il s'agit, on ne peut pas croire que ce vase soit d'une



Castellini F.

Le n.º 2 est un autel, sur lequel on voit une offrande de fruits. Le n.º 3 est un autel jamais-ensanglanté de l'espèce de ceux, sur lesquels on brûlait les victimes, comme l'annonce la flamme qui brûle dessus : ces deux autels sont pris des Lampes antiques de Passeri. Le n.º 4 est un autel rond d'une très-belle forme ; il a été rapporté par M.^r Choiseuil-Couffier, qui en fit la découverte à l'île de Santorin dans une chapelle de Saint Etienne, bâtie parmi les ruines de Tera, ville jadis florissante, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village (1). Nous le représentons ici avec les dimensions, que cet illustre voyageur lui donne dans son ouvrage. Le n.º 5 est un autel sur lequel on voit la victime qui est déjà immolée. Cet autel appartient au Musée du Vatican, et a aussi été rapporté par Roccheggiani. Le n.º 6 enfin est un autel rond et décoré de belles figures en bas-relief. Cet autel mérite d'être particulièrement remarqué, parce qu'il laisse voir les canaux, où l'on posait la poêle pour la consommation des sacrifices ; il a été découvert dans les fouilles de la maison de plaisance Panfilii, et rapporté par Roccheggiani comme le précédent. Il y a encore ici trois choses à observer ; la première, c'est que la hauteur des autels ronds devait être de deux diamètres et demi environ de leur grosseur (2) ; la seconde, que ces autels étaient quelquefois ornés de rubans ou de bandelettes de laine de diverses couleurs ; la troisième, que les bases des candélabres détachées du fût, ont été prises souvent pour des autels triangulaires, non seulement par les artistes, mais encore par des antiquaires même : ce à quoi doivent faire bien attention ceux qui étudient le costume Grec, pour ne pas tomber dans l'erreur.

*Autel.**Autel rond.**Autel
avec la victime.**Autel
avec les canaux
pour la poêle
des sacrifices.*

Nous ne dirons également que peu de chose des instrumens et des ustensiles sacrés, parce qu'on les trouvera représentés dans les planches que nous publierons successivement sur tout ce qui concerne

*Instrumens
et ustensiles
sacrés.*

antiquité aussi reculée, et moins encore conclure avec Saumaise, que les autels étaient pour l'ordinaire de forme carrée ou cubique, puisque l'évidence prouve le contraire.

(1) *Voy. en Grece*, T. I. pag. 37. « Au fond de la chapelle, dit l'auteur, est un autel orné de têtes de cerf et de guirlandes, à côté d'une belle statue de femme ». Il n'y a rien qui y annonce le Christianisme, excepté une petite image enfumée de la Vierge, que les Grecs ont placée dans ce lieu, après avoir mutilé cette statue, dans la vue de la rendre plus propre à porter une lampe.

(2) Winckelm. *Monum. ant.* pag. 252.

les sacrifices et les cérémonies religieuses. Nous ne voulons pas non plus imiter ces écrivains, qui, pleins d'admiration pour tout ce qui a un caractère d'antiquité, ont cru apercevoir des ustensiles sacrés dans tous les vases, et presque dans tous les monumens qu'ils ont eu occasion d'examiner. Ajoutons à cela qu'il n'y avait que peu ou point de différence entre ceux des Grecs et des Romains. Nous commencerons par les trépieds, dont l'usage était très-commun, et la forme extrêmement variée, et nous ne parlerons que de ceux qui servaient aux fonctions religieuses. Le plus célèbre de tous était celui qui se trouvait dans le temple de Delphes, et sur lequel la prêtresse d'Apollon, appelée *Phébadé* ou *Pythie*, se plaçait pour rendre ses oracles (1). Hérodote rapporte, qu'avec le dixième du produit des dépouilles enlevées aux Perses, les Grecs firent un trépied en or, qu'ils consacrèrent à Apollon de Delphes; et il ajoute que, de son tems, on voyait encore ce trépied, qui reposait sur un serpent de bronze à trois têtes. Il résulte de ce passage d'Hérodote, que ce serpent était une chose tout-à-fait distincte du trépied, dont il n'était même que le support; et que par conséquent les antiquaires qui ont cru que ce trépied avait la forme d'un serpent, se sont trompés d'une manière évidente. Le témoignage d'Hérodote s'accorde à cet égard avec celui de Pausanias, qui dit que le trépied d'or consacré par les Grecs après la bataille de Platée, était supporté par un dragon en bronze (2). Zozime rapporte que Constantin le Grand plaça dans l'Hyppodrome le trépied de Delphes, qui renfermait en lui la statue d'Apollon. Sozomène de Salamine ajoute, que ce trépied était le même que celui que les Grecs avaient consacré à Apollon, après la victoire qu'ils remportèrent sur les Perses. Or Eusèbe dit clairement que le trépied de Delphes, placé par Constantin dans l'Hyppodrome, était entouré d'un serpent qui l'enveloppait de ses replis (3). Il faut donc con-

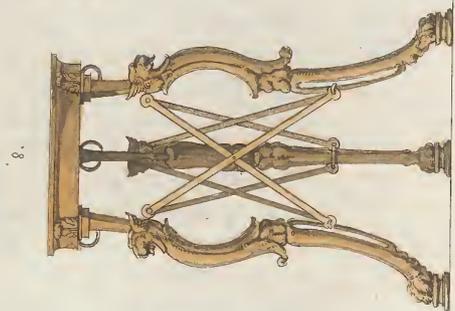
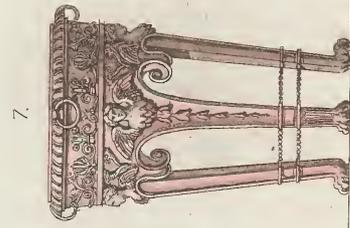
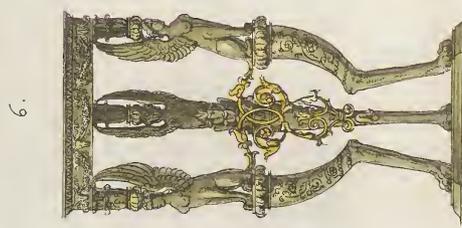
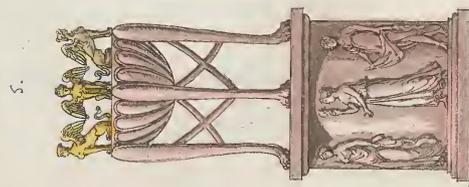
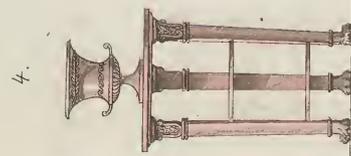
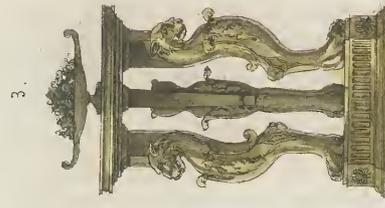
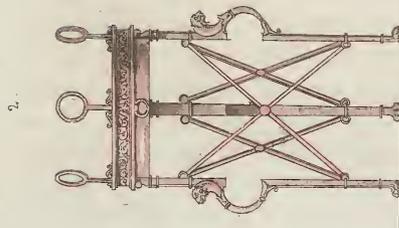
Trépieds.

*Trépied
d'Apollon
à Delphes.*

(1) Les trépieds, et en général tous les ustensiles à trois pieds étaient particulièrement consacrés à Apollon. On a beaucoup disputé sur l'origine de cette espèce d'ustensiles. Quelques-uns la font dériver du préjugé, d'après lequel les anciens regardaient comme mystérieux et sacré le nombre *trois*. Sosibe dit que le trépied fut consacré à Apollon, comme le symbole des trois cercles, dans lesquels les anciens supposaient le ciel divisé, ou parce que ce Dieu était appelé *Soleil* dans les cieux, *Liber* ou *Bacchus* sur la terre, et *Apollon* aux enfers V. Bulenger. *De oraculis et vatibus*.

(2) Pausan. *In Phoc. Lib. X.*

(3) Gyllius. *Constantinop. Topographie. Liv. II. Chap. XIII.*



Cesvelli F.

clure de là que le trépied d'or, sur lequel montait la Pythie pour rendre ses oracles, était porté sur une espèce de base ou de colonne spirale, qui se terminait par trois têtes de serpent. Nous en avons donné le dessin sous le n. 1 de la planche 60, tel que Vehler, Banduri et Montfaucon l'ont représenté. Les replis du serpent en forment la base, qui va en s'élargissant par le bas. Ses trois têtes se séparent en haut à des distances égales, et présentent une espèce de triangle propre à servir de support à un trépied. Ces ustensiles étaient de différentes formes : les uns avaient beaucoup de solidité dans leur base et leurs côtés ; les autres ne semblaient soutenus que sur de petites verges de métal ; il y en avait qui étaient chargés d'ornemens ; quelques-uns étaient de la plus grande simplicité ; on en voyait enfin qui paraissent avoir servi d'autels, comme l'indique la flamme qui brûle dessus ; et tels étaient en général à ce qu'il semble les autels portatifs, sur lesquels se faisaient ordinairement les sacrifices en plein air. Voy. les trépieds sous les n.^{os} 2, 3 et 4 de la même planche, dont le bel ouvrage de M.^r Thomas Hope nous a fourni les modèles (1). Le n.^o 5 est pris des monumens antiques de Winckelmann. Ce trépied semble appartenir au culte d'Apollon : car les sphinx qu'on voit au bout des supports, et sur la conque qu'Homère appelle le *ventre du trépied* (2), pourraient bien être une allusion à l'obscurité des oracles, qui, le plus souvent, n'étaient pas moins énigmatiques que ceux du sphinx. M.^r Mongez est d'avis que les figures de femme sculptées sur la base offrent un sens allégorique aux *théories* de Délos. Les n.^{os} 6 et 7 représentent deux trépieds richement décorés, provenant des antiquités d'Herculanum, auxquelles appartient aussi le n.^o 8 dans lequel est à remarquer le jeu de vis et de charnières placé entre les pieds, et au moyen duquel le trépied peut être replié sur lui-même, et transporté ou placé là où l'on veut.

Parmi les ustensiles sacrés il faut compter aussi les candélabres ou chandeliers, à l'égard desquels nous observerons d'abord, qu'il n'y avait aucune différence entre les chandeliers destinés au culte religieux, et ceux qui servaient à l'usage civil ou domestique. Nous n'avons aucun exemple de candélabres faits comme les nôtres pour porter des cierges. On en conserve plus de cent dans le Musée d'Hercula-

*Trépied
de diverses
formes.*

*Trépied avec
des sphinx.*

*Trépied
à charnières.*

Candélabres.

(1) *Costume of the ancients*. London, 1812. Vol. II. Plates 203, 218;

(2) *Odyss.* VIII. 437.

num, et il s'en trouve un grand nombre d'autres dans les diverses collections d'antiquités; mais jusqu'à présent on n'en a découvert aucun, qui eût une douille ou un trou à son extrémité pour y mettre le cierge. Ils se terminent tous en une espèce de vase propre à contenir de l'huile, de l'encens, du bitume et autres matières combustibles et odorantes, ou en une surface plate et large faite pour y recevoir une lampe, ou même les poèles destinées à recueillir ces matières, et quelquefois encore les libations. Pausanias raconte que ceux qui venaient consulter l'oracle de Mercure à Patras, ville d'Achaïe, commençaient par mettre de l'encens sur l'autel, et versaient ensuite de l'huile dans les lampes des candélabres, attendu que cet oracle ne donnait ses réponses que de nuit. On voit dans les monumens plusieurs exemples de candélabres, sur lesquels brûle une large flamme qui en embrasse tout le bassin ou le sommet (1). Ces candélabres étaient ordinairement en métal et d'un travail admirable, ainsi que nous l'apprend Cicéron dans ses Oraisons contre Verrès. On voit à la planche 61 plusieurs de ces ustensiles. Le n.º 1 représente un beau candélabre en marbre, appartenant autrefois au palais Barberini, et rapporté aussi par Winckelmann. Sur l'un des côtés de sa base est gravée l'image de Vénus tenant en main une fleur, emblème des jardins qui lui étaient aussi consacrés, comme on le voit par un passage de Philostrate: Mars et Pallas sont représentés sur les deux autres côtés. Les candélabres, sous les n.ºs 2, 3, 4 et 5 sont pris de l'ouvrage de Hope, que nous avons cité plus haut. Le n.º 2 est surmonté d'une lampe ou poêle mobile avec son manche pour la prendre, et un couvercle qu'on voit ici levé. Le n.º 6, où sont figurées deux Pallas, est pris d'un vase en terre cuite de style Grec, que possédait autrefois le chevalier Piranesi. Ces deux derniers candélabres sont aussi rapportés par Roccheggiani. Winckelmann observe que presque tous les candélabres d'Herulanum n'ont qu'un pied, qui se divise généralement en trois griffes de lion. Au dessus du pied est un disque partagé en plusieurs bandes, où l'on voit sculptés en bas-relief des ornemens de tout genre. Le calice, ou l'extrémité supérieure, est ordinairement décoré de fleurs, de feuillages, quelquefois de figures d'animaux également en bas-relief. Le pied du plus grand candélabre de la collection d'Herulanum a un palme et demi Romain

Leur forme.

Leur matière.

*Ornemens
des candélabres*

(1) Winckelm. *Monum. ant.* pag. 186.



Capellini F.

de diamètre, et sept et demi de hauteur. « L'inspection de ces candélabres, dit Winckelmann, nous donne la clef d'un passage de Vitruve, où cet auteur blâme le mauvais goût de son siècle, en parlant de colonnes extrêmement minces et semblables au fût d'un candélabre, dont l'usage était à la mode (1). Le n.º 7 représente un des candélabres d'Herculanum, qui semble être un ouvrage Grec, et probablement des fabriques d'Egina (2). Il a environ deux pieds et demi de France de hauteur: nous avons cru à propos d'en présenter séparément le disque sous le n.º 8, et le calice ou la partie supérieure sous le n.º 9, pour qu'on en puisse mieux distinguer la forme et les ornemens.

Parmi les ustensiles sacrés nous compterons en troisième lieu les lampes, dont un grand nombre est parvenu jusqu'à nous. Les antiquaires les ont divisées en trois classes sous la dénomination de lampes *sacrées*, *domestiques* et *sépulcrales*; mais, comme l'observe Montfaucon, il serait bien difficile d'assigner à chacune d'elles une classe particulière: il paraît même que la variété de leur forme dépendait totalement du caprice des artistes, ou du goût des personnes qui leur donnaient la commission de les faire. Néanmoins, on peut regarder comme appartenant à la classe des choses sacrées celles qui portent la marque de leur destination, ou l'empreinte de quelque divinité. La plupart de ces lampes sont de formes bizarres et d'un travail soigné, comme on le voit par celles qui nous restent. « Dans le nombre de celles en terre cuite, dit Winckelmann en parlant de ceux de ces ustensiles trouvés dans les ruines d'Herculanum, il en est une, et c'est la plus grande de toutes, qui a la forme d'un navire à sept becs de chaque côté, propres à recevoir un nombre égal de mèches. Le vase dont on se servait pour verser l'huile dans ces lampes de terre ressemble à une petite nacelle rouge, dont le pont est fermé: son bec se termine en pointe,

Lampes.

Leur forme.

(1) Winckelm. *Lettre sur les Découvertes d'Herculanum*. Dresde, 1764, pag. 55.

(2) On a découvert près d'Herculanum une maison magnifique, qui semble avoir appartenu à quelque haut personnage, grand amateur des ouvrages Grecs, parce qu'elle était remplie de statues et autres objets faits par des artistes de cette nation. On a trouvé aussi dans cette maison des candélabres en bronze avec le pied couronné d'un disque. V. *Antiquités d'Herculanum grav. par Th. Piroli, avec une explication par S.-Ph. Chaudé*. Paris, 1806. Vol. VI. Pl. 43.

et la partie opposée est une espèce de plat concave avec un trou au milieu, par lequel on faisait couler dans la petite nacelle l'huile dont on remplissait la lampe (1) „. Les lampes étaient ordinairement en terre cuite ou en bronze (2). « La lampe de bronze, dit Arthémidore, (*vue en songe*) est le présage des biens les plus solides et des plus grands maux; la lampe en terre cuite moins „. Au bronze on joignait quelquefois du plomb pour donner plus de poids à la lampe, comme nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophane dans les *Nuées*. Pausanias et Anastase font mention de lampes en or; Athénée et Saint Augustin parlent de celles d'argent. Passeri en rapporte une en verre: il paraît néanmoins que les lampes de ce genre sont particulières au moyen âge; elles avaient beaucoup de rapport avec les nôtres (3). Il y en avait aussi en fer et

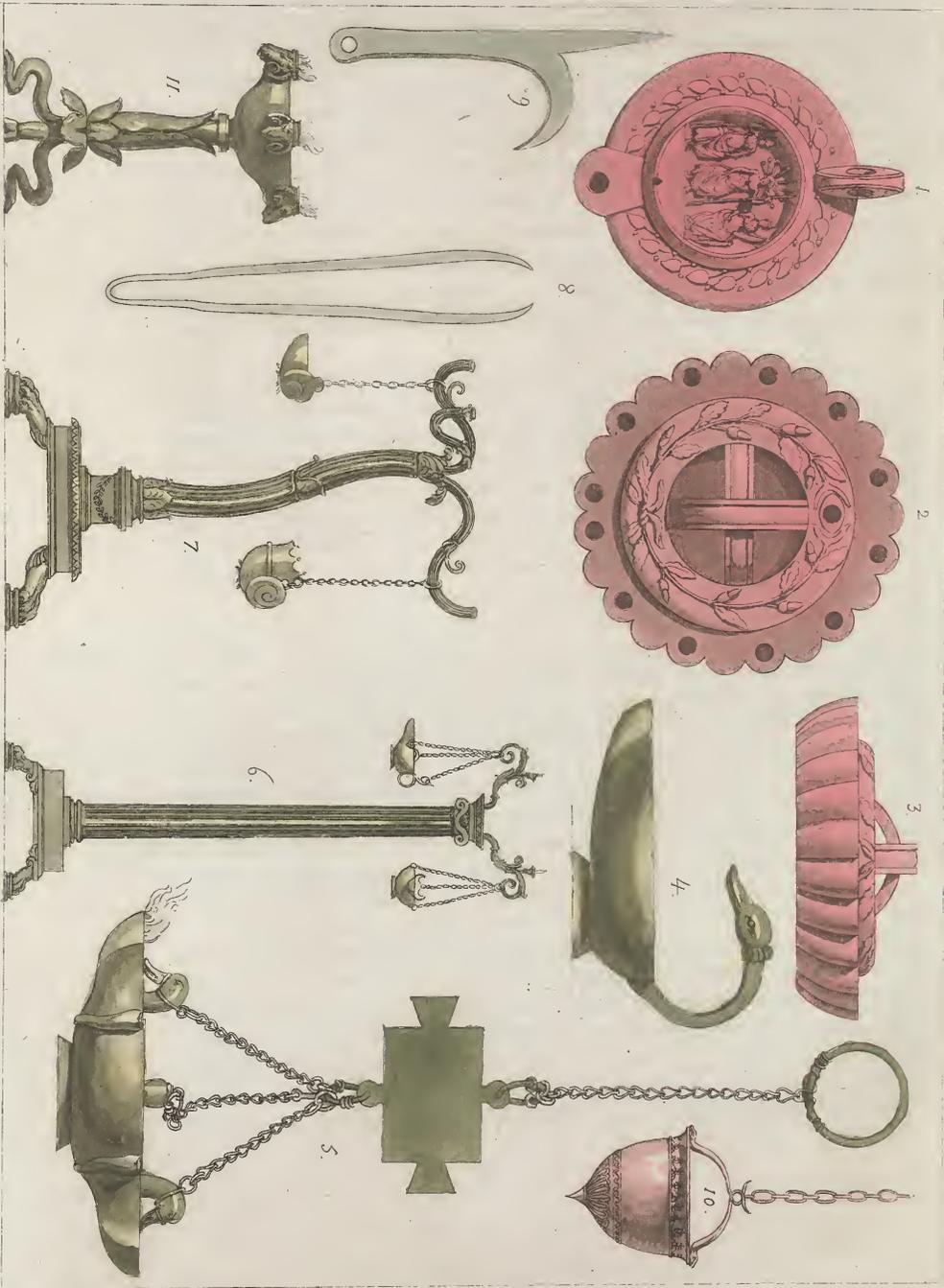
Leur matière.

(1) Winckelm. *ibid.* Clément d'Alexandrie et Eusèbe attribuent aux Egyptiens l'invention des lampes. Il paraît néanmoins que l'usage des lampes proprement dites n'était pas connu du tems de la guerre de Troie. On lit dans le XVIII.^e livre de l'Odyssée que la nuit étant venue, les Prociis allumèrent dans le palais trois lumières pour qu'elles y répandissent la clarté; qu'ils disposèrent autour du bois sec, dur, brisé avec le fer, et y mirent le feu. Télémaque est conduit dans sa chambre par Euriclée, qui le précède avec deux flambeaux allumés.

(2) Par le mot Grec *lampe*, que les latins exprimaient par celui de *lucerna*, on entend généralement la *lumière d'huile*. C'est pourquoi, et en même tems pour plus de brièveté, nous avons cru à propos de ne faire aucune distinction entre la *lucerna* simple, que les Grecs appelaient *λάμπος*, et les lampes proprement dites, qui se posaient sur les candélabres, ou se suspendaient par une petite chaîne. Nous observerons seulement que chez les Grecs il est aussi fait mention de la *lanterne*, qu'ils appelaient *λαχνολαχος*, parce que la lampe y était renfermée; elle était le plus souvent en corne, et faite de manière à empêcher que la lumière ne s'éteignît à l'air libre. Quant aux diverses étymologies de ces mots *lampe*, *lumière* et autres semblables, il faut voir le VIII.^e tome des Antiquités d'Herculanum pag. I. Note (1), et page 263 Note (1).

(3) Voy. Codin, *Orig. Constantinop.* pag. 100, et Jean Filopono *Aristot. Anal.* II. Les lampes de verre s'appelaient *chandelles*. V. Du-Cange *Gloss. gr. lat. dans κανθήλα*, *candela* et *ignis sacer*. Varron fait aussi dériver du mot latin *candela* celui de *Candelabrum*; mais nous n'avons aucun monument, d'après lequel nous puissions nous former une idée exacte de l'usage des *chandelles* proprement dites. On peut conjecturer néanmoins que le mot *candela* voulant dire chez les Grecs et les Romains un *feu sacré*, on appela *candélabres* les ustensiles sur lesquels ce feu était placé.





Castellini F.

en plomb : Licetus en rapporte trois en marbre (1). Mais les plus communes sont celles en bronze et en terre cuite. L'usage de ces dernières doit avoir précédé celui des lampes en bronze comme étant d'un travail plus facile (2). Cette antériorité des ouvrages en terre cuite à ceux de bronze, a fait soupçonner aux savans d'Herculanum et autres auteurs, d'après l'autorité d'Athénée et de Casaubono, que de là peut être dérivé le nom de *κεράμια*, qui a été aussi donné aux vases d'or et d'argent; de la même manière que celui de *ἀλάραστρα* a fourni la dénomination des vases en métal destinés à contenir les parfums.

La planche 62 présente les dessins de plusieurs lampes prises du Musée d'Herculanum. Le n.º 1 est une lampe en terre cuite à une seule mèche; on voit tracées dessus trois figures assises savoir, Jupiter au milieu, Minerve à droite, et Junon à gauche. Ces trois déités se trouvent souvent ensemble dans les anciens monumens. Au lieu de scèptre Junon tient la corne d'abondance, peut-être comme la Déesse qui préside aux royaumes et qui donne les richesses; elle est encore ainsi représentée sur une lampe de Bellori. On remarque dans cette dernière, le manche qui est extrêmement simple, et ordinairement très-varié dans les lampes; la languette où est le trou d'où sortait la mèche, et enfin, dans le cercle, l'autre trou par où l'on mettait l'huile, et qui était plus ou moins éloigné du centre, pour éviter la confusion dans les figures. Les n.ºs 2 et 3 présentent sous deux aspects une lampe en terre cuite à douze mèches; elle a pour ornement deux feuilles de chêne d'un joli travail: d'où l'on peut conjecturer qu'elle servait au culte de Jupiter ou de Junon, à qui le chêne était consacré comme aux divinités tutélaires des villes. On voit au milieu du n.º 2 une espèce de double barre par laquelle on suspendait la lampe. Le n.º 4 représente une lampe de bronze ayant la forme d'une petite barque, avec un manche élégant qui se termine en tête de cigne: ornement qui fait présumer qu'elle appartenait au culte de Vénus. On trouve dans les Musées beaucoup de ces lampes, avec un manche représentant le cou et la tête d'animaux consacrés à quelque divinité, comme l'était le cheval à Neptune, le dauphin à ce même dieu ainsi qu'à Apollon, la panthère à Bacchus, le lion à Hercule et à

*Lampes
diverses.*

*Lampe
à douze
mèches.*

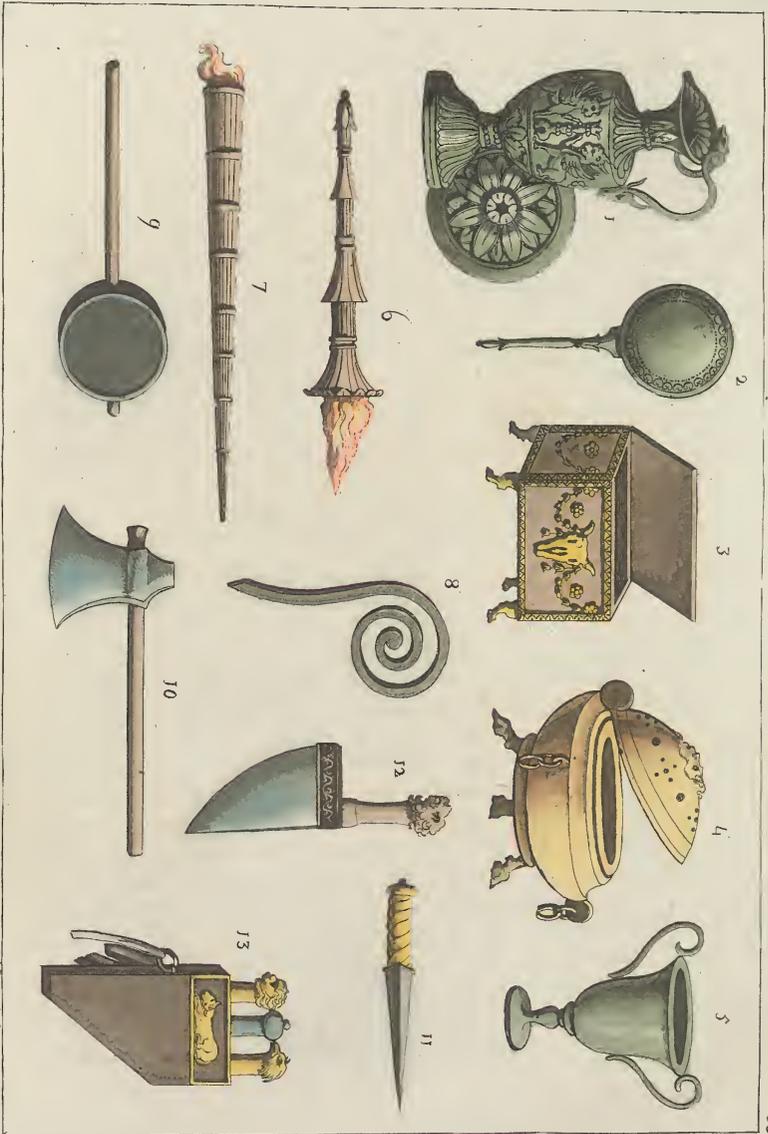
*Lampe
en forme de
petite barque.*

(1) *Lucern.* VI. 94. pag. 1136.

(2) *Plin.* Liv. XXXV. chap. 12. et *Goguet* II. 5.

Lampe bilicne. Cybèle. La lampe *bilicne* ou à deux mèches, n.º 5, est peut-être l'unique au monde, et la plus remarquable de tout le musée d'Herculanum, à cause de la particularité qu'elle a, outre l'élégance de sa forme, d'avoir conservé sa mèche. Nous observerons cependant que cette mèche ne se trouvait point dans le bec, comme on la voit dans la figure, mais dans l'intérieur de la lampe, autour de laquelle s'était formée une croûte de cendre ou de terre, qui la couvrait toute entière. Exempte dans cet état de toute humidité et de l'influence de l'air extérieur, cette mèche a pu se conserver ainsi, de la même manière que les bonnets de laine qui servaient de doublure à certains casques trouvés dans les fouilles de Pompeïa, et qui étaient parfaitement intacts. Elle est de lin à la vérité préparé et un peu tors, mais non filé, *de sorte qu'en la doublant, elle vient à former une corde imparfaite à deux brins*, selon l'expression des académiciens d'Herculanum (1). Les n.ºs 6 et 7 représentent deux de ces espèces de supports auxquels on suspendait les lampes, et qu'on appelait vulgairement *lampadaires*. Nous ne ferons que rapporter la description qu'on en trouve à la page 305 du VIII.º vol. de ce Musée. « Le lampadaire en bronze n.º 6 est « d'une forme vraiment curieuse et même bizarre; il ressemble en

(1) Voici comment s'exprime l'Académie d'Herculanum sur la matière dont la mèche était composée. *Que le lin fût la matière la plus généralement usitée pour les mèches dès la plus haute antiquité, c'est ce dont il n'est guères possible de douter, si l'on admet que l'usage de la lampe a pris naissance en Egypte, et que cette plante est originaire de ce pays. D'un autre côté, le coton qui, au rapport de Pline, se cultivait anciennement sur les confins de l'Arabie et de l'Egypte, n'est connu en Europe que depuis environ quatre siècles, c'est-à-dire depuis l'introduction que les Arabes ont faite de sa culture en Espagne.* La même Académie ajoute que les anciens se servaient aussi de *chanvre* pour leurs mèches, et que le bout de mèche qui reste encore dans un des lampes de son Musée est précisément de cette matière. Elle pense même que la mèche des *lanternes* devant se tenir droite dans un lamperon, il fallait qu'elle fût d'une substance un peu rigide comme le chanvre. *Mais les anciens ne tirèrent pas seulement de ces deux végétaux, le lin et le chanvre, la matière de leurs mèches, ils firent aussi servir à cet usage, selon le témoignage de Dioscoride (liv. VI. 106), et de Pline (liv. XXV. 73, le bouillon-blanc, appelé par les Grecs φλίμος, par les latins verbascum, et même le papyrus comme il résulte clairement d'un passage de Végèce (De re veterinaria lib. I. 57).*



D. Bonnard. fsc.

« quelque sorte à une *colonne torse cannelée*, ou plutôt au tronc
 « d'un *arbre nouveau*; garni de *branches et de feuilles*, dont le *piédes-*
 « *tal cylindrique* s'appuie sur une *plinthe carrée*, qui a pour support
 « des *griffes de lion*. De son sommet se détachent en dehors trois
 « *branches* d'une forme non moins bizarre, d'où pendent de cha-
 « que côté de jolies *lampes à limaçon*, dans l'une desquelles l'*escargot*
 « sort un peu de sa *coquille*, et dans l'autre y est entièrement
 « renfermé. Le *piédestal* est tout autour orné d'un *feston* et de
 « deux *têtes de bœuf*; et tous ces ornemens, aussi bien que ceux
 « de l'*iconographie* de la *plinthe* sont à *Tannà*, ou à la *Damas-*
 « *quine* en argent. Le *lampadaire* (n.º 7) a la forme d'une *co-*
 « *lonne* appuyée sur une *plinthe* ou plan quadrilatère, qui est égale-
 « ment supporté par des *griffes de lion* posées sur un *socle*. Sa *base*,
 « ses *cannelures* et son *chapiteau* ont pour ornement un petit *masque*,
 « qui se trouve entre ses deux *volute*s. On voit au dessus du *cha-*
 « *piteau* quatre jolis *crochets* ornés d'*arabesques* et recourbés en
 « dehors, pour y suspendre autant de *lampes* ». Le n.º 8 repré-
 sente une petite *pincette* pour moucher, et le n.º 9 un instrument
 crochu qui servait aussi de *mouchettes*, et peut-être encore à attiser
 le feu pour le faire brûler davantage. On trouve beaucoup de ces
 sortes d'instrumens dans le musée d'Herculanum, et quelquefois ils
 tiennent à la lampe même par une petite chaîne. Le n.º 10 offre
 le dessin d'une lampe pendante prise de l'ouvrage de Hope. Le
 n.º 11 représente une petite lampe portative en bronze, qui a aussi
 été rapportée par Roccheggiani. Nous n'avons fait ici qu'effleurer
 l'article des lampes, car la multitude de formes différentes qu'on
 en trouve dans les musées ne permet pas de les compter toutes. Il
 suffira de savoir qu'il n'y a peut-être pas d'*animal*, de *végétal*, ni
 de figure extravagante, que les anciens n'aient imité dans leur fa-
 brication. On peut voir à cet égard les œuvres de Montfaucon, de
 Passeri, de Bellori, de Ficoroni, de Piranesi, et surtout le huitième
 volume du musée d'Herculanum.

Pincettes
et mouchettes.

Lampe
pendante.

Lampe
portative.

Ustensiles
sacrés.

Il ne nous reste plus maintenant à parler que des ustensiles
 dont on faisait usage pour les sacrifices, les libations et autres cé-
 rémonies religieuses. Malgré la description qu'on en trouve à l'ar-
 ticle des sacrifices et des rites, dont nous rapporterons bientôt les
 monumens, malgré la conformité qui existe à cet égard entre les
 costumes Grec et Romain, nous avons cru à propos de rapporter
 les principaux à la planche 63, pour qu'on en pût mieux exami-

*Vase pour
les libations.*

Patères.

*Cassolette
de parfums.*

Encensoir.

*Vase des
Bacchantes.*

Flambeaux.

ner les différentes sortes, la forme et toutes les parties. Le n.^o 1, qui est tiré du musée Capitolin et cité aussi par Roccheggiani, représente un vase pour les libations, avec la *patère* dans laquelle on versait du vase la libation. On voit un grand nombre de ces patères dans les musées. La plupart de celles qui ont été trouvées dans les fouilles d'Herculanum semblent être d'un métal blanc, et sont façonnées avec beaucoup d'art tant au dedans qu'au dehors; elles sont de forme circulaire et presque plates, et n'ont qu'un petit creux pour contenir la libation ou le sang des victimes, usage auquel elles étaient encore destinées. Leur dimension variait aussi selon l'emploi qu'on en faisait. On voit gravées sur les unes les images des divinités auxquelles elles étaient consacrées; les autres représentent quelque fait mythologique, et toutes sont plus ou moins chargées de gravures. Il y en avait aussi avec le manche, telle que celle du n.^o 2, que nous avons prise de l'ouvrage de Hope. Le n.^o 3 représente une cassolette où l'on conservait les parfums pour les sacrifices, et que les latins appelaient *acerra*; elle est prise d'un bas-relief du musée Capitolin. On trouve aussi chez les Grecs le *Thymiaterion*, ou encensoir, qui était ordinairement d'or ou d'argent, et dans lequel on faisait brûler de l'encens ou autres aromates. On lit dans Hérodote qu'Evelton en avait offert un de la plus grande beauté dans le temple de Delphes. Denis d'Halicarnasse dit que cette espèce d'ustensile se portait dans les pompes solennelles. Cependant il ne nous est parvenu aucun monument d'après lequel on puisse en déterminer précisément la forme. Montfaucon en rapporte un qui avait déjà été publié par M.^r De la Chosse; mais il doute lui-même qu'il ait appartenu au culte des Gentils. Celui qu'a publié Roccheggiani, et que nous rapportons ici sous le n.^o 4 paraît être néanmoins une espèce d'*encensoir*, si on ne doit pas le regarder plutôt comme une simple *acerra*: il appartenait au musée Gualtieri, d'où il a été transporté à Paris. Le n.^o 5 est un vase dont on se servait dans les mystères ou rites de Bacchus, et est pris des peintures d'Herculanum. Les n.^{os} 6 et 7 représentent deux flambeaux qui sont pris, l'un de l'ouvrage de Hope, et l'autre du musée Capitolin. Ces flambeaux étaient extrêmement usités dans les cérémonies sacrées, même en plein jour: leur forme était conique, et ils étaient composés de plusieurs morceaux de bois joints dans leur longueur, et quelquefois serrés par des cercles placés à une distance déterminée. Ceux qu'on voit sur les monuments sont souvent du double de la hauteur des personnes qui

les portent, ou des spectateurs. Celui du n.º 7 est fait de manière à pouvoir être fiché en terre, et semble par conséquent appartenir à l'espèce des flambeaux dont on faisait usage dans les fêtes nocturnes. Le n.º 8. présente un instrument dont se servaient les anciens pour saisir les cornes de la victime; le n.º 9 est la *massue* avec laquelle on l'assommait; le n.º 10 la *hâche*; le n.º 11 le *stylet* pour l'égorger; le n.º 12 le *couteau* pour la découper; et enfin le n.º 13 un étui pour renfermer ces deux dernières sortes d'instrumens.

*Instrumens
pour immoler
les victimes.*

Nous ne croyons pas devoir finir cet article sans dire un mot des bois et des champs sacrés. Il est souvent parlé dans les écrits des anciens de bois ou de bosquets, au milieu desquels se trouvaient des chapelles ou des autels consacrés à quelque divinité: le nom *ἄλσος*, qui veut dire *bois*, fut même donné à tous les sanctuaires: *Poetæ*, dit Strabon, *propter consitarum arborum juxta templa perpetuam consuetudinem*, *ἄλση καλοῦσι τὰ ἱερὰ πάντα*, *omnia loca sacra lucos appellant, etiamsi careant arboribus* (1). On prétend que ce fut Cadmus qui apporta de l'orient en Grèce l'usage de consacrer les bois aux Dieux, usage qui fut commun à presque tous les peuples de l'antiquité, comme l'atteste aussi la Bible. On donne plusieurs raisons de son origine. Les uns la font dériver de l'état des premiers hommes qui habitaient les forêts et les lieux solitaires: car la plupart des institutions sacrées de l'antiquité avaient leur source dans les institutions civiles, dont les hommes faisaient l'application aux Dieux même. *Sicuti hominibus domos*, dit Pottero, *ita Diis templa: sicut hominibus mensas, ita Diis altaria erigebant sacrificia Deorum dapes habebantur, et quae humano victui inserviebant, in Deorum quoque sacris adhibitas fuisse legimus* (2). D'autres aperçoivent la raison de cette origine dans l'attrait que les bois ont naturellement, surtout dans les pays chauds, où les arbres offrent, sous l'épaisseur d'un feuillage verdoyant, une ombre d'autant plus agréable, que les bosquets sacrés n'étaient plantés pour ainsi dire que d'arbres touffus, bien rangés et d'un bel aspect, tel qu'était, au dire d'Hérodote, le bocage dans lequel était le fameux temple de Diane. D'ailleurs le silence des bois était propre à inspirer aux hommes une religieuse terreur, et à les persuader qu'ils étaient le séjour des Dieux: ce qui a fait dire à Plin

Bois sacrés.

Leur origine.

(1) Strab. *Geog. liv. IX.*

(2) Potter. *Archael. gr. liv. II. chap. II.*

en parlant des forêts: *Haec fuere Numinum templa, priscorum ritu simplicia rura etiam nunc Deo praeecellentem arborum dicant. Nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra, quam lucos, et in iis silentia ipsa adoramus* (1). Ces bois sacrés continuèrent encore d'être un objet de vénération, long-tems après que la simplicité d'un culte presque champêtre eut fait place à la construction de temples somptueux, et à toute la magnificence dont furent capables dans la suite, des villes parvenues au plus haut degré de splendeur et d'opulence. Il était par conséquent défendu de couper aucun arbre dans ces bosquets, et tout le monde connait la peine à laquelle fut condamné Erisithion, pour avoir tenté de couper des arbres dans une forêt consacrée à Cérès (2). Ces retraites, ainsi que les temples et les autels étaient inviolables, et devenaient un asile pour les coupables, quelque fût leur crime (3). Mais cet usage ayant donné lieu à des abus dangereux, il fut convenu qu'on y laisserait mourir de faim les criminels qui s'y seraient réfugiés. A cet effet, on fermait sur eux les portes du temple, pour que personne ne pût leur y porter à manger ni à boire: quelquefois on entourait les autels de fagots, et on menaçait ces criminels d'y mettre le feu pour les obliger de s'en retirer. C'est ainsi qu'Hermione menaça de brûler l'autel de Thétis, près duquel Andromaque s'était réfugiée (4). Outre ces bosquets, il y avait encore des champs consacrés aux Dieux, comme on le voit dans Homère, dans Pausanias et autres écrivains. C'était dans ces champs que se prenaient les fruits destinés en offrandes dans les cérémonies religieuses (5). Il y avait aussi des terres, entièrement vouées à quelque divinité, et qui étaient, pour ainsi dire, condamnées à une éternelle stérilité. Tel fut le territoire de Cirra, qu'un décret des Amphitrions frappa de proscription; et telles furent encore les campagnes situées entre Mégare et l'Attique, qui étaient consacrées à la Déesse d'Eleusis (6).

*Asile dans les
bois sacrés.*

Champs sacrés.

(1) Plin. *Nat. Hist. liv. XII. chap. I.*

(2) Callim. *Hymn. in Cererem.*

(3) Plutarq. *in Solone*, et Pausan. *in Atticis, et Achaicis.*

(4) Eurip. *Androm.*, vers. 256.

(5) Plato. *De legibus lib. VI.*

(6) Aeschin. *In Ctesiph.* Thucyd. liv. I.

Prêtres, rites et sacrifices.

De tous les peuples de l'antiquité il n'y en a aucun, chez qui les ministres du culte n'aient été comblés de biens et d'honneurs. Mais ce fut particulièrement en Grèce que les prêtres furent honorés comme ayant seuls le droit, non seulement d'offrir aux Dieux les prières et les sacrifices dans toute la république, mais encore de déterminer la forme des cérémonies du culte et l'espèce des victimes à sacrifier; d'instruire le peuple dans les préceptes de la religion, comme l'observe Platon; d'expliquer les oracles, et souvent de décider, par leurs conseils, de la guerre et de la paix. Les fonctions du sacerdoce se trouvaient même réunies anciennement à celles de la royauté. C'est ce qu'on vit à Athènes après que le gouvernement eut changé de forme: le titre de Roi fut conservé à l'un des Archontes, à cause de la juridiction qu'il exerçait sur les sacrifices et les cérémonies religieuses. En prenant les rênes du pouvoir suprême, les deux Rois de Lacédémone étaient revêtus de la dignité de pontifes de Jupiter, comme d'un titre qui donnait encore plus de poids et d'éclat à la majesté royale. C'est pour cela que les prêtres n'étaient sujets à aucune autorité dans l'exercice de leurs fonctions. Tiresias, dans Sophocle, déclare hardiment à Œdipe qu'il ne dépend pas de lui, mais seulement d'Apollon le Dieu qu'il sert. Hérodote raconte que Telin, un des ancêtres de Gélon Roi de Syracuse, n'eut besoin, pour faire rentrer dans Gela les citoyens qui en étaient exilés, que de se présenter au peuple, et de réveiller en lui le respect qu'il lui devait comme prêtre. Ces ministres sacrés s'avançaient quelquefois sur les champs de bataille la tête couronnée de laurier, avec un flambeau à la main droite, et par leur seule présence suspendaient les hostilités. Dans le tumulte des factions et des rixes populaires, ils avaient le droit de maudire et de déclarer infâmes ceux qui avaient troublé l'ordre public, et leur malédiction frappait quelquefois un peuple entier. Philippe, père de Persée, et tous les Macédoniens furent maudits par les prêtres d'Athènes (1).

*Honneurs
accordés
aux Prêtres.*

Leur autorité.

(1) Tit Liv. liv. XXXI chap. 44. Voy. le Tome XXXI. de l'*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions* etc. *Sur les honneurs accordés aux Prêtres, dans les religions profanes.*

*Variétés
et multitude
de prêtres.*

Il serait bien difficile de parler de tous les ordres des prêtres répandus dans la Grèce, car ce pays doit moins se considérer comme un seul et même état, que comme un assemblage de plusieurs républiques, de mœurs et de constitutions tout-à-fait différentes, et unies entre elles par une religion, qui était, à la vérité, partout la même quant au fond, mais dont la variété dans les formes et les rites, avait une grande influence envers ses ministres. La manière dont ils étaient élus, leurs fonctions, leurs prérogatives, leur grade, leurs devoirs présentaient des différences marquées selon la diversité des lieux. Dans une ville de l'Achaïe le sacerdoce de Jupiter se conférait à ceux qui avaient reçu de la nature la plus belle physionomie et les plus belles formes : ailleurs on ne l'accordait qu'à la naissance. A Thèbes, le pontife d'Apollon Ismenius devait réunir la vigueur et la force à la naissance et à la beauté. Dans certains pays la chasteté était un obstacle au sacerdoce, dans d'autres elle était indispensable. Chez les Mésseniens, un prêtre qui avait perdu un fils ne pouvait plus continuer l'exercice de ses fonctions. A Elatée, c'était un enfant qui présidait au culte de Minerve. A Egide, la Terre avait un temple dont la prêtresse devait être veuve, et renoncer au mariage pour le reste de ses jours. A Argos, la prêtresse de Junon jouissait d'une grande autorité, et donnait son nom aux années. Mais les ministres de Cibèle et de Bellone n'étaient honorés que d'une populace ignorant et superstitieuse (1). Quelques-uns de ces prêtres étaient constamment attachés au service d'un temple, et avaient une demeure fixe ; d'autres étaient errans, comme les divinités qu'ils servaient, et traînaient partout avec eux les misérables objets de leur culte et de leur fanatisme : enfin, dit l'illustre Bougainville, il n'est pas possible de faire un pas dans la Grèce, sans rencontrer une foule de variétés relativement à la religion et à ses ministres (2). Quoiqu'il ne soit guères possible de ramener à un seul point tout ce qui concerne le sacerdoce des républiques de la Grèce, nous trouverons néanmoins à nous fixer une règle générale à cet égard, si, comme l'ont fait d'autres écrivains, nous voulons nous en tenir

*Prêtres
d'Athènes.*

(1) Pausan. liv. IV. chap. 34. liv. VII. chap. 24, 25 et 27. liv. IX. chap. 10. liv. X. chap. 34. Thucyd. *Hist.* liv. II.

(2) Bougainville, *Mémoire etc. concernant les Ministres des Dieux à Athènes. Hist. de l'Acad. R. des Inscriptions etc. T. XVIII. pag. 60 etc.*

à la seule ville d'Athènes, qui devait servir en cela de modèle à toutes les autres villes de la Grèce. Et en effet « Athènes, dit l'écrivain que nous venons de citer, était le centre de la religion Grecque, et pour ainsi dire le temple de la Grèce entière. Il n'y a jamais eu de peuple plus occupé que les Athéniens du culte de ses Dieux: l'encens fumait sans cesse sur leurs autels, et il n'y avait peut-être pas dans toute leur année un seul jour qui ne fût sanctifié par quelque fête. Le culte de leurs principales divinités s'étendait dans toute la Grèce, et souvent même au delà de ses limites. Athènes enfin renfermait dans l'enceinte de son territoire le sanctuaire de la gentilité, le fameux temple d'Eleusis ». Ainsi donc, pour nous former une idée suffisante des ministres de la religion des Grecs, nous n'avons qu'à rechercher ce qu'était le sacerdoce chez les Athéniens.

D'abord, la constitution politique d'Athènes ne s'opposait point à ce que les prêtres ne fussent en même tems élevés aux plus hautes dignités de la république. Xénophon, historien et philosophe, était à la fois prêtre et grand capitaine. Il remplissait une fonction de son ministère sacré, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son fils à la bataille de Mantinée. Muratori rapporte une inscription qu'il y avait sur une colonne de marbre à Athènes, où il était parlé d'un Archonte qui réunissait à sa dignité l'emploi de chef des *Lampadophores* de Cérés Eleusine. On trouve dans Gruter et dans le trésor du même Muratori plusieurs exemples de cette alliance de la magistrature avec le sacerdoce. Le ministère sacré n'empêchait pas que le prêtre n'embrassât aussi la profession des armes, et que la même main ne pût verser le sang des victimes et celui des ennemis de l'Etat. Callia ministre de Cérés fut un des guerriers qui se distinguèrent le plus à Platée. Les Lacédémoniens firent élever trois tombeaux pour ceux de leurs concitoyens qui étaient morts dans cette journée; le premier pour les prêtres, le second pour les autres Spartiates, et le troisième pour les Ilotes: ce qui prouve que ce n'était pas seulement chez les Athéniens, que les emplois civils et militaires pouvaient s'allier au sacerdoce. Il paraît néanmoins que cette dernière dignité était incompatible avec les professions lucratives et mercenaires. C'est pourquoi les prêtres avaient des émolumens attachés à leurs fonctions. Outre un traitement proportionné à leur grade, ils avaient pour eux une portion des victimes, et le logement dans l'enceinte sacrée où était le temple.

*Alliance
du sacerdoce
avec
les emplois
politiques.*

*Traitement
des prêtres*

C'est ce dont nous avons un témoignage non équivoque dans ce passage de l'oraison d'Eschine contre Ctésiphon. *A Athènes*, dit cet orateur, *quiconque exerce une fonction publique, quelque petite qu'elle soit, doit rendre compte de l'exercice de ses fonctions La loi veut que les prêtres et les prêtresses, en un mot tous ceux qui ne reçoivent qu'un modique traitement, et dont l'emploi est de faire des vœux au ciel pour votre salut, soient tenus d'en rendre compte.* Ce traitement se composait, d'abord du produit des amendes auxquelles étaient condamnés les citoyens et même les magistrats pour cause de prévarication ou d'irrégularité en affaires administratives, amende dont une partie appartenait aux Dieux ou à leurs temples (1); secondement des terres consacrées aux Divinités, dont quelques-unes donnaient un revenu qui était affecté au service des Dieux. Telles furent les terres que Xénophon avait consacrées à la Diane d'Ephèse, après sa glorieuse retraite des dix mille; elles étaient arrosées par un ruisseau qui les rendait propres à tous les genres de culture, et les animaux destinés aux sacrifices paissaient dans les prés qui en faisaient partie. Au milieu s'élevait un temple fait sur le plan de celui d'Ephèse, lequel était entouré d'un bocage sacré, et de jardins plantés d'arbres fruitiers. A l'entrée était une colonne portant cette inscription: *Terre consacrée à Diane.* Cette terre était affermée, et le fermier en payait la dixme à la Déesse: le surplus du prix de son bail était employé aux réparations du temple, et aux frais du culte. Nicias avait donné une propriété semblable au temple d'Apollon à Délos. Le traitement des prêtres et toutes les autres dépenses relatives à leur ministère se payaient encore avec les offrandes des dévots, les dépouilles des ennemis, les contributions, les produits des traités ou des conventions (2), et enfin avec les délégations que la république donnait sur les prémices des fruits et sur l'état pour l'entretien du culte. On voit néanmoins par le témoignage d'Eschine que les prêtres n'étaient point dépositaires ni administrateurs des revenus sacrés; ils n'étaient chargés que d'offrir les prières, les hommages des peuples et les victimes aux Divinités dont ils étaient les mi-

*Dons
volontaires,
contributions
etc.
pour le culte.*

*Administration
des revenus
pour le culte.*

(1) Démost. *in Timoc.* Xénoph. *liv. I. Ellen.*

(2) Thucydide rapporte que les Lépréaites payaient tous les ans un talent à Jupiter Olympien, en vertu d'un traité d'alliance fait dans une guerre entre eux et les Eléens.

nistres. Aristote, en parlant des personnes attachées au service des temples, fait mention des gardiens de l'argent appartenant aux Dieux (1). Il paraît que cette administration était confiée à des gens de la plus grande intégrité, qui devaient pourvoir en même tems aux dépenses ordinaires du culte, et à l'entretien des temples et des prêtres (2). C'est un point de discussion parmi les savans, de savoir si les prêtres formaient en Grèce comme à Rome un corps à part dans l'Etat, et un tribunal ayant la juridiction sur tout ce qui concernait le culte. Nous nous contenterons, pour l'éclaircissement de cette question, de résumer les savantes observations qu'a faites M.^r De Bougainville à cet égard (3). A Athènes les prêtres ne composaient point un ordre séparé, ni un corps réuni sous les mêmes lois, et avec un chef dont l'autorité s'étendit sur tous ses membres. La dignité de souverain ou de grand pontife y était inconnue; et les prêtres faisaient séparément le service des temples, sans être unis entre eux par aucun lien. Il y avait bien dans les temples des Divinités principales un grand nombre de prêtres et de ministres subalternes, en raison de la grandeur de celle qu'on y adorait ou de l'importance du culte, sous la direction d'un chef qui avait le titre de *Ἀρχιεροσύνης* ou *grand prêtre* (4); mais les prêtres d'une Déesse n'avaient aucune relation avec ceux d'une autre, et aucun d'eux n'avait d'autorité sur ses collègues. Enfin, on ne connaissait point à Athènes de pontife qui eût le titre de chef, ni aucune prééminence dans toutes les cérémonies du culte indistinctement. Or si les prêtres ne formaient point un corps visible et distinct, ils ne pouvaient pas former non plus un tribunal, parce que ne connaissant que les lois et les usages du temple auquel ils appartenaient, ils ignoraient entièrement les réglemens particuliers au service des autres temples: ce qui a fait dire à Sigonius, qu'une des propriétés du sacerdoce était de n'avoir ni puissance ni juridiction. Ainsi les prêtres n'étaient donc pas juges à Athènes en matière de religion; ils n'avaient pas le droit de rechercher, et encore moins de punir les coupables de sacrilège, d'impiétés, de profanations,

*Les prêtres
ne faisaient
point un ordre
à part.*

*Ils n'avaient
aucune
juridiction.*

(1) Arist. *Politiq.* liv. VI. chap. 8.

(2) Voy. ce que nous avons dit plus haut sur *l'opisthodomé*.

(3) *Histoire de l'Acad. R. des Inscriptions etc.* T. XVIII. pag. 73
et suiv.

(4) Arist. *Politiq.* Ibid.

de blasphèmes et autres délits contre la religion (1). Ils ne pouvaient même pas, sans un ordre du peuple ou du sénat, lancer leur malédiction ou l'anathème contre les impies; et ce ne fut qu'en vertu d'un pareil ordre, qu'ils anathématisèrent Alcibiade. Le décret qui enjoignait d'abattre les statues de Philippe père de Persée, et de regarder comme impurs et profanes les lieux où il avait été élevé des monumens à la gloire de ce Prince, ordonnait en même tems aux prêtres d'Athènes de le maudire ainsi que ses enfans, ses troupes et ses États, dans tous les vœux qu'ils feraient pour le salut de cette ville. En examinant divers passages des écrivains les plus accredités, et entre autres de Platon, de Démosthène, d'Eschine et d'Athénée, on voit qu'il y avait quatre tribunaux par devant lesquels l'Archonte Roi portait les causes en matière de religion. Le premier était le tribunal des *Héliastes*, composé de mille et quelquefois de quinze cents membres (2). C'est devant ce tribunal que fut traduite la fameuse Phryné, qui était accusée d'avoir profané les mystères d'Eleusis: nous savons par Athénée qu'elle dut à sa beauté et à ses larmes d'échapper à la peine qu'elle avait encourue. Les juges se servaient de fèves blanches et noires pour donner leur avis. Les noires avaient un trou et indiquaient la condamnation; les blanches étaient entières et portaient le signe de l'absolution. Ces fèves étaient distribuées dans deux urnes, l'une en cuivre qui contenait les blanches, et l'autre en bois où étaient les noires. L'Archonte qui présidait au jugement comptait les unes et les autres, et celle des deux espèces qui en renfermait le plus, déterminait la condamnation ou l'absolution de l'accusé: l'égalité des suffrages

*Tribunaux
pour le culte.*

*Tribunal
des Héliastes.*

(1) Xénopohon, dans son Apologie de Socrate, ne dit point qu'il y eût des prêtres parmi les juges de ce philosophe. Les Ministres des Dieux ne paraissaient que rarement dans les tribunaux, et seulement comme accusateurs. C'est en cette qualité que Callias prêtre de Cérés, vêtu de ses habits sacerdotaux, se présenta dans le sénat, et y porta son accusation contre Andocide.

(2) Le tribunal des Héliastes était le plus nombreux qu'il y eût à Athènes, et se couvoquait par les *Thesmothètes*; il était chargé de l'interprétation des lois, et de la répression des atteintes qui pouvaient y être portées. Le mot *Héliaste* dérive, selon quelques-uns du grec *ἄλιος*, qui veut dire *j'unis* en grand nombre; et selon d'autres du mot *ἡλιος*, qui signifie soleil, parce que les Héliastes s'assembloient dans un lieu ouvert et en plein jour.

était en sa faveur. Lorsque le jugement emportait la peine capitale, on remettait le coupable au tribunal des *Onzes*, qui était chargé du soin de son exécution (1). Le second tribunal pour les affaires de religion était l'assemblée du peuple. On avait recours à ce moyen dans les cas extraordinaires et non prévus par la loi, comme il arriva à l'occasion de la condamnation d'Alcibiade. Le sénat formait le troisième de ces tribunaux pour le jugement des délits qui blessaient les mystères d'Eleusis. Il s'assemblait à Eleusis même le lendemain de la grande fête, et prenait connaissance de tout ce qui y était arrivé; il écoutait les plaintes des prêtres et des particuliers, et pronouçait son jugement, qui était sans appel. Enfin les *Eumolpides*, par une distinction particulière à cette famille, plutôt que par une prérogative du sacerdoce, formaient le quatrième tribunal, qui exerçait une espèce de juridiction sur les cérémonies de la fête de Cérès, dont ils étaient les ministres; mais leur autorité ne s'étendait qu'à de légères transgressions, et à de petites fautes qui n'étaient point susceptibles d'être portées au tribunal du peuple ou des Héliastes (2). Il est donc bien certain que les prêtres ne formaient point corporation, et n'exerçaient aucune juridiction à Athènes ni dans aucune autre ville de la Grèce: ils y jouissaient néanmoins de beaucoup d'honneurs, et occupaient le poste le plus distingué dans les spectacles et dans les festins. Athénée rapporte que dans un banquet solennel, un philosophe épicurien, qui se trouvait par hasard revêtu d'une dignité sacerdotale, eut la première place, de préférence à un stoïcien, que son grand âge et sa réputation rendaient également recommandable.

*Tribunal
du peuple,*

du sénat.

des Eumolpides

(1) Les *Onze*, οἱ *Ενδεκα*, étaient élus par le peuple. Chacune des dix tribus fournissait un juge à ce tribunal, auquel on attachait un écrivain ou secrétaire, γραμματεὺς, ce qui formait le nombre de onze. Ce tribunal était chargé de l'arrestation des coupables, et de l'exécution des sentences qui étaient rendues contre eux.

(2) L'Aréopage même n'était pas un tribunal immédiat et absolu dans les affaires de culte. Solon lui avait bien donné aussi quelques pouvoirs sur la religion, mais ces pouvoirs ne le rendaient que dépositaire des lois. Il n'était donc chargé que de veiller à ce qu'il ne fût point introduit dans l'état un nouveau culte, ni aucune cérémonie qui ne dérivât de l'ancienne religion; mais son autorité ne s'étendait point aux transgressions, ni aux délits contre le culte dominant. Socrate ne fut jugé par ce tribunal que comme un novateur, dont les maximes tendaient à introduire dans l'état une religion contraire au polythéisme. S^t Paul y fut traduit pour le même motif. Voy. les mémoires déjà cités de M.^r de Bougainville.

*Election
des prêtres.*

*Le sacerdoce
héréditaire
à Athènes.*

Le sacerdoce chez les anciens se tirait ordinairement au sort, ou se conférait au choix, c'est-à-dire aux vœux du peuple (1). C'est ainsi que les Troyens nommèrent Théano prêtresse de Minerve, selon le témoignage d'Homère. Mais cette dignité était le plus souvent héréditaire chez les Grecs, et par conséquent inhérente à certaines familles. Celles qui en étaient revêtues à Athènes faisaient remonter leur généalogie, jusqu'au tems où Thésée avait réuni en une seule ville tous les bourgs de l'Attique, c'est-à-dire à l'époque où chaque bourg ayant des usages et des magistrats particuliers, avait aussi un culte qui lui était propre, et auquel présidait une famille destinée à en remplir les fonctions. Ce caractère sacerdotal se conserva dans ces familles, même après qu'Athènes eut été constituée en république. Il y en avait plusieurs auxquelles il avait été transmis en héritage par les fondateurs de certaines fêtes, ou par ceux qui les avaient introduites en Grèce. Quelques-uns le tenaient de leurs ancêtres, auxquels il avait été conféré par les anciens Rois, qui étaient en même tems chefs de la religion et l'Etat. C'était en mémoire de cette prérogative royale, que le second des Archontes avait, ainsi que nous l'avons observé plus haut, le titre de Roi, comme chargé de la surveillance surtout ce qui concernait le culte.

*Roi et Reine
des sacrifices.*

Ce magistrat portait une couronne: son épouse s'appelait la Reine des sacrifices, et dans les grandes cérémonies elle faisait les fonctions des épouses des anciens Monarques. Plutarque, dans la vie de l'orateur Licurgue surtout, rapporte plusieurs particularités sur les familles sacerdotales. Il y dit entre autres choses, que ces familles ne s'alliaient qu'entre elles, par le mariage; d'où il arrivait que la même personne réunissait quelquefois en elle deux sacerdoce. C'est ce qui se voyait à Athènes dans la famille des Eumolpides, qui étaient prêtres héréditaires de Cérès Eleusine comme descendans d'Eumolpus; et dans celle des Eunteobutades ministres de Minerve et de Neptune, qui avaient aussi hérité de leurs fonctions comme neveux de Butès ancien Prince du sang royal, et le premier pontife qui avait dédié un temple à Acropolis à ces deux divinités.

*Formules
pour
l'admission
au sacerdoce.*

On ne pouvait néanmoins exercer le sacerdoce, même par droit d'hérédité, qu'après avoir rempli certaines formalités prescrites par la loi. D'abord il fallait que le candidat fût inscrit, non seulement dans la Curie à laquelle il appartenait, mais encore dans le rôle

(1) Platon, *liv. IV. De legibus*. Denys. d'Halicar. *Antiquit. liv. II.*

de la population, ou du Bourg où il faisait sa demeure (1). Le candidat après avoir satisfait à cette formalité, et justifié qu'il appartenait à une famille sacerdotale, pouvait aspirer à la dignité de prêtre, pourvu qu'il n'eût exercé aucune profession mercenaire ou ignoble; qu'il fût robuste, bien conformé, exempt de défauts et sain de tous ses membres; qu'il eût l'exercice de toutes ses facultés morales, et fût d'une conduite irréprochable. La seconde formalité était la consécration, qui était accompagnée de prières, de vœux et de sacrifices. Les prêtres prononçaient leurs vœux devant l'*Archonte Roi*, et les prêtresses devant la *Reine des sacrifices*, comme nous l'apprend Démosthènes in *Neaeram*. Parmi les engagements que prenait le prêtre au moment de sa consécration, le principal était de mener une vie chaste, sobre et tempérante. Euripide assure qu'il était prescrit aux ministres du Jupiter de Crète de s'abstenir non seulement de viande, mais encore de tout mets bouilli et recherché. On rapporte même que les prêtres de Cibèle avaient recours à la mutilation, pour que leur chasteté fût à l'abri de tout danger. Les *Jérofantes* d'Athènes, avant la célébration des grandes cérémonies, faisaient usage du suc de cigue ou autres plantes, pour amortir en eux le feu de la concupiscence. On lit dans Eustase (2) que les prêtres se couchaient sur l'herbe appelée *αγρος*, ou *agno casto*, comme étant contraire à la génération. Il n'y avait point de loi cependant qui les obligeât au célibat : seulement il leur était défendu, à ce qu'il paraît, de contracter un second mariage, comme on le voit par ce passage de Servius dans ses commentaires sur le IV.^e livre de l'*Enéide* au sujet des prêtresses, *quod antiqui repellebant a sacerdotio bis nuptias*.

*Engagemens
des prêtres.*

On ne peut rien dire de positif sur les divers ordres de prêtres, chaque Dieu en ayant plusieurs selon le lieu et les circonstances.

*Divers ordres
de prêtres.*

(1) Les Athéniens, comme nous l'avons déjà observé, étaient divisés en tribus : chaque tribu était composée de trois *curies*, et chaque curie subdivisée en trente *familles*. Le mot *famille* ne doit pas se prendre ici dans le sens rigoureux de personnes unies entre elles par les liens du sang. Il signifie un corps politique composé de diverses familles, qui, par leur incorporation dans une même *curie*, avaient contracté entre elles une espèce de société : la réunion de toutes ces familles en formait une générale sous le nom de *Peuple* ou de *Bourg*. Du tems de Thésée on comptait à Athènes quatre *tribus*, douze *curies* et trois cent-soixante *familles*.

(2) *Ad. Iliad. VI. pag. 768. Edit. Basil.*

Nous ne ferons que remarquer ici les principaux. Nous avons vu plus haut que le caractère des grands prêtres qui avaient la prééminence sur les ministres inférieurs, variait à Athènes suivant les différentes Divinités. Dion Chrisostome les appelle *Archontes des prêtres*. Il y en avait deux chez les Opuntes; l'un qui présidait aux ministres des Dieux de l'Olympe, et l'autre à ceux de l'eufér et des Demi-Dieux (1). A Delphes on en comptait cinq, dont l'un présidait aux oracles et s'appelait *Ἀρητορ*, surnom qui fut donné par Homère à Apollon, et qui veut dire, *celui qui rend les oracles*. Après les grands prêtres viennent dans les écrits des anciens les *Néocores*, les *Parasites* et les *Chéruces*. Les *Néocores* étaient chargés de la garde des temples, du soin de les tenir propres, d'empêcher qu'ils ne fussent profanés, et de pourvoir à l'achat et à l'entretien des ustensiles sacrés. Cet emploi était bas et vil dans son origine (2); mais peu à peu il devint important, surtout depuis que la somptuosité des temples exigea, pour le remplir, des personnes riches et distinguées, et que les dépenses du culte, des fêtes et des jeux publics intéressèrent tout un peuple. C'est ce qui arriva particulièrement à l'époque où les Grecs asservis à la domination Romaine, élevèrent aux Empereurs des temples et des autels, et se crurent honorés d'en être nommés *Néocores*. Mais alors ces *Néocores* exerçaient, selon Théodoret, deux autres fonctions; la première était d'asperger avec l'eau lustrale ceux qui entraient dans le temple; la seconde de faire la même aspersion sur les mets qu'on servait à la table des Empereurs, et d'être comme les Aumoniers de ces Monarques. Il n'en fut pas de même du nom de *Parasite*, dont la noble origine fut dégradée par l'application qu'on fit de ce nom à l'homme d'une condition basse et méprisable. Une loi de Solon avait mis les *Parasites* au rang des dignitaires les plus distingués, et Athénée parle d'une autre loi qui fixait leur demeure dans l'enceinte sacrée. On appelait donc *Parasites* chez les anciens Grecs les ministres, à qui appartenait le soin de choisir et de garder le froment destiné à l'usage du culte (3). Les *Chéruces*

(1) Alex. ab Alex. *Genial. Dier. lib. II. cap. VII.*

(2) Le mot *Néocore* indique par lui même que cet emploi était ignoble dans son origine. Il derive de *Νεός*, qui veut dire *temple*, et de *κορίν*, qui signifie *balayer*.

(3) Telle est la définition qu'Athénée, Esichius et Suidas donnent du *Parasite*. Ce mot est composé de la particule *παρα*, *dessus*, et *εἶναι*,

n'étaient proprement que des hérauts ou des crieurs publics (1). Il y en avait à Athènes de quatre classes, qui se vantaient toutes de descendre de *Chérucce* fils de Mercure, et de Pandore fille de Cécrops; la première était celle des Hérauts des mystères; la seconde, des Hérauts des jeux publics; la troisième, des Hérauts des processions religieuses; et la quatrième, des Hérauts ou crieurs publics. A ces quatre classes, ainsi désignées par Pollux, on peut ajouter une cinquième, qu'Ulpien nomme les Hérauts de la guerre. Ces Hérauts accompagnaient les ambassadeurs, et les remplaçaient même en certains cas extraordinaires; ils portaient pour marque distinctive le caducée. La plus noble de toutes ces classes était celle des Hérauts des mystères; et en effet Athènes avait une loi qui prescrivait, que deux hérauts des mystères iraient tous les ans faire les fonctions de *Parasites* dans le temple de Délos. Il paraît, par un passage de Clidemne, qu'on lit dans Athénée, que les *Chérucce* des mystères faisaient encore l'office de ces ministres sacrés appelés par les Romains *Poppi* et *Victimaires*, qui étaient chargés d'immoler la victime, de l'ouvrir, de la découper et de la faire cuire. Le même auteur ajoute qu'ils remplissaient encore l'emploi d'*échanson* dans les banquets sacrés. A Athènes les *Jérofantes*, conjointement avec les grands prêtres, présidaient aux mystères d'Eleusis, et à ceux de la grande mère et de Bacchus. Il y avait encore les *Orgiofantes* qui présidaient aux *orgies*: espèce de sacerdoce au sujet de laquelle il faut voir Montfaucon. Le mariage, comme nous l'avons observé plus haut, n'était point un obstacle au sacerdoce. Il paraît même que dans les tems héroïques, il n'était pas non

Jérofantes.

Orgiofantes.

froment, comme *gardien du froment*. Potter parle d'un passage de Diodore de Sinope rapporté par Athénée, duquel il résulte que certains Grecs, qui étaient riches et puissans, voulurent avoir aussi leurs *Parasites*, à l'imitation d'Hercule, qui avait de ces sortes de ministres dans tous les lieux de l'Attique. Ces *Parasites* n'avaient rien autre à faire qu'à flatter les maîtres au dépens desquels ils vivaient, et rendirent par là méprisable un nom, qui auparavant était sacré et singulièrement respecté. *Pott. Arch. gr. lib. II. cap. IV. Hist. de l'Acad. des Inscip. T. XXXI. pag. 51.*

(1) Quelques-uns prétendent que les *Chérucce* tiraient leur nom du verbe *κηρύττειν*, qui veut dire *promulguer*, parce qu'entre autres choses ils étaient chargés d'annoncer les tems de la célébration des fêtes. Voy. Athénée, Célius Rôdighino, Potter etc.

*Prêtresses.**Congrégation
de vierges.**Pythie
de Delphes.**Habillement
des prêtres.*

plus interdit aux prêtresses : car on lit dans le II.^e livre de l'Iliade, qu'à Troie, Theano femme d'Anthénor, présidait comme prêtresse au temple de Minerve. Eustaze est néanmoins d'avis que dans la suite, les vierges étaient à peu-près les seules qui fussent initiées aux mystères sacrés. Et en effet, chez les Thespiens, les prêtresses d'Hercule étaient, au dire de Pausanias, obligées de garder la chasteté ; à Trezène, selon le même écrivain, la prêtresse de Neptune cessait son ministère lorsqu'elle venait à se marier. Les auteurs Grecs font encore mention de jeunes vierges consacrées à quelque Divinité, qui formaient une espèce de congrégation. Telles étaient celles de Minerve à Athènes. Elles n'étaient que quatre : on les recevait depuis l'âge de sept ans jusqu'à onze : deux d'entre elles, prises dans les familles les plus distinguées, étaient chargées du soin honorable de broder le voile de la Déesse (1). Mais de toutes les prêtresses de la Grèce la plus célèbre était la *Pythie* de *Delphes*. Voici ce que dit Diodore de Sicile de l'origine de cette espèce de sacerdoce. Il y avait à Delphes un gouffre, ou une grande crevasse à la surface de la terre. Un berger s'étant aperçu que ses chèvres, dès qu'elles s'approchaient de ce gouffre, se mettaient à sauter et à bêler d'une manière étrange, eut la curiosité de s'en approcher lui-même : l'esprit divin dont il fut tout-à-coup saisi lui fit prédire l'avenir. Le bruit de cet événement s'étant répandu, il accourut beaucoup de personnes sur le lieu, et autant il y en eut qui regardèrent dans le gouffre, autant furent animées de l'esprit prophétique. Mais quelques-unes s'y étant laissé tomber dans les transports violens dont elles étaient agitées, on s'empressa de prévenir ces accidens, en désignant une femme, qui seule aurait le droit de rendre les oracles comme prêtresse d'Apollon ; et pour qu'elle ne courût pas le risque de tomber elle-même dans le précipice, on inventa une machine à trois pieds sur laquelle elle s'appuyait au moment où l'esprit prophétique venait s'emparer d'elle. Cette machine est le fameux trépied. D'abord, le ministère de la *Pythie* ne fut conféré qu'à de jeunes filles ; mais une d'elles ayant été violée par un homme qui était venu consulter l'oracle, on prit le parti de ne l'accorder dans la suite qu'à une femme qui n'aurait pas moins de cinquante ans.

Dans les tems héroïques, l'habillement des prêtres ne différait guères de celui des Rois. Mais dès que leur ministère vint à être

(1) Chaussard, *Fêtes et Courtis, de la Grèce etc.*

considéré comme une charge distincte de toutes les autres, ils eurent un costume qui leur était propre. Tels étaient leur long et riche manteau, ainsi que la tunique qui leur descendait jusqu'aux pieds. L'orateur Lysias reproche à Andocide d'avoir imité et révélé les mystères étant couvert de longs vêtemens; et Plutarque raconte que le devin Aristandre, qui précédait à cheval Alexandre à la bataille d'Arbelles, portait un manteau ample et blanc, et avait la tête ceinte d'un bandeau doré. Les vêtemens amples, longs et de couleur blanche formaient donc une des marques distinctives des prêtres. Ces ministres sacrés les laissaient flotter librement et traîner à terre dans l'exercice de leurs fonctions. Les prêtres d'Athènes portaient dans ces circonstances des habits somptueux et magnifiques, semblables, au rapport d'Athénée, à ceux qu'Eschile avait inventés pour les acteurs de la tragédie. Ceux de Sparte les avaient au contraire simples et sans faste, tels qu'ils convenaient aux mœurs de ce peuple. Ils avaient en outre les cheveux longs. Arthémidore dit que « c'est un heureux augure que de rêver d'avoir une longue et belle chevelure, comme la portent les Prêtres, les Rois, les Magistrats et les Acteurs ». On lit aussi dans Hérodote que les prêtres, de quelque nation qu'ils fussent, avaient les cheveux longs, à l'exception de ceux d'Egypte qui se rasaient la tête. La chevelure longue était donc le second caractère distinctif des prêtres. Ils se ceignaient le front d'un bandeau de la même forme que le diadème royal, mais avec cette différence, que la partie de devant ne se relevait pas en pointe, c'est-à-dire ne devenait pas plus haute au milieu comme dans le diadème proprement dit. Philostrates, en parlant d'une statue de Milton, dit : « Les Crotoniates honorèrent cet athlète, en lui conférant le sacerdoce de Junon. Il ne faut par conséquent pas s'étonner que la tête de cette statue soit ceinte d'une bandelette (*μικραν*), puisque, comme je viens de le dire, il était prêtre (1) ». Saumaise, d'après Esichius, détermine ainsi la différence qu'il y avait entre le bandeau des Rois et celui des prêtres. « Ils portent le *στροφιον*, dont les Latins ont fait *stroppus* et Festus *struppus*; ce dernier auteur ajoute que la marque distinctive des prêtres était le bandeau roulé, *fascia tortilis*. Ce bandeau était généralement blanc et de laine. Dans les fonctions solennelles, les prêtres portaient en ou-

Vêtemens
amples,
longs et blancs.

Cheveux longs.

Bandeau
ou mitre.

Couronnes.

(1) Apollon. Vita, lib. IV. cap. 28.

tre des couronnes ordinairement faites des feuilles de l'arbre consacré à la Déesse dont ils étaient les ministres. Ainsi ces couronnes étaient de laurier dans les sacrifices d'Apollon, et de peuplier dans ceux d'Hercule. Ils se faisaient aussi, dans les cas imposans, une espèce de voile de leur manteau dont ils tiraient une partie sur leur tête. La chaussure des prêtres était blanche également. Eustaze en parle en plusieurs endroits de son histoire d'*Ismène* et *Isménie*, sans cependant en décrire la forme. C'est la chaussure qu'il donne à son héros comme *Chéruce*. Appien rapporte de même que le triumvir Antoine passa l'hiver en Egypte sans aucune marque de sa dignité, et portant une chaussure blanche appelée *phecaso*, à l'usage des prêtres Grecs et Egyptiens (1). Les prêtres de Sparte étaient les seuls qui célébraient nu-pieds les cérémonies du culte. Il est en outre parlé dans les anciens écrivains de prêtres qui tenaient d'une main des clefs, comme gardiens du sanctuaire et interprètes de la volonté des Dieux : c'est ainsi qu'Euripide représente Cassandre comme devineresse et prêtresse d'Apollon (2). Observons enfin que dans les tems héroïques, les grands prêtres étaient

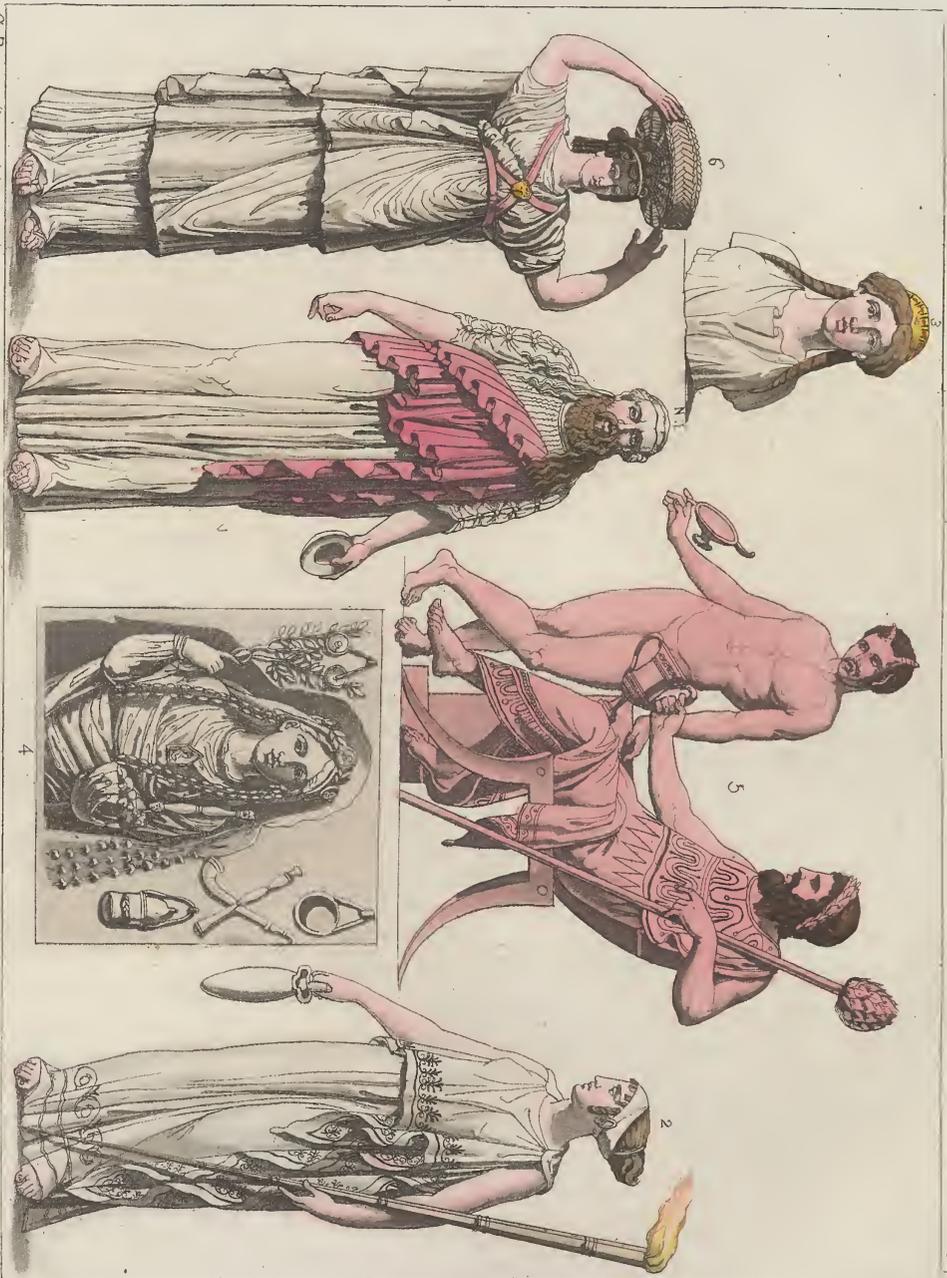
Chaussure.

Clefs.

(1) M.^r Mongés observe judicieusement que les prêtres Egyptiens n'ayant jamais fait usage de peaux d'animaux pour leurs vêtemens, on peut conclure de ce passage d'Appien, que la chaussure des prêtres Grecs n'était pas de laine, mais de lin ou de coton. Le même auteur remarque encore, qu'il y avait une grande conformité entre les figures religieuses des Grecs et celles des Etrusques : ce qui venait de ce que ceux-ci tenaient des Grecs leur origine, ou pour le moins leur civilisation.

(2) Il est aussi fait mention dans la mythologie de Dieux *clavigères*. Telle était Hécate, qui portait la clef de l'enfer. Euripide, dans son *Hypolite*, donne l'épithète de *clavigère* à l'Amour même, comme gardien du lit de Vénus. Winckelmann rapporte une pierre antique sur laquelle est gravé l'Amour, tenant de la main gauche une massue, et portant de la droite des clefs attachées ensemble avec un anneau. Cet antiquaire observe néanmoins que, suivant le commentaire du Scholiaste d'Euripide, les Ephésiens, par ce mot *Κληιδες*, ou *clefs*, entendaient aussi les couronnes. *Monum. ant.* pag. 40.

Il arrive assez souvent de voir, dans les décorations et représentations théâtrales, les prêtres Grecs avec une *étole*, ou espèce de bandelette qui leur tombe du cou jusqu'aux genoux, comme chez les prêtres du culte Catholique. C'est un anachronisme que les artistes doivent avoir soin d'éviter : car l'*étole* des Grecs et des Romains n'était autre chose qu'une *tunique*, ainsi que nous le verrons à l'article des vêtemens et de leurs différentes sortes.



G. Demati dia, e incise

D. Demati f. scultura

60

revêtus d'une autorité presque royale, et portaient aussi le sceptre ou la lance pure. On lit dans le premier livre de l'Iliade, qu'en se présentant aux Grecs, le prêtre Chrysés avait dans ses mains la mitre et le sceptre d'Apollon.

Nous avons présenté à la planche 64 six figures de prêtres seulement, nous réservant d'en donner d'autres aux articles suivans. Le n.º 1 représente un prêtre d'ancien style, pris de la collection de Hope. Le n.º 2 est une prêtresse de Cérès, tirée de la même collection; elle tient d'une main le flambeau, et de l'autre un petit vase à peu près de la forme d'un outre: ce qui donne à présumer qu'elle assiste en ce moment aux mystères de la Déesse. Le même auteur montre une autre prêtresse de Cérès, tenant d'une main une poignée d'épis, et de l'autre soulevant son manteau. La parure de sa tête est remarquable par le diadème dont elle est ceinte, et cet ornement tient souvent la place du simple bandeau sur la tête des autres prêtresses: c'est pour cela que nous avons cru devoir en rapporter la partie supérieure sous le n.º 3. La demi figure n.º 4 représente Cibèle ou une prêtresse de cette Déesse: car les ministres sacrés étaient quelquefois décorés des attributs de leur Divinité. Cette figure est prise d'un bas-relief appartenant au musée Capitolin; et quoique le style n'en soit pas très-ancien ni tout-à-fait Grec, nous avons cru à propos de la placer ici, comme pouvant jeter un grand jour sur les attributs de cette Déesse, et sur les auteurs qui en ont écrit. « La tête de notre Cibèle, dit Winckelmann en parlant de cette figure, est ceinte d'une branche d'olivier, comme les prêtres et les prêtresses étaient représentés. A cette couronne on voit suspendus trois petits boucliers ronds en forme de médaillons, avec un petit buste en relief sur chacun d'eux: celui qui pend sur le front porte l'image d'une tête ayant la barbe, qui semble être un Jupiter: les deux autres, qui tombent sur les tempes, présentent en gravure un petit buste d'Atis, l'amant de Cibèle: cette Déesse en a un autre petit sur sa poitrine. . . . Ce dernier paraît être celui que portaient les prêtres de Cibèle, et qui s'appelait le pectoral *Προστηθιδιον*, comme on le voit dans le portrait d'un de ces prêtres. Il a la tête recouverte d'un pan de son manteau, qui lui forme comme un voile, et l'on aperçoit par dessous deux files de perles qui pendent derrière les oreilles. . . . Son cou est ceint d'un collier, dont les deux bouts se terminent en têtes de serpens, qui tiennent une

*Figures
de prêtres.*

Prêtresse.

*Prêtresse
de Cibèle.*

« espèce de pierre précieuse : ce collier est de la grosseur de ceux ,
 « qui, selon Lucien , excédaient celle d'une anguille. Le serpent
 « d'or que les enfans des Athéniens portaient autour du cou aura
 « été semblable à ce collier. On voit dans sa main droite une espèce
 « de manche qui réunit trois branches d'olivier, au dessus du-
 « quelles pendent deux espèces de sistre. De la gauche elle tient
 « une coquille cannelée, dans laquelle est une pomme de pin, l'un
 « des emblèmes de Cibèle, par allusion au pin sous lequel Atis se
 « coupa les parties génitales : autour de ce fruit sont éparées des
 « amendes, que cette Déesse fit naître du sang d'Atis. Cette co-
 « quille semble être le cratère mystique, appelé *Κέπρος*, tel qu'était
 « celui que la même Déesse, connue aussi sous le nom de Rhée,
 « tenait en main, et d'où elle a pris celui de *Κεπροφόρος Θεά*. De son
 « épaule gauche pend sur le côté un fouet avec trois cordons, dans
 « lesquels sont enfilés des astragales de chevreau, semblable au
 « fouet dont se frappaient les prêtres de Cibèle selon la description
 « qu'en fait Apulée (1) ». Le n.º 5 représente un prêtre de Bac-
 « chus avec un Faune, ou peut-être un initié aux mystères ou adora-
 « teur de ce Dieu; il est pris d'un vase du musée Britannique, et
 « rapporté aussi par Baxter: le Faune est nu; mais il a sur le visage
 « un masque armé de cornes. La *Canephore* ou porteuse de corbeilles
 « dans les cérémonies sacrées n.º 6, est aussi rapportée par Hope, et
 « l'on en voit une semblable dans la galerie de Dresde.

Prêtre
de Bacchus
et Faune.

Canephore.

Lustration.

Aux rites sacrés, mot sous lequel nous entendons ici les cérémonies concernant le culte des *Déités*, appartiennent les *lustrations*, les *prières*, les *vœux* et les *libations*. La *lustration* n'était à pro-

(1) Cette figure n'ayant pas sur la tête les tours qu'on voit ordinairement dans les images de Cibèle, il est à présumer que c'est plutôt le portrait d'une grande prêtresse de cette Divinité. Mongez croit aussi voir en elle un *Archigal*, car les prêtres de Cibèle étant presque tous eunuques, il n'est pas aisé de prononcer sur le sexe de cette figure. On ne peut pas non plus la regarder comme particulière à la religion des Romains, parce que ce peuple avait reçu des Grecs le culte de Cibèle. Et en effet Denis d'Halicarnasse, qui fut antérieur d'un siècle à l'ère vulgaire, dit que jusqu'à l'époque où il vivait, le sacerdoce de ce culte bizarre n'avait été exercé que par des étrangers. On voyait aussi quelquefois représentés avec un fouet à la main les Dieux, ou Génies appelés par les Grecs *Αλεξίκακοι*, qui chassent les maux, et par les Latins *Averrunci*, mot dont l'origine semble être Egyptienne.

prement parler qu'une lotion, à laquelle les Grecs et tous les peuples de l'antiquité attribuaient la propriété de laver les souillures de l'âme et du corps. On la faisait particulièrement avant de s'approcher du sanctuaire, ou de vaquer à la célébration des cérémonies religieuses, dans l'opinion qu'il fallait apporter une extrême pureté à l'accomplissement de toutes les fonctions qui tenaient à la sainteté de la religion. Ainsi dans le IX.^e livre de l'Iliade, Nestor devant faire une prière aux Dieux pour l'heureux succès de l'ambassade envoyée à Achille, ordonne qu'on lui apporte de l'eau pour se laver les mains, et qu'on fasse silence; et dans le XVI.^e Achille se lave les mains avant de prier pour le salut de Patrocle. La même pureté devait aussi régner dans les vêtements; c'est pourquoi il est dit dans le VI.^e livre de l'Odyssée, que Pénélope priait vêtue d'une robe fraîchement lavée. On se servait ordinairement d'eau salée pour les lustrations, dans la persuasion où étaient les anciens, au dire de Proclus, qu'elle renfermait une partie ignée propre à purifier. Ainsi dans le II.^e livre de l'Odyssée, Télémaque se met à prier Minerve après s'être lavé les mains dans l'eau de la mer. Les lustrations se faisaient quelquefois aussi avec du soufre et du feu, comme on en trouve divers exemples dans Homère. Achille purifia avec du soufre le cratère dans lequel il devait faire la lustration; et Ulysse purifia de la même manière sa maison, ainsi qu'il est dit dans le XXII.^e livre de l'Odyssée. C'est à ces différentes lustrations qu'Ovide fait allusion dans ce vers :

Terque senem flammam, ter aqua, ter sulphure lustrat.

Il y avait un grand nombre de cas où cette cérémonie était jugée nécessaire. Elle servait à purifier les hommes qui avaient trempé leurs mains dans le sang, ou qui s'étaient rendu coupables d'adultère, d'inceste ou de quelque autre crime énorme. Nul guerrier ne pouvait, au sortir d'une bataille, être admis aux cérémonies sacrées avant de s'être purifié (1). La lustration avait lieu encore dans les calamités publiques, telles que la peste, la famine, et autres circonstances graves

*Usages
des lustrations.*

(1) On était dans l'usage, à Athènes, de faire passer par une robe de femme ceux qu'on avait crus morts pendant quelque tems. C'était une espèce de purification, au moyen de laquelle ils étaient régénérés. V. Pott. *Arch. gr. lib. II. cap. IV.*

qu'il serait trop long de rapporter ici (1). Les souillures qu'elle enlevait étaient jetées à la mer, ou enfouies dans la terre comme des choses immondes. On ne pouvait se présenter à la célébration des sacrifices qu'après s'être aspergé d'eau lustrale, qui se conservait, comme nous l'avons observé plus haut, dans un vase placé à l'entrée du temple, ayant à côté une branche de laurier ou d'olivier, qui servait d'aspersoir (2). C'est pour cela qu'un prêtre criait par intervalles que les profanes s'éloignassent, c'est-à-dire ceux qui ne s'étaient pas purifiés (3). Théophraste fait mention de deux autres purifications. La première, dont il est parlé dans Lucien, consistait à se frotter le corps avec un oignon; la seconde était de porter en procession un petit chien; et celle-ci, au rapport de Plutarque, était usitée dans presque toute la Grèce.

Aspersions.

Prières. On priait les Dieux en levant les yeux et les mains vers le ciel, qui était regardé comme la demeure des immortels, ou vers la mer si la Déesse était marine. On trouve plusieurs exemples de cet usage dans Homère et autres écrivains de l'antiquité. Celui de se tenir la tête couverte en priant paraît aussi avoir existé chez presque tous les anciens peuples. Dans l'*Amphitruon* de Plaute, un des personnages dit en parlant à un autre; qu'il avait coutume d'invoquer les Dieux la tête couverte, et les mains pures. Apulée, dans le IV.^e livre des *Métamorphoses*, décrit aussi le signe dont se servaient les anciens pour exprimer le sentiment de leur adoration envers leurs divinités: *Frappés, dit-il, de la beauté merveilleuse de Psyché, ils lui rendaient des hommages divins comme à Vénus même, en portant leur main droite à la bouche, et tenant le premier doigt joint au pouce, qui était étendu.* Les anciens étaient

Adorations.

(1) On lit dans le I.^{er} livre de l'Iliade, que, pour appaiser le courroux d'Apollon, Agamemnon ordonna qu'on fit une lustration générale dans l'armée. Pausanias dit qu'elle eut pour objet de purifier les Grecs de la peste qui les avait affligés.

(2) Dans certains endroits il était défendu, non seulement aux esclaves et aux gens de service, mais encore aux enfans illégitimes d'assister aux cérémonies religieuses; ils avaient néanmoins accès dans le temple d'Hercule, parce que ce Demi-Dieu était regardé comme bâtard.

(3) Voy. l'hymne de Callimaque à Apollon, vers 2. Le lieu sacré était quelquefois séparé du profane par une corde. C'est pour cela que Démosthène, en parlant contre Aristogiton, appelle à *απερχόμενοι*, qui veut dire séparés par une corde, ceux qui avaient été exclus des rites sacrés.

encore dans l'usage de s'agenouiller en priant, et de baiser la bouche, les genoux et les pieds des images de leurs Dées. Cicéron, dans sa quatrième oraison contre Verrès, en parlant d'un Hercule en bronze que ce publicain avait enlevé aux Agrigentins, dit n'avoir jamais vu de statue plus belle que celle-là, quoique *riatum ejus ac mentum paullo sit attritius, quod in precibus, et gratulationibus non solum id venerari, verum etiam osculari solent*. Les Grecs avaient en outre coutume, avant de prier, de se ceindre la tête et le cou de feuilles de laurier ou d'olivier, pour faire allusion à la victoire, au bonheur, à la joie, à la paix et à la bienveillance dont ces arbres étaient les emblèmes. On entortillait de laine ces feuilles, en mémoire de la simplicité et de l'innocence des premiers hommes. Il faut voir l'Archéologie Grecque de Potter au sujet de ces différens usages. Dans les grandes calamités, les femmes couraient en poussant des hurlemens, comme des forcenées, autour des simulacres et dans les temples, dont elles nettoyaient le pavé avec leurs cheveux. Elles se couvraient d'un grand voile pour prier, et en couvraient quelquefois les images même de leurs Divinités. L'usage des vœux était également familier aux Grecs, comme un moyen propre à fléchir en leur faveur la volonté des Dieux. Ainsi Nestor dans l'Iliade fait à Minerve le vœu de lui sacrifier neuf taureaux, si les Grecs retournent heureusement dans leur patrie. Winckelmann rapporte une birème exécutée en marbre, et il ajoute, " qu'on pourrait regarder ce monument comme un vœu fait par un guerrier dans le temple de la Fortune à Préneste, pour la remercier de lui avoir sauvé la vie dans un combat naval, à l'exemple des anciens qui étaient dans l'usage de dédier des barques et des navires dans leurs temples: ou dit même de Jason qu'il avait consacré à Neptune le navire Argos (1) ». On faisait également hommage aux Dieux des figures des membres humains, dont on croyait avoir obtenu d'eux la guérison. A cette espèce de vœux appartient un doigt publié par Fabretti, sur lequel est gravé un nom qui est peut-être celui du donateur, et un pied avec le serpent d'Esculape, qu'on voit dans le musée de Kircher. M.^r Fauvel vice-Consul à Athènes, et correspondant de l'Institut de Paris écrivait en 1806, d'avoir trouvé dans les fouilles d'Athènes une statue d'Igie, avec un grand nombre de vœux en marbre, le torse d'un homme, la partie antérieure du corps d'une femme, des oreilles, des yeux,

(1) Winckelm. *Monum. antic.* pag. 280.

des pieds, des mains et autres choses semblables. Ces objets n'ont cependant pas tous un caractère propre et distinctif, et pour cela nous nous abstenons d'en représenter aucun. Montfaucon en a donné une planche entière; mais il y a lieu de douter qu'ils soient authentiques, à l'exception du doigt de Fabretti et du pied d'Esculape, dont nous venons de parler.

Libations.

La *libation* était anciennement une cérémonie tout-à-fait distincte des sacrifices (1). Selon Porphyre, elle ne se faisait d'abord qu'avec de l'eau: bientôt on y substitua du miel, puis de l'huile, et enfin du vin: car plus on remonte dans l'antiquité, plus on trouve que le culte des Dieux était simple et peu dispendieux (2). Dans les tems héroïques, les libations se faisaient souvent avec du vin, comme on le voit dans plusieurs passages d'Homère. Néanmoins on conserva encore, à l'égard de quelques Dées, l'usage des libations appelées *sobres*, c'est-à-dire à l'eau, ou à l'eau mêlée avec du vin, au miel ou autres liqueurs. A Athènes on faisait, au rapport de Suidas, des libations sobres aux Nymphes, à Venus Uranie, aux Muses, à l'Aurore et au Soleil. L'autel de Jupiter même *Υπατος*, qui veut dire *suprême*: n'y était jamais arrosé de vin ni de sang. Pour les libations on faisait usage de verres ou de coupes, qui étaient ordinairement en or chez les riches. Le plus fameux de ces vases est celui dont Achille se servait exclusivement pour faire ses libations à Jupiter, ainsi qu'il est dit dans le XVI.^e livre de l'Iliade. Cette cérémonie consistait à verser légèrement des bords du vase, une partie de la liqueur qu'il contenait en l'honneur de la Dées, et à boire le reste, qui se partageait quelquefois avec tous les assistants. Les libations *sobres* se faisaient le plus souvent sans feu; c'est-à-dire que la liqueur se répandait par terre, ou sur un autel sans feu: telle est celle qui est offerte aux Euménides dans un monument rapporté par Winckelmann. Les libations étaient toujours accompagnées de prières. Les Grecs croyaient encore qu'avec des *parfums* ou *fumigations* on pouvait honorer les Dieux. Le vieux

Parfums
ou fumigations.

(1) Le mot *libation* dérive du Grec *λειβειν*, qui veut dire *répandre*, auquel, selon Isidore, correspond le mot latin *Libare*, *répandre*, *verser* etc.

(2) *De Abstin. lib. II. Sacrorum libaminum maxima pars apud veteres sobria fuit: sobria autem vocantur, quae ex aqua constant: postea ex melle fiebant, quod ab apibus elaboratum est in promptu: huic oleum successit: et post omnia vinum adhiberi solitum est.*



2. Die Götter des Olymp

N. 1.

Die Götter des Olymp

Phenix, dans le IX.^e livre de l'Iliade, en parlant des moyens d'apaiser le courroux des Dieux, joint aux libations et aux prières les parfums odoriférans. Pline est cependant d'avis, que l'encens n'était point encore en usage au tems de la guerre de Troie: *Iliacis temporibus*, dit-il, *thure non supplicabatur: Cedri tantum et citri suorum fructicum in sacris fumo convolutum ardorem verius, quam odorem noverant* (1). Arnobe, qui pense de même, ajoute que les anciens ne font aucune mention de l'encens dans leurs écrits. Aux libations et aux parfums il faut encore réunir les gâteaux, ou farines salées appelées par Homère *ὄλαι* et *ὄλοχόται*, et par les Latins *molae*, dont l'offrande était regardée comme influent agréable aux Dieux. Elles étaient généralement faites d'orge moulu, et de sel. Ces gâteaux ou farines étaient tellement en vénération, au dire de Pline, qu'on en faisait usage dans tous les sacrifices, et qu'on en saupoudrait les autels et même les ustensiles sacrés. Le scholiaste d'Homère fait dériver l'origine de ce rite, de l'usage où l'on était dans les tems les plus reculés, de ne faire aux Dieux que des offrandes de grains et de fruits.

Gâteaux.

Nous avons représenté à la planche 65 une libation, qui a été copiée sur les vases antiques d'Hamilton. « Le premier personnage à main gauche, dit l'illustre commentateur, est celui qui fait la cérémonie, comme l'indique la branche d'olivier qu'il tient dans la main gauche: car on voit, par la description que fait Stace dans le XII.^e chant de la Thébàide de l'autel de la Clémence élevé dans Athènes, que pour adresser des prières aux Dieux il fallait avoir une branche de laurier ou d'olivier, qu'on appelait *ικετηξιαί*. On y attachait le plus souvent des bandelettes appelées *Vittae* et *Stemmata*. La coupe qui se tenait de la main droite, était destinée à recevoir une portion du vin dont on faisait la libation: on la buvait aussitôt, comme cela arrivait quelquefois, ou bien on l'emportait chez soi, comme une chose sacrée, et propre à préserver de maladie ou de toute autre disgrâce. . . . Le second personnage est un *Prospolos* ou serviteur, qui tient de la main gauche une espèce de plat contenant de l'orge mêlé avec du sel, et de la main droite un verre plein de vin. Le prêtre commençait par faire le tour de l'autel, en répandant de l'orge en grain ou en farine, et en aspergeant le plus souvent d'eau lustrale l'autel

Libation prise
des vases
d'Hamilton.(1) *Hist.* lib. XIII. cap. I.

“ ainsi que les assistans. De l’autre côté de la colonne est le pré-
 “ tre, qui porte un vase aussi plein de vin pour être versé sur l’au-
 “ tel en récitant une prière, ou en chantant un hymne au son de
 “ la double flûte dont joue le quatrième personnage. La musique
 “ et la danse accompagnaient toujours les sacrifices solennels chez
 “ les anciens: le plus usité de tous les instrumens était la flûte;
 “ et comme ceux qui en jouaient avaient une portion des victimes,
 “ plusieurs d’entre eux vivaient de cette seule rétribution: ce qui a
 “ donné lieu à ce proverbe, dont on se sert en parlant d’un parasite:
 “ *vivre en joueur de flûte*. L’autel qu’on voit dans cette planche
 “ n’est autre chose qu’une colonne dorique, au pied de laquelle,
 “ et du côté qu’on ne voit pas, est une *escara* ou poêle dont on
 “ se servait lorsque la nature du sacrifice l’exigeait; et du côté
 “ qui est visible est un soufflet pour allumer le feu. Cet autel était
 “ probablement dédié à Apollon, qu’on adorait dans certains pays
 “ sous le nom de *Gennetor*. Chacun offrait à ce Dieu une libation
 “ à l’anniversaire de sa naissance; et c’eût été un délit, que d’ôter
 “ ce jour là la vie à un animal quelconque (1) ». Nous croyons
 que ce seul exemple suffira, pour donner à nos lecteurs une idée
 exacte de la manière dont se faisaient les libations, d’autant plus
 qu’il s’agit d’un rite dont on trouve des représentations dans tou-
 tes les collections.

Sacrifices.

Nous nous dispenserons également de toutes recherches sur
 l’origine des sacrifices, leur institution n’étant pas moins ancienne
 que les premiers peuples. Nous nous bornerons seulement à répéter
 que, chez les Gentils, les sacrifices tenaient lieu d’un banquet sa-
 cré, auquel on croyait qu’intervenaient les Dieux; et comme ces
 mêmes Gentils prêtaient à leurs divinités les passions des hom-
 mes, ils ne faisaient usage dans leurs sacrifices que d’animaux
 choisis, et d’assaisonnemens propres à flatter le goût. Les sacrifi-
 ces humains semblent avoir été défendus chez les Grecs par la re-
 ligion et les lois: car on croyait que Lycaon avait été changé en
 loup par les Dieux, pour avoir immolé une victime humaine. On

*Victimes
humaines.*

(1) *Peintures des vases antiques* etc. édition de Florence, vol. 1.
 planche 27. Cette libation est une de celles qui se faisaient sans feu. La
 planche 55 des mêmes *Peintures* présente une libation avec l’autel, sur
 lequel s’élève la flamme. Le commentateur est d’avis que cette libation
 est faite à Vesta, en l’honneur de qui le feu devait brûler sans cesse.
 Vesta avait des autels dans presque toutes les maisons.

trouve néanmoins parmi eux quelques exemples de cet usage barbare. Plutarque rapporte que, pour obtenir un heureux succès dans la guerre contre Xerxès, Thémistocle avait immolé aux Dieux plusieurs Persans. Aristomène de Messène sacrifia aussi à Jupiter Itonméte trois cents hommes, du nombre desquels était Théopompe Roi de Sparte. On raconte également qu'en Arcadie on fit périr par les verges un grand nombre de vierges en l'honneur de Bacchus. Qui ne connaît les sacrifices d'Iphigénie, de Polixène, et des douze jeunes Troyens immolés par Achille aux funérailles de Patrocle? Mais ces sacrifices ne doivent être considérés que comme des actes d'une vengeance féroce, ou des événemens commandés par des circonstances impérieuses, et non comme les effets d'un usage constant et général. Les victimes devaient être jeunes, saines, intactes et sans défauts tant intérieurement qu'extérieurement. Diomède, dans le X.^e livre de l'Iliade, fait vœu à Pallas de lui sacrifier une génisse d'un an, qui n'ait pas encore porté le joug. Les Athéniens reprochaient quelquefois aux Spartiates d'offrir en sacrifice des victimes défectueuses. Suidas désigne six espèces d'animaux comme les plus usitées dans les sacrifices, savoir; le bœuf ou le taureau, la brebis, le cochon, le chevreau, le coq ou la poule, et l'oie. Cependant Homère ne parle que des quatre premières espèces, comme celles qui servaient le plus ordinairement à la nourriture des Héros. Le bœuf passait pour être la victime la plus agréable aux Dieux: d'où vint l'usage du mot *βοῦθυσιῶν*, *bove placare* (1), qui s'étendait aux sacrifices de tous les autres animaux. Cela ne veut pas dire cependant qu'on les sacrifiait à toutes les Dées indistinctement: car chacune d'elles au contraire avait le sien, qui lui était particulièrement consacré. Ainsi on immolait à Jupiter le bœuf ou le taureau, à Bacchus le bouc, à Minerve la génisse ou la brebis, aux Dieux de l'Averne la vache, à Esculape le coq etc. etc. La victime devait être en outre du sexe, et du naturel de la Divinité à laquelle elle était offerte. C'est pour cela qu'on ne sacrifiait à Mars

Qualités
des victimes.

Leur espèces.

Leur sexe
et naturel.

(1) Une loi de Solon défendait aux Athéniens de sacrifier des bœufs, parce que ces animaux étaient les plus utiles à l'Agriculture, et comme les compagnons de l'homme. Elien assure cependant que cette loi ne concernait que les bœufs élevés à la charrue. Cet animal était tellement en honneur chez les anciens pour les sacrifices, que les pauvres qui n'avaient pas le moyen d'en immoler un véritable, en offraient un de farine, qu'on appelait le *septième bœuf*. Voy. les *Antichità d'Erculano. Bronzi* etc. pag. 23 n.^o 4.

Ornemens
des victimes.

Hécatombe.

Cérémonies
des sacrifices.

que des animaux belliqueux et féroces, tels que le taureau. On n'immolait également aux Dieux de l'Averne que des victimes noires (1). Les cornes des bœufs et des taureaux étaient dorées. Entre autres preuves de la magnificence des Athéniens, Platon cite le *βους χρυσοκέρατος*, ou le bœuf aux cornes dorées. Le bélier, le bouc et les autres quadrupède, étaient parés de couronnes faites avec les feuilles de l'arbre consacré à la Déesse, en l'honneur de laquelle se faisait le sacrifice. On pouvait immoler plusieurs victimes en même tems à une seule Divinité. La renommée a rendu célèbres les sacrifices appelés *ἑκατόμβαι*, dans lesquels on immolait cent bœufs, comme l'indique le mot même. Cependant l'hécatombe se composait quelquefois de cent victimes d'une autre espèce. Il est parlé dans le I.^{er} livre de l'Illiade d'un hécatombe de taureaux ou de chèvres, et dans le XXII.^e d'un hécatombe d'agneaux premiers-nés. Les érudits n'ont pas même toujours été d'accord sur le nombre de victimes composant l'hécatombe : car Eustaze dit qu'il y avait des auteurs, selon lesquels elle était seulement de vingt-cinq quadrupèdes, qui faisaient cent pieds, et que d'autres la prirent pour un nombre considérable et indéfini d'animaux. Les victimes inférieures, telles que les brebis, les agneaux et autres animaux semblables étaient conduites à l'autel sans être attachées ; mais le taureau, la vache et autres de cette espèce se tiraient avec une corde entrelacée autour de leurs cornes. Cette corde devait être longue, et arrangée de manière à ce que la victime ne parût point conduite avec violence.

Homère, dans les I.^{er} et II.^e livres de l'Illiade, ainsi que dans les III.^e et IV.^e de l'Odyssée, donne la description des cérémonies relatives aux sacrifices, qui, au dire de Denis d'Halicarnasse, ne différaient nullement de celles qui étaient en usage de son tems chez les Romains. Premièrement, les sacrificateurs se lavaient les mains avec l'eau lustrale, qui se faisait en plongeant dans l'eau un tison ardent pris sur l'autel. Secondement, on répandait sur la tête ou sur le dos de la victime la farine ou *mola salsa*, dont nous avons parlé plus haut ; et cette cérémonie était ce que les latins appelaient proprement *immolare*. Troisièmement, on arrachait ou on coupait de la tête de la victime quelques poils, qu'on jetait

(1) Les sacrifices étaient quelquefois relatifs à la profession des personnes par qui ils étaient faits. Ainsi, selon Athénée, les pêcheurs étaient dans l'usage d'immoler un *thon* à Néptune, après une pêche abondante

sur l'autel : ce qui est appelé dans Homère la première libation. Quatrièmement, on commençait les prières, sans lesquelles on ne pouvait faire aucun sacrifice. Cinquièmement, on faisait l'immolation proprement dite, qui consistait à frapper la victime avec une hâche ou une massue, et à lui percer la gorge avec un couteau. On avait soin, en égorgeant la victime, de lui tourner la tête vers le ciel, lorsque le sacrifice était fait à une Déesse céleste; on la tenait au contraire baissée vers la terre, quand le sacrifice se faisait en l'honneur des héros et des défunts. On recueillait le sang dans un vase appelé par Homère *αμυιον*. Après avoir écorché la victime on l'ouvrait, et l'on en examinait bien les entrailles. Si elles étaient trouvées saines, d'une belle couleur, en bon état et à leur place, c'était un signe d'heureux augure; si au contraire elles paraissaient affectées de quelque vice ou de maladie, on les regardait comme d'un sinistre présage. Cette inspection ne se faisait que sur le foie, que les Grecs appelaient pour cette raison *le trépied des divinations* (1). Les cuisses recouvertes de la graisse des intestins, avec une petite portion de chacun des membres de la victime saupou-

*Inspection
des victimes.*

(1) Clément d'Alexandrie donne pour origine aux augures qui se tiraient de l'inspection des entrailles des victimes, une tradition fabuleuse sur la mort et les cendres de la sibylle de Delphes. On prétendait que les herbes dont la culture était entretenue avec les cendres du corps de cette sibylle, communiquaient le don de prophétie aux animaux qui en faisaient leur nourriture. Mais il est plus probable que cet usage vient de celui où étaient les anciennes colonies, d'examiner les entrailles des animaux dans les pays où elles voulaient se fixer, pour juger par leur état de la bonté ou de l'insalubrité de l'air qu'on y respirait.

La divination par *l'ignispice*, ou inspection des flammes sur l'autel, était également d'un usage antique et célèbre chez les Grecs. La combustion qui donnait plus de fumée que de clarté, la flamme qui se partageait en deux sens opposés, le feu qui semblait ne pas se diriger vers un seul point, étaient autant d'indices de funeste présage. Homère parle des *Pyromantes* ou *Ignispices* dans l'Iliade et l'Odysée. Thésée dans les Supplians d'Euripide cite la pyromancie au nombre des avantages, que les états bien constitués tirent de la religion. *Nous*, dit-il, *nous acquérons par le feu sacré la connaissance des choses douteuses ou cachées, et les devins par les entrailles des victimes et par le vol des oiseaux*. V. Bülenger *De ratione divinationis etc. lib. III. cap. X.* et Visconti, *Observations sur deux mosaïques antiques historiées*. Parme R. Typogr. 1788, in 8.° fig.°

drées de farine et humectées de vin , étaient présentées en offrande à la Déesse : on faisait rôtir le reste pour servir au banquet sacré. Les sacrifices étaient généralement accompagnés de musique. On ne s'y servait , comme on le voit par les monumens , que d'instrumens à vent , tels que la flûte simple et double , et les trompettes droites et recourbées. L'autel sur lequel on offrait la victime était jonché de verveine ou autres herbes qu'on croyait particulièrement consacrées à la divinité. Les assistans qui prenaient part au sacrifice , excepté dans ceux qu'on faisait aux Euménides , devaient tous porter une couronne d'olivier : il fallait également tenir de chaque main une branche d'olivier pour prier. On ne faisait pas seulement des sacrifices dans les temples et les lieux sacrés , mais encore sous le toit domestique : ce dont on trouve plusieurs exemples dans Homère. L'heure à laquelle il pouvaient être faits était néanmoins marquée : pour les divinités de l'Olympe c'était au lever du soleil , ou même en plein jour ; et pour celles de l'Averne , à l'approche et quelquefois dans le milieu de la nuit : les premières parce qu'elles étaient regardées comme amies de la lumière , et les secondes des ténèbres. Mais en voilà assez sur les sacrifices , car on n'en finirait pas si l'on voulait rapporter toutes les particularités , que la diversité des pays et des divinités avait introduites dans la religion des Grecs. Nous terminerons donc cet article par l'indication de quelques figures relatives aux sacrifices. Le n.º 2 de la planche 65 représente un taureau destiné à être immolé. Des bandelettes lui pendent des cornes et de la tête : on voit entre ses cornes un ornement qui semble être une patère : cette figure est prise d'un bas-relief de la maison de plaisance Medicis. Le n.º 3 est l'image d'un ministre avec les instrumens du sacrifice ; elle a été copiée sur un autre bas-relief conservé à Berlin , lequel a pour sujet une procession de personnes qui semblent aller à un sacrifice. Enfin le n.º 4 est pris d'un vase de la Collection de Hope , et représente une femme jouant de la double flûte : sa position est précisément celle qu'on voit dans les monumens aux joueurs d'instrumens qui assistent aux cérémonies religieuses

*Lieu et tems
des sacrifices.*

*Figures
relatives
aux sacrifices.*

Mariages.

L'union de l'homme et de la femme est la première et la plus simple de toutes les sociétés, et celle que la providence a destinée à la reproduction de l'espèce humaine. C'est pourquoi un des premiers soins des législateurs a été de créer pour le mariage des lois, qui ont pour ainsi dire fait de cette institution le fondement de l'état politique des peuples. C'est ce que fit Cécrops dans l'Attique, dont il fut le premier législateur. Il ne crut pas de moyen plus propre à faire naître le goût de la vie sociale, et à répandre les bienfaits de la civilisation dans ce pays encore barbare, qu'en lui donnant une constitution dont le mariage fût la base (1). Son exemple fut suivi depuis par tous les législateurs de la Grèce. Mais ce penchant irrésistible, qui porte l'homme à s'unir à la femme, exerce sur lui un empire d'autant plus puissant, plus doux et plus attrayant, que les mœurs sont plus simples et moins dépravées. Les lois positives n'ont fait que remédier aux suites de la corruption qui allait toujours croissant dans la société, à mesure des progrès qu'elle faisait dans la civilisation. Et en effet, l'état du mariage n'est nulle part plus doux, plus heureux, et plus respecté, que chez les peuples, où les bonnes mœurs ont plus de force, que n'en ont ailleurs les lois et les constitutions. Le grand Bacon observe judicieusement, que lorsqu'il n'y aura plus de peuples barbares, et que le perfectionnement de la civilisation et des arts aura amolli l'espèce humaine, les hommes, esclaves du luxe, renonceront au mariage, dans la crainte de ne pas avoir les moyens d'entretenir une famille; et nous ajouterons, pour jouir plus librement des agréments et des plaisirs que leur offrent le luxe et la débauche. En s'écartant de la simplicité des mœurs primitives, l'homme est parvenu à un degré de licence et de perversité, qui lui a fait éluder les lois de la nature, et considérer le mariage comme un joug incommode, et comme un état incompatible avec son propre bonheur. Tel est le tableau que nous présente

*Mariage ,
base de toute
institution.*

*Etat
du mariage
dans les sociétés
naissantes.*

*Mariages
dans les sociétés
perfectionnées.*

(1) Nonnus. *Denis*, liv. XLI. vers. 382 et suiv.

l'histoire des mœurs de la Grèce, depuis l'époque de ses siècles héroïques jusqu'à celle de sa plus grande civilisation.

*Mariages
dans les tems
héroïques.*

Dans ces premiers tems, les hommes dociles à la voix de la nature, recherchaient dans la société d'une épouse un allègement aux peines dont est semée la vie humaine (1). Homère, dont les poèmes nous ont conservé les préceptes de morale sanctionnés par le témoignage des peuples qui y sont cités, met dans la bouche d'Achille, les vers suivans : " L'homme prudent et sensible conserve " toute sa tendresse à la femme dont le sort lui fit présent (2) „. Quelle peinture séduisante et enchanteresse ne fait-il pas de la félicité conjugale, dans les souhaits qu'Ulysse adresse à la fille d'Alicinoüs ? " Que les Dieux t'accordent tout ce que tu peux souhaiter de plus heureux, un époux chéri, d'aimables enfans et les " douceurs d'une tendresse reciproque : car il n'est pas de félicité " plus grande, que celle de deux époux animés des mêmes sentimens dans le soin de leurs intérêts domestiques : les pervers " sont en proie à de noirs soucis, dont les bons et surtout les " époux, se félicitent d'être exempts (3) „. Ce fut une institution sagement imaginée que celle des cérémonies religieuses, dont les anciens législateurs voulurent que le mariage fût précédé, comme pour rendre ce lieu encore plus saint et plus inviolable (4). C'était même une opinion établie chez les Grecs, que la Muse Erato, à laquelle on attribuait l'invention de la danse, avait institué ces cérémonies ; et en effet elles étaient accompagnées de danses. Les principales divinités telles que Jupiter, Junon et Vénus étaient censées y présider : Minerve même et Diane, toutes vierges qu'elles étaient, les honoraient de leur protection. Pausanias atteste qu'à Lacédémone, on voyait une statue antique avec cette inscription *Αφροδίτης Ηρας*, de *Vénus Junon*. Les mères des jeunes Lacédémoniennes promises en mariage lui faisaient des offrandes et des sacrifices. Les Athéniens rendaient anciennement les mêmes hommages au ciel et à la terre, de la faveur desquels ils faisaient dépendre le bonheur des époux et la fécondité du ma-

Dieux gamélics.

(1) V. *Les mœurs des siècles héroïques* par M. De Rochefort. Hist. de l'Acad. Roy. Mémoires. Tome XXXVI.

(2) Iliad. IX. vers. 343.

(3) Odyss. VI. vers. 180.

(4) Thucyd. liv. II,

riage (1) : c'est pour la même raison peut-être qu'il était aussi en honneur à la Muse Uranie. Les Parques et les Grâces recevaient de même leur portion d'hommages dans cette cérémonie, en considération du pouvoir qu'on leur attribuait d'unir les cœurs, et de conserver l'amour entre les époux (2). Le nombre des divinités qui présidaient aux mariages, selon les différents pays de la Grèce, pourrait s'accroître encore de beaucoup d'autres, qu'on appelait *gamélie*, du mot *γαμος*, qui veut dire *noces* (3). De ces Dieux *gamélie* le plus renommé est *Hyménée*. C'était, selon le Scoliaſte d'Homère, un beau jeune homme Grec, auquel on avait décerné de grands honneurs, pour avoir sauvé par sa valeur plusieurs jeunes filles d'Athènes de la lubricité et de la cruauté d'une horde de Pelasges (4). Les poètes lui donnèrent dans la suite une origine divine, en le déclarant fils, les uns de Bacchus et de Vénus, les autres d'Apollon et de Calliope : quelques-uns ne nommèrent que sa mère, qu'ils dirent être Uranie ou Therpsicore (5).

Hyménée.

Convaincus que toute la force d'un état consiste dans le nombre de sa population, les Grecs avaient décerné des peines sévères, non seulement contre ceux qui répugnaient au mariage, en les regardant comme des hommes sans amour pour la patrie et qui refusaient de contribuer à sa grandeur, mais même contre ceux qui tardaient trop long-tems à prendre une compagne, ou qui la prenaient inhabile à leur donner des enfans ; c'est pour cela qu'à l'inculpation d'*agamie* ils ajoutèrent, comme le dit Pollux, celles d'*opsigamie* et de *cacogamie* (6). Démosthène nous apprend dans Dinarque, qu'à Athènes il était défendu d'élever à aucune dignité celui qui n'avait

Lois contre les célibataires.(1) *Proclus in Timaeum Platonis Comment. V.*(2) *Pollux. liv. III. chap. III.*(3) Les Etymologistes font dériver le verbe *γαμω*, *je prends femme*, de la racine *γαω*, qui veut dire *j'engendre* : le but du mariage étant la génération des enfans. C'est pour cela que les divinités tutélaires du mariage s'appelaient *téléies*, du mot grec *τέλος*, qui signifie *fin*, *but*, *terme*.(4) Ad Iliad. Σ. vers. 495. Certains Etymologistes font dériver le mot Hyménée de ces expressions *ἀπὸ τοῦ ἰμοῦ ναιεῖν*, qui signifient cohabitation, parce que les époux vivent ensemble ; d'autres du mot *ὄμην*, qui signifie la *ceinture virginale*.(5) *Procl. ap. Phot. Bibl. pag. 524. Alciph. liv. I. Ep. 13.*(6) Filangieri : *Scienza della legislazione.*

ni femme ni enfans, ni propriété, uniques gages, dans l'esprit de ce peuple, de la sagesse, de la prudence et de la moralité de ceux qu'il choisissait pour magistrats et pour veiller à ses intérêts (1). Les lois de Sparte avaient encore poussé plus loin la prévoyance et la rigueur à cet égard: car au dire d'Elie, il suffisait d'avoir trois enfans pour être dispensé du service de garde, et d'en avoir cinq pour être exempt de toute charge publique. Après avoir observé dans la vie de Licurgue que les jeunes Lacédémoniennes s'exerçaient nues à la gymnastique, afin d'exciter encore davantage les jeunes gens à se marier, Plutarque ajoute que ce grand législateur avait attaché une marque d'infamie à ceux qui n'avaient pas voulu prendre femme. « Il leur était défendu de paraître aux exercices de ces jeunes filles, et les magistrats les obligeaient ensuite de faire tout nus le tour de la place, en chantant une chanson faite contre eux-mêmes, et dans laquelle ils se déclaraient justement punis, pour n'avoir point obéi aux lois. Ils étaient privés en outre du respect et des honneurs que les jeunes gens devaient rendre aux vieillards. Aussi n'y eut-il personne qui blâmât le refus que certain jeune homme fit à Dercillidas, tout grand capitaine qu'il était, de lui céder sa place, en lui disant: as-tu engendré quel- qu'un qui puisse aussi me la céder un jour? », (2). Diodore de Sicile rapporte qu'Epaminondas Général des Thébains, au moment de mourir du coup mortel qu'il avait reçu, répondit à Pélolidas qui lui disait; ami tu meures sans enfans: non, j'en laisse deux à la patrie, la victoire de Leuctres et celle de Mantinée.

Lois contre l'adultère.

Dès les tems héroïques l'adultère passait chez les Grecs pour le crime le plus infâme et le plus odieux. Les terribles catastrophes d'Atrée et Thyeste, d'Egiste et autres qui ont été mises en scène pour l'exemple et l'effroi des adultères, argument sublime et inépuisable d'actions tragiques, nous offrent une preuve de l'horreur qu'inspirait aux Grecs la violation du lit nuptial. L'enlèvement d'Hélène épouse de Ménélas alluma dans la Grèce entière le feu de la vengeance, et entraîna la ruine de Troie. Les adultères étaient lapidés, ou avaient les yeux arrachés (3). Les lois n'étaient pas

(1) Potter. Arch. gr. liv. IV. chap. XI. et Montfaucon. T. VI. pag. 213.

(2) Voy. aussi Stobeo, *De laud. Nuptiarum*, Sermon. LXV. et Athénée *Deipnosoph.* liv. XIII.

(3) Iliad. III. vers. 57. *Natalis Comes*, *Mytholog. etc.*

moins sévères à leur égard dans les tems historiques. Zeleucus chez les Locriens les avait condamnés à cette dernière peine (1) : en Crète on les enveloppait de laine, comme par allusion à leur mollesse, et dans cet état on les conduisait au milieu des huées publiques en présence des Magistrats, qui les condamnaient à l'ignominie (2). Il serait trop-long de rapporter ici les divers genres de peines dont on punissait l'adultère dans chacune des républiques de la Grèce. Nous parlerons seulement des Athéniens. Dans les premiers tems ils n'avaient aucune loi contre ce crime. L'Archonte Hippomène, descendant de Codrus, condamna sa propre fille et son amant à traîner un char : ce qui ayant occasionné la mort de ce dernier, il fit enfermer sa fille avec le cheval dans une prison, où elle mourut de faim (3). Dracon publia dans la suite une loi qui mettait l'adultère à la discrétion de celui dont l'honneur avait été outragé, et il lui était permis de le mutiler, de le tuer, ou d'en tirer toute autre espèce de vengeance que bon lui semblait (4). Cette loi fut confirmée par Solon, qui prononça en outre des peines pécuniaires selon les circonstances du délit. Les femmes surprises en adultère étaient condamnées à l'esclavage, ou bien il leur était défendu de porter des vêtemens riches et élégans, et si elles osaient paraître en public avec un habillement recherché, il était permis à qui que ce soit de les insulter et même de les frapper.

*Sévérité
des Athéniens
contre
l'adultère.*

L'histoire Greque ne nous offre aucun exemple de polygamie proprement dite. M.^r de Rochefort observe à ce sujet, qu'Homère, qui est toujours très-attentif à distinguer le costume des Grecs de celui des Barbares, donne bien plusieurs femmes à Priam, mais une seule aux Grecs. C'est pourquoi, après avoir dit dans son cinquième livre que le Spartiate Anaxandride eut deux femmes en même tems, Hérodote se hâte d'ajouter que cela était contraire à

Polygamie.

(1) *Valer. Max.* liv. VI. chap. V.

(2) *Coel. Rhodig. Lect. Antiq.* liv. XXI. chap. XLV.

(3) *Heraclid. De Politic. Athen.*

(4) Voici ce que dit Potter au sujet de quelques-unes de ces peines : *nimirum membri virilis pilis avulsis, cineribus ardentibus pars ista adspergebatur, et rapum vel mullus, aut quidvis simile in anum adulterorum intrudebatur, unde inposterum evproctoi dicebantur.* Arch. gr. liv. IV. chap. XII.

Divorce.

l'usage (1). Néanmoins les Grecs se permettaient quelquefois de partager leur tendresse conjugale avec quelqu'esclave ou concubine; mais l'épouse était toujours traitée par eux avec égard comme la femme légitime, tant à cause de la dot qu'elle avait apportée, que par respect pour les lois civiles et religieuses qui avaient sanctionné le mariage. Le divorce était également très-rare parmi eux, et il paraît avoir été défendu par la religion et les lois dès les tems héroïques. C'est pour cela que dans Euripide, Médée transportée de colère dit à Jason qui l'avait répudiée: " Quel motif t'excite " à fonler ainsi mes droits aux pieds? Ne t'ai-je pas rendu père? " Est-ce le désir de te voir des enfans que te fait courir dans les " bras d'une autre épouse? Cruel! Non, et tu le sens biens, ta " noire perfidie n'a point d'excuse. " Croit-il, le traître, qu'il n'y ait plus de Dieux dans l'Olympe, " ou que d'autres lois aujourd'hui gouvernent le monde?

Dissolution
du mariage.

Les Crétois s'écartèrent dans la suite de ces principes vertueux, et en vinrent au point de répudier leurs femmes pour le moindre prétexte. Le divorce n'était pas moins fréquent à Athènes, chez les femmes aussi bien que chez les hommes. Il ne pouvait néanmoins avoir lieu qu'après que les époux avaient exposé leurs raisons à l'Archonte, et obtenu son approbation. Dans ce cas le mari était obligé de restituer à la femme sa dot, et de pourvoir convenablement à son entretien (2). A une époque où les mœurs étaient devenues moins austères, le mariage pouvait se rompre par le seul fait du consentement des époux, et il leur était permis d'en contracter un se-

(1) La pluralité des femmes semble néanmoins avoir été permise dans certaines circonstances, à la vérité fort rares, telles qu'une guerre sanglante, une peste ou quelqu'autre calamité funeste à la population; c'est pourquoi on lit d'Euripide qu'il haïssait mortellement les femmes, pour avoir été tourmenté par deux à la fois: fatalité qu'on dit aussi avoir été commune à Socrate. *Gellius, Noct. Ath.* liv. XV. chap. XIX.

(2) *Plut. in Alcibiad. et Demosth. in Neaeram.* Ariston Roi de Lacédémone fut le premier qui donna chez les Grecs l'exemple de la polygamie et du divorce. N'ayant point eu d'enfans de sa première femme, il en prit un autre; ce mariage n'ayant pas été plus heureux que le premier, il en prit une troisième, et répudia la seconde. Il est bon d'observer néanmoins qu'Ariston fut père de Demaratus, qui vivait du tems de Darius, c'est-à-dire à une époque où les mœurs des Grecs étaient déjà très-corrompues. V. Potter, et *De Rochefort* loc. cit.

cond. Plutarque nous cite un exemple de cet usage dans la vie de Périclès, qui ne pouvant vivre avec sa femme pour cause d'incompatibilité de caractère, la céda du consentement d'elle-même à un autre mari. Il n'était pas défendu néanmoins aux époux de contracter un second mariage après la mort de l'un d'eux. Mais ces exemples étaient rares chez les veuves dans les tems héroïques, tant la femme avait de respect pour le serment de fidélité qu'elle avait fait à son premier époux ! Ce fut ce respect pour l'opinion et pour le lit conjugal, qui empêcha Pénélope de céder aux instances et aux menaces des Procris. Nous passerons ici sous silence certains usages licentieux qui eurent lieu chez les Grecs à l'époque de leur plus grande dépravation ; et nous tirerons également un voile sur les lieux de prostitution qui furent permis par Solon même à Athènes, et dont il répugnerait à une âme honnête de faire ou d'entendre la description. Nous observerons seulement qu'il ne faut pas toujours regarder comme la preuve d'un usage général, ce qu'on raconte des dérèglemens et du libertinage de certaines femmes : car il n'est pas de peuple, quelle que soit d'ailleurs la sagesse de ses institutions et de ses mœurs, qui ne soit contraint souvent de tolérer les vices et la conduite scandaleuse de certaines personnes, que le frein de la religion et des lois ne peut contenir. Ainsi ce serait s'abuser étrangement, que de juger d'après les mauvaises actions de quelques particuliers, du costume général d'une nation.

Secondes noces.

Par la même raison on ne doit point considérer comme d'un usage général, ou comme non défendus par les lois chez les Grecs, les mariages entre proches parens, tels que celui de Cimon avec Elpinice sa propre sœur. Ces mariages étaient en horreur, et passaient pour être usités seulement chez les Barbares (1) : la même exécration était attachée aux unions incestueuses, lors même qu'elles n'étaient qu'un effet du destin. C'est ce dont nous offrent un exemple terrible les funestes catastrophes d'Œdipe et de Phèdre (2). On ne peut pas nier cependant qu'il n'existât chez les

Mariage défendu entre proches parens.

(1) V. *Euripid. in Andromaq.* vers. 173.

(2) L'exemple de Jupiter et de Junon, dit M.^r *De-Rochefort*, l'un et l'autre enfans de Saturne, et cependant mariés, n'autorisait pas les Grecs à l'inceste. Les actions des Dieux étaient toutes mystérieuses, et n'avaient aucune influence sur les mœurs de l'espèce humaine. Les hommes ne

Degrés
de parenté.

Lacédémoniens une certaine liberté pour le mariage entre parens. Il était défendu entre ascendans et descendans en ligne directe, et permis entre collatéraux : ainsi le neveu pouvait épouser sa tante, et la tante son neveu, ce dont on trouve un exemple dans le V.^e livre d'Hérodote où il est dit, qu'Anaxandride s'était marié avec la fille de sa propre sœur. Le mariage était permis aux prêtres même dans les tems héroïques. Chrysés prêtre d'Apollon était père de la charmante Chryséis. Le jeune Anthéonor avait pour épouse Théano prêtresse de Vulcain. Les jeunes filles regardaient comme une grande disgrâce d'être condamnées à un célibat perpétuel, état dont se plaint amèrement Electre dans Sophocle. Ce n'est que dans les tems historiques qu'on voit les prêtresses obligées à une continence inviolable.

Mariage
permis
aux prêtres.

Mariage
défendu
avec
des étrangers.

Les mariages ne pouvaient se contracter chez les Grecs qu'entre personnes d'une même ville ou d'une même république (1), tant était sacré pour eux le droit de cité ! C'est pourquoi les lois d'Athènes condamnaient à un esclavage perpétuel les enfans nés de mariages mixtes.

Age pour
le mariage.

Il n'est pas aisé de déterminer l'âge auquel on pouvait se marier. Cet âge variait à ce qu'il paraît, selon les constitutions de chaque état. A Sparte il fallait pour cela que le corps de l'homme eût pris tout son accroissement et acquis toute sa force, ce qui donne à présumer qu'il n'y avait point d'âge fixe pour contracter ce lien (2). Il paraît qu'à Athènes il fallait avoir trente-cinq ans : car Solon, qui avait partagé la vie humaine en dix semaines, disait que ce n'était qu'à la cinquième que l'homme était propre à engendrer des enfans sains et vigoureux (3). Hésiode fixe l'âge du ma-

raisonnaient pas alors comme le Careas de Térence, qui, à la vue d'un tableau représentant Jupiter changé en pluie d'or pour s'approcher de Danaë, s'écrie :

*At quem Deum ! Qui coeli summa sonitu concutit,
Ego homuncio hoc non facerem ?*

(1) Potter. Arch. gr. liv. IV. chap. XI.

(2) Xenoph. de Republ. Lacædemon.

(3) Censorinus. De die Natali. chap. XIV, Aristote fixe à XXXVII ans l'âge le plus propre à la génération, et Platon à XXX. Voy. à ce sujet l'Hérodote de Larcher, vol. VII. pag. 398 et 485.

riage pour les femmes à 15 ans (1), Aristote à 18, et les anciennes lois d'Athènes l'avaient porté jusqu'à 26.

Le consentement des parens était nécessaire pour que le mariage fût légitime. C'est pour cela que Héron, selon Musée, dit à Léandre qu'elle ne pouvait point l'épouser, parce que ses parens ne le voulaient pas. Achille refusa d'accepter pour épouse la fille d'Agamemnon, en disant (2) : *Si les Dieux me permettent de recevoir mes Pénates, c'est Pélée lui-même qui me choisira une épouse. . . .* Les filles qui n'avaient plus ni père ni mère, devaient obtenir l'assentiment de leurs frères, de leurs oncles ou de leurs plus proches parens. Quelquefois le mari même, sur le point de mourir, promettait sa femme en mariage à un autre. Ainsi le père de Démosthène, avant de succomber sous le poids de ses infirmités, promit sa femme Cléobule à Aphobus avec une dot considérable.

*Consentement
des parens.*

Avant leur civilisation les Grecs achetaient leurs femmes, d'où Aristote conclut qu'anciennement leurs mœurs étaient extrêmement barbares (3). Mais c'était un usage établi dès les tems héroïques, que les femmes devaient apporter à leur mari une dot proportionnée à leur fortune et à leur naissance (4). A mesure que le luxe fit des progrès, cette dot devint plus considérable : ce qui fut la cause de deux inconvéniens ; l'un, que le nombre des mariages diminua, et l'autre que les épouses riches prétendaient de commander au mari. Pour que le défaut de fortune ne mît point d'obstacle au mariage (5) Lycurgue abolit à Lacédémone l'usage de la dot. Solon en fit de même à Athènes, en ordonnant que les jeunes filles n'apporteraient en mariage que trois robes, et quelques ustensiles de ménage. Cependant, pour conserver les fortunes dans chaque famille, ce dernier législateur avait prescrit en outre que les filles uniques se mariaient avec leur plus proche parent. Mais les lois de l'un et de l'autre n'eurent pas grand'force à cet égard : car on lit dans Plutarque que, du tems de Lysandre, les hommes ne regardaient guè-

Dot.

*Lois
de Lycurgue
et de Solon
sur la dot.*

(1) *Oper. et Dies.* liv. II. vers. 316.

(2) *Iliad.* liv. IX. vers. 393.

(3) *Politic.* liv. II. chap. VIII.

(4) Euripid. *Andromaq.* vers. 147.

(5) Justin. *Histor.* liv. III. chap. III. Plutarq. *Apophthegm. Laconicis.* Aelian. *Var. Histor.* liv. VI. chap. VI.

res aux charmes et à la vertu d'une femme, et ne faisaient attention qu'à sa dot. Il faut lire à ce sujet Phéitiüs et Potter.

*Cérémonies
nuptiales.*

*Mariage
des tems
d'Homère.*

Après avoir dit, en parlant du fameux bouclier d'Achille, que le Dieu dont il était l'ouvrage y avait représenté deux villes, peuplées d'hommes de langage et de visage différens, Homère ajoute que, dans l'une ou célébrait un mariage, dont il fait la description suivante: *Dans l'une on célébrait un mariage au milieu des réjouissances et des festins. L'épouse, au sortir du lit nuptial, était accompagnée dans les rues à la lueur des flambeaux, et avec des transports d'allégresse. Des chœurs de jeunes gens chantaient des hymnes en l'honneur d'Hyménée, et formaient des danses au son des flûtes et des hautbois, tandis que les femmes, debout sur le seuil de leurs portes, contemplaient d'un œil émerveillé la pompe de cette fête* (1).

*Mariages
des Spartiates.*

Mais dans les tems héroïques, les cérémonies du mariage n'étaient pas les mêmes dans toute la Grèce. Les Spartiates, dit Plutarque dans la vie de Lycurgue, « se procuraient leurs femmes par le rapt, non lorsqu'elles étaient dans un âge encore tendre, mais à la fleur et dans toute la force de la jeunesse. La fille ainsi enlevée était remise à une femme qui présidait aux mariages: cette femme lui rasait aussitôt les cheveux autour de la tête, et après lui avoir donné un manteau et mis une chaussure d'homme, elle la laissait seule et sans lumière sur un tas de fourrage. Venait ensuite l'époux, que l'usage du vin et les plaisirs n'avaient point amolli, mais que la frugalité des repas publics, à laquelle il était accoutumé dès l'enfance, avait rendu sobre et robuste; il lui déliait aussitôt sa ceinture, et la prenant dans ses bras il la portait au lit. Après être resté peu de tems avec elle, il se retirait modestement pour aller passer le reste de la nuit au lieu ordinaire avec les autres jeunes gens. Il continuait ensuite de vivre avec eux comme auparavant, et n'allait trouver son épouse qu'en cachette, et en prenant bien garde de ne pas être aperçu dans la maison où elle était. L'épouse de son côté ne négligeait aucun moyen de se ménager des entrevues avec lui, et il leur arrivait souvent d'avoir des enfans avant de s'être vus de jour ».

*Mariages
des autres
peuples.*

Les autres peuples de la Grèce ajoutèrent de nouveaux rites à ceux des tems héroïques, et donnèrent plus de solennité aux cérémonies du mariage. Il paraît néanmoins, qu'à quelque petite différence

(1) Iliad. liv. XVIII. vers. 490.

près, tous s'étaient conformés en cela aux usages d'Athènes. D'abord il n'y avait point d'époque fixe dans l'année pour la célébration des mariages. Les Athéniens choisissaient l'hiver et surtout le mois de janvier, comme le tems où les pluies répandaient la fécondité sur le sol de l'Attique: motif pour lequel ils l'appelaient *Gamelion* (1). Mais un autre époque, qui était regardée comme des plus propices à cette cérémonie, c'était celle de la conjonction du soleil et de la lune, et qui donnait lieu aux fêtes appelées *Théogamie*, ou *Noces des Dieux* (2), à cause d'un ancien préjugé qui accordait à la lune la vertu de rendre les épouses fécondes. Avant le mariage on faisait des sacrifices, des offrandes et des libations aux divinités *gaméliques*, et surtout à Diane, à laquelle les jeunes filles présentaient des paniers de fruits et de fleurs, afin que, comme Déesse de la chasteté, elle ne leur fût point contraire dans le nouvel état où elles allaient passer (3). Par la même raison les hommes ne pouvaient point se marier à Athènes, avant d'avoir fait dans l'Acropolis un sacrifice à Minerve, Déesse de la virginité. La veille de leur mariage les époux faisaient hommage de leur chevelure à Diane, à Minerve, aux Parques ou à quelqu'une des Déeses *gaméliques*, dont il croyaient avoir reçu un bienfait ou une faveur quelconque (4). On avait soin, dans les sacrifices qui se faisaient à cette occasion, d'ôter le fiel du corps des victimes, et de le jeter derrière l'autel, cette partie de l'animal passant pour être le siège de la malignité et de la colère (5). Les prêtres examinaient ensuite les entrailles. S'ils y apercevaient quelque chose de sinistre présage, le mariage était interdit comme contraire à la volonté des Dieux. Il en était de même lorsque quelque autre signe de mauvais augure venait à se manifester dans le temple durant la cérémonie. Le vol de deux colombes était du plus heureux présage, parce que ces oiseaux étaient regardés comme l'emblème de l'amour conjugal; mais on avait une opinion funeste de la corneille qui paraissait seule: car

*Temps
des mariages.*

*Sacrifices
et offrandes.*

Augures.

(1) Olympiodor. in *Meteora Aristotelis*. Eustathius in *Iliad*. XVIII.

(2) Eurip. *Iphigen. in Aul.* vers. 717. Pind. *Isthm. Ode* VIII. vers. 93.

(3) Theocrit. *Idyll.* II. vers. 66. Cette cérémonie s'appelait *κακηφορέϊν*, porter les corbeilles: motif pour lequel ces jeunes filles s'appelaient encore *Canéphores*.

(4) Pollux. *Onomast.* liv. III. chap. III. Pausan. *In Atticis* etc.

(5) Coel. Rhodigin. *Lect. Antiq.* liv. XXVIII. chap. XXI.

c'était une preuve qu'elle avait perdu son compagnon fidèle, ces oiseaux ayant l'habitude de voler toujours ensemble (1).

Habillement
nuptial.

L'habillement des époux était neuf et plus ou moins somptueux selon leur condition. L'épouse portait un collier de pierres précieuses et un riche manteau broché en or. Les vêtements des personnes qui assistaient au mariage n'étaient pas moins brillants, et c'était ordinairement l'épouse qui leur en faisait présent (2). Les époux avaient leurs cheveux parfumés d'essences, et pour coiffure chacun une couronne composée de pavots, de roses, de myrte ou autres fenilages consacrés à Vénus (3). La maison où se faisait la cérémonie était également ornée de guirlandes. Une jeune fille précédait l'épouse, tenant un crible, une navette, ou tout autre ustensile à l'usage des femmes: l'épouse portait elle-même un vase de terre plein d'orge, par allusion à l'engagement qu'elle prenait de veiller aux soins du ménage (4). Vers le commencement de la nuit on conduisait l'épouse sur un char de la maison paternelle à celle de l'époux, comme pour cacher, à la faveur des ténèbres, la pudeur virgine (5). A l'un de ses côtés était assis l'époux, et de l'autre son plus proche parent ou l'ami le plus intime. Des chœurs de chanteurs et de danseurs accompagnaient le char. Arrivé à la maison de l'époux on en jetait les planches sur le feu, pour indiquer que l'épouse ne retournerait plus à la maison paternelle (6). A la porte on posait quelques figues et autres fruits sur la tête des époux, comme un présage de l'abondance dont ils allaient jouir, selon l'opinion du Scoliaſte d'Aristophane.

Cortège
des époux.

Banquet
gamélie.

Il y avait ensuite un repas splendide auquel on donnait l'épithète de *gamélie*. Un enfant couronné d'aubepine et de chêne entraînait avec un panier plein de pain, et allait chantant ἔργον καὶ εὖρον ἔμεινον, j'ai fui le mal, j'ai trouvé le mieux, faisant ainsi al-

(1) Alexand. Ab. Alex. *Genial. Dies.*

(2) Aristoph. in *Plut.* vers. 529.

(3) Les Bèotiens portaient des couronnes faites d'asperge sauvage, qui était épineux et agréable au goût, pour exprimer que les amans ne peuvent s'approcher d'abord que difficilement des jeunes filles; mais qu'ils trouvent ensuite beaucoup de douceur à les posséder comme épouses.

(4) Pollux. *Onomastic.* liv. I. chap. XII. et liv. III. chap. III.

(5) Euripid. in *Helen.* vers. 328. Svidas in *Ζεῦγος.* Lucian. *De Conv.*

(6) Chez les Rhodiens, le cortège de la noce était précédé d'un crieur public, qui proclamait à haute voix le nom de l'épouse.

lusion au changement qui avait substitué le pain au gland pour la nourriture de l'homme, et à l'avantage qu'a la société conjugale sur la vie sauvage. Alors commençaient les danses, les chants et les réjouissances, tandis qu'un jeune homme se promenait autour de la compagnie avec un gâteau fait de sésame, plante à laquelle on attribuait la vertu de féconder (1). Après les danses les époux étaient conduits au lit nuptial, qui devait être recouvert d'une riche étoffe ou de rares pelletteries, et parsemé de fleurs odoriférantes (2). L'épouse se lavait auparavant les pieds avec de l'eau de Callirohé, une des fontaines sacrées de l'Attique, dont les Athéniens se servaient à cet effet (3). On l'accompagnait ensuite au lit précédée de flambeaux, à l'un desquels la mère avait eu soin d'attacher une bandelette ou un ruban (4). Il était encore d'obligation pour les époux à Athènes, après qu'ils étaient renfermés dans leur chambre, de manger ensemble un coin, comme l'emblème de la douceur qui doit régner entre les époux (5). Après cela, l'époux détachait la ceinture de l'épouse et la dépouillait de ses vêtements. Pendant ce tems les chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles chantaient des hymnes à Hyménée. Un des plus proches parens de l'époux veillait toute la nuit sur le seuil de la porte, pour empêcher que personne ne vint troubler le sommeil des nouveaux époux (6). Dès l'aube du jour ils étaient éveillés par les mêmes chœurs, qui chantaient de nouveau l'hymne à Hyménée (7). Les réjouissances et les festins du-

Danses.

Lit nuptial.

Hymne
de l'Hyménée.

(1) Scoliaſt. in *Aristophanis Pacem*. Athenaeus *Deipnosoph.* liv. X.

(2) Les anciens Grecs ne faisaient point usage d'anneau à l'occasion du mariage. Les poètes ont imaginé que Jupiter avait permis à Hercule de rompre les chaînes de Prométhée, à condition que ce dernier porterait tout le reste de sa vie un anneau de fer, auquel serait attaché un morceau de la roche du Caucase, où il était enchaîné. Quelques écrivains ont cru que cet événement avait donné naissance à l'usage des anneaux. Mais Pline observe que l'histoire de Prométhée n'est pas moins fabuleuse que celle de Midas, et que de son tems on ignorait encore l'origine de cet usage. Et en effet, il n'en est jamais parlé dans Homère.

(3) Catull. *De nuptiis Pelei et Thetidis*. Apollon. *Argonaut.* liv. IV, vers. 1141.

(4) Liban. *Declamat.* XXXVII. Sénèq. *Theb.* Act. IV. vers. 63.

(5) Plutarq. in *Solone*, et in *Conjugal. Praeceptis*.

(6) Pollux. *Onomast.* liv. III. chap. III.

(7) Théocrite, dans l'*Épithalame d'Hélène* fait dire aux époux par le chœur des jeunes garçons et des jeunes filles: « Dormez dans le sein

raient plusieurs jours, pendant lesquels les parens et les amis faisaient aux époux toutes sortes de présens. Telles étaient les cérémonies qui accompagnaient le mariage chez le Grecs. Nous allons faire connaître maintenant quelques autres rites de moindre importance, dans la description des planches suivantes où sont représentées ces diverses cérémonies.

*Noces
de Thétis
avec Pélée.*

Le bas-relief de la planche 66 a pour sujet les noces de Thétis avec Pélée (1). Voici la description qu'en donne Winkelmann. « Pélée est le héros qu'on voit assis et nu de la ceinture en haut, « à côté duquel est Thétis, dont les pieds sont posés sur une espèce de « banquette, marque distinctive de sa dignité . . . , qui m'a mis « sur la trace du sujet de ce marbre. Thétis a le visage couvert « d'un voile, comme si elle avait tiré une partie de son vêtement « sur sa tête, à la manière des nouvelles mariées, selon que nous « les dépeignent Théocrite et Catulle, lorsqu'on voulait les représenter affligées ou cachant leur pudeur Le lendemain du « mariage, l'épouse quittait le voile et se montrait à visage découvert : ce qui faisait appeler ce jour chez les Grecs *Anacalupteria*, « ou le jour de dévoilement Les Dieux parurent avec leurs « présens aux noces de Pélée comme à celles de Cadmus. Mais l'artiste n'y a représenté que celui de Vulcain, lequel ne pouvait « se dispenser de donner cette marque de reconnaissance à Thétis « qui lui avait sauvé la vie, lorsque Jupiter le précipita de l'Olympe dans l'île de Lemnos. C'est pourquoi il présente à Pélée le « bouclier et l'épée qui ne trompa jamais son courage, et qui donna « origine à ce proverbe: *Il est plus glorieux que ne l'est Pélée de son épée.* Pallas qui vient après Vulcain offre aux époux « un casque et une lance. . . . Ptolémée Ephetion cite les noms « des autres divinités qui honorèrent de leur présence le mariage

*Pudeur
de l'épouse.*

*Préens
des Dieux.*

« l'un de l'autre Amour et desirs enchanteurs, puis reveillez-vous avec le « jour. Loin de vous tout souci. Demain nous reviendrons dès que le « chantre des bois, secouant son plumage sur la branche où il a reposé, « aura fait retentir de ses premiers accens les échos du matin. Et toi Hyménée, Hyménée, réjouis-toi du bonheur de ces époux. »

(1) Ce bas-relief est aussi rapporté par Montfaucon, mais sans commentaire qui explique le fait qu'on y voit représenté. Winkelmann, dans ses *Monumens antiques*, a été le premier qui en a cherché la vraie signification. Le bas-relief fait partie d'un sarcophage de la maison de plaisance Albani.



« dont il s'agit. Jupiter donna des ailes à Thétis; Vénus une coupe
 « à Pélée, sur laquelle était gravé un petit amour: Neptune lui fit
 « présent de deux chevaux fameux par leur nom, et Junon de la
 « chlamyde . . . Pallas est suivie des quatre Heures, ou Déesses
 « des Saisons, filles du Soleil, et en même tems Déesses de la
 « beauté, que Nonnus fait aussi intervenir aux noces de Cadmus,
 « et par qui Moschion fait préparer le lit de Jupiter et d'Europe:
 « ce sont elles qui portent les présens pour la table. La première,
 « qui représente l'hiver, est plus habillée que les autres; elle porte
 « un lièvre et un oiseau attachés à un bâton, et traîne après elle
 « un sanglier, emblème de la chasse pour laquelle l'hiver est la
 « saison la plus favorable. Elle précède les autres, parce que cette
 « saison est aussi la plus propre aux mariages . . . Après elle
 « vient l'Automne, qui est moins vêtue, tenant par une patte de
 « devant une chèvre, et portant un panier de fruits qu'on appelait
 « *carpoi oraioi*, ou *fruits mûrs*, qui étaient de l'été et de l'automne.
 « Suit l'été, légèrement habillé et avec une guirlande, puis le Prin-
 « tems, qui semble porter dans un pan de son vêtement des petits
 « pois écosés, production particulière à cette saison, et qu'on
 « voyait alors sur les tables des Grecs, comme aujourd'hui sur les nô-
 « tres . . . Le Printems porte sur sa physionomie et dans son
 « maintien un air innocent et virginal, et tient les yeux modestement
 « baissés, tel que les poètes nous dépeignent les femmes non ma-
 « riées; il a la chevelure nouée sur le haut de la tête comme les
 « jeunes filles . . . Après les Heures vient Hyménée fils de Therp-
 « sicore, ayant une longue chevelure retroussée, et une couronne
 « de fleurs comme le dépeint Ovide: il est éclairé par Hespérus
 « également couronné de fleurs, et portant un flambeau renversé,
 « par allusion au tems des cérémonies et des fêtes nuptiales, qui
 « se faisaient ordinairement le soir . . . La divinité qu'on voit du
 « côté droit avec un diadème, repoussée par un petit amour, pour-
 « rait représenter la Discorde, qui, pour se venger de l'affront de
 « n'avoir point été invitée à ces noces, jeta dans la salle du fes-
 « tin la pomme d'or, qui devint dans la suite la cause de tant de
 « querelles et de la guerre de Troie. On ne voit pas néanmoins
 « que cette figure ressemble beaucoup à la Déesse de ce genre, dont
 « Homère et Virgile nous ont tracé le portrait . . . d'où l'on
 « pourrait conclure que le sculpteur a peut-être voulu représenter
 « ici la Déesse Thémis, qui empêcha Jupiter, Neptune et Apol-

*Heurés
 et saisons.*

Hiver.

Automne.

Été.

Hyménée.

Hespérus.

Thémis.

« Ion de caresser Thétis, dont ils étaient amoureux, dans la crainte qu'il n'en naquît un fils plus grand que son père (1) ». Au dessous du bas-relief on voit les deux côtés du sarcophage, sur l'un desquels est un Neptune avec un monstre marin, et sur l'autre un Amour à cheval sur un dauphin, et portant une espèce de parasol.

*Noces
de Pénélope
et d'Ulysse.*

Parfums.

*Emblèmes
de la fécondité.*

Paranymphe.

La planche 67 représente les noces de Pénélope et d'Ulysse. Quelques-unes des figures sont prises des vases d'Hamilton, et d'autres des anciens bas-reliefs de Winckelmann et de Zoega, auxquels appartiennent également les parties accessoires, ainsi que l'architecture de cette composition pittoresque. La cérémonie est celle qui se faisait immédiatement avant de conduire les époux à l'appartement nuptial. Ulysse couronné de myrte, et coiffé de son bonnet accoutumé, présente à Pénélope un vase contenant les essences dont il s'est déjà parfumé, et qu'il a destinées aussi pour elle. La robe de l'épouse est parsemée de points disposés trois à trois: nombre qui, selon la remarque de M.^{rs} Hancarville et Itallinski, et d'après les idées de Platon, d'Aristote et de Plutarque, *passait pour sacré, et pour être l'emblème de la perfection et de la création, peut-être parce qu'en multipliant ces trois nombres par eux-mêmes, on venait à former un solide: tout ce qui a la forme de matière ou d'un corps étant jugé avoir les trois dimensions.* L'enfant qui lave les pieds de l'épouse représente le Génie de la fécondité, et exprime en outre le grand objet de l'institution du mariage. Le parasol, que Pénélope tient d'une main, était, ainsi que le marchepied, la marque d'une naissance illustre et d'un haut rang. Le paranymphe, ou, selon certains auteurs, le prêtre, va pour présenter la pomme aux époux. La femme qui préside au mariage tient en main le ruban, avec lequel on attachait la chevelure de l'épouse avant quelle entrât au lit; et c'était ordinairement la mère qui s'acquittait de ce soin. Le héros debout devant les époux, et qui tient un sceptre en main, est Icare père de Pénélope. L'action se passe dans le *Parastadium*, qui, d'après la description que nous a donnée Vitruve des maisons des Grecs, était

(1) Winckelmann. *Monum.* pag. 151. N.^o III. Ce monument est aussi rapporté par Zoega, *Bassi-rilievi antichi*, LII. et par Millin. *Gal. mytholog.* N.^o 551. Pl. CLII.



A. Franzini inc. all. A.T.

A. Mantecchi disegno.



Il mondo in arte

un corridor ouvert, communiquant avec le péristyle ou le balcon, et qui se trouvait entre les deux chambres à coucher.

La planche 68 est prise des peintures d'un vase qui a été trouvé dans les ruines d'Athènes, et dont M.^r Wagner, artiste d'un talent distingué, a communiqué le dessin à M.^r Millingen : la copie qu'on en voit ici est parfaitement conforme à l'original. Le sujet qui y est représenté peut être considéré comme divisé en trois parties. Dans celle de gauche est l'épouse couverte du voile nuptial, que le paranymphe et la femme qui préside au mariage accompagnent à la maison de son époux. Lorsqu'un homme se remariait, le paranymphe seul accompagnait l'épouse, contre l'usage ordinaire, qui voulait qu'elle le fût par l'époux et le paranymphe. Il semble par conséquent que le sujet dont il s'agit ici est un mariage en secondes noces. Et en effet, l'époux qu'on voit dans la partie de droite a une barbe épaisse, et paraît déjà avancé en âge. A la lance qu'il tient en main on le reconnaît pour un guerrier. Il est à la porte de sa demeure, attendant l'arrivée de l'épouse, tandis qu'une femme a l'air de l'agacer par des plaisanteries, comme cela arrive dans ces sortes d'occasions. On voit au milieu deux Déeses gamélies, avec Apollon tenant une feuille de laurier, et Diane qu'on distingue à l'arc et au carquois qu'elle porte. L'habillement des personnages est ample et riche, comme il était usité à Athènes, dont le climat est assez froid en hiver. M.^r Millingen observe à cet égard, que la même sorte de vêtemens se retrouve sur les vases de la fabrique de Nola, qui était une colonie Athénienne. La peinture que nous venons d'examiner est d'autant plus précieuse encore, qu'elle présente sur les mariages certaines particularités, qu'on chercherait en vain dans les autres monumens.

Le principal but que se proposaient les Grecs en se mariant, était, comme nous l'avons observé plus haut, d'avoir des enfans. Dans cette vue, les époux faisaient des offrandes et des sacrifices aux divinités qui présidaient à la génération. Ces divinités étaient connues des Athéniens sous le nom de *Tritopatori*, qui veut dire troisièmes pères; mais il n'est guères facile de déterminer l'origine de ce nom, ni de dire précisément quelles étaient les Déeses qu'on appelait ainsi. C'est pourquoi nous renvoyons nos lecteurs à Suidas, au grand Etymologique, à Favorin, à Esichius et à Potter. Les femmes en couche invoquaient la Déesse *Elithyia*, qu'on appelait aussi *Φωσφόρος*, ou qui apporte la lumière, laquelle était la même

*Secondes
noces.*

*Rites
particuliers
aux veufs.*

*Dieux
Tritopatori.*

*Déeses
tutélaires
des
accouchemens.*

que la Lucine des Latins (1). Potter est d'avis que, sous le nom d'*Elithya* on entendait toutes les Déeses qui présidaient aux accouchemens, entr'autres Junon et ses filles, comme on le voit par un passage du XI.^e livre de l'Iliade. A côté de Junon on doit placer la Lune, qui, au rapport des anciens philosophes, avait beaucoup d'influence sur la génération de l'espèce humaine: on peut y joindre aussi Diane et Proserpine, parce que c'était la même Déesse qui était honorée sous ces trois noms. On invoquait ces Divinités pour en obtenir un accouchement exempt de douleurs: ce qui était regardé comme une marque de la faveur céleste, et la preuve d'une chasteté particulière. C'est pour cela que dans sa XVII.^e Idylle, Théocrite dit que ce fut par l'effet d'une bénédiction divine, que Bérénice enfanta Ptolémée sans douleur: la naissance de jumeaux ou de plusieurs enfans dans une même couche, était considérée aussi comme un bienfait des Dieux (2). Les femmes en couche tenaient en main une branche de palmier, dans l'opinion que cet arbre avait la vertu de les soulager, et parce qu'il était regardé comme un signe de victoire et d'allégresse (3). Nous observerons ici, que les hommes seuls pouvaient assister les femmes en couche, à cause de la défense qui était faite aux femmes d'exercer aucune partie de la médecine. Une certaine Agnocide fut même citée par les médecins devant l'Aréopage, pour avoir accouché plusieurs femmes, étant déguisée en homme. Mais la loi qui interdisait aux femmes cette faculté fut abolie dans la suite, et il leur fut permis de faire les sages-femmes, comme nous l'apprend Iginus. A peine l'enfant était-il né, qu'on le lavait dans de l'eau très-propre. A Sparte on se servait pour cela de vin, pour juger de la constitution physique du nouveau-né. On le donnait ensuite à la nourrice qui l'embaillotait: cet usage n'était point connu à Sparte, dont les institutions différaient en cela comme en tant d'autres choses de celles des autres Grecs (4).

Accoucheuses.

Berceau.

A Athènes on enveloppait l'enfant dans une étoffe, sur laquelle était brodée la tête de la Gorgone, par allusion au bou-

(1) Anthol. liv. III. chap. XXIII. épigr. IX. Nonn. in Dionys. liv. XLI. Théocr. Idyll. XVII. vers. 60.

(2) Plaut. *Amphitr. Act. V.*

(3) Théogn. *Gnom.* vers. 5.

(4) Voyez ce que nous avons dit du gouvernement, pag. 145.

elier de Minerve, qui était la Déesse tutélaire d'Athènes. Les Spartiates ne donnèrent jamais à leurs nouveaux-nés d'autre berceau qu'un bouclier (1). Chez les autres peuples de la Grèce, le berceau avait la forme d'un crible, à cause de l'idée d'abondance et de richesse qu'on attachait à cet instrument, selon le témoignage du Scoliaſte de Callimaque. Ce poète dit que Jupiter fut mis par sa mère Némésis sur un crible d'or. Dans les grandes familles d'Athènes, on posait les enfans sur des dragons ou des serpens d'or, en l'honneur d'Ericthone un de leurs anciens Rois, qu'on disait avoir eu les pieds comme des serpens, et avoir été confié par Minerve à la garde de deux dragons (2). Le cinquième jour après l'accouchement, la sage-femme, ou la personne qui en tenait lieu, s'étant lavé les mains, prenait l'enfant, et le portait autour du foyer : par cette cérémonie il était comme agrégé à la famille, et mis sous la tutèle des Pénates, auxquels le foyer servait d'autel : on célébrait ce jour par des réjouissances et des festins, et l'on y faisait des présens à l'accouchée. Si le nouveau-né était un garçon, on décorait la porte de la maison d'une couronne d'olivier ; si c'était une fille, on y suspendait des bandelettes de laine pour indiquer le genre d'occupations auquel la femme était destinée (3). Le huitième jour on donnait ordinairement un nom à l'enfant (4), et cette nouvelle cérémonie était encore accompagnée de fêtes. C'était au père à donner ce nom, qui était souvent celui de quelqu'un de ses ancêtres, ou d'un personnage distingué par ses vertus. Quelquefois il désignait le caractère, ou une action éclatante d'un des ayeux de l'enfant. Homère dit dans le XIX.^e livre de l'Odyssée qu'Ulysse, *Ὀδυσσεύς*, fut ainsi appelé par allusion à la colère qui dominait Antolicus un de ses ayeux. Le nom se prenait aussi de la complexion, du teint, de quelque marque, ou d'un accident quelconque

*Agrégation
à la famille.*

Nom.

(1) Théocrite dit dans sa XXV. Idylle, qu'Alcmène coucha ses deux fils Hercule et Iphite sur un bouclier d'airain, qu'Amphitryon avait enlevé à Ptérelas.

(2) Euripid. *Jone*, vers. 15, et 1427.

(3) Athén. *Deipnosoph.* liv. IX. chap. II.

(4) Aristote explique dans Harpocraton le motif pour lequel on ne donnait un nom à l'enfant que le huitième jour après sa naissance : *c'est, dit-il, parce qu'on avait alors l'espoir qu'il vivrait : car les enfans d'une complexion faible et malsaine meurent ordinairement avant le septième jour.*

Surnom.

Tessaracostos.

que pouvait présenter le corps de l'enfant. Œdipe fut ainsi nommé parce qu'il avait les pieds troués. Le fils d'Achille fut appelé Pyrrhus, parce qu'il avait les cheveux roux. Plutarque observe dans la vie de Coriolan, que c'était un usage commun chez les Grecs et les Romains, d'ajouter au nom de la personne, dans un âge un peu avancé, un surnom qui fit allusion à certaines choses: par exemple; aux actions, comme "*Soter* (Sauveur), et *Callimique* (de la belle victoire); à la figure, comme *Fiscon* (Ventru) et *Gripo* (Nez-crochu); à la vertu, comme *Evergètes* (Bienfaiteur), et *Philadelphie* (Aimant ses frères); à la bonne fortune, comme *Endémon* (Bien venu): ce dernier surnom fut donné au second Battus. Certains Rois ont pris aussi leur surnom de mots piquans qui leur étaient appliqués, tels qu'Antigone, qui fut appelé le *Dosone*, (Que donnera-t-il?) parce qu'il s'épuisait en promesses et ne donnait jamais rien), et Ptolémée qui fut surnommé le *Lamire* (Babillard) ». Le quarantième jour, après lequel les dangers de l'accouchement étaient passés, on célébrait une fête qui prenait son nom, *Tessaracostos*, de ce même nombre de jours. Après s'être purifiée par l'ablution d'usage, l'accouchée se rendait au temple de Diane pour y faire des sacrifices, en actions de grâces de son heureuse délivrance (1). Les mères consacraient en outre à cette Déesse leurs ceintures après leurs premières couches: ce qui lui fit donner le nom de *Ανοξορη*, qui délie les ceintures, sous lequel, au rapport du Scoliaсте d'Apollonius, elle eut un temple à Athènes.

Rites funèbres.

Respect pour les morts.

Il n'est pas de peuple sauvage et barbare qui ne se soit fait un devoir de rendre aux morts les honneurs de la sépulture: c'était une tache d'infamie chez les Grecs que de manquer à ce devoir sacré. Solon avait décerné des peines sévères contre ceux qui faisaient quelque outrage à la cendre des morts (2). Aussi ces honneurs s'ap-

(1) Censorin. *De die Natali* chap. XI.

(2) Démost. *Orat. in Leptin*. Plutarq. *in Solone*. Diodore de Sicile est d'avis que Pluton fut l'instituteur des cérémonies funèbres chez les Grecs; qu'il y reçut pour cela des honneurs divins, et fut regardé dans la suite comme le Souverain des enfers, selon l'usage qui faisait mettre alors au rang des Dieux tous ceux qui s'étaient distingués par quelque invention. V. Potter, *Arch. gr. liv. IV, chap. I.*

pelaient-ils chez les Grecs *δικαια, οσια*, et chez les Romains *justa, sancta*, comme pour exprimer l'obligation où étaient les vivans de s'acquitter de ce soin envers les trépassés. On ne doit pas être étonné de l'empressement des Grecs à cet égard, à cause de l'opinion où ils étaient, que les âmes de ceux dont les corps n'avaient point reçu la sépulture ne pouvaient entrer dans les champs Elysées (1), et que par l'effet de cette disgrâce, elles étaient condamnées à errer pendant cent ans hors du séjour de repos assigné aux mortels. Les poètes anciens font souvent mention de morts, qui viennent réclamer l'accomplissement de ces devoirs de piété envers eux. La plus terrible imprécation qu'on pût former contre quelqu'un, était de souhaiter que son cadavre fût privé de la sépulture; et l'impossibilité de rendre cet honneur aux naufragés, faisait regarder ce genre de mort comme le plus affreux de tous. C'est pourquoi les navigateurs qui se trouvaient en danger de naufrage, avaient soin d'attacher à leur corps ce qu'ils avaient de plus précieux, comme pour être la récompense de celui qui leur donnerait la sépulture, lorsque les flots auraient jeté leur corps sur le rivage (2). Celui qui aurait négligé ce soin envers un cadavre qui se trouvait sur son passage, était exclus du commerce des hommes, ainsi que des cérémonies religieuses; et on le regardait comme un être immonde et sacrilège, jusqu'à ce qu'il eût apaisé les Dieux Manes par les expiations prescrites en pareil cas. S'il n'avait pas le tems de s'arrêter, il lui suffisait de jeter par trois fois une poignée de terre ou de poussière sur la tête du mort. C'était encore un grand malheur que de mourir en pays étranger (3); et pour y remédier, les parens ou les amis du défunt s'empressaient de faire transporter ses cendres dans sa terre natale. Une des peines auxquelles on condamnait les tyrans, les traitres à la patrie, et les ennemis publics et privés, était d'empêcher qu'ils

*Opinion
des Grecs
à l'égard
des morts.*

*Leur
solicitude
à donner
la sépulture
aux morts.*

(1) Homère, *Iliad.* XXIII., et *Odyss.* IX. 66. 72.

(2) V. Meurs. in *Lycophron. Cassandram vers.* 367.

(3) *Antholog. liv. III. chap. XXV. épigram. LXXV. Sophocl. in Electr. vers.* 1134. Il est aussi parlé dans les anciens écrivains du *funus larvatum* qu'on faisait, au dire de Morestello, à ceux qui avaient péri sous des ruines, ou dont le visage avait été tellement défiguré par quelque autre accident, qu'il fallait le couvrir d'un masque V. les *Pitture ant. di Ercolano. T. IV. pag.* 316. Note (4).

Criminels
privés de la
sépulture.

eussent la sépulture dans leur patrie. Les Athéniens ne se contentèrent pas de donner la mort à Phocion, qu'ils soupçonnaient coupable de trahison, ils firent encore jeter son cadavre hors des confins de l'Attique. Les sacrilèges, les criminels condamnés à une peine infamante, étaient également privés de l'honneur des funérailles, et leurs cadavres étaient enterrés en cachette. On en faisait de même à l'égard des suicides, qu'on regardait comme des ennemis de la patrie, pour s'être lâchement donné la mort (1). On enterrait sans pompe et dans un lieu à part ceux qui avaient été tués par la foudre, pour ne point souiller de leurs cendres la sépulture commune, dans la persuasion où l'on était qu'ils avaient attiré sur eux le courroux du ciel (2). Enfin le respect pour les morts était porté à un si haut point, que dans les examens qui se faisaient aux candidats pour être admis aux emplois publics, on leur demandait s'ils avaient satisfait aux devoirs des funérailles envers leurs proches; et l'on notait d'infamie celui qui, avant la fin de son deuil, s'était livré aux amusemens et à la joie. Aussi Démosthène fit-il un reproche à Eschine, d'avoir assisté à un sacrifice solennel, vêtu d'une tunique blanche et couronné de guirlandes, avant que le tems du deuil qu'il portait pour la mort de sa fille unique ne fût expiré.

Nerprun
et laurier
à la porte
des mourans.

Les Grecs étaient dans l'usage de placer devant la porte de la chambre des mourans une feuille de nerprun et de laurier (3), dans l'opinion où ils étaient que le premier de ces arbustes avait la propriété de chasser les démons ou les mauvais génies; c'est pourquoi on l'appelait *αλεξίκακος*, l'arbre qui chasse les maux: le second avait pour objet d'apaiser le Dieu de la médecine, parce qu'on était persuadé qu'Apollon ne pouvait point faire de mal aux lieux où était consacré le souvenir de sa chère Daphné. Nous observerons cependant qu'on attribuait à ce Dieu les morts subites des

(1) Aristote. *Eth.* Nicomaq. liv. V. chap. II. Philostrate. *in Heroicis*, Hérodote. liv. IX. chap. LXX. Platon (*De legib. lib. IX.*) semble néanmoins excuser la faute de ceux qui se donnaient la mort, pour échapper à l'infamie ou à des malheurs graves et inévitables.

(2) Euripide. *Suppl. vers.* 935. Arthémidor. liv. II. chap. VIII. Plutarque. *Sympos.* On avait même en exécration les lieux qui avaient été frappés de la foudre, comme si Jupiter avait imprimé sur eux une marque de son courroux; et ils étaient entourés d'un mur ou d'une haie, pour que personne ne pût en approcher. V. Plutarque. dans Pyrrhus.

(3) Laert. *Vita Bionis Boristhenitae* liv. IV. segm. 57.

hommes, et à Diane celles de femmes : opinion à laquelle Homère fait allusion dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et que nous trouvons inutile de rapporter ici (1). On croyait aussi, que les personnes décédées de mort violente passaient immédiatement sous l'empire des Divinités infernales, et que par conséquent nul ne pouvait être dégagé des liens de la vie, par ce genre de mort, qu'on ne lui eût auparavant arraché un cheveu, qui était consacré à ces divinités. Euripide met en scène la mort armée d'un glaive, laquelle vient couper le cheveu d'Alceste, qui s'était dévouée au trépas pour son mari Admète. Cette opinion semble tirer son origine d'un rite usité dans les sacrifices, et dont nous avons déjà parlé, qui était l'offrande qu'on faisait à la Divinité, comme prémices du sacrifice, d'une touffe de poils arrachés, ou coupés sur le front de la victime. Quelques-uns croyaient également que la Mort présentait de la même manière aux Dieux infernaux un cheveu de celui qui se sacrifiait volontairement. Les malades en danger de mort adressaient leurs prières à Mercure, comme à celui qui était chargé de conduire les âmes au delà du Stix (2). Les parens et les amis du mourant s'approchaient de lui en silence pour lui donner et recevoir de lui le dernier adieu; ils le pressaient dans leurs bras, le baisaient, et cherchaient à recueillir sur leurs lèvres son dernier soupir. A l'instant de son trépas, on frappait des ustensiles en bronze, dont le bruit, selon l'opinion commune, et au rapport du scoliaste de Thucydide, mettait en fuite les spectres, les démons et les mauvais génies. La mort et tout ce qui y a rapport passait chez les Grecs pour être de mauvais augure. Ils tâchaient néanmoins d'en rendre l'idée moins triste et moins affreuse, en l'exprimant simplement par le verbe *απογίνεσθαι*, qui répond au *denasci* des latins, ou par d'autres mots analogues aux verbes *dormir*, *quitter la vie*, *partir*, *reposer* et autres semblables, qui étaient aussi usités chez les anciens Chrétiens.

Mort violente.

Dernier adieu.

(1) Cette croyance semble avoir pris son origine de l'influence que les anciens attribuaient aux planètes sur les choses humaines : car Apollon et Diane étaient la même chose que le Soleil et la Lune. V. Héracl. Pontic. *De Allegor. Hom.* ed Heustath. *ad Iliad. XIV. 205 et XIX. 59.*

(2) Mercure est quelquefois désigné dans la théologie Grecque comme celui qui pèse les âmes, parce qu'on lui attribuait la fonction de peser les vertus et les vices des morts.

Devoirs envers
les morts.

Le premier devoir qu'on s'empressait de rendre au mort était de lui fermer les yeux, d'abord pour ne pas laisser exposé aux regards des spectateurs un objet hideux ; et en second lieu , parce que c'était un vœu presque général chez les anciens, d'avoir les membres bien rangés en mourant : soin qui regardait le plus proche de ses parens (1). C'est pour cela que, dans le onzième livre de l'Odyssée, Agamemnon se plaint de ce que, lors de son passage à la cour de Pluton, Clitemestre ne lui a pas fermé les yeux et la bouche. On couvrait ensuite le visage du défunt. Hyppolite près de mourir, prie son père Thésée, dans Euripide, de lui rendre ce dernier devoir. Avant que les membres eussent perdu tout-à-fait leur couleur naturelle, on les étendait dans toute leur longueur, et c'était aux esclaves de l'un et de l'autre sexe qu'appartenait ce soin (2). On lavait le cadavre, et l'on l'oignait avec de l'huile et des parfums odoriférans (3). Après cela on l'enveloppait d'abord dans un simple manteau, puis on le revêtait d'une belle et riche chlamyde blanche, emblème de l'innocence (4). Ainsi Socrate, avant de boire la cigüe, se fit apporter par Apollodore la tunique et un manteau précieux, pour mourir en habit de funérailles (5). Enfin on ornait le mort de guirlandes et de feuilles vertes et odoriférantes, ce qui signifiait qu'il avait honorablement achevé sa carrière. Nous remarquerons encore ici une autre différence dans les usages des Lacédémoniens à cet égard. A Sparte, le législateur avait ordonné que les personnages distingués par leurs vertus ou leurs exploits militaires, fussent revêtus après leur mort d'une tunique

Leur vêtement.

Usages des
Lacédémoniens.

(1) Suétone cite un exemple mémorable de cet usage dans ces paroles d'Auguste : *Die supremo, petito speculo, capillum sibi comi, ac malas labentes corrigi praecepit.*

(2) Euripid. *in Hippol. vers.* 786.

(3) Pline dit dans le chap. I. du XIII^e livre de son histoire naturelle, que les Grecs ne commencèrent à se servir de parfums que du tems d'Alexandre, qu'ils en apprirent l'usage des peuples de la Perse. Homère même, en parlant de celui d'oiandre les cadavres, ne fait mention que de l'huile. Mais Athénée, *Deipsonoph. liv. XV.*, prétend que l'huile d'Homère est la même chose que le *μυρον*, ou le parfum proprement dit, et que Solon en avait permis aux Athéniens l'usage, qui n'était interdit qu'aux esclaves.

(4) Homer. *Iliad. XVII.* 352. *Odyss. II.* 96.

(5) Laertius *in Socrate.* Aelianus *Var. Hist. liv. I chap. XVI.*



rouge, qui, comme nous l'avons vu plus haut, était l'habit militaire de ce peuple; et que les autres citoyens fussent enterrés nus. Le même législateur avait en outre défendu pour eux l'usage des parfums, pensant que ce serait une contradiction ridicule, que d'habiller richement et de parfumer après leur mort, ceux qui avaient souverainement méprisé pendant leur vie le luxe et la mollesse (1). Quant aux personnages marquans, qui mouraient en pays étranger, leurs cendres étaient recueillies dans une urne et transportées dans leur patrie pour y recevoir les mêmes honneurs, comme il arriva de Demetrius et de Philopomène, selon que nous l'apprend Plutarque. Après que le cadavre avait été arrangé, comme nous venons de le dire, ses plus proches parens le posaient d'abord à terre; ensuite ils le mettaient sur un brancard, ou sur une litière appelée *φέρετρον*, les pieds tournés vers la porte, pour indiquer par là, selon le sentiment du Scoliaſte d'Homère, qu'une fois sorti de la maison il n'était plus pour y rentrer. Jusques là on le gardait soigneusement, pour qu'il ne lui arrivât aucun accident. Achille, dans le XIX.^e livre de l'Iliade, veille le corps de Patrocle, pour empêcher qu'il ne soit entamé par les mouches et les vers. Quelques momens avant l'heure de la sépulture, on mettait dans la bouche du cadavre une pièce de monnoie pour payer son passage à Caron, et on plaçait dans sa main un gâteau fait de fleur de farine et de miel, pour calmer la fureur de Cerbère. On attachait encore à la porte de la maison une touffe de ses cheveux, pour avertir les passans que la famille qui l'habitait était en deuil. Enfin on y plaçait un vase d'eau lustrale, pour que ceux qui avaient touché ou seulement vu le cadavre pussent se purifier en sortant. C'est pour cela que dans l'Alceſte d'Euripide, le Chœur ne peut croire à la mort de cette tendre épouse, en ne voyant aucun de ces signes à la porte de la cour.

La plauche 69, qui est prise d'un bas-relief du musée Capitolin (2), offre divers exemples de ces cérémonies, dans la mort de Méléagre qui y est représentée. Les Mythologistes ne s'accordent point sur les entreprises et les disgrâces de ce héros. L'artiste semble avoir suivi ici le récit qui se trouve dans le VIII.^e livre

*Litière
ou brancard.*

*Monnoie
et gâteau pour
les morts.*

*Cheveux
et eau lustrale
sur la porte.*

*Mort
de Méléagre.*

(1) Aelian. *Var. Hist. liv. VI. chap. VI.*

(2) Ce bas-relief et le suivant décorent les deux façades d'un sarcophage. V. *Mus. Cap. Tom. IV. Tab. 35 et 40.*

des Métamorphoses d'Ovide. Selon ce poète, Enée Roi de Calédonie ayant fait, dans une année d'abondance, des sacrifices à tous les Dieux, excepté à Diane, cette Déesse, pour s'en venger, envoya un sanglier monstrueux qui dévasta toutes les campagnes. Méléagre son fils, accompagné d'autres héros, et d'Atalante fille de Jasius Roi d'Argos, alla à la chasse de ce sanglier, et l'ayant tué, il en donna la peau et la lure à cette héroïne. Offensés de cette préférence, Tossée et Plésippe frères d'Altée mère de Méléagre, assaillirent le héros, et furent tués par lui. Altée dans sa fureur oublie d'être mère, et ne respire plus que vengeance. A la naissance de Méléagre, les Parques avaient mis sur le feu un tison, auquel elles attachèrent la destinée de ce Prince; et s'étant mises à filer la trame de ses jours, elles avaient prédit qu'ils dureraient autant que ce tison. Altée l'ayant promptement retiré du feu, n'eut rien de plus empressé que de le garder pour conserver la vie de son fils. Transportée de fureur, elle remet au feu le tison fatal. Méléagre se sent aussitôt dévoré d'une flamme intérieure, qui le consume insensiblement, comme le tison avec lequel il s'éteint. La partie de gauche du bas-relief représente la mort de Tossée et de Plésippe, et la vengeance d'Altée. Méléagre tient sa chlamyde retroussée sous les bras gauche à la manière des chasseurs, qui, comme l'observe Oppian, étaient ou tout-à-fait nus, ou n'avaient que ce seul vêtement, pour être plus libres et plus agiles à la chasse (1): cette chlamyde leur servait même comme de bouclier contre les bêtes féroces (2). Plésippe est étendu à terre mortellement blessé, et cherche encore à arracher des mains de Méléagre les déponilles du monstre. Tossée a tiré son épée, et va pour attaquer Méléagre, qui l'attend de pied ferme un couteau à la main. Le rocher qu'on aperçoit est placé là, pour indiquer que cet événement tragique s'est passé dans les forêts de la Calédonie: derrière ce rocher est Tisiphone, qui tient de la main gauche un serpent, qu'elle lance contre Méléagre (3). Derrière

(1) On voit dans certains monumens Méléagre en cothurne comme les chasseurs, qui portaient des brodequins pour ne pas se blesser les pieds; mais l'artiste l'a représenté ici les pieds nus, *fortasse ne ignavus mollisque videretur*, comme l'observe l'illustre commentateur du Musée Capitolin.

(2) *Pollux, Onomast.* liv. V. chap. 3. segm. 18. *Varro*, liv. IV.

(3) Tisiphone était la première et la plus méchante des Furies; c'était elle qui inspirait aux hommes la fureur de la vengeance. On la représen-

Tossée on voit un autel avec le feu, sur lequel Altée, agitée de même par une furie, tient le tison de la main droite, le visage tourné en arrière, et le bras gauche levé, comme pour se dérober la vue de cet affreux spectacle. A la partie opposée est Méléagre étendu sur un lit. Le vieil Œnée appuyé sur un bâton tortu assiste aux derniers soupirs de son malheureux fils: autour du lit sont les sœurs du héros, fondant en larmes, les cheveux épars, le sein déconvert et avec tous les signes de la plus amère douleur. A côté du lit on voit l'épée, le casque et le bouclier, qui, au dire de Pollux et d'Oppian, étaient les armes dont se servaient les chasseurs. Winckelmann rapporte un monument antique, où Méléagre est aussi représenté avec un casque: les chasseurs ont de même le bouclier, dans les peintures du sépulcre des Nasons observées par Bellori (1). L'artiste a figuré sur ce bouclier la tête d'une Gorgone, peut-être pour signifier que Méléagre n'était pas seulement brave à la chasse, mais aussi à la guerre: car ce fut un des compagnons de Jason dans l'expédition des Argonautes; peut-être a-t-il voulu par là, comme le suppose Esichius, faire allusion à la cruelle fin de ce héros, qui était représentée sur la plupart de sarcophages sous l'emblème de la Gorgone. Une femme lui soutient la tête de la main gauche, et de la droite lui met dans la bouche la pièce de monnaie qui doit lui servir à payer son passage pour traverser le fleuve infernal (2). Derrière Œnée est une fem-

*Méléagre
moribond
sur le lit.*

tailait avec des serpens de la main gauche, et tenant de la droite un flambeau, un bâton et quelquefois un fouet. On peut voir à cet égard la savante dissertation de M.^r Boettiger, *les Furies, d'après les Poètes et les Artistes anciens*, Paris, Delalain etc. 1802. Nous croyons néanmoins à propos de rapporter ici un passage de cet écrivain, qui est digne de remarque: *Ce qui a été dit jusqu'ici suffit pour justifier cette assertion de Lessing, que les artistes de l'antiquité n'ont jamais représenté les Furies sous les formes effrayantes, que leur a données Eschile; et les artistes modernes devraient à cet égard imiter les anciens dans leurs ouvrages. La licence poétique, que le créateur de la tragédie chez les Grecs pouvait se permettre à l'époque où il vivait, ne doit pas servir d'autorité aux poètes tragiques de nos jours, qui travaillent pour un public beaucoup plus éclairé et plus poli que celui d'Eschile.*

(1) *Monum. ant. Tab. LXXXVIII. Bellor. Tab. XV. XVII. et XXXVIII. Part. II.*

(2) Nous avons suivi ici l'opinion du savant Commentateur du Musée Capitolin. Cependant Bellori et Montfaucon, dans la description qu'ils ont

Ête vêtue d'une simple tunique, et debout, qui tient les mains renversées en arrière, dans l'expression de la plus vive douleur, et fixe sur le mort des regards avides: c'est peut-être Cléopâtre son épouse dont parlent Homère, Apollodore et Pansanias. L'autre femme assise, qui a un air triste et rêveur, et un chien à côté d'elle, est Atalante, qui, au dire d'Oppian, blessa le sanglier la première. Elle a, comme les chasseuses, les cheveux noués sur le sommet de la tête, les bras nus, la tunique relevée, le carquois, l'arc, avec des caleçons qui lui arrivent jusqu'à mi-jambe, et qui sont liés avec une grosse attache (1). Enfin on voit Némésis, qui était chargée de tenir note des actions des hommes et d'en juger. Elle a un pied sur la roue, emblème qu'on lui a donné, parce que, dans les mystères des Egyptiens et des Perses, et selon l'opinion d'Anacréon et de Plutarque, la roue était le symbole du cours et des vicissitudes de la vie humaine.

*Transport
du cadavre.*

Après toutes ces cérémonies, on transportait le cadavre au lieu de la sépulture, ce qui s'appelait *επιφορά* (2). Il n'est pas aisé de déterminer le tems qu'on devait le garder dans la maison. En lisant dans le XXIV.^e livre de l'Odyssée, qu'Achille fut pleuré pendant dix-sept jours et dix-sept nuits, et que le dix-septième jour son corps fut brûlé, plusieurs écrivains ont cru que les cadavres restaient le même espace de tems dans le sein des familles (3). Servius dit au contraire, qu'on les brûlait le huitième jour après leur mort, et que le neuvième on enfermait leurs cendres dans le tombeau. Mais ceci ne doit s'entendre que des funérailles des Princes et des magistrats, dont la célébration se faisait avec beaucoup de pompe. On lit dans le II.^e livre des Argonautes de Valerius Flaccus, que les funérailles se faisaient anciennement le troisième ou le quatrième jour après la mort :

donnée d'un bas-relief où le même sujet est représenté, ont cru reconnaître dans l'objet que la femme présente au héros, un remède au lieu d'une pièce de monnaie. Mais la forme de cette pièce nous paraît trop évidente pour en douter; et en effet elle convient bien davantage à l'état de Méléagre, qui a ici les yeux fermés, et semble n'exister plus.

(1) V. Pollux, *Onomast.* liv. V. chap. III. segm. 18. et *Virgil. Æneid.* I. vers. 340.

(2) De *επιφέρειν*, efferre, transporter, emporter hors. V. Kirchmann. et Pott. *Arch. gr.* liv. IV. chap. IV.

(3) Alexan. ab. Alexand. *Genial. Dier.* liv. III. chap. VII.

*At vero ornantes supremo funus honore,
Tres totos condunt lugubri murmure soles,
Magnifice tumulant quarto*

Mais les pauvres étaient inhumés dès le lendemain de leur mort, comme l'annonce cet épigramme de Callimaque : *Qui peut se flatter de prévoir l'évènement du lendemain ? lorsque nous, o Carmi ! qui te voyions encore hier plein de vie, nous sommes réduits aujourd'hui à pleurer sur ton tombeau. Non : une douleur plus amère que la nôtre n'a point déchiré le cœur paternel de Diophon* (1). On transportait le cadavre en plein jour au lieu de sa sépulture, la nuit étant regardée comme funeste à cette cérémonie, à cause des Furies et des mauvais génies, qui, dans l'opinion du peuple, fuyaient la lumière, et infestaient la terre durant les ténèbres. Il n'y avait que les funérailles des jeunes gens, et de ceux qu'une mort prématurée avait frappés, qui se faisaient à l'aurore, pour ne pas exposer à la lumière du soleil l'image d'une perte qui causait les plus vifs regrets à la patrie (2). L'usage de porter des torches à ces cérémonies funèbres s'est conservé depuis dans celles qui se faisaient en plein jour : ce qui a donné lieu à ce proverbe employé par les Grecs en parlant des vieillards, qu'ils s'approchaient chaque jour *du flambeau de leur vie*. Il n'en était pourtant pas ainsi à Athènes, où le transport des cadavres se faisait toujours avant le lever du soleil (3). On se servait pour cela d'un brancard ou d'une litière (4), et à Sparte d'un bouclier. Il ne paraît pas cependant qu'on fit usage de brancard dans les tems héroïques : car on lit dans Homère que Patrocle fut transporté par les Myrmidons sur leurs bras, et qu'Achille soutenait sa tête (5). Le convoi était composé des parens et des amis

*Tems
du transport*

(1) *Anthol. liv. III. chap. VI. épigram. 58.* Edition de Naples, 1792.

(2) C'est à cet usage que les interprètes de la mythologie attribuent l'origine de la fable de tant de jeunes gens enlevés par l'Aurore, parce que quand un jeune homme bien fait et de belle espérance était enlevé par une mort prématurée, on disait, pour adoucir le sentiment de cette perte, que l'Aurore s'était éprise d'amour pour lui. V. Héracl. Pontic. *de Allegor. Hom.*

(3) Démost. *Orat. in Macart.* Cic. *De legib. lib. II.*

(4) Euripid. *Alcest. vers. 607.*

(5) *Iliad. XXIII. 136.*

du défunt; et si c'était un magistrat ou quelque grand personnage, il s'y joignait un nombre considérable d'hommes et de femmes, sans cependant que les deux sexes y fussent confondus l'un avec l'autre (1). Les assistans y étaient tous en habits de deuil. Les funérailles de ceux qui s'étaient distingués par leur courage ou leurs vertus n'étaient point accompagnées de cette marque de douleur: on les célébrait au contraire avec pompe, comme si les âmes de ces personnages avaient déjà pris leur place au rang des Dieux. Plutarque rapporte que les obsèques de Timoléon furent suivies de plusieurs milliers d'hommes et de femmes habillés en blanc, et avec des couronnes, comme pour un jour de fête, et que celles d'Aratus furent célébrées par des chants et des danses. On voyait en outre à ces pompes funèbres des chars et des hommes à cheval. Le cadavre était le plus souvent à la tête du convoi: venaient ensuite les parens du défunt, et à quelque distance d'eux le reste des assistans, d'abord les hommes qui avaient la tête découverte, et après eux les femmes. Si le mort était un guerrier, les soldats portaient leurs armes renversées vers la terre. Au moment où l'on emportait le cadavre hors de la maison, la famille lui donnait le dernier adieu (2).

Ces cérémonies, lorsqu'on voulait les célébrer avec plus de pompe, étaient accompagnées du son des flûtes, et de chœurs d'hommes et de femmes, qui exprimaient leur douleur par des larmes et des chants funèbres: usage qu'Homère désigne par le mot *σπρηνείν* de *σπρηνείν*, qui veut dire *se plaindre*, *pleurer*. Il paraît néanmoins que cet appareil funèbre n'avait pas lieu aux funérailles des enfans, dans lesquelles, au dire de Potter, on jouait au contraire de la flûte phrygienne, dont les sons inspiraient la joie et l'allégresse.

*Pompes
funèbres
des Athéniens.*

De tous les peuples de la Grèce, les Athéniens furent celui chez lequel on rendit le plus d'honneurs à ceux qui étaient morts en combattant pour la patrie. Thucydide en donne la description

(1) Cependant, il n'y avait que les parens du défunt, qui pussent, en certains lieux, assister à son convoi, et cela peut-être pour éviter le désordre et des dépenses excessives. Pittacus en avait même fait une loi à Mytilène. Solon avait aussi prescrit à Athènes, qu'aucune femme, à l'exception des parentes du défunt, ne pourrait intervenir à ses funérailles, à moins d'être âgée de soixante ans.

(2) Euripid. *Alcest.* vers. 609.

dans son second livre. Trois jours avant la pompe funèbre, on exposait le cadavre sous une tente, où chacun venait lui rendre les derniers devoirs; on l'enfermait ensuite dans un cercueil de cyprès, puis on le mettait sur un char pour l'emporter. Chaque tribu avait son char et son cercueil; il y avait encore un autre cercueil, qui ne servait que de cénotaphe en mémoire de ceux dont on n'avait pas retrouvé le corps. Une foule de citoyens et d'étrangers accompagnait le convoi. Les parens du défunt pleuraient pendant ce tems sur le lieu de la sépulture: c'était une espèce de cimetière situé dans le plus beau faubourg de la ville, où avaient été enterrés tous ceux qui étaient morts à l'armée, à l'exception des guerriers qui avaient péri à Marathon, auxquels on avait donné la sépulture sur le champ de bataille même. On recouvrait de terre le cadavre, et le personnage le plus distingué, ou le plus éloquent de l'assemblée, récitait l'éloge du défunt. Périclès s'acquitta de ce soin envers les citoyens qui étaient morts à la guerre de Samos; et son discours fit une telle impression sur les esprits, que toutes les femmes coururent l'embrasser, et lui posèrent une couronne sur la tête, comme cela se pratiquait envers les athlètes qui revenaient vainqueurs dans leur patrie. Thucydide nous a aussi conservé, dans son second livre, l'oraison funèbre que prononça le même Périclès, après la première campagne de la guerre du Péloponnèse (1).

Eloge funèbre.

Mais une des cérémonies les plus pompeuses qui aient jamais été faites en ce genre, ce sont sans contredit les funérailles qu'Alexandre fit célébrer en l'honneur d'Ephestion. Diodore de Sicile raconte que, pour construire le bûcher destiné à ce guerrier, on abattit dix stades, ou cinq cents toises des murs de Babylone: puis il ajoute, que ce bûcher était de forme tétragone; que chaque côté était partagé en six zones, sur lesquelles on voyait des proues de navire représentées en or, des archers et autres hommes armés, des tapis de pourpre, des torches, des couronnes d'or au milieu, un

*Bûcher
d'Ephestion.*

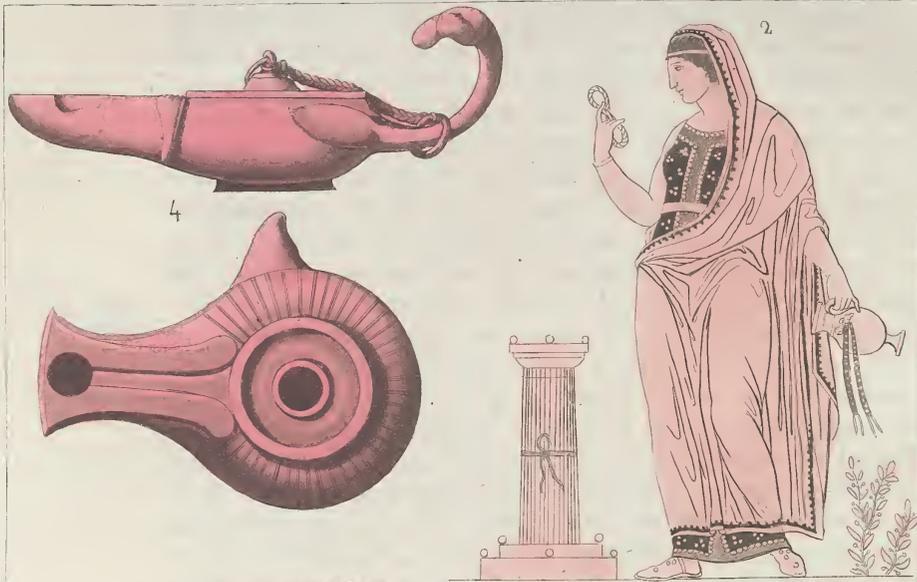
(1) Les Athéniens avaient porté à l'excès le luxe dans leurs funérailles. Xénophon, qui réunissait toutes les vertus morales aux plus grands talens militaires, tint un jour ce langage à ses enfans: *Lorsque je serai mort, gardez-vous de renfermer mon corps dans l'or ou l'argent, mais rendez-le à la terre. Quoi de plus désirable, que d'être mêlé à la terre, qui produit et conserve de si belles choses?* Paroles pleines de sagesse, et dignes de cet illustre philosophe.

aigle au sommet et un dragon à la base ; qu'on y avait figuré des chasses d'animaux de toute espèce, des combats de centaures, de lions et de taureaux ; et que tout le bûcher était décoré de trophées, qui attestaient les victoires des Macédoniens, et la défaite des Barbares. Cet immense catafalque avait plus de cent-trente coudées de hauteur ; il était recouvert de troncs de palmier, et sur le haut il y avait des figures de Sirènes faites de manière à pouvoir contenir les musiciens, qui devaient chanter l'éloge du défunt. Le même historien assure que la construction de ce bûcher coûta plus de douze mille talens, qui font plus de soixante-dix millions de notre monnaie. A côté de ce monument de magnificence on peut placer le char funèbre, sur lequel fut transporté de Babylone à Alexandrie le cadavre du héros Macédonien : « machine étonnante, dit un illustre écrivain, tombeau des grandeurs et des vanités humaines, où gissait le corps immobile et glacé de ce conquérant redoutable, dont l'esprit ardent et inquiet avait troublé le repos de la moitié de la terre, et se disposait déjà à troubler le reste ». Deux ans furent employés à la construction de cette machine, dont le poids était si considérable, qu'il fallut y atteler soixante-quatre mulets pour la traîner. Nous nous bornerons à ce peu de mots sur ces deux monumens funèbres, dont il serait trop-long, et même fastidieux, de donner une description détaillée. Il n'y aurait même pas d'utilité à les représenter ici, attendu que leur dessin et leur construction devaient plutôt tenir du goût Persan ou oriental, que de la perfection de celui des Grecs. Ceux qui désireraient néanmoins avoir des notions plus étendues à cet égard, pourront consulter le XXXI.^e tome de l'histoire de l'académie des Inscriptions, ainsi que le savant ouvrage de Sainte-Croix (1). Nous nous dispenserons également d'offrir à nos lecteurs le dessin d'un convoi funèbre : car d'après les observations critiques de M.^r Foggini, les funérailles qui font le sujet des bas-reliefs rapportés par Montfaucon et Santo Bartoli, ne semblent point être dans le costume des Grecs ni des Romains. Il n'y a également rien de bien intéressant pour nous dans le bas-relief Capitolin, où le même Foggini croit voir les obsèques de Méléagre, et qui du reste n'est pas d'un beau style. Nous avons cru devoir néanmoins extraire de ce monument la figure n.^o 1 de la

*Char funèbre
d'Alexandre.*

Bûcher.

(1) *Exam. critiq. des anciens Historiens d'Alexandre le-Grand.*
sec. édition, pag. 468, et 511.



D K Bonatti fec.

planche 70, comme propre à donner l'idée d'un bûcher, sur lequel une femme se dispose à faire une libation funéraire. Cette femme tient dans la main droite un vase rond, extrêmement plat, qui semble destiné à contenir les parfums qu'elle doit jeter sur le feu; elle a dans la gauche un autre vase, ou pour mieux dire, une fiole, dont le cou est très-étroit, et qui ressemble beaucoup aux prétendus vases *lacrymatoires* (1). Le n.º 2 de la même planche est pris d'un vase d'Hamilton, et représente une femme qui va célébrer une cérémonie funèbre. M.^r Italinski est d'avis que cette femme est Erigone fille d'Icare, qui, à la nouvelle de la mort de son père, se pendit de désespoir. « On voit, dit-il, Erigone « près de la colonne, qu'elle avait fait dresser sur le cadavre de « son père; elle y a attaché un bandeau De plus elle a « parsemé le sol de branches de myrte, et fait une libation. Après « s'être acquittée de ces devoirs sacrés, elle se dispose à s'éloigner « du lieu où est renfermé l'objet de sa douleur, et tient déjà dans « sa main l'instrument qui doit y mettre fin. Comme elle n'est ni

*Libation
funéraire.*

(1) Nous disons aux prétendus *vases lacrymatoires*, car il est bien reconnu aujourd'hui que ces vases étaient destinés à tout autre usage qu'à celui de recevoir des larmes. » Ceux qu'on trouve dans les urnes cinéraires et dans les tombeaux, dit M.^r Mongez, sont en verre, ou en terre cuite. Leur grandeur varie de cinq centimètres à trois décimètres. Ce fut vers la fin du XV.^e siècle qu'on imagina que ces vases avaient servi à recueillir les larmes des parens et des femmes payées pour pleurer aux funérailles, et on leur donna un nom analogue. J'ai fait voir dans un mémoire que j'ai lu à l'Institut la frivolité de cette opinion, qui semble n'avoir jamais eu d'autre fondement, que l'explication littérale de ces phrases métaphoriques des épitaphes, comme celle-ci, *cum lacrymis ponere*. Cette opinion fut renouvelée depuis, et pour la confirmer on a eu recours à un bas-relief, qui existait avant la révolution dans l'église de la Charité à Clermont en Auvergne, et sur lequel on voyait un personnage assistant à des funérailles, qui tenait sous ses yeux un prétendu *lacrytoire*. Mais, d'après l'examen que des antiquaires et des artistes ont fait du dessin de ce bas-relief (la pierre ne s'étant plus retrouvée), il a été reconnu que ce n'était point un ouvrage antique, mais bien du XVI.^e siècle, et comme une conséquence de l'opinion que j'ai combattue, (ainsi que l'avait déjà fait Schœffling et Paciaudi Je persiste donc à croire avec ces deux érudits, que les vases appelés *lacrymatoires*, ont servi à contenir les essences et les parfums, qu'on répandait sur les bûchers ou les tombeaux.

« Reine, ni Princesse, ce qu'on lui voit à la tête n'est point un diadème, mais un de ces rubans, dont se servaient les dames Athéniennes pour lier leurs cheveux, et qui s'appelaient *cy-clades* (1) ». Selon cet auteur, la chose qu'a cette femme dans la main serait la corde avec laquelle elle avait résolu de se pendre; mais Baxter ne voit dans cette espèce de corde qu'une tresse de cheveux, qu'elle a arrachés de sa tête, ou que les femmes étaient dans l'usage de déposer sur le tombeau de ceux dont elles pleuraient la mort. Il y a encore ici deux choses à remarquer quant au costume; la première, c'est le peplum dont la femme a la tête enveloppée; la seconde, est la tunique noire. On ne trouvera pas moins beau, ce semble, le costume de la figure n.º 3, qui représente une femme allant pour remplir une fonction funèbre. Cette figure appartient aussi aux vases antiques, et se trouve également dans l'ouvrage de Hope.

Deuil.

Les Grecs s'interdisaient, pendant tout le tems de leur deuil, les festins, la musique, la danse, les promenades publiques, et tout ce qui pouvait donner en eux l'idée d'amusement ou de gaieté; ils se dépouillaient de toute espèce d'ornemens et de parure, et se revêtaient d'habits noirs, et d'une étoffe grossière. C'est pour cela que Périclès se vantait de n'avoir fait prendre le deuil à personne. Souvent ils se rasaient la tête, ou s'arrachaient les cheveux, qu'ils jetaient sur le cadavre ou le bûcher, ou qu'ils déposaient sur le tombeau du défunt: cérémonie dont l'accomplissement s'étendait jusqu'aux animaux. Et en effet, on lit dans Plutarque, qu'à la mort de Pélopidas, les Thessaliens coupèrent leurs cheveux, ainsi que les crinières de leurs chevaux (2). Alexandre

(1) Vases etc. Vol. II. Pl. 30. édit. de Florence.

(2) Observons cependant, qu'en certains pays c'était un signe de joie que de se raser la tête; et que dans d'autres, les femmes en deuil portaient les cheveux longs et épars sur les épaules. C'est ce qui fait dire à Potter, qu'il faut en cela avoir égard aux usages particuliers des divers peuples: car c'était en général une marque d'affliction, que de se raser ou de s'arracher les cheveux soi-même, et au contraire un signe d'allégresse de se les faire couper avec art et symétrie par un autre. Mais chez les peuples qui étaient dans l'usage de porter les cheveux courts, c'était une marque de deuil de les laisser croître; et au contraire c'était un signe d'affliction de se les faire couper, chez les peuples qui les portaient habituellement longs. Ainsi, après la prise de Tyrée par les Spartiates,

ne se contenta pas de faire tondre les crinières des chevaux et des mulets de son armée, à l'occasion de la mort d'Ephestion, il voulut encore qu'on abattit les merlons des murs, pour que ces villes elles-mêmes, selon la réflexion de Plutarque, eussent l'air de s'être dépouillées de leur chevelure, et de déplorer la perte d'un aussi grand personnage. A la mort des magistrats et des citoyens les plus marquans, les assemblées publiques, les amusemens et les réjouissances étaient défendus comme dans les jours de fête; et les gymnases, les bains, et les temples même étaient fermés. On était également dans l'usage de se couvrir la tête de cendres, de se frapper la poitrine, de s'égratigner les joues, de se rouler dans la poussière, et même de se déchaîner contre les Dieux, contre leurs simulacres et leurs autels, pour mieux exprimer l'excès de sa douleur. On ne pouvait paraître en public que la tête enveloppée dans un voile ou dans le manteau, ni marcher qu'à pas lents et mesurés (1). Enfin, à ces marques d'affliction se mêlaient des cris lugubres, parmi lesquels on répétait quatre fois l'interjection $\dot{\iota}$, d'où le Scoliaſte d'Aristophane fait dériver le mot $\dot{\iota}\lambda\epsilon\gamma\iota\alpha$, qui veut dire *elegiae* ou plaintes.

Les cadavres étaient enterrés, ou brûlés. Cette coutume semble néanmoins avoir varié selon la diversité des tems, des lieux, et des opinions religieuses. Le Scoliaſte d'Homère croit que l'usage d'enterrer les morts est bien antérieur à celui de les brûler, qui a été introduit par Hercule; et il n'est pas douteux que cet usage n'ait continué à être suivi, même à l'égard de ceux dont ils est parlé dans les historiens et les poètes, comme ayant été consumés par les flammes. Dans les tombeaux que l'on découvre journellement aux environs d'Athènes, on trouve souvent des squelettes entiers étendus sur un lit de feuilles d'olivier; quelquefois même on rencontre dans le même cimetière des tombeaux avec des squelettes entiers, et

*Sépulture,
ou combustion.*

le gouvernement d'Argos, de qui dépendait cette ville, ordonna à tous les citoyens de se raser les cheveux jusqu'à ce qu'elle eût été reprise; et les Spartiates au contraire, qui portaient les cheveux courts, se les laissèrent croître pour morguer leurs ennemis. Hérodote. *liv. I. chap. 82.* Plut. *in Lysand. Alexan. ab. Alex. Genial. Dier. liv. V.*

(1) Les Spartiates ne montraient pas beaucoup de douleur à la mort de leurs proches; mais à celle de leur Rois, ils s'attroupaient hommes, femmes et esclaves tous ensemble, et se faisaient des blessures au front avec des aiguilles, à l'usage des Barbares.

d'autres qui ne renferment que des vases où sont des cendres et des ossemens (1). Athénée cite, liv. XI chap. I, un passage d'un ancien écrivain, qui s'exprime ainsi : *après que le mort est étendu à terre, et couché sur un lit de feuilles très-épais, on place à côté de lui divers mets, quelques vases pour boire, et sur sa tête une couronne.* Quoiqu'il en soit, il paraît néanmoins que du tems de la guerre de Troie, on était généralement dans l'usage de brûler les cadavres. Eustaze en donne deux raisons dans le I.^{er} chant de l'Iliade; la première, c'est que le feu purgeait le corps de la souillure qu'il avait contractée par la mort; la seconde, parce que l'âme dégagée par l'action du feu de toute matière grasse et inerte, pouvait s'envoler plus aisément au ciel, ou passer aux champs Elysées : opinion qui était fondée sur la propriété que les anciens attribuaient à cet élément, de dépouiller l'âme humaine de toute matière abjecte et corrompue. Les *bûchers*, sur lesquels on brûlait les cadavres, et que les Grecs appelaient *Πορραι*, étaient faits de diverses matières et de différentes formes, selon que les tems, le lieu et autres circonstances l'exigeaient. On plaçait le corps sur le haut du bûcher, et quelquefois on brûlait avec lui des animaux et même jusqu'à des esclaves. On versait sur la flamme du miel, de l'huile, des aromates et des essences odoriférantes. On avait soin de frotter le cadavre avec la graisse des animaux, pour qu'il fût plus facilement consumé. Les parens et les amis du défunt montaient sur le bûcher : c'était un devoir pour eux de souffler le feu, et de faire dessus de continuelles libations; ils s'approchaient le plus qu'ils pouvaient des flammes, et saluaient le mort en l'appelant à grands cris par son nom. Homère nous fournit les détails les plus intéressans à ce sujet dans le XXXIII.^e livre de l'Iliade, où il fait la description des funérailles de Patrocle : *on éleva un grand bûcher qui avait cent pieds sur toutes faces, sur lequel on étendit le corps du défunt : on immola devant des brebis noires et de jeunes taureaux, qui furent aussitôt dépouillés de leur peau : l'invincible Achille en prit la graisse, et en frotta le cadavre de la tête aux pieds; puis il entasse ces victimes, et fait une libation d'huile et de miel contenus dans deux urnes funéraires. Il fait choisir en outre quatre de ses plus beaux coursiers, et deux cerviers parmi les neuf qui assistaient à la table de leurs maîtres, leur*

*Comment
se brûlaient
les cadavres.*

(1) *Lettres de M. Fauvel, Journ. Encyclop. Mars, 1812.*

tranche la tête avec son épée, et les jette sur le bûcher : transporté de fureur il immole avec eux douze des plus illustres prisonniers Troyens, et lance leurs corps sur le bois ammoncelé ; enfin, le cœur gonflé de soupirs et les yeux en pleurs il y porte la flamme, et appelle par son nom l'ami qu'il a perdu : adieu, Patrocle, adieu, puissent ces honneurs réjouir ton ombre le noir Tartare ! On jetait aussi sur le bûcher les vêtemens du défunt, avec tout ce qu'il avait de plus précieux, et de plus cher durant sa vie (1) : on y jetait même ses armes lorsque c'était un guerrier. Aux funérailles des grands capitaines, les soldats faisaient trois fois le tour du bûcher en allant de droite à gauche, (la marche en sens contraire étant un signe d'allégresse), et en poussant de grands cris accompagnés du son des trompettes. Après que tout était consumé, on éteignait les charbons avec du vin, dont on lavait aussi les ossemens et les cendres du mort, qui étaient recueillis par ses plus proches parens, et sur lesquels ensuite on répandait de l'huile. Il n'était pas difficile de reconnaître ses restes de ceux des autres hommes et des animaux qui avaient été brûlés avec lui, parce que, à part les prétendus suaires d'amiante et d'autres matières, le corps de celui en l'honneur duquel on célébrait les funérailles, était placé, comme nous l'avons déjà observé, au milieu du bûcher, tandis que ceux des autres l'étaient sur les côtés. Ainsi, dans le même livre de l'Iliade, Achille ordonne qu'on éteigne d'abord le bûcher avec du vin rouge . . . et qu'ensuite on recueille les ossemens de Patrocle, qu'il est bien aisé de distinguer, parce qu'ils se trouvent au milieu du bûcher ; et que ceux des autres hommes et des chevaux, qui ont été brûlés avec lui, sont à une des extrémités. On renfermait ces ossemens et ces cendres dans des urnes de bois, de terre, de marbre, ou de quelque métal précieux selon la dignité du défunt ; puis on recouvrait l'urne d'un voile, et on l'ornait de fleurs et de guirlandes. Si le cadavre devait être enterré en entier, on l'étendait dans son tombeau le visage tourné vers le ciel, et la tête à l'orient. On renfermait quelquefois dans le même tombeau ou dans la même urne, les ossemens de deux, trois et même quatre personnes, que les liens du sang ou de l'amitié avaient étroitement unies pendant leur

*Comment
on recueillait
les ossemens
et les cendres.*

*Urnés
funéraires.*

(1) Lycurgue avait ordonné par une loi, qu'on ne pourrait jeter sur le bûcher qu'un seul vêtement rouge, avec quelques branches d'olivier.

vie. Ainsi Admète demande, dans Euripide, d'être mis dans le tombeau d'Alceste son épouse.

*Emplacement
des sépulcres.*

Platon nous apprend que, chez les anciens Grecs, chaque maison avait ses sépulcres dans son enceinte. Mais dans les tems postérieurs, l'usage prévalut d'enterrer les morts hors des villes, et particulièrement le long des routes (1). On élevait néanmoins dans les endroits les plus marquans des villes, et même dans les temples, des tombeaux à ceux qui avaient bien mérité de la patrie : Plutarque et Xénophon nous en citent plusieurs exemples. Chaque famille avait sa sépulture particulière, où l'on regardait comme une disgrâce de ne pas être enterré. Résolus de vaincre ou de mourir dans la guerre des Messéniens, les Spartiates s'attachèrent au bras droit une espèce de billet ou de tablette, sur laquelle était inscrit le nom de leur famille, pour que le corps de chacun d'eux pût être facilement reconnu après la bataille, et transporté dans la sépulture de ses ancêtres (2). Dans des tems plus éloignés, les sépulcres n'étaient que des fosses creusées en terre, sur lesquelles on élevait une colonne, ou qu'on recouvrait simplement d'un tas de terre ou de pierres en forme de cône ou de monticule, lorsqu'elles renfermaient le corps de quelque personnage marquant. Mais l'art et la magnificence s'introduisirent aussi peu-à-peu dans la construction des tombeaux. On les fit de diverses formes, et quelquefois d'une telle grandeur, que les parens du défunt pouvaient y entrer pour pleurer sur son urne ou sur son cadavre, comme l'atteste Pétrone dans l'histoire de la matrone d'Ephèse (3). On voit même par diverses inscriptions Grecques, dont Montfaucon (4) a rapporté quelques-unes, qu'on pratiquait quelquefois dans ces tombeaux des appartemens semblables à ceux qu'habitaient les vivans. Voici la traduction latine d'une de ces inscriptions, qui a été trouvée dans un tombeau à Smyrne. *Bebia hasce structurās et thecas, et*

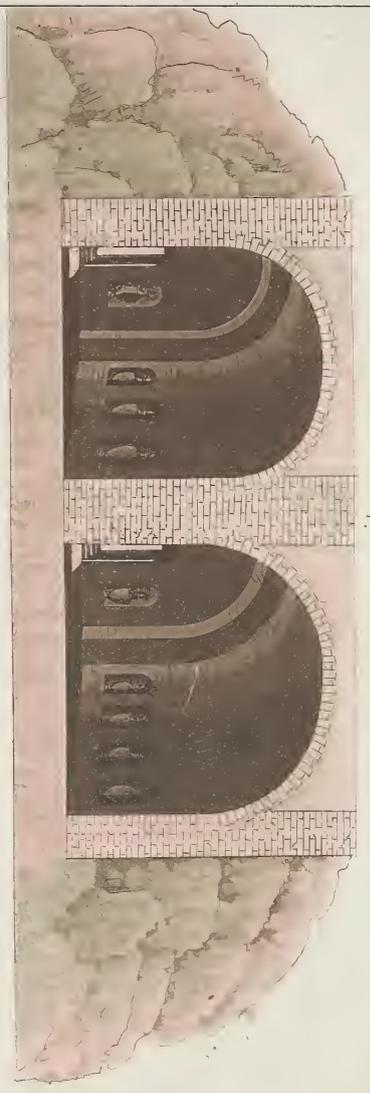
Leur forme.

(1) Il faut pourtant excepter de cet usage les Spartiates, auxquels Lycurgue avait permis d'enterrer leurs morts dans la ville, et même autour des temples, pour leur ôter tout sujet de superstition, et pour accoutumer la jeunesse à ne point avoir peur à la vue des cadavres, et même à fouler aux pieds les tombeaux.

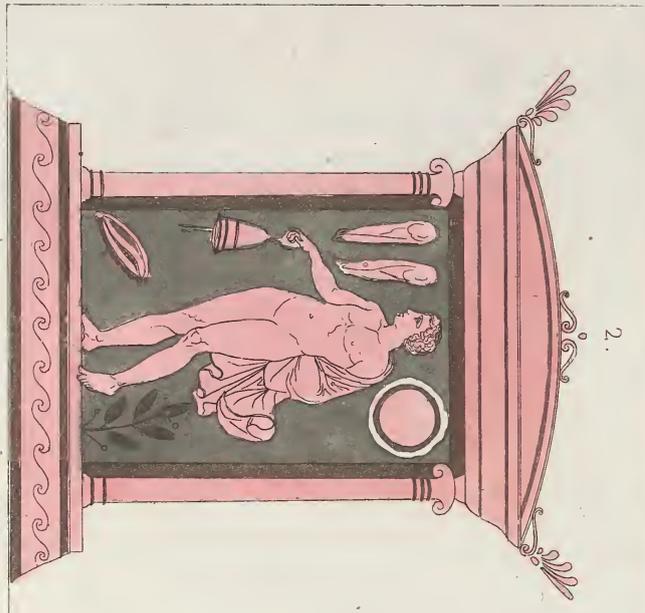
(2) Justinus, *lib. III. cap. V.*

(3) Les sépultures souterraines s'appelaient en grec *Hypogaea*, qui veut dire *cavernes, arcs, voûtes.*

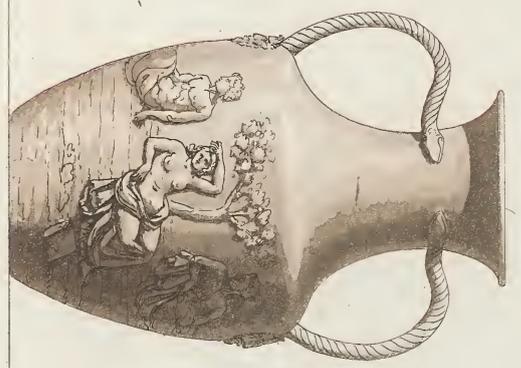
(4) Tom. V. pag. 37 et suiv.



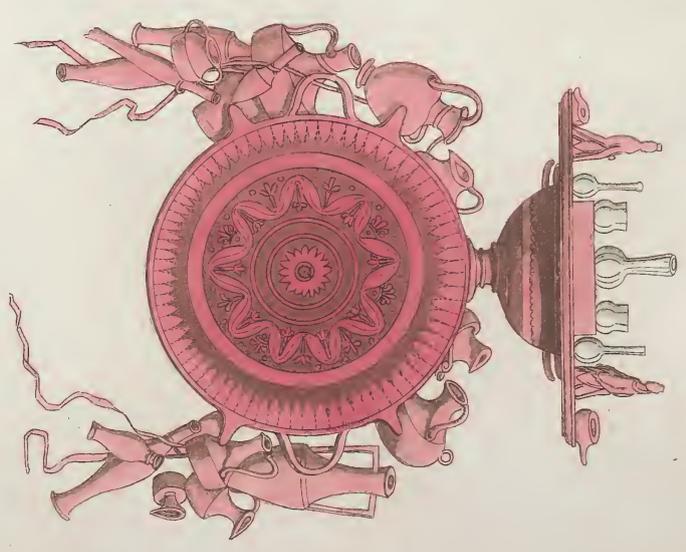
1.



2.



3.



4.

tumulum exaedificari jussit, nec non habitacula adjacentia, nempe domum, scalam, cubiculum, medianum, triclinium, et ossuaria Excitavit autem sibi, conjugii suo Syntrophio, et filiis atque nepotibus suis. Vale et tu. On voit au n.^o 1 de la planche 71 un de ces tombeaux, avec les niches où se plaçaient les urnes qui renfermaient les cendres et les ossements des défunts; la découverte en a été faite, il y a déjà plusieurs années, dans les environs de Corinthe. Une autre inscription nous apprend que les chambres et les niches pratiquées dans ces tombeaux, étaient quelquefois communes à diverses familles. Les épitaphes portant l'indication des familles à qui appartenaient ces sépultures étaient déposées dans les archives publiques, c'est pourquoi on lisait dans une inscription de Smyrne, qui était en Grec: *cette épitaphe a été déposée dans l'archive de Smyrne.* Souvent, lorsque le tombeau était souterrain, la partie qui s'élevait au dessus du sol présentait la forme d'un temple. On en voyait encore des images sur les cippes et autres monumens sépulcraux, après que les lois eurent réprimé les excès du luxe dans les funérailles; et ces images représentaient un petit temple formé par deux colonnes qui soutiennent un tympan, et s'élèvent sur un petit piédestal (1). Dans l'entre-colonnement on distingue ordinairement l'image de la personne à laquelle le monument a été élevé, avec les attributs qui lui étaient propres; le guerrier était représenté avec ses armes et des chevaux, le chasseur avec des chiens, et les femmes avec des miroirs et autres objets particuliers à leur sexe (2). On peut voir un de ces petits temples au n.^o 2 de

*Tombeaux
en forme
de temples.*

(1) On peut voir plusieurs de ces petits temples dans les peintures des vases antiques, et même dans les bas-reliefs.

(2) Pausanias nous apprend que la forme des tombeaux variait chez les différens peuples de la Grèce. Il en cite néanmoins plusieurs, qui sont semblables à celui que nous venons de décrire. Cet auteur parle aussi des images qu'on était dans l'usage de tracer sur les tombeaux, et dit; que sur celui de Corèbe près Mégare, le plus ancien des sépulcres en marbre, ce personnage était représenté tuant *Pœna*; que, sur la route de Fara à Athènes, on voyait un tombeau, que Praxitèle avait décoré de la statue d'un guerrier avec son cheval; que, sur celui d'Echemus près de Tergée, était figuré le combat d'Echemus et d'Illus; que deux guerriers morts sur le champ de bataille étaient également représentés à cheval sur un tombeau près Mégare; enfin, que le monument était quelquefois décoré de peintures, comme l'était celui de Senodicus. Pline fait aussi mention d'un tombeau près de Sycione, qui avait été peint par Nicomaque. V. Millingen.

la planche 71, qui représente le tombeau, ou le monument héroïque d'un guerrier : le dessin en est pris d'un vase du Musée Vatican, qui a été aussi rapporté par Millingen. Au milieu est l'image du défunt, qui est vêtu d'une simple chlamyde, et tient en main le *pylée*, ou le bonnet. Son bouclier et ses jambiers, sont suspendus au mur ; et l'on voit à ses pieds sa ceinture, avec une branche de laurier ou de myrte. Le champ du tableau est orné d'une fleur, d'un pain sacré et d'une bandelette, qui étaient les offrandes d'usage envers les morts (1). Le n.º 1 de la planche 72 représente la partie intérieure d'un sarcophage en pierre grise rapporté par Choiseul, qui l'a remarqué près les ruines de Thelmissé, autrefois ville de la Carie, selon le témoignage de Cicéron et d'Étienne le Bysantin. Les parties latérales en sont beaucoup plus larges que celles de devant et de derrière. On y aperçoit une ouverture carrée, par où l'on y introduisait sans doute le cadavre, et qui se fermait probablement avec une pierre. Ce monument nous prouve, ainsi que plusieurs autres rapportés par le même auteur, que les anciens étaient dans l'usage de donner à leurs tombeaux la forme de leurs maisons. On reconnaît même dans un des sarcophages en pierre l'imitation d'un édifice en bois, où l'on distingue les modillons et les petites planches (2). On trouve aussi près de Telmissé

Sarcophage.

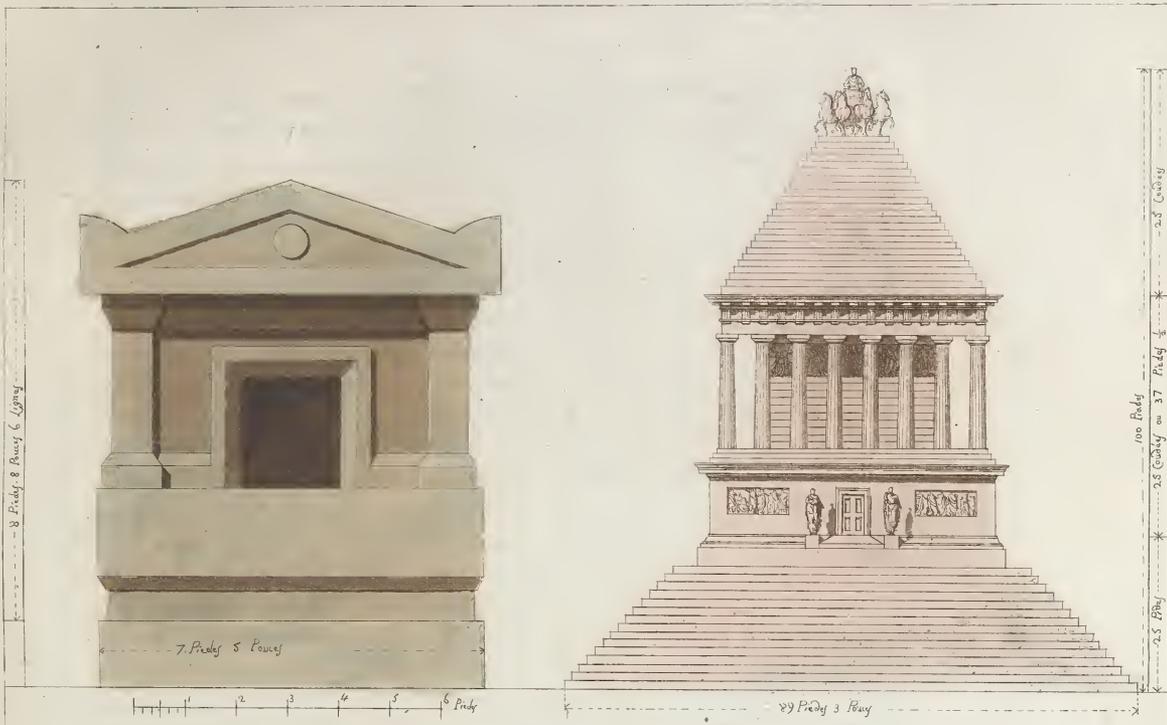
*Sépulcres
taillés
dans le roc.*

(1) Les offrandes aux morts consistaient en gâteaux de miel et de farine *πελανοι*, en fruits, en fleurs de toute espèce, et particulièrement en roses, lys et amaranthes, en persil, en branches de myrte et de laurier, en bandelettes ou rubans de laine, et généralement en quelle que chose que ce pût être, pourvu qu'elle fût analogue à l'état, à l'âge et aux occupations du défunt. V. Millingen. Ibid.

(2) « Dans ces urnes de marbre, dit Choiseul pag. 117, qu'on rencontre si fréquemment en Italie, on distingue le toit avec ses divisions, ainsi que la porte, qui est fermée tantôt entièrement, tantôt à demi, et quelquefois occupée par le Génie de la mort : voilà la raison pour laquelle, dit l'auteur des Mémoires, où nous avons puisé cette remarque (l'abbé Barthelemy, *Mém. de Litt.*, Tom. XXVIII. pag. 589), les tombeaux sont appelés dans les poètes et les inscriptions *maisons éternelles*; et c'est peut-être aussi dans ce sens qu'on doit entendre ce passage d'Horace :

*Jam te premet nox, fabulaeque manes,
Et domus exilis plutonia.*

Lib. I. Od. IV.



Capellini F.

un roc, dans lequel on a taillé de grands sépulcres plus ou moins décorés, dont le style dénote des ouvrages Grecs dans le goût des Egyptiens et des Perses. Le n.º 2 de la planche 72 représente un de ces sépulcres, avec les dimensions que Choiseul lui a données dans son ouvrage. Il a beaucoup de ressemblance avec ceux qu'on voit encore sur le mont Naxi-Rustan (1) près de Persépolis. « L'ordre qui règne dans ce monument, dit l'illustre auteur, ne nous permet pas de le croire très-ancien; mais pourtant on y voit l'effort qu'on a fait, pour lui donner un caractère sévère et convenable à l'usage auquel il était destiné. Les corniches ne sont composées que de pièces carrées, les modillons sont très-forts, la frise est supprimée, et l'architrave est formée de deux corps extrêmement pesans: les trois masses qui couronnent les angles du fronton ajoutent encore de la gravité au monument, et approchent davantage du style Egyptien. Le désir de les imiter dut être en outre soutenu d'une grande patience, pour tailler dans le roc vif de pareils édifices. La porte, qui est parfaitement sculptée, n'eut jamais d'autre ouverture qu'une des petites planches ou parties inférieures, par laquelle on a pénétré dans le roc, pour y former une chambre d'onze pieds et trois pouces de longueur, sur neuf pieds et deux pouces de profondeur, et cinq pieds et dix pouces de hauteur: autour de cette chambre règne une banquette de trois pieds et deux pouces de longueur, sur deux pieds et neuf pouces d'élévation. . . . L'entrée du tombeau semblait se fermer avec une pierre, qui s'encastrait dans des rainures faites pour la recevoir, et dont la superficie extérieure repondait aux petites planches que nous avons remarquées à la porte. Sur la petite planche gauche de cette porte est une inscription Grecque, mais tellement endommagée par le tems, que, malgré toutes les peines que nous nous donnâmes pour la laver, il nous fut impossible de la déchiffrer ». L'entrée étroite de ce monument semblerait indiquer qu'il n'était pas destiné à renfermer des sarcophages, dont on ne voit aucun vestige, mais seulement les cadavres, ou les urnes qui contenaient leurs cendres, et qu'on plaçait peut-être encore sur la banquette dont il vient d'être parlé.

Ce serait trop nous écarter du but de notre ouvrage, que de vouloir rapporter ici tous les sépulcres et les sarcophages qu'on voit dans les antiquités Grecques: car il n'est point de voyage au Levant, ni

*Grand nombre
de sépulcres.*

(1) Voy. le Costume des Perses. Asie. Vol. III. pag.

Tombeau
de Mausole.

de collection Archéologique, où l'on ne trouve des monumens sépulcraux. Il est même à remarquer, qu'une grande partie des bas-reliefs conservés aujourd'hui dans les musées les plus célèbres, appartient aux sarcophages; et de ce nombre sont ceux que nous avons représentés au n.º 2 de la planche 53, et à la planche 66, ainsi que beaucoup d'autres que nous devons encore rapporter successivement. Nous croyons néanmoins devoir dire quelque chose du fameux tombeau de Mausole, que fit élever Arthémise Reine de la Carie. Nous aurions une description exacte et détaillée de ce monument dans l'ouvrage de Philon le Bysantin, intitulé *de Mirabilibus*, s'il était parvenu jusqu'à nous (1). Cependant nous tâcherons, d'après ce que Pline en a écrit (2), d'en donner quelque idée à nos lecteurs. « Scopas, dit cet écrivain, eut pour rivaux contemporains dans son art Briassis, Timothée et Léocare, dont il convient de parler en même tems, parce qu'ils consacrèrent ensemble leur ciseau à la gloire de Mausole petit Roi de la Carie, qui mourut la seconde année de la cent-sixième Olympiade. C'est particulièrement le talent de ces artistes, qui a fait mettre ce monument au nombre des sept merveilles du monde. Son étendue est de soixante-trois pieds du nord au midi; il en a moins aux deux façades, sa circonférence est de quatre cent-onze pieds, et sa hauteur de vingt-cinq coudées. Il est entouré de trente-six colonnes, et cette colonnade s'appelle *Ptéron*. La sculpture est, à l'orient, de Scopas; au nord, de Briassis; au midi, de Timothée; et à l'occident, de Leocare. La reine Arthémise, qui avait ordonné la construction de ce monument, mourut avant qu'il fût achevé. Ces artistes ne laissèrent pas néanmoins de le continuer jusqu'à sa fin, pour l'honneur de leur art et leur propre gloire; ils semblent même encore aujourd'hui s'y disputer la palme du mérite. Leur nombre s'accrut d'un cinquième artiste, lorsque sur le *Ptéron* il

(1) Ce monument avait été aussi décrit par Satyre et par Pythée: V. Vitruv. liv. VII.

(2) *Histor. natur.* liv. XXXVI. chap. 5. Le Comte de Caylus avait déjà interprété ce passage de Pline; mais M.^r de Choiseul remarqua plusieurs erreurs dans le dessin que ce savant antiquaire en avait fait faire: erreurs, qui me semblent, dit-il, provenir d'une édition vicieuse à laquelle il donna la préférence. La dissertation de M.^r de Caylus sur le tombeau de Mausole se trouve dans le XXVII.^e Tome des *Mémoires de littérature* etc.

« fut élevé une pyramide d'une hauteur égale à celle de la partie inférieure de l'édifice, et composée de vingt-quatre gradins, qui vont en se rétrécissant jusqu'au sommet, dont un quadrigé en marbre, ouvrage de Pithis, forme le couronnement. Cette dernière partie, jointe au reste, donne à tout l'édifice cent pieds d'élévation ». Toute cette masse avait donc la figure d'un parallélogramme, dont les principales façades avaient 63 pieds de longueur; elle était flanquée de 36 colonnes, qui devaient être comprises dans cette dimension, selon l'usage où étaient les anciens de compter dans l'étendue de la façade des temples, non seulement le côté du sanctuaire ou *naos*, mais encore la largeur des deux colonnades latérales appelées *Ptéron*. « Pline, ajoute M.^r Choiseul, dit que la circonférence totale était de 411 pieds; mais un parallélogramme, dont les grands côtés auraient 63 pieds, serait bien loin de donner une pareille circonférence: il y avait donc nécessairement un soubassement, qu'on peut dire suffisamment connu, car son étendue est déterminée, et sa hauteur est le complément des cent pieds, qui est celle de tout l'édifice. Je le suppose fait en gradins, parce que tout ce qui approche de la forme pyramidale devient plus probable dans cette espèce d'édifices, auxquels elle était propre, et dont le style tirait son origine des Egyptiens ». C'est d'après ces conjectures que M.^r Choiseul a tracé le plan du tombeau de Mausole, dont on voit le dessin avec une des grandes façades sous le n.^o 3 de la planche 72. Le même écrivain a remarqué une grande analogie entre ce monument et un autre qu'il a également examiné en Carie près les ruines de Milasa; et il ajoute, que la position de celui-ci à peu de distance du premier, peut raisonnablement faire soupçonner qu'on ait eu l'intention de rappeler dans sa construction la forme et le style du fameux tombeau de Mausole, quoique d'une date bien postérieure à ce dernier et d'un ordre d'architecture tout différent, qui est le Corinthien, lequel était alors inconnu en Asie, et peu usité dans la Grèce, où on ne l'employait que dans la construction des temples des divinités, qu'on croyait aimer particulièrement le luxe et l'élégance (1). Aux

*Plan et façade
du tombeau
de Mausole.*

(1) « Il ne reste plus aucun vestige du tombeau de Mausole, malgré tous les soins que prit Artémise pour rendre éternel ce monument de sa douleur: peut-être que sa forme et sa solidité l'auraient préservé des injures du tems: il faut donc croire que c'est le besoin d'en employer les

Cénotaphes.

monumens sépulcraux il faut encore ajouter les *cénotaphes*, ou tombeaux vides, c'est-à-dire qui ne devaient point renfermer de cadavres. Il y en avait de deux sortes; les uns étaient destinés à ceux qui avaient été ensevelis en d'autres lieux, et tels étaient ceux d'Achille, de Tirésias, d'Euripide et d'Aristomène etc. dont parle Pausanias; les autres étaient pour les naufragés, et pour ceux qui étant morts en pays étranger ou ennemi, n'avaient pu y recevoir les honneurs de la sépulture. On croyait qu'à la faveur de ces simulacres de tombeaux, les âmes de ceux auxquels ces honneurs n'avaient pas été rendus, pouvaient passer dans les champs Elysées, pourvu qu'on les eût appelées trois fois. On trouve un exemple de cet usage dans le IV.^e livre de l'Énéide, où le héros Troyen dit avoir rempli ces devoirs envers Déiphobe.

*Tunc egomet tumulum Rhaeteo in littore inanem
Constitui, et magna manes ter voce vocavi.*

Théocrite nous apprend dans sa XXIV.^e Idylle, que les tombeaux honoraires se distinguaient des autres par un morceau de bois, ou un débris de navire appelé *νεπιον*, qu'on mettait dessus.

*Vases,
et lampes
sépulcrales.*

L'article des funérailles doit embrasser aussi les vases et les lampes sépulcrales. Les vases étaient de deux sortes; les uns servaient à renfermer les ossemens et les cendres des morts; les autres n'étaient destinés qu'à figurer dans les tombeaux. Les vases ou urnes de la première espèce étaient de formes très-variées, et faits quelquefois de manière à pouvoir contenir un cadavre entier, ou au moins tous ses ossemens, qu'on avait soin d'y ranger dans leur position naturelle. Les plus communs cependant étaient les urnes cinéraires; elles étaient en or, en argent, en cuivre, en marbre, en

*Matière
des urnes
sépulcrales.*

matériaux qui l'a fait détruire. On n'a aucun indice sur l'époque de sa destruction; mais il ne serait peut-être pas téméraire d'en accuser les cavaliers de S.^t Jean, qui plus habiles dans le métier de la guerre que dans la connaissance des arts, ne songeaient qu'à se mettre en état de défense contre les attaques des Musulmans. Il pourrait bien se faire que le château (de Rhodes) ait été construit et souvent réparé avec ces décombres précieuses. On voit en effet plusieurs statues employées comme matériaux dans la construction de ses murs; et Thévenot dit avoir vu dans l'intérieur plusieurs bas-reliefs et quelques inscriptions: il ne m'a pas été possible d'obtenir de l'Aga la permission d'y entrer ». Choiss. Tom. I.^{er} pag. 158.

terre cuite ou autre matière, selon la dignité, la classe ou l'état du défunt. Achille, dans Homère, renferme les ossemens de Patrocle dans un vase d'or; et, selon Plutarque, l'urne du Roi Demetris était du même métal. Les urnes en terre étaient pour les gens pauvres ou du bas peuple, et généralement plus grandes, parce qu'elles devaient renfermer les cendres de plusieurs personnes, et quelquefois d'une famille entière. Elles étaient pour l'ordinaire hautes et étroites vers le cou: plusieurs se terminent en pointe par le bas; quelques-unes ont des manches, et les autres n'en ont pas: la plupart sont sans ornemens; on en voit cependant avec des figures d'hommes ou d'animaux (1). Nous n'avons cru devoir représenter ici, sous le n.º 3 de la planche 71, qu'un seul exemple de ces urnes, attendu le grand nombre qu'on en voit dans toutes les collections d'antiquités: nous aurons cependant occasion d'en rapporter d'autres ailleurs. Cette urne, qui appartient à la Bibliothèque Barberini, est également citée par Bartoli et Montfaucon; elle est d'un marbre précieux avec des figures en bas-relief: on l'a trouvée pleine de cendres dans le tombeau d'Alexandre Sévère et de Mammée. La beauté de sa forme et des figures fait présumer qu'elle est un ouvrage Grec; et la conformité d'usages qui existait à cet égard entre les Grecs et les Romains, autorise à penser qu'on aura bien pu employer un vase de fabrique Grecque à cet objet. Le bas-relief retrace toute la fable de Jupiter et Leda avec diverses autres figures, parmi lesquelles on distingue une femme assise sous un arbre, et tenant de la main droite un flambeau renversé vers la terre. Cette figure est peut-être l'emblème de la mort: car on voit souvent sur les tombeaux, de ces images allégoriques ou Génies, qui tiennent un flambeau de cette manière, ou qui font pour l'éteindre contre terre.

Les vases de la seconde espèce sont du nombre de ceux dont nous avons parlé à la page et dont nous traiterons encore à l'article des Arts. A cette sorte de vases appartiennent encore ceux de terre, qui font partie des collections de Hamilton, de Millin, de Millingen et autres antiquaires. Ils sont en grand nombre et de formes extrêmement variées: car ceux qu'on plaçait dans les tombeaux étaient; premièrement, les vases qui avaient contenu le vin, le lait, l'huile, et les parfums dont on avait fait des libations sur le

*Leur forme
et ornemens.*

*Vases
sépulcraux
qui ne
renferment
point de cendres*

(1) Voy. Montfaucon *Antiq.* etc. Tom. IX. Beger. Bonanni etc.

mort pendant la cérémonie des funérailles (1); secondement, autant qu'on peut le conjecturer, les vases où était l'eau lustrale qu'on mettait à la porte de la maison où se trouvait le défunt; troisièmement, les vases qui avaient servi dans le banquet, que les parens et les amis du mort donnaient après les obsèques; quatrièmement, les vases auxquels le défunt tenait le plus, tels que ceux qui lui avaient été décernés comme prix dans les jeux gymnastiques, ou dont on lui avait fait présent le jour de ses noces, ou qu'il avait reçus de l'amitié ou à titre d'hospitalité, et en général tous ceux sur lesquels on lit l'épithète *Καλος* et *Καλη*, qui accompagne le plus souvent le nom de la personne à laquelle le présent a été fait (2). Outre ces vases, il en est d'autres qui paraissent avoir été particulièrement destinés à être placés dans les sépulcres. Tels sont probablement ceux sur lesquels on voit représentés des tombeaux, des libations, et des offrandes funéraires: souvent même on distingue dans le nombre de ces dernières, des objets symboliques et relatifs à l'initiation aux mystères. Les vases se trouvent tantôt rangés avec ordre dans les tombeaux, et tantôt placés pêle-mêle, et quelquefois même brisés: ce qui provient peut-être de la qualité de ces vases, ou de l'usage auquel ils servaient. On voit représentés sous le n.º 4 de la planche 71 plusieurs vases de terre, ainsi que des fioles de verre et un plat aussi de terre vu de profil et de front, avec deux petites idoles ou Pénates de terre, divers ustensiles domestiques, et une inscription sépulcrale gravée sur le marbre. Ces différens objets

(1) M. Millingen observe qu'on trouve presque toujours les cadavres avec un *lecithus*, ou vase d'huile ou de parfums sur la poitrine, selon un usage dont fait mention Aristophane.

(2) Ces vases se posaient quelquefois sur les tombeaux. On lit dans Vitruve (liv. IV. chap. V.) un témoignage marquant de cet usage. *Virgo*, dit-il, *civis Corinthia jam matura nuptiis, implicita morbo decessit: post sepulturam ejus, quibus ea viva, poculis delectabatur, nutrix collecta et composita in calatho pertulit ad monumentum et in summo collocavit: et uti ea permanerent diutius sub divo, tegula texit.* On trouve quelquefois des vases d'une autre espèce hors des sépulcres, et qui sont probablement ceux qu'y laissaient les parens et les amis du mort après s'en être servis pour quelque libation; et en effet, il est bien à présumer que ces vases étaient abandonnés sur les tombeaux, à cause de l'idée d'impureté qu'on attachait à tout ce qui avait été employé à quelque cérémonie expiatoire ou funèbre.

ont été trouvés dans les anciens tombeaux de Mégare, et sont rapportés par Stuart dans ses *Antiquités d'Athènes*.

*Lampes
sépulcrales.*

Il y avait plusieurs manières d'honorer les tombeaux ; d'abord en tenant des lampes allumées dans les ipogées, qui étaient des sépulcres faits en forme de maison souterraine, ou en plaçant ces lampes également allumées dans les tombeaux même, avec les autres objets qu'on était dans l'usage d'y enfermer. Ces lampes avaient la figure d'un œil, peut-être par allusion à l'âme qui est la lumière du corps, et dont la lampe est l'emblème (1). Voy. les deux lampes au n.º 4 de la planche 70, qui sont prises des antiquités d'Herculanum. Elles n'avaient, selon Pétrone, qu'une seule mèche ; c'est pourquoi Dion, en parlant du souper funèbre donné par Domitien, dit qu'il y avait *une petite lampe comme celle qu'on suspend dans les sépulcres* (2). Les tombeaux étaient en outre décorés de rubans, de touffes de cheveux et de toutes sortes de fleurs et de plantes, surtout d'ache, et de guirlandes faites avec des branches d'arbustes odoriférans, parmi lesquels le myrte tenait le premier rang. On y sacrifiait aussi des victimes funèbres, telles que

(1) Schiliterus, *de Decim. Sar.*, pag. 215. Brunings. *Ant. Gr. chap. 31* §. 12. N.º 3. Paul. II. *ad Corinth. IV. 7.*

(2) On doit regarder aussi comme fabuleux ce qu'on raconte des lampes qui ont été trouvées encore allumées à l'ouverture d'anciens sépulcres, et qu'on a appelées pour cette raison *lampes perpétuelles* ou *inextinguibles*. Cette opinion prit son origine de la découverte qui fut faite à Rome, en 1540, du prétendu tombeau de Tulliola fille de Cicéron, dans lequel on trouva, dit-on, une lampe qui s'éteignit au premier contact de l'air. Mais on n'a aucun témoignage digne de foi, qui confirme cet événement. On ne peut pas mettre beaucoup de confiance dans ceux de Pausanias et de Solin, au dire desquels, il y avait des lampes sacrées qui brûlaient pendant un an, attendu que leur assertion n'est fondée que sur les rapports d'autrui, et qu'il est bien probable que ce prétendu phénomène fût l'effet de quelque supercherie. La moindre notion de physique suffirait pour faire rejeter toutes les chimères de ce genre : car il n'y a pas d'huile qui ne se consume par la combustion, ni de mèche qui puisse brûler longtemps sans aliment : l'amiante même cesse de brûler lorsqu'il en manque. Il n'est pas douteux que les prêtres auront eu soin d'entretenir secrètement la mèche de lin, dont parle Pausanias, et qui restait allumée pendant un an dans la lampe d'or que Callimaque avaient consacrée dans le temple de Minerve. V. Montfaucon, *Antiq. etc. Vol. X. pag. 208.* et Encyclop. méthod. *Antiquités Tom. III. Articl. Lampes.*

des génisses et des brébis noires et stériles, et avec les mêmes cérémonies qui étaient en usage dans les sacrifices qu'on faisait aux Divinités infernales, pour exprimer par la couleur noire et la stérilité de ces victimes, que la lumière et la fécondité sont bannies du séjour des morts. Mais ces sacrifices étaient d'un usage encore moins fréquent, que les libations de sang, de miel, de vin, de lait, d'eau et de parfums odoriférans, qu'on faisait sur les tombeaux, et qui étaient toujours saupoudrées de farine d'orge. Si le défunt s'était illustré pendant sa vie par de grandes actions, surtout à la guerre, on récitait son éloge funèbre, et l'on célébrait des jeux solennels devant son tombeau. Tels furent ceux qu'Achille fit célébrer en l'honneur de Patrocle, et qui accompagnèrent depuis les funérailles de Miltiade, de Brasidas et de Timoléon. Dans les prix qu'on distribuait aux vainqueurs, on n'omettait jamais les couronnes d'ache, herbe consacrée aux morts, parce qu'on la croyait née du sang d'Archemore : motif pour lequel on en faisait aussi des couronnes aux vainqueurs dans les jeux Néméens, qui avaient été institués à la mort de ce jeune prince. Après les funérailles on faisait les lustrations, dans l'idée d'impureté qu'on attachait, non seulement aux personnes qui y avaient assisté, mais même aux lieux où le cadavre avait séjourné (1). Venait ensuite le banquet que donnait la famille du défunt, pour que le deuil se terminât par des réjouissances. Athénée, en parlant de cet usage, nous apprend que les mets qui tombaient accidentellement de la table étaient consacrés au mort : on les portait ensuite sur son tombeau, dans l'opinion où l'on était qu'il pouvait les goûter. Les convives devaient être en tunique blanche. La célébration de toutes ces cérémonies se faisait le neuvième ou le trentième jour après les funérailles, et on les renouvelait à l'arrivée des parens ou des amis qui n'avaient pu s'y trouver : ce renouvel-

(1) Les lustrations pour les morts ne différaient point de celles dont nous avons déjà donné la description. Il est néanmoins parlé dans Plutarque d'une lustration particulière pour ceux qui, frappés d'une mort apparente, étaient revenus à la vie après leur funérailles, ou qui crus morts en pays étranger, étaient retournés dans leur patrie après qu'on avait fait leur cénotaphe. On commençait par les bien laver, puis on les emmaillottait comme les enfans qui viennent de naître. Il n'y avait que les Spartiates qui traitaient de niaiseries les lustrations funéraires, et ils plaçaient même à côté des temples les ossemens des grands personnages qui avaient bien mérité de la patrie. V. Pott. *Arch. gr. liv. IV. chap. VIII.*

lement, au rapport d'Athénée et d'Esichius, avait même lieu tous les ans au mois d'Antestérior. Ces anniversaires étaient appelés, *Νεμεσια*, parce qu'ils tombaient aux fêtes de Némésis, Déesse, qui, selon Moscopule et Suidas, présidait aux cérémonies funèbres. Ce dernier écrivain, et même Esichius, Favorinus et autres, assurent qu'on donnait quelquefois à ces jours le nom de *Γενεσια*, parce que certains honneurs funèbres, proprement appelés *Νεκροια*, se célébraient avec les mêmes cérémonies que les jours de naissance. Nous avons rapporté jusqu'ici tout ce qu'il y a de plus important dans les rites funèbres des Grecs. Ceux qui désireraient s'instruire plus amplement sur cette matière, pourront consulter les traités qu'en ont donnés Potter et Nicolai (1).

*Anniversaires
des morts.*

Nous ne voulons pas cependant terminer cet article, sans dire quelque chose de l'*apothéose* ou *déification*, qui prit son origine en Grèce, d'où elle passa ensuite chez les Romains. Dans les commencemens, l'apothéose se bornait à mettre au nombre des héros les hommes qui avaient rendu de grands services à la patrie. Le premier exemple qu'on trouve de cet usage dans les tems historiques est peut-être celui de Brasidas, qui est rapporté par Thucydide. Brasidas, célèbre capitaine de Sparte, ayant été tué près Amphipolis, fut inhumé avec pompe par ses soldats dans le lieu le plus éminent de la ville, où l'on fit ensuite le marché. Les habitans élevèrent une enceinte autour de son tombeau; ils lui rendirent les honneurs réservés aux héros, décidèrent qu'il lui serait célébré tous les ans des jeux et des sacrifices, et le considérèrent toujours comme le fondateur de leur colonie. Tels furent sans doute les honneurs qui accompagnèrent, comme nous venons de le dire, les funérailles de Miltiade et de Timoléon. Mais dans la suite des tems, et lorsque les mœurs se furent corrompues, l'adulation en vint au point de mettre, non plus seulement au nombre des héros, mais au rang des Dieux même les grands capitaines, les chefs illustres, en un mot tous ceux qui s'étaient distingués parmi leurs concitoyens : genre de dérèglement dans lequel les Athéniens surpassèrent tous les autres peuples de la Grèce. Tels furent encore les honneurs rendus à Ephestion par Alexandre. Non content d'avoir fait célébrer les funérailles de son ami avec toute la pompe imaginable, ce conquérant voulut encore l'élever au rang des Dieux. Les peuples s'en-

*Apothéose
ou déification.*

(1) *De Graecorum luctu, lugentiumque ritibus variis.*

Apothéose
d'Homère.

pressèrent aussitôt de lui bâtir des temples, de lui dresser des autels et de lui offrir des sacrifices. Toute l'Asie célébra des fêtes en l'honneur du nouveau Dieu, et les sermens les plus solennels se firent en son nom. Alexandre et ses successeurs obtinrent ensuite les mêmes honneurs. Les apothéoses entrèrent aussi dans le domaine des beaux arts, et l'histoire nous en a conservé plusieurs exemples. Le plus célèbre de tous est l'apothéose d'Homère, qui fait le sujet d'un bas-relief en marbre sculpté par Archelaüs de Prienne; et nul mortel sans contredit ne fut plus digne d'être mis au rang des Dieux que celui, *Che le Muse lassar più ch'altri mai*. Nous nous sommes bornés par conséquent à représenter, à la planche 73, cette seule apothéose, plutôt comme un des chefs-d'œuvre de l'art, que comme un monument historique des cérémonies usitées des Grecs dans leurs apothéoses, qui ne consistaient guères qu'en jeux solennels, en sacrifices, en acclamations et en magnificences. Ce monument fut découvert en 1668 sur la voie Appienne près Albano, dans un lieu appelé autrefois ad *Bocillas*, maintenant *Fratocchie*, et appartenant aux Princes Colonna. L'Empereur Claude y avait une maison de plaisance: ce qui a fait naître l'idée au P. Kircher, que ce monument a été élevé par ordre de cet Empereur, qui était grand amateur de la littérature Grecque, et surtout des ouvrages d'Homère. Le même écrivain, ainsi que Cuper, Spanheim, Nicolas Hinsius, Gronove, Welstein, Schotti et Montfaucon, ont mis toute leur érudition à illustrer cette apothéose, sans jamais en donner une explication, qui ne fût toujours sujette à quelque difficulté (1).

(1) Les contradictions des antiquaires, dans les illustrations qu'ils ont données de ce monument, sont une preuve des difficultés et des erreurs auxquelles l'archéologie a toujours été sujette. Nous croyons même à propos de rapporter ici ce qui a été dit au sujet de ce monument par les auteurs de l'Encyclopédie méthodique. *Il n'est pas de l'étude des monumens antiques, comme de l'étude des autres sciences. C'est un champ vaste, ouvert aux conjectures de ceux qui veulent s'y donner carrière; et quelque opposées qu'elles soient entre elles, pour peu qu'elles soient ingénieuses, et qu'on sache les appuyer de quelques autorités des anciens, elles ne manquent guères de procurer à leurs auteurs la réputation qu'ils espèrent: réputation qu'acquièrent bien plus difficilement ceux qui s'attachent à des sciences, qui demandent quelque chose de plus que des conjectures et des vraisemblances. Le célèbre monument de l'apothéose d'Homère en est un exemple très-convaincant. Plu-*



S. Bernati del. sculp.

D. K. Bonatti sculp.

C'est au célèbre Ennius Quirinus Visconti qu'il était peut-être réservé d'interpréter ce fameux bas-relief, d'une manière qui satisfît pleinement tous les vœux. A l'aide des critiques qui avaient déjà été faites sur les autres commentateurs de Winkelmann son maître, il a touché le but, que personne n'avait encore atteint avant lui. Nous ne ferons donc que rapporter ici les propres paroles de cet illustre antiquaire. « La figure n.º 1 représente Jupiter avec le « sceptre, le diadème et l'aigle : le n.º 2 est Calliope tenant en « main ses tablettes (1), la première d'entre les Muses, et celle « qui a le plus de rapport avec Homère. . . . La figure n.º 3, « qui tient un volume, est Clio la Muse de l'histoire : celle du n.º « 4, qui semble gesticuler de la main droite, et tient une lyre de « la gauche est Thalie, Muse de la comédie et des banquets : la ges- « ticulation est allusive à la première, et la lyre aux seconds. Le « n.º 5 représente Euterpe avec ses pipeaux et ses flûtes. La Muse « n.º 6 est Melpomène ou la tragédie, qui est voilée et en cothur- « nes, ainsi que l'autre figure qu'on voit dans le plan inférieur avec « l'épigraphie ΤΡΑΓΩΔΙΑ : le cothurne tragique se fait remarquer pour « la première fois aux pieds de cette figure, et en détermine le « sujet. La figure dansante au n.º 7 est Erato, Muse des amours et « de la danse : on ne sait trop à qui appartient la lyre qu'on voit « entre Erato et Euterpe ; si c'est à Erato, notre bas-relief s'ac- « corde en cela avec plusieurs autres monumens, et entr'autres avec « les peintures d'Herculanum et les statues que nous possédons ; si « c'est à Euterpe, cette lyre est un emblème tout à fait nouveau, « qui pourrait indiquer avec les flûtes, que cette Muse préside à la « musique. Le n.º 8 est Therpsicore avec la lyre et l'archet ; le « n.º 9 Uranie avec un globe, et le n.º 10 Polymnie Muse de la « mémoire, enveloppée dans son manteau. Le n.º 11 représente Apol- « lon Citharède ou Musagète, vêtu de la tunique ortostadie, tenant « de la main droite un archet, et de la gauche sa lyre : à ses pieds « est le rideau de Delphes, son arc et son carquois. Près de lui, « au n.º 12, est la Pythie : ce qu'elle tient dans la main droite « n'est point un volume, mais un plat, sur lequel elle présente

*Jupiter.**Calliope.**Clio.**Thalie.**Euterpe.**Melpomène.**Erato.**Therpsicore ;**Uranie,
Polymnie,
Apollon.**Citharède.**Pythie.*

ieurs savans antiquaires l'ont expliqué, chacun selon ses vues. Leurs explications, quoique fort différentes les unes des autres, leur ont fait honneur à tous. Antiq. mytol. etc. Vol. I. pag. 240.

(1) Tablettes revêtues d'une couche de cire, appelées en Grec *pinacides*.

« au Dieu les offrandes : je crois que c'est Phémone, une des plus
 « anciennes dans ce ministère, et qui a eu part à l'invention du
 « vers hexamètre. Ces deux figures se trouvent dans l'autre Co-
 « ryce, d'où les Muses ont pris aussi le nom de Nymphes Corycides,
 « La figure n.º 13, qui est devant le trépied est, selon Spanhe-
 « mius et Schott, Bias compatriote d'Archelaüs fils d'Apollonius,
 « dont ce bas-relief est l'ouvrage, comme l'indiquent ces mots qu'on
 « lit au dessous de la figure de Jupiter ΑΡΧΕΛΑΟΣ ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΥ
 « ΕΠΟΙΗΣΕ ΠΡΟΙΗΝΕΥΣ, *Archelaüs de Prienne fils d'Apollonius fecit.*
 « Le trépied sur lequel il s'appuie est un présent que lui fit l'ora-
 « cle. J'ai exposé à la planche XXVIII les motifs qui me font présu-
 « mer que ce peut être Olène Lycien, fondateur de l'oracle de Del-
 « phes, figuré sous l'emblème du trépied, et qui chanta le premier en
 « vers hexamètres (1). On voit dans le plan inférieur sous un portique
 « orné de tapisseries ΟΜΗΡΟΣ ou Homère, n.º 16, qui est assis sur un
 « trône comme une Divinité, à laquelle plusieurs figures allégoriques
 « aux vertus et aux talens offrent des sacrifices; il est couronné par
 « l'Univers sous la figure d'une femme, qui est elle-même couron-
 « née de tours (n.º 14), avec l'épigraphie ΟΙΚΟΥΜΕΝΗ qui est au
 « dessous : au n.º 15 est le Temps avec ses ailes ΧΡΟΝΟΣ, qui garde
 « soigneusement les œuvres de ce poète immortel. Au pied du
 « trône sont assises, sous le n.º 17, l'Iliade, ΙΛΙΑΣ, ayant une épée
 « en main, et sous le n.º 18 l'Odyssée, ΟΔΥΣΣΕΙΑ, avec un aplus-
 « tre de navire. Autour du marche-pied on voit des rats, par al-
 « lusion à la Batrachomiomachie, ou, comme d'autres le préten-
 « dent, aux censeurs d'Homère. Devant la figure du poète est un
 « autel rond, orné de bucranes et de festons, sur la plinthe du-
 « quel on voit deux lettres Grecques, qui semblent être ΑΑ, ou
 « ΑΑ. Dans le premier cas, c'est, selon Schott, le chiffre du sculp-
 « teur Archelaüs fils d'Apollonius; dans le second, ces lettres pour-
 « raient indiquer le nombre XXXI, pour distinguer ce bas-relief
 « des autres ouvrages du même sculpteur, ou d'autres marbres ap-
 « partenant à une même personne, comme on en a plusieurs exem-
 « ples. Près de l'autel est un bœuf qui est la victime; et au n.º 19
 « est représentée, en habit de ministre avec un vase sacré et la patère,
 « la Fable sous la figure d'un jeune homme, par rapport au genre

(1) Voyez l'explication de cette même planche n.º XXVIII, dans le I.^{er} volume du Musée Pio-Clémentin.

« du mot ΜΥΘΟΣ écrit au bas, qui est masculin, et qui veut
 « dire *fable*. Elle sacrifie à Homère comme au plus grand écri-
 « vain du Cycle mythique. Au n.º 20 est l'Histoire tenant un vo-
 « lume avec l'épigraphe ΙΣΤΟΡΙΑ, qui est une règle essentielle au
 « poème épique, et plus qu'à tout autre particulière à Homère,
 « qui en est le premier auteur chez les Grecs: motif pour lequel
 « il est représenté avec Hérodote dans un hermès double du Mu-
 « sée Pio-Clémentin. Au n.º 21 la Poésie ΠΟΙΗΣΙΣ assiste au sacri-
 « fice, tenant deux flambeaux élevés: on y voit aussi, n.º 22, la
 « Tragédie ΤΡΑΓΩΔΙΑ, qui a un vaste champ dans les poèmes
 « d'Homère; elle a la tête voilée, et des cothurnes aux pieds. La
 « Comédie, ΚΩΜΩΔΙΑ, qui a de même à moissonner dans ces poèmes,
 « est représentée au n.º 23 dans une attitude semblable, mais avec un
 « costume différent. Enfin on voit dans un même groupe, au n.º 24,
 « ΦΥΣΙΣ, la Nature sous l'emblème d'un enfant, que les opinions
 « et les mauvaises mœurs n'ont pas encore gâté; au n.º 25, ΑΡΕΤΗ,
 « la Vertu qui lève la main comme pour exhorter; au n.º 26,
 « ΜΝΗΜΗ, la Mémoire toute concentrée en elle même; au n.º 27,
 « ΠΙΣΤΙΣ, la Fidélité, tenant un doigt collé sur ses lèvres, et dans
 « la main gauche un cahier d'écritures ou de mémoires, par allusion
 « à l'exactitude d'Homère dans les relations qu'il nous a laissées
 « des actions et des mœurs antiques; et au n.º 28, la Sagesse,
 « ΣΟΦΙΑ, qui est couverte d'un voile, et avec une main au men-
 « ton, comme absorbée dans la méditation. Il est à remarquer que
 « les quatre dernières épigraphes sont l'une au dessous de l'autre,
 « et non deux à deux, comme dans les autres copies de ce marbre
 « précieux »,

L'Histoire.

La Poésie.

La Tragédie.

La Comédie.

La Nature.

La Vertu.

La Mémoire.

La Fidélité.

La Sagesse.

Les fêtes.

ARISTOTE nous apprend qu'on ne connaissait d'autres jours de
 fête chez les Grecs, que ceux qui étaient consacrés par l'usage aux
 festins et aux réjouissances après la moisson et la vendange (1). Ces
 festins avaient pour objet d'offrir aux Dieux les prémices des récol-
 tes, qu'on regardait comme des effets de leur libéralité. C'est pour-
 quoi on les appelait *Θοιναί*, ou *εοιναί*, parce qu'on les faisait en leur
 honneur. Mais le nombre des Divinités s'étant prodigieusement ac-

Point de fêtes
chez les anciens
Grecs.

(1) Aristot. *Ethic, ac Nicomach, liv. VIII. chap. IX.*

*Division
des fêtes en
trois classes.*

cru dans la suite, et le goût du luxe, fruit de la corruption des mœurs, ayant succédé à l'antique frugalité, les jours de fête se multiplièrent à l'infini, et se célébrèrent avec une somptuosité qui ne connut plus de bornes. Les sacrifices et les banquets furent accompagnés de jeux, de processions et de rites superstitieux, où étaient représentés les gestes des Dieux et des héros (1). On peut diviser en trois classes les fêtes de la Grèce : la première est celle des fêtes qui étaient communes à toute la nation ; la seconde comprend celles qui étaient particulières à chaque peuple de la confédération ; et à la troisième appartiennent les fêtes domestiques ou privées. Du nombre des premières étaient les fêtes, dont l'institution était fondée sur les besoins d'une association politique, et sur des rapports d'industrie et de commerce. Les fêtes dédiées aux Divinités du premier ordre, et celles consacrées par l'usage étaient d'une obligation générale dans toute la Grèce, et leur célébration avait lieu au printemps, à la moisson et aux vendanges ; elles étaient instituées en l'honneur de Cérés et de Bacchus, et le peuple y venait en plus grand nombre qu'à toutes les autres (2). Les fêtes qui se célébraient en l'honneur d'Apollon à Delphes, et de Jupiter à Olympie, étaient, par une institution politique, communes en quelque sorte à toute la nation : on y accourait de tous les pays de la Grèce, et l'on pourrait les appeler pour ainsi dire les fêtes de la confédération Grecque. A la seconde espèce appartenaient les fêtes, que chacun des peuples qui la composaient célébrait en l'honneur de ses Dées tutélaires, ou des héros avec qui il croyait avoir une relation particulière, ou en mémoire des grands événemens qui avaient

(1) V. Potter. *Arch. gr. liv. II. chap. XIX.* ainsi que Meursius et Castellano in *Thes antiq. graec.* etc.

(2) Les fêtes appelées *Adoniennes*, qui se célébraient en l'honneur de Vénus, étaient communes à presque toutes les villes de la Grèce ; elles duraient deux jours, dans le premier desquels on portait en procession, au son des flûtes et en grande pompe, les statues d'Adonis et de Vénus. On y célébrait aussi les cérémonies et les sacrifices particuliers aux rites funèbres, en mémoire de la mort d'Adonis, et l'on y portait des vases remplis de toutes sortes d'herbages et surtout de laitue, par allusion au lit de laitue, sur lequel on croyait que Vénus avait déposé Adonis expirant. Le second jour était consacré à la joie, en reconnaissance de la faveur que Proserpine avait accordée à Vénus en rendant à la vie son cher Adonis, et en lui permettant de passer avec lui la moitié de chaque année.

illustré son propre pays. Telles étaient les fêtes *aphrodisiennes* ou de Vénus, dont la célébration se faisait à Amathoute et à Paphos. Cynire, dans la famille de qui on prenait les prêtres de cette Déesse, en avait été le fondateur. Un des rites les plus remarquables qui accompagnaient cette solennité, était celui qui obligeait les candidats à faire hommage d'une pièce de monnaie à Vénus comme prostituée, en échange de laquelle on leur donnait une mesure de sel, par allusion à la naissance de cette Déesse fille de la mer, et un *φαλλον*, pour indiquer qu'ils étaient consacrés au culte d'une Déesse lascive. Telle était encore la fête de la fédération des Ioniens, que les habitans de sept villes de cette nation célébraient en l'honneur de Neptune dans un désert près de Micala; et du même genre était aussi celle que les Spartiates célébraient en l'honneur de Brasidas, un de leurs héros. Les fêtes nuptiales, généthliques et funèbres, dont nous avons déjà parlé, composaient la dernière des trois classes que nous venons d'indiquer.

Les Athéniens avaient plus de divinités, et par conséquent plus de fêtes que tous les autres peuples de la Grèce: aussi n'y avait-il presque pas de jour chez eux, qui ne fût un jour de fête (1). Démosthène parle d'une loi qui défendait toute sorte de travail dans ces solennités, qui suspendait le cours même de la justice et du commerce, qui interdisait toute marque de deuil, et enjoignait aux citoyens de se livrer uniquement aux plaisirs et à la joie. Les fêtes avaient à Athènes une magnificence, qui pouvait les faire comparer à des représentations théâtrales. Les frais en étaient à la charge du trésor public. Les trésors des trente tyrans expulsés par Trasibule furent destinés à cet objet. La république étant rentrée dans son premier état de démocratie, les citoyens les plus riches dont on redoutait l'opulence, furent souvent obligés de donner une grande partie de leurs biens pour les fêtes publiques. Mais ce serait *infinitum opus*, dit Potter, que de vouloir faire l'énumération de toutes les fêtes de la Grèce, attendu qu'il n'y avait presque pas d'homme qui eût bien mérité de la patrie, auquel on n'eût décerné des honneurs de ce genre. Nous ne pouvons donc mieux faire à cet égard, que de renvoyer nos lecteurs aux ouvrages de Meurs, Castellano, Potter et Moutfaucon, où ils trouveront les principales fêtes des Grecs, décrites avec beaucoup d'éru-

Fêtes
aphrodisiennes.

Fête
de Neptune.

Fêtes
des Athéniens.

Loi relative
aux fêtes.

Dépenses
pour les fêtes.

(1) Xénoph. *De Rep. Athen.*

tion (1). Nous nous bornerons à donner ici le détail de deux de ces principales fêtes qui sont, les *Panathénées* et les *grandes Dionisiaques*; et nous dirons aussi quelque chose des fêtes de Diane à Ephèse.

Petites
Panathénées.

Combat
des flambeaux.

Autres
combats divers.

Les fêtes qui furent instituées par Ericthone ou Orphée en l'honneur de Minerve, Déesse tutélaire d'Athènes, furent appelées *Αθηναία*, jusqu'à l'époque de la réunion de tous les bourgs de l'Attique par Thésée, où elles furent renouvelées et augmentées sous le nom de *Παναθηναία*, ou *Panathénées*. Dans le commencement, leur durée était d'un seul jour; elle fut prolongée ensuite de plusieurs autres, et la célébration s'en fit avec toute la pompe et la magnificence imaginables. Il y en eut en outre de deux sortes: les *grandes Panathénées*, qui avaient lieu tous les cinq ans, et commençaient au XXII du mois Hécatombéon (2); et les *petites Panathénées*, qui se faisaient tous les trois ans, ou, selon quelques-uns tous les ans, et commençaient le XX ou XXI du mois Targélion (3). Il y avait trois combats auxquels présidaient dix personnages, qui étaient élus par les dix tribus de l'Attique. Le soir du premier jour on faisait le combat des flambeaux, où figuraient d'abord des hommes à pied, puis des hommes à cheval. Les concurrents étaient placés à des distances égales, entre l'autel de Prométhée et les murs de la ville. Le premier allumait le flambeau sur l'autel, et le portait en courant au second, qui le transmettait de même au troisième, et ainsi de suite. Celui qui le laissait éteindre ne pouvait plus concourir. Il fallait, pour remporter le prix, avoir parcouru toutes les stations. Le second combat était celui des Athlètes, qui avait lieu dans le Stade: on peut rapporter à cette

(1) Il faut lire aussi l'ouvrage de Chaussard, *Fêtes et Courtisanes de la Grèce. Supplément aux Voyages d'Anacharsis et d'Anthénor*.

(2) *Εκατομβαιων*, le premier mois des Athéniens, qui commençait au solstice d'été, et ainsi appelé à cause des hécatombes qui se faisaient dans ce mois; il répond à la fin de juin, et à la première partie de juillet. V. Svidas et Potter.

(3) *Θαργηλιων*, l'onzième mois des Athéniens, qui correspond à celui d'avril, et dans lequel on célébrait les fêtes d'Apollon et de Diane, ou, selon quelques écrivains, du Soleil et des Heures. On appelait ces fêtes *Targéliques*, parce qu'on y portait dans certains vases appelés *targheloe* les prémices des moissons. La principale cérémonie avait lieu le dernier jour du mois.

lutte la danse Pyrrhique, qui était exécutée par des enfans armés, en mémoire du triomphe de Minerve sur les enfans de Titan. Le troisième était un exercice de musique, dont Périclés était l'instituteur, et dans lequel on chantait les louanges d'Harmodius et d'Aristogiton, qui avaient délivré la patrie de la tyrannie de Pisistrate, ainsi que celles de Trasibule, auquel les Athéniens étaient redevables d'être affranchis du joug des trente tyrans. A ce genre d'exercice appartenait aussi le chant et la pantomime du chœur dont nous parlerons bientôt, avec les quatre compositions poétiques, dont la dernière était du genre de la satire. Chacune de ces fêtes était suivie d'un combat naval simulé, qui se donnait près le promontoire Sunium. Le prix qu'on donnait au vainqueur dans tous ces jeux était un vase d'huile, (dont il devait disposer comme bon lui semblerait sur le lieu même, attendu qu'il n'était pas permis de le transporter hors de là), et une couronne faite avec des branches des oliviers de l'Académie, qui étaient particulièrement consacrés à Minerve. Ces fêtes se terminaient par un grand sacrifice, pour lequel chaque bourg de l'Attique fournissait un bœuf. Il fallait, pour assister à ces solennités, être en robe blanche et propre.

Les *grandes Panathénées* se célébraient à peu près de la même manière que les petites, mais avec plus de magnificence. On y portait en procession le *peplum* ou voile de Minerve, qui était tissu exprès pour cette fête par la main de jeunes filles de la plus grande distinction. C'était une espèce de robe blanche, sans manches, et brochée en or. On y voyait représentés les gestes de la Déesse contre les Géans, avec les images de Jupiter, des héros et des personnages qui s'étaient illustrés par de grandes actions. C'est pour cela qu'on appelait les hommes d'un haut mérite *ἀξιοί πεπλον*, c'est-à-dire *dignes d'être représentés en broderie sur la robe de Minerve*. La procession se faisait de la manière suivante. On gardait dans le Céramique hors de la ville une espèce de navire, qui était destiné à cette solennité, et au mât duquel était attaché le *peplum* en guise de voile : ce navire était traîné, à l'aide de machines cachées, jusqu'au temple de Cérès Eleusine, et de là jusqu'à l'Acropole, où on le plaçait sur la statue de Minerve, qui était couchée sur un lit de fleurs. La procession était composée d'hommes et de femmes de tout âge et de toutes les conditions. A la tête marchaient les vieillards des deux sexes, portant des branches d'olivier ; ils étaient suivis des jeunes

Grandes
Panathénées.

Procession.

gens armés de lances et de boucliers, et accompagnés des étrangers établis dans l'Attique, ayant en main un vase en forme de petite barque, qui indiquait leur qualité d'étrangers. Venaient ensuite les femmes avec les *ἑθριαφόροι*, c'est-à-dire les femmes de ces mêmes étrangers, qui portaient des seaux : après elles on voyait une troupe de jeunes garçons, qui chantaient des hymnes en l'honneur de la Déesse, la tête ceinte de couronnes de millet, et vêtus de robes de laine brune, en mémoire de Coprée qui fut tué, en voulant écarter de l'autel les bergers d'Hercule. Suivaient les Canéphores, qui étaient choisies parmi les jeunes filles du plus haut rang ; et après elles, celles d'une condition inférieure, qui portaient des parasols et de petits sièges. La procession était fermée par des troupes d'enfans en robe blanche. On ouvrait aussi les prisons dans ces solennités : on distribuait des couronnes d'or aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, et l'on chantait les poèmes d'Homère, d'après un usage qui fut introduit par Hipparque fils de Pisistrate. Nous observerons enfin qu'on faisait dans ces Panathénées, ainsi que dans les petites, des vœux et des sacrifices en l'honneur des Platéens, en reconnaissance de la bravoure avec laquelle ils avaient combattu pour les Athéniens à la bataille de Marathon. A ces fêtes présidaient les *Nomofulaces*, ou gardiens des lois, le front ceint d'une bandelette blanche ; et les préparatifs s'en faisaient dans un lieu destiné à cet effet, en dedans de la porte Pyrée, et près du temple de Cérés.

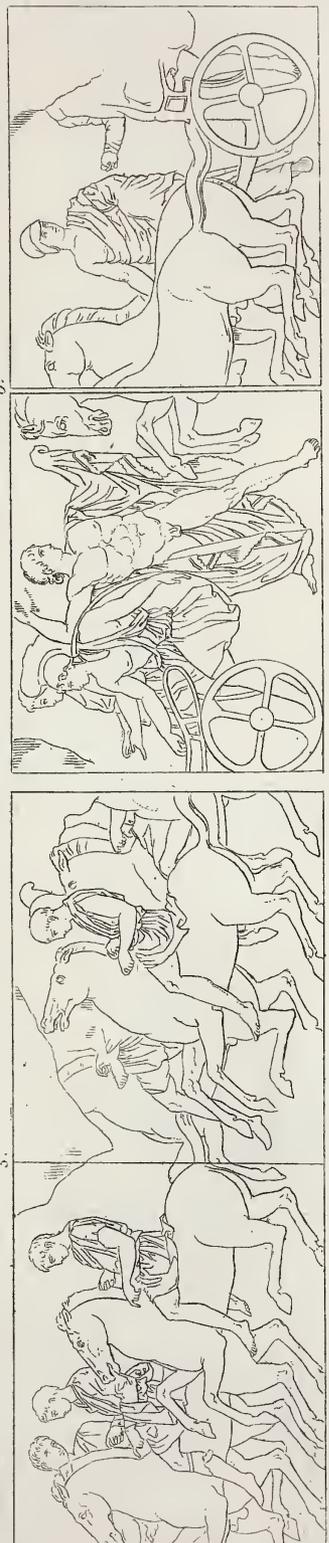
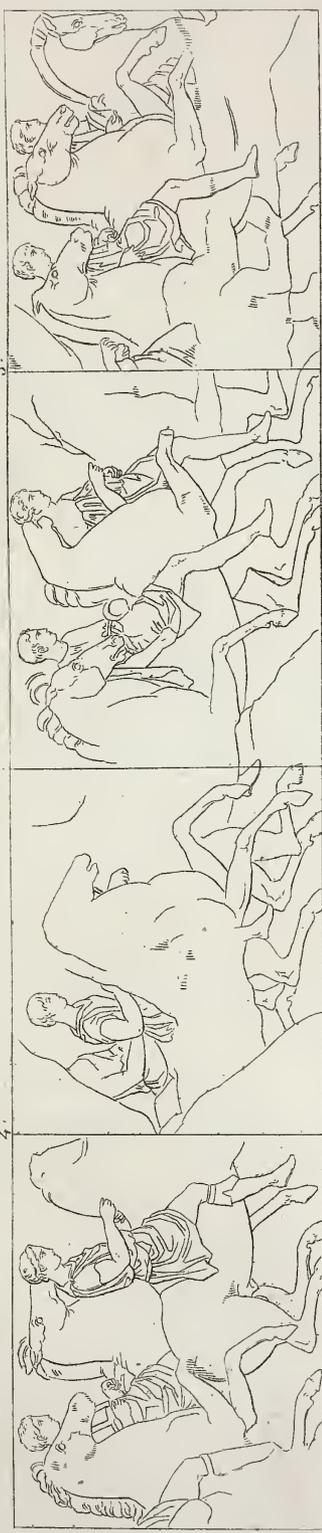
Nomofulaces.

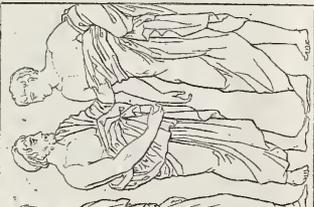
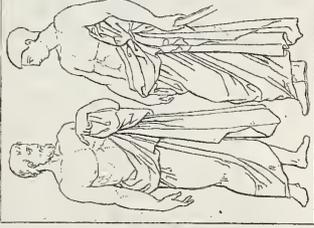
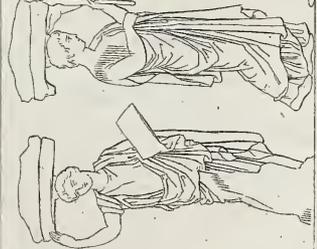
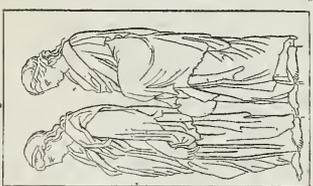
*Image des
Panathénées.
dans la frise
du Parthénon.*

Les planches 74 et 75 offrent l'image de la procession des fêtes Panathénées, telle qu'on la voyait représentée sur la frise extérieure qui décorait le plafond du périptère du Parthénon : ouvrage admirable pour ce qui regarde l'art, et de la plus haute importance pour le costume (1). Nous suivrons les traces de Stuart dans la description que nous allons en donner. Le n.º 1 de la planche 74 représente deux jeunes gens, prêts à monter à cheval, avec d'autres cavaliers qui sont déjà en marche. La frise, sur une longueur de plus

Cavaliers.

(1) Nous avons tracé ces planches d'après les dessins de Stuart, en ayant soin cependant de les comparer avec les marbres de Lord Elgin (London, Th. Darvison, 1818), et en y ajoutant les restaurations qui ont été faites à ces marbres. La frise a 3 pieds 4 pouces de hauteur, et se prolonge tout autour de la façade extérieure du mur du sanctuaire, en sorte qu'elle a au moins 520 pieds de longueur. V. les Antiquités d'Athènes de Stuart, édit. franc. Tom. II. pag. 26.





de 60 pieds de chaque côté, comprenait les cavaliers dont une partie du cortège était composée. Leur habillement présente trois différences remarquables : les uns portent la chlamyde et la tunique ; les autres la tunique sans la chlamyde, et les troisièmes n'ont pour tout vêtement qu'une draperie flottante. Stuart ne nous a donné que quatre autres dessins de cette cavalerie, n.ºs 2, 3, 4 et 5, qui lui semblent comprendre tous les différens costumes qu'on trouve dans l'original. Le premier et le dernier de ces numéros appartiennent au côté septentrional du temple, et les deux autres au côté méridional. Les cavaliers sont précédés des conducteurs des chars, n.º 6, 7 et 8. On remarque dans le dernier un jeune homme, qui est peut-être un vainqueur à la course des chars, et près de lui un homme qui va pour le couronner. L'espace qui est entre ce dernier numero et le premier de la planche suivante offre un grand vide, occasionné par la destruction totale de cette partie de la frise. Le n.º 1 de la planche 75 représente trois *scaféphores*, ou hommes qui portent les navettes. Il y a dans l'original une autre lacune considérable, jusqu'au sacrificateur et au taureau n.º 2, qui appartient au front septentrional de la gouttière, formant l'angle de la frise entre le nord et le midi. Le n.º 3 présente l'autre front de cette gouttière angulaire, et par conséquent l'extrémité septentrionale de la façade orientale du temple : on y voit deux jeunes femmes qui portent des patères. Au n.º 4 sont les *Hydriaphores*, ou porteuses d'eau avec des amphores, précédées d'une femme qui approche la main à un candélabre, comme pour aider ceux qui le portent. Après une autre grande lacune la frise se montre en une seule masse, qui est la plus étendue et occupe presque tout le milieu de la façade orientale : on y voit un Dieu ou une Déesse, qui peut-être Neptune et Cérés, avec deux autres figures, dont l'une est un jeune homme qui présente une draperie pliée en plusieurs doubles, ou qui aide à la soutenir avec l'autre figure, qui a l'air d'un homme occupé à l'examiner bien attentivement. Stuart croit que cette draperie pourrait bien être le *peplum*. On voit encore dans la même masse la prêtresse, qui pose une corbeille sur la tête d'une jeune fille, et lui donne une torche, tandis qu'une autre femme a déjà sur la tête une corbeille semblable, et tient une tablette à la main (1). De ce nombre sont trois Déi-

*Conducteurs
des chars.*

Scaféphores.

Hydriaphores.

*Peplum.
Prêtresses.*

(1) Ce sont peut-être les deux Canéphores, dont parle Pausanias

tés, qui sont peut-être Junon et Vulcain qu'on voit assis, et Iris qui est debout devant eux. Vulcain semble être signalé ici par une chaussure beaucoup plus haute et plus grosse que l'autre. Le n.º 6 présente aussi une grande partie de la même frise sculptée dans une seule masse : on y voit assis Jupiter, les Dioscures et un héros qui semble être Thésée. Les figures en pied ont l'air de Hiérophantes, qui expliquent aux initiés quelque mystère : car il paraît, d'après un passage de Proclus cité par Meurs, que certains mystères faisaient partie de cette solennité (1). Le n.º 7 est une pièce de la frise contigue à la précédente : on y voit un autre Hiérophante avec un initié, ensuite diverses femmes, qui sont peut-être les *Chadéphores*, ou porteuses de parasols, qui semblent ouvrir la procession. Les sacrificateurs et les victimes, n.º 8, se trouvent sur le côté méridional du temple. Le n.º 9 représente quelques cavaliers qui sont du même côté, et dont l'habillement est différent de celui des cavaliers qu'on voit sur le côté septentrional. Nous croyons à propos de joindre ici les deux groupes, n.ºs 10 et 11, que les éditeurs Français de l'ouvrage de Stuart ont fait copier sur les dessins originaux de M.^r de Nointel, et qu'on trouve aussi rapportés à la I.^{re} planche du III.^e vol. des antiquités de Montfaucon. Ils servaient d'ornement à deux métopes de la frise extérieure du temple, qui ont été détruites. La petite statue entre les deux femmes n.º 11, est probablement la copie de l'image que les Athéniens croyaient tombée du ciel, et que l'on conservait dans le temple de Minerve Poliade. Il n'est guères vraisemblable en effet, qu'on plaçât sur le lit de fleurs, dont parle Esichius, la statue colossale de la Déesse, qui était un des ouvrages les plus admirables de Phidias ; il est plus naturel de croire que c'était la petite statue de

Hiérophantes.

Chadéphores

*Petite statue
de Minerve
en bois.*

Att. c. 27. « Près du temple de Minerve Poliade, dit-il, habitent deux vierges, que les Athéniens appellent Canéphores, ou porteuses de corbeilles. Ces vierges passent un certain tems au service de la Déesse ; et le jour de sa fête, elles vont au temple dans la nuit, et y reçoivent des mains de la prêtresse de Minerve les corbeilles, qu'elles mettent sur leur tête, sans qu'elles, ni la prêtresse sachent ce qu'elles contiennent ».

(1) « La fête des Panathénées semble destinée à présenter l'image de l'ordre parfait, qui s'étend de l'âme divine au monde matériel, et en même tems l'action distincte et particulière des divers éléments : car Minerve est en même tems la Déesse de la sagesse et de la guerre ». Proclus, Comment. I. sur le Timée.

bois qu'on mettait sur ce lit de fleurs, et qu'on la portait ainsi au Parthénon, pour y être exposée aux regards et à la dévotion de ceux qui accouraient à cette cérémonie mystérieuse. Nous terminerons ici la relation de ces fêtes célèbres : ceux qui désireraient les connaître plus en détail pourront consulter l'ouvrage que Meurs a publié sur ce sujet.

Les *Dyonisiaques*, ou fêtes de Bacchus, se célébraient dans toute la Grèce, mais plus particulièrement encore à Athènes; et l'on en trouve dans le voyage d'Anacharsis une belle description, qui est tirée en partie de l'Archéologie de Potter. Ces fêtes étaient de diverses sortes, savoir; les *antiques*, les *nouvelles*, les *grandes*, les *petites*, les *urbaines*, les *champêtres*, celles d'*automne*, celles du *printems*, celles de *nuît*, celles de *jour* etc. Ainsi le culte de Bacchus embrassait tous les tems, tous les lieux, et se reproduisait comme la Nature sous diverses formes. Nous ne parlerons ici que des *grandes*, dont la célébration avait lieu au printems, époque à laquelle les Athéniens recevaient le tribut de leurs alliés. On y faisait aussi une procession, où l'on représentait le triomphe de Bacchus après sa conquête de l'Inde. Les Bacchantes y paraissaient sous des déguisemens divers et extravagans. On y voyait les Faunes, les Satyres, Pan et Silène montés sur des ânes, ainsi que des hommes habillés en femmes, avec des robes parsemées de taches blanches, et qui leur descendaient jusqu'aux talons. Les uns traînaient des boucs pour les immoler; d'autres portaient des figures obscènes suspendues à de longues perches, et chantaient des hymnes licencieuses: on en voyait qui déchiraient les entrailles palpitantes des victimes en appelant Bacchus par des cris affreux, qui serraient des serpens dans leur mains, les entrelaçaient dans leurs cheveux, et s'en ceignaient le corps au grand effroi des spectateurs. Les individus des deux sexes et de tout rang y étaient presque tous masqués, et vêtus de peaux de faon ou de chevreau, de panthères ou autres bêtes féroces, avec des couronnes de pampres ou de lierre, ivres ou feignant de l'être, et mêlant leurs cris au bruit des cymbales, des sistres et autres instrumens de musique, les uns s'abandonnant à des accès de fureur, les autres formant des danses militaires, dans lesquelles ils portaient des vases au lieu de boucliers, et maniaient en guise de lance leurs thyrses, dont ils frappaient les spectateurs. Au milieu de cette troupe de forcenés marchaient avec ordre les chœurs des tribus. Les Canéphores, prises dans les familles les plus dis-

Dyonisiaques.

Procession,
ou triomphe
de Bacchus.

Lienophores.

tinguées de la ville, et le front embelli par la pudeur, portaient sur leur tête les corbeilles sacrées, qui contenaient avec les prémices des fruits, des gâteaux de diverses formes, des grains de sel, des feuilles de lierre et autres emblèmes mystérieux. Il y avait aussi les *Lichnophores*, ou porteurs du crible sacré de Bacchus, rite usité dans toutes les fêtes et dans tous les sacrifices qui se faisaient en l'honneur de ce Dieu. Ces solennités étaient en outre accompagnées de spectacles et de jeux, dans lesquels on mettait d'autant plus de magnificence, qu'au dire de Suidas, leur nombre progressif déterminait celui des années.

Culte
de Bacchus,
dont
était éteint.

Tome avec une
Bacchanale.

Nous ne rapporterons qu'un seul monument concernant les fêtes Dyonisiaques, comme nous venons de le faire pour les Panathénées : car si l'on voulait parler de tous les bas-reliefs, des camées et des peintures qui ont rapport aux Bacchanales, et que nous ont laissés les Grecs et les Romains, leur description exigerait plusieurs volumes. Il suffira de dire à cet égard, que le culte de Bacchus a toujours été le sujet favori des artistes de l'antiquité, et que c'est de là qu'est pris le plus grand nombre des peintures de leurs vases. La planche 76 représente une Bacchanale, qui est sculptée sur une de ces tines appelés *Arroi* chez les Grecs, et *lacus* ou *labra* chez les Romains, et dont on se servait dans la vendange (1). Les dix figures les plus grandes représentent cinq Faunes et cinq Bacchantes dansans. Les Faunes ont les cheveux hérissés, des cornes naissantes et des queues courtes : au dessous de leur mâchoire pendent deux espèces de glandes, pour indiquer peut-être qu'ils sont de l'espèce de la chèvre ; il portent tous des couronnes de pin (2),

(1) Ce bas-relief est rapporté par Visconti, Mus. Pio-Clémentin 7. IV. Planch. 29 et 30. Il sert d'ornement à un grand bassin en marbre, qui fut découvert en 1777, dans les fondemens de la sacristie du Vatican. « Le bord supérieur de ce bassin, dit Visconti, décoré de beaux ovales qui semblent l'avoir terminé sans couvert, les deux têtes de lion qui servent d'embellissement à deux ouvertures par où pouvait s'écouler le jus des grappes, sa forme elliptique même et sa capacité, donnent lieu de présumer qu'il était destiné à l'usage des vendanges plutôt, qu'à servir de sépulcre. . . . la variété et l'élégance qu'on remarque dans les figures des danseurs, peuvent les faire regarder comme des copies fidèles d'originaux admirables, que le tems nous a ravis.

(2) Le pin était cher à Pan dieu des Satyres et des Faunes, et c'est pour cela qu'il fut aussi introduit dans les cérémonies de Bacchus.



et autour de leurs membres des *pardalides*, ou peaux de panthères et de tigres. Leurs thyrses, ainsi que ceux des Bacchantes leurs compagnes, laissent voir au bout le fer à découvert, tels qu'on les trouve décrits dans les guerres de l'Inde. Les flûtes à double tuyau, les houlettes, les *préséricoles* et les cymbales qu'on y voit, sont les attributs ordinaires des adorateurs de Bacchus. « Quatre des Bacchantes, dit Visconti, se tiennent sur la pointe du pied dans l'action d'une danse, dont le mouvement animé et violent est encore plus sensible dans quelques-unes, à la position de leur tête renversée en arrière, et dans toutes aux ondulations de leur vêtement. La première joue des cymbales, et la troisième des timbales en dansant, tandis que la seconde relève délicatement le bord d'un manteau court, qui se renfle sur ses épaules. La tunique à la Spartiate de la troisième, sans couture sur les flancs, se ramasse d'un côté dans la rapidité du mouvement, et lui laisse, par une idée bizarre de l'artiste, presque tout le reste du corps nu. La quatrième semble exécuter le genre de danse appelé *Cernophoros*, en tenant de la main gauche le *crible mystique*, dans lequel on voit le *phallus* couvert d'un voile (1). La dernière figure, qui semble la *Coryphée* du thyrsé, est peut-être Nysa, la nourrice de Bacchus, dont la figure colossale et mobile d'elle-même par le moyen d'un secret mécanisme, était pompeusement portée à Alexandrie sur un char, avec le même habillement qu'on lui voit ici; elle s'y levait de tems en tems debout, pour verser du lait de la *firole* qu'elle tenait dans la main droite, et se rassoyait ensuite sur son siège: notre figure a cela de différent, qu'au lieu de thyrsé, elle tient dans la main gauche un grand flambeau, dont l'usage était commun aux fêtes de Cérès comme à celles de Bacchus. Les crânes de bouc sculptés au bas du monument font allusion aux sacrifices qui se faisaient au tems des vendanges. Les Génies montés sur des panthères sont des Génies Bacchiques, et les deux grandes têtes de lion indiquent les rapports de cet animal avec les fêtes Dyonisiaques: car le lion, qui était consacré à la mère des Dieux, passa ensuite dans les cérémonies du culte de Bacchus,

Cernophoros.

Coryphée.

On raconte que dans la pompe que célébra Ptolémée Philadelphe en l'honneur de Bacchus, il y avait cinq cents jeunes filles portant des couronnes d'or, qui imitaient des feuilles de pin.

(1) Le crible, appelé par Virgile *mystica vannus Iacchi* (Géorg. I. v. 166), avait servi de berceau à Bacchus, selon l'usage antique.

qui se confondit avec celui de Cibèle; il est en outre l'emblème des transports de fureur qui agitaient les Ménades, et leur donnaient une force au dessus de celle des animaux les plus redoutables: motif pour lequel elles se vantaient, dans un épigramme Grec, de revenir de la chasse avec les têtes des lions qu'elles avaient terrassés ».

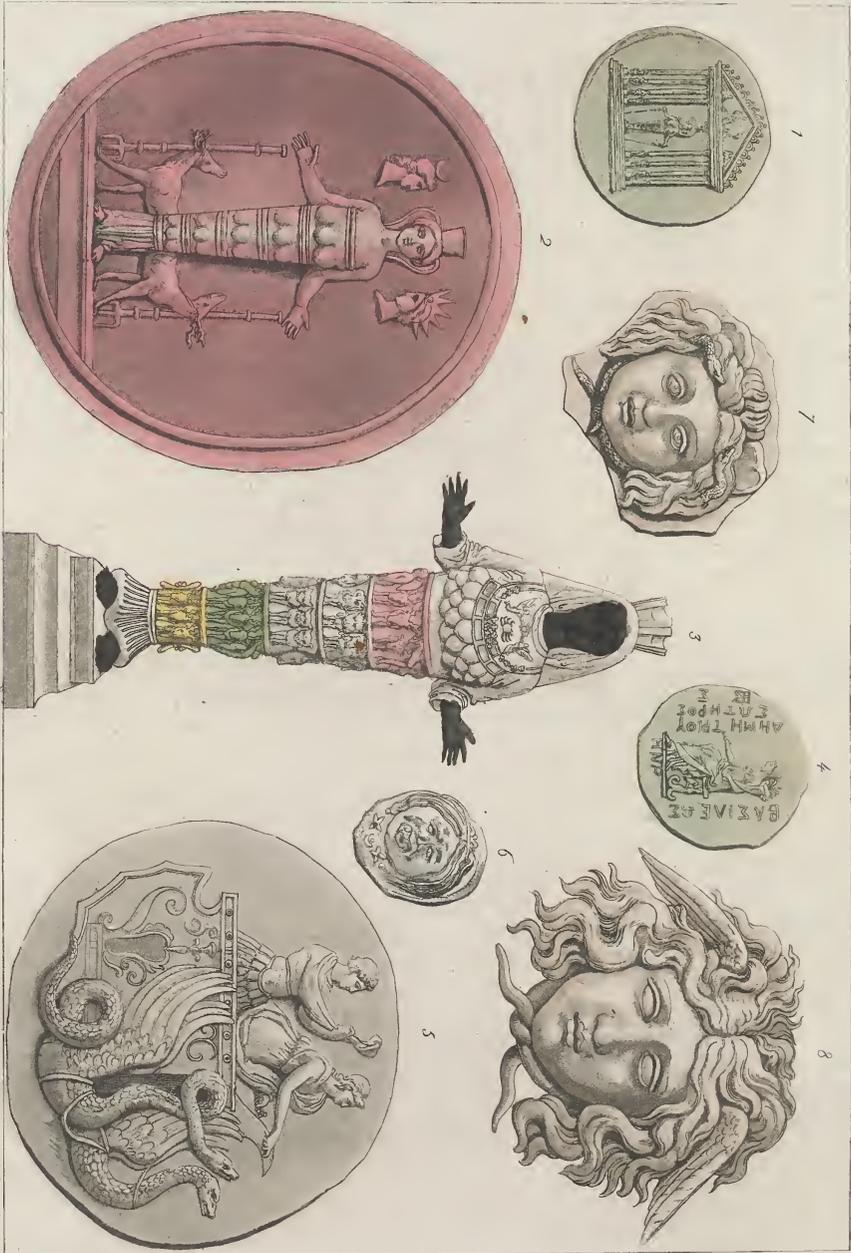
Fêtes de Diane
à Ephèse.

Les fêtes qui se célébraient à Ephèse en l'honneur de Diane différaient peu de celles que nous venons de décrire; mais ce qui les rendait fameuses était moins la majesté des cérémonies, que la haute réputation de l'idole de la Déesse, la magnificence de son temple, et le grand nombre de personnes qui y accouraient de toutes les parties de la Grèce. Ces fêtes étaient accompagnées de danses, de banquets, de jeux de toute espèce, de sacrifices et d'offrandes de gâteaux faits avec du miel et du fromage, et dont quelques-uns avaient la figure d'un cerf: on y faisait aussi des initiations. La pompe commençait par une procession précédée de flambeaux, dont la clarté imitait celle de la Lune: venaient ensuite des musiciens, des chevaux, des chiens, des hommes armés pour la chasse, et enfin des chœurs de jeunes filles élégamment vêtues qui fermaient le cortège. Ces jeunes filles et les hommes bien nés pouvaient seuls entrer dans le temple (1), qui était un des plus beaux édifices de la Grèce, et passait pour une des merveilles de l'univers. Il fut incendié vers l'an 356 de notre ère par un certain Erostrate, qui ne se porta à cet excès que dans la vue d'immortaliser son nom. On le rebâtit quelques années après sur les mêmes fondemens, en y employant les colonnes qui en faisaient auparavant le principal ornement (2). On assure que les femmes d'Ephèse donnèrent tout ce

Temple
d'Ephèse

(1) Svidas. Pollux, L. VI. c. XI. Athen. L. XIV. Hesych. Etymol. Achilles Tatius L. VII.

(2) Pline, liv. XXXV. chap. XIX. parle ainsi de ce temple: *Magnificentiae vera admiratio extat templum Dianae Ephesiae ducentis, vel ut alii volunt, quadringentis viginti annis factum a tota Asia: in solo id palustri fecere, ne terrae motus, aut hiatus timeret. Rursum ne in lubrico atque instabili fundamenta tantae molis locarentur, calcatis ea substravere carbonibus, dein velleribus lanae. Universo templo est longitudo quadringentorum viginti quinque pedum, latitudo ducentorum viginti. Columnae centum viginti septem a singulis regibus factae; sexaginta pedum altitudine, et ex iis triginta sex caelatae.* Selon Vitruve l'architecture de ce temple était d'ordre Ionique: *Primumque aedes, dit-il, Ephesi Dianae Ionico genere ab Ctesiphonte Gnossio, et filio ejus*



C. Adriaens, inv.

qu'elles avaient de plus précieux pour son rétablissement. Ce nouveau temple, selon les savantes conjectures du Marquis Poleni, était de même grandeur que l'ancien, dont Pline nous fait connaître les dimensions. Ainsi il devait avoir 425 pieds grecs (environ 130 mètres) de longueur, sur 220 (67 mètres et 2 décimètres) de largeur, et 60 (17 mètres 8 décimètres) de hauteur : le plafond, qui était en cèdre, était soutenu par 127 colonnes d'ordre ionique, dont trente-six étaient ciselées, et les portes étaient en cyprès (1). On voit sous le n.º 1 de la planche 77 un médaillon d'Adrien, représentant le temple de Diane à Ephèse, avec huit colonnes élégantes, dont les bases sont ornées de statues : au milieu est l'image de la Déesse, et l'on voit sur le fronton deux petites figures faisant un sacrifice sur un autel (2). Ce temple renfermait une statue colossale, non moins célèbre que l'édifice même ; sa forme était passée de l'Égypte en Grèce à une époque très-reculée, et dans cette solennité on la découvrait aux yeux du peuple. C'était un ouvrage de ceux qu'on appelait *polychrome*, dont nous avons déjà parlé. Cette statue était une figure hiéroglyphique, sous laquelle était représentée la *Nature*, avec des attributs peu différens de ceux d'*Isis*, qui avait la même signification chez les Égyptiens. Vitruve croit que le fond, ou l'*âme*, en était de cèdre : Pline le fait d'ébène, et d'autres écrivains de bois de vigne. Le Consul Muciauus, cité par Pline (3), dit qu'elle avait des ouvertures par où l'on faisait couler dans son intérieur de l'huile de nard, *ut medicatus humor alat, teneatque juncturas*. C'est d'après ce témoignage, que M. Quatremère croit pouvoir conjecturer, que les *hiéroglyphes*, ou les parties allégoriques rapportées sur ce simulacre, étaient d'ivoire : cependant il paraîtrait, d'après Xénophon, qu'elles étaient d'or, car cet écrivain dit qu'il avait consacré dans son petit temple de Chillon une

Statue
de Diane.

Metagene est instituta : quam postea Demetrius ipsius Dianae servus, et Poenius Ephesius dicuntur perfecisse. On lit dans Pline que ce temple fut rebâti sept fois.

(1) Il faut voir, au sujet de ce temple fameux, le savant mémoire du Marquis Poleni, inséré dans les Actes de l'Académie de Cortona : *Saggi di Dissertazioni*, tom. I. part. II. n.º 13 et 14.

(2) Venturi, *Mus. Alb. L. XIV.* Est aussi rapporté par Millin, *Gall. Myth. XXX. 109.* Dans l'exergue on lit ΕΦΕCΙΩΝ, monnaie des Ephésiens.

(3) Liv. XVI. chap. 40.

statue de Diane semblable à celle d'Ephèse, avec cette seule différence que celle-ci était d'or, et la sienne de cyprès.

*Description
de la statue
de Diane.*

Qu'elle que fût la matière dont cette statue était faite, les images qui nous en sont parvenues, soit sur des marbres, soit sur des pierres précieuses ou des médailles, portent toutes un grand nombre de mamelles sur la poitrine et même sur les flancs (1), et ne diffèrent entr'elles que par le nombre ou la nature des emblèmes (2). Plusieurs de ces statues ont le visage et les mains d'un marbre noir, et le reste du corps en marbres de différentes couleurs: ce qui donne à présumer, que la Diane d'Ephèse avait en effet le fond, ou l'âme, en ébène ou en bois noir. Le corps était ordinairement partagé par bandes, qui le faisaient paraître comme emmaillotté. Ces bandes présentaient les attributs ou les emblèmes de la Déesse. Le n.º 2 de la planche 77 est une image de Diane gravée sur une cornaline, qui a été publiée par Dominique Rossi, et dont Alexandre Maffei a donné la description (3). On y voit toutes les bandes couvertes de mamelles. Le savant commentateur n'est pas éloigné de regarder ces bandes comme les signes hiéroglyphiques des globes célestes, sur lesquels se meuvent les planètes. *C'est pour cela, ajoute-t-il, que dans le fameux coffre de Cypselus, Diane a à sa droite le lion (animal qui, selon les mythologues, participe de la nature du Soleil), et à sa gauche une*

(1) Voici ce que dit S.^t Jérôme, dans l'explication qu'il donne de la lettre de S.^t Paul aux Ephésiens, au sujet des mamelles qu'on voit dans toutes les statues de Diane: *Dianam, dit-il, multimammiam colebant Ephesii; non hanc venatricem, quae arcum tenet, atque succincta est, sed illam multimammiam, quam Graeci πολυμαστον vocant, ut scilicet ex ipsa quoque effigie mentirentur, eam omnium bestiarum et viventium esse nutricem.* Que la Diane d'Ephèse ne fût qu'une représentation emblématique de la Nature, c'est ce qu'attestent clairement les inscriptions Grecques gravées au pied de deux de ses statues, et rapportées par Montfaucon. Elles signifient, l'une; *la Nature toute pleine de variétés, mère de toutes choses*; et l'autre, *la Nature pleine de variétés.*

(2) Barthelemy est d'avis, que les images de la Diane d'Ephèse sont d'autant moins anciennes qu'elles sont plus chargées d'ornemens. «Sa statue, dit-il, ne présente d'abord qu'une tête, des bras, des pieds et un corps en forme de gaine. On y a ensuite appliqué les emblèmes des autres divinités, et surtout ceux qui caractérisent Isis, Cybèle, Cérès, etc.» *Voy. du jeune Anacharsis etc. Tom. VI. pag. 501. Paris, 1790.*

(3) *Gemme antiche figurate etc. Vol. II. Pl. 62.*

panthère, moins dans la vue d'indiquer la vertu du soleil sur la terre, que pour exprimer celle des autres planètes, qui, selon le sentiment de Probus, sont figurées par la peau de la panthère à cause de la variété de ses taches, dans lesquelles d'autres ont encore prétendu reconnaître la terre, de qui nous tenons tant de productions différentes. Ainsi, le voile dont est couverte la tête de la Déesse, peut faire allusion, soit aux ténèbres de la nuit, qu'éclairent les rayons de la Lune; soit à l'influence bienfesante des rosées qui se répandent à sa clarté, et contribuent si efficacement à la fertilité de la terre; soit enfin aux opérations secrètes de la nature. La couronne murale qui ceint son front annonce le règne de la nature; elle a ici les pieds nus et dégagés de toute entrave, au lieu de les avoir chaussés d'ocrées comme dans les autres statues que nous avons d'elle: ce qui peut être considéré comme l'expression de sa bonté et de sa tendresse maternelle envers les hommes, ainsi que l'a observé Menetrier à l'égard de la statue de cette Divinité qu'on voit dans le palais Barberini. Les cerfs, selon les Mythologistes sont l'emblème de la vélocité de la Lune dans son cours, et quelquefois on en fait un des attributs de Diane, comme Déesse de la chasse; en supposant qu'elle représente ici la nature, ces animaux pourraient encore se rapporter à elle comme emblèmes de l'éternité, parce qu'ils vivent long-tems. Les bras de cette statue sont appuyés sur deux supports, comme cela se pratiquait à cette époque de l'enfance de l'art, où les artistes n'osaient pas encore détacher les bras du corps de la statue, ainsi qu'on le voit par ce passage de Minucius Felix, *Diانا Ephesia mammis multis, et veribus extracta*. Le n.º 3 est une statue de Diane d'Ephèse du Cabinet de Brandebourg citée par Montfaucon. Elle a sur la poitrine une écrevisse couronnée par deux génies. Certains antiquaires croient voir dans cette écrevisse l'emblème du zodiaque, avec lequel la Lune a beaucoup de rapports: d'autres la regardent comme une allusion à la position maritime d'Ephèse. La première, la quatrième et la cinquième bandes sont parsemées de têtes de cerfs grossièrement faites: la seconde présente des têtes de lions, et la troisième de panthères: le voile qui la couvre est l'emblème de l'obscurité qu'elle dissipe, ou de la pudeur qui lui est si chère. La Diane du Musée Pio-Clémentin porte sur sa tête une tour, comme les images de Cybèle (1); elle a derrière

(1) Dans quelques images de Diane on voit sous la tour une cou-

la tête une espèce de nuage ou d'auréole, qui est peut-être l'emblème du disque lunaire, sur lequel on voit des animaux ailés, qui semblent être des aigles ou des griffons; elle a deux lions sur chaque épaule, et sur la poitrine divers signes du Zodiaque, tels que le taureau, les gêmeaux, le cancer, et quatre femmes dont l'une a des ailes: ces femmes sont peut-être des emblèmes des quatre saisons ou des heures; elle tient en outre deux guirlandes, composées l'une de divers fruits, et l'autre de gland dont les hommes ont fait leur première nourriture. Le reste du corps, depuis les mamelles jusqu'aux pieds, est divisé en compartimens où sont représentés des bœufs, des cerfs, des lions, des griffons et des victoires: des abeilles et des fleurs sont semées sur les côtés, et une partie du vêtement sort de dessous la gaine ou l'enveloppe, de manière à laisser à découvert la partie antérieure des pieds (1).

Les mystères.

*Difficulté
d'expliquer
les mystères.*

Il y a une relation si étroite entre les fêtes et les mystères, que les uns se confondent souvent avec les autres. Et en effet, les initiations aux mystères faisaient parties des cérémonies religieuses, et l'objet le plus important des grandes solennités. Mais comment soulever le voile qui les dérobaient aux yeux des profanes? L'obscurité dont ils sont enveloppés a donné lieu à une foule de systèmes, qui n'ont peut-être contribué qu'à en rendre la connaissance plus difficile (2). Les anciens écrivains, et surtout les Apologistes de l'église,

ronne de fleurs, surtout de roses et d'immortelles, peut-être par allusion à la forme et à l'éclat du disque de la lune. V. Plin. liv. XXI. chap. 25. et Lil. Gyrald.

(1) Mus. Pio-Clément. 1. 32. Au sujet de Diane voyez Menetrier, et le VII.^e vol. du Trésor de Gronove.

(2) Suidas fait dériver l'étymologie des mystères, de ces mots ἀπὸ τοῦ μύειν τὸ στόμα, qui veulent dire *fermer la bouche*, parce qu'il était défendu sous des peines terribles de révéler les secrets qu'ils cachaient. L'accusation faite à Eschile d'avoir révélé quelques mystères dans ses tragédies faillit, comme on le sait, lui coûter la vie. Ce sujet a été traité au long par Clasène, Boulenger, Eggeling, Meurs et Menetrier, dont on trouve les ouvrages dans le VII.^e Tome du Trésor de Gronove. A ces auteurs on peut joindre Paw, Boulanger (*Antiq. dévoil.*), Fréret, Warburton et Gêbelin. Mais l'ouvrage le plus intéressant à voir sur cette matière est celui du Baron de Sainte-Croix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples etc.* C'est celui que nous avons particulièrement pris pour guide dans nos recherches.

nous ont néanmoins laissé quelques indices, qui peuvent nous aider à pénétrer le secret de ces mystères, sans qu'il nous faille pour cela recourir à des hypothèses, ou à des conjectures incertaines. On demande d'abord, quelle était l'origine des mystères. Les plus anciens étaient ceux des *Cabires*, lesquels avaient été institués dans la Samothrace à l'époque où les Pelasges habitaient cette île. Strabon nous apprend, qu'on appelait anciennement *Cabires* les prêtres Pelasges, qui introduisirent en Samothrace le culte religieux. Ce culte n'eut dans le commencement que deux *Déités*; le Ciel, appelé en langage mystérieux *Axieros*, qui veut dire *digne d'amour* ou *vénérable*, et la Terre, *Axiokersos*, ou *digne épouse*. A ces deux *Déités* on donna dans la suite une fille appelée *Axiokersa*, et enfin on y joignit un Dieu d'un ordre inférieur, connu sous le nom de *Cadmillus*. Cette première altération du culte chez les Samothraces vint, de ce qu'ils avaient adopté les Divinités des Egyptiens et des Phéniciens (1). En continuant d'admettre les traditions et les cérémonies étrangères, ce peuple se servit du nom de ses premiers prêtres, c'est-à-dire des *Cabires*, pour désigner ses anciennes divinités, qu'il confondit ensuite avec celles de la Grèce. L'une de ces divinités devint Cérès, l'autre Proserpine, la troisième Pluton, la quatrième Mercure selon le langage des profanes, tandis que pour les initiés celle-ci était l'*Horus* de l'Égypte ou l'*Jacchus* d'Eleusis. La doctrine *orphique* pénétra même dans la suite jusqu'en Samothrace, et depuis lors les *Déités Cabiriques* y furent confondues avec Vénus, avec Pothon et avec Phaéton. *Axieros* devint Phaéton, le Ciel ou la Lumière; *Axiokersa* Vénus ou la Terre fécondée, et le jeune *Cadmillus* Pothon ou Cupidon. Les Dioscures furent aussi mis au nombre des Divinités *Cabiriques*: leur présence fut reconnue par les marins comme un signe d'heureux augure: le feu sacré, qu'on appelle aujourd'hui *feu Saint Elme*, n'était autre chose que l'apparition des Dioscures, comme *Déités Cabiriques*. Athènes et plusieurs autres villes adoptèrent le culte de Samothrace; mais cette île conserva long-tems le droit des initiations, dont elle tirait beaucoup de richesses (2).

*Mystères
des Cabires.*

*Déités
Cabiriques.*

(1) Diod. de Sic. liv. III. §. 55. Voyez aussi Jablonski *Proleg.* pag. 60.

(2) Strabon parle des Cabires comme étant les ministres d'Hécate: quelques écrivains les prennent pour les ministres de la mort; les uns les font fils de Vulcain, d'autres les confondent avec les Pénates. Bochart tire de ce nom l'étymologie du mot Arabe *Cabir*, qui veut dire *puissance*. Et en effet, les Latins donnaient aux Cabires les noms de *Dii potentes* et même *Dii socii*.

Dactyles,
Curetes,
Corybantes
Telchines.

Les *Dactyles*, les *Curetes*, les *Corybantes* et les *Telchines* ont beaucoup de rapports avec les *Cabires*, tant par la conformité de leurs cérémonies religieuses, que par l'antiquité de leur institution. Ces prêtres semblent aussi n'avoir été dans le commencement que les ministres du culte du *Ciel* et de la *Terre*, et avoir eu beaucoup de part à la civilisation des divers pays de la Grèce; mais leur religion primitive s'étant insensiblement altérée, par la multiplicité toujours croissante des Divinités, par le changement des mœurs et l'introduction de cultes étrangers, leurs successeurs firent de l'ancienne doctrine un secret, qui devint l'objet des initiations aux mystères en Crète, en Phrygie, à Rhodes et autres lieux. Il arriva de là, comme des *Cabires*, que ces prêtres furent confondus par les profanes avec les *Dioscures* et les *Lares*, et qu'on en fit, de simples ministres qu'ils étaient de l'ancien culte, des Divinités tutélaires. Mais tous ces mystères furent en quelque sorte éclipsés par la célébrité de ceux d'Eleusis, qui conservèrent seuls cette dénomination (1). Les marbres de Paros semblent faire remonter l'époque de leur institution au règne d'Erechthée, c'est-à-dire vers l'an 1397 avant l'ère vulgaire (2). Thucydide, Plutarque, Apollodore, Pausanias et autres écrivains parlent d'une guerre, qu'Erechthée Roi de l'Attique eut à soutenir contre Eumolpus, qui commandait à Eleusis. Les Eleusiens se soumièrent enfin à Erechthée, à condition, dit Pausanias, que le sacerdoce de Cérès et de Proserpine serait conservé à Eumolpus et à ses descendants. Mais l'histoire de Cérès doit être envisagée sous deux aspects, savoir; celui de l'antique tradition dans toute sa simplicité, et celui de la tra-

Mystères
d'Eleusis.

(1) Les mystères d'Eleusis prirent comme les autres la dénomination d'*Orgies* et de *Téletes*. Le mot *orgie* vient du grec *οργη*, qui veut dire *fougue*, peut-être parce que les rites de Bacchus, qu'on désignait particulièrement sous ce nom, se célébraient avec une espèce de fureur; ou, comme le prétend Clément d'Alexandrie, par allusion à la colère que Cérès fit éclater contre Jupiter, qu'elle accusait d'avoir favorisé l'enlèvement de Proserpine. Du mot *οργια* s'est formé celui de *οργιασιν*, dont se sert Platon pour dire *sacrifier*. Les initiés s'appelaient *οργιασται*, et les profanes *αοργιαστοι*. Le mot *Télete* vient de *τελος*, qui signifie *fin*, *perfection*, *achèvement*, parce que les initiés prenaient ce nom après avoir été initiés aux mystères les plus secrets, qui étaient comme le complément des initiations.

(2) V. Sainte-Croix, *Mémoires* etc. Sect. III. art. I.

dition entre-mêlée de fables. Selon la tradition seule, Cérès n'est que l'Isis des Egyptiens, le principe passif, ou la Terre, mère commune du genre humain (1). La connaissance de cette Déesse fut apportée en Grèce par les filles de Danaüs, qui introduisirent son culte dans le Peloponnèse, d'où, selon les mêmes marbres de Paros, il ne passa dans l'Attique que vers l'an 1511. Les premiers habitans de la Grèce ne vivaient que de gland et de fruits: l'accroissement de la population aurait bientôt rendu cette nourriture insuffisante à leurs besoins, si l'agriculture ne leur avait été enseignée avec le culte de Cérès. L'introduction de cet art amena le partage des biens, et fit naître les lois. Ces hommes grossiers commencèrent alors à regarder la terre comme le moyen d'une meilleure existence, et la Déesse qui la représentait fut bientôt à leurs yeux la législatrice du genre humain (2). Triptolème, sous les auspices de Cérès, transporta l'usage de l'agriculture, de l'Attique dans tout le reste de la Grèce. Mais la fable ne tarda point à se mêler à la tradition. Cérès, sous la figure d'une vieille femme, parcourut diverses contrées, un flambeau à la main, pour chercher sa fille Proserpine. Arrivée chez les Eleusiens, au dire de Callimaque, elle s'assit trois fois au bord de la fontaine de Callirhoë, toute couverte de poussière, et n'ayant bu ni mangé depuis long-tems. La pierre qui lui avait servi de siège fut appelée *Agelasta*, qui veut dire *triste*. Cérès entra ensuite dans le palais de Célée Roi d'Eleusis, où elle rencontra la vieille *Jambé*, qui la fit rire par ses

Cérès selon
la tradition.

Cérès
selon la fable.

(1) « Hérodote, dit Sainte-Croix, Diodore et tous les anciens auteurs attestent l'identité de ces deux Déeses: identité que l'étymologie de leurs noms rend encore plus certaine. Les Egyptiens avaient donné à la première le surnom de *Mouth*, qui veut dire *mère*: mot qui ne diffère guères du *Mau-Tho*, dont les Cophtes se servent pour désigner la mère du monde. Les Grecs appelaient la seconde *Demeter*, ou la *Terre-mère*, qui est l'interprétation littérale du mot *Isis*, et est conforme à la doctrine des *mystères* ». Plutarque et Lactance nous apprennent en outre, que l'histoire des courses de Cérès pour chercher Proserpine, que Pluton avait enlevée, ne diffère en rien de ce qu'on racontait en Egypte d'Osiris, d'Isis et de Typhon.

(2) Les Grecs appelèrent Cérès *Thesmophora*, et *Thesmotheta*, ou *Législatrice*. Selon Esichius, ce mot signifie encore la justice et les oracles, dans l'opinion où étaient les Grecs que, dès le tems de Deucalion, Cérès avait eu le don de prédire l'avenir.

plaisanteries grossières. Ayant été choisie pour être la nourrice de Démophon fils de Célée et de Métanire, elle tenait de nuit l'enfant sur le feu pour faire consumer sa substance mortelle, lorsque la mère effrayée à cette vue poussa un cri si fort, que la Déesse laissa tomber cet enfant dans les flammes, où il fut aussitôt réduit en cendres. Pour se consoler de cette disgrâce, Cérès se chargea d'élever l'aîné des fils de Célée, auquel elle donna un char attelé de dragons, et l'envoya pour apprendre aux hommes l'art de semer le froment. Tel est le récit que fait à ce sujet Apollodore: récit qui s'accorde, à quelque différence près, avec ce qui est rapporté plus au long dans l'hymne à Cérès qu'on attribue à Homère (1). Il est dit dans cette hymne qu'après avoir repris sa forme naturelle, Cérès ordonna à Célée de lui élever un temple pour l'institution de ses mystères; et l'auteur ajoute que la Déesse ne quitta ce temple, que quand Jupiter voyant la terre frappée de stérilité, et craignant de perdre les hommages des mortels, lui fit annoncer par Isis qu'elle reverrait sa fille: ce qui apaisa son ressentiment contre ce Dieu, qu'elle accusait d'avoir favorisé l'enlèvement de Proserpine (2). Les courses de cette Déesse ayant pour but de retrouver sa fille, celle-ci avait aussi beaucoup de part dans les mystères d'Eleusis. Proserpine avait eu pour père le Jupiter fils de l'Ether, qui, selon Cicéron, est né dans l'Arcadie: allusion qui prouve assez clairement, que le culte de Cérès et de Proserpine avait régné dans cette partie du Péloponnèse. Les aventures de la fille de Cérès sont trop connues pour que nous ayons besoin d'en parler ici. Nous observerons seulement que, de l'avis des écrivains les plus érudits, on

*Proserpine
dans
les mystères
d'Eleusis.*

(1) M. De-Boze a publié un bas-relief, sur lequel les aventures de Cérès sont représentées, telles qu'Apollodore les a rapportées.

(2) L'allégorie paraît fort-claire dans ce dernier récit. « Le poète, dit Sainte-Croix, donne évidemment à entendre, qu'après une longue sécheresse, la terre recouvra sa fécondité au moyen d'une pluie abondante ». Clément d'Alexandrie et Arnobe rapportent certaines circonstances peu décentes, qu'ils avaient lues dans les anciennes poésies Orphiques, et qui devaient avoir lieu dans la célébration des mystères. Une de ces circonstances est, que Baubo ou Baubone, femme d'Eleusis, offrit à Cérès une boisson faite avec de l'orge; que la Déesse ayant refusé de la prendre à cause de son extrême tristesse, Baubone irritée de ce refus lui leva sa robe jusqu'au sexe qu'elle mit à nu; et que la Déesse, au lieu de se fâcher de sa témérité, ayala aussitôt cette boisson.

aperçoit une identité parfaite entre l'histoire de Proserpine et celle d'Osiris, que les prêtres Egyptiens regardaient comme la substance *spermatique* ou fécondante; et que par conséquent l'inhumation de ce Dieu, qu'Isis allait cherchant de tous côtés, ne signifie autre chose que la semence qui est cachée dans le sein de la terre. Et en effet, selon le langage des nouveaux Platoniciens, Proserpine était l'emblème de tous les germes (1). Ainsi, la Terre ou la matière reçoit dans son sein tous les germes dont Proserpine est le symbole; c'est pourquoi cette Déesse fut appelée *Chthonia*, qui veut dire proprement *terrestre*, mais qui, par métonymie, signifia depuis *infernale*. Le culte de Cérès a beaucoup de relation avec celui du jeune Iacchus, que la plupart des anciens écrivains désignent sous le nom de fils de Proserpine, et que quelques-uns ont, par inadvertance, confondu avec le Bacchus de Thèbes. Cet Iacchus tire aussi son origine de l'Égypte, et n'est peut-être qu'Osiris même, selon l'usage où étaient les Grecs, tantôt de confondre dans une seule plusieurs Divinités étrangères, et tantôt de faire d'une seule, autant d'autres divinités, qu'elle avait d'aventures ou d'attributs différens. Cicéron donne pour père à Iaccus le Jupiter d'Arcadie (2). Ainsi donc le culte d'Iacchus remonte en Arcadie à l'époque de celui de Cérès, dont il n'est jamais séparé (3). Aussi Pindare appelle-t-il Iacchus l'adjoint de Cérès (4), et Strabon son Génie et le directeur de ses mystères (5). Il est quelquefois représenté avec des cornes, peut-être pour avoir enseigné aux hommes à atteler les bœufs à la charrue (6). Le plus souvent on le voit dans les bras de sa mère qui lui donne le sein, probablement par allusion à la terre qui nourrit l'homme de ses fruits (7). Nous avons cru à propos de nous arrêter un peu sur le

Iacchus.

(1) *Porphyr. ap. Euseb. Praep. liv. III. pag. 109.*

(2) Selon Diodore de Sicile et Clément d'Alexandrie, le fils de Proserpine fut mis en pièces par les Titans, et ensuite rappelé à la vie par Cérès. Ce récit semble n'être qu'une allusion à la mort d'Osiris, qui avait été également massacré par Typhon (*Voy. le costume des Egyptiens*).

(3) *De Nat. Deor. liv. III. §. 21.*

(4) *Isthm. Od. VII.*

(5) *Geogr. liv. X. Clem. Alex. Protr. pag. 54.*

(6) *Diod. liv. III. §. 63.*

(7) Bochart dit que le nom d'*Iacchus* est d'origine Phénicienne, et signifie *un enfant à la mamelle*. Fréret, suivant l'opinion des grammairiens Grecs, fait dériver ce nom des cris *Iacché, Iacché*, que les initiés et les Bacchantes répétaient tour-à-tour. Et en effet le mot *ιαρχεῖν* veut dire élever la voix et faire grand bruit.

culte de ces trois Détés, pour arriver plus facilement à l'explication des mystères.

*Cérémonies
des initiations
en Samothrace.*

On demande en second lieu qu'elles étaient les cérémonies usitées dans les initiations. Dans les mystères de Samothrace, elles commençaient par la purification, et par la confession que le Candidat faisait de ses péchés à un prêtre appelé *Koes*, qui veut dire *Auditeur* selon Fréret, et auquel il devait promettre d'être meilleur à l'avenir. Les enfans, d'après ce que dit Plutarque dans la vie d'Alexandre, étaient exempts de cette confession. Après avoir été purifié, le *Myste* ou Candidat, ayant une couronne d'olivier et une ceinture de pourpre (1), allait s'asseoir sur une espèce de trône, autour duquel les assistans ou les initiés faisaient le cercle en se tenant par la main, et en chantant des hymnes accompagnées de danses. Cela fini, on commençait la pompe *itiphallique*, qui, selon Hérodote, était une allégorie à la *mort cabirique* (2). Ces cérémonies se célébraient de nuit, et l'on choisissait même un antre pour quelques-unes, afin d'être plus à l'abri de la curiosité des profanes. Il semble, d'après un passage d'Hérodote, qu'on instruisait les initiés de traditions historiques concernant les Pelasges et leur religion, et surtout le culte des Mercurus *Phallegphores*. Nous ne dirons rien des *Dactyles*, des *Curetes*, des *Corybantes* et des *Telchines*, dont les initiations ne devaient guères différer de celles des Cabires, et dans lesquelles la monstruosité fut poussée ensuite au point de les rendre méprisables aux yeux même des Grecs (3). Les initiations

(1) On dit qu'Ulysse fut le premier à porter cette ceinture, et qu'avant lui les candidats n'avaient que de simples bandelettes de pourpre. On attribuait à cette espèce d'ornement la propriété de sauver les initiés des plus grands périls. Agamemnon appaisa la rébellion de ses troupes, en se présentant à elles sans autre marque distinctive que ses ornemens cabiriques. *Schol. Homer. I. 334 et XVI. 100.*

(2) Cadmillus, le plus jeune des Cabires, fut tué par ses frères, qui s'enfuirent ensuite emportant dans un panier ses parties naturelles. Sa tête fut enveloppée dans une étoffe de pourpre, et son corps ayant été transporté en Asie sur un bouclier, fut enterré au pied de l'Olympe. Ce récit a beaucoup de rapport avec les aventures d'Osiris et d'Orus, ainsi qu'avec celles de l'Iacchus d'Eleusis, que les profanes confondaient aussi avec Cadmillus.

(3) Les successeurs des anciens Corybantes arrivèrent au point de se mutiler, et de porter en triomphe les preuves dégoûtantes de leur frè-

aux mystères d'Eleusis furent les seules qui conservèrent leur célébrité, c'est pourquoi nous en parlerons plus particulièrement.

Nous avons déjà vu combien il y avait d'espèces de prêtres chez les Athéniens. Commençons par observer maintenant, que les ministres de Cérès formaient deux ordres distincts, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le premier ordre se composait du *Hiérophante*, du *Dadouque*, du *Hiérocéryx*, et de l'*Epibome* (1). Les noms de *Hiérophante* et de *Mystagogue* étaient communs au même prêtre, qui présidait aux cérémonies secrètes, et initiait les candidats dans la connaissances des mystères. Le *Hiérophante* d'Eleusis ne pouvait être pris que dans un âge avancé, et après avoir passé par les autres degrés du sacerdoce. Du moment où il entrait en fonction il s'engageait à garder une chasteté perpétuelle, et dans cette vue il se frottait le corps avec du suc de cigue. Le trône sur lequel il était assis, la magnificence de ses vêtemens, la gravité de son maintien, la noblesse de sa physionomie, sa longue chevelure, et sa voix douce et sonore le faisaient aisément distinguer des autres prêtres. Le *Dadouque* se reconnaissait particulièrement aux bandelettes qui lui ceignaient la tête, et formaient une espèce de diadème (2). C'était lui, avec le *Hiérophante* qui entonnait les hymnes, et invoquait Cérès et Proserpine pour le salut du peuple. Dans les processions, le *Dadouque* précédait les initiés tenant à la main un flambeau, d'où il a emprunté son nom; il était en outre chargé de présider aux purifications. Le *Hiérocéryx*, ou *Héraut sacré*, éloignait les profanes du temple de Cérès, et dirigeait dans les processions les *Lampadophores*, ou porteurs de lampes, comme on le voit par un bas-relief dont Spon et Wheler font mention. L'*Epibome*, ou assistant à l'autel, veillait à tout ce qui a rapport aux sacrifices; et l'on croit pouvoir conclure d'un passage d'Apulée, que dans les processions il portait, comme les prêtres d'Isis, un ou plusieurs petits autels. Outre les bandellettes

*Initiations
d'Eleusis.*

Hiérophante.

Dadouque.

Hiérocéryx.

Epibome.

nésie, courant ainsi nus par les rues en mémoire de la mutilation qu'avait subie Atys, à cause de la jalousie de la *Terre* sa mère, c'est-à-dire de Rhée ou de Cybèle.

(1) *Cyriac. Ancon.* pag. 96. *Murator.* Thesaur. etc. pag. 571. *Corsin. Inscr. Attic.* pag. 27. *Pocock* pag. 57. *Chandl.* etc. etc. V. *Sainte-Croix* etc.

(2) Plutarque dit, dans la Vie d'Aristide, que le *Dadouque* Callias fut pris pour un Roi à la bataille de Marathon, à cause de la forme de ses bandelettes qui représentaient un diadème.

sacrées, dont ils avaient le front ceint, ces prêtres portaient tous des couronnes d'if et de myrte, avec un manteau de pourpre et une clef qui leur pendait derrière les épaules, comme l'emblème du secret inviolable qu'ils devaient garder sur les mystères (1). L'ordre inférieur des prêtres comprenait l'*Iacchogogue*, qui présidait aux *Mystes* dans la procession d'Iacchus; l'*Hydrane*, qui purifiait les Candidats; le *Spondopohore*, qui était chargé des libations; le *Pyrphore*, qui portait le feu; le *Licnophore*, qui tenait le crible mystique, ainsi que plusieurs autres ministres cités par Pollux et Chandler, et dont il est fait mention dans les inscriptions que Spon et Chandler ont recueillies. Cérès et Proserpine avaient aussi leurs prêtresses, auxquelles on donna anciennement le nom de *Métropoles*, et dans la suite celui de *Mélisses* (2). Ces prêtresses étaient sous la direction d'une *Hiérophantide* prise dans la famille des Philléides, à laquelle appartenait le droit d'initier les femmes, qui, selon S. Epiphane, devaient se présenter nues à cette cérémonie.

Prêtres
inférieurs.

Prêtresses.

Division
des mystères.

Les mystères se distinguaient aussi en petits et en grands. Les premiers se célébraient dans le mois d'*Antesterion* ou de janvier à Agra, petit bourg à trois stades d'Athènes, où il y avait un petit temple sur les bords de l'Ilyssus. C'est dans les eaux de cette rivière que se faisaient les purifications, qui étaient toujours précédées d'un jeûne (3). Le *Dadouque* faisait ensuite mettre au Candidat les pieds sur les peaux des victimes, qui avaient été immolées à Jupiter *Meilichios* et *Ctesios*. Après cela, le *Mystagogue*, pour

Initiations
aux petits
mystères.

(1) *Soph.* Oedip. Col. v. 1049-46.

(2) Le nom de *Metropolis* leur vint, de ce que Cérès était regardée comme la mère des villes; et celui de *Melisse*, ou du miel qui était l'emblème de la mort, comme le *fiel* l'était de la vie, en ce que Proserpine présidait à la mort, ou de *Melissa*, qui veut dire *abeille*, symbole de la chasteté.

(3) Une loi d'Eumolpus excluait des mystères d'Eleusis les barbares, les étrangers, les enfans illégitimes, les traîtres à la patrie et les esclaves. Les homicides pouvaient y être admis au moyen d'une purification, qui consistait à se frotter le corps avec le sang d'un jeune cochon, qui était la victime destinée aux sacrifices mystérieux. On exigeait en outre que les candidats n'eussent commis aucun délit, et qu'ils fussent chastes dans leurs discours. Leur âme, selon Porphyrius, devait également être exempte de toute passion violente, comme s'ils eussent été à l'article de la mort.

s'assurer du secret, exigeait du Candidat le serment le plus terrible. Clément d'Alexandrie donne à entendre quelque part, qu'on lui expliquait certains termes énigmatiques, qui avaient presque tous rapport à l'agriculture, et qu'on lui prescrivait aussi de ne pas *manger son propre cœur*, c'est-à-dire de ne pas s'affliger. Ces cérémonies étaient suivies de l'intronisation et de danses, comme dans les initiations de la Samothrace. Dans les petits mystères, les initiés ne prenaient que le nom de *Mystes*, tandis que dans les grands mystères on leur donnait celui d'*Epoptes* ou *contemplateurs*: aussi appelait-on ceux-ci *Téletes*, qui veut dire fin ou perfection; et les *Mystes*, au dire de Plutarque dans la vie de Démosthène, ne pouvaient y être admis, qu'au bout d'un an au moins après leur initiation aux petits mystères.

Plutarque nous apprend dans la vie d'Alexandre, que les grands mystères commençaient au quinze du mois de *Boedromion* ou d'août, et duraient, selon Meurs, pendant neuf jours. Le premier on rassemblait les *Mystes*. Le second jour, ces candidats se rendaient en procession au bord de la mer, dont les eaux étaient réputées *lustrales* (1), pour s'y purifier. Le troisième était consacré au jeûne et à des gémissemens mystérieux, par allusion aux gémissemens de Cérès et de Proserpine, pendant lequel tems les Candidats étaient couchés sur des lits mystiques, entourés de bandelettes de pourpre (2). La quatrième on célébrait les sacrifices et les danses mystiques, dans un pré émaillé de fleurs autour de la fontaine Callirohé (3). Le cinquième on faisait la procession des flambeaux, dans laquelle les initiés, après se les être passés de l'un à l'autre, entraient dans le temple précédés du *Dadouque*, qui portait un flambeau plus grand, emblème de Phosphore ou Lucifer. Le sixième

*Initiations
aux grands
mystères.*

(1) Athénée dit que Phryné, courtisane célèbre, choisissait ordinairement le tems de cette procession pour se baigner dans la mer, affectant ainsi de se montrer nue et les cheveux flottans, comme Vénus sortant du sein des ondes.

(2) Clément d'Alexandrie rapporte que l'initié prononçait ces paroles: *je me suis introduit dans le lit nuptial*, par allusion à Pluton; puis il ajoute que tous ces rites étaient vraiment dignes de la nuit, voulant dénoter par là leur indécence et le tems de leur célébration.

(3) Clément d'Alexandrie ajoute qu'il n'était pas permis de toucher les parties génitales des victimes: la raison en est aisée à deviner, et les initiés ne devaient pas l'ignorer. V. Sainte-Croix, pag. 196.

me était dédié à Iacchus : l'image de ce Dieu couronné de myrte, et tenant dans la main droite un flambeau, y était portée depuis le Céramique jusqu'à Eleusis. Elle était suivie du crible, emblème de la séparation des initiés d'avec les profanes, et du *calathos* ou corbeille mystique : ustensiles dans lesquels on mettait les objets nécessaires aux mystères, tels que le vin, le miel, l'huile et la farine d'orge dont on faisait une boisson appelée *Κυμαον*, qui veut dire boisson mélangée, et en outre le sésame, le sel, et quelques pains en forme de pyramide, des grenades, et enfin une espèce de *phallus*. Les initiés répétaient sans cesse et à grands cris le nom d'Iacchus. Le septième jour ils retournaient à Athènes. Arrivés sur le pont du Céphise, les profanes qui les y attendaient en foule leur adressaient des railleries piquantes, et le plus souvent indécentes (1). Les initiés leur répondaient par d'autres sarcasmes, et le vainqueur était couronné de bandelettes. Le huitième jour était appelé *Epidaurie*, et se célébrait en l'honneur d'Esculape, qui n'ayant pu participer à l'initiation du sixième jour, obtint qu'on la répétât pour lui : ce qui continua à se faire depuis lors, pour tous ceux qui arrivaient trop tard. Enfin le neuvième jour s'appelait *Plémochœ*, du nom d'un vase de terre, dont le fond était plat, et qui n'avait qu'un seul manche. Les prêtres remplissaient ce vase de vin, dont ils faisaient une libation à Proserpine en le versant dans des trous faits en terre, et disposés les uns au levant et les autres au couchant ; ils accompagnaient cette libation de paroles mystérieuses, en tournant leurs regards d'abord vers le Ciel comme le père, puis vers la Terre comme la mère de tous les êtres. Le lendemain on célébrait les jeux gymniques institués par Pandion II fils de Cécrops, et qui servaient comme de complément à la cérémonie des mystères. On admettait aussi les enfans à ces jeux, et le prix des vainqueurs était une mesure d'orge (2).

Epoptée.

L'*Epoptée*, ou grande initiation, se faisait le sixième jour après la procession d'Iacchus. Le Hiérocéryx commençait les cérémonies par les proclamations. On demandait à chaque candidat s'il

(1) C'est de là que vient le mot *γ εφρυξιεν*, qui veut dire *railler sur un pont. Scurrili et petulanti joco petere et obtrectare.* Valcken. *ad Ammon.* L. III. chap. 13.

(2) Marm. Oxon. Epoch. 17. *Schol. Pind.* Isthm. Od. I. Olymp. Od. IX. Inscr. in Marm. Oxon. pag. 83.

avait mangé du pain : sa réponse affirmative le faisait aussitôt chasser comme profane ; mais s'il répondait, *non, j'ai bu de la boisson mélangée*, il donnait à entendre par là d'avoir participé aux petits mystères, et on l'admettait aux grands. Il devait se présenter nu : dans cet état on l'enveloppait d'une peau de faon, qui se serrait autour de ses reins en forme de ceinture : cette cérémonie, qui se faisait en secret, était une allusion à l'état sauvage des premiers hommes, et en même tems à la vie corrompue et mortelle des profanes. Le Myste, après qu'on lui avait ôté cette peau, prenait une robe de laine teinte en pourpre : on le couronnait de myrte, et on le faisait asseoir sur un lit orné de bandelettes de pourpre. Après cette cérémonie on l'appelait *μακαριος*, qui signifie *heureux* (1). Les portes du temple étaient toujours fermées, et les Mystes restaient dans le pronaos en attendant qu'on les ouvrît : pendant ce tems, des sons horribles, des fantômes qui avaient la figure de chien, et mille images monstrueuses que la lueur des éclairs et les éclats de la foudre rendaient encore plus terribles, remplissaient leur âme de trouble et d'épouvante. Enfin le Mystagogue ouvrait les portes ; la statue de Cérès paraissait environnée d'une lumière flamboyante produite par un artifice ; les ténèbres se dissipaient ; l'initié adorait la Déesse : on le conduisait ensuite dans des prés fleuris où il se voyait entouré de chœurs de musiciens, de danseurs et de fantômes agréables (2) ; après quoi il était déclaré *Epopte* ou contemplateur (3).

On demande en troisième et dernier lieu, qu'elle était la doctrine secrète des mystères. Nous avons traité plus haut assez au

*Doctrine
secrète.*

(1) Le myrte et la pourpre étaient regardés comme les emblèmes de l'âme après la mort, dans l'opinion où l'on était que les âmes des initiés devaient habiter un bois de myrthe, et des champs parsemés de rosés : c'est pour cela que le myrte et la pourpre furent pris pour les emblèmes de la mort, et c'est de là que vint l'usage de jeter des branches de myrte et de roses sur les tombeaux.

(2) *Dion. Crys. Or. XII. Tertul. adv. Valent. Themist. ap. Stob. Serm. CCLXXIV. Schol. sup. Oedip. Col. v. 673.*

(3) *L'Epoptée*, au rapport de Sénèque, avait certaines cérémonies, dont l'honneur était réservé aux personnes qui assistaient pour la seconde fois aux mystères (Sénec. *Nat. Quaest.* liv. VII. chap. 31). Telle était, à ce qu'il semble, l'inauguration du *Phallus*, dont parlent Théodoret, Clément d'Alexandrie et Tertullien. Ce dernier assure que les Valentinieniens avaient aussi adopté cette cérémonie.

long du sens mystérieux que cachaient les initiations aux mystères de Samothrace. Nous aurions également la clef de ceux d'Ephèse, si le tems ne nous avait pas ravi les livres qu'on attribue à Orphée et à Musée, ainsi que ceux d'Eumolpus, d'Arignote le pythagoricien et de plusieurs autres, dont parlent les Pères de l'église. Ces mystères ne furent pourtant pas toujours tellement secrets, que les profanes n'aient pu avoir quelque connaissance de leur doctrine. Les Eclectiques et les nouveaux Pythagoriciens se faisaient initier dans tous les mystères, et en parlaient continuellement dans leurs écrits. Le pythagoricien Numenius les avait révélés aux profanes. Tous ces ouvrages existaient du tems des Pères de l'église, qui les avaient recherchés avec beaucoup de soin (1). En examinant de plus près la question, nous voyons dans Diodore de Sicile, que les cérémonies des mytères étaient les mêmes à Athènes qu'en Egypte, d'où Orphée les avait transportées en Grèce, et que la fable de Cérés ne différait de celle d'Isis que par les noms. Le témoignage de cet historien semble conforme à l'opinion d'Hérodote. Or les cérémonies de l'Egypte n'étaient que l'expression symbolique d'une espèce de Cosmogonie religieuse, avec laquelle on rendait raison de l'origine du monde, de la manière dont il est gouverné par les Dieux, des vicissitudes de la nature, et enfin des causes du bien et du mal, ou de l'admission des deux principes. On lit dans Plutarque, qu'à son retour de l'Egypte, Solon confirma ces rites symboliques, supprima toutes les cérémonies barbares et purifia la ville. Les purifications furent considérées dans la suite comme le prélude des mystères (2). Platon dit que, par ces purifications, on était absous des délits pour la vie et après la mort. Cette doctrine était fondée sur le dogme de la *Métempsychose*, dans l'esprit duquel les anciens philosophes croyaient que l'âme pouvait être coupable de quelque délit même avant la naissance, comme on le voit clairement par un fragment des œuvres de Cicéron, que S.^t Augustin

*Cosmogonie
religieuse.*

(1) Porphyrius dit qu'Origène connaissait le sens des mystères. Eusèbe assure que S.^t Clément d'Alexandrie en était parfaitement instruit. Justin et Athénagore laissent apercevoir dans leurs écrits qu'ils y avaient été initiés. Or il n'est pas difficile que quelques-uns des initiés, après s'être convertis au christianisme, aient révélé les secrets de ces mystères aux Apologistes. Et en effet Théodore, montre qu'il n'ignorait pas ces secrets. V. Sainte-Croix, pag. 344.

(2) *Clem. Alex. Strom. liv. V. Schol. Arist. ad Plut. v. 846.*

nous a conservé. C'est pourquoi les Mystagogues prétendaient que les profanes seraient précipités après leur mort dans un bourbier, et que les initiés habiteraient au contraire un lieu de délices dans le royaume de Pluton (1). L'idée des deux principes donna naissance aux Génies. Platon et Plutarque nous apprennent que les initiés connaissaient la nature de ces Génies, et qu'on leur enseignait également que les Dieux se servaient d'êtres célestes et terrestres pour l'exécution de leurs volontés. Ainsi l'histoire de Cérès, de Proserpine, et d'Iacchus, qui a eu son origine en Egypte, puis a été altérée en Grèce, et diffère par conséquent des traditions populaires, formait, selon Clément d'Alexandrie, le sujet des mystères; et après que les Mystes auxquels on l'enseignait avaient été regus *Epoptes*, ou leur en donnait l'explication physique et morale, selon les divers systèmes de philosophie qui se succédèrent du tems des Mystagogues. Lorsque la doctrine des Eclectiques ou nouveaux Platoniciens prévalut parmi eux, les Dieux ne furent plus considérés dans les mystères que comme des forces nécessairement unies à la matière: aussi ses sectateurs disaient-ils que les mystères de Samothrace, d'Eleusis etc. instruisaient plutôt sur la nature des choses que sur celle des Dieux (2). Selon ce système, le Daulouque aurait été l'image du soleil, et les Mystes celle de l'univers (3). Il faut donc conclure de là que les mystères n'étaient, dans leur origine, que de simples pratiques ou cérémonies légales; et que dans la suite on y joignit une doctrine secrète concernant l'agriculture, l'établissement des lois et l'introduction d'un nouveau culte religieux, qui menaçait les profanes de châtimens dans l'autre vie, et promettait aux initiés un bonheur éternel (4).

*Différens
systèmes des
Mystagogues.*

(1) *Plat. Phaëdon. Diog. Laert. liv. V. chap. II. Schol. Arist. Ran. v. 773.* Nous ne voulons pas prétendre par là cependant, que le dogme des récompenses et des peines après la mort fit partie de la doctrine secrète: car il était déjà répandu en Grèce dès les tems d'Homère et d'Hésiode. Peut-être que la seule origine de ce dogme, c'est-à-dire la métempsy-cose, était considérée comme un mystère, qui devait d'ailleurs être aussitôt révélé aux Mystes, ou aux initiés dans les petits mystères.

(2) *Cicér. De Nat. Deor. L. I. §. 42.* S.^t Clément d'Alexandrie (*Strom. L. IV.*) assure aussi que l'*Epoptée* était une espèce de Physiologie.

(3) *Ap. S. Epiph. L. III. chap. 9. T. I. pag. 1090.*

(4) Outre l'ouvrage de Sainte-Croix sur les mystères d'Eleusis, il faut encore lire celui de Meurs intitulé *Eleusinia*, etc., ainsi que l'ingénieux écrit de Warburton, *The Divine Legation of Moses*. Ce dernier écrivain range

Thesmophories.

Quelques écrivains, entr'autres le célèbre Millin, sont d'avis que les principales fêtes de Cérès étaient les *Thesmophories*, ou les fêtes de Cérès législatrice: ce qui donnerait à présumer que les mystères les plus secrets en fesaient partie; d'autres ont confondu les *Thesmophories* avec les fêtes Eleusiennes. Néanmoins la nature de ces fêtes, et les assertions des écrivains les plus accrédités ne permettent pas de douter qu'elles ne fussent particulières aux femmes exclusivement, quoique les cérémonies n'en différassent guères de celles d'Eleusis. Les hommes n'étaient point admis dans les *Thesmophories*, et les fonctions sacerdotales y étaient remplies par les Méliesses dont nous avons parlé plus haut (1). On les célébrait dans le mois de *Puanepsion*, ou d'octobre, et elles duraient cinq jours. Les femmes accompagnaient jusqu'au *Thesmophorion*, ou temple de Cérès Thesmophore, le *Calathos* mystérieux, qui était traîné par quatre chevaux blancs, et entouré de jeunes filles portant des cribles tissés en or. Après un sacrifice expiatoire, les initiées portaient de là jusqu'à Eleusis sur leur tête et en procession le livre des lois, en invoquant à haute voix *Calligénie*, qui, selon l'opinion de Villoison, signifie *le mère de la belle Proserpine*, ou *la mère des fruits et des moissons*. Les Thesmophories se célébraient aussi de nuit. Chaque femme y avait un flambeau allumé, qu'elle éteignait et rallumait aussitôt. Le *Cteis* était l'objet de la vénération publique dans ces cérémonies, et rappelait au souvenir des initiées l'aventure de Baubone: d'où l'on peut conclure que toute décence en était bannie (2).

néanmoins au nombre des dogmes secrets celui de l'unité de Dieu; et Larcher avait adopté son opinion dans sa première édition d'Hérodote. M. Hancarville (*Collection of Etruscan etc.* p. IV. p. 59) est aussi d'avis qu'on enseignait aux initiés le dogme de l'unité de Dieu, et cela dans la supposition peu fondée où il est que ce dogme a précédé le *Sabéisme* chez les Grecs. Mais comment admettre son existence dans un pays où le polythéisme était établi, et où par conséquent il aurait été en opposition manifeste avec le culte public, avec la politique, et avec l'intérêt des gouvernemens et des prêtres? Ajoutons à cela que les Apologistes de l'Eglise n'en disent pas un mot, malgré le grand avantage qu'ils auraient pu tirer de cet argument contre la superstition même des Gentils.

(1) V. *Acad. des Inscript.* Tom. XXXIX. *Recherch. sur les Thesmophories.*

(2) *Théodoret.* Serm. VII. et XII. T. IV. *Apollod.* L. I. chap. V. *Aristoph.* Thesmoph. v. 637-38.





Mais en voilà assez sur les mystères. Voyons maintenant quelques monumens qui s'y rapportent. Le premier, (plan. h^e 77 n.° 4), est le revers d'une médaille de Demetrius I.^{er}, frappée la 158.^e année de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire 155 ans avant le Christ. Vaillant et Eckel ne sont point d'accord sur le sens de son type: il était peut-être réservé au célèbre Visconti d'en donner l'explication véritable. « J'y reconnais, dit-il, Cérès, appelée en Grec *Déméter*, d'où s'est formé le nom de Demetrius que les ancêtres de ce Prince ont illustré ». La Déesse qui, en enseignant aux hommes l'agriculture a perfectionné l'ouvrage de leur civilisation, tient de la main gauche une corne d'abondance remplie des productions qu'elle a fait naître, et de la droite le burin avec lequel elle grava les lois qu'elle donna aux hommes; elle est représentée ici en même tems comme *frugifera* et *legifera*, c'est-à-dire cultivatrice et législatrice; le pied de son trône est décoré de figures bizarres: ce sont les serpens ailés qui ont transporté son char d'un bout de la terre à l'autre. Ces monstres immortels ont par en haut le corps et le vêtement de femmes (1). Le n.° 5 de la même planche est un camée de la Bibliothèque de Paris, sur lequel est représentée Cérès conduisant Triptolème dans son char traîné par des serpens ailés. Triptolème tient dans un pan de sa robe la semence qu'il doit répandre sur la terre, et Cérès porte le cahier ou volume renfermant les lois sur les propriétés: belle allégorie, dit Millin, sur la nécessité d'allier la législation à l'agriculture (2).

*Cérès frugifera
et legifera.*

*Cérès
et Triptolème.*

Pour compléter ce que nous avons à dire au sujet des mystères, nous rapporterons ici (pl. 78 et 79) une des plus belles peintures des vases de l'édition originale d'Hamilton, où sont représentées les cérémonies d'Eleusis (3). Nous observerons de nouveau que, dans la célébration des mystères, les prêtres figuraient les Dèités au culte desquelles ils étaient attachés, ainsi que les différens personnages auxquels se rapportent les événemens mythologiques. Apulée, qui avait été témoin des fêtes de Bacchus, dit avoir vu dans les travestissemens qui y étaient usités, des hommes ayant pour chaussure des pantoufles dorées, avec de riches vête-

*Cérémonies
Eleusiennes.*

(1) *Iconogr. Gr.* vol. II. pag. 324. Pl. XLVI N° 25.

(2) *Millin. Gall. T. I.* pag. 50. N.° 220. *Acad. des bell. lettr. T. I.* pag. 276.

(3) *Collection of Etruscan, Greek etc. Antiquities etc. T. III.* Pl. 47.

mens et des ornemens précieux, les cheveux relevés sur le sommet de la tête, *adextis capite crinibus*, et imitant la mollesse des femmes dans leurs mouvemens. Ces hommes n'étaient que les images des Génies. De même les deux sexes se travestissaient dans les mystères d'Eleusis, de manière à exprimer toutes les actions de Cérès, de Proserpine et d'Iacchus. Ce qui fait particulièrement le prix de cette peinture, c'est qu'on y voit comment étaient représentés les événemens qui ont donné naissance à ces mystères, au sujet desquels Pausanias dit qu'il n'était point permis à ceux qui n'y étaient pas initiés d'en avoir connaissance, ni même d'oser s'en instruire par curiosité (1). Les oliviers, dans les deux planches, indiquent le lieu de la scène qui est l'Attique, vers l'extrémité de laquelle se trouvait Eleusis. Au milieu de la planche 78 on voit le *Puteale*, ou couvercle ayant la forme d'un vase renversé, qui couvrait le puits ou la fontaine *Callirohé*, autour de laquelle les jeunes filles se rassemblaient pour danser et chanter des hymnes en l'honneur de Cérès. C'est au bord de ce puits, qu'au dire de Callimaque, la Déesse s'assit à trois fois différentes, lorsqu'accablée de douleur pour n'avoir pu retrouver sa fille, elle alla se réfugier chez les Eleusiens, et selon d'autres chez le vieux Céléé. La *Mélisse*, ou femme initiée qui la représente, annonce dans son maintien la plus grande tristesse. Le Génie qui est à côté d'elle est l'Amour, qu'on reconnaît à l'indication et à la boîte mystique de Vénus, que tient une femme qui est derrière lui, et plus encore à son arc qu'il a l'air de présenter à la Déesse, comme l'unique cause de son accablement, dont il semble lui demander pardon. Près de Cérès est la vieille qu'Apollodore appelle *Iambé*, Clément d'Alexandrie *Baubo*, et Nicandre *Métanire*. Pour consoler la Déesse, la bonne vieille lui offrit quelque chose à manger, qu'elle refusa : le vase

(1) Quelqu'un pourrait peut-être demander comment, malgré les défenses rigoureuses sur la révélation de ces mystères, on les avait néanmoins représentés sur les vases ? Cette question, selon Hancarville, peut se résoudre en supposant que ces peintures sont l'ouvrage de quelques initiés. Il n'est pas hors de vraisemblance non plus, que l'obscurité même du sujet et des allégories, ait pu être regardée comme un moyen suffisant d'en tenir le sens caché aux artistes même qui les exécutaient sur le modèle qu'on leur en donnait ; de la même manière que, de nos jours, les Francs-Maçons se servaient, pour leurs décorations, de peintres qui en ignoraient le langage symbolique, et ne pouvaient par conséquent en donner l'explication.

renversé qu'on voit à ses pieds indique l'offre et le refus. Cette vieille chercha à distraire la Déesse de sa douleur en se mettant presque nue devant elle, ce qui la fit rire en effet. C'est en mémoire de cette action bizarre que le *Pecten*, *Κτεεις*, qu'Apulée appelle *Mundum muliebre* fut mis comme un objet sacré dans les corbeilles de Cérès, de la même manière qu'on tenait le *Phallus* dans celles de Bacchus. Ce *Pecten* est désigné comme étant dans une espèce d'étui qui est à côté du vase renversé (1). *Hyona*, femme d'Eleusius et mère de Célée, qui reçut Cérès dans sa demeure, est représentée sous la figure qu'on voit assise à côté de *Iambé* ou *Métanire*. Celui qui parle à Cérès est Dioclés, un des jeunes gens qu'elle avait instruits, et qui, dans un hymne qu'on attribue à Homère, dont Pausanias nous a conservé un fragment, est appelé *πληξιππος*, *fraenator equorum* : la lance indique qu'il possédait cet art, parce que les anciens se servaient de cette arme pour monter à cheval, comme nous l'avons observé ailleurs. C'est pour cela qu'on en voit toujours une dans les mains de Castor, qu'on croyait présider à l'art de l'équitation. Dans le haut de la peinture est Cérès, qui montre au jeune Triptolème, un bassin plein de froment, dont elle lui avait enseigné l'usage, ainsi que l'art de le cultiver. A la planche 79 Cérès assise présente une couronne à Eumolpus, qui tient une ceinture, emblème des lois qu'elle a données aux hommes. Derrière elle, une femme porte une couronne de sésame et une feuille d'olivier, qui, avec l'indication de Minerve dans la bulle placée sous la boîte mystique, comme dans celle qui est au dessus d'Eumolpus, indiquent le territoire d'Athènes. Au dessous de Cérès on voit l'indication de Bacchus dans le globe : celle de la Déesse considérée comme Diane, se trouve au dessus de la boîte mystique. Les ceintures et les bassins de froment, que tiennent les femmes et le Génie, dénotent peut-être les cérémonies mystérieuses dont l'exercice appartenait à la famille des Eumolpides. Hancarville croit voir dans la figure carrée, qui est presque au dessous de la Déesse, la fameuse pierre *Agelasto*, *Αγελαστος Πέτρα*, qui veut dire *risus expers saxum*, sur laquelle se reposa Cérès, et à laquelle Ovide fait allusion dans ces deux vers du IV.^e livre de ses *Fastes* :

Hic primum sedit gelido maestissima saxo,
Illud Cecropidae nunc quoque triste vocant.

(1) Les Syracusains faisaient le *Pecten* avec une pâte composée de miel et de sésame, qu'Athénée désigne sous le nom de *Μυλλοι*.

Jeux et spectacles sacrés.

Quatre espèces
de jeux.

Les principaux jeux ou spectacles publics étaient au nombre de quatre: on les appelait *iespoi*, ou *sacrés*, parce qu'ils avaient été institués à la gloire des Dieux ou des héros, qui avaient obtenu les honneurs de *l'apothéose*. Le poète Archias les désigne clairement dans cette épigrame: *La Grèce a quatre jeux qui sont tous sacrés: deux sont consacrés à des hommes, et les deux autres à des Dieux: ceux-ci sont Jupiter et Apollon: ceux-là Palémon et Archemore. On y donne pour prix des couronnes d'olivier, de pommier, d'ache et de pin* (1). Ces jeux étaient accompagnés de cinq sortes de combats qui étaient, la *course*, le *saut*, le *disque*, le *dard* et la *lutte* (2).

Cinq combats.

La course.

L'habileté à la course était une qualité singulièrement estimée chez les Grecs, en ce qu'elle donne aux hommes plus d'aptitude aux exercices militaires. Aussi Homère donne-t-il toujours à Achille l'épithète de *vite à la course*. On prétend que, pour se rendre plus propres à cet exercice, les Grecs faisaient usage de certains médicamens qui leur desséchaient la rate, dont ils regardaient l'existence comme incompatible avec les mouvemens du corps où il fallait de la force et de la célérité. La course se faisait dans le *Stade* (3). Le signal du départ se donnait au son de la trompette. A la course des hommes exempts de toute entrave, succédait celle d'hommes armés d'un bouclier, d'un casque et en brodequins: venait ensuite la course à double stade, et enfin celle où les concurrens devaient parcourir douze fois de suite la même carrière dans toute sa longueur (4). La course des hommes à cheval et montés sur des chars

(1) Anthologie. *Naples*, impr. R. 1788, liv. I. Epigr. 1.

(2) V. Anthol. Ibid. Epigr. 8.

(3) Anciennement les courses se faisaient en pleine campagne: on destina ensuite à cet exercice un lieu entouré d'une palissade, à laquelle on substitua à la fin une enceinte de pierres. Le lieu de la course s'appelait *Stade*, parce que sa longueur était originairement d'une stade, ou de 125 pas géométriques. Le stade se nommait aussi *Hippodrome*, des mots *ἵππος*, qui veut dire cheval, et *δρομος*, qui signifie course.

(4) Pausanias, liv. V. chap. 24, parle en outre d'une course que les jeunes filles d'Elide faisaient à Olympie en l'honneur de Junon, et à laquelle présidaient seize illustres matrones choisies parmi les huit tribus des Eléens. Les jeunes filles s'élançaient dans la carrière à demi nues,

se faisait aussi dans le stade, qu'on appelait pour cette raison *Hippodrome*. Les plus riches citoyens se piquaient d'avoir les chevaux les plus légers à la course. Des villes, des républiques et des Souverains aspiraient souvent au prix de l'Hippodrome; et dans cette vue ils recherchaient les plus habiles cavaliers, pour leur donner leurs chevaux à monter (1). Ces cavaliers couraient quelquefois avec deux ou plusieurs chevaux, en sautant de l'un à l'autre au moment où ils franchissaient le but. Ces chevaux s'appelaient en latin *desultorii*, et les cavaliers *desultores*; nous avons dit ailleurs quelque chose de ces derniers. Il fallait pour cet exercice beaucoup d'adresse et d'habitude, attendu qu'on ne s'y servait ni de selle ni d'étriers, dont l'usage n'était pas encore connu. Les chars étaient attelés de deux, trois, quatre chevaux et plus encore, tous rangés de front. Ils devaient parcourir douze fois l'Hippodrome. L'art des conducteurs consistait particulièrement à tourner autour de la borne, où le passage était très-étroit et d'autant plus difficile, qu'il fallait le franchir douze fois de suite. L'amour de la patrie, et le désir de l'immortalité enflammaient leurs cœurs d'une généreuse ardeur. Ils n'étaient vêtus que d'une simple tunique (2). Les vainqueurs n'étaient couronnés que le dernier jour des fêtes ou des jeux, et en attendant on leur donnait une palme.

Dans l'exercice du *saut*, les athlètes se chargeaient d'un poids de métal, qu'ils tenaient sur leur tête, sur leurs épaules ou dans leurs mains. Ces masses étaient de diverses formes, mais le plus souvent ovales et recourbées au milieu; elles étaient en outre per-

Le saut.

et les cheveux flottans sur leurs épaules. Celle qui avait remporté le prix recevait une couronne d'olivier; et il lui était permis de placer son portrait dans le temple de Junon: honneur qui la flattait encore beaucoup plus que la couronne.

(1) Philippe, Roi de Macédoine, fut si enchanté d'une victoire remportée en son nom dans l'Hippodrome, qu'il pria la Fortune de tempérer ses faveurs par quelque disgrâce: car, vers la même époque, Parménion un de ses Généraux battit les Illyriens, et sa femme Olympie acoucha d'Alexandre.

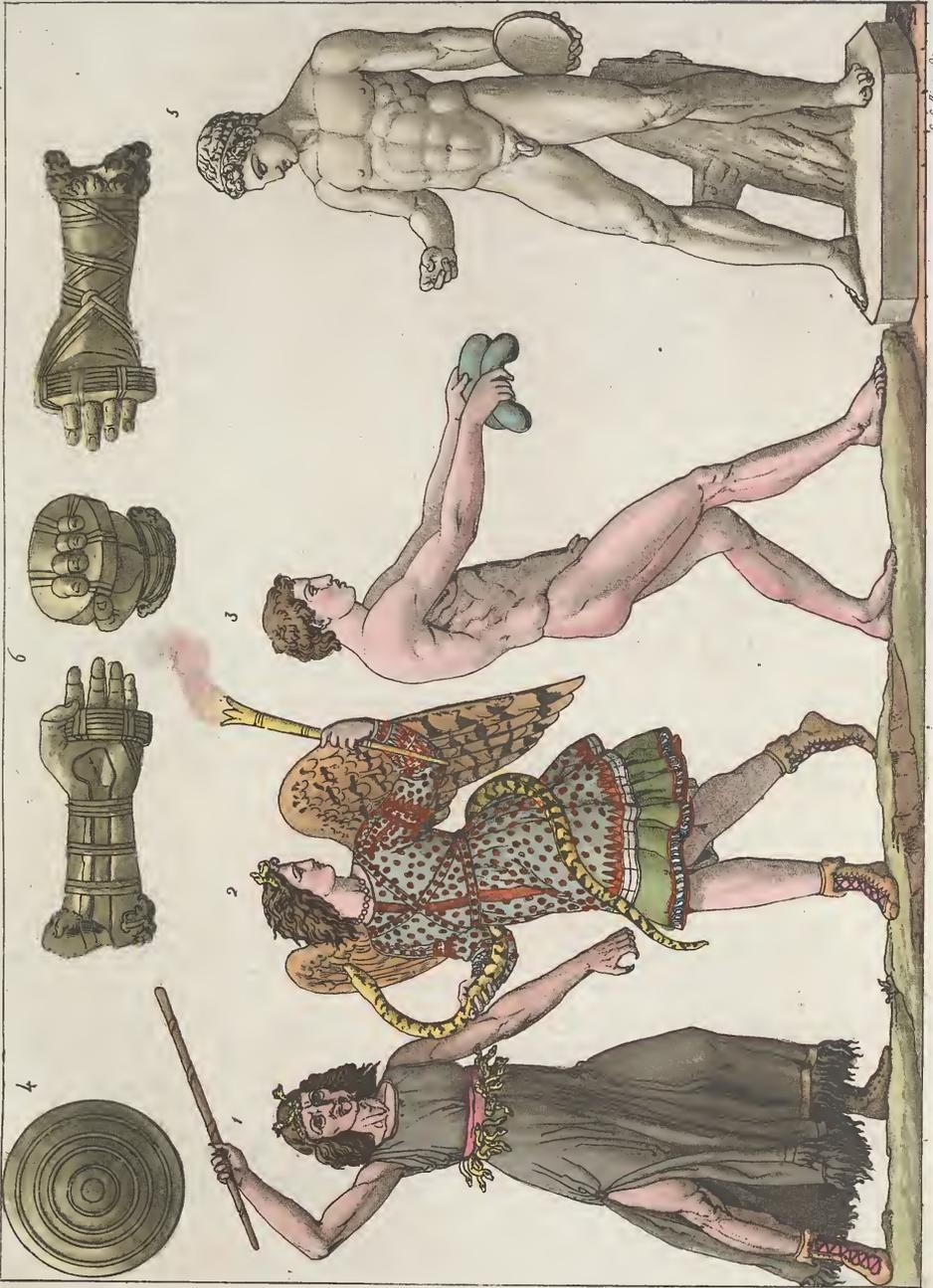
(2) Pausanias, liv. I.^{er} chap. 20, rapporte qu'il y avait dans l'Hippodrome d'Olympie un dauphin en bronze au milieu de la carrière, avec un aigle du même métal sur un autel; et qu'au moment où le signal de la course était donné, le dauphin disparaissait sous terre, tandis que l'aigle déployait ses ailes, et s'élevait en l'air à la vue des spectateurs.

cées de plusieurs trous, ou entourées d'une courroie, par où l'on pouvoit les saisir; il y en avait même qui avaient une ouverture assez grande pour y passer les pieds. Il paraît que les athlètes se servaient de ces masses comme d'un contre-poids pour se mieux diriger en sautant. On voit au n.º 3 de la planche 80 un de ces sauteurs, qui est pris des peintures des vases d'Hamilton (1). C'était encore un sujet de vanité pour l'athlète, de faire voir de quelle vigueur il était capable, malgré le poids dont il était chargé. L'étendue du saut était marquée par une butte de terre. Cet exercice se faisait au son de la flûte. Le *disque* était une masse de fer, de cuivre ou même de pierre fort-pesante, d'une surface lisse et par conséquent difficile à saisir; il avait ordinairement la forme d'une lentille, motif pour lequel Dioscoride donne à ce légume le nom de *δισκος* (2). L'athlète monté sur une petite élévation pratiquée à cet effet dans le stade, agitait circulairement le disque qu'il tenait à la main, et le lançait de toute sa force: on marquait aussitôt le lieu de sa chute, et l'athlète qui l'avait lancé le plus loin obtenait le prix. Le disque représenté au n.º 4 de la planche 80 a été copié sur un bas-relief de la maison de Plaisance Albani, qui a été aussi rapporté par Winckelmann; son diamètre est le tiers de la hauteur des figures de ce bas-relief, c'est-à-dire d'environ 0, mètr., 596, ou 22 pouces, et son contour est orné de *cannelures*. Le

Le disque.

(1) Hancarville (*Collection etc.* T. II. p. 164 et 166) est d'avis que cette figure et autres semblables représentent la danse des hommes nus, appelée *Gymnopédie*, et que l'instrument qu'on voit dans les mains du sauteur est une espèce de castagnettes, appelées *Σχιςτας*. Mais l'attitude de la figure même, qui est celle d'un homme prêt à s'élancer, ainsi que la forme des instrumens, annoncent un athlète pour le saut, et c'est aussi le sentiment de Mercurial, et des auteurs de l'Encyclopédie méthodique.

(2) Homère distingue deux espèces de disque: celui de métal qu'il appelle *Σολος*, ou masse; et celui de pierre qui était percé, et qu'il nomme *Δισκος*. On a trouvé à Herculanium un disque de bronze, qui a 0, mètr. 217, ou 8 pouces de diamètre, et 0, mètr. 054, ou 2 pouces d'épaisseur; il a au milieu un trou oblong de 0, mètr. 054, ou 2 pouces, qui va en se rétrécissant d'un côté, et dans lequel on passait le pouce, pour mieux saisir le disque, et le lancer avec plus de force. Visconti (*Mus. Pio-Clément.* vol. III. pag. 35, note [e]) observe avec raison, contre l'avis des Scholiastes d'Homère, de Ligorius et de Mercurial, que les monumens ne présentent aucun disque ainsi percé, et avec une attache de cuir,



E. Decker del.

n.º 5 de la même planche offre l'image du fameux *Dioscobule* du Musée Pio-Clémentin. « La beauté des proportions dans les mem-
 « bres de l'athlète, dit l'illustre Visconti; la simplicité et le natu-
 « rel de son attitude, ayant le pied droit porté en avant, prêt à
 « lancer le disque qu'il tient encore de la main gauche, avant de
 « le passer dans la droite qui doit le lancer; l'attention peinte
 « dans sa physionomie, *spatium jam immane parantis*, qui semble
 « mesurer de l'œil la carrière qu'il pourra faire parcourir au bronze
 « pesant, ou le but qu'ont atteint ses concurrens, tout donne à
 « cette figure une noblesse et une vérité d'expression, qu'il est dif-
 « ficile de trouver dans aucune autre de ce genre. Le disque, ainsi
 « que le décrit Lucien, n'a ni trou, ni anse, ni attache.
 « Tels étaient probablement les trois grands disques de bronze
 « avec lesquels s'essayaient les athlètes à Olympie, où cet exerci-
 « ce faisait partie du *Quinquersium* ou *Pentathlon* qu'on gardait
 « dans le forum des Socius L'athlète est absolument
 « nu. La tenia ou baudette qui lui ceint le front semble an-
 « noncer qu'il a remporté le prix, ces sortes de diadèmes étant
 « la marque honorable dont on décorait ordinairement les vain-
 « queurs ». L'exercice du *dard*, appelé en Grec *Πελος*, et en Latin
Jaculatio, se faisait avec une pique ou autre instrument sembla-
 ble, qui se lançait avec la main ou à l'aide d'une courroie; et
 quelquefois il se faisait aussi avec la flèche, ou bien encore avec le
 dard, qu'on lançait de même à l'aide de l'arc. Il y avait dans le
 stade un but de marqué, qu'il fallait atteindre pour remporter
 le prix.

Dioscobule.

Exercice
du dard.

La *lutte* était de deux espèces, savoir; le *pugilat*, appelé par les Grecs *πυγμαχία*, et la *lutte* proprement dite, qu'ils nommaient *παλν*. Dans le pugilat, les athlètes se battaient à coups de poing. D'abord ils combattaient les mains et les bras nus: vint ensuite l'usage des *cestes*, ou armures de cuir, qui enveloppaient les mains jusqu'au coude, et quelquefois jusqu'aux épaules (1). Le n.º 6 de la planche 30 représente un bras armé du ceste, lequel a été dessiné sur les bronzes d'Herculanum. Les athlètes qui se destinaient au pugilat faisaient ensorte de se rendre gras et nerveux,

Lutte, pugilat.

(1) Clém. d'Alexandrie, *Strom I. pag 307*, assure que l'usage du *cestes* fut introduit par Amicus Roi des Bébriques, qui vivait du tems des Argonautes.

pour être moins sensible aux coups de leur adversaire (1). Les couples se tiraient au sort ; et s'il y avait nombre impair, l'athlète qui restait seul devait se battre ensuite contre les vainqueurs des autres. Les athlètes déployaient dans ces exercices toute la force et l'adresse dont ils étaient capables. Quelquefois ils restaient plusieurs heures à se regarder, chacun épiait le moment où son adversaire se montrerait en quelqu'endroit à découvert ; tantôt ils agitaient les poings avec un extrême rapidité pour se mettre à l'abri de toute atteinte, et tantôt ils s'attaquaient brusquement par une grêle de coups : il arrivait quelquefois que l'un esquivait adroitement l'effort de son adversaire, pour le faire tomber de lui-même. Les combattans se retiraient meurtris et couverts de blessures, et l'on en emportait souvent de la lice qui vomissaient le sang, et à demi-morts : spectacle indigne d'un peuple humain et civilisé, et d'autant plus atroce, qu'on admettait à ce genre de combat des adultes de la première jeunesse (2). Cet exercice était à la vérité le moins estimé, et les athlètes étaient le plus souvent de la basse classe du peuple. On tirait également au sort les couples pour la *lutte* comme pour le pugilat. La lutte n'avait d'abord pour but que de disputer de la force du corps, et de voir lequel des deux adversaires renverserait l'autre ; mais Thésée, au rapport de Pausanias, fit ensuite de la lutte un art, qui était assujéti à certaines règles. Il fallait, pour remporter le prix, avoir renversé trois fois son adversaire. On voyait les lutteurs tantôt immobiles le front appuyé l'un contre l'autre, tantôt se secouer violemment et s'entrelacer comme des serpens, puis reprendre haleine un moment, se saisir de nouveau, tomber ensemble, se rouler sur l'arène et se serrant la gorge pour obliger l'ad-

Lutte
proprement
dite.

(1) Les Latins donnèrent par dérision aux femmes grasses l'épithète de *pugiles*, pour dire propres au pugilat. *Terent Eunuch. Ac. II. Sc. III.*

Si qua est habitior paula, pugilem esse ajunt.

Quelques écrivains parlent de l'*amphotide*, qui était une espèce de *calotte*, dont il semble que les athlètes se servaient quelquefois pour se mettre le crâne et les oreilles à l'abri des coups ; mais on n'en trouve aucun exemple dans les monumens.

(2) Elien rapporte qu'un athlète qui avait eu la mâchoire brisée d'un coup de son adversaire, au lieu de se retirer du combat eut le courage d'avaler ses dents : ce qui obligea son rival à s'avouer vaincu. On peut voir la belle description que Barthelemy fait de ces combats dans son voyage d'Anacharsis.



2
185
7

versaire à lever un doigt en signe de sa défaite (1). Le pugilat se faisait quelquefois avec la lutte, et cet exercice prenait alors le nom de *Pancrace*, avec cette différence pourtant, que les combattants n'avaient pas les bras armés de cestes (2). Il était défendu, sous des peines rigoureuses, de tuer son adversaire tant dans la lutte que dans le pugilat. Il y avait un autre jeu, appelé *Pentathlo*, où les concurrents disputaient le prix dans les cinq genres d'exercices que nous venons de rapporter. Pour l'obtenir, il fallait que l'athlète eût remporté la palme, au moins dans les trois premiers exercices pour lesquels il s'était présenté. Le lieu où se faisaient ces jeux s'appelait aussi *Palestre*, du mot *παλαιστρη*, qui veut dire lutte (3).

La planche 81 offre le spectacle du *Pancrace* (4). « Les deux
 « jeunes gens (dit Visconti dans l'explication qu'il donne de ce bas-
 « relief, qu'on voit nus, et qui semblent se mouvoir avec autant
 « de vigueur que de souplesse pour s'attaquer et se défendre, ne
 « sont point, à mon avis, des athlètes pour le pugilat, mais pour le
 « pancrace. Diverses circonstances me les font considérer comme
 « tels : la première, c'est que leurs mains et leurs bras ne sont point
 « armés du *ceste*, instrument terrible et propre au pugilat ; la se-
 « conde, c'est de voir qu'ils ne cherchent point à se frapper,
 « mais plutôt à en venir aux mains et à se renverser : action qui
 « appartient au *pancrace*, d'après la loi qui défendait aux athlè-
 « tes de se battre à coups de poing dans la simple lutte, et de
 « chercher à se renverser dans le pugilat, La manière
 « dont il était permis aux athlètes de s'attaquer dans le *pancra-*
 « *ce*, prête évidemment à l'attitude de celui de droite, l'inten-
 « tion de se servir des pieds. . . . La position de leurs bras
 « levés indique parfaitement cette espèce d'escrime, où les deux

*Athlètes
 du Pancrace
 du Musée
 Pio-Clémentin*

(1) L'athlète dans le pugilat et la lutte n'était réputé vaincu, que quand il avait crié ou levé le doigt. C'est ce qui fait dire à Plutarque, que les Spartiates détestaient ces sortes d'exercices, à cause de l'infamie qu'ils trouvaient à se déclarer vaincu, et à céder la palme à son adversaire.

(2) Potter, *Arch. gr. liv. II. chap. XXII.*, relève une erreur de Jérôme Mercurial, qui distingue le *Pancrace* en deux espèces ; l'une, où les athlètes se tenaient debout ; et l'autre où ils se roulaient dans l'arène, tandis que ces deux exercices n'en faisaient qu'un seul.

(3) Nous parlerons du Stade et de la Palestre à l'article de l'architecture.

(4) Musée Pio-Clémentin, vol. V. pl. XXXVI.

« champions faisaient pompe de toute leur adresse et de leur habileté, et qui s'exprimait en Grec par ces mots qui lui étaient propres (*χεῖρας αἰεραῖ*), lever les bras. L'art des combattans, dans cet exercice, consistait particulièrement à se tenir sur la défensive, et la gloire du vainqueur était d'en sortir sans avoir été touché. » L'illustre commentateur nous avertit d'une particularité dont on trouve peu d'exemples ailleurs, c'est la touffe de cheveux qui paraît nouée sur le cou des deux athlètes, et dont l'usage a été probablement adopté parmi les lutteurs, pour éviter d'être saisis par les cheveux dans la chaleur du combat (1). « Tandis que la victoire, » continue Visconti, se montre encore douteuse entre ces deux athlètes, on en voit un à droite, occupé à s'arranger sur la tête la couronne qu'il vient de recevoir de l'agonothète : à côté de lui est un héraut en robe retroussée, et le front également ceint d'une couronne, lequel sonne de la trompette pour proclamer ensuite le nom du vainqueur . . . L'hermès qui est près des deux combattans est l'emblème accoutumé des palestres, et de tous les lieux destinés aux jeux gymniques ».

*Touffe
de cheveux
des lutteurs.*

*Athlètes
de Pancrace
du Musée
de Florence.*

On voit à la planche 82 les fameux Athlètes du Musée de Florence. Ce groupe a toujours été regardé par les artistes comme une merveille de l'art. Quelques-uns ont pensé que c'était un ouvrage de Céphissodore; d'autres, avec plus de probabilité, l'attribuent à Miron : car, parmi les beaux ouvrages de ce dernier artiste, Plinie cite ses *Delphici Penthathi Pancratiastae*, dont il parle avec les plus grands éloges (2). Et en effet, rien de plus difficile et de plus étonnant, que l'art avec lequel le sculpteur a su introduire son ciseau entre les parties du corps où les athlètes se touchent, et, malgré la multiplicité des enlacements que forment leurs bras, leurs cuisses et leurs jambes, porter son travail à un aussi haut degré de perfection (3). Pour donner une plus juste idée de ce monument, nous rapporterons le passage suivant de Philostrate. *Les athlètes dans le Pancrace ont un genre de lutte assez dangereux; c'est qu'un des deux lutteurs doit renverser sur le dos son ad-*

(1) On ajouta à la statue de Néron cette touffe de cheveux, *cirrus à vertice*, pour donner à cet Empereur le caractère d'un lutteur. V. Musée Pio-Cléin. Ibid. Noté (6) et Suetone, *Nero*, § 55.

(2) Liv. XXXVI chap V.

(3) Mus. *Florent. Stat. Antiq.* pl. LXXIII. et LXXIV.



persaire, ce qui n'est pas facile, et le tenir enlacé dans cette position, de manière à l'obliger à demander quartier. Il faut pour cela qu'il sache le saisir, et l'enchaîner pour ainsi dire dans tous les sens. Il est permis en outre aux lutteurs de se donner du croc-en-jambe, et de se forcer la main, pour se procurer un moyen de se surprendre et de se renverser. Ils peuvent même se frapper et se mordre, pour arriver à ce but (1).

Les athlètes combattaient nus : motif pour lequel on donnait à leurs combats l'épithète de *gymniques*, du mot *γυμνος*, qui veut dire *nu* : la même raison avait fait appeler *gymnases* les lieux où se donnaient ces exercices. C'est encore pour cela qu'il était défendu aux femmes d'assister aux jeux Olympiques; et celle qui durant ces jeux aurait traversé l'Alphée, au bord auquel était le Stade où on les célébrait, était, au rapport de Pausanias, précipitée du haut d'un rocher. On dit qu'en instituant les jeux Olympiques, Hercule avait lui-même ordonné que les athlètes y paraîtraient nus. La nature même de la plupart de ces jeux, jointe à la chaleur du climat, et au tems de leur célébration, qui était toujours au solstice d'été, rendait cette précaution nécessaire. Néanmoins, dans les premiers tems de cette institution, les athlètes avaient soin de cacher ce que la pudeur défend de montrer; et pour cela ils se servaient d'une espèce d'écharpe ou de ceinture, appelée dans Homère *ξομα*, et dont on attribuait l'invention à Palestre fils de Mercure (2). Mais cet usage ne dura, selon Denis d'Halicarnasse, que jusqu'à la LXXV.^e Olympiade, époque à laquelle les Spartiates, au rapport de Thucydide, commencèrent à venir tout-à-fait nus dans la palestres (3). Ce qui donna lieu, dit-on, à ce change-

*Nudité
des athlètes.*

(1) *Iconum. Lib. II. de Arrhichio Athleta.* Le même Philostrate observe que les Spartiates seuls avaient pris l'usage de se mordre, de se pocher les yeux, de s'enfoncer les doigts dans les flancs et de se serrer la gorge. On lit dans Plutarque, qu'un Spartiate se voyant en danger d'être renversé par son adversaire qui l'avait pris à la gorge, lui mordit le bras; et que celui-ci ayant crié : *Tu mords comme les femmes*, l'autre lui répondit ; *Non pas comme les femmes, mais comme les lions.*

(2) *Iliad. XXIII. 687. Odyss. XVIII. 65.*

(3) Il faut voir au sujet de la nudité des athlètes le premier volume de l'*Hist. de l'Acad. R. des Inscriptions etc.* pag. 191, où Mr. Baudelot donne l'interprétation la plus plausible d'un passage de Denis, en substituant la LXXV.^e Olympiade à la XV.^e

ment d'usage fut l'aventure d'un athlète à la course, nommé Orsippe, dont la ceinture se détacha, et qui s'étant embarrassé dans ce lien en courant, tomba et resta mort sur la place. Acante Lacédémonien fut le premier qui parut ainsi nu aux jeux Olympiques. Néanmoins, les Asiatiques, au rapport de Thucydide, n'adoptèrent jamais cet usage, qui n'existait pas non plus chez les Romains du tems de Denis d'Halicarnasse. Il faut avouer pourtant que cette nudité absolue n'avait lieu que pour la lutte, le pugilat, le pancrace, et la course à pied. On voit souvent dans les anciens monumens les Dioscobules vêtus d'une tunique, quoique celui du Musée Pio-Clémentin soit tout-à-fait nu. Les conducteurs de chars, comme nous l'avons dit plus haut, portaient aussi une légère tunique, et les champions pour le jet du dard ou de la lance étaient habillés militairement. Eustase remarque à ce sujet qu'Homère, observateur scrupuleux des convenances, ne fait paraître Agamemnon qu'à ce dernier genre d'exercice dans les jeux de la pompe funèbre de Patrocle, pour ne pas l'exposer, en le dépouillant de ses vêtemens royaux, à perdre de sa dignité aux yeux des Grecs. La nudité facilitait en outre aux athlètes l'usage des onctions, qu'ils regardaient comme un moyen propre à donner à leurs membres plus de souplesse et de vigueur. Ces onctions se faisaient avec de l'huile seule ou mêlée avec de la cire et de la poussière, de manière à en former une espèce de pâte appelée *ceroma* (1). Les athlètes se faisaient frotter par des gens employés à la Palestre, qu'ils appelaient *αλειπται* et les Latins *unctores*, ou bien ils se rendaient ce service réciproquement. Après cette opération, ils se roulaient quelquefois dans la boue (2), et le plus souvent se frottaient de poussière et de sable, comme on le voit par un passage de Lucien, pour donner à leur adversaire plus de prise, et empêcher que l'huile ou la seur ne fit glisser la main (3).

(1) Plin. *Histor. natural.* liv. XXXV. chap. XII.

(2) Il paraît que le sol de la Palestre, où se faisaient la lutte et le pugilat était fangeux, tant pour donner aux athlètes plus d'à plomb, que pour rendre leurs chutes moins dangereuses. C'est pour cela que certains philologues font dériver le mot *πυλῆ* de *πυλός*, qui veut dire *fange*.

(3) La poussière de la palestre s'appelait *ἀφῆ*, qui veut dire *toucher, manier*; c'est pourquoi, en parlant du prix remporté sans combattre, on disait *vaincre ἀφῆτι*, *sans poussière*, c'est-à-dire *sans peine et sans fatigue*: ce qui arrivait quelquefois à certains athlètes d'une telle réputation, que personne n'osait entrer en lice avec eux. C'est ainsi, selon



Thompson

Outre ces jeux il y en avait d'autres d'un genre plus gai, qui se célébraient dans les grandes solennités (1). Telle était la course des flambeaux, dont nous avons parlé à l'article des Panathénées. Elle se faisait particulièrement à Corinthe et à Athènes, non seulement aux fêtes de Minerve, mais encore à celles de Vulcaïn, de Prométhée et de Pan. La course qu'on voit représentée à la planche 81, et dont le dessin est copié sur les peintures des vases d'Hamilton (2), est conforme aux descriptions qu'en donnent Pausanias et le Scoliaſte de Pindare (3). « A l'Académie, dit Pausanias, on trouve un autel de Prométhée, qui est le point de départ pour la course avec les flambeaux. Ces sortes de courses sont composées de trois hommes, ayant chacun un flambeau allumé, qui courent à qui arrivera le premier à un but marqué : le pre-

*Course
des flambeaux.*

Pline, que triompha aux jeux Olympiques Diosyppe, célèbre lutteur, qui, aux jeux Néméens, eut au contraire beaucoup de peine à remporter la victoire : *Alchimachus pinxit Dioxippum, qui Pancratio Olympia, citra pulveris tactum (quod vocant aconiti) vicit: coniti Nemaëa. Ibid. chap. XI.*

(1) On voit, par tout ce que nous venons de dire, que les combats des gladiateurs, genre de spectacle tout-à-fait particulier aux Romains, n'étaient point en usage parmi les athlètes de l'ancienne Grèce. Persée, selon Tite-Live, avait seulement fait connaître ces combats aux Macédoniens; ils ne furent introduits en Grèce que cinquante ans environ avant l'ère vulgaire par la colonie Romaine qui s'était établie à Corinthe, après que César eut relevé les murs de cette ville. Depuis cette époque, presque tous les peuples de la Grèce adoptèrent cet odieux spectacle, que les Romains avaient emprunté des Etrusques. Peut-être que la seule différence qu'il y avait entre les spectacles des anciens Grecs et des Romains consistait, en ce que les premiers n'avaient point de gladiateurs : car environ 150 ans avant la même ère, les Romains avaient déjà admis chez eux les combats de la course, du pugilat, de la lutte, du disque etc. Il y avait aussi une grande différence entre les gladiateurs et les athlètes. Ceux-ci étaient des hommes libres, qui n'auraient jamais voulu s'avilir à entrer en lice avec des esclaves; ils combattaient volontairement et pour la gloire, et jamais à mort : leur maintien et leurs mouvemens avaient une dignité et une noblesse, telles qu'il convenait à des disciples et à des rivaux de Mercure et d'Hercule, comme les appelle Denis d'Halicarnasse. Les gladiateurs au contraire étaient des esclaves, des barbares ou des hommes vils et infâmes, qui se battaient jusqu'à la mort.

(2) *Pittura e vasi antichi* etc. édition de Florence, vol. II. pl. 25.

(3) Paus. liv. I. chap. 30. Pind. *Olym.* Od. XIII.

« mien qui l'atteint est déclaré vainqueur ». La course semble avoir lieu à Corinthe, et dans le tems de la fête d'*Ellozia*, surnom que les habitans de cette ville avaient donné à Minerve, en l'honneur d'Ellotis ou Ellotide prêtresse de cette Déesse, dans le temple de laquelle cette prêtresse fut brûlée lors de la prise de Corinthe par les Doriens (1). Voici la description que les savans commentateurs nous donnent de cette peinture « Le premier coureur est arrivé au but avec son flambeau éteint, qu'il a jeté à terre : son maintien annonce le dépit. Le second est proclamé vainqueur, et le Génie qui représente la Victoire lui attache un bandeau au bras . . . Le personnage en robe de magistrat est un *Athlothète*, ou juge du combat ; la couronne qu'il porte, semble faite d'une plante marine appelée *Alga tinctoria*, parce que Corinthe était sous la protection spéciale de Neptune. Les couronnes des trois jeunes gens sont de feuilles de palmier, et ressemblent à celle dont parle Apulée, en disant que, durant la cérémonie de l'initiation, l'initié portait une couronne de palmier, dont les feuilles formaient des espèces de rayons autour de sa tête. Pausanias observe de même que dans les jeux publics, les concurrens portaient le plus souvent des couronnes de palmier. (2).

Jeux scéniques.

Les âmes douces et sensibles se plaisaient encore davantage aux jeux scéniques, et à ceux où l'on disputait du prix de la poésie, des beaux arts et même de la beauté. Les jeux scéniques se faisaient au théâtre et avaient pour objet le chant et la danse. Quelquefois les chanteurs et les danseurs se partageaient en chœurs, à la tête de chacun desquels il y avait un homme, âgé au moins de quarante ans, qui s'appelait *Choregue*, et devait en faire les frais. Aristide, Epaminondas et autres personnages illustres se faisaient un honneur d'avoir été élus *Choregues*. Aux Panathénées chacune des tribus de l'Attique envoyait un chœur avec un *Choregue* à Athènes. Le *Choregue* choisissait les acteurs, qu'il prenait le

(1) Nous nous sommes attachés à l'opinion la plus généralement adoptée parmi les philologues sur le mot *Ellozia*. On peut voir dans Potter les diverses autres étymologies qu'on lui a données, *Arch. gr. liv. II. chap. XX*.

(2) Parmi les jeux innocens, et dont le spectacle était de pur agrément, on peut compter celui des coqs dont parle Elie, *liv. II. chap. XVIII*, qui se faisait tous les ans dans le théâtre d'Athènes, en mémoire des chants de cet animal, que Thémistocle regarda comme un heureux présage de la victoire qu'il remporta sur les Perses.

plus souvent dans la classe de jeunes gens ; il avait soin de se procurer un bon joueur de flûte pour accompagner leurs chants , et un maître de danse habile pour régler leurs pas et leurs mouvemens. Le prix était ordinairement un trépied , que les vainqueurs consacraient dans quelque temple , ou dans un édifice élevé à ce dessein. On lit dans la chronique de S.^t Eusèbe que , dès la XCVI.^e Olympiade , il avait été ouvert un concours pour les joueurs de cor et les hérauts , et que les concurrens montaient tour-à-tour à cet effet sur un autel , qui était dressé à l'entrée du stade. Pollux parle d'une inscription qu'on voyait au bas de la statue d'un certain Archias , qui avait remporté le prix aux jeux Olympiques : cette inscription signifiait : *Ne jouant pas du cor , et n'ayant pas la corde au cou* , parce que les hérauts portaient autour du cou une corde dont ils avaient soin , selon Saumaise , de se serrer la gorge avant d'emboucher le cor , afin d'empêcher qu'il ne leur crévât quelque veine dans les efforts qu'ils faisaient pour en tirer les sons les plus forts. C'est pourquoi Wiuckelmann croit que l'éloge donné à l'héraut , dans l'inscription que nous venons de rapporter , était , dans un concours ouvert aux jeux Olympiques à qui ferait le plus de bruit , de l'avoir remporté sur ses rivaux par sa voix seule , sans avoir besoin de cor ni de corde. Les simples concours pour le prix de la poésie et de la musique vocale et instrumentale , sans chœurs , se faisaient à l'Odéon (1). Elien rapporte que , dans la XCI.^e Olympiade , Euripide et Xénoclés disputèrent entr'eux le prix du drame. Selon Athénée , Cléomène entra en lice aux jeux Olympiques , pour réciter quelques vers ῥαψωδῆται d'Éuipélocle. Mais ces exercices avaient particulièrement lieu aux jeux Pythiques , qui se célébraient près de Delphes. On y représentait le combat d'Apollon avec le serpent Python ; et le chant y était divisé en cinq parties , et accompagné du son des flûtes. Ce combat y était encore figuré par une danse , qui se divisait également en cinq parties. Dans la première , Apollon mesurait de l'œil l'ennemi qu'il allait attaquer ; dans la seconde , il provoquait le monstre ; dans la troisième il engageait le combat , durant lequel le mètre *iambique* exprimait le son éclatant des trom-

Concours
entre les joueurs
d'instrumens
et les hérauts.

Concours
entre les poètes.

Concours
pour la danse.

(1) Les poètes et les chanteurs disputaient à la fois le prix du chant et de la musique instrumentale ; et pour cela ils s'accompagnaient de la lyre. Hésiode fut vaincu , dit-on , dans les jeux Pythiques , pour n'avoir pas bien su jouer de cet instrument.

Concours
littéraires.

Concours pour
la peinture.

Concours
pour la beauté.

pettes, et le grincement des dents du monstre blessé par les flèches du Dieu; dans la quatrième, le mètre *spondaïque* qui accompagnait les libations et les sacrifices annonçait la victoire d'Apollon; enfin dans la cinquième, l'action se terminait par une danse gaie, où le Dieu était représenté dansant lui-même, en mémoire du triomphe qu'il avait remporté (1). Il y avait aussi des concours littéraires de tout genre. Gorgias Léontin, au rapport de Philostrate, fut le premier qui s'annonça pour improviser des discours en public, sur quelque sujet que ce pût être; et Suidas nous apprend qu'Hérodote se rendit célèbre aux jeux Olympiques, par la lecture qu'il y fit des neuf livres de son Histoire. Delphes, Corinthe et Olympie étaient le théâtre d'un semblable concours pour la peinture. Ce fut aux jeux Olympiques, selon Lucien, que se présenta Ætion, peintre fameux, avec son tableau des noces d'Alexandre et de Roxane. Les juges prononcèrent en sa faveur; et pour comble d'honneur, Proxénidas, qui présidait au concours, ajouta aux autres prix la main de sa fille qui était à côté de lui, et dont on admirait les charmes. On disputait aussi du prix de la beauté dans les jeux publics, comme l'indique ce passage du XIII.^e livre d'Athénée: *Je n'ignore pas non plus le concours, qui fut anciennement ouvert à la beauté des femmes, par le Cypselus qui fonda une ville sur les bords de l'Alphée. Quelques Parrashiens, qui vinrent s'y fixer, ayant consacré un bois et un autel à Cérès Eleusine, voulurent qu'on célébrât en son honneur une fête, où les femmes disputeraient du prix de la beauté, qui fut décerné d'abord à l'épouse du même Cypselus. Ce concours a lieu encore de nos jours, et les femmes qui s'y présentent s'appellent Chrysophones* (2). Mais nous n'en finirions pas

(1) V. *Jul. Scaliger. Poetices liv. I. chap. XXIII. et Pollux liv. VI. chap. X. sect. V.*

(2) Plusieurs écrivains parlent de ce concours, comme on peut le voir dans Winckelmann, *Storia delle arti del disegno. T. I. p. 242* et suiv., et dans Mengs, qui s'exprime ainsi à cet égard à la pag. 96 de son premier volume. *On pourrait citer une foule d'exemples du cas que cette nation délicate faisait de la beauté; mais qu'il nous suffise de savoir que, dès les premiers tems, il y avait à Elide un concours où les femmes se disputaient cette prérogative, et des juges qui décernaient le prix à la plus belle. Des concours semblables étaient ouverts à Sparte, à Naxos et autres lieux. Les concurrentes devaient exposer leurs mérites devant des peintres et des sculpteurs, qui étaient les juges compétens*

si nous voulions faire mention de tous les genres d'exercices qui avaient lieu dans les jeux de la Grèce, et surtout si la pudeur nous permettait d'entrer dans les bosquets et dans les retraites du Guide, où la volupté même avait ses concours, ses lois et ses prix (1).

Les jeux athlétiques datent d'une époque très-ancienne : car dès l'origine des sociétés, les hommes durent voir combien les exercices du corps pouvaient contribuer à leur santé, au développement de leurs membres et de leurs forces, et accroître leurs moyens d'attaque et de défense à la guerre. Dans le XXIII.^e livre de l'Iliade, où l'on trouve la description des jeux qu'Achille fit célébrer à la mort de Patrocle, il est dit que Nestor avait combattu dans sa jeunesse aux exercices que les Epéens donnèrent à Buprase, à l'occasion des funérailles de leur Roi Amarincée. Il paraîtrait, d'après cela, que ces jeux furent consacrés par la religion dès l'origine de leur institution. La politique s'en servit ensuite comme d'un moyen d'émulation, propre à inspirer le goût des beaux arts, et à réunir par un sentiment commun d'honneur national les divers peuples de la Grèce, qui était divisée en états, dont chacun, comme nous

*Antiquité
des jeux
athlétiques.*

en matière de ce genre; et ces juges avaient sous les yeux les plus beaux modèles pour leur servir de règle dans cet examen. Anacréon dit, que la Nature ayant épuisé tous ses trésors dans la formation de l'homme et des autres animaux, auxquels elle a départi la force, l'intelligence, l'agilité, et autres qualités précieuses, et n'ayant plus rien à donner à la femme, elle lui fit présent de la beauté, qui vaut mieux seule, que tout ce qu'elle a accordé à l'homme. . . . Enfin ce peuple galant porta la délicatesse du sentiment à cet égard, jusqu'à imaginer que les âmes renfermées dans de beaux corps avaient beaucoup plus de peine à s'en séparer, que celles qui habitaient dans des corps mal conformés; et qu'elles n'en sortaient que par une gradation insensible, comme pour les laisser endormis dans un sommeil doux et paisible. Philostrate. Icon. liv. I. chap. IV. M.^r Errante, peintre renommé, a représenté le concours de la beauté dans un grand tableau qu'il a fait pour M.^r le Comte Sommariva: ouvrage qui se voit maintenant dans la belle maison de campagne, que M.^r Sommariva possède sur le lac de Como, et qu'on peut regarder comme un temple consacré aux beaux arts. Voyez l'épître qui a été publiée à ce sujet en 1807 à Milan par l'Imprimerie des éditeurs des Classiques Italiens.

(1) A la fête d'Apollon de Philésie, qui se célébrait à Mégare près du tombeau de Dioclès, on donnait un prix à quiconque savait imprimer le baiser le plus doux. *Suidas, Antholog. liv. VI. c. VIII. Athén. liv. XIII.*

P'avons déjà observé, avait ses lois et ses gouvernemens différens. Mais, dans le nombre de ces exercices publics, les jeux *Pythiques*, *Néméens*, *Isthmiques* et *Olympiques* méritent une attention particulière. L'origine de tous ces jeux est encore enveloppée d'épaisses ténèbres; et ce serait se perdre en vaines conjectures, que de vouloir remonter aux époques de leur institution. Les jeux *Pythiques* se célébraient près de Delphes, et en l'honneur d'Apollon, qui, selon Ovide, en fut l'instituteur. Ils avaient lieu tous les quatre ans: on y disputait le prix dans des exercices analogues aux attributs de ce Dieu, tels que le chant, la musique instrumentale et la danse; et l'on y ajouta dans la suite des combats d'athlètes. Les vainqueurs y recevaient pour prix quelques pommes, que l'on consacrait d'abord à Apollon; mais Pindare nous apprend qu'on leur y donnait aussi des couronnes de branches de laurier cueillies sur le Parnasse. Les jeux *Néméens* se célébraient tous les trois ans à Némée. Les *Gymnasiarques* ou présidens devaient être citoyens de Corinthe, d'Argos ou de Cléon; ils y paraissaient en habits de deuil, en mémoire d'Ofelte, appelé aussi Archemore, lequel était fils de Lycurgue, et qui fut tué par un serpent, étant encore enfant. Les vainqueurs devaient également être en deuil; le prix qu'ils y recevaient était une couronne d'*ache*, herbe qu'on croyait être née du sang d'Archemore, et par conséquent consacrée aux cérémonies des funérailles. Les jeux *Isthmiques* avaient pris ce nom de l'Isthme de Corinthe où on les célébrait. On prétend qu'ils furent institués par Glaucus, en l'honneur de Paténon appelé aussi M'alicerte; mais qu'étant tombés dans l'oubli, ils furent renouvelés par Thésée en l'honneur de Neptune. Il était défendu aux Eléens d'intervenir à ces jeux, à cause des imprécations lancées contre eux par Molione épouse d'Actor. On y donnait aux vainqueurs une couronne de pin, qui fut changée dans la suite en une couronne d'*ache*, comme aux jeux *Néméens*, avec cette différence que l'*ache* devait être sèche dans ceux-ci, et verte dans les autres. Voyez Pausanias, liv. I^{er} des Corinthiens.

Jeux
Olympiques.

Mais, de tous ces jeux, les plus célèbres étaient les *Olympiques*, dont nous allons nous entretenir particulièrement. Il paraît, d'après Pausanias, que les Eléens eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur l'origine de ces jeux. Selon l'opinion la plus commune, l'Hercule d'*Ida* passait pour en être l'auteur: c'était une tradition reçue chez les Eléens, qu'aussitôt après la naissance de Jupiter en Elide,

époque à laquelle Saturne avait déjà un temple à Olympie, sa mère Rhée confia le soin de son éducation à cinq Dactyles, qu'elle avait fait venir pour cela de Crète en Elide. Hercule, l'aîné d'entr'eux, institua une course, dans laquelle il proposa pour prix une couronne d'olivier. Il y fut vainqueur lui-même, et donna à ces jeux le nom d'Olympiques, dont il voulut que la célébration se fit tous les cinq ans, parce que ces Dactyles étaient cinq frères. Strabon rejette ce récit comme fabuleux, et croit que l'institution des jeux Olympiques est postérieure à Homère, en ce que ce poète n'en fait jamais mention. Quelle que soit leur origine, nous savons qu'ils étaient suspendus du tems de Pélops, lequel les renouvella en l'honneur de Jupiter. Après Pélops ils tombèrent de nouveau dans l'oubli, jusqu'à Iphytus contemporain de Licurgue le législateur. La Grèce était alors en proie aux guerres civiles, et désolée par la peste. Iphytus ayant consulté l'oracle de Delphes sur le moyen de remédier à ces terribles calamités, en reçut pour réponse qu'il fallait rétablir les jeux Olympiques. Il est aisé de reconnaître, dans cette réponse, la sagesse et la politique de celui qui l'obtint : car l'unique moyen de réunir les factions de la Grèce, plus dangereuses encore que la peste, était sans contredit d'en détourner les esprits par la magnificence des spectacles, et de faire naître en eux l'émulation et le désir de la gloire. Iphytus rétablit en effet ces jeux vers l'an 884 avant l'ère vulgaire. Jasius de Tégée y remporta la victoire (1), et dès lors il fut résolu qu'on les célébrerait tous les quatre ans : intervalle de tems qui a donné naissance à la période *Olympiade*. Mais ce ne fut qu'à la XXVIII.^e Olympiade après la restauration d'Iphytus, environ 776 ans avant l'ère vulgaire, qu'on commença à inscrire les noms des vainqueurs sur des registres publics. Cette Olympiade fut considérée pour cette raison comme la première ; et c'est de cette époque que les Grecs firent dater leur ère et leurs calculs chronologiques. On l'appelle communément l'Olympiade de Chorèbe, parce que, selon Eusèbe et les marbres de Paros, ce citoyen d'Elée y remporta le prix de la course, la troisième année de l'Archontat d'Eschile.

(1) *Phlegontis Tralliani de Olympiis fragm. ex ed. Meursii, in collectione operum, tom. VII, pag. 125. Eusebii Chronic. lib. I. Pausan. lib. VIII., cap. XLVIII.*

Juges
et réglemens
dans les jeux
Olympiques.

Les jeux Olympiques se célébraient au solstice d'été de la première année de chaque Olympiade, et duraient cinq jours. On en faisait l'ouverture par un grand sacrifice à Jupiter, et l'on y observait le même ordre que dans ceux dont nous avons parlé plus haut. Ils étaient présidés par des juges appelés *Hellanodices*, dont le nombre a varié selon les tems, jusqu'à la CVIII.^e Olympiade qu'il fut fixé à dix, nombre qui était encore le même du tems de Pausanias. On pouvait néanmoins appeler de leurs décisions au sénat d'Olympie, par qui elles étaient quelquefois annulées (1). Le rang des athlètes et leur disposition par couples y étaient tirés au sort. A cet effet, on mettait dans une urne d'argent, consacrée à Jupiter, de petites boules de la grosseur d'une fève, dont deux portaient la lettre A, deux la lettre B, deux la lettre C, et ainsi de suite selon l'alphabet Grec, et le nombre de ceux qui s'étaient présentés pour combattre. Après avoir fait leur prière à Jupiter, les athlètes tiraient chacun une de ces boules. Il leur était défendu de regarder la lettre qu'elle portait. Il y avait près de l'urne un héraut tenant une baguette à la main, pour en frapper ceux qui auraient enfreint cette défense. Un des *Hellanodices*, qu'on appelait *Alitarque*, prenait la boule des mains des athlètes, qui se rangeaient successivement en cercle autour de lui; et après l'avoir examinée, il mettait ensemble ceux qui avaient tiré la même lettre. Si le nombre des athlètes était impair, celui dont la lettre n'était point accompagnée, devait combattre contre le vainqueur: circonstance qui lui était favorable, en ce qu'il n'avait affaire qu'à un homme déjà fatigué, tandis qu'il était encore, lui, dans la plénitude de ses forces. Le sort réglait également le lieu que les concurrens pour la course devaient prendre dans la file qu'ils formaient au point d'où

(1) Hérodote, *Euterp.* liv. II. §. 155, rapporte que les Eléens communiquèrent, par le moyen de leurs ambassadeurs, à Psammis Roi d'Egypte, les réglemens qu'ils avaient établis pour les jeux Olympiques, dans la persuasion où ils étaient que les Egyptiens, qui passaient pour le plus sage des peuples, n'en pourraient faire de meilleurs. Les juges à l'examen desquels ces réglemens furent soumis par l'ordre de Psammis, demandèrent aux ambassadeurs, si les Eléens étaient aussi admis à concourir dans ces jeux. Sur la réponse affirmative des ambassadeurs, les juges déclarèrent que cette circonstance était contraire à toutes les lois de l'équité, parce qu'il était impossible qu'ils ne favorisassent pas leurs concitoyens au dépens des autres Grecs.

ils devaient partir. Outre les *Hellanodices* il y avait d'autres magistrats et des officiers inférieurs : sur quoi l'on peut consulter l'*Agonistique* de *Du Faur*. Le premier d'entr'eux était le *Gymnasiarque*, qui avait une autorité absolue pour ce qui concernait la police des gymnases, et l'ordre à observer parmi les athlètes. Il portait en signe de son autorité le sceptre ou la lance ; et Pausanias donne à entendre, qu'il était même revêtu du sacerdoce (1).

La première condition qu'on exigeait de ceux qui se présentaient pour entrer en lice aux jeux Olympiques, était qu'ils fussent Grecs d'origine, c'est-à-dire descendans d'Eole, de Dorus ou de Cutus fils d'Hellenus, et petit-fils de Deucalion. Alexandre lui-même, quoique descendant de Pélée et d'Achille, et malgré sa dignité de Roi de Macédoine et de Général des Grecs, dut se soumettre à la preuve de l'*Hellénisme*, avant de pouvoir introduire ses chevaux dans le stade. C'est pourquoi on y voyait quelquefois de simples citoyens disputer le prix aux plus grands Princes, et aux Monarques même de la Macédoine, de l'Égypte, de Syracuse et de Séleucie. Chorèbe, au dire d'Athénée, n'était qu'un cuisinier. Les Grecs ne connurent jamais de titre au dessus de celui de citoyen de la Grèce et d'homme libre ; ils regardaient les autres peuples comme des barbares, et n'avaient que du mépris pour les vains titres de noblesse, dont quelques individus d'entr'eux étaient décorés. Après cette vérification de la qualité de citoyen, les *Hellanodices* requéraient des concurrens la preuve d'avoir fait les exercices nécessaires à la profession *agonistique*, d'être en état de paraître en lice avec honneur (2), et enfin de n'être souillés d'aucune tache d'infamie. Les athlètes devaient justifier de toutes ces qualités par serment, qu'ils prêtaient dans le sénat des Eléens devant la statue de Jupiter, appelé pour cette raison *ορκιος*, laquelle tenait un foudre dans cha-

Condition
pour être admis
au concours.

(1) Il faut voir encore, au sujet des différens magistrats et officiers des Gymnases, la savante Dissertation de M.^r Van-Dale, de *Gymnasiarchis*.

(2) Parmi les exercices auxquels les athlètes devaient s'être préalablement livrés, était celui de remuer avec la houe pendant trente jours l'arène du stade, pour renforcer par ce travail leurs bras et leur poitrine. C'est à cet usage que fait allusion ce passage de Festus : *Rutrum tenentis juvenis est effigies in Capitolio, ephebi, more Graecorum, arenam ruentis, exercitationis gratia*. Winckelmann, *Monum* pag. 39, parle de camées et de médailles, où l'on voit l'Amour avec la houe, *idée*, dit-il, du prélude pour la palestre.

que main , pour épouvanter les parjures. Ils étaient également obligés de promettre par serment de s'abstenir de toute supercherie , et de tout acte de brutalité dans les jeux.

Prix.

Le cinquième jour on distribuait les pris aux vainqueurs. La cérémonie commençait par de pompeux sacrifices dans un bois consacré à Jupiter , d'où les vainqueurs une palme à la main et précédés des *Hellanodices* , se rendaient en triomphe au théâtre au milieu des applaudissemens d'un peuple immense , et au son des flûtes. Là , on entonnait un hymne allusif à cette pompeuse cérémonie : ensuite le président posait sur la tête des champions une couronne faite avec les branches d'un olivier sauvage , qui était derrière le temple de Jupiter (1). Les honneurs qu'on rendait aux vainqueurs dans les jeux Olympiques étaient au delà de tout ce qu'on peut imaginer. On les y élevait au rang des Dieux : *Palmaque nobilis* , dit Horace , *Terrarum Dominos evehit ad Deos*. Cicéron nous apprend que le prix de la palme , dans les jeux Olympiques , était plus glorieux , que ne l'ont jamais été à Rome les honneurs du triomphe ou du consulat. Le vainqueur à la course des chars donnait son nom à l'Olympiade. Les vainqueurs jouissaient en outre de grands privilèges. On leur élevait dans le stade autant de statues qu'ils avaient remporté de victoires ; leur nom ainsi que celui de leur père étaient inscrits dans les fastes publics (2) , et les poètes les plus célèbres chantaient leurs louanges. On les reconduisait dans leur patrie sur un char de triomphe ; il arrivait même quelquefois qu'on les faisait entrer dans la ville par une brèche faite exprès dans la muraille , comme pour indiquer , selon l'avis de Plutarque , qu'une ville qui avait d'aussi vaillans hommes n'avait pas besoin de

*Honneurs
décernés
aux vainqueurs
dans les jeux
Olympiques.*

(1) Certains passages , dans les anciens auteurs , donnent à présumer qu'on distribuait quelquefois aux vainqueurs des couronnes de laurier. On voit même , par les monumens , qu'ils recevaient aussi pour prix des vases etc. V. Winckelmann , Millin etc. A une époque antérieure on leur donnait des trépieds en métal , des chevaux , des talens d'or , des taureaux , de belles esclaves etc. Voy. le XVIII. livre de l'Iliade.

(2) Il n'y a pas encore long-tems qu'on voyait à Athènes une inscription , qui , sans doute , avait été faite par ordre du peuple en honneur d'un athlète mort , lequel y était qualifié de héros. Euthyme de Locres et Théagène de Taso , qui avaient été vainqueurs dans les jeux Olympiques , reçurent les honneurs divins.

remparts (1). A Athènes, une loi de Solon leur accordait une gratification de cinq cents drachmes, et dans la suite ils furent entretenus dans le Prytanée au frais du trésor public. A Sparte ils avaient le droit de combattre à côté du Roi. Leur gloire rejaillissait même jusques sur la ville où ils avaient pris naissance: aussi vit-on des villes montrer le plus grand desir, que quelqu'un de ces vainqueurs voulût s'en déclarer citoyen. Parmi le grand nombre d'exemples qu'on pourrait en donner, nous nous contenterons du suivant. Denis, tyran de Syracuse, voulait engager, pour une somme considérable, le père d'un vainqueur aux jeux Olympiques à se déclarer citoyen de Syracuse; mais le jeune homme dédaignant l'or du tyran, s'écria qu'il était de Milet, et fit graver sous sa statue cette inscription: *Antipatro, fils de Clinopatro, Milésien, le premier d'entre les Ioniens, remporta la palme aux jeux Olympiques.* Il y avait en conséquence dans chaque ville un lieu d'exercices, auquel présidaient les citoyens les plus distingués, et où venaient se former les athlètes. Tyrtée, poète célèbre, et plus célèbre encore pour avoir obtenu des Spartiates le commandement dans la guerre contre les Messéniens, n'était qu'un simple maître de *gymnastique* à Athènes. Le même motif avait fait également décerner des prix aux jeunes garçons et même aux enfans, comme l'attestaient diverses statues, parmi le grand nombre de celles qui faisaient l'ornement d'Olympie (2). Les statues des athlètes étaient ordinairement ce qu'il y avait de plus beau en ouvrages de sculpture: car outre la force et l'agilité que

*Maîtres
et écoles
de gymnastique*

(1) *Nobilibus Athletis, qui Olympia, Pythia, Isthmia, Nemea vicissent, Graecorum majores ita magnos honores constituerunt, uti non modo in conventu stantes cum palma et corona ferant laudes, sed etiam cum revertuntur in suas civitates cum victoria, triumphantes quadrigis in moenia et in patrias invehantur.* Vitruve liv. IX. *Praef. init.* S.^t Jean Chrysostôme dit, *Homél. 70 ad Antioch.*, que l'athlète vainqueur était précédé dans son triomphe de torches allumées.

(2) Selon Pausanias, les prix pour la lutte et la course des enfans furent établis dans la XXXVII^e Olympiade; on leur accorda encore dans la suite ceux du pugilat, du pancrace et du pentathle. Mais par une loi des Eléens, le pugilat et le pancrace leur furent défendus, peut-être parce que ces deux exercices violens exposaient leurs corps encore tendres à de trop grands périls, ou parce qu'ils leur donnaient une vigueur prématurée, qui, selon Aristote, les énervait, et ne leur laissait qu'un tempéramment faible dans la jeunesse et l'âge viril.

cet exercice donnait à toutes les parties du corps, il en développait encore et en perfectionnait les formes. Aussi les artistes pouvaient-ils choisir les plus beaux modèles de leur art dans les jeux Olympiques (1).

*Décadence de
l'agonistique.*

*Vices
des athlètes.*

Il faut convenir pourtant que l'agonistique était bien déchue de son ancienne splendeur du tems d'Euripide, car ce poète parle des athlètes d'une manière bien désavantageuse dans une pièce satyrique intitulée *Αιτόλυκος πρώτος*, dont Galenus et Athénée nous ont conservé le fragment suivant. « Parmi les maux infinis qui règnent « en Grèce, dit-il, il n'en est pas de plus funeste que le métier « d'athlète. D'abord ces sortes de gens sont incapables de mener « une vie honnête. Et en effet, comment un homme qui n'écoute « que son intempérance, et s'est rendu l'esclave de son ventre, se « déterminerait-il à travailler pour procurer la subsistance à sa « famille? Ces athlètes sont du reste incapables de supporter la pauvreté, et de se soumettre aux caprices de la fortune: le manque de bonnes mœurs fait qu'ils changent difficilement de caractère, même dans l'adversité. Tant qu'ils sont jeunes, l'éclat de leur renommée soutient l'opinion qui les fait admirer comme le

(1) Les athlètes ne mangeaient guères que de la viande de bœuf ou de cochon rôtie, du fromage et du pain sans levain; et la qualité de cette nourriture, jointe à la vie sobre qu'ils menaient avant d'entrer en lice, devait singulièrement contribuer à les rendre robustes. C'est cette sobriété qui leur a fait donner par S.^t Paul, et par quelques pères de l'église l'épithète d'*abstinentes*. Mais hors des gymnases, ces athlètes faisaient pompe au contraire d'une espèce de glotonnerie. Galenus dit qu'un athlète passait pour être frugal, quand il n'avait mangé que deux livres de viande, et du pain en proportion. L'assertion de cet auteur à cet égard rend probables les différens récits qu'on a faits de l'appétit dévorant des athlètes. Le fameux Milon de Crotone se contentait à peine de vingt livres de viande, d'une même quantité de pain, et de trois congés ou mesures de vin, qui faisaient quinze pintes, pour son repas. Tout le monde sait qu'un jour il porta sur ses épaules dans toute la longueur du stade un taureau de quatre ans, et qu'après l'avoir assommé d'un coup de poing, il le mangea tout entier dans un jour. Cette énorme quantité de nourriture tenait les athlètes dans un état presque continuel d'assoupissement, et Platon dit qu'en effet ils passaient toute leur vie à dormir. Galenus, après avoir observé qu'un *gros ventre ne va jamais avec un esprit subtil*, dit ailleurs que les athlètes, uniquement occupés de leur ventre, s'aperçoivent à peine d'avoir une âme, et semblent ignorer qu'elle soit douée de raison.



C. G. Collins inc.

« plus bel ornement de la patrie. Mais lorsqu'ils sont vieux, ils
 « ressemblent à un habit usé qui montre la corde. . . . Je ne puis
 « par conséquent approuver ces nombreuses assemblées, qui ont pour
 « but de donner de l'éclat à ces frivoles amusemens . . . Et en effet,
 « qu'un homme soit habile à la lutte, léger à la course, qu'il
 « sache lancer un disque, appliquer un coup vigoureux sur la joue
 « de son adversaire, de quelle utilité la couronne qu'il s'est ac-
 « quise dans ces exercices peut-elle être à la patrie ? Repoussera-t-il
 « l'ennemi avec son disque, ou le mettra-t-il en fuite par sa vi-
 « tesse à la course, armé d'un bouclier ? » (1). Plutarque compare
 les athlètes aux colonnes des gymnases, moins par les qualités du
 corps, que par celles de l'esprit; et il déclare même que rien n'a
 plus contribué à énerver et à dégrader les Grecs, que leur goût pour
 la gymnastique, qui les avait rendus tellement indifférens pour les
 exercices militaires, qu'ils préféraient le titre de bon athlète à celui
 de vaillant soldat (2). Enfin Galenus faisait si peu de cas de la gym-
 nastique, qu'il refusait de la mettre au nombre des beaux arts, et
 lui disputait même ce nom, en alléguant qu'elle l'avait usurpé, pour
 en imposer plus facilement au peuple à l'aide de ce titre spécieux (3).

Nous pourrions joindre encore à ce chapitre plusieurs autres
 observations, à la vérité de peu d'importance, et qui ne donne-
 raient guères plus de lumières sur le sujet dont il s'agit (4). Nous
 le terminerons donc par la description de la planche 84, où l'on
 voit une course de chars représentée. Cette planche est prise du
 II.^e vol. des *Peintures des vases antiques* d'Hamilton, édition de
 Florence, Pl. XXVIII., et nous ne ferons que rapporter les ex-
 pressions de ce savant commentateur. « Ce furent trois femmes, dit-
 « il, qui remportèrent le prix de la course des chars dans les jeux
 « Olympiques, savoir, Eurilconide, Telistica et Cinisca. Les deux
 « premières ne concoururent point en personne, leurs chars étaient

*Course
des chars.*

(1) In *Protreptico*, chap. X., et *Deipnos*. Liv. X. chap. II.

(2) *De tuend. valetudine*.

(3) *Ad Thrasybul.* chap. XXXVI.

(4) Ceux qui désireraient voir cette matière traitée plus amplement
 pourront, outre les ouvrages que nous venons de citer, consulter les
 Dissertations de Burette et de Belley dans les I.^{er} et III.^e tomes de
 l'histoire de l'*Académie Royale des inscriptions et belles lettres*, ainsi
 que celles de Gédoyen, de la Barre et Banier, *ibid.* tom. IX., et de
 Villoison *ibid.* tom. XXXVIII.

“ abandonnés aux deux chevaux dont ils étaient attelés. La plan-
 “ che représente donc la troisième, qui guide elle-même un qua-
 “ drige (1). C'était la sœur du grand Agesilas. Flatté de l'estime
 “ particulière que les Grecs montraient pour ceux qui entretenaient
 “ des chevaux destinés à ce genre d'exercice, il engagea sa sœur
 “ à monter sur un char pour disputer le prix. Elle le gagna; et
 “ en mémoire de cette victoire, les Spartiates lui élevèrent un mo-
 “ nument près de la promenade publique, dans le bosquet des pla-
 “ tanes (2). Cette princesse consacra à Jupiter Olympien des chevaux
 “ de bronze, que Pausanias dit avoir vus sous le portique du tem-
 “ ple d'Olympie; ils n'étaient pas de grandeur tout-à-fait naturelle.
 “ Valckenaar, dans ses notes sur la XV.^e Idille de Théocrite, cite
 “ une épigramme qui faisait allusion à ces chevaux de bronze. La
 “ colonne indique le terme de la carrière (3). Cinisca l'a dépassé,
 “ comme l'annoncent les deux branches de laurier, dont l'une est
 “ sous les pieds des chevaux, et l'autre au dessus des mains de la
 “ Princesse. Leur disposition exprime clairement l'objet que s'était
 “ proposé Agesilas, qui était de donner à entendre à ses concitoyens,
 “ que ces succès, dont ils s'énorgueillissaient tant, ne prouvaient au-
 “ tre chose que la vitesse des chevaux, et l'habileté de leur guide (4).

Religion des Grecs modernes.

*Sainteté
 de l'ancienne
 église Grecque.*

Le flambeau de l'évangile brilla dans la Grèce avant d'éclairer l'Italie. De la chaire de S. Pierre, qui s'éleva d'abord à Antioche, sa lumière se propagea dans tout le Levant. On ne peut imaginer rien de plus grand ni de plus vénérable dans les premiers siècles de l'ère Chrétienne que l'église Grecque, qui eut pour fondateurs les Apôtres mêmes, et pour soutiens les Basiles, les Crégoires, les Chrysostômes et autres Pères, dont les noms sont célèbres dans les fastes de la religion. Mais l'église Grecque ne tarda pas à éprouver les revers, qui amenèrent insensiblement la ruine de l'état politique.

(1) Plutar. *Apoph. Laconic.* Paus. l. C. On voit dans quelques monuments les chars attelés de plus de quatre chevaux. Saintnon, dans son grand voyage des deux Siciles, en rapporte un qui est attelé de vingt chevaux.

(2) Paus. *Laconic.* chap. XV.

(3) Paus. *Eliac.* liv. V. chap. XV.

(4) Plut. *Apoph. Lacon.* tom. VI. pag. 746, édit. Reisk.

En proie pendant long-tems aux systèmes et aux disputes de ses philosophes, la Grèce trouva enfin dans la morale de l'évangile ce que ces philosophes avaient cherché vainement. Mais l'esprit de controverse, rebelle au joug de la foi et aux vérités de l'évangile, s'efforça d'accorder, avec les dogmes du Christianisme, l'ancienne doctrine des deux principes, c'est-à-dire du bon et du mauvais génie : erreur à laquelle les Grecs n'ont jamais renoncé (1), et qui a été chez eux la source d'une foule d'hérésies et de sectes, dont l'aveuglement a perpétué dans leur église le goût du merveilleux et de la fable. L'histoire des Empereurs, qui, depuis Constantin s'occupèrent plus de disputes théologiques que d'affaires politiques, n'est à proprement parler que l'histoire des guerres civiles et des troubles, qui déchirèrent l'église Grecque jusqu'à son entière scission de l'église Latine. L'orgueil des Patriarches de Constantinople, qui s'étaient arrogé le titre fastueux d'Evêques universels, l'ignorance qui allait toujours croissant chez les Grecs, la subtilité ridicule de leurs disputes, leur jalousie et leur vanité, le mépris qu'ils faisaient des Latins, voilà quelles furent les premières causes de cette funeste division.

*Les Grecs
toujours amis
du merveilleux.*

Ce ne fut néanmoins que vers le milieu du IX.^e siècle que fut arboré l'étendard du schisme par Phocius, qui, quoique laïc, avait été élu Patriarche de Constantinople le jour de noël de l'an 858. En six jours il reçut tous les ordres, fruit de sa lâche adulation envers l'Empereur Michel III, homme faible, ignorant et vicieux, qui avait déposé et exilé le Patriarche Ignace, pour se venger des reproches que lui faisait ce vertueux prélat sur le scandale de sa vie. Phocius joignait l'art de la dissimulation et de l'hypocrisie la plus raffinée à beaucoup d'esprit et de connaissances, que relevait encore en lui le talent de l'éloquence. Il poussa la témérité jusqu'à lancer une excommunication contre le Pape, et à le faire déposer dans un conciliabule qu'il tint à Constantinople en 866. Il prit alors le titre de *Patriarche œcuménique*, et déclara hérétiques tous les Evêques de l'église d'occident, qui resteraient en communion avec le siège de Rome (2). Mais d'un côté la mo-

*Schisme
de Phocius.*

(1) Guys, *Voy. litter. de la Grèce*. Tom. I. Lettr. XI.

(2) Fleury, *Hist. Eccles.* Il ne faut pas ajouter foi à l'histoire du schisme des Grecs, qu'on trouve dans l'ancienne Encyclopédie, attendu qu'elle est l'ouvrage d'un incrédule célèbre, qui n'a jamais respecté les vérités de l'église, et n'a laissé échapper aucune occasion de la calomnier. *Encycl. mét. Théologie*. Tom. II. pag 127.

dération des Papes, et de l'autre l'intérêt des Empereurs d'orient avaient empêché que le schisme n'eût son entier effet : ce qui n'arriva que vers le milieu du XI.^e siècle. Michel Cerularius, élu Patriarche de Constantinople sous le règne de Constantin Monomachus et le Pontificat de Leon IX, fit aux Latins un sujet d'inculpation de la célébration de l'Eucharistie avec le pain azime, du jeûne du samedi, de la communion avec les Juifs, et de plusieurs autres erreurs supposées. Le Pape répondit, et accusa à son tour les Grecs d'hérésie, en justifiant l'église Latine. Il envoya même à Constantinople quelques légats, qui excommunièrent le Patriarche. Celui-ci riposta par un anathème qu'il lança contre les légats. Devenu enfin redoutable aux Empereurs même, Isaac Comnène le déposa et l'envoya en exil, où il mourut de chagrin l'an 1059.

*Schisme
de Cerularius.*

Croisades.

Vers la fin du XI.^e siècle commencèrent les croisades, qui envenimèrent encore davantage la haine des Grecs contre les Latins. Ces derniers s'étant emparés de Constantinople mirent à la tête de cette église des prélats Latins. Les Grecs transportèrent à Nicée le siège de leurs Patriarches. L'Empereur Michel Paléologue ayant repris cette ville en 1260, tenta de rétablir l'union avec l'église Romaine. A cet effet il envoya des ambassadeurs au second Concile de Lyon, qui se tint en 1274. Ces ambassadeurs présentèrent une profession de foi telle que le Pape la voulait, avec une lettre de vingt-six Métropolitains de l'Asie, portant leur adhésion aux articles, qui avaient été jusqu'alors la cause de la scission des deux églises. Mais le clergé et les moines de la communion Grecque paralysèrent les efforts de l'Empereur. A cette époque les Turcs s'avançaient dans l'Asie mineure, et poussaient l'empire des Grecs vers sa ruine. Déjà ils menaçaient Constantinople, lorsque l'Empereur Jean Paléologue, peut-être dans la seule vue d'obtenir du secours des Latins, vint en Italie avec le Patriarche Joseph et plusieurs Evêques Grecs. Ils assista avec eux au Concile de Florence, qui eut lieu l'an 1439 sous Eugène IV, et signa la même profession de foi avec les Latins. Mais comme cette réunion n'était qu'une conséquence d'intérêts politiques, elle n'eut pas l'effet qu'on en attendait. Le reste du clergé, les moines et le peuple protestèrent contre ce qui s'était fait à Florence, et plusieurs des Evêques même, qui avaient souscrit à la réunion, se retractèrent. Les Grecs, toujours mutins et ennemis des Latins, aimèrent mieux subir le joug des Turcs que de se réunir aux premiers. Mahomet II

*Tentatives
de Michel
Paléologue
pour
la réunion.*

*Concile
de Florence.*

s'étant rendu maître de Constantinople en 1453, détruisit totalement l'empire des Grecs. Le Turc a laissé aux Grecs le libre exercice de leur religion ; mais le Patriarche et les Evêques ne peuvent mettre le pied sur leur juridiction, qu'au moyen d'une permission du Grand Seigneur, qu'ils n'obtiennent qu'au poids de l'or : faveur des effets de laquelle l'insatiable avarice des ministres de la Porte ne manque pas de les frustrer, toutes les fois qu'il se présente quelqu'un pour l'acheter à plus haut prix. Les Grecs gémissent maintenant dans les fers d'un esclavage réel, et pourtant l'ignorance et la misère où est plongé le clergé, semblent ajouter encore à leur antipathie et à leur haine contre l'église Romaine. Laisant à part les nombreuses dissensions qui ont agité l'église Grecque, ainsi que les diverses sectes de Grecs schismatiques qui se sont propagées en Asie, en Afrique, en Russie et ailleurs, et qui ne diffèrent entr'elles que par quelques circonstances accidentelles, nous nous bornerons à exposer en peu de mots les dogmes qui sont regardés comme propres aux Grecs schismatiques, après quoi nous parlerons des cérémonies et des rites particuliers à l'église Grecque (1).

*Etat
de la Grèce
sous les Turcs.*

(1) On comprend, sous le nom d'*église Grecque*, non seulement cette partie de la Chrétienté, qui fait usage du grec littéral dans sa liturgie, mais encore les églises où le culte se célèbre en langue esclavonne, quoiqu'elles aient toujours conservé les coutumes et la discipline de l'église Grecque proprement dite. Parmi les Chrétiens des rites Grec et Esclavon, il en est, et c'est le plus petit nombre, qui reconnaissent l'autorité du Pape, et qu'on appelle pour cela *Grecs unis*. Ceux du rite esclavon se trouvent dans les états de la maison d'Autriche, en Prusse, en Russie, et surtout dans les pays qui composaient anciennement la Pologne. Les Catholiques du rite Grec proprement dit, sont répandus dans l'orient, dans la Turquie Européenne, et même en Italie, particulièrement dans certaines contrées du royaume de Naples. Les Grecs de l'Italie ont un Archevêque, qui réside à Rome dans le collège de S.^t Athanase. La Corse a aussi une colonie Grecque Catholique, sur laquelle Saussin, l'abbé de Germanes et autres écrivains nous ont donné des notions intéressantes. Cette colonie est le reste des Lacédémoniens, de ces braves Maniottes ; dont six cent, obligés de céder aux forces Ottomannes qu'ils avaient vaillamment combattues, abandonnèrent leur terre natale et se réfugièrent à Gênes en 1676. La république de Gênes leur donna un asile en Corse, et leur y procura du bétail et des instrumens d'agriculture, à l'aide desquels leurs descendans sont parvenus à fertiliser les plaines de Vico près d'Ajaccio. En 1776, c'est-à-dire un siècle après leur établissement, ils

*Dogmes
des Grecs
schismatiques.*

Pour ce qui est des dogmes, nous allons rapporter le catalogue qu'en a donné Caucis gentilhomme Vénitien et Archevêque de Corfou (1), en l'accompagnant cependant d'observations, mises au bas de la page, qui nous ont paru nécessaires pour éclaircir, modifier et quelquefois même rectifier les opinions de ce prélat, dans les endroits où il nous a semblé s'écarter de la vérité. 1.^o Les Grecs schismatiques baptisent de nouveau les Latins qui entrent dans leur communion (2). 2.^o Ils diffèrent l'administration du baptême jusqu'à l'âge de trois, quatre, cinq et même dix-huit ans (3). 3.^o Ils n'admettent point au nombre des sept sacremens la confirmation ni l'extrême-onction (4). 4.^o Ils nient le purgatoire, quoi-

étaient au nombre d'environ huit cent cinquante individus. Ils consacrent avec le pain fermenté, baptisent par immersion, et suivent la liturgie de S.^t Basile dans leurs fêtes solennelles, et dans les autres celle de S.^t Jean Chrysostôme. Leurs prêtres portent la barbe et sont mariés. *Grégoire, Hist. des sectes Religieuses, Paris, 1814, Tom. II. pag. 270 et suiv.* Les Grecs proprement dits, c'est-à-dire les Grecs de la Turquie Européenne, sont généralement schismatiques, et reconnaissent le Patriarche de Constantinople pour leur chef.

(1) Ce catalogue fut envoyé par Caucis à Grégoire XIII Souverain Pontife. V. Picart. *Cérémonies, et Coutumes Religieuses de tous les peuples du Monde.* Tom. III. pag. 28 et suiv. Nous avons cru devoir nous en tenir à ce catalogue, comme le plus sévère, et par conséquent le moins susceptible de partialité. On verra, par les notes dont nous l'accompagneront, qu'il n'y a pas une grande différence entre la croyance des Latins et celle des Grecs schismatiques.

(2) L'assertion de Caucis à cet égard est trop générale. Le renouvellement du baptême des Latins n'a pas toujours lieu chez les Grecs. De l'aveu des Grecs eux-mêmes, et d'après le témoignage d'écrivains dignes de foi, ce renouvellement est moins l'effet d'une maxime ou de la croyance commune, que du caprice des *Papas*, et de leur haine contre les Latins.

(3) Les Grecs schismatiques semblent regarder comme sacrilèges toutes les cérémonies religieuses des Latins. C'est peut-être aussi pour cela qu'ils condamnent également leur Messe, et qu'ils ont soin de laver leurs autels lorsqu'un prêtre Latin y a célébré.

(4) Il ne paraît pas bien avéré que les Grecs n'admettent pas la confirmation et l'extrême-onction au nombre des sacremens. La différence des cérémonies et du tems où les Grecs administrent ces deux sacremens est peut-être ce qui a induit Caucis en erreur à cet égard. Il n'y a rien de certain en cela, si ce n'est, qu'à la différence des Latins, ils donnent la confirmation aussitôt après le baptême, comme cela s'est toujours pra-

que priant pour les morts. 5.^o Ils ne reconnaissent nullement la suprématie du Souverain Pontife, et nient conséquemment que l'église Romaine soit la véritable église Catholique; et ils excommunient tous les ans au jeudi Saint, le Pape et les Evêques Latins. 6.^o Ils nient que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils: néanmoins ils croient à la divinité du Saint-Esprit, et administrent le baptême au nom des trois personnes; mais dans le signe de la Croix ils portent la main de droite à gauche. 7.^o Ils ne reconnaissent point la présence du Saint Sacrement dans la Messe des prêtres Latins, qui consacrent avec le pain azime, selon l'ancien usage de l'église Romaine, qui a été confirmé par le Concile de Florence. 8.^o Ils prétendent que les paroles, dans lesquelles les Latins font consister leur consécration, ne suffisent pas pour opérer la transsubstantiation, et qu'il faut pour cela y ajouter d'autres paroles, et des bénédictions prescrites par les Pères. 9.^o Ils soutiennent qu'on doit communier les enfans sous les deux espèces, quoiqu'ils ne puissent encore avoir aucune idée de la sainteté du sacrement: c'est pourquoi ils leur donnent la communion aussitôt après le baptême, et accusent d'hérésie les Latins qui sont d'une opinion contraire; ils prétendent en outre qu'il est d'institution divine d'administrer aux laïcs la communion sous les deux espèces. 10.^o Ils disent que les fidèles une fois parvenus à l'âge de raison, ne peuvent plus être obligés à faire tous les ans la communion à Pâques, et que toute liberté de conscience doit leur être laissée à cet égard. 11.^o Ils ne montrent aucune vénération ni aucun respect pour l'hostie consacrée non seulement lorsqu'ils la portent aux malades, mais même pendant le sacrifice divin; ils la mettent dans une espèce de bourse, ou dans une petite boîte qu'ils suspendent à un mur, tandis qu'ils allument des lampes devant leurs images (1). 12.^o Ils croient que l'hostie consacrée le jeudi

tiqué dans l'église d'orient. Aussi est-ce pour cela que chez les Grecs, les simples prêtres ont le pouvoir de donner la confirmation. Il est certain également qu'ils n'attendent pas les derniers instans de la vie pour recevoir l'extrême-onction; les malades viennent la demander eux-mêmes à l'église, croyant que S.^t Jacques dans son Epître parle des malades, et non de ceux qui sont à l'article de la mort. Nous tenons même de quelques Grecs très-dignes de foi, que nous avons consultés sur ce point, qu'ils mettent la confirmation et l'extrême-onction au nombre des sacremens.

(1) Il paraît reconnu aujourd'hui que les Grecs admettent la *Transsubstantiation* dans l'eucharistie. Cela est attesté par la plupart des écri-

saint a plus de mérite que celles qui le sont les autres jours. 13.^o Ils nient l'indissolubilité du mariage, et le rompent en effet pour des prétextes quelquefois frivoles; ils taxent par conséquent d'erreur l'église Romaine, dans laquelle le mariage ne peut être dissous, pas même pour cause d'adultère. 14.^o Ils condamnent comme sacrilège le mariage en quatrièmes nocces. 15.^o Ils ne célèbrent point les fêtes de la Vierge, des Apôtres ni des autres Saints les jours qu'elles le sont dans l'église Catholique, et rejettent le culte de plusieurs Saints quoique très-ancien; ils reprochent le culte des images en statues ou en bas reliefs, tout en exposant dans leurs églises des tableaux de Saints, et autres peintures sacrées. 16.^o Ils nient que l'usure soit un péché mortel. 17.^o Ils ne comptent pas le sous-Diaconat au nombre des ordres supérieurs. 18.^o Ils ne reconnaissent les Conciles œcuméniques que jusqu'au septième, qui est le second de Nicée, lequel fut convoqué contre les adversaires du culte des images. 19.^o Ils nient que la confession auriculaire

vains catholiques et protestans. « M.^r Smith, protestant de l'église Anglicane, (Picart, *ibid.* pag. 42), après avoir voyagé en Grèce, a écrit une lettre sur l'état actuel de l'église Grecque, dans laquelle il n'a pu s'empêcher de convenir, que la *Transubstantiation* est reconnue par les Grecs, et même que dans une confession de foi publiée depuis peu au nom de toute l'église Grecque, le mot *μετομοίωσις*, qui répond au mot Latin *Transubstantiatio*, est employé. Voici comment est conçue cette confession. « *A peine le prêtre a récité la prière, appelée l'invocation du Saint-Esprit, que s'opère la Transubstantiation; que le pain devient le vrai corps de Jesus Christ, et le vin son vrai sang; et qu'à la place de ces deux substances, il ne reste que les espèces ou la simple apparence.* Quant à l'adoration de l'Eucharistie, quelques protestans prétendent que le culte des Grecs se rapporte moins aux espèces consacrées, qu'à Jesus Christ qui est au ciel. Mais Gabriel, Archevêque de Philadelphie, dans un livre qu'il a écrit sur cette matière contre les Latins, lève toute espèce de doute sur l'adoration de l'Eucharistie par les Grecs. Il établit deux cultes dans le sacrifice de la Messe. Le premier n'est qu'une simple vénération qui se rend au pain et au vin, lorsque ces deux espèces ne sont encore que bénies. Mais le second, qui a lieu après la consécration, est une véritable adoration. Le même prélat indique même le tems où se fait la dernière et la véritable adoration, qui est l'instant de la consécration des espèces, et celui où le prêtre, se présentant à la porte du sanctuaire crie à tous les fidèles de *s'approcher avec foi, amour et respect.*

soit de précepte divin, et prétendent qu'elle n'est que de droit positif ou ecclésiastique. Ils donnent par conséquent aux laïcs la communion, sans exiger qu'ils se soient confessés auparavant, leur opinion étant que la foi est la vraie et la seule préparation nécessaire pour recevoir l'Eucharistie (1). 20.° Ils n'admettent point le jeûne des quatre tems des Latins, ni ceux qu'observent ces derniers la veille des fêtes du Seigneur, de la Vierge et des Apôtres. 21.° Ils accusent les Latins d'hérésie, parce qu'ils mangent des viandes étouffées et autres mets prohibés par l'Ancien Testament. Tels sont, selon Caucius, les points de doctrine sur lesquels les Grecs diffèrent des Latins. Nous avons laissé de côté plusieurs autres articles du même auteur, qui sont évidemment controuvés: nous avons préféré cependant son témoignage à celui de Léon Allazius et autres écrivains, qui nous ont paru un peu trop portés à concilier les deux communions.

L'esprit de superstition, qui est un des effets nécessaires de l'ignorance des peuples et de leur décadence, se fait particulièrement remarquer dans l'attachement, peut-être opiniâtre, des Grecs modernes à leurs anciens usages. Nous n'en citerons qu'un seul exemple: ce sont certaines fêtes qu'ils célèbrent dans les champs, et dont les cérémonies rappellent les Bacchanales des anciens, et le culte religieux qu'ils rendaient quelquefois à un bosquet ou à une fontaine (2). Ils ont encore dans des cavernes, ou dans des bois, des eaux *expiatoires*, où ils vont en foule, et dont ils boivent avec une espèce d'avidité à certains jours de l'année: puis ils attachent aux pierres et aux arbres près de ces fontaines des morceaux de toile ou d'étoffe, en reconnaissance de la guérison qu'ils croient y avoir trouvée. Le sort tiré par un enfant est le présage certain de mille événemens heureux. Le pétilllement d'une chan-

*Superstitions
des Grecs
modernes.*

(1) L'assertion de Caucius à cet égard nous paraît purement gratuite. Peut-être étend-il à toute la nation, par conjecture, une erreur particulière à quelques individus? Peut-être encore suit-il l'opinion de quelques théologiens Calvinistes, qui, dans le desir de faire voir qu'il existe une certaine conformité de foi entre leur secte et les Grecs schismatiques, attribuent à ces derniers leurs propres erreurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que la confession auriculaire se trouve établie chez les Grecs schismatiques dès les tems de S.^t Basile. V. Cristoph. Angel. *De statu hodierno Graecorum*, cap. XXII.

(2) Guys. *Voy. littér. de la Grèce*, T. I. Lettr. XI.

delle qui brûle, annonce l'arrivée d'une personne qu'on attend avec impatience (1). Les mots prononcés au hasard, surtout par les enfans, sont recueillis comme des oracles. Le Grec qui craint une disgrâce, croit pouvoir s'en préserver en se crachant sur la poitrine. S'il veut se venger de quelqu'un par une espèce de malédiction, il crache contre lui (2). S.^t Jean Chrysostôme parle des sistres et des fils couleur de pourpre que les Grecques de son tems attachaient aux mains de leurs enfans, pour les préserver de tout accident fâcheux; il parle également de l'emploi qu'elles faisaient de la boue, des bains, des cendres, de la suie et autres objets, pour éloigner d'eux l'*œil malfesant*. Les Grecques modernes suspendent encore aujourd'hui au cou des enfans une gousse d'ail, un talisman ou quelqu'autre amulette (3) pour les soustraire à cet *œil*

(1) Cette superstition était très-commune chez les anciens. Ovide en fait mention dans son épître de Léandre à Héro :

Sternuit et lumen (posito nam scribimus illo)

Sternuit, et nobis prospera signa dedit.

Ecce merum nutrix faustos instillat in ignes

Crasque erimus plures, inquit; et ipsa bibit.

(2) Théophraste, dans ses *caractères*, nous donne une idée des superstitions des anciens Grecs. *Il a la faiblesse*, dit Théophraste, *de purifier à tout moment la maison où il habite. Il lui répugne de s'asseoir sur un tombeau, d'assister aux funérailles et d'entrer dans la chambre d'une femme qui vient d'accoucher; lorsqu'il a fait quelque rêve il court aussitôt consulter l'interprète . . . enfin s'il voit une homme attaqué d'épilepsie, il tressaille d'horreur, et se crache sur la poitrine pour écarter de lui le malheur, dont il se croit menacé par cette rencontre.* L'Empereur Grec Constant II avait fait équiper une flotte pour se rendre en Italie; indigné de ce que le peuple de Constantinople, qui s'était soulevé contre lui, ne voulait point laisser embarquer avec lui ses enfans et l'Impératrice, il cracha contre la ville, et fit aussitôt mettre à la voile pour aller mourir à Syracuse. Les superstitions rapportées par Théophraste se retrouvent encore chez les Grecs actuels, et les *Papas* ont conservé le pieux usage des purifications, qui leur est très-lucratif.

(3) *Cet œil malfesant, qui est l'Arimane des anciens, est un démon ennemi de tout bien, et dont le seul nom fait trembler les plus courageux. Selon les Grecs, cet esprit, ou cette puissance invisible, s'afflige de la prospérité, gémit des bons succès, s'irrite des moissons abondantes, de la fécondité des troupeaux, et va même jusqu'à murmurer contre le ciel de la beauté et des grâces d'une jeune fille. D'après cette opinion, on se garde bien de féliciter un père d'avoir de jolis en-*

mallesant. Les Grecs de nos jours n'ont pas moins de crédulité que les anciens dans les songes. Ils ont pour les expliquer, certaines formules qu'ils tiennent par tradition de leurs ancêtres, et qui sont l'héritage de quelques vieilles femmes, pour qui cet art n'est pas une ressource médiocre (1). L'usage du serment ne leur est pas moins familier qu'aux anciens Grecs. Ils en font pour les choses les plus indifférentes: ce qui a fait dire à Guys, que la foi des Grecs, à bon droit sera toujours suspecte (2). Les libations

Leur crédulité dans les songes.

Serment.

Libations.

fans. . . . Tout bâtiment Grec est pourvu d'une gousse d'ail renfermée dans un petit sac, comme un préservatif contre les tempêtes; et ce petit sac est suspendu au bâtiment, aussitôt que le capitaine, qui en est le propriétaire, l'a épousé en y attachant une couronne de laurier. Pouqueville, Voy. en Morée. Tom. I. chap. XXV.

(1) La crédulité dans les songes était presque générale chez les anciens, et l'on connaît assez le culte qu'ils rendaient à certaines Dées appelées *Dii somniores*. Voyez l'explication des songes dans le Roman Grec de Théagène et Cariclée. *Quelques vieilles sibylles, quelques sorcières décharnées, reste impur de ces magiciennes, dont la Thessalie a toujours eu à foison sont encore en possession, dans toute la Morée, du droit d'expliquer les songes, d'interpréter les signes, et de commenter tous les délires de l'imagination. . . . Il est aisé de juger quel doit être, sur l'esprit ardent des femmes Grecques, l'empire de ces misérables aventurières, connues parmi nous sous le nom de Bohémiennes ou Egyptiennes.* Pouq. *ibid.*

(2) Guys, *Voy. etc.* Lett. XXIII. Pouqueville (*ibid.*) dit qu'en Morée, les plus hardis, jurent par leur âme, et par la tête de leurs enfans, mais sans jamais oser prononcer le nom du Diable. S'ils font contre quelqu'un cette imprécation ordinaire, que le Diable t'emporte, ils tournent ainsi leur phrase: *que celui qui est dehors et loin d'ici t'emporte.* Cette modification ridicule n'a cependant pas lieu dans les églises, où le Diable ne peut entrer. *Ainsi dans un lieu saint, continue le même voyageur, j'ai entendu quelques Papas donner leurs ouailles au Diable, se provoquer, s'injurier avec le nom du Diable toujours dans la bouche, et s'adresser mutuellement l'imprécation d'être emportés par celui, dont ils n'osaient proférer le nom hors de ces mêmes églises. . . . Parmi les signes de malédiction usités des Grecs, le plus terrible est la vue des cinq doigts en même tems. Cet usage nous explique un passage de l'Andria de Térence, où un personnage dit, en faisant un geste: Ecce tibi dono quinque. Le nombre de cinq passe pour être de si mauvais augure, qu'on n'oserait le prononcer dans une conversation, sans le faire précéder d'une excuse.* Il ne serait guères facile de remonter à l'origine d'une pareille extravagance.

sont encore usitées chez eux. M.^r Peysonel, Consul Français à Smyrne, dans une lettre qu'il écrit à Guys le 3 octobre 1768, dit avoir été témoin de cette cérémonie à l'occasion de la mise en mer d'une chaloupe Grecque. " Avant, dit-il, de mettre la main à l'œuvre, le constructeur fit apporter du vin, et prenant le vase il en arrosa la proue de la chaloupe, en faisant des vœux pour la prospérité du voyage et du propriétaire, puis il but et fit boire tous les assistans. Je vis enfin une libation dans toute les formes „. La même cérémonie a lieu à la fin des banquets et dans les convois funèbres (1).

*Remarques
pour bien juger
les Grecs
modernes.*

Il résulte de tout ce que nous venons de dire : premièrement, qu'à l'exception des erreurs de dogme sur la procession du Saint-Esprit, et du manque de soumission au Saint Siège, la croyance des Grecs schismatiques ne diffère pas beaucoup de celle des Latins et des Grecs orthodoxes ; secondement, que l'aversion des premiers pour l'église Latine, vient peut-être uniquement d'un orgueil invétéré, et d'une jalousie mal entendue, qui a peut-être son origine dans l'arrogance de Photius et des autres Patriarches ; troisièmement, que les actes de superstition dont on les accuse, doivent être attribués en grande partie au caractère même de la nation, sur qui l'imagination et la crédulité exercent toujours le même empire. Ajoutons à cela, qu'il n'est pas de peuple, quelque civilisé qu'il soit, qui n'ait ses superstitions ; qu'il est même certaines gens du vulgaire, dans la communion catholique, chez qui l'on voit encore en usage des pratiques de ce genre, et qu'il serait téméraire de juger de toute une nation par un individu. " Du reste, comme l'observe Guys, ce serait mal connaître les Grecs que de s'en former une idée en prenant à la lettre ce que Tournefort et autres voyageurs en ont rapporté, attendu qu'ils ne les ont vus de près que dans les îles de l'Archipel, où règnent une ignorance et une pauvreté, qui n'ont pu que leur donner une opinion désavantageuse du reste de la nation. S'ils les avaient observés avec plus de soin, ils en auraient conçu une toute autre idée ; ils auraient trouvé parmi eux, quoiqu'en petit nombre, de sages Evêques, des prêtres instruits, et des hommes de goût et de génie. J'ai vu chez un Grec nommé *Drago*, homme riche et éclairé, une bibliothèque choisie „. Quant à la morale, les

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Tom. I. pag. 351.

Grecs suivent tous celle du Décalogue et de l'Évangile, et les imputations que leur fait Caucis à cet égard sont exagérées. Aussi, le Saint Siège, malgré leur schisme, les a-t-il toujours traités comme enfans de l'Église, même depuis le Concile de Florence. Paul III appela à celui de Trente les Patriarches Grecs. On lit dans l'histoire de Pallavicini, que les Pères, dans une session de ce Concile, déclarèrent que les Grecs devaient être considérés comme appelés, afin que leur absence ne blessât pas l'universalité des décisions. Grégoire XIII leur envoya des légats comme aux Catholiques, pour les engager à recevoir la rectification du Calendrier Romain (1).

Venons maintenant à la discipline ecclésiastique des Grecs, qui n'offre presque d'autre différence entre les schismatiques et les unis, sinon que chez les derniers l'élection des Patriarches et des Evêques est faite par le Pape, et que la simonie est portée à l'excès chez les Grecs qui sont sujets de l'empire Ottoman. Le Patriarche de Constantinople est élu à la pluralité des suffrages dans un synode composé des Archevêques et des Evêques. Mais cette élection, la plupart du tems est simoniaque, attendu que la préférence est donnée à celui d'entre les candidats, qui est le plus généreux envers le Grand Seigneur: ce qui fait qu'il n'est pas rare de voir plusieurs Patriarches en même tems (2). Le Patriarche doit en outre se montrer reconnaissant envers les Prélats qui lui ont donné leurs suffrages, ce dont il se dédommage ensuite en faisant des Evêques, qui, à leur tour, en font autant avec les *Papas*, auxquels ils vendent les ordres sacrés et les paroisses. Les *Papas*, de leur côté, qui n'ont ni traitement fixe ni casuel (3), se récu-

*Discipline
ecclésiastique.*

*Election
du Patriarche,
des Evêques
etc.*

(1) Grégoire, *Hist. des sectes Religieuses*. Tom. II. pag. 287, et Arcudius, *De concordia etc.* Liv. IV. chap. V. tit. 13.

(2) M.^r de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, dit qu'en 1671 il y avait quatre Patriarches vivans *De la Perpétuité de la Foi*. Tom. III.

(3) Le clergé, (dit Caucis *in Hist. de Graecor. erroribus*, avec qui Pouqueville et autres voyageurs s'accordent), est forcé de vendre les mystères divins dont il est dépositaire. Et en effet, nul ne peut être admis à la confession, recevoir l'absolution, faire baptiser ses enfans, se marier, ni obtenir une excommunication contre quelqu'un, (car les *Papas* lancent l'anathème pour le plus léger motif), s'il n'a fait auparavant son prix avec les *Papas*. Enfin la cupidité de ces ministres envers leurs paroissiens est poussée au point, qu'ils ne jettent pas une goutte d'eau bénite sans en avoir été payés d'avance.

*Entretien
du clergé.*

*Mœurs
des Evêques.*

pèrent sur le bas peuple, auquel ils font payer l'administration des sacremens. Le mariage est prohibé aux Patriarches et aux Evêques, mais il est permis aux prêtres avant leur ordination, d'après un usage antique et général de l'église d'orient (1). Le clergé séculier pour l'entretien desquels l'église Grecque n'a pas de fonds, n'a d'autre ressource pour vivre que dans le produit des taxes et la libéralité des fidèles. Chaque paroisse est obligée de pourvoir à l'entretien de son curé ; et à cet effet chaque famille donne un tant par an en argent ou en denrées. L'Evêque tire également son traitement d'une imposition sur son diocèse, dont il tient, ou pour mieux dire, dont il achète l'investiture du Pacha ou du Vizir qui gouverne la province. La simplicité des mœurs et du logement des Evêques rappelle celle des pasteurs de l'église primitive. « Le luxe, « dit Pouqueville, ne les entoure que dans les cérémonies du culte. « Sans cesse sous la surveillance des Turcs qui les détestent, ils « sont obligés, lors même qu'ils ne s'en feraient pas un devoir, « de mener une vie exempte de tout reproche. S'ils perdaient une « fois l'estime publique, ce serait en vain qu'ils chercheraient à « recouvrer la bienveillance des Pachas, dont ils ont souvent oc- « casion d'appaiser la colère. On les voit parcourir leur diocèse « à pied, ou montés sur un âne, la crosse en main Empres- « sés non seulement à consoler leur troupeau, mais encore à le pro- « téger par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, ils se ren- « dent les médiateurs de toutes les contestations qu'il convient de

(1) Voici ce que dit Tournefort au sujet du mariage des prêtres Grecs. « Il est permis aux prêtres de se marier, mais une seule fois en leur vie, et pourvu qu'ils le fassent avant leur ordination. A cet effet, le Diacre qui est dans cette intention doit déclarer à un *Papas* en confession, qu'il est *vierge*, et qu'il veut se marier avec une *vierge*. . . . Après avoir reçu cette déclaration, le confesseur en instruit l'Evêque. . . . Le Diacre est marié, et reçoit l'ordre de la prêtrise; mais alors il ne peut plus contracter un second mariage. Aussi a-t-on soin de lui donner la fille la plus belle et la plus robuste du pays, et dont le tempérament promette une longue vie ». Mais ceux qui entrent dans les ordres sans s'être mariés gardent toujours le célibat. Le peuple qui accorde souvent son estime aux privations, a plus de respect pour ces prêtres que pour ceux qui sont mariés; mais les turcs qui ne jugent que l'homme, les surveillent avec plus de rigueur. Malheur à eux s'ils étaient surpris avec une femme. *Pouquev.* Tom. I. Lett. XXVIII.

« dérober à la connaissance des Turcs Mais ces hommes évau-
 « géliques viennent-ils à être blessés par quelque Evêque voisin dans
 « les droits de leur diocèse ? L'homme alors se manifeste. Ils per-
 « dent l'esprit pacifique qui leur attirait des hommages, oublient
 « leur dignité et s'abandonnent aux excès les plus scandaleux. Une
 « des choses les plus difficiles à un Evêque Grec, c'est de mainte-
 « nir l'ordre et la discipline dans le bas clergé, et parmi ces *Pa-*
 « *pas* ignorans et fanatiques, dont le plus grand nombre est d'une
 « dépravation de mœurs qui déshonore le sacerdoce »,

Les moines jouissent de beaucoup de considération chez les Grecs. Leur vie est extrêmement austère (1). Ils ne mangent jamais de viande, sans cependant avoir fait vœu de cette abstinence, ne dorment que quatre heures, et quelques-uns deux seulement, et vont trois fois le jour prier à l'église. Ceux qui ne se sont pas appliqués à l'étude travaillent de leurs mains, ensorte qu'il n'y a pas de couvent, où l'on ne trouve des ouvriers en tous genres. Les moines Grecs, quoique de diverses espèces, tirent tous leur origine de S.^t Basile, qu'ils regardent comme leur père, et dont ils observent rigoureusement la règle. Les uns, appelés Cénobites, vivent en communauté sous la même discipline. Les autres, qu'on nomme *ἰδιόρρητοι*, vivent à leur gré, comme l'indique leur nom; avant de prendre l'habit ils payent au couvent une somme pour la cellule, le pain et le vin, et sont exempts de tout exercice pénible. Il en est qui portent l'ancien nom d'*Anachorètes*, et qui vivent dans une parfaite solitude; ils habitent une petite cellule dans un lieu presque désert, cultivent un petit espace de terrain qui fournit à leur subsistance, et ne vont au couvent dont ils font partie que les jours de fête pour y assister à l'office divin. Ces moines sont tous connus sous le nom de *Calogers* (2). Ils n'ont jamais subi de réforme, ce qui fait qu'ils portent encore leur habit primitif. Voici la description que Bonanni et Picart nous donnent de leur habillement ordinaire. Il consiste en une tunique longue de laine noire

Moines:

Calogers:

Leur
vêtement:

(1) Metroph. Critopul., *Epit. Doctr. Ecclés. Orient.*

(2) Quelques-uns sont d'avis que le nom de *Calogers* ne se donnait anciennement qu'aux moines les plus vénérables par leur âge, leur retraite et l'austérité de leur vie. C'est pourquoi ils font dériver le nom de *Caloger* de *καλος*, qui signifie *beau*, et *γηρας*, qui veut dire *vieillesse*.

ou de couleur de poil de chameau, qu'ils se ceignent sur les reins. Sur cette tunique ils portent une robe également noire, dont les manches ont environ trois palmes de largeur, qui est ouverte par devant, avec une frange ou une bordure en bas couleur foncée, et qui peut se boutonner. Ils ont pour coiffure un bonnet noir de feutre ou de laine, qui leur couvre les oreilles, avec un grand capuchon auquel sont attachées deux bandelettes d'environ quatre doigts de largeur, qui leur tombent sur les bras, et dans lesquelles ils voyent une image de la croix. Ils portent la barbe et les cheveux longs (1). Voy. la planche 86 n.º 1: cette figure est également rapportée par les savans auteurs de l'*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires* (2). Ces écrivains observent que dans l'ordre des moines Grecs il y a trois différentes classes; la première, qui est celle des *Novices* appelés vulgairement *Archars*; la seconde celle des *Profès*, appelés aussi *Microchèmes*; la troisième celle des *Mégalochèmes*, qui sont les plus parfaits; que chacune de ces classes a son habillement particulier, et que cet habillement ne diffère du séculier, que par certains accessoires ou marques distinctives qui lui sont propres. Les novices portent sur leur tunique une espèce de robe qui leur descend jusqu'au genou, et un bonnet rond qui leur couvre les oreilles; au lieu de *sandales* qui sont la chaussure des autres classes, ils ont des pantoufles pointues comme tous les orientaux. Au bout de trois ans ils prennent l'habit de profès, qui s'appelle encore petit habillement. Il a pour caractère distinctif une large ceinture qui serre la tunique sur les reins, une calotte qui couvre la tête et les oreilles, un manteau, une espèce de capuchon qui enveloppe la tête, et des sandales qui sont à-peu-près dans le genre de celles des Franciscains déchaussés. L'habillement des *Mégalochèmes*, qu'on appelle aussi *habit grand et angélique*, se compose des vêtemens que nous venons d'indiquer, et de plus de l'*anablos*, qui est un morceau d'étoffe de la grandeur d'une palme, lequel est suspendu entre les épaules et sous la tunique, par le moyen de cordons attachés aux quatre coins, et dans lesquels passent les bras. Cette espèce de décoration porte l'image d'une croix ou quelqu'autre représentation relative à la passion du

(1) Bonanni, *Ordin Religiosor etc. Catalogus*, Pars. I N.º XCIII.,

(2) *Histoire des Ordres Monastiques etc.* (par le P. Helyot, continuée par le P. Maximil. Bullot.

Christ. Leur manteau , qui est très-ample , leur enveloppe le haut du corps , et se termine en un capuchon avec une pointe très-aiguë : et avec cinq croix en rubans de laine , savoir ; une sur le front , une sur la poitrine , une sur le dos , et deux sur les épaules.

Les moines ont tout leur tems partagé entre l'office divin et les travaux de l'agriculture : outre leur abstinence de la viande , ils ont quatre carêmes , particuliers à l'église Grecque , qu'ils observent scrupuleusement. Le premier et le plus long de ces carêmes est celui qui précède la Pâque , et dure huit semaines. La première , il leur est permis de manger du poisson , des œufs , du lait et du fromage ; mais les sept autres semaines l'usage de ces mets leur est interdit , à l'exception cependant des espèces de poissons qui n'ont pas de sang , telles que les coquillages et autres semblables. Ils ne mangent que du pain , des fruits , des légumes accommodés à l'huile , et ne boivent que de l'eau. Leur second carême est celui des Apôtres ; il commence huit jours après la Pentecôte , et dure plus au moins , selon le calendrier des fêtes mobiles : l'usage du vin et du poisson y est permis. Le troisième est celui de l'Assomption , et dure quatorze jours , durant lesquels il est encore défendu de manger du poisson , excepté le dimanche et le jour de la Transfiguration. Le quatrième est celui de l'Avent , qui dure quarante jours , avec les mêmes prescriptions que pour celui des Apôtres. Outre les jeûnes de carême , et ceux des mercredi et vendredi de chaque semaine , qui sont communs à tous les Grecs , les moines en ont d'autres que nous nous dispenserons d'indiquer ici (1). L'office des Cénobites se fait à des heures réglées , depuis minuit jusqu'après le coucher du soleil. Celui de minuit , qu'on appelle pour cela *Mesongeticon* est un office particulier à chaque couvent , et ne dure pas moins de deux heures. Quant aux offices du jour ils sont tellement longs , qu'il ne faut pas moins de six heures pour les lire , et ils forment six gros volumes in folio , la plupart imprimés à Venise. Les moines font leur lecture ordinaire du texte de l'Évangile , et des homélies des Saints Pères.

Leur genre de vie.

Carêmes.

Officiers.

(1) Le médecin Spén , en parlant des jeûnes et des jours maigres des Grecs dit , qu'ils n'ont guères dans toute l'année que *cent trente jours* , où il leur soit permis de manger de la viande ; et que non seulement les vieillards et les enfans , mais même les malades ne sont pas exempts de ces jeûnes , qui rendent les Grecs secs et bilieux. . . . Malgré cela , ajoute-t-il , les Grecs sont emportés , colères parjures et blasphémateurs.

Couvens.

Les couvens sont répandus en Morée, dans l'île de Patmos, et dans l'Arcadie. Mais les plus renommés, et où la discipline est moins austère, sont ceux du mont Athos, qui emprunte encore du grand nombre de ces couvens le nom de Montagne Sainte *ayio topc*. Ce sont aussi les plus riches et les plus puissans, et leur moines appartiennent aux familles les plus distinguées: les Calogers destinés à devenir Patriarches et Evêques viennent y faire leurs études et leur carrière monastique. Il arrive par conséquent que ces couvens, au lieu d'être l'asile de la paix et de la concorde, sont au contraire un foyer d'intrigues et de divisions. Jaloux de parvenir aux plus hautes dignités de l'église, ces solitaires emploient souvent en soins artificieux et en simonie, un tems qu'ils devraient consacrer à la prière. Il existe encore quelques autres couvens connus sous le nom de *Météores*, que leur situation inaccessible sur des rochers escarpés dans un district de la Thessalie, à environ trente lieues de Jannina, rend peut-être encore plus fameux que ceux du mont Athos. On ne peut y monter que par une échelle de cordes, ou dans un panier que les moines tirent à eux avec une espèce de cabestan. Voy. la planche 85, où est représentée une vue de la Thessalie avec un de ces couvens (1). Leur construction n'est pas moins misérable que la vie des moines qu'ils renferment. C'est là que sont relégués les Patriarches que le Divan a déposés. Les moines de la Grèce vivent du revenu de quelques biens fonds que possèdent leurs couvens, dont quelques-uns du Mont-Athos sont fort-riches; ou, à défaut de propriétés, du travail de leurs mains, et des aumônes qu'ils reçoivent des fidèles. Dans cette vue les supérieurs ont soin, surtout dans les tems de carême, de charger leurs religieux de quelque mission évangélique, qui ne manque jamais de tourner au profit du couvent (2).

Météores.

(1) Le sujet de cette planche est pris du voyage fait par Henri Holland dans les îles Ioniennes, en Albanie, en Thessalie, et en Macédoine etc. durant les années 1812 et 1813.

(2) M.^r Pouqueville, *ibid.*, rapporte d'avoir rencontré un jour en Morée un de ces Missionnaires, accompagné de plusieurs prêtres, qui revenait d'une maison où il avait administré l'extrême-onction à une famille entière composée de gens tous en santé. Ayant demandé la raison d'un usage aussi étrange, on lui répondit que ce n'était qu'une simple précaution qu'avait prise cette famille, parce qu'elle ne trouverait pas tous les jours pour cela un homme aussi saint que celui qui lui avait administré le sacrement.

On trouve aussi en Grèce quelques couvens de religieuses, qui observent également la règle de S.^t Basile. Ces religieuses, ainsi que les Calogers, sont assujéties aux jeûnes, aux prières et à toutes les rigueurs de la vie monastique, et vivent sous la direction d'une Abbesse choisie par elles parmi les plus âgées et les plus sages du monastère. Elles sont en outre sous la juridiction d'un abbé de Calogers, qui leur donne un de ses moines pour directeur spirituel. Après avoir satisfait aux devoirs de leur état, elles s'occupent d'ouvrages à l'aiguille et de broderie. Les Turcs ont pour elles beaucoup de respect, et vont dans leurs couvens pour y acheter des ceintures et autres objets faits par elles. Les plus riches ont une servante pour leurs besoins, et quelques-unes prennent en outre avec elles une jeune fille, qu'elles élèvent dans la piété, et dans la pratique des devoirs de la religion. Toutes portent le même habillement, qui est simplement de laine, et consiste en une tunique noire, et en un manteau de même couleur. Elles ont les bras et les mains couverts jusqu'au bout des doigts et les cheveux rasés. Chacune a son habitation à part, qui se compose de quelques cellules au rez-de-chaussée et au premier étage (1). On rencontre encore à Constantinople quelques femmes nommées aussi *Calogères*, et qui restées veuves portent en tête un voile noir, en signe de la résolution où elles sont de ne plus se remarier.

*Religieuses.**Leur
habillement.*

Passant ensuite à la liturgie nous commencerons par les sacremens; et laissant à part toutes les cérémonies qui sont communes aux deux églises, nous ne parlerons que de celles qui sont particulières à l'église Grecque. Dans le baptême, le prêtre prend l'enfant à l'entrée de l'église, l'élève sur le seuil de la porte ou devant une image de la Vierge, et fait sur lui plusieurs signes de croix: après les exorcismes d'usage, il le plonge trois fois dans le bassin, en nommant à chaque immersion une des personnes de la

*Liturgie.**Baptême.*

(1) Il n'y a maintenant en Grèce que fort peu de couvens de religieuses, encore la discipline en est-elle très-relâchée. Ils occupaient autrefois les plus beaux sites de la Morée; mais dans la dernière guerre ils furent tous incendiés par les Albanais V. Pouqueville *ibid.* Tournefort dit que la plupart des Calogères sont des *Magdelaines mitigées*, qui sur le retour font vœu de pratiquer des vertus, qu'elles ont fort négligées dans leur jeunesse. Elles se retirent enfin dans un monastère, pour y mener une vie un peu moins scandaleuse, sous les yeux d'une supérieure.

Confirmation. Triinité: rite dont le sens est pour les Grecs, la mort, la resurrection et l'imortalité du chrétien. Les parens ont la précaution, avant le baptême, de faire tiédir l'eau du baptistère, et de le parsemer de fleurs odoriférantes. Aussitôt après le baptême, le prêtre administre à l'enfant la confirmation, dont la formule est celle-ci: *Voici le sceau du don du Saint-Esprit.* En prononçant ces paroles, le prêtre fait à l'enfant des onctions en forme de croix sur le front, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, les mains et les pieds. Sept jours après le baptême, l'enfant est porté de nouveau à l'église pour y recevoir l'*ablution*: cérémonie dans laquelle le prêtre lave la chemise de l'enfant, et lui essaye le corps avec une éponge (1). La confession des Grecs ne paraît différer de celle des Latins que par une simonie qui est souvent poussée au dernier excès, et par quelques pratiques superstitieuses dont l'ignorance des Papes a introduit l'usage (2). Les prêtres sont obligés de se confesser une fois par mois, et les laïcs une fois par an au commencement du grand carême de Pâques.

Mariage.

Le mariage est pour les Grecs modernes, comme il l'était chez les anciens Grecs, un des devoirs les plus sacrés du citoyen; et ils sont d'autant plus jaloux de le remplir, qu'avec une nombreuse postérité ils espèrent pouvoir secouer un jour le joug de leurs barbares conquérans. Ils ont conservé presque toutes les cérémonies usitées chez leurs ancêtres à l'occasion du mariage. Mais avant d'en venir à la partie civile de cet engagement, il convient de faire connaître les rites du sacrement. Les époux se présentent au prêtre, l'homme à droite, et la femme à gauche. Le prêtre fait sur eux quelques signes de croix, leur donne en main un cierge allumé, les encense en faisant la croix, et ensuite les conduit au temple. On place sur la sainte table deux anneaux, l'un en argent

(1) Picart, vol. III pag. 70, parle d'un usage religieux des Chrétiens de Syrie, qui a beaucoup de rapport avec le baptême. « Les Chrétiens de tout genre, dit-il, Grecs, Nestoriens, Coptes etc. vont se baigner tout nus par dévotion dans le Jourdain, en honneur de Jesus Christ et de son baptême. Là, sans aucune distinction de sexe ni de sectes les hommes et les femmes entrent pêle-mêle dans le fleuve, et se font verser de l'eau sur la tête. Les plus dévots y trempent des linges, d'autres y remplissent d'eau des bouteilles, et même en emportent de la vase etc. »

(2) Picart, *ibid.*, pag. 115. Ricaut dans la Préface de l'état de l'Eglise, Christoph. Angelus, *De statu Græc.* Allatius etc.

du côté droit, et l'autre en or du côté gauche. Après les prières d'usage entre le chœur et le diacre, pour le bonheur, la concorde et la fécondité des nouveaux époux, le prêtre prend les deux anneaux, et prononce trois fois ces mots: *j'unis le tel et la telle, serviteur et servante de Dieu au nom du Père* etc. Après avoir fait avec ces anneaux un signe de croix sur la tête des époux, il met l'anneau d'or au doigt de l'homme, et celui d'argent au doigt de la femme. Un paranymphe ou témoin fait ensuite le changement des deux anneaux, tandis que le prêtre récite une longue prière, où la vertu et la dignité de l'anneau nuptial, sont mystiquement comparées à celle des anneaux de Joseph, de Thamar etc. Cette prière finie, le prêtre en commence une autre, en même tems qu'il pose sur la tête de chacun des époux une couronne de pampres, ornée de rubans et de dentelles (1). Enfin il leur présente une coupe de vin dont ils boivent l'un et l'autre (2), après quoi il leur ôte les couronnes et leur donne la bénédiction. Les mariages en troisièmes noces sont permis dans l'église Grecque, mais ceux en quatrièmes sont regardés comme une polygamie et frappés d'excommunication (3).

Venons maintenant aux usages civils du mariage, qu'il importe de faire précéder de quelques circonstances dont Spon a été témoin à Athènes (4). Les jeunes filles ne sortent point de la maison avant le jour de leur mariage, ensorte que les jeunes gens qui les recherchent ne peuvent entrer en relation avec elles, que par le moyen d'une parente ou d'un tiers qui ait accès dans la maison, et à la foi duquel ils doivent s'en rapporter (5). Ainsi l'amant

usage civils
au mariage.

(1) Tournefort, *Voy. au Levant*, Lettre III.

(2) On lit dans l'histoire du bas empire (T. II. pag. 335) qu'au mariage de l'Empereur Maurice avec Constantine fille de Tibère son prédécesseur, on avait élevé dans le vestibule du palais, derrière un rideau, un trône magnifique d'où l'épouse devait se montrer au peuple. Le rideau tombe, l'Impératrice parait à côté de son époux, les spectateurs entonnent le chant de l'hyménée, et l'eunuque, qui avait accompagné la princesse, verse du vin dans une coupe, qu'il présente aux deux époux.

(3) Ricaut, *État de l'église Grecque*, Chap. 15.

(4) Spon, *Voyages*. Tom. II. pag. 183. Ediz. 1679.

(5) Ces femmes, qui conservent encore l'ancien nom de *Proxénètes*, sont d'autant plus nécessaires, que les jeunes filles étant toujours renfermées dans le *Gynaeccon*, un homme ne peut se déterminer à prendre

*Habillement
et cortège
de l'épouse.*

ne peut voir sa prétendue qu'après qu'elle est devenue son épouse. La veille de la célébration du mariage, la femme se fait voir en public marchant lentement et avec gravité, et va comme en triomphe au bain, soutenue par ses plus proches parentes. Avec la même lenteur et la même gravité elle est conduite par deux de ses proches à l'église, et de là à la maison de l'époux, précédée du flambeau d'Hyménée, et accompagnée d'un cortège qui fait éclater sa joie aux chants d'un épithalame, et au son des flûtes et des tambours (1). Parmi les ornemens extravagans dont elle est parée, elle porte une énorme couronne de filigrane et de perles, dont le volume embarrassant l'oblige à se tenir droite comme un jonc. Les cérémonies nuptiales sont accompagnées d'une danse, dont nous donnerons ailleurs la description. L'épouse n'y paraît que voilée. Ricaut ajoute qu'elle est conduite dans cet état par ses parens à la chambre nuptiale, où l'époux levant d'une main tremblante le voile qui la couvre, voit pour la première fois son visage, et lui fait un baiser. Le tremblement de l'époux n'est que l'effet de la crainte où il est de découvrir un visage difforme ou désagréable: ce qui arrive assez souvent. Mais l'engagement est déjà contracté, et ne peut plus être rompu que par le divorce. C'est sans doute à cet usage qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle on l'obtient dans l'église Grecque, moyennant un droit qui se paye au Patriarche. La planche 87, n.º 2, représente une épouse en habits de noces, et assise sur une espèce de sofa (2).

*Facilité
des divorces.*

*Usages d'une
superstition
antique.*

Voici encore quelques circonstances qui nous rappellent certains usages particuliers aux anciens Grecs. Arrivée à la maison du mari l'épouse y est introduite, appuyée sur les bras de ceux qui

celle qui lui est proposée que sur le rapport d'autrui; et dès qu'amenée devant lui le voile qui la couvre est tombé, il se trouve engagé dans des liens qu'il ne peut plus rompre.

(1) On trouve dans l'ouvrage de Guys (Voy. etc. T. I. pag. 245), une gravure qui offre l'image d'une noce, où l'on aperçoit quelque ressemblance avec celle, qui, au dire d'Homère, était représentée sur le bouclier d'Achille. Dans les campagnes, l'épouse est conduite à la maison du mari sur un char traîné par des buffles. Pouqueville nous a aussi donné une belle description d'un de ces mariages champêtres. T. I. chap. XXIX.

(2) Cette figure est prise de l'ouvrage de Picart *Cérémonies etc.* Vol. III. pag. 132.

l'accompagnent, de manière à ce que ses pieds ne touchent point le seuil de la porte. Ensuite, pour preuve de sa virginité, elle doit passer sur un crible sans le rompre. Les Grecs sont toujours dans l'usage d'orner, le jour des noces, les portes de leurs maisons, de rubans, de couronnes de fleurs et de feuillages, et d'appeler dans la salle du festin, qui se donne à cette occasion, des danseurs et des sauteurs pour égayer les convives: usage dont nous parlerons ailleurs. L'épouse donne à chacun de ces derniers, et même à ceux qui viennent simplement pour lui faire visite, une poignée de dragées: ce qui est peut-être une imitation des présens de noix et d'amandes que faisaient les anciens dans cette circonstance, pour exprimer que l'épouse renonçait à tous les goûts de l'enfance. L'auteur de l'*Origine des lois* assure, qu'il est encore d'usage chez les Grecs d'acheter en quelque sorte l'épouse par des présens qui se font à ses parens; mais on ne doit voir en cela maintenant qu'une simple cérémonie: car il n'est pas de Grec qui prit une femme pour épouse, si elle ne lui apportait pas une dot proportionnée à son état (1). La plus grande partie de cette dot consiste ordinairement en pierreries et en habits somptueux, comme cela était chez les anciens Grecs (2). La nouvelle épouse porte encore, comme alors, dans la maison du mari le nom de Nympe.

Présens
de l'épouse.

Dot.

Comme nous avons fait suivre, dans la description du costume des anciens Grecs, l'article du mariage de celui des funérailles, le même ordre exige, en traitant du costume des modernes, que nous passions du sacrement du mariage à l'*Extrême-Onction*, appelée en Grec *Euchelaion*, c'est-à-dire *huile de la prière*. Conformément à ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, et d'après le témoignage de Tournefort, l'extrême onction se donne;

(1) *Guys Voy. litt.* etc. T. I. pag. 237 N. (2) raconte qu'un Patriarche Grec avait depuis peu lancé une excommunication contre les pères qui donneraient en dot à leurs filles plus de trois mille piastres, ou plus de trois mille écus.

(2) « Ces ornemens d'or (dit Hermione dans *Andromaque*) dont « ma tête est parée, et tous ces vêtemens que j'ai, ne sont pas des présens d'Achille ni de Pélée; je les ai apportés de Sparte, et ils m'ont été donnés par Ménélas mon père avec une dot considérable, pour que je pusse parler en toute liberté ». Clitemnestre dit également dans l'*Iphigénie en Aulide*: « Qu'on tire des chars les présans que j'apporte pour la dot de ma fille ».

1.^o aux pénitens et à ceux qui se sont rendus coupables de quelque péché mortel, et dans ce cas elle s'appelle aussi *Apomuron*, parce que, selon les Grecs, elle a son origine dans la parabole de la Samaritaine: motif pour lequel ils mêlent à l'huile un peu de vin, comme le fit le Samaritain pour panser les blessures du voyageur qui avait été assailli par les voleurs; 2.^o aux malades, aux infirmes et aux mourans; et celle-ci, qui est proprement l'extrême-onction, est ordinairement administrée par l'Evêque assisté de sept prêtres (1). Les onctions se font d'abord par l'Evêque en forme de croix sur le front, le menton, les joues, le dos et la paume des mains du malade; et pour cela il se sert d'une plume, ou d'un peu de coton attaché au bout d'une petite baguette qu'il trempe dans l'huile sainte. Les sept prêtres répètent ensuite successivement la même cérémonie, et le plus distingué d'entre eux pose l'Evangile sur la tête du malade, tandis que les autres lui tiennent les mains. Picart rapporte que ces onctions se font aussi aux morts, et à-peu-

(1) C'est ce qui devrait se faire aussi dans la liturgie Grecque. L'Evêque devrait être assisté de trois prêtres pour donner la confirmation. Mais cette règle est souvent violée, car la confirmation se fait quelquefois par un seul et simple prêtre. Les moines du mont *Athos*, selon Tournefort, avarés et simoniaques comme le sont tous les ecclésiastiques Grecs, soit par l'effet d'une corruption invétérée, soit à cause de la misère et de la profonde ignorance du peuple, parcourent toute la Grèce, et vont même jusqu'en Russie « pour y vendre leurs saintes huiles. Ils entrent dans les maisons, écoutent les confessions et administrent l'extrême-onction même aux gens en santé: ce qu'ils exécutent en faisant au pénitent sur l'épine du dos un nombre d'onctions égal à celui des péchés qu'il a confessés, à condition pourtant que leur huile et leur tems ne seront pas perdus. La moindre de ces onctions se paye un écu; celle qui se fait pour les péchés de la chair est beaucoup plus chère. . . . Ceux qui mettent plus de régularité dans cette cérémonie se servent de l'huile consacrée, et prononcent à chaque onction ces paroles du pseume 123 *le fil a été rompu, et nous avons été délivrés*. Plus bas le même auteur répète que les Grecs administrent l'extrême-onction plus souvent aux gens en santé qu'aux malades. Quant à ces derniers, continue-t-il, ils se servent d'huile commune et non bénite pour les onctions, qu'ils leur font au front, aux joues, au menton, et aux mains; ils répandent ensuite de cette huile dans toute la maison, en récitant quelques prières, et en traçant avec le coton qui en est imbibé de grandes croix sur les murs et sur les portes, tandis qu'on chante le pseume 90 ». *Tournef. Voy. Lettre III.*

près de la même manière. Chacun des sept prêtres prend un morceau de papier imbibé d'huile, qu'il allume, et croit purifier, par cette espèce de sacrifice, l'âme du défunt, et la délivrer des peines qu'elle a méritées : usage superstitieux qui rappelle les lustrations des anciens. La consécration de l'huile pour l'extrême-onction se fait le mercredi saint par l'Evêque, et pour toute l'année : le jeudi saint, le Patriarche ou l'Evêque donne l'onction en public à tous les fidèles, selon un usage qu'on croit établi dès les tems de S.^t Jean Damascène.

La cérémonie dont nous venons de parler nous conduit naturellement à celle des funérailles. Ces dernières paraissent commencer à l'agonie du mourant, et Ricaut en traite au long dans son ouvrage sur l'Etat de l'Église Grecque. On y lit entr'autres choses, que le prêtre ceint la tête du malade avec le voile dont on couvre le calice, et qu'il lui fait avaler un peu d'eau bénite, où l'on a fait infuser quelques herbes odoriférantes, et qui a été consacrée par l'attouchement d'un Crucifix ou d'une image de la Vierge. Cette eau est regardée comme un remède propre à guérir les maladies de l'âme et du corps. C'est encore un usage établi chez les Grecs, de chercher à rendre la santé aux malades, en faisant à Dieu ou à quelque saint l'offrande d'un œil, d'un bras, d'une jambe etc., en or ou en argent. Aussitôt que l'agonisant est expiré, toute la maison retentit de sanglots et de cris. « Le corps du défunt ou de la défunte, dit Ricaut, est d'abord soigneusement lavé, selon l'ancien usage : on le revêt ensuite de ses plus beaux habits (car les morts sont portés au tombeau le visage découvert), puis on l'étend sur le pavé ayant deux cierges allumés, l'un à la tête et l'autre aux pieds (1). La femme, si c'est le mari qui est mort, les en-

Funérailles.

(1) Les Grecs modernes s'aquittent avec empressement des devoirs des funérailles : usage dont ils paraissent avoir hérité de leurs ancêtres, chez qui c'était un outrage fait aux morts que de les laisser long-tems sans leur donner la sépulture. S'il s'agit d'une jeune fille, on l'habille avec élégance, et on lui ceint la tête d'une couronne de fleurs. Lorsqu'on l'emporte, les femmes jettent des fenêtres des roses et des eaux de senteur sur son corps. Les anciens ornaient les morts de couronnes de fleurs, pour indiquer qu'ils avaient enfin surmonté les dégoûts et les peines de cette vie : motif pour lequel ils donnaient au défunt le titre de εστεφανωμενον, qui veut dire couronné. Aristophane fait dire à une femme : Prends cette couronne, et joins-y cette autre : Caron l'attend.

Convoi
funèbre.

Pleureuses.

fans, les domestiques, les parens et les amis entrent dans la chambre où est le cadavre, les habits déchirés, s'arrachent les cheveux, se frappent la poitrine, et se mettent même le visage en sang avec leurs ongles ». L'heure des funérailles arrivée, le convoi se met en marche précédé d'une croix. « Les prêtres et les diacres, continue Ricaut, qui l'accompagnent en récitant les prières prescrites par l'église, font brûler l'encens, et demandent à Dieu qu'il lui plaise recevoir dans le séjour des élus l'âme du défunt (1). La femme (Ricaut parle toujours des funérailles d'un mari) suit les tristes restes de l'époux qu'elle cherissait, les yeux en pleurs, et dans une si grande affliction, qu'à en juger . . . par ses larmes . . . et à ses cris, on croirait qu'elle veut forcer son âme à suivre celle de son époux ». Le convoi est aussi accompagné de femmes appelées pleureuses qu'on loue à cet effet, et qui se sont tellement exercées à ce métier, qu'elles imitent parfaitement les gestes et les transports de la plus vive douleur (2). Après la

Telles sont les couronnes nuptiales et funéraires qu'on voit sur un bas-relief de M.^r de Peyssonel, où Memius mort et couronné par son fils, et par quelques-uns de ses plus proches parens, couronne sa femme Neiopolis qui était morte avant lui. Voyez Caylus, *Antiq. Grecques*, Pl. 74, et Guys, *Voyage* etc. T. I. Lett. XVIII. Périclès qui, au dire de Plutarque, n'avait pas versé une seule larme à la mort de la plupart de ses enfans et de ses plus proches parens que la peste avait moissonnés, répandit un torrent de larmes lorsqu'il dut poser la couronne de fleurs sur la tête du dernier de ses enfans, que la mort venait de lui enlever.

(1) L'usage de cette prière et de quelques autres donne à présumer que si les Grecs n'admettent point un *Purgatoire* dans le sens des Catholiques, ils reconnaissent au moins un lieu, où les âmes des élus sont plus au moins retenues, avant de pouvoir entrer dans le séjour des bienheureux. Ce lieu, selon les Chrétiens d'orient, n'est autre chose que l'*Enfer*, c'est-à-dire une noire et horrible prison, où sont renfermées les âmes des pécheurs, et d'où les moins coupables peuvent être tirées par la miséricorde divine. V. le livre de Pierre Arcadius de Corcyre, *Utrum detur Purgatorium, et an illud sit per ignem. Romae Typ. Congreg. de Prop. 1717* in 4°

(2) Relativement à ces pleureuses, voyez Pouqueville *Voyage en Morée* etc. T. I. chap. XXX. où il fait la description des funérailles d'un *Geronte* ou *Codia-bachi*. S.^t Jean Chrysostôme reproche aux Grecs de son tems leurs pleureuses, et la vaine ostentation d'un deuil le plus sou-

célébration de l'office des morts à l'église, chacun des assistans baise d'abord le crucifix, puis le mort à la bouche et au front; on mange ensuite un petit morceau de pain, et l'on boit un verre de vin, en faisant des vœux pour le repos de l'âme du défunt, et pour la consolation de sa famille. La cérémonie se termine ordinairement par un festin que donne le plus proche parent du mort, comme cela se pratiquait chez les anciens Grecs.

Telles sont en général les cérémonies qui accompagnent les funérailles; mais la célébration s'en fait avec plus ou moins de pompe, en Grèce comme ailleurs, selon la condition du défunt, et les moyens de sa famille. Tournefort, en parlant des obsèques d'une riche dame de Milo, dont il fut témoin, dit que le convoi était précédé de deux jeunes paysans, dont chacun portait une croix de bois: venait ensuite un Papas en tunique blanche, et accompagné de quelques autres Papas avec des étoles de diverses couleurs. La dame était revêtue de ses habits de noce, et avait le visage découvert. Le mari suivait le corps d'un air profondément affligé, et soutenu par des personnes de marque qui tâchaient de le consoler, quoique pourtant quelques-uns des spectateurs dirent tout bas que son épouse était morte des chagrins qu'il lui avait causés. Après le mari venaient successivement une fille de la défunte, qui était grande et bien faite, ses sœurs et quelques-unes de ses parentes, les cheveux épars, et soutenues aussi par leurs amies. Cet écrivain observe, qu'au lieu des habits noirs que nous prenons dans ces sortes d'occasions, les femmes Grecques se mettent au contraire leurs plus beaux vêtemens, sans que ce contraste les empêche de se livrer à tous les transports de la douleur la plus violente. Lorsque le convoi fut arrivé à l'église, les Papas récitèrent à voix haute l'office des morts, tandis que des prêtres du bas clergé récitaient tout bas au pied du cercueil quelques psaumes de David. L'office fini, on distribua douze pains et autant de flacons de vin à des pauvres qui étaient à la porte de l'église. Chacun des Papas eut dix sous de Venise, et l'Evêque qui avait accompagné le corps reçut un écu et demi. Après cette distribution, l'un des Papas mit sur la poitrine de la défunte un fragment de vase de terre, sur lequel

*Description
d'un
enterrement.*

vent affecté. *Serm. 62 in Joann.* Ces pleureuses sont en outre chargées de faire l'éloge du défunt en l'accompagnant de fréquentes apostrophes qu'elles adressent tantôt au cadavre et tantôt aux spectateurs.

on avait gravé avec la pointe d'un couteau l'image de la Croix avec ces lettres initiales I. N. B. I., qui signifient en latin *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*. Cette cérémonie fut suivie du dernier adieu à la défunte. Telles sont les principales circonstances que remarqua Tournefort (1). Le tems de deuil chez les Grecs, est long, surtout pour les parens qui pleurent la mort d'un enfant : usage dont l'origine est très-ancienne chez ce peuple. On lit en effet qu'Eschine fit un crime à Demosthène d'avoir paru en public, sept jours après la mort de sa fille, la tête couronnée de fleurs, et habillé de blanc comme les jours de fête; tant il est vrai que les Grecs, de quelque côté qu'on veuille les envisager, sont toujours les mêmes. Nous avons omis dans la description des cérémonies qui accompagnent les funérailles des Grecs modernes, quelques circonstances d'une moindre importance, que les curieux trouveront rapportées au long dans le grand ouvrage de Picart.

Sépultures.

Les sépultures des Grecs, comme chez les Turcs et les autres peuples de l'orient, sont hors des lieux habités, et le long des grands chemins (2). Quoique non entourées de murs, elles n'en

(1) Tournefort, *Voy. au Levant*, Lett. 3, observe que le jour des funérailles on ne célèbre pas la messe des morts; mais que les jours suivans il s'en dit une quantité dans diverses églises à sept sous de Venise l'une. Il ajoute qu'à la fin de la cérémonie on fait une distribution de pain, de riz bouilli, de vin et de fruits secs. Cet usage, connu sous le nom de *σπερνα*, est très-ancien chez les Grecs, et se renouvelle avec plus de solennité le vendredi qui précède le carême de l'aveut, le vendredi saint, et le vendredi avant la Pentecôte, qui sont les jours consacrés dans l'église Grecque à la commémoration des morts. Ricaut et Tournefort rapportent en outre que neuf jours après les funérailles, les parens du défunt envoient à l'église un grand bassin de froment bouilli, avec des amandes, des rasins secs, des grenades, du sésame et des herbes odoriférantes alentour. Au milieu du bassin est un pain de sucre surmonté d'un bouquet de fleurs artificielles. Cette offrande, appelée *Colyra*, est faite pour rappeler aux fideles la résurrection des morts, suivant ces paroles du Rédempteur chap. XII de l'Évangile de S.^t Jean: *Dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert*. On lit dans le voyage de Guys, Tom. I.^{er} pag. 282, une belle description des funérailles d'un jeune et riche Grec, mort aux environs de Constantinople.

(2) De cette manière la demeure des morts est séparée de celle des vivans. Il était rigoureusement défendu, chez les anciens Grecs, d'en-

sont pas moins un asile inviolable et sacré. Les fosses sont recouvertes d'une pierre, avec une épitaphe et quelques ornemens qui indiquent l'état et la profession du défunt. Ces épitaphes respirent encore une simplicité antique. Il y a de ces tombeaux qui sont décorés de petites colonnes, sur lesquelles est gravé le nom de celui qu'ils renferment. L'usage s'est perpétué de les entourer de jeunes ormeaux, qui forment avec le tems de jolis bosquets. Ils rappellent en quelque sorte ce qu'Homère fait dire à Andromaque, que les *Nymphes des montagnes entourèrent d'ormeaux le tombeau d'Action*. Aux fêtes de Pâques, que les Grecs célèbrent par des réjouissances, des festins et des danses publiques, il est un jour où ils vont en foule à leurs cimetières, pour y pleurer leurs parens, leurs amis, et peut-être même la perte de leur liberté (1). Mais à ces marques de douleur, il n'est pas rare de voir succéder des danses où règne la plus grande gaieté (2).

Nous avons déjà dit quelque chose de l'eucharistie, et nous en parlerons encore à l'article de la messe. Nous passerons maintenant au sacrement de l'ordre; et sans nous arrêter aux petites variétés que l'ignorance ou l'esprit de nouveauté ont introduit dans quelques églises Grecques, nous allons donner, d'après Picart, un

*Sacrement
de l'ordre.*

terrer les morts dans les temples ni dans les villes, et cet usage est aujourd'hui généralement observé chez tous les peuples civilisés. Il est dit également dans les douze tables des lois Romaines: *Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito*. Strabon, *Géograph.* liv. 16, en parlant des Arabes s'exprime ainsi: *Mortua corpora haud magis quam stercus putant; (quo sensu Heraclitus dixit, cadavera hominum magis abjicienda foras, quam stercora); quapropter Reges etiam in sterquiliniis defodiuntur.*

(1) Guys dit que les femmes Grecques se bornent maintenant à s'arracher les cheveux sur les tombeaux de leurs parens et de leurs amis, tandis qu'autrefois elles coupaient leurs longues tresses, comme pour faire au défunt un sacrifice de l'ornement dont elles sont le plus jalouses.

(2) Cet usage nous rappelle le fameux paysage peint par le Poussin, où l'on voit des bergères d'Arcadie suspendre tout-à-coup leurs danses champêtres à l'aspect du tombeau d'une de leurs compagnes morte à la fleur de son âge, sur lequel elles lisent cette inscription simple qui fait évanouir leur gaieté: *Et in Arcadia ego. Pouquev. Voyag etc. T. I. Lett. XIX.*

Ordination
du Lecteur.

Ordination
du Chantre.

Ordination
du Sous-diacre.

abrégé succinct de ce qui est rapporté à ce sujet dans le pontifical Grec d'Habert, et dans l'*Euchologion*, ou Rituel de Goar. Les ordres mineurs chez les Grecs sont ceux, de Lecteur, de Chantre, et de Sous-diacre. Dans l'ordination, le lecteur se présente à l'Évêque la tête nue, et avec l'habillement de clerc, c'est-à-dire, en habit noir et modeste, et si c'est un moine, avec l'habit appelé dans le pontifical *mandyas*, lequel est une espèce de manteau qui descend jusqu'aux pieds (1). L'évêque bénit trois fois le candidat, auquel on coupe ensuite les cheveux en forme de croix, en même tems qu'on lui fait la tonsure cléricale. Après cela le candidat, s'il n'est pas moine, reçoit de l'Évêque le *Phenolium*, mot par lequel on entend généralement la chasuble, mais qui, selon Arcudius, n'est qu'une espèce de tunique ou de robe longue. L'évêque fait de nouveau trois fois le signe de la croix sur la tête du candidat, lui impose les mains et prie pour lui : ensuite il lui met entre les mains l'Écriture Sainte, où le nouvel ordonné doit lire quelque verset. Il n'y a d'autre différence entre l'ordination du lecteur et celle du chantre, si ce n'est que celui-ci chante ce que l'autre ne fait que lire. Le Chantre qui aspire au Sous-Diaconat se présente à l'Évêque avec le *Phenolium*, ou avec le *Mandyas* si c'est un moine. Il reçoit alors le *Sticharium*, espèce de tunique blanche faite de lin, qui correspond à l'aube ou au surplis des Latins, et se serre avec une ceinture ou un cordon. L'Évêque se fait ensuite apporter un bassin plein d'eau avec une serviette ; et après avoir fait trois fois le signe de la croix sur la tête de l'ordinand, en lui imposant les mains et en récitant des prières, il lui met la serviette sur l'épaule gauche, et lui donne le bassin. L'ordinand baise ensuite la main droite à l'Évêque, et lui verse de l'eau sur les mains. Après cette cérémonie, il reçoit la bénédiction, et récite trois fois le *Trisagium*, hymne ainsi appelé parce qu'il commence par le mot *αγιος*, ou *saint*, qui se répète trois fois. Les fonctions du Sous-Diacre consistent princi-

(1) Voici la description que donne Goar du *Mandyas* dans le Rituel Grec. *Mandyas* . . . exterior est monachorum vestis, ex humeris ad pedes usque defluens totum corpus ambit, et a parte solum anteriori est aperta : quam quidem Pontifices retinent, quia sunt e monachorum coetu assumpti.

palement à présenter au célébrant l'eau pour se laver, et la serviette pour s'essuyer. Il est en outre chargé d'allumer les lampes, et de veiller à ce que tout soit propre et à sa place dans l'église.

Dans l'ordination du Diacre, on commence par lui ôter la serviette qu'il porte sur l'épaule. L'ordinand, revêtu de la *Dalmatique*, qui est aussi une espèce de tunique blanche, et porte en effet cette dénomination dans certaines variantes des Actes de S. Cyprien, s'agenouille ensuite devant la sainte table, et reçoit de l'Evêque l'imposition des mains, accompagnée de prières analogues. L'Evêque lui place ensuite l'*Orario* en travers de l'épaule gauche, et lui remet l'éventail dont se sert le diacre pour chasser les insectes de la sainte table pendant la messe, puis il lui donne un baiser. Les autres diacres viennent aussi embrasser leur nouveau confrère, qui entre aussitôt en exercice. Les fonctions du diacre dans l'église Grecque sont à-peu-près les mêmes que dans l'église Latine. L'ordination du Prêtre se fait de la manière suivante. Deux diacres conduisent l'ordinand aux *portes saintes*, et l'y remettent entre les mains des prêtres. Le Protopapas, ou celui qui, par ancienneté, vient après lui, l'accompagnent trois fois autour de l'autel en chantant l'hymne des martyrs (1) : cérémonie qui se fait également dans les deux ordinations précédentes. L'ordinand se met ensuite à genoux : l'Evêque lui fait plusieurs fois le

*Ordination
du Diacre.*

*Ordination
du Prêtre.*

(1) Les prêtres, dans l'église Grecque comme dans la Latine, se divisent en séculiers et réguliers. Les *Papas* ne sont à proprement parler que des prêtres séculiers ; et ils ne peuvent parvenir qu'à la dignité de *Protopapas*, ou de *Curès-Archiprêtres*. Celle d'Evêque, d'Archevêque et de Patriarche ne se confère en général qu'aux moines qui sont prêtres, ou aux prêtres réguliers. Ces derniers deviennent ensuite *moines sacrés* (*Hiéromonaques*,) et alors ils ne célèbrent la messe que dans les grandes solennités. Le service journalier de l'église dans les couvens se fait par conséquent par quelque *Papas*. Il y a également divers grades dans ces couvens. L'*Archimandrite*, ou pasteur, qu'on appelle aussi *Hegumeno* ou chef, en est l'abbé ; le supérieur du couvent est pris au choix, et ses fonctions ne durent que deux ans. Les Archimandrites sont sous la juridiction de l'*Exarque*, dont le grade a beaucoup de rapports avec celui de *Général* des moines Latins. Quant aux diverses significations du mot *Εξαρχος* il faut consulter Habert *Pontif. etc.* pag. 586.

signe de la croix sur la tête, et lui impose la main droite en prononçant ces paroles : *la Grâce Divine, qui guérit toujours les choses infirmes, et perfectionne celles qui sont imparfaites, élève à l'ordre de la prêtrise le Révérend Diacre N. : prions donc etc.* : cette formule, à quelques variétés près, sert aussi pour le Diaconat. Les devoirs du prêtre, tels que la célébration de la messe, la prédication etc. sont rappelés dans une de ces prières. L'évêque l'ayant fait lever lui met sur l'épaule droite la partie de dessous de l'*Orario* (1), puis il lui donne l'*Epimanicum* ou manipule (2), et l'*Epitrachelium*, ornement de lin ou autre matière, dont le prêtre, selon Habert, s'enveloppe la tête ou simplement le cou, et qu'Érasme dans la liturgie de S.^t Chrysostôme désigne sous le nom de *Cervicale*, d'autres sous celui de *Collier* et même d'*étole* (3), et

(1) L'*Orario* est à proprement parler la marque distinctive du diaconat, et consiste en une espèce d'étole, ou bande blanche, sur laquelle est écrit ou brodé trois fois le mot *αγιος*, qui signifie *saint*, et se porte en travers des épaules de droite à gauche. Le diacre qui en est revêtu en lève un des bouts de la main droite, pour inviter au silence ou demander attention. Le mot *orarium*, quoique latin, fut aussi adopté par les Grecs, et dérive du mot *os, ris*, qui veut dire bouche, parce qu'il servait à l'essuyer chez les Latins. Voici comment Habert s'explique à ce sujet, *Pontif.*, pag. 11. *A communi igitur Orario, sacrum nuncupatum est, quod erat etiam apud veteres non integra ac tota vestis, prout quidam autumarunt, sed instita quaedam ac fascia oblongior humero sinistro diaconi imposita, supra Dalmaticam, ut docet S. Germanus in Theoria; quam dextra prehendere diaconus consueverat, cum solemniter aliquid ageret, loqueretur, ac nuntiaret: ad modum scilicet orariarum, quibus in altum sublatis favere, seu favoris signum ostendere dicebatur populus, ut est apud Aureliani Imperatoris historicum.*

(2) Les prêtres Grecs portent deux manipules, l'un au bras droit sur lequel est représentée en peinture ou en broderie l'image du Sauveur, et l'autre au bras gauche. Ce n'est maintenant qu'aux Pontifes qu'il est permis de porter ces deux ornemens. Le manipule des Grecs s'appelle aussi *μανδύλιον*, ou serviette, et les prêtres s'en servaient anciennement pour s'essuyer la sueur, et pour nettoyer les vases durant la célébration des saints mystères.

(3) L'*étole* sacerdotale dont il s'agit ici est plus large que l'*orario* : et n'offre point le mot *αγιος*. Le prêtre la porte croisée sur la poitrine, et le Diacre laisse flotter l'*orario*. On entendait par le mot *étole* chez les

qui est l'amict des prêtres latins. Enfin le nouveau prêtre est revêtu du *Phenolium* proprement dit, c'est-à-dire de la chasuble. L'Evêque termine la cérémonie par baiser l'autel, ce que font aussi les prêtres, qui baisent en outre la main droite et une joue à l'Evêque, après quoi ils s'embrassent entr'eux.

Le prêtre qui doit être promu à la dignité d'Evêque, est remis par ses confrères entre les mains de deux prélats, appelés *αρχιερείς*, ou *pontifices primarii* dans le Pontifical. Après les cérémonies préliminaires, qui sont les mêmes que dans les ordinations précédentes, le *Chartophylax*, ou l'*Archiviste*, présente au Patriarche, ou à son défaut à l'Evêque consacrant le *Contacium*, qui est un petit recueil d'actes, de formules et autres choses semblables concernant le sacre d'un Evêque (1). Le Patriarche prend de la main gauche le *Contacium*, et mettant la main droite sur la tête de l'ordinand il lit la formule du sacre, puis il lui pose sur la tête le livre d'Evangiles ouvert, pour lui faire entendre qu'il est sous le joug de l'Evangile (2). Les Evêques assistans, dont le nombre n'est point déterminé dans l'église Grecque pour cette ordination, touchent tous ensemble ce livre. Cette cérémonie n'a lieu cependant qu'après que ces mêmes Evêques ont touché la tête de l'ordinand, tandis que le Patriarche fait trois fois sur lui le signe de la croix. Après avoir récité les prières d'usage, que nous nous abstenons de rapporter pour plus de brièveté, et remis l'Evangile sur l'autel, le Patriar-

*Ordination
de l'Evêque*

anciens Grecs et les Latins une robe de femme ou de matrone; et lorsqu'ils parlaient d'ornemens sacrés, ils comprenaient sous cette dénomination toute espèce d'habits sacerdotaux: c'est également dans ce sens que le mot *étole* est pris au chap. 28 de l'Exode.

(1) Voy. Habert *Pontif.* pag. 59. Peut-être que le *Contacium* n'est plus usité aujourd'hui. L'état présent des Grecs a ouvert la porte au désordre et à la négligence dans toutes leurs élections. C'est pourquoi nous n'avons fait mention ici que des principales cérémonies concernant les ordinations d'après le Pontifical, non comme elles sont présentement, mais comme elles devraient être; et nous en ferons de même pour celles que nous rapporterons au sujet de la messe. Voy. Picart Tom. III. pag. 132.

(2) On trouve dans le *Pont. Gr.*, pag. 59, un beau morceau de S.^t Jean Chrysostôme sur cette cérémonie.

che donne le *Pallium* à l'ordinand (1). Toutes ces cérémonies sont accompagnées des chants du chœur, et suivies du baiser de paix dont nous venons de parler à l'ordre de la prêtrise; et elles se terminent par des bénédictions, dans le nombre desquelles les Empereurs donnaient aussi la leur. Le nouvel Evêque reçoit la bénédiction du Patriarche, et s'assied ensuite à sa droite sur le siège épiscopal (2). Nous passons sous silence plusieurs autres cérémonies moins importantes, qu'on peut voir dans le pontifical d'Habert, et dans l'Encologie ou Rituel de Goar, pour nous arrêter à d'autres circonstances, d'un plus grand intérêt pour le costume. Premièrement, les Evêques, dans l'église Grecque, ne donnent point la bénédiction de l'autel, mais sur la porte du sanctuaire, et aussitôt après la communion générale; et les assistans la reçoivent sans fléchir le genou (3). L'Evêque en la donnant ne fait pas seulement le signe de la croix, mais encore il plie les doigts de manière à représenter le nom de Jésus Christ, en figurant les lettres IC. XC. Secondement, les Grecs ne font aucune onction dans la consécration des Prêtres et des Evêques. Troisièmement, outre le *pallium* et les autres vêtemens sacerdotaux dont nous venons de faire mention, il en est deux autres particuliers aux Evêques, savoir; l'*Epigonatium*, appelé *Supergonale* dans la version de la Liturgie de S.^t Chrysostôme, lequel est une

Bénédition
épiscopale.

Vêtemens
propres
aux Evêques,
au Patriarche
et aux
Metropolitains.

(1) Dans l'église Grecque les Evêques ont tous le droit de porter le *pallium*. Les Grecs lui donnaient le nom de *Μοσφοριον*, mot qui signifie en Latin *huméral* ou *ornement à couvrir les épaules*; il est en laine, et regardé comme l'emblème de la brebis égarée que trouva le Seigneur, et qu'il rapporta au bercail sur ses épaules. L'ancien *pallium*, tel qu'il est usité aujourd'hui chez les Grecs, a la forme d'une longue bande parsemée de croix ou d'images sacrées. Il pend le long du dos et sur la poitrine, et descend au dessous du genou.

(2) Selon le Pontifical Grec, le trône de l'Evêque était anciennement placé près de la sainte table, ou de l'autel. C'est pourquoi S.^t Athanase (*Epist. ad solitar.*) cite parmi les choses sacrées la *sainte table de bois*, le *trône* et les *escabelles* ou bancs, c'est-à-dire les sièges des prêtres qui assistent l'Evêque.

(3) *Apud Graecos tamen non ita frequens est genuflexio, et quia mos antiquus standi in diebus dominicis aliisque solemnibus observatur, in quibus benedici solet, raro aut nunquam ad benedictionem suscipiendam populus genuflectit.* Habert, *Pontific.* pag. 301.

espèce de draperie carrée qui pend des reins sur les genoux, et représente, selon le Pontifical, le linge avec lequel le Rédempteur essuya les pieds à ses Apôtres; et la *chappe*, appelée chez les Grecs *Mandyas*, nom commun aux autres vêtemens sacerdotaux comme on l'a vu plus haut, laquelle a la forme de celle des Latins, mais diffère de celle des simples prêtres par certaines bandes rouges et blanches appelées rivières, qui sont tissées dans toute sa longueur. Ces bandes se voient également quelquefois sur la tunique et autres vêtemens des Evêques (1). Nous remarquerons aussi que celle des Evêques est toute parsemée de croix, et se nomme pour cela *Polystaurium*, qui veut dire tissée à plusieurs croix. Les Patriarches et les Archevêques ou Metropolitains portent en outre une espèce de camisole courte et sans manche appelée *σακκος*, ou sac, par allusion au sac ou à la robe dont le Rédempteur fut revêtu par dérision. Le *Polystaurium* du Patriarche, outre ces croix, est encore parsemé de triangles, qui signifient la *Pierre angulaire*, ou Jésus Christ.

Les ornemens sacrés dont nous venons de parler sont à-peu-près les mêmes que chez les Latins. On pourrait nous demander maintenant si les Evêques Grecs portent comme ceux-ci l'anneau, la croix sur la poitrine, la mitre et le bâton pontifical. Selon Pachimère, les Evêques d'orient qui se présentèrent au Pape Grégoire X en qualité d'ambassadeurs, étaient décorés de ces ornemens. Cependant, l'usage n'en paraît pas général parmi eux, excepté le bâton, et la croix qui, selon Goar, se donne à l'Evêque après le pallium, laquelle est remplie des reliques, et suspendue à une petite chaîne, qui pour cela s'appelle *εγολπιον*. Les Evêques Grecs étant pris parmi les moines n'ont pour coiffure que leur capuchon; ce qui fait qu'à la consécration, au lieu de la mitre on leur donne l'Evangile, selon la Liturgie de S.^t Chrysostôme (2).

*Anneau,
croix, mitre
bâton
des Evêques.*

(1) On trouve dans le Rituel Grec que ces bandes signifient *la grâce de la prédication*, et qu'on leur a donné le nom de *rivières*, par allusion à ces paroles du Christ dans l'Evangile *Qui credit in me, flumina de ventre ejus fluent aquae vivae*.

(2) Les Patriarches d'Alexandrie portent néanmoins la mitre, peut-être en mémoire du Patriarche S.^t Cyrille, qui avait présidé le concile d'Ephèse à la place du Pape Célestin, et s'y était montré avec tous les

*Bâton
pontifical.*

L'usage du bâton pontifical, qui est comme l'emblème de la sollicitude paternelle et de l'autorité spirituelle, est encore très-ancien chez les Grecs ; il n'est pas porté seulement par leurs Evêques, mais encore par les Archimandrites et les Exarques des monastères ; et Codin nous assure qu'il était anciennement conféré par l'Empereur. Cependant le bâton monastique est ordinairement plus petit que l'épiscopal, et en ébène incrustée d'ivoire au lieu d'être en argent. Son extrémité supérieure, où pose la main, est surmontée d'un morceau d'ivoire ou autre matière, placé en travers en forme de croix, et dont les deux bouts se recourbent en haut comme des crochets, ou sous la figure de serpens qui se regardent l'un l'autre. Les Prélats Grecs portent ce bâton en voyage et même lorsqu'ils vont se promener. Voy. la planche 86 n.º 4, où est représenté le Patriarche de Constantinople au pied de son trône, sans l'habit pontifical, et donnant sa bénédiction. On voit encore au n.º 7 de la planche 89 ce Patriarche en habit de voyage. Il est néanmoins à remarquer que, dans certaines fonctions, l'Evêque porte un bâton fort-long, et qui se termine par une espèce de pomme, dont on peut voir la figure au n.º 1 de la planche 86, qui représente un Evêque allant à la bénédiction des eaux. Le Patriarche (n.º 7) est remarquable par les deux capuchons placés l'un sur l'autre qui lui couvrent la tête, et ont la même forme que ceux des moines. Il porte le *Mandyas*, et tient d'une main le chapeau sur lequel est brodée une croix en or.

*Election
du Patriarche.*

Sous les Empereurs Grecs l'élection du Patriarche se faisait de la manière suivante. Les Archevêques et les Evêques présentaient à l'Empereur trois candidats, parmi lesquels il nommait le nouveau Patriarche. Le candidat élu était conduit devant l'Empereur, qui était assis sur son trône, revêtu des ornemens impériaux, et entouré de toute sa cour. Un des Grands le prenant par la main, l'accompagnait devant l'estrade sur laquelle s'élevait le trône. Alors un héraut présentait le bâton pontifical à l'Empereur, qui, les yeux fixés sur le Patriarche, prononçait à haute voix ces paroles :

ornemens du Pontife de Rome. Quelques écrivains assurent aussi que le Patriarche de Constantinople, pour affecter peut-être une dignité semblable à celle du Pape, porte la tiare surmontée d'une couronne et de quatre croix. V. Goar, *Rituel*. pag. 259.

En vertu du pouvoir qui nous a été donné par la Très-sainte Trinité, vous êtes nommé Archevêque et Patriarche œcuménique de Constantinople, nouvelle Rome. Ces mots étaient suivis d'acclamations, pendant lesquelles le Patriarche s'avancant au pied du trône recevait des mains du Monarque le bâton pontifical, et allait ensuite se placer sur le siège ou espèce de trône, qui lui était destiné vis-à-vis celui de l'Empereur. Après de nouvelles acclamations, le Patriarche, monté sur un cheval couvert d'une grande housse blanche, et suivi des Grands de la cour en habits de cérémonie, était conduit au temple de Sainte Sophie. Là, en présence de l'Empereur il était sacré par l'Archevêque d'Héraclée, qui, dans les premiers tems de l'église, avait été métropolitain de Bysance, appelée depuis Constantinople. Le sacre se faisait à-peu-près avec les mêmes cérémonies que celui des Evêques, excepté que devant le Patriarche, comme devant les Empereurs, on portait une torche ou une lampe allumée: cérémonie qui a lieu également dans toutes les fonctions patriarchales. Ce Patriarche, comme nous l'avons vu plus haut, ne peut prendre possession de sa charge qu'au moyen de sommes considérables, qu'il est obligé de payer au Grand Seigneur et à ses ministres (1). Mahomet II, qui fit la conquête de Constantinople,

Son sacre.

(1) Voici quelques particularités rapportées sur cet article par Picart Tom. III. pag. 76, et par le P. Simon, *Biblioth. Critique tom. I. chap. 23.* Le Patriarche Metodius, déposé en 1670 par l'effet des intrigues de Parthenius, trouva le siège patriarchal endetté d'une somme de plus de trois cent mille écus. Il en remboursa deux cent mille les deux premières années de son pontificat, c'est-à-dire depuis 1667 jusqu'à 1670. Parthenius, qui lui succéda, fut obligé d'en payer cent mille au Grand Seigneur et aux ministres, et ses brigues lui en coûtèrent cent mille autres. Ainsi son élection vint à lui coûter deux cent mille écus, qui, avec les cent mille dont Metodius était encore redevable, et les intérêts énormes de tout le capital, formaient la dette totale de l'église. Dans ces sortes d'occasions, le Patriarche fait des emprunts au 40 et même au 50 pour cent d'intérêt; et les Turcs, à peine remboursés, s'empressent de provoquer la nomination d'un autre métropolitain pour lui offrir de l'argent au même prix.

Le revenu du patriarcat de Constantinople est d'environ quarante mille écus par an. Cette somme provient, 1.° de la nomination, ou pour mieux dire de la vente des Evêchés et des bénéfices vacans; 2.° d'une rétribution annuelle des Evêques, des curés, des monastères, et même des simples prêtres, qui, à Constantinople, payent au Patriarche un écu

avait accordé de grands honneurs à Gennadius, premier Patriarche de Bysance après la conquête. Il lui remit lui-même le bâton pastoral, lui fit présent d'un riche pallium, d'un cafetan de zibeline, qui dans le levant est la tunique des Grands, d'un cheval blanc, et lui assura une pension considérable. Il lui permit en outre d'aller à cheval par la ville, et de porter la croix d'or sur le chapeau patriarchal, lui donna même quelque autorité sur le temporel des Grecs. Trois Patriarches jouirent successivement de ces privilèges. Ioasaf, le dernier d'entr'eux, fut déposé par ordre de Mahomet, qui lui fit en même temps raser la barbe: ce qui est une marque d'infamie pour les moines et les Evêques Grecs. Il eut pour successeur un certain Marc Chilo Carabes, homme ignorant et

par an; 3.^o de la même taxe sur les mariages des Grecs dans la même ville, taxe qui est du double ou du triple lorsqu'il s'agit d'un mariage en secondes ou troisièmes noces; 4.^o de la succession des prêtres qui meurent sans enfans, et dont le Patriarche est héritier de droit; 5.^o des legs de tout genre, que lui font quelques riches avant de mourir; 6.^o de plusieurs autres petites sommes provenant des aumônes, des carêmes et autres causes semblables. Toutes ces ressources formeraient un revenu considérable, si le produit ne devait pas en passer par tant de mains, avant d'arriver dans celles du Patriarche.

Après lui, le plus riche est le Patriarche de Jérusalem. Ce prélat se fait tous les ans une forte somme au moyen du *Feu Saint*, qui est une cérémonie où il y a plus de bizarrerie que de dévotion. C'est une opinion établie chez les Grecs que, tous les ans au samedi saint, Dieu envoie du ciel un feu dans le saint sépulcre. Les Grecs s'y portent en foule pour allumer à ce feu sacré un cierge ou une lampe. Mais nul ne peut entrer dans cette enceinte qu'en payant une somme convenue au Patriarche. L'empressement des dévots pour y entrer est tel, qu'ils se jettent les uns sur les autres, s'injurient, se battent et renversent le Patriarche et les Evêques de sa suite. Les efforts de la garde Turque sont vains pour appaiser le tumulte, et la cérémonie ne se termine pas sans qu'il y ait du sang de versé, et même quelque dévôt de tué. On peut voir la description qu'en donne Picart à la pag. 143 de son III.^e vol. Le plus pauvre des Patriarches Grecs est celui d'Antioche. Le Patriarche d'Alexandrie jouit d'un grand crédit dans l'ordre ecclésiastique, et se fait craindre par sa censure. Il est, ainsi que celui de Jérusalem, moins exposé que celui de Constantinople à l'avarice des Turcs; aussi règne-t-il plus de liberté dans leur élection.

plein d'orgueil, qui, pour parvenir au Patriarchat, consentit non seulement à renoncer à la pension, mais même à payer un tribut au Grand Seigneur, lequel, dans son indignation, révoqua tous les privilèges qui avaient été accordés à l'église Grecque. Depuis lors, le Patriarchat ne fut plus qu'un objet de conquête, qui s'obtenait par l'intrigue, par la bassesse, et par la plus infâme simonie. Néanmoins le Grand Seigneur est encore dans l'usage de donner au nouveau Patriarche une haquenée, un capuchon noir, un bâton pontifical et un cafetan brodé. Ce Patriarche, suivi de son clergé, d'officiers Turcs et d'une escorte de Janissaires, se rend à l'église Patriarchale, à la porte de laquelle il est reçu par les Métropolitains, qui ont chacun à la main un cierge allumé (1), et l'introduisent dans l'église. L'Archevêque d'Héraclée, revêtu de ses habits pontificaux, le prend par la main, le conduit à la chaire patriarchale, et le présente au peuple comme son Patriarche canoniquement élu. Après diverses prières, le même Archevêque lui remet la croix et les autres ornemens Pontificaux, aux acclamations réitérées de la multitude. La cérémonie se termine par une Messe qui est célébrée avec toute la pompe qu'on y met dans les plus grandes solennités (2). La cour du Patriarche se compose de plusieurs dignités spirituelles et temporelles, dont Picart et Goar donnent le détail.

(1) Les Janissaires et les officiers Turcs accompagnent l'élu, moins comme un Patriarche que comme un esclave. Arrivés à la porte de l'église, ils font lire quelques décrets, portant l'ordre de le reconnaître, de pourvoir à son entretien, et de payer les dettes, sous peine de la bastonnade, de la confiscation des biens et de l'interdiction.

(2) Cyrille *Lucar*, dans une de ses lettres que l'auteur des *Monumens authentiques de la religion des Grecs* a fait imprimer en 1708, dit que le Patriarche élu se tient debout au milieu de l'église sur une draperie où est représenté un aigle en peinture ou en broderie. La draperie qui est sous ses pieds signifie qu'il doit mépriser et fouler de même aux pieds la gloire du monde. L'aigle dont le vol est rapide et élevé, l'avertit qu'il doit également s'élever au ciel par de saintes méditations. Nous observerons en passant que les Grecs croient voir un sens mystique dans les moindres cérémonies religieuses : ce qui ne contribue pas peu à les entretenir dans leur superstition. Un de leurs Evêques, par exemple, prétendait qu'il y avait cinq Patriarches dans le corps de leur église, parce qu'il y a cinq sens dans le corps de l'homme.

Église.

Avant de passer à la cérémonie de la Messe, nous croyons à propos d'entrer dans quelques détails sur la forme des églises des Grecs et de leurs autels, nous réservant d'en parler plus au long et d'en présenter les dessins, lorsque nous traiterons de l'architecture de ce peuple. Tournefort, en parlant des églises de Constantinople, où l'on en comptait quarante du tems de Christ Angelo, dit «*quelles sont généralement construites en forme de croix Grecque, c'est-à-dire carrées. Le chœur est toujours du côté de l'orient. On voit encore d'anciennes églises qui ont deux nefs avec le toit en dos d'âne. Le clocher, qui est maintenant inutile, attendu qu'il n'y a plus de cloches, s'élève entre les deux toits sur le frontispice (1). Les Grecs ont conservé l'usage des coupoles qui est fort-ancien, et ne réussissent pas mal dans leur construction. . . . Quant aux églises des monastères, elles sont toujours situées au milieu des cloîtres. . . . La nef est maintenant la partie la plus grande dans ces églises: les fidèles y restent debout ou assis sur des espèces de sièges adossés au mur, et faits de manière qu'ils ont l'air d'y être en pied (2)*». Près du sanctuaire est le lieu destiné aux chantres et au clergé, excepté pendant la messe; ils y occupent dans l'ordre de leur hiérarchie trois rangs de stalles, dont deux sur les côtés et vis-à-vis l'une de l'autre, et la troisième en face du sanctuaire. La première de ces stalles, dans la file de droite en entrant par le sanctuaire, est la chaire épiscopale; elle est plus élevée, plus ornée et plus grande que les autres, comme le sont proportionnellement celles des autres dignitaires: on y voit en outre un pupitre, sur lequel on lit les Saintes Écritures. La nef est séparée du sanctuaire par une cloison qui est

*Chaire
épiscopale.*

(1) L'usage des cloches chez les Grecs ne remonte pas au delà de l'an 895, époque où un patricien de Venise en envoya quelques-unes en présent à l'Empereur Michel, qui les fit placer sur la tour de Sainte Sophie. Avant cette époque on se servait de pièces de bois, de verges ou lames de métal, qu'on frappait avec des marteaux pour appeler les fidèles à l'église: usage fort-ancien, dont il est fait mention dans les Actes du VII.^e Concile œcuménique. Les Grecs ont dû le reprendre depuis que les Turcs leur ont défendu de se servir des cloches, dont ils croient que le son trouble le repos des morts. Voy. au n.^o 3 de la planche 86 ces espèces de cloches, telles qu'elles existent chez les Calogers.

(2) Tournefort, *Voyag. au Levant. Lettre III.*

peinte et dorée. Cette cloison a trois portés: on appelle la *porte sainte* celle du milieu qui est en face de la *sainte table* ou du maître-autel, et elle ne s'ouvre que dans les grandes solennités, lorsque le Diacre sort pour lire l'Évangile, ou quand le Prêtre accompagné du Diacre porte les espèces pour la consécration, ou enfin pour la communion qui se fait à son entrée. Les deux portes latérales, moins grandes que la première, sont vis-à-vis les deux autels des côtés, dont nous parlerons plus bas. Le sanctuaire est la partie la plus élevée dans l'intérieur de l'église, quoique pourtant il n'y eût anciennement qu'un seul degré pour y monter. Il a au fond la forme d'un demi-cercle, au milieu duquel est le trône épiscopal, avec des sièges alentour pour le clergé durant la célébration de la Messe. Il y a trois autels dans le sanctuaire. On voit sur le plus grand, qui est au milieu, des chandeliers, la Croix et le livre des Évangiles, qui dans le rite Grec reste toujours au milieu de l'autel, et devant lequel brûle sans cesse une lampe. Cet autel s'appelle *sainte table*, et ne sert que pour le service divin. Aux termes du Rituel, il n'a proprement que la figure d'une table à manger, soutenue par quatre pieds ou espèces de colonnes qui renferment des reliques de martyrs, ensorte que le dessous en est parfaitement libre: construction qui explique de quelle manière, au rapport de Socrate l'historien, Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, avait pu se mettre en prière sous la sainte table le visage penché vers la terre, et comment cet espace vide pouvait offrir un asile. Le Rituel place aussi sous la sainte table le *sacrarium*, ou la piscine destinée à recevoir l'eau qui a servi au prêtre pour se laver les mains, et à nettoyer les linges et ustensiles sacrés (1). La sainte table se trouve sous une espèce de tabernacle ou de coupole soutenue par quatre colonnes (2), auxquelles étaient attachés anciennement les rideaux ou les courtines dont elle était envelop-

Portes
du sanctuaire:

Sainte table:

Tabernacle.

(1) On lit dans Codin, que Justin avait fait fabriquer en or et en pierres précieuses la piscine de Sainte Sophie à Constantinople, et qu'on montait à la sainte table par des degrés recouverts en lames d'or.

(2) Codin donne le nom de *Ciborium* à cette espèce de voûte ou de coupole, et ajoute que Justinien avait fait construire en argent le *ciborium* et les colonnes qui lui servaient de support dans l'église de Sainte Sophie. Telle est la forme du maître-autel de l'église de S.^t Ambroise à Milan.

pée : on y voyait aussi alors une colombe en or, ou une petite tour en argent, où l'on conservait l'Eucharistie, qui est déposée maintenant dans un endroit appelé *αροφωριον*, consacré à cet usage, et qui est derrière l'autel. A droite de la sainte table est l'autel nommé *Προθεσις*, ou *table de la proposition*, sur lequel se font l'offrande et la bénédiction du pain et du vin, et qui est en face d'une des petites portes du sanctuaire (1). A gauche, est l'autel appelé *Διακονικον*, ou la table des Diacres, qui répond à la crèche des Latins, sur lequel on dépose les vases, les livres sacrés et les habits sacerdotaux, et qui est vis-à-vis de l'autre petite porte du sanctuaire.

Prothesis.

Diaconicon.

Cérémonies
préparatoires
de la Messe.Pain pour la
consécration.

Ces notions préliminaires sur les églises et les autels des Grecs étaient indispensables, pour donner plus de clarté à ce que nous allons dire au sujet de la Messe. Nous suivrons en cela strictement la Liturgie de S. Chrysostôme, et nous ne nous arrêterons qu'aux choses les plus essentielles, pour ne pas tomber dans de fréquentes et fastidieuses répétitions, qui seraient inévitables, s'il nous fallait entrer dans des explications sur les prières multipliées qui se font avant, pendant, et après la Messe, et particulièrement sur le sens mystique que les Grecs y attachent. Les préparations du sacrement se font sur l'autel de la *Prothesis*. Le Diacre y porte le pain, le vin, la patène et le calice. Après les saluts et la bénédiction, le prêtre prend de la main gauche le pain destiné à l'offrande, et de la droite le couteau avec lequel il fait une croix sur la partie convexe du pain, qu'il coupe ensuite également en forme de croix en quatre endroits, où l'on a imprimé avec un sceau les lettres initiales IC, XC, N, K : ces lettres, dont le sens est *Ιησους Χριστος Νικησ*, *Jésus Christ vainquit*, font allusion aux trois croix élevées par Constantin dans sa nouvelle ville, et sur chacune desquelles on lisait ces paroles (2). Voy. les n.^{os} 3 et 4 de la planche 88, qui sont

(1) On ne célèbre qu'une seule Messe par jour dans les églises Grecques, c'est pourquoi on n'y voit qu'un autel pour le sacrifice divin ; et si pour un motif quelconque on y en construit un second, il est totalement isolé, ou entouré d'un mur, et forme comme un oratoire, ou un supplément fait au corps de l'église. L'usage d'un seul autel chez les Grecs est très-ancien, et Eusèbe l'appelle *μονορενές θυσιαστήριον*. V. Goar. *Rit pag.* 15.

(2) Les Grecs, comme nous l'avons observé, font usage du pain fermenté pour l'eucharistie. Ce pain est quelquefois carré, mais plus sou-

pris du Rituel Grec (1). Le prêtre enfonce le couteau dans le côté gauche du pain, au signal que lui en fait le Diacre avec l'*Orario*, l'élève en disant, *sa vie a été prise de la terre*, puis il le pose sur la patène, après quoi le Diacre lui dit, *immolez Seigneur* : aussitôt il entame avec le couteau le côté droit du pain, en mémoire de la blessure qu'un des soldats ouvrit avec sa lance dans le côté du Rédempteur ; et le Diacre, par allusion au sang et à l'eau qui sortirent de cette blessure, verse immédiatement l'eau et le vin dans le calice. On tire ensuite par ces ouvertures la mie du pain, dont on fait un morceau carré qui sert à la consécration. Le célébrant prend un second pain, qu'il bénit en l'honneur de la Vierge, puis il en prend un second, un troisième, un quatrième etc. dont il fait la même chose en l'honneur de S. Jean Baptiste, des Prophètes etc. : cérémonie qu'il répète encore avec d'autres pains ou fragmens de pain pour le Patriarche, pour l'Évêque de son diocèse, pour les prêtres, et même pour les morts. Après cela il vient encenser l'*astérisque* (2), les linges qui enveloppent

vent rond et un peu convexe sur un des côtés, de manière qu'en enlevant la croûte avec les quatre parties coupées, on voit celle du milieu ou la mie presque sous la forme de l'agneau divin, qui est prêt d'être immolé. Le couteau s'appelle *Λογυνη*, ou *lance*, en mémoire de celle qui perça le côté du Rédempteur. Le pain, selon Durand cité par Goar, devrait toujours être rond, comme étant l'image des deniers donnés à Judas pour prix de sa trahison. D'après le Rituel, ce pain ne peut être apprêté que par des vierges, par les femmes des prêtres, ou bien par les Diaconesses ou femmes des Diares, pourvu qu'elles ne soient ni les unes ni les autres dans leurs cours. Les femmes des prêtres et des diares ont dans l'église une place distinguée, et près du sanctuaire. Il est à observer que les femmes en général y occupent le côté gauche en entrant. Les premières se font encore remarquer par la modestie de leur habillement, et par un voile blanc qui leur ceint la tête. Quant aux anciennes Diaconesses, qui formaient aussi un ordre sacré et hiérarchique chez les Grecs, il faut lire Goar, Rit. pag. 219 et suiv. Nous observerons encore qu'avant la consécration réelle, les pains s'appellent *dons consacrés* : nom qui se donne à tout autre pain présenté par les dévots à la *Prothesis*, et qui se distribue au peuple après la Messe.

(1) Nous avons cru aussi à propos de représenter dans la même planche, sous les n.^{os} 5 et 6, la figure du pain dont les Grecs Coptes font usage dans l'Eucharistie.

(2) Selon Tournefort, l'*Astérisque* est une croix d'argent ou autre

le calice et la patène (1), et un autre linge plus grand appelé *Aer*, qui sert à couvrir les deux espèces. Viennent ensuite les prières qui accompagnent l'offertoire, après lesquelles le célébrant encense la *Prothésis*; puis ayant fait d'autres prières et récité le psaume L, il encense également le chœur, la sainte table et le temple. Telles sont les cérémonies préparatoires qui se font sur la *Prothésis* (2).

La translation de l'offrande ou des espèces, de la *Prothésis* à la sainte table, se fait au chant de l'hymne appelé *Chérubique*, cérémonie que le Patriarche Germain, qui vivait dans le VIII.^e siècle, regarde comme une allusion à la venue du Christ de Bethanie, et à son entrée dans Jérusalem. Les Grecs ont pour cette cérémonie une vénération extraordinaire, et qui va quelquefois au delà de celle qu'ils devraient avoir pour la consécration même; elle est précédée de plusieurs autres que voici. Après les révérences

*Cérémonie
de la Messe.*

métal, dont les bras sont recourbés de manière qu'en la posant sur la patène, ou le bassin, où se trouvent les morceaux de pain destinés à la consécration, elle tient soulevé le voile qui les couvre, et empêche qu'aucune parcelle n'y reste attachée.

(1) La patène, *δίσκος*, des Grecs est plus grande que celle des Latins, et a la forme d'un bassin, dont les bords sont un peu relevés. Au milieu sont gravées ou tracées en relief les lettres initiales IC, XC, N, K.

(2) La véritable consécration ne se fait que sur la sainte table, quoi qu'il soit parlé de sacrifice et d'immolation dans les cérémonies préparatoires: ce qui a fait donner par quelques-uns au pain de la *Prothésis* le nom de *corps mort de Jésus Christ*. Les Grecs, et même quelques-uns de leurs Patriarches ont poussé l'exagération du sens mystique ou des allégories, jusqu'à nommer *corps de la Vierge* le pain ou la portion de pain, qui est bénite sur la *Prothésis* en son honneur. Certains érudits, surtout parmi les Protestans, ont cru voir dans la division du pain un usage emprunté des Gentils, qui partageaient leurs victimes en plusieurs portions, dont ils gardaient une pour la Déesse. Il était bien plus naturel de faire dériver cet usage des *agapes* ou banquets sacrés, que fesaient entr'eux les premiers Chrétiens. Dans les monastères du mont Athos, un des religieux avant les repas, met devant l'image de la Vierge un petit morceau de pain sur une assiette. Après la bénédiction de la table, on apporte ce morceau de pain à l'abbé qui le goûte, et le passe ensuite aux autres religieux, dont chacun en mange un peu, en récitant une prière en l'honneur de la Vierge.

d'usage devant la sainte table, le Diacre, la tête inclinée devant le célébrant, et tenant son orario des trois premiers doigts de la main droite lui dit, *il est tems de sacrifier au Seigneur, bénissez* etc. Après les bénédictions, dont le Diacre et le chœur ont aussi chacun la leur, on fait les prières pour la paix, pour le salut des fidèles, pour le Patriarche, pour l'église, pour les Souverains etc. Elles sont suivies de la prière secrète, de plusieurs antiennes, des répons (1), et de la bénédiction de l'entrée sainte, c'est-à-dire de l'orient. Après les saluts ou marques de vénération envers l'Evangile qui est posé sur l'autel, les Chantres entonnent les *tropaires*, qui sont des chants en l'honneur du saint, dont on célèbre la fête. On chante ensuite le *Trisagium*; puis le Diacre vient sur la porte sainte et dit: *soyez attentifs*, à quoi le célébrant ajoute, *paix à tous*. Le Diacre, précédé de l'encensoir et de cierges allumés, sort du sanctuaire tenant le livre d'Evangile, et monte à l'*Ambone* pour en faire la lecture (2). Après l'Evangile on fait les prières pour les Cathécumènes. Le célébrant déploie ensuite sur la sainte table le corporal, qui est un voile carré, sur lequel s'opèrent les saints mystères. Cette cérémonie est suivie de la translation des deux espèces de la *Prothésis* au maître-autel. Le Diacre tient d'une main l'encensoir, et porte sur une épaule l'*Aer*, et sur sa tête la patène avec le pain: le calice est porté par le célébrant.

(1) Parmi les antiennes nous remarquerons celle que les Grecs appellent *Tritecto*, qui répond à la *tierce* ou la *sexe* de l'office des Latins, celui des Grecs étant divisé en neuf chants, dont deux, le troisième et le sixième qui forment le *Tritecto*, appartiennent à la Messe.

(2) L'*Ambone*, ainsi appelé ἀπὸ τοῦ ἀγαβαίνειν à cause des deux escaliers par lesquels on y monte, l'un à l'orient et l'autre à l'occident, est une espèce de tribune assez grande pour contenir plusieurs personnes: c'est même là que se faisait le couronnement des Empereurs par les Patriarches, et les chantres l'occupaient dans les grandes solennités. Mais son usage était particulièrement destiné à la lecture de l'Evangile, aux homélies et aux publications. On en vit aussi dans les églises Latines, telles que celles qui existent encore dans les églises de S.^t Ambroise à Milan, et de S.^t Jean à Monza. Anciennement l'*ambone* était hors du sanctuaire, et le plus souvent au milieu de la grande nef: les Grecs y suspendent quelquefois une croix garnie de cierges allumés, selon un usage qui est très-ancien chez eux.

Ils sortent ensemble de la *Prothésis* suivis du bas clergé, s'avancent processionnellement par l'église, au milieu d'un peuple qui donne les démonstrations de la plus étrange vénération, et entrent dans le sanctuaire par la porte du milieu. Les espèces posées sur l'autel, le célébrant en fait l'offrande secrètement. Après diverses prières accompagnées de révérences multipliées, on récite le symbole et la formule que les Latins appellent *Præfatio*, et qui a pour objet de disposer le peuple à être attentif. Le Diacre lève l'*astérisque*, agite sur les espèces sacrées l'éventail, dont on voit la figure sous le n.º 2 de la planche 88 : le célébrant les bénit en prononçant les paroles que le Christ adressa dans la dernière Cène à ses Apôtres, lesquelles sont proprement les deux formules de la consécration comme pour les Latins, et fait l'élévation des deux espèces. Après l'invocation au Seigneur *pour qu'il fasse changer les espèces en son corps et en son sang*, car les Grecs ne paraissent pas bien persuadés que la formule des Latins soit suffisante pour la consécration ; après diverses autres cérémonies rapportées dans le Pontifical, et les encensemens prescrits à l'autel et aux diptiques (1), on fait de nouveau la commémoration des vivans et des morts. Le Diacre s'étant ceint l'*orario* en forme de croix, et se plaçant à la droite du célébrant, l'invite à partager le pain : ce que fait ce dernier en le divisant en quatre portions, dont il met une dans le calice, tandis que le Diacre y verse un peu d'eau tiède. Le célébrant présente au Diacre une des portions qui restent, et communie ensuite lui-même sous les deux espèces ; puis il donne le calice au Diacre, pour qu'il participe aussi au sang de J. C. Après quelques prières et autres cérémonies, le Diacre prend de nouveau le calice, met dessus la patène, qu'il recouvre de l'*astérisque* et du voile ; et s'avancant dévotement vers la porte sainte, il le découvre et le montre au peuple en prononçant ces paroles : *Approchez-vous dans la crainte de Dieu et avec foi* etc. Le célébrant donne au peuple la bénédiction, et lui administre la communion sous les deux espèces,

Consécration.

Communion.

(1) Les *diptiques* étaient des tablettes ou espèce de registres, sur lesquels étaient inscrits les noms de tous les fideles vivans et décédés. Il y en avait de diverses sortes. Il faut voir sur cela Habert *Pontif. Græc.* pag. 156 et suiv. Nous en présenterons quelques dessins à l'article des Beaux Arts.

qu'il présente ensemble dans une cuillère appelée *Labis* par les Grecs, et qu'on voit représentée sous le n.º 7 de la planche ci-dessus (1). Selon le Pontifical, une portion du pain eucharistique, coupée en forme de croix, et humectée du sang divin, est mise à part pour les malades. La communion finie, le célébrant retourne à l'autel, où après avoir fait ses actions de grâces, et replacé la patène sur la tête du Diacre, il revient avec lui à la *Prothésis*.

Après la Messe, le Prêtre sort du sanctuaire, récite quelques prières, auxquelles le chœur répond par une antienne qui comprend tout le psaume XXXIV., et fait au peuple la distribution du pain béni, qui est resté dans la *Prothésis*, et d'où ont été prises les parties destinées à la consécration (2). Enfin il donne au peuple la bénédiction, retourne à la *Prothésis* où il lave à trois reprises le calice, ensuite de quoi il passe à la table ou autel appelé *Diaconicon*, et se dépouille des ornemens sacrés. Il n'est pas nécessaire sans doute d'observer que la célébration de la Messe se fait avec plus ou moins de magnificence, selon la nature de la fête, ou la dignité du célébrant. La cérémonie, au rapport de Ricaut, est suivie de la lecture de la vie de quelque saint, qui tient lieu de sermon ou d'homélie, l'usage de la prédication, selon Tournefort, étant à-peu-près aboli chez les Grecs. Le peuple est assis pen-

*Distribution
du pain béni*

*Manière
de prier.*

(1) Tournefort décrit ainsi la communion des Laïcs, « Le Papas met le Rituel sur la tête du fidèle qui veut communier, et récite les prières pour le pardon des péchés, tandis que celui-ci dit à voix basse: *Je crois, ô Seigneur, et je confesse que vous êtes vraiment le fils du Dieu vivant, descendu sur la terre pour sauver les pécheurs, dont je suis le plus grand.*

(2) Ce pain est appelé par les Grecs *Αντιδορον*, qui veut dire en Latin *donum dono relatum*, ou *don provenant d'un autre don*. Ils le nomment encore *pain divin et pain céleste*, et le regardent comme une représentation de la Sainte Vierge. Ils font remonter l'usage de la distribution du pain béni jusqu'au tems des Apôtres, et croient en voir la preuve dans tous les endroits de l'ancien Testament, où il est parlé de la fraction du pain. Ils le portent aux malades et lui attribuent la vertu d'expié les péchés véniels; ils ne le mangent qu'à jeun, et ne le révèrent pas moins que l'Eucharistie, dont ils le croient l'ombre ou la représentation. V. Ricaut, *Etat de l'Eglise Grecque, chap. IX.*

dant cette lecture , et pour les prières il se tient debout et tourné à l'orient. Lorsque les fidèles ont pris leur place dans l'église , ils se découvrent la tête et font le signe de la croix , en tenant joints ensemble les trois premiers doigts de la main droite , voulant exprimer par là l'unité de Dieu dans les trois personnes de la sainte Trinité.

*Année
ecclésiastique.*

Fêtes.

Les Grecs commencent leur année ecclésiastique au premier septembre , qu'ils célèbrent par des danses et dans des transports d'allégresse , persuadés que ces premières démonstrations de joie sont d'un heureux présage pour toute l'année. Leur plus grande fête est celle de Pâques. Ce jour-là , et jusqu'à la Pentecôte , ils sont dans l'usage de s'annoncer réciproquement la résurrection du Christ en se saluant , et en s'embrassant trois fois , les deux premières sur les joues , et la troisième sur la bouche (1). La semaine sainte est consacrée aux exercices de pénitence et à la visite du saint sépulcre , à peu près comme cela se pratique chez les Latins. Le deux septembre les ordres religieux seuls célèbrent la fête de S. Jean Baptiste , appelé par les Grecs le *tempérant* , comme ayant été le premier , d'après le nouveau Testament , à donner l'exemple du jeûne. Le vingt-six du même mois est consacré à la mémoire de S. Jean l'Évangéliste. Les Grecs croient encore que ce saint a été enlevé au ciel comme Hénoc et Elie. Mais ce serait abuser de la patience des lecteurs , que de vouloir rapporter ici toutes les fêtes des Grecs. Christophe Angelo n'en compte que trente-six comme les plus solen-

(1) Les jours de fête se partagent chez les Grecs en prières et en divertissemens de tout genre , qui finissent ordinairement par des violences et des scandales. Les moines ont aussi ces jours là leurs amusemens. Tournefort rapporte que , pendant tout le diné , un d'eux fait resonner un vase de cuivre en le frappant à des intervalles égaux et en cadence , avec le manche d'un couteau , tandis que les autres moines en accompagnent les sons de leurs voix aigres et nasales. Pouqueville , en parlant de la fête de Pâques , que précède leur carême le plus rigoureux , dit : Le Grec alors redevient homme , et repaît le même. Les agneaux bénis la veille et destinés au banquet sont mis à la broche , bien frottés de graisse et d'origan : la table est dressée en plein air , on fait bombance toute la journée , et le vin coule sans mesure. La joie et les chants , avant-coureurs de l'ivresse , annoncent que le Grec a oublié les disgrâces de son état présent ».



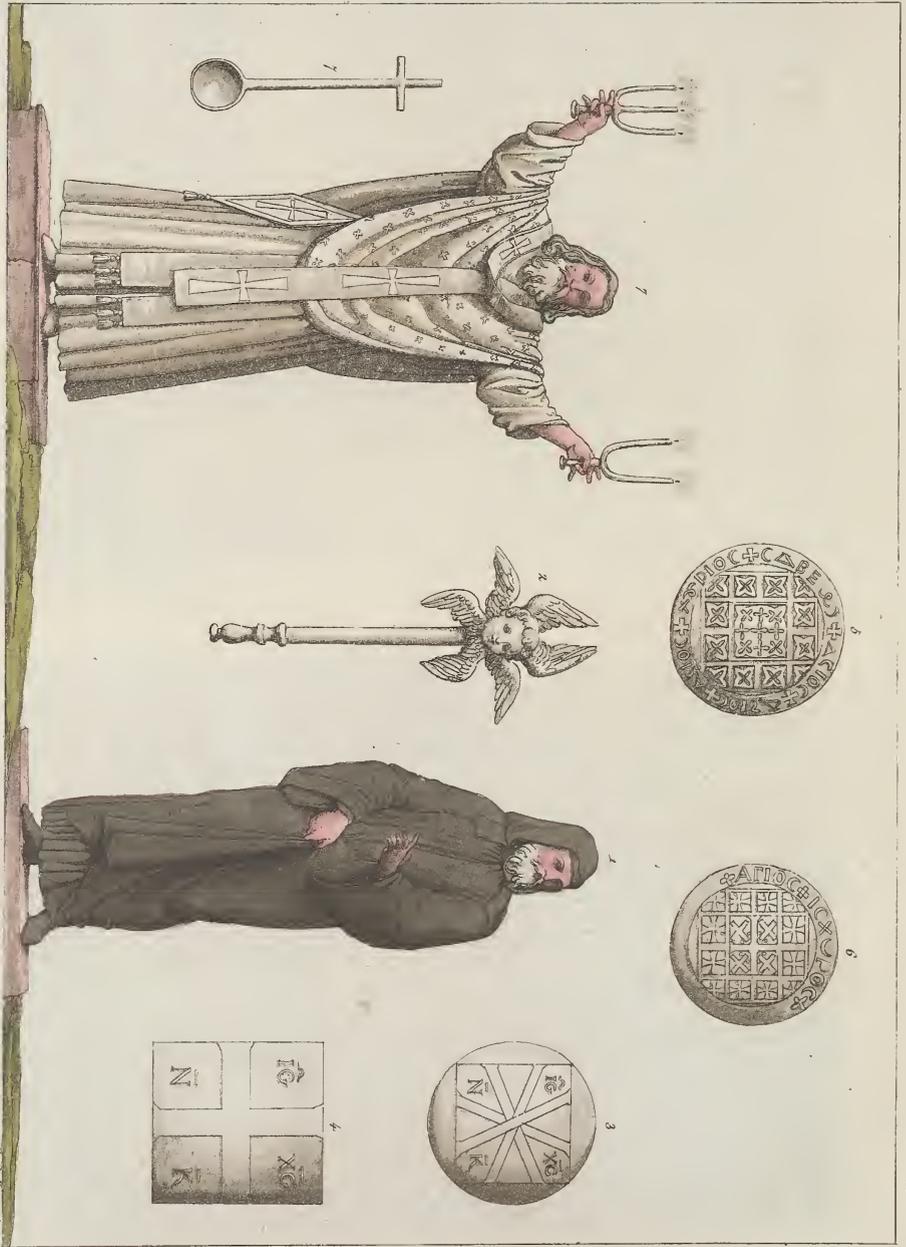
cardinal



44



G. Godefr.



G. Sandmann del.

nelles, dont douze sont en l'honneur de J. C. et de la Vierge, et les vingt-quatre autres en l'honneur de S.^t Jean Baptiste, des Apôtres et des Martyrs. Mais la Liturgie Greque en présente un nombre bien plus considérable : sur quoi on peut consulter le Calendrier Grec dans les ouvrages de Ricaut et de Picart, ou mieux encore le Ménologe Grec (1).

Nous venons d'exposer tout ce qu'il y a de plus important dans la religion des Grecs modernes. Quant aux ornemens sacrés, la gravure nous en donnera une idée plus juste, que ne pourrait le faire la plus exacte description. Nous ne ferons donc qu'indiquer simplement ici les figures que nous en avons recueillies. Nous avons déjà parlé de celles qui portent les n.^{os} 1, 3 et 4 dans la planche 86. Le n.^o 2 de la même planche représente un Papas avec tous ses ornemens et avec sa chape. Le n.^o 1 de la planche 87 offre l'image d'un Protopapas ou Archiprêtre. Le n.^o 3 est un Papas dans son costume ordinaire : nous avons déjà fait mention de l'épouse qu'on voit au n.^o 2 : ces deux planches sont prises de l'ouvrage de Picart. Le n.^o 1 de la planche 88 représente le Caloger, dont nous avons déjà décrit le vêtement : nous avons également parlé des n.^{os} 2, 3, 4, 5, 6 et 7 qui sont pris du Rituel Grec. Le n.^o 8 qui en vient aussi, et rapporté de même par Picart, représente un Patriarche ou un Evêque en habits pontificaux. Le Prélat tient dans ses mains deux candélabres, dont l'un à trois et l'autre à deux cierges, et qui s'appellent pour cela, le premier *τριαηριον* et le second *διηριον*. Lorsqu'il célèbre la Messe, il lève fréquemment ces deux candélabres, et s'en sert aussi pour bénir l'Évangile et le peuple. Le candélabre à trois cierges fait allusion aux mystères de la Trinité et de l'Unité : celui à deux cierges est l'emblème de la nature divine et humaine de Jésus Christ. Au dessus de cette figure, qu'on voit dans le Rituel, est écrit en Grec *Metodius le saint* ; et comme presque toutes celles qui viennent après, au dessus desquelles est également écrit le nom de quelque saint du calendrier Grec, elle est copiée sur d'anciennes peintures, où étaient représentées des images de saints. Au n.^o 1 de la planche

Portraits
des prêtres
Grecs.

(1) *Menologium Graecorum, jussu Basilii Imperatoris Graecae editum, munificentia etc. Benedicti XIII. in tres partes divisum etc. Urbini, 1727, fol.° fig.°*

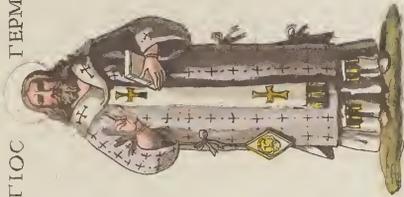
89 est un Pontife avec le *sac* dont nous avons parlé plus haut, et qui se porte flottant au commencement et à la fin de la Messe, comme la chasuble du prêtre (1) : on lit dessus ces mots *Samson le saint*. Les n.ºs 2, 3, 4 et 5 sont tirés d'un manuscrit du tems de Basile le Macédonien, qui se trouve à la Bibliothèque de Paris, et contient les ouvrages de S.^t Grégoire de Nazianze. Le deux premières figures représentent deux Evêques ; l'une avec cette inscription, *Grégoire le Saint, père du théologien*, et l'autre avec celle-ci, *Saint Grégoire le théologien*. La troisième porte le nom de S.^t Césaire. La quatrième est une image de femme avec le nom de *Sainte Gorgone*. Le n.º 6 est pris du Rituel, et représente un Pontife en Dalmatique, qui anciennement ne différait guères de la chasuble : sur cette figure est écrit *Germain le Saint*. Le n.º 7 tiré de même du Rituel, est le Patriarche dont nous avons déjà donné le portrait, avec cette inscription, le *Patriarche Beccos*. Il a de remarquable le chapeau avec la croix sur la forme, ainsi que l'espèce de coiffure monastique en double qui lui couvre la tête. C'est encore dans le Rituel qu'on a pris les n.ºs 8, 9 et 10. Le premier représente un Pape, ou prêtre séculier dans son costume journalier. De son bonnet pend un morceau d'étoffe violette, semblable à-peu-près à la queue d'une colombe, que les Grecs regardent comme l'emblème de la puissance sacerdotale, qui dérive du Saint Esprit ; il est suivi du clerc ou de son fils portant le pain béni. Le n.º 9 est l'image du Diacre sous deux aspects opposés. Le Diacre va pour prendre part à l'Eucharistie, et se ceint à cet effet la poitrine avec l'orario, qu'il portait auparavant flottant et passé en travers de l'épaule gauche : cette figure a pour inscription, *Cyrille le Saint*. Le n.º 10 représente le Diacre *Macaire le Saint*, portant le pain de la *Prothesis* à la sainte table. Nous n'avons pas fait mention des couleurs des ornemens sacrés, les Grecs n'ayant

(1) Goar, en parlant de cet habillement s'exprime ainsi : *Illa vero hoc pacto in officii sine demissa, dimissionis populi, omnisque conventus soluti indicium est. Nunc autem in ingressu sacerdotem procedentem circumambiens, Christum humana carne tectum, ejusque visibilem et manifestum in terras adventum, necnon et virtutum donorumque caelestium apparatus, quo circumamictus mundi oculis innotuit, repraesentat.* Rit. pag. 24.

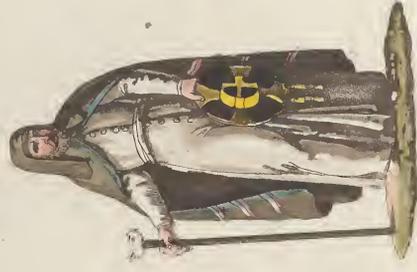
Ο ΑΓΙΟΣ ΣΑΜΥΩΝ



Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΡΜΑΝΟΣ



Ο ΒΕΚΚΟΣ ΠΕΤΡΑΡΧΗΣ



Ο ΑΓΙΟΣ ΚΥΡΙΛΛΟΣ



Ο ΑΓΙΟΣ ΜΑΚΑΡΙΟΣ





maintenant aucune règle fixe à cet égard. Il semblerait pourtant, d'après le Rituel, qu'ils aiment beaucoup le blanc et le rouge, comme les couleurs les plus estimées dans le *Cantique*. Ils font usage de la première selon le même Rituel, tous les jours de l'année, et du rouge en carême et pour les funérailles, cette couleur étant chez les Grecs une marque de deuil et de pénitence (1). Pour compléter cet article, nous avons représenté à la planche 90 l'intérieur de l'église de l'Apocalypse dans l'île de Pathmos. Elle est à moitié chemin d'une montagne escarpée, à l'entrée d'une grotte, qu'on croit avoir servi d'asile à S. Jean l'Évangéliste lorsqu'il écrivit l'Apocalypse, et est deservie par les Calogers (2).

*Eglise de
l'Apocalypse.*

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer l'article concernant la religion des Grecs modernes, qu'en rapportant ici quelques fragments de l'onzième lettre de M.^r Guys, qui présentent en quelque sorte l'abrégé de tout ce que nous venons de dire à ce sujet.

« Que vous dirai-je, M.^r, de la religion de ce peuple? Elle a dû sans doute éprouver les mêmes révolutions, que l'Empire Grec. Elle est couverte, ainsi que toute la nation, des ténèbres épaisses de l'ignorance et défigurée par un amas des superstitions; elle n'a conservé fidèlement que les cérémonies, les ornemens, et les solemnités, comme autant de signes auxquels on devait la reconnaître.

« *Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé* (3)?

« La religion d'un peuple conduit par des prêtres qui, pour la plupart, à peine savent lire, ne peut être qu'un culte extérieur et informe, une sombre et foible lueur qu'on aperçoit à la place de ce flambeau dont fut autrefois éclairée la Grèce, et qui dissipa les folles erreurs, ou les ténèbres du Paganisme.

« L'ignorance du clergé annonce donc et entretient nécessairement celle de la nation. L'appareil des fêtes et des cérémonies suffisent au peuple, et ce peuple esclave, à qui les Turcs ont laissé ses églises, ses autels et ses monastères, ne demande et ne voit rien

(1) Goar, *Rit.* pag. 97, rapporte à ce sujet le passage suivant de Siméon le Thessalonicien: *Alba sunt illa propter gratiae puritatem et lucem: saepius autem jejuniorum tempore assumuntur purpurea, eo quod peccatores oporteat lugere, et propter occisum pro nobis Jesum Christum.*

(2) V. Choiss. *Voy. pittor. de la Grèce.* Pl. 57.

(3) Rac. *Athal.*

au de-là. Cette nation, mère de polythéisme, n'ayant pas changé de génie, a dû multiplier les objets de la dévotion des nouveaux chrétiens, lorsqu'elle a eu le bonheur de connaître le vrai Dieu. Livrée anciennement aux opinions et aux erreurs de ses philosophes, elle avait enfin trouvé dans l'Évangile et dans la morale chrétienne, ce que la philosophie cherchait inutilement, en égarant les esprits L'histoire de Empereurs, qui, depuis Constantin, furent souvent plus occupés de disputes théologiques que d'affaires politiques de l'Empire, n'est proprement que l'Histoire des troubles et des guerres civiles de la religion, jusqu'à la séparation de l'église Grecque et de la Latine, occasionnée par l'ambition du Patriarche *Michel Cerularius*, sous le Pape Léon IX. Enfin, le Clergé Grec, nourri dans les guerres Ecclesiastiques et dans des controverses éternelles, se tut devant le dernier conquérant de la Grèce. Mahomet II, content de nommer un Patriarche, en usant des droits de la souveraineté, laissa par grâce à des peuples abattus et soumis, le culte de leurs pères, et fit cesser toutes les disputes que le fanatisme militaire des Musulmans ne comportait pas : car Mahomet, despote absolu, qui se prétendait inspiré, n'ayant établi sa religion que par la terreur de ses armes, ordonnait de croire, et ne voulait point d'argumens.

« Comment, sous de tels maîtres, les moines et les prêtres Grecs, toujours tremblans, et n'ayant plus d'occasions de s'exercer à la dispute, ou de s'instruire pour combattre les erreurs anciennes et nouvelles, auraient-ils pu cultiver la théologie et les lettres ?

« Des jeûnes austères et fréquens, l'usage de prier en commun, et de s'assembler à l'église avant le lever du soleil; la crainte de l'excommunication, et de n'être plus admis dans l'assemblée des fidèles; enfin le plus grand respect pour le Patriarche et les Evêques, sont autant d'usages, que les Grecs ont retenus des premiers Chrétiens.

« Mais, pour remonter plus haut, il faut voir les fêtes religieuses qu'ils célèbrent à la campagne; elles vous rappelleront et les Bacchanales, et les dévotions des anciens pour une fontaine sacrée, pour une antique forêt, objets de vénération et de culte ».

3 9088 01670 7408